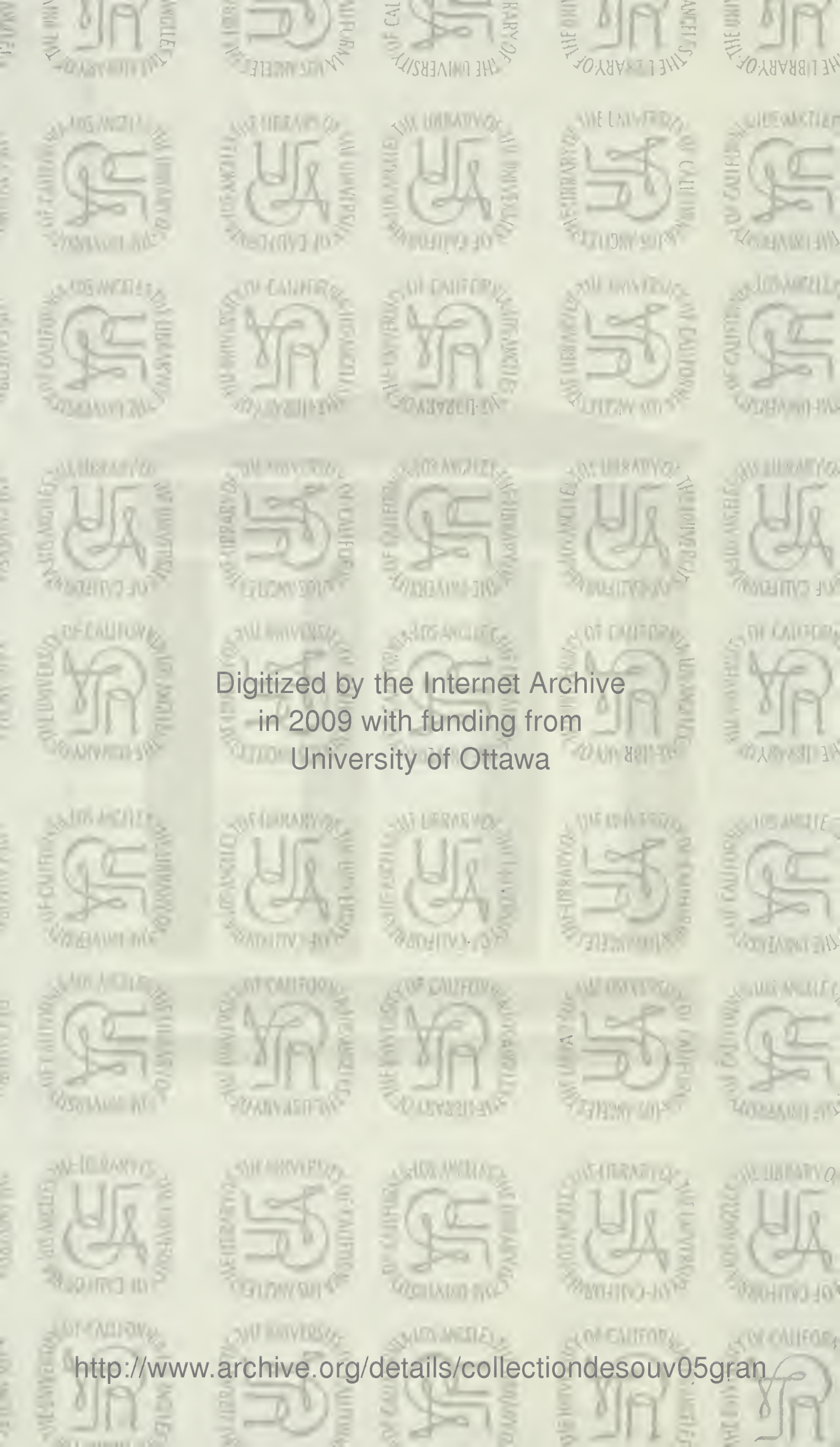




Collection

des

Ouvrages anciens

concernant

Madagascar

Cet ouvrage a été tiré

à trois cent vingt-cinq exemplaires,

tous numérotés.

N° 146

16-06. — Coulommiers. Imp Paul BRODARD. — 7-07.

Gravé et Imp. par Erhard Fres. Paris.

CARTE DE MADACASCAR

Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. GRANDIDIER, de l'Institut, CHARLES-ROUX, CL. DELHORBE,
H. FROIDEVAUX ET G. GRANDIDIER

TOME V

Ouvrages ou Extraits d'ouvrages
anglais, hollandais, portugais, espagnols, suédois et russes
(1718-1800)

PAR MM.

ALFRED GRANDIDIER, de l'Institut
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

PARIS
Comité de Madagascar
44, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

1907

RELATIONS DES PREMIERS VOYAGES

FAITS PAR

LES EUROPÉENS A MADAGASCAR

RELÂCHE DU NAVIRE « LE BARNEVELD », DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES, SUR LA CÔTE OUEST DE MADAGASCAR DESCRIPTION DE L'ÎLE ET MOEURS DES SAKALAVES, EN L'AN 1719.

On sait par expérience que, lorsqu'au début d'un grand voyage, tel que celui des Indes Orientales, par exemple, un navire subit divers accidents et trouve une fortune adverse, ce sont souvent des signes avant-coureurs de plus grandes calamités à venir. C'est du moins ce qui a eu lieu pour le navire « Barneveld », qui est parti de Texel, vers la fin de l'année 1718, avec la flotte envoyée par la Compagnie unie des Indes Orientales (*Vereenigte Oostindische Maatschappy*).

Le 5 août, ce navire se trouvait, par estime, à 15 ou 16 milles au Nord du Cap des Aiguilles. . . . .

Quoique, depuis quelque temps, on eût réduit la ration d'eau, ainsi que celle de vivres, il n'en restait plus que pour quatre ou cinq semaines, ce qui était fort inquiétant.

En conséquence, le Conseil du navire résolut d'aller se ravitailler soit à Anzuany [Anjouan], l'une des îles Majotze [Mayotte ou plutôt Comores], soit à l'un des ports de Madagascar, qui étaient les points les plus proches et les mieux situés, espérant

de cette manière, avec l'aide de Dieu, sauver le beau navire de la Compagnie ainsi que les gens qui étaient à bord. C'était leur seule chance de salut; les tempêtes terribles auxquelles ils étaient en butte depuis trois semaines, et qui soulevaient d'énormes vagues dans les parages toujours si dangereux du Cap des Aiguilles, les obligeaient en effet à rester à la cape et à laisser aller à la grâce de Dieu le navire qui à tout instant menaçait de sombrer.

Afin qu'il plût à Dieu de les conduire à un bon port, où ils pussent se ravitailler, ils firent dire la « prière de détresse » par le Révérend Philippe Capelle, qui, les jours précédents, après la prière quotidienne, les avait exhortés à se préparer à une mort chrétienne et à implorer la miséricorde et l'aide paternelle de Dieu. Puis ils mirent le cap sur Madagascar.

Le 20 [août] fut consacré à des prières et à des actions de grâces afin de remercier Dieu tout-puissant et miséricordieux de la grande bonté qu'il leur avait témoignée malgré leurs démérites et de lui demander de leur continuer sa protection, de les sauver des dangers sans nombre qui les entouraient et de les faire aborder le plus tôt possible à un port sûr, où ils fussent à même de trouver des vivres frais pour les soixante-dix marins malades du scorbut, dont le nombre allait en augmentant de jour en jour.

Le 28, ils passèrent près des fameux et dangereux bas-fonds nommés « Baxos de India », qui se trouvent au milieu du canal de Mozambique et qui ont 16 milles de long sur 8 à 9 de large; ils sont du reste bien connus grâce aux diverses cartes des Compagnies et autres.

Le lendemain matin, à leur grande joie, ils aperçurent l'île de Madagascar à 5 ou 6 milles au Sud-Est et à l'Est. On n'en voyait que certains points isolés; on eût dit des navires ou des troncs d'arbres morts au milieu d'une plage blanche. A midi, la sonde

donnait 90 brasses sur un fond de sable gris mélangé de débris de coquilles; d'après leur estime, ils se trouvaient à 20° 12 de latitude Sud et 66° 28′ de longitude Est. Cherchant sur leur carte quel pouvait être le pays qui était devant eux, ils conclurent qu'ils étaient entre le Sadian Bon Porte [Rafinenta] et le Manaputa [Morondava]; mais, d'après celle de la Compagnie des Indes, ils devaient être entre le Port de Saint-Ute et Terra del Gada [Terra del Gado (pays du bétail) ou le Ménabé], à environ 9 milles de terre, dans le N.-O. 1/4 N. Ils étaient donc 25 à 26 milles plus à l'Ouest que le point donné par leur estime. Il ressort de là que, le 26 de ce mois, quand le navire faisait route vers le Sud-Ouest, ils n'étaient pas bien loin des Baxos de India et que, s'ils se fussent dirigés vers l'Est, ils eussent certainement péri; ils avaient, pendant quelques jours, vu voler des bandes d'oiseaux qui, d'après Jan Huygen van Linschooten, se tiennent toujours à l'Ouest desdits bas-fonds — ce qui est une erreur, puisqu'ils les ont vues en les contournant du côté de l'Est.

Le dernier jour d'août, ils aperçurent de grand matin cinq îlots [les Iles Stériles] à l'E.-N.-E., au N.-N. 1/2 O., au N.-E. et au N.-N.-E. Les deux premiers étaient distants de 5 à 6 milles, les autres de 3 à 4; on nomme Chata [Satra] et Khakoa [!] ceux qui sont situés entre Santongou (Satenga [Sahoany]) et Mantoa (Mantao [Maintirano]). Leur intention était d'aller à Maçalena Nova [le Masselage Nouveau ou Boina], où leur Compagnie envoyait de temps en temps un petit navire pour y faire le commerce, mais le vent qui venait du Nord, du Nord-Ouest ou de l'Ouest et que coupaient des calmes ne leur permettant pas de contourner ces îlots, le 2 septembre, le Conseil du navire décida de renoncer à ce projet et de se diriger vers le premier bon port qu'ils trouveraient sur leur route, car ils ne pouvaient tarder davantage à atterrir; il n'y avait plus à bord que quatre bar-

riques d'eau, maigre provision pour les 260 personnes qui étaient sur ce navire, et dont plus de 120 étaient alitées avec le scorbut ou d'autres maladies.

Poussés par la nécessité, ils mirent donc le cap, conformément à la décision du Conseil, vers l'Est, afin de se rapprocher de la côte et ils naviguèrent, pendant toute l'après-midi jusqu'au coucher du soleil, sur un fond de sable et de corail avec une profondeur d'eau variant de 25 à 17 brasses. Au début du second quart, ils jetèrent l'ancre par 17 brasses, car ces côtes leur étant inconnues, il eût été imprudent de s'en approcher davantage.

Le lendemain, ils mirent à l'eau la scute [bateau plat] et la chaloupe qu'ils firent marcher à la voile en avant du navire; ils continuèrent ainsi jusqu'au 5, où ils laissèrent tomber l'ancre par huit brasses sur un fond de sable fin. Ils se trouvaient alors à environ 2 milles ou 2 milles et demi de la terre; il y avait, au Nord-Est, une grande bouche qu'ils pensèrent être celle du Sadian Bon Porte[1] [Rafinenta, une des bouches N. du Tsiribihina] et, à l'Est, une autre qu'ils jugèrent être celle du Mania [Mania ou Tsiribihina].

C'est vers cette dernière baie qu'avec l'approbation unanime du Conseil fut envoyée en reconnaissance la chaloupe du navire, avec un certain nombre d'hommes armés, sous le commandement du quartier-maître et du troisième sous-lieutenant Jan Kleyn, afin de rechercher un lieu de ravitaillement propice et de faire les sondages nécessaires; car on voulait s'approcher de la terre le plus près possible. Dans cette chaloupe se trouvait aussi le matelot Jan Bosman qui, pour le plus grand bien de tous, connaissait la langue des habitants de

1. Plus loin; il est dit que Sadian Bon Porte est par 19° 30′ de lat. S. Rafinenta est en réalité par 19° 33′.

Madagascar. Les Français, qui s'étaient emparés, il y avait huit à neuf ans, du navire Schoonhouwen à bord duquel il était, l'avaient déposé à terre à Maçalena Nova [Nouveau Masselage ou Boina] où il avait vécu pendant quatre ou cinq ans, de sorte qu'il était un excellent interprète.

Le lendemain matin, ne voyant pas revenir la chaloupe, les officiers furent fort inquiets et, ayant mis le pavillon en berne, ils firent tirer plusieurs coups de canon; la chaloupe apparut alors du côté Nord, mais elle n'atteignit le bord qu'à midi. Les hommes rapportèrent qu'ils n'avaient trouvé âme qui vive, mais qu'ils avaient relevé sur un sentier sablonneux allant vers l'intérieur des traces de pas d'hommes et de bœufs et qu'ils avaient vu aussi une cabane construite avec des branches d'arbres et des feuilles, d'où ils concluaient qu'il y avait dans ces parages quelques gardiens de bétail. Ils ajoutèrent que le navire pouvait se rapprocher d'un mille ou d'un mille et demi de la baie où se jetait la rivière Sadian Bon Porte [une des branches du Mania] et où il trouverait encore par 6 ou 7 brasses un bon fond de sable et un ancrage excellent.

A la suite de ce rapport, le 7 au matin, ils levèrent l'ancre et, mettant à la voile, firent route vers la baie du Nord Est, regardant comme certain que c'était l'embouchure du Sadian Bon Porte [une des branches du Mania]. Après avoir navigué dans des eaux ayant une profondeur de 8 à 10 brasses sur un fond de sable blanc, ils arrivèrent à un excellent ancrage par 6 brasses 1/2 d'eau à basse mer, où ils laissèrent tomber l'ancre à moins d'un mille de terre et à 1 mille 1/2 ou 2 milles au S.-S.-O de la baie de Sadian Bon Porte. Ils calculèrent que la terre qu'ils voyaient le plus loin dans le Nord était le Johannimans hoek ou pointe de Johanniman [Soanamana?], à 3 ou 4 milles au N.-N.-O., et que celle qu'ils voyaient le plus loin dans

le Sud, c'est-à-dire la pointe sud de Mana [Mania], était au S.-S.-O à la même distance que Sadian Bon Porte, de sorte qu'ils étaient comme dans une anse. La marée y était, d'après leur évaluation, de 1 brasse 1/2 à 2 brasses.

Ils envoyèrent alors de nouveau à terre la chaloupe, toujours montée par des hommes armés, avec l'ordre de passer toute la journée à reconnaître la contrée et à tâcher d'entrer en relations avec les habitants. La chaloupe revint le 8, au coucher du soleil, ramenant deux pêcheurs malgaches et apportant la bonne nouvelle, qui nous réjouit fort, qu'il y avait en abondance dans le pays de l'excellente eau, ainsi que des bœufs, des moutons, des chèvres, des poules, du riz, etc., et une sorte de pourpier de mer (*Atripex halimus*), qui est un légume parfait pour les hommes atteints du scorbut. Cette nuit-là, les deux indigènes restèrent à bord, et on leur fit cadeau de 6 livres de poudre.

Le récit des marins qui avaient fait la reconnaissance donna à tous du courage, car ils avaient maintenant l'espoir d'être tôt délivrés de leurs misères et de leurs maladies. Ils étaient en effet à bout de forces et ils avaient toute raison de l'être puisqu'ils ne voyaient point de salut pour eux et qu'ils étaient persuadés qu'ils allaient périr misérablement, soit de maladie, soit de faim et de soif. Cent trente de nos compagnons étaient alités, très gravement malades et, chaque jour, leur nombre augmentait; aucun de nous ne pouvait être assuré que son tour ne viendrait pas. En réalité, nous avons été bien près de perdre à la fois et notre navire et notre vie, si Dieu tout-puissant n'eût daigné veiller sur nous, et ne nous eût fait découvrir à temps ce pays; aussi ne pourrons-nous jamais lui témoigner assez de gratitude pour ce bienfait immérité?

Le 9, le capitaine Jan de Koning se rendit à terre dans la scute, emmenant les deux indigènes et notre interprète Bosman; il

allait chercher un endroit convenable pour y dresser une tente où les nombreux malades pussent recevoir les soins nécessaires et recouvrer la santé le plus vite possible. Il se dirigea vers la baie de Sadian Bon Porte [Rafinenta] et, à la pointe Sud, il trouva sur le bord d'une belle crique, entre la forêt et la mer, un emplacement commode et très agréable où il fit dresser, à une petite distance de la mer et à l'ombre d'arbres, une grande tente qu'il fit recouvrir avec une des voiles de misaine. Puis il donna l'ordre d'amener de suite autant de malades que la chaloupe en pouvait porter.

Ce qui nous réjouit encore davantage, ce fut que le capitaine découvrit à un quart de mille de la côte un petit lac dans lequel poussait une espèce d'iris aquatique, que les gens d'Amsterdam appellent « Duylen » et qui, aussi bon cuit qu'en salade, devait être très salutaire contre le scorbut.

L'après-midi, le capitaine reçut la visite du chef de cette côte, qui était le chef des gardiens du bétail du roi des Sakalaves dans les États duquel nous nous trouvions. Ce chef, qui s'appelait Johanniman ou Janneman [Soanamana?], fit cadeau au capitaine de neuf chèvres et reçut en échange un mousquet; ses femmes et ses fils qui étaient présents eurent pour leur part deux petits couteaux et douze petits écheveaux de corail brut, et le gardien du bétail du roi qui habitait ce canton eut un couteau, qu'on lui donna afin de le bien disposer à notre égard.

Le 12 septembre, à la requête du capitaine, le sous-chef de traite Servais Geursen vint à terre afin d'arrêter d'un commun accord avec lui les mesures à prendre et d'examiner de quelle manière on sauvegarderait le mieux les intérêts de la Compagnie, aussi bien en ce qui concernait le navire qu'au point de vue du rétablissement des malades, ce qui n'était pas sans difficultés, car ils ne devaient pas toucher à la légère aux caisses

d'argent que la Compagnie leur avait confiées. Aussi, jugèrent-ils bon de s'adjoindre une tierce personne au courant des affaires de « Messieurs les Maîtres dans les Indes », qui pût les assister de ses conseils et de son autorité; à cet effet, ils s'adressèrent à l'ancien sous-chef de traite Willem Caaff, qui était à bord comme passager, se rendant dans l'Inde, et qui accepta très volontiers de les aider de ses avis au sujet des mesures qui seraient les plus avantageuses pour la Compagnie. Lui ayant demandé si, en cas de nécessité, ils pourraient, sans commettre un abus de confiance, disposer des réaux mexicains qui étaient à bord, Son Excellence répondit de la façon la plus formelle qu'il en résulterait de graves inconvénients pour le commerce du poivre; car, suivant les conventions faites avec le roi de Bantam et les gens de Palembang, ceux-ci n'acceptaient jamais ou du moins n'acceptaient que très rarement d'autre monnaie, leur mot d'ordre étant : Pas de piastres espagnoles, pas de poivre! Il savait en effet ce qu'il en était par l'expérience de son père, Willem Caaff le vieux, qui, après avoir été pendant de nombreuses années chef de traite dans le Royaume de Bantam, à l'époque où les Anglais, les Français et les Danois y entretenaient des « facteurs », avait, après leur départ, été commissionné pendant quelques années par le Haut Comité de Batavia auprès du roi de ce pays, et dont il avait hérité des papiers et des notes. En présence de cet avis formel, il fut décidé qu'on ne toucherait pas aux fonds de la Compagnie et qu'on recourrait plutôt, pour les besoins généraux, au petit pécule que chacun avait apporté avec soi.

Comme ils s'apprêtaient à trafiquer, le chef Janneman [Soanamana?] les prévint qu'aucun négoce ou troc n'était possible avant d'avoir parlé au roi et d'avoir fait un « accord » avec lui. Cette prétention les mit dans un grand embarras et ne fut

pas sans leur causer une certaine inquiétude; mais il n'y avait pas à hésiter : ils étaient en route et, suivant le vieux dicton, il leur fallait aller jusqu'au bout. Ils envoyèrent donc à la cour du roi, dont le nom est Romeny [Ramena], sous la conduite de l'un des malgaches qui étaient venus à bord, l'Esquimau Jan Dirksz de Groot et l'interprète Jan Bosman, avec un mousquet comme cadeau et la mission de demander à Sa Majesté malgache de bien vouloir leur permettre d'acheter dans ses États les vivres qui leur étaient nécessaires. Au bout de trois jours, les envoyés revinrent avec le fils du roi, le prince Ramenette [Ramanetra], qu'accompagnaient une cinquantaine de noirs presque tous armés de mousquets et qui venait dire que le roi désirait beaucoup voir les chefs blancs et trafiquer avec eux. Ils se résolurent donc à lui donner satisfaction, car ils virent bien qu'ils n'obtiendraient rien autrement.

Le prince Ramenette [Ramanetra] donna aux Hollandais, de la part de son père, deux moutons et un bœuf pesant environ 800 livres, ainsi que 20 corbeilles contenant environ 150 livres de riz. En échange, les Hollandais lui firent cadeau de deux mousquets, de deux barils de poudre de huit livres chacun, de trois bouteilles d'eau-de-vie et d'une tabatière. Ne se contentant pas de ce présent, le prince se saisit, sans le demander, du petit miroir du Maître, dont on lui fit alors cadeau.

Après avoir échangé quelques phrases banales, le prince demanda qu'on lui donnât des vêtements hollandais, afin de paraître à la cour de son père habillé à l'européenne. On y consentit et on fit endosser à Son Excellence noire un habit en étoffe légère doublé de soie rouge; on l'avisa ensuite que le capitaine et le sous-chef de traite iraient le lendemain faire visite au roi, suivant le désir que celui-ci avait manifesté. Il promit de venir à leur rencontre, ce qu'il fit. Le 15 sep-

tembre [1], les quatre principaux officiers du navire se mirent donc en route à dix heures du matin; après avoir marché le long de la mer vers le Sud pendant environ trois heures, ils se dirigèrent vers l'Est et pénétrèrent dans l'intérieur; à deux heures de l'après-midi, ils firent halte pour déjeuner et laisser passer la grande chaleur; puis ils se remirent en marche. Nous ne parlerons pas ici de ce qu'ils ont vu de remarquable pendant ce voyage tant au point de vue du gouvernement du pays que des mœurs de ses habitants, nous y reviendrons plus loin; disons seulement qu'ils ne rencontrèrent sur leur route aucune ville, ni aucun village dignes de remarque.

Le 17, arrivés auprès de la résidence du roi Romeny [Ramena?], ils envoyèrent quelqu'un en avant pour le prévenir de leur venue et lui demander de bien vouloir leur donner audience. Sa Majesté ayant consenti, le lendemain matin, à huit heures, ils se présentèrent devant Elle et lui remirent les cadeaux qu'ils avaient apportés à son intention et qui comprenaient : 4 mousquets, 4 barils de poudre de 8 livres chacun, 12 bouteilles d'eau-de-vie, 1 coutelas, 5 livres de tabac, une demi-grosse de longues pipes; à ses femmes et à ses concubines, ils donnèrent un petit miroir, quelques bagues, des perles de verre, des ciseaux, des boutons et divers autres bibelots. Tous ces objets parurent leur faire grand plaisir.

Ils exposèrent ensuite au roi qu'ils seraient aises s'il daignait leur permettre d'acheter du riz et d'autres vivres à un prix raisonnable. Il consentit, mais à la condition que les achats ne se feraient qu'en échange de mousquets et de poudre, et il fixa à deux mousquets le prix d'un bœuf et à un mousquet les 100 livres de riz; les Hollandais, jugeant que ces prix étaient

1. Par une erreur typographique, le texte hollandais porte 15 novembre au lieu de 15 septembre.

excessifs, tout à fait extraordinaires, lui dirent qu'ils ne donneraient qu'un mousquet par bœuf. Cette offre étant repoussée, ils demandèrent jusqu'au lendemain pour réfléchir, ce que le roi leur accorda en disant : « Que nous fassions ou que nous ne fassions pas d'affaires, nous resterons néanmoins toujours bons amis ». Ces paroles leur firent plaisir; aussi lui tendirent-ils la main en signe d'amitié, puis ils prirent congé de lui.

Le lendemain, à sa demande, ils revinrent et, après s'être assis, renouvelèrent leur offre de la veille de donner un mousquet pour un bœuf, ce qui était, disaient-ils, plus que sa valeur. A ces mots, ce vilain loup-garou prit un air furieux et, interpellant ses sujets noirs qui étaient autour de lui, il leur cria d'une voix étrange : « Voyez-vous ces hommes à deux langues! Hier, nous avons fait marché à raison de deux mousquets pour un bœuf, et maintenant voilà qu'ils ne veulent plus en donner qu'un. Ils méritent qu'on leur envoie une balle dans la tête; s'ils s'en vont sans faire d'achats, tirez-leur dessus! » Paroles impies que notre interprète Jan Bosman leur traduisit textuellement. Leurs cheveux se dressèrent sur leurs têtes et ils restèrent, non sans motif, plongés dans la stupeur, car ils ne pouvaient douter qu'au milieu de ces sauvages sanguinaires leur situation fût des plus critiques et que leur vie courût de grands dangers.

Pourtant, dans cette triste conjoncture, il leur fallait faire bonne contenance et ne pas laisser voir leur consternation; ils s'efforcèrent donc de donner à la conversation la meilleure tournure possible et se décidèrent à conclure le marché, de manière à donner satisfaction à ce tyran brutal. Ils voulaient, à tout prix, tâcher d'éviter le malheur qui les menaçait et sauver leurs vies. Selon toute apparence, du reste, ce roi païen sanguinaire et ses barbares sujets ne s'en seraient pas tenus là

et auraient ensuite tourné leurs colères contre nos malades qui, au nombre de cent, étaient couchés sous la tente et n'auraient pu leur échapper.

Pour toutes ces raisons, les chefs hollandais, prenant un air content, lui dirent qu'ils s'étaient mis d'accord et avaient décidé de donner conformément à son désir deux mousquets pour un bœuf, que, toutefois, ils ne prendraient pas plus de bétail qu'ils ne pensaient en avoir besoin et que, aussitôt les bœufs reçus, les armes seraient remises soit à Sa Majesté elle-même, soit à son fondé de pouvoirs. Ces paroles réjouirent le ladre, comme il le marqua en leur tendant la main.

Il leur demanda ensuite s'ils ne voulaient pas de riz; ils lui répondirent d'un air cordial qu'ils ne demandaient pas mieux, pourvu toutefois qu'il plût à Sa Majesté de fixer un prix raisonnable. Il demanda pour deux corbeilles de riz, qui pouvaient en contenir chacune de 21 à 22 livres, un petit baril de poudre de huit livres, ce qui mettait le prix de chaque corbeille à 24 ou 25 stuivers [2 fr. 40 à 2 fr. 50], puisque chaque livre de poudre valait environ 6 stuivers [0 fr. 60], et il ajouta d'un air dur qu'ils devraient en prendre au moins six cents. Ils lui firent observer que ce prix était trop élevé et que c'était beaucoup trop peu de riz pour une aussi grande quantité de poudre. Ce despote jura qu'il ne diminuerait pas d'un grain ses prétentions. Ils jugèrent inopportun, dangereux même de prolonger la discussion ou de présenter de nouvelles observations, d'autant qu'ils avaient le plus urgent besoin de riz. En outre, ils étaient encore sous l'impression de la menace qu'il avait tout récemment proférée contre eux et la crainte qu'il ne la mît à exécution les força à céder à ses exigences pour le troc du riz, tout comme ils avaient dû le faire pour l'achat des bœufs.

Je laisse à penser à tous les honnêtes gens dans quel état

d'inquiétude étaient, tout courageux qu'ils fussent, nos quatre délégués qui avaient pour toutes armes deux mousquets et trois épées et qui ne pouvaient espérer tenir tête à cette foule de sauvages, au nombre d'un millier, qui, mousquet au poing, entouraient le roi, guettant un signe de lui pour exécuter ses ordres, et qui eussent sûrement écrasé le plus facilement du monde les quatre pauvres Hollandais, s'ils avaient montré tant soit peu d'entêtement; ils les auraient certainement tous tués d'une seule décharge de leurs armes. Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne peut nier qu'ils ont certes bien fait de céder à la volonté formelle de ce tyran nègre et de jouer vis-à-vis de lui le rôle d'amis malgré eux ; car les Malgaches ne demandaient probablement pas mieux que d'entrer en lutte avec eux.

Après s'être mis d'accord pour le riz, les nôtres n'entamèrent aucune autre négociation, qui leur eût de nouveau fait courir de grands dangers; sinon, ils eussent sûrement acheté des fèves, du miel, du sel, des tamarins et d'autres produits naturels de ce pays, mais ils restreignirent le plus possible leurs acquisitions qui étaient si onéreuses pour la Compagnie; ils espéraient toutefois se procurer avec les indigènes de basse caste les diverses denrées qui leur étaient nécessaires, en échange de babioles et d'articles de peu de valeur.

Le 20 septembre, ils demandèrent et obtinrent de cet affreux roi la permission de quitter sa ville et de retourner auprès de leurs camarades. Mais, auparavant, notre capitaine dut lui faire cadeau de son chien noir, qui était bon nageur et bon aussi pour le combat; de ce qui précède, on peut être assuré qu'il ne le lui donna pas de son plein gré, mais par force.

Ayant pris congé, ils partirent et arrivèrent le lendemain 21 à la côte, dans leur camp, remerciant Dieu de leur avoir permis de se tirer sains et saufs de cette aventure. Ils s'informèrent de

l'état des malades qui étaient à terre et constatèrent qu'ils allaient sensiblement mieux. Ce fut, Dieu en soit loué! la première grande joie qu'eurent nos chefs depuis les deux derniers mois.

Le lendemain de son arrivée à la côte, le capitaine rentra à bord, estimant qu'il avait terminé les affaires à terre et qu'il fallait hâter les préparatifs de départ, afin de quitter au plus vite un pays aussi inhospitalier. Sa présence y était d'autant plus nécessaire que le navire était sans chefs, les principaux officiers étant malades, et le commandement ayant été, pendant son voyage chez le roi, confié au troisième lieutenant adjoint.

Ce fut donc au sous-chef de traite Geursen qu'incomba la charge de recevoir le riz et les bœufs et de donner en échange de la poudre et les mousquets; il s'en acquitta avec beaucoup de courage et de circonspection, mais non sans grandes difficultés et sans danger pour sa vie; il eut à subir nombre d'outrages, notamment lorsque le roi vint, trainant à sa suite de nombreux princes et nobles et une troupe de 4 à 5 000 noirs armés de fusils, et qu'il dut lui donner, comme cadeau de bienvenue, deux mousquets de la Compagnie. Il troqua 600 corbeilles, soit 6 300 livres de riz contre 1 200 livres de poudre.

Après avoir terminé cette affaire et donné, comme il était convenu, 11 bœufs contre 22 mousquets, plus un vingt-troisième que la rapacité du roi lui extorqua en échange de 15 corbeilles de riz, il retourna à bord le 9 octobre. Entre temps, le 3, à cause des besoins urgents, conformément à la résolution prise par le Conseil du navire, on avait prélevé sur la cargaison de l'État : 1 baril de poix, 4 pièces de vin de France et 15 demi-ahms [10 à 12 hectolitres] d'huile d'olive. Car les provisions qu'on avait embarquées au départ, et qui étaient calculées pour

une dizaine de mois, étaient, après un aussi long et aussi fâcheux voyage, complètement épuisées. Pour comble de malheur, les garçons épiciers de la Compagnie, c'est-à-dire les individus employés à trier les épices dans les magasins de la Compagnie à Texel, avaient vidé en partie une pièce de vin d'Espagne et. sur la quantité de vivres annoncée, on avait trouvé en moins 7 demi-ahms [de 5 à 6 hectolitres] d'eau-de-vie de grain, 2 demi-ahms [environ 4 hectolitres 1/2] d'eau-de-vie de France, ainsi que 2 tonnelets ou 6 000 livres de sirop.

Deux ou trois jours après, c'est-à-dire le 11 ou le 12 octobre, les troisièmes lieutenants adjoints Willem Bellonius et Jan Kleyn, le chirurgien adjoint Yoost Kiere, l'esquimau Jan Dirksz de Groot et le constable Paulus Florisz, revenant avec la chaloupe, apportèrent la très fâcheuse nouvelle que le despote de Sadian se livrait une fois de plus à des actes de violence et de contrainte contre les Hollandais; la nouvelle fut confirmée par un rapport détaillé du passager Caaff, qui était resté à terre à cause de son état de faiblesse. Ce méchant roi et ses barbares conseillers voulaient les forcer à acheter des esclaves, les menaçant, au cas où ils s'y refuseraient, de s'emparer de leurs marchandises qui étaient à terre, et les marins restés à terre demandaient à leurs chefs ce qu'ils devaient faire pour éviter ce désastre et les conséquences qui pourraient en résulter. Après mûre réflexion, le Conseil du navire décida d'autoriser ces malheureux, auxquels un refus pouvait coûter la vie, à en acheter 30 ou 40, espérant qu'ils pourraient les revendre au Cap et remettre dans la caisse de la Compagnie l'argent qu'ils allaient y prendre. Ne pouvant faire autrement, ils achetèrent donc 25 esclaves mâles, 13 adultes et 12 enfants, plus 5 esclaves femmes, dont 4 adultes et 1 enfant.

La plupart des malades étant rétablis et le navire étant main-

tenant en état de continuer le voyage jusqu'à la Baie de la Table, car il y avait de l'eau et du riz pour trois mois, ordre fut donné aux hommes restés à terre de regagner de suite le bord, afin de se mettre en route sous la protection de Dieu et de quitter le plus tôt possible cette île inhospitalière, dont les barbares habitants ne cessaient de leur infliger d'indignes traitements. Les chefs avaient d'autant plus de raisons de hâter leur départ que cette canaille avait « débauché » quelques-uns des marins : en effet, douze Hollandais, oubliant Dieu et leur religion, désertèrent chez ces païens sauvages.

Le 18 octobre, la chaloupe ramena à bord les derniers hommes qui étaient à terre. Le second raconta qu'il avait tâché d'emporter les quelques objets qui leur apppartenaient, mais qu'il ne put mettre pied à terre, des centaines d'indigènes ayant accouru sur le rivage en voyant accoster la chaloupe et s'étant opposés à son débarquement, il avait donc été obligé d'abandonner les ustensiles de table et de cuisine et divers objets appartenant au bosseman [quartier-maître] et au constable, qui restèrent entre les mains de ces brigands.

Avant de raconter notre voyage de Madagascar au Cap de Bonne-Espérance, nous allons décrire tout ce que les hommes du « Barneveld » ont vu et observé dans cette île, tant en ce qui concerne son aspect et la situation de Sadian Bon Porte qu'en ce qui touche au gouvernement, à la religion et aux mœurs des Sakalaves; on peut avoir confiance dans la véracité de notre récit, car nous ne rapportons que ce que les hommes du « Barneveld » ont de leurs yeux vu ou ce qu'ils ont appris de la bouche des habitants.

Voici d'abord l'énumération des marchandises qui ont été données en cadeau aux chefs de ce pays ou troquées par les gens au service de la Compagnie en échange d'objets divers :

1° Par le capitaine de navire Jean de Koning : 1 cloche en verre anglaise, 2 verres à bière anglais taillés, 6 chaînes de corail brut, 3 boîtes avec poupées, 12 paires de boucles d'oreilles dorées avec pierres fines, 60 paires de boutons de chemise en argent avec de petites pierres d'Amersfoort et 36 de plus belle qualité, 24 bagues en acier avec des pierres fines et 24 avec des pierres d'Amersfoort, 36 couteaux à manche noir et 6 à manche blanc, 1 porte-épée et 2 grands miroirs en forme de livres.

2° Par le sous-chef de traite, Servais Geursen : 1 cave à liqueurs de France, 1 tabatière en ivoire avec une belle miniature, 4 petits sabres, 4 bagues en argent avec pierres fines, 8 douzaines de longues pipes fines, 3 petites bagues de Spa, 2 petits boutons en métal doré, 1 paire de bas bleus neufs, 1 habit en étoffe mince, doublé de soie rouge.

3° Par le prédicateur Philippe Capelle, qui, ainsi que les suivants, a troqué un certain nombre de menus objets pour se procurer des provisions et des vivres frais, tels que chèvres, poules, œufs, lait frais, sel, riz, fèves, etc., nécessaires à la nourriture des hommes du bord et des malades : 3 douzaines de couteaux, 1 douzaine de paires de petits ciseaux fins en cuivre et 1 douzaine de paires de ciseaux en fer, 2 500 aiguilles. 2 grands couteaux avec manche en bois de gaïac, 1 lentille en verre, 6 petits miroirs en forme de livres.

4° Par le premier chirurgien Pieter van Boeymeer : 10 douzaines de couteaux, 11 douzaines de paires de ciseaux en fer.

5° Par le passager Willem Caaf : 45 1/6 douzaines de couteaux, 57 miroirs (16 petits carrés avec cadre doré, 6 ovales garnis de peau de chagrin, 10 petits, 5 à coulisse, 12 tout petits également à coulisse, etc.), 16 rangs de corail rouge, 16 boutons argentés, 1 tire-bouchon, 5 paires de petits ciseaux et 11 paires de boucles de souliers en métal.

D'autre part, le chirurgien avait pris aux particuliers les médicaments suivants, dont la provision fournie par la Noble Compagnie des Indes était épuisée : 3 stoop [environ 7 litres] de « Spiritus Cochlear » [esprit ardent de cochlearia ou alcoolat antiscorbutique], 1 stoop [près de 2 litres 1/2] du même alcoolat de Christian Jansz, 12 onces d'Ol. Thereb. [essence de térébenthine] d'Hermanuus Hamer, 3 onces de Balsem. Peruvian [Baume du Pérou], 6 onces Sal. Vol. Ol. [sel volatil], 2 onces Spirit. Sal. Ammon. [ammoniaque].

Description de l'Ile de Madagascar : ses rades, ses atterrissages, situation du grand récif occidental ainsi que de la rivière Sadian Bon Porte; relation exacte des coutumes, religion, lois et mœurs des Sakalaves, le tout tel que les marins du navire le « Barneveld » l'ont vu et appris. — La grande île de Madagascar, que les Portugais ont nommée île Saint-Laurent, est bien connue grâce aux cartes de la Compagnie des Indes ainsi qu'à nombre d'autres; il semble donc superflu d'indiquer ici sa position géographique. Mais l'expérience, qui est le meilleur des maîtres, a montré que ces cartes contiennent parfois de grosses erreurs, et il est juste, d'une part, de signaler celles qu'on a constatées, soit *de visu*, soit à l'aide de la sonde, et, d'autre part, de donner aux auteurs et éditeurs les éloges qui leur sont dus. Il convient notamment de rendre à Gerrit van Keulen le témoignage que sa carte est en grande partie exacte en ce qui concerne les contours de l'île, d'après ce qu'a pu observer pendant le voyage le capitaine du « Barneveld », qui a du reste fait son possible pour corriger et redresser les erreurs du reste peu nombreuses qu'il y a relevées.

D'après cette carte, l'île de Madagascar a environ 500 milles de tour et 230 milles de long; dans sa plus grande largeur, elle

mesure 68 milles et 7 dans sa plus petite. La pointe la plus Sud ou le cap Romano [cap Sainte-Marie] se trouve par 26°10′ [25°39′] de lat. S. et la plus Nord ou le cap Natal [cap d'Ambre] par 12° 0′ [11° 57′17″] de lat. S.

Ayant donné ces notions générales sur Madagascar, nous allons maintenant parler du port où nous nous sommes ravitaillés, Sadian Bon Porte [Rafinenta, une des bouches N. du Tsiribihina], après toutefois avoir décrit le grand récif qui est dans l'Ouest.

Dès que le navire approcha de ce récif, les fonds devinrent inégaux, la sonde indiquant des variations brusques et considérables; du reste l'ensemble en est bien indiqué sur la carte, sauf que, sur le bord de la partie qui est située entre les trois îles auxquelles ils ont donné le nom d'Iles Barneveld [Iles Stériles] et le cap Saint-Vincent, ils ont constaté la présence de hauts-fonds de corail non encore reconnus qu'ils marquèrent sur la carte par trois étoiles. Il n'y a pas lieu du reste de s'inquiéter de ces pâtés de corail qui ne présentent aucun danger pour la navigation, car, pendant qu'ils erraient à l'aventure dans ces parages, le sloop qui leur servait d'éclaireur et même le navire ont passé sur eux trois ou quatre fois et n'en ont pas trouvé un seul sur lequel il y eût moins de 7 ou de 8 brasses d'eau. Ce qui nous étonna le plus, c'est que, dans ces parages, le vent soufflait journellement et avec force plutôt de la mer que de la terre et que, quoique quelques-uns de ces pâtés de corail fussent à 14 ou 15 milles de la côte, il n'y avait autour d'eux aucun ressac et que les eaux y étaient parfaitement calmes.

Ce grand récif n'a pas moins de 42 à 43 milles du Sud au Nord et a 15 milles de large à son extrémité Nord, qui est par 18°30′ de lat. Sud; puis, le récif contourne les Iles Barneveld

[Iles Stériles] et le petit récif du Roi, vers le Nord-Est : c'est le nom qu'ils donnèrent à ces îlots et à ce petit récif, qui n'en avaient pas auparavant[1]. L'extrémité Sud, qui est la plus étroite, n'a qu'une largeur de 4 milles ; elle est située par le travers du cap Saint-Vincent par 21°20′ de lat. S. ; à l'ouest de Sadian [Rafinenta] sa largeur est d'environ 14 milles.

De ce récif, le navire « Barneveld » se dirigea vers la rivière de Sadian Bon Porte [Baie de Rafinenta. l'une des bouches du Mania ou Tsiribihina], trouvant un fond de sable et de vase qui se relève rapidement, de sorte que le capitaine dut faire jeter continuellement la sonde et avancer avec toutes les précautions qu'on a l'habitude de prendre en entrant dans un port. Nous naviguâmes au Nord-Nord-Est, longeant la côte, jusqu'à ce qu'ayant trouvé un fond de 6 brasses, à 3/4 de mille environ de la terre et à 1 mille 1/2 de Sadian Bon Porte [Rafinenta], nous y jetâmes l'ancre, ayant la pointe la plus septentrionale visible au Nord-Nord-Ouest et la plus méridionale au Sud-Sud-Ouest. La côte dans ces parages a une direction Sud-Nord.

Une fois le navire à l'ancre devant cette rivière de Sadian Bon Porte [Rafinenta], nous constatâmes que l'embouchure, qui est large d'un mille et qu'abrite le « Récif des Pirates », se trouve par 19° 30′ [19° 33′] de latitude Sud, entre la pointe Janneman [Soanamana] et la pointe Koning [?]. Ce récif passé, on contourne la pointe Sud ou pointe Koning et, après avoir franchi la barre sur laquelle il y a de 3 à 4 brasses d'eau, on pénètre dans l'intérieur de la rivière où l'on trouve de 4 à 5 brasses sur une largeur d'un quart de mille. De là, on voit que

1. C'est une erreur, car, dès 1529, les frères Parmentier leur avaient donné le nom d' « Iles de la Crainte » [voir l'*Histoire de la Géographie d'Alf. Grandidier* (1892), p. 117, et le t. I de la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, pp. 83-84]. Le nom d' « Iles Stériles [Droogtens Eylanden] » leur a été donné par J. Van Keulen en 1753.

cette rivière a une direction Sud-Sud-Est, mais nous n'avons pu apprendre d'où elle venait et quelle était sa longueur. Autant qu'il a été possible d'en juger, de petits bâtiments légers pourraient y entrer en toute sécurité et faire le commerce avec les habitants du pays.

La région de Madagascar que les marins du « Barneveld » ont vue ne présente rien de particulier; elle est accidentée et même montagneuse et, le long de la mer, elle est marécageuse; l'intérieur est tout boisé; le sol est sablonneux et argileux et il n'y a pas beaucoup de rochers. En de nombreux endroits, il y a de la bonne terre, où l'on pourrait cultiver les céréales avec succès. Sur la côte, il y a des endroits propres à l'établissement de salines.

Il n'y a pas, dans cette région, de villes remarquables, si ce n'est celle qu'habite le roi et qui, à vol d'oiseau, est située à 8 ou 10 milles de la côte. Cette ville n'est point fortifiée et les maisons, qui sont petites, isolées les unes des autres, y sont disposées sans ordre et n'ont rien de monumental, mais elle est très peuplée tant en hommes qu'en femmes et enfants. L'enceinte royale a la forme d'un quadrilatère allongé dont les côtés sont orientés Est-Ouest et Nord-Sud; elle est close par une palissade faite avec des troncs d'arbres et des pieux reliés entre eux, qui ne constitue en aucune façon une défense sérieuse en cas d'attaque. Tout à côté, sur la rive Nord d'une petite rivière, se trouvent des champs cultivés.

Le roi Romeny [Ramena?], qui réside dans cette ville, a un pouvoir absolu sur ses sujets, qui le vénèrent et ont pour lui le plus profond respect, à tel point que les Hollandais ont entendu quelqu'un de sa suite dire qu'ils l'honoraient presque à l'égal de Dieu. Tous ses ordres sont obéis et exécutés avec un zèle vraiment stupide. Il n'a pas d'armées permanentes, ni

de corps régulier de soldats, mais, à son appel, tous les habitants du pays sont obligés de prendre les armes et de marcher contre ses ennemis, de sorte qu'il peut mettre en campagne autant d'hommes qu'il a de sujets. Il les regarde du reste et les traite comme de simples esclaves, comme des serfs, dont il use sans ménagement pour son service et sa sécurité; quant à eux ils sont parfaitement satisfaits de leur sort.

Les Hollandais n'ont vu nulle part de forts ni de fortifications, mais ils ont vu une fois l'armée réunie autour du roi; il y avait de 3 à 4000 hommes, la plupart armés d'un mousquet qu'ils maniaient avec adresse. Le pouvoir de Romeny [Ramena] sur ses sujets est si absolu que non seulement il se considère comme le maître de leurs biens et de leurs propriétés, mais que parfois, quand l'idée lui en vient, il s'en empare.

Il fait rarement la guerre à ses voisins; d'ordinaire, il passe son temps au milieu de ses épouses et de ses concubines. Il avait cependant, peu avant la venue des Hollandais, fait campagne contre le roi du Sud-Est de Madagascar [!], qui habite auprès de Fort-Dauphin, qu'ont jadis fondé les Français et qu'ils ont ensuite abandonné. Cette guerre eut, croyons-nous, pour origine, comme toutes celles qui se font à Madagascar, la cupidité naturelle à tous les Malgaches et leur désir de s'emparer de terres et surtout d'esclaves, car ils emploient à leur service comme esclaves tous les individus qu'ils arrivent à faire prisonniers. Le roi n'a aucune sympathie pour les Européens et ne leur donne l'hospitalité que s'il croit y trouver son intérêt et en retirer des avantages.

On ne saurait imaginer quelque chose de plus grotesque, de plus bête que leur manière d'administrer la justice. Le roi est le juge suprême et, d'après ce que les Hollandais ont observé, il n'a pas de conseillers; les grands du pays peuvent cependant

quelquefois placer un mot : en réalité, c'est celui qui possède le plus d'amis auprès du roi qui gagne toujours son procès, sa cause fût-elle tout à fait mauvaise.

Lorsque le roi juge une affaire criminelle et que, faute de preuves suffisantes, elle lui semble obscure, il se recueille pendant un moment, ayant l'air de réfléchir, mais, en réalité, écoutant, dans le but d'augmenter sa popularité, les réflexions auxquelles se livre son entourage; après quoi, affectant l'air d'un sage, il condamne celui qui a le moins de partisans parmi les assistants, sa cause fût-elle la plus juste du monde.

Pour prouver son innocence, l'inculpé doit alors se résoudre, bon gré mal gré, à boire un certain poison qu'ils préparent dans ce but et qui ne doit lui faire aucun mal, s'il n'est pas coupable. Il y en a peu qui survivent à l'ingestion de ce poison. Les propriétés de tout individu qui a trouvé la mort dans cette épreuve sont alors confisquées au profit du roi, qui prend en outre comme esclaves les membres de sa famille et les emploie au service de sa maison et de ses terres. Ces « jugements de Dieu » constituent, dit-on, une source importante des revenus du roi. Quelque évidente que soit la tromperie dans ces ordalies, ce peuple stupide est assez aveugle pour les considérer comme infaillibles; ils y ont même une foi si grande qu'on a vu des familles entières, qui étaient accusées de crimes imaginaires, s'offrir à boire ce breuvage empoisonné pour prouver leur innocence. Pendant leur séjour à Madagascar, les Hollandais ont été témoins d'une épreuve de ce genre.

Tous les Souklaves [Sakalava] sont d'un naturel essentiellement méchant; ils sont menteurs, fourbes, voleurs, ils n'ont pas le moindre sentiment d'honneur ni la moindre loyauté, dès qu'ils voient l'occasion de faire un petit bénéfice. Comme nous en avons fait l'expérience à nos dépens, ce peuple se compose

en majeure partie, sans excepter le roi et les princes, des plus habiles voleurs, des mendiants les plus effrontés, des plus roués menteurs et des coquins les plus fieffés qui se puissent rencontrer dans n'importe quel pays sur toute la surface de la terre.

Comme la plupart des peuples d'Orient, ils sont lâches ; vils et humbles devant leurs supérieurs et même devant leurs égaux, ils se comportent, en revanche, avec une tyrannie et une barbarie extrêmes vis-à-vis de leurs inférieurs ou des gens incapables de leur résister.

Entre eux, ils sont peu enclins à se battre ou à se dire des injures ; certes, ils sont bruyants dans leurs relations ordinaires et ils ne se font pas faute de se quereller, mais ils s'injurient rarement et, plus rarement encore, ils se donnent des coups.

Ils avaient autrefois, comme armes, des sagaies ou lances et des arcs et des flèches [1], mais, depuis que les Européens viennent dans cette île et que les Anglais et d'autres y ont acheté pour leurs colonies des esclaves en échange de mousquets, de poudre et de plomb, — il n'y a pas longtemps que les indigènes ont reçu de cette manière 1 000 mousquets, — ils sont bien approvisionnés en armes à feu ; aussi leurs guerres sont-elles devenues beaucoup plus meurtrières, car ils les manient fort bien et tirent avec autant d'adresse que n'importe quel Européen, comme l'ont constaté les Hollandais, qui en furent d'autant plus étonnés qu'ils savaient qu'il n'y avait pas encore un siècle qu'ils en avaient une telle peur qu'un seul homme armé d'un mousquet suffisait à mettre en fuite toute une troupe de ces sauvages : c'est ce que racontent les premiers navigateurs hollandais qui sont allés aux Indes.

La religion des Malgaches, si l'on peut se servir à leur égard de ce mot, n'est pas la même pour tous ; les Hollandais ont en effet observé qu'il y a parmi eux trois sortes d'idolâtres.

Les uns, au nombre desquels sont le roi et ses familiers, adorent le diable, à la manière des Chinois, et lui rendent toutes sortes d'honneurs afin de se concilier sa bienveillance et de l'empêcher de leur faire du mal; ils ont la foi la plus absolue dans la sorcellerie, qu'ils redoutent énormément. Pour être à l'abri de la colère du diable, ils lui offrent les prémices de leurs récoltes, tels que mil, pisang [bananes], maïs, etc., qu'ils fixent à des bâtons au-dessus de leurs maisons ou qu'ils attachent aux arbres; en traversant les villages, on voit nombre de ces offrandes. Ils ont aussi la coutume de consulter, dans les affaires embarrassantes, les mânes de leurs morts, auxquels, longtemps encore après leur décès, ils portent des vivres sur leurs tombes. Le roi de Sadian [Rafinenta], lorsque les Hollandais vinrent lui faire visite, procéda à une de ces consultations de la manière suivante : aussitôt leur arrivée, leurs cadeaux furent portés dans l'enceinte royale ou Mandoe [Andonaka] et déposés le long d'une rangée de pieux à laquelle étaient suspendus divers objets en ivoire, tels que dents de vache marine [de crocodiles] remplis d'une poudre quelconque arrosée d'huile odorante, dents qu'ils vénèrent à l'égal de Dieu [Oly]; ils croient que l'esprit du roi défunt vient chaque jour se promener devant cette palissade. Quand les cadeaux furent déposés en ce lieu, ils invoquèrent l'esprit, lui demandant si ces objets étaient purs de tout maléfice, s'ils n'étaient souillés par aucun sortilège, si, en un mot, ils n'étaient point empoisonnés, et si ces étrangers étaient de braves gens avec qui le roi pouvait entrer en relations sans crainte ou si, au contraire, ils nourrissaient contre lui quelque dessein pervers? Pour en imposer à ce troupeau d'imbéciles, semblables à des animaux dénués de raison, un vieux sorcier tout cassé, payé à cet effet par le roi, répondit d'une voix sourde et caverneuse que le cadeau était pur et sans souillure et

que les blancs étaient de braves et honnêtes gens, avec lesquels on pouvait causer et trafiquer sans crainte.

La seconde religion est un mélange de christianisme et d'islamisme, où le premier rang est donné à Mahomet; elle est pratiquée par les habitants des montagnes et dans le Nord.

Enfin ceux qui n'ont aucun de ces deux cultes vivent comme des bêtes, sans avoir à proprement parler de religion; néanmoins, ils vénèrent la lune lors de son premier croissant, comme les Hottentots, sans faire néanmoins autant de vacarme que ceux-ci en dansant et en sautant.

Quoique les habitants de Madagascar se divisent ainsi en trois catégories au point de vue de la religion, tous néanmoins pratiquent la circoncision et ils sont tous d'accord que dans chaque semaine il y a un certain nombre de jours, le mardi, le vendredi et le samedi, qui sont néfastes et pendant lesquels le diable et ses sorciers gouvernent le monde. Ces jours-là, il n'est pas permis de se visiter les uns les autres ni de venir chez le roi ou de se présenter devant lui; ils sont même tellement persuadés que ces jours sont maudits qu'ils regardent comme enfants ensorcelés, comme enfants du diable, tous ceux qui naissent l'un de ces trois jours et qu'ils font périr, le plus souvent, d'une façon lamentable.

Ils n'ont ni églises, ni temples, ni chapelles, et il n'y a ni prêtres, ni revenus pour l'entretien d'un clergé. Les marins du « Barneveld » n'ont remarqué chez ces peuples aucune espèce de culte ou de cérémonies religieuses; aussi n'ont-ils pas pensé devoir parler de christianisme avec les indigènes, qui ont du reste la plus grande indifférence aussi bien pour leur propre religion que pour celle des autres peuples.

En allant chez le roi, ils virent cependant, pendant une halte, les Malgaches qui les accompagnaient faire des ablutions dans

une petite rivière, où, après être entrés, ils restèrent d'abord immobiles en remuant les lèvres, puis se lavèrent le corps : c'est la seule cérémonie qu'ils ont remarquée.

Peut être en exécutent-ils aussi en abattant le bétail; c'est du moins ce qui a semblé aux nôtres. Voici quels sont leurs usages en cette circonstance : lorsqu'ils ont abattu un bœuf d'un coup de mousquet ou d'un coup de sagaie, ils lui tranchent de suite la tête, sans prendre de précautions particulières, puis aussitôt, avant de rien toucher, ils coupent le pied droit de derrière et environ la moitié de la queue [c'est la part du chef], et alors seulement ils procèdent au partage du bœuf.

Ayant ainsi décrit tout ce que nous avons pu apprendre de la religion et des cérémonies de ces sauvages Souklaves [Sakalaves], nous passerons à leurs coutumes funéraires, puis nous parlerons ensuite du mariage.

Nous nous occuperons tout d'abord des maladies communes à Madagascar, puisqu'elles précèdent d'ordinaire la mort, et nous décrirons la manière étrange dont ils les traitent. Lorsqu'un Souklave [Sakalave] tombe malade, il est veillé presque nuit et jour par des femmes et par des enfants, dont l'unique besogne est de chanter sans discontinuer des airs mélancoliques sur un ton lugubre. Puis, accompagné de ces personnes qui ne cessent de chanter, il est porté à la place où sera creusé son tombeau et on lui montre l'endroit où il sera enterré dans le cas où il viendrait à mourir. On le ramène ensuite dans sa maison où d'autres femmes et d'autres enfants, relayant les premiers, continuent leurs chants lugubres et leurs gestes bizarres jusqu'à ce que le malade recouvre la santé ou meure.

Les Hollandais ont assisté à cette cérémonie qui fut accomplie sous leurs yeux à l'occasion de la maladie d'un des enfants du roi; ils leur en demandèrent la raison. Il leur fut répondu que ces

chants avaient pour but d'empêcher le diable et les méchants sorciers de jeter un sort sur le malade et de détourner le mal qu'ils pourraient être tentés de lui faire, et que, s'ils lui montraient son tombeau, c'était pour qu'il se rendît compte s'il lui convenait et pour lui permettre de dire s'il était, oui ou non, à son goût.

Quand le malade est mort, les amis du défunt creusent dans une grosse bille de bois dur une sorte d'auge qu'ils aspergent de sang de bœuf avant d'y mettre le cadavre; ils aspergent également de sang le chemin que doit suivre le cortège entre la maison et son tombeau. Une fois le corps transporté au cimetière, chaque assistant dépose une pierre sur lui : on en met autant qu'il en faut pour le recouvrir complètement; puis on élève un mur tout autour du tombeau, qui a la forme d'un parallélipipède. Après quoi, ils s'en vont tous abattre un nombre plus ou moins grand de bœufs, suivant que le défunt était plus ou moins riche et plus ou moins considéré. Leur but est d'apaiser l'esprit du défunt et de le bien approvisionner en vivres; les têtes de ces bœufs avec leurs cornes sont rangées autour du tombeau, comme nous l'avons vu à celui du père du roi.

Lorsqu'un de ses sujets meurt sans laisser de bétail et sans avoir les moyens d'en acheter, le roi en fournit et fait accomplir la cérémonie, car elle est indispensable; mais la veuve et les enfants deviennent ses esclaves et doivent le servir comme tels; ils sont nourris.

Pendant leur séjour sur la côte Ouest de Madagascar, les marins du « Barneveld » n'ont pas eu l'occasion de voir célébrer de mariages; ils ont toutefois recueilli à ce sujet les renseignements suivants : dès que quelqu'un veut prendre femme et est en mesure de l'entretenir, il se met à la recherche d'une compagne qui soit d'un rang égal au sien, et, quand son choix est fait, il va la prendre chez ses parents, qui ne lui permettent pas

d'emporter de leur maison autre chose qu'une natte pour dormir, natte que sa future a tissée elle-même, et une espèce d'éponge ou torchon, pour laver et nettoyer. C'est toute la dot que ces demoiselles noires apportent à leurs époux. On voit qu'à Madagascar les parents n'ont pas besoin de se donner autant de peine et de soucis qu'en Europe pour constituer une dot à leurs enfants.

Voyons maintenant de quoi se compose le mobilier des Souklaves [Sakalaves]. Leurs maisons sont, pour la plupart, semblables à celles des Javanais et des Malais, même le « Pagger » ou résidence du roi qui s'en rapproche aussi beaucoup; elles n'ont pour ainsi dire pas de mobilier, qui ne consiste d'ordinaire en effet qu'en une natte et un petit coussin pour dormir et un vase pour cuire le manger; il n'y a rien d'autre pendu à la muraille.

Les hommes du peuple ont pour tout vêtement un petit lambeau d'étoffe fait avec les fibres d'écorce d'un certain arbre qui leur couvre les parties honteuses; ils possèdent l'art d'ouvrer et d'apprêter cette écorce pour pouvoir la tisser. Les gens plus fortunés et d'un rang supérieur portent un vêtement [un lamba] de couleur brune, qui est orné à sa partie supérieure de perles de verre de tout genre et de toute couleur et est effilé, à son bord inférieur, en franges. Ce ne sont pas eux qui fabriquent ces vêtements; ils leur sont vendus par une peuplade qui habite les montagnes de l'intérieur [les Arindrano (Betsileo)]. Ils portent sur la tête une espèce de bonnet ou de calotte tressée en jonc.

Le roi porte aussi un bonnet ou « mitre » de ce genre, qu'orne de chaque côté un joli « falbala » : le roi seul peut orner son chef de ce « falbala »[1]. Mais lorsqu'il reçoit des étrangers,

1. Il ne semble pas douteux que cette description de la « mitre » du roi sakalava est prise dans Houtman qui l'a vue sur la tête du roi de la baie d'Antongil (voir *Ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 202 *bis*).

comme les marins du « Barneveld », il a la tête couverte d'une couronne[1] d'un joli travail, ornée d'agates de diverses couleurs, et d'une masse de pendeloques en paillettes d'argent. Il a également au bras un bracelet d'argent ou d'or.

Les femmes, quoique leurs vêtements et leurs caracos soient faits en étoffe très ordinaire et que les bagues que quelques-unes portent aux doigts soient en toc, savent cependant très bien se parer.

Leur nourriture principale et la plus abondante est la viande de bœuf ou de chèvre. Dès que la bête est abattue et que la cérémonie que nous avons décrite plus haut a été accomplie, ils flambent la peau avec le poil ; puis les grands et les personnages importants choisissent le morceau qui leur convient le plus ou qu'ils trouvent le meilleur ; ils font ensuite distribuer le reste entre les gens du peuple. En agissant de la sorte, ils font preuve d'une charité fort louable ; il serait à désirer que leur exemple fût suivi chez les peuples civilisés, auxquels ils se montrent supérieurs sous ce rapport. La viande une fois distribuée, on la fait griller ou rôtir sur des charbons ardents ou on la fixe à une broche en bois qu'on plante devant le feu ; il est rare qu'ils attendent que la viande soit tout à fait cuite ; ils la dévorent d'ordinaire à moitié crue, et parfois le sang, encore tiède, leur découle de la bouche ; ils la mangent telle quelle, sans sel, sans graisse, sans riz ni pain.

Ces sauvages affamés ne laissent du reste rien perdre, recueillant très soigneusement même le sang, qu'ils avalent comme une friandise, après l'avoir fait bouillir jusqu'à ce qu'il soit coagulé.

Ils ont un goût non moins étrange et grossier pour les œufs

1. Nous ne sachions pas qu'aucun roi Sakalava ait eu une calotte analogue.

couvés, ayant à l'intérieur un poussin, dont ils sont grands amateurs et qu'ils regardent comme les meilleurs et comme constituant un mets des plus délicats; de ces œufs-là, ils ne font qu'une bouchée. Lorsque les marins du « Barneveld » vinrent pour la première fois chez le roi, on leur offrit, avec beaucoup de cérémonies, ce plat soi-disant succulent; ils l'acceptèrent comme s'il leur agréait, parce qu'ils ne voulaient pas en refusant avoir l'air de mépriser un présent auquel ces gens-là semblaient attacher un aussi grand prix, mais ensuite ils les donnèrent à leurs porteurs, qui, eux, ne se firent pas prier pour les manger.

De ce qui précède, on peut conclure que ces Souklaves [Sakalaves] sont, au point de vue de la nourriture, des gens malpropres, grossiers et répugnants.

Leur boisson ordinaire est l'eau. Quand ils veulent par hasard se donner un bon moment et répandre la joie autour d'eux, ils fabriquent une boisson avec du miel, des tamarins et de l'eau dont ils font un mélange que, dans leur langue, ils appellent « Toog » [Toaka], et qui est pour eux comme le vin pour nous. Le roi offrit de huit à dix « mingles » [une dizaine de litres] de cette boisson aux Hollandais, qui lui trouvèrent un goût si étrange et si peu agréable que, dès qu'ils furent rentrés chez eux, ils la distribuèrent aux indigènes.

Les Souklaves [Sakalave] ont en général une bonne constitution et sont d'un tempérament fort et robuste. Les habitants de la région côtière ont tous le nez aplati, tandis que dans l'intérieur de l'île ils l'ont proéminent. En ce qui concerne la chevelure, on constate des différences d'individu à individu, aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes; il y en a qui ont les cheveux courts et laineux, d'autres les ont longs; ces derniers ont le teint au moins d'un tiers plus clair que les premiers et

ressemblent beaucoup aux habitants des montagnes du centre de l'île; nous avons vu à la cour du roi Romeny [Ramena] trois de ces habitants du centre venus en ambassade.

Les femmes de ce pays sont en général beaucoup plus aimables et plus avenantes que les hommes, qui sont farouches et rébarbatifs; elles montrent une grande inclination pour les blancs avec lesquels elles semblent se plaire beaucoup; elles en ont donné des preuves évidentes à plusieurs des nôtres.

Tous les indigènes, hommes comme femmes, ne respectent guère les liens du mariage; les époux ne se gardent pas une fidélité à toute épreuve. Le roi et ses princes donnent du reste sous ce rapport l'exemple à leurs sujets, s'étant arrogé le privilège et le droit d'obliger, quand ils le désirent, toutes les femmes à être à leur disposition. Les Souklaves [Sakalava] prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir et en nourrir.

Les enfants sont élevés sans direction, à la sauvage, pour ainsi dire. Ils n'apprennent ni à lire, ni à écrire, ni à calculer, de sorte qu'ils ne connaissent point comme nos enfants tout le fâcheux et ennuyeux fatras des livres d'école.

Tous les individus dont le roi s'empare dans la guerre ou de toute autre manière, de quelque peuplade et de quelque race qu'ils soient, sont réduits à l'esclavage. Les marins du « Barneveld » ont vu à Madagascar, à leur grand déplaisir, un Irlandais, qui avait été fait prisonnier dans la guerre avec le roi du pays du fort St. Dauphin [Fort-Dauphin] dont l'armée fut battue, esclave d'un de ces marouffles aux cheveux crépus. Les Hollandais, par sentiment de charité, essayèrent de le racheter pour l'arracher à sa triste situation, mais, dès que ces bourreaux s'aperçurent que les Hollandais avaient parlé avec lui, ils l'éloignèrent et on ne le revit plus.

A la mort du roi, c'est l'aîné de ses fils qui devrait lui succéder, mais cette règle n'est pas toujours appliquée et la succession revient d'ordinaire à celui des princes que le roi a eu de la femme ou de la concubine qu'il aimait le plus; il arrive aussi quelquefois que celui qui a le plus d'intelligence et d'esprit politique est désigné par le père pour lui succéder. Ainsi, le roi actuellement régnant a fait au prince Remenette [Ramanetra], qui a cependant des frères plus âgés que lui, la faveur de le proclamer son successeur.

Les Souklaves [Sakalava], comme tous les autres Malgaches du reste, ne font guère d'autre commerce que celui des esclaves; ils se les procurent surtout en faisant la guerre à leurs voisins, et ils les troquent contre les marchandises que des navires leur apportent de temps à autre. Lorsqu'ils se trouvent à court d'esclaves et qu'ils sont entraînés par leur rapacité insatiable, ils n'hésitent pas à troquer contre les objets qu'ils convoitent leurs femmes, leurs enfants ou leurs proches parents, pourvu qu'ils puissent les enlever adroitement et les vendre en cachette.

Les marchandises qui leur sont apportées de divers pays, notamment de l'Inde, pour leur acheter des esclaves et qui servent surtout à leur habillement, se composent de toiles, de soieries et d'autres tissus venant de Surate à bord d'un boutre arabe qui fait ce voyage à peu près tous les deux ans, et qui, en échange de ces marchandises, prend des esclaves et du riz, qu'il va revendre aux Portugais de la côte d'Afrique contre des tissus ou d'autres articles, ou bien qu'il transporte à Ansuany [Anjouan] ou à une autre des îles Majotze [Mayotte].

Lorsque les Arabes ne viennent pas de l'Inde à Madagascar à l'époque habituelle, ceux des îles Majotze [Mayotte] ou Comorze [Comore] leur apportent sur de petits boutres de la grandeur d'un brigantin.

Il n'est pas possible d'indiquer avec quelque certitude le prix des toiles mentionnées ci-dessus, mais il est hors de doute que, tant à l'aller qu'au retour, elles donnent aux Arabes des bénéfices très élevés. D'autre part, on peut se rendre compte, puisque le navire ne fait le voyage que tous les deux ans, que les Malgaches n'ont pas besoin d'une bien grande quantité de ces marchandises.

Dans le cas où nos compatriotes seraient disposés à aller acheter des esclaves adultes à Madagascar, le troc pourrait s'opérer facilement avec des mousquetons de Liège, des mousquets, des pistolets, de la poudre, des balles et d'autres objets de ce genre; on pourrait de cette façon se procurer chaque année quelques centaines d'esclaves; car ces populations sont très avides d'armes à feu, de poudre, ainsi que de certaines verroteries, de corail, de miroirs, de couteaux, de ciseaux et d'autres bimbeloteries de Nuremberg. On peut aussi leur vendre de l'eau-de-vie ordinaire ou même additionnée d'eau, ainsi que toutes sortes de liqueurs fortes, car ils en sont très amateurs; leur passion pour ces boissons est telle qu'on les entend continuellement prononcer le mot « Schaff »[1], qui est le terme sous lequel ils désignent dans leur langue l'eau-de-vie et les liqueurs fortes.

Tels sont les renseignements que nous pouvons donner sur la religion, le gouvernement, les mœurs et le commerce des Souklaves [Sakalaves]. Nous allons maintenant parler de leurs principales occupations, de leurs métiers et de leur navigation.

Ils ont en somme très peu de métiers, ne s'adonnant qu'à ceux qui leur sont de toute première nécessité. Pendant leur

1. Probablement *Sakafo*, mot qui ne veut pas dire liqueur forte, mais simplement repas, manger.

séjour, les Hollandais n'y ont vu que des forgerons fabriquant des sagaies, des tisserands et des maçons. A vrai dire, il n'existe point chez eux d'industrie. Ils sont assez experts dans la navigation, pour laquelle ils emploient des pirogues de diverses grandeurs qui sont creusées dans un arbre; les plus grandes et les plus fortes ont de 30 à 40 pieds [soit de 8 à 11 mètres] de long et de 8 à 9 pieds [soit de 2 m. 25 à 2 m. 50] de large; ce sont celles-là qui leur servent de vaisseaux de guerre pour faire leurs campagnes dans les pays voisins. Quelques-unes peuvent porter de 40 à 50 hommes. Ils ont aussi des canots plus petits et de petites barques de pêcheurs; mais en somme le nombre d'embarcations y est restreint.

Quittons maintenant la cour et les sujets nègres du farouche et irascible Rameny [Ramena] et allons dans la campagne, qui est belle et agréable, et arrêtons-nous à contempler les produits de leur agriculture, ainsi que les plantes et les fruits que donne naturellement ce délicieux climat; mais avant tout il convient de dire que c'est pitié que, dans un paysage aussi exquis, dans une contrée qui est propre à toutes les productions et qui, bien cultivée, donnerait en abondance toutes sortes de céréales, vivent dans l'oisiveté et la sauvagerie de semblables brutes, et que ces lieux enchanteurs ne soient pas tombés en partage à une nation plus civilisée.

On trouve près de Sadian Bon Porte [Rafinenta], comme dans la plupart des pays situés entre les tropiques ou dans leur voisinage, des fruits universellement connus, tels que pisang [bananes], pamplemousses, citrons, limons, limons d'eau, oranges, tamarins, etc. Les produits des champs sont les céréales, telles que le riz, les fèves, la canne à sucre et le tabac.

Afin que les habitants puissent se mettre à l'abri des rayons brûlants du soleil des tropiques, le sage et prévoyant créateur

a couvert cette île de grands arbres et de belles forêts bien aérées et ombragées, formées d'essences diverses. Voici la description de quelques-uns des principaux arbres que nous y avons rencontrés en traversant ces forêts et qui ont fixé notre attention : l'espèce la plus remarquable, qui est d'une grosseur et d'une hauteur considérables, puisque son tronc qui s'élève tout droit ne mesure pas moins de 150 pieds et que son diamètre atteint de 30 à 40 pieds, est d'un bois tendre et mou, et se prête à la fabrication des pirogues; mais, par suite de la porosité du bois, ces pirogues n'offrent pas de résistance et sont hors de service au bout de peu de temps.

Une autre espèce, qui, au point de vue de son développement et de sa forme, a une certaine ressemblance avec l'aune de Hollande, sert d'ordinaire comme bois de charpente[1], usage auquel il se prête parfaitement, étant donné qu'à Madagascar on ne construit que des maisons légères. Mais il n'est pas propre à la construction d'édifices solides ou de grands bateaux; il est d'une couleur grisâtre et a l'odeur forte et aromatique du carvi; ses fruits ont presque la forme d'un noyau de prune et leur arome est si parfumé qu'il ne le cède en rien à la meilleure cannelle.

En outre de ces deux essences, il y a dans les forêts beaucoup d'autres arbres connus, tels que le dattier, le palmiste, le tamarinier, le laurier sauvage, etc., ainsi que beaucoup de plantes très utiles pour la médecine et aptes à des usages divers et nombre d'autres productions, de magnifiques aloès, des cardamones, d'excellent miel sauvage et une certaine espèce de laurier, du curcuma, du safran, des nénuphars, du « landie » [landy ou soie malgache], du sang de dragon, un certain arbre dont les feuilles ont une vertu purgative extraordinaire et dont les indigènes se servent pour guérir les maladies vénériennes contre lesquelles elles sont un remède très efficace.

Les deux premières espèces d'arbres que nous avons mentionnées seraient excellentes pour faire du charbon, et il n'y a pas de doute non plus qu'on pourrait obtenir des fibres excellentes pour faire des cordages de celles dont les indigènes tirent le fil avec lequel ils tissent leurs vêtements et qui sont en abondance dans ce pays.

La région occidentale de Madagascar n'est ni montagneuse, ni rocheuse ; le sol y est argileux et sablonneux et les collines ne sont ni très hautes, ni escarpées, et elles sont, pour la plupart, couvertes de bois et même d'épaisses forêts; entre ces parties boisées, il y a, çà et là, les plus belles plaines du monde, plaines qui sont propres à la culture des céréales et d'autres plantes; il semble que toutes les semences qu'on jette sur cette terre germent et croissent, à l'exception toutefois de nos arbres fruitiers qui ne peuvent pas supporter une aussi forte chaleur; le soleil brûlant qui pèse sur ce pays leur est en effet nuisible. Il y a de vastes paturages couverts d'herbes tendres et odoriférantes, qui sont fort attrayants et qu'arrosent de leurs eaux limpides de nombreux ruisseaux; la bonté de ces herbages se manifeste dans le bétail, la plupart des bœufs atteignant le poids de 600 à 1 000 livres; nous en reparlerons plus loin en traitant de l'élevage à Madagascar.

La façon de labourer et de herser des Souklaves [Sakalaves] est étrange; ils utilisent leurs bœufs pour ce travail. Une fois le grain récolté, ils brûlent sur place les chaumes, puis ils attendent que la pluie tombe et ameublisse le sol; ils font alors piétiner le champ par deux ou trois couples de bœufs qui, enfonçant dans la boue presque jusqu'au ventre, pétrissent avec leurs pieds la terre et la cendre : c'est leur manière de labourer. Après quoi, ils jettent sur la terre la semence que les bœufs y font entrer avec leurs pieds, ce qui est leur manière de herser.

Lorsque leur riz ou toute autre plante vivrière a atteint sa maturité, ils en font la récolte avec l'aide de leur famille, sans excepter les enfants qui peuvent à peine marcher. Comme cette époque est une de celles qui se fixe le mieux dans leur mémoire, elle leur sert à calculer leur âge et celui de leurs enfants; lorsqu'on leur demande l'âge qu'ils ont, ils cherchent dans leur mémoire et répondent : je me souviens de tant de récoltes ou de tant de semailles de riz et, comme ces deux opérations n'ont lieu qu'une fois par an, ils peuvent à une ou deux près évaluer le nombre d'années qu'ils ont vécu.

Quoi qu'ils ne soient pas capables dans leur langue de compter au delà de dix[1], ils indiquent néanmoins d'une manière exacte, à l'aide de leurs mains et de leurs doigts, un chiffre plus élevé. Par exemple, quelqu'un, prié d'indiquer les 53 années ou récoltes dont il a mémoire, étendra cinq doigts et dira : je me souviens d'autant de fois 10 années, plus 3.

Ils n'ont pas pour la culture d'outils, tels que charrues, herses, pelles ou bèches, ce qui montre bien quelle est la paresse et l'indolence de cette race fainéante; tout bon chrétien ne peut s'empêcher de déplorer que ce beau et luxuriant pays, que la nature a doté de tant de richesses merveilleuses et dont une nation intelligente et laborieuse tirerait tous les avantages imaginables et désirables, soit occupé par un peuple impie, paresseux et ayant tous les vices, qui a sous la main en abondance, sans prendre aucune peine, tout ce qui est nécessaire à son entretien.

Quels magnifiques résultats n'obtiendrait-on pas en installant une colonie à Madagascar ! beaucoup de pauvres ménages, ruinés en Europe par la terrible maladie qui a sévi sur le bétail,

1. C'est une grosse erreur!

pourraient réparer leurs pertes et s'y refaire une situation avec peu de travail et peu de peine.

En ce qui regarde l'élevage du bétail chez les Souklaves [Sakalaves], on est obligé de reconnaître qu'ils n'ont pas leurs pareils et qu'on ne trouverait pas mieux ailleurs. Parlons d'abord des bœufs, dont la viande forme leur principale nourriture et qu'ils mangent sans riz, sans pain, sans mil. Un bœuf ordinaire pèse de 7 à 800 livres, quelquefois même 1 000; la plupart ont au commencement du dos une bosse pesant de 40 à 50 livres. Leur chair est entrecoupée de filets de graisse, et elle a un goût délicat et agréable, qui est sûrement dû aux incomparables pâturages dont nous avons parlé plus haut et où, dans la saison des pluies, l'herbe, qui est tendre et parfumée, atteint souvent la moitié de la hauteur d'un homme et même plus; le bétail y disparaît presque complètement.

Les vaches donnent une assez grande quantité de lait qu'ils emploient en majeure partie pour engraisser les femmes et les rendre dodues et potelées. Ils ne l'utilisent pas pour faire du beurre ou du fromage, pour lesquels, du reste, ils éprouvent du dégoût, malgré leurs habitudes de saleté et de paresse. Lorsque les Hollandais voulurent leur en faire goûter, ils mirent le nez dessus et, après avoir flairé, dirent qu'il puait horriblement.

On trouve aussi sur la côte Ouest de Madagascar un grand nombre de belles chèvres et de moutons qui, comme le gros bétail, sont excellents à manger.

Autant que nous le sachions, il n'y a ni chevaux, ni ânes, qui seraient pourtant fort utiles et dont ces populations tireraient un bon service, car les indigènes portent eux-mêmes, au prix de grandes fatigues et en quantités limitées, les marchandises qu'il s'agit de transporter d'un endroit à un autre : la cause en est tout d'abord aux chemins en forêt qui sont fort étroits,

mais qu'on pourrait facilement élargir en abattant quelques arbres çà et là, et puis à l'absence de voitures et de bêtes de somme, chevaux ou ânes. S'ils en avaient, les indigènes de cette île, qui sont si paresseux, ne se feraient pas faute de les employer à tous les travaux.

Il n'est pas douteux cependant qu'avec les excellents pâturages qu'on a à Madagascar on pourrait y en importer et assurer leur reproduction. Les Espagnols et les Portugais l'ont fait avec succès dans des pays plus stériles et plus arides ; car il n'y a pas lieu de supposer que ce pays ait quelque propriété funeste ou une « antipathie » cachée pour ces animaux et soit contraire à leur propagation.

Il y a des porcs, tant sauvages que domestiques, mais ils sont en petit nombre et ils ne se propagent pas beaucoup. Les forêts ne renferment pas de grands carnassiers capables d'attaquer l'homme ou les animaux ; les indigènes racontent qu'il y existe des rhinocéros, mais ils n'en ont pas vu et n'ont jamais pu fournir la moindre preuve de leur présence dans l'île. Il y a deux espèces de singes, des blancs et des gris [*Propithecus Verreauxii* et *Lemur catta*] qui, les uns et les autres, ont le museau pointu du renard et une longue queue recourbée.

Madagascar possède une foule d'oiseaux sauvages et de volailles, tels que poules, dindes, tourterelles, faisans, perdrix, perroquets, oies, bécasses, etc.

La mer et les rivières abondent en poissons excellents et elles fourniraient aux gourmets deux espèces de crabes et d'écrevisses.

En somme, d'après ce qui vient d'être dit des cultures et de l'élevage des Souklaves [Sakalaves], on verra que les vivres, notamment la viande de bœuf, se trouvent en grande abondance dans leur pays. C'est ce qui ressort du reste des achats de bœufs

faits par les marins du « Barneveld ». Ces bêtes, comptées l'une dans l'autre à 500 livres, n'ont pas coûté plus de 4 « dutes » 1/5 [soit 5 centimes 1/2] la livre, en évaluant le prix d'un mousquet à 6 florins 1/2 [soit 13 fr. 65 c.].

Comme il n'y a ni roches, ni coquillages le long de la côte dans le pays des Sakalaves, il n'y a pas moyen d'y faire de la chaux; en une heure de marche sur la plage, nous avons ramassé à peine une poignée de coquillages; en revanche, la terre qui y est argileuse permettrait l'établissement de briqueteries, et les indigènes pourraient en retirer de grands avantages si leur indolence ne les empêchait de l'utiliser comme beaucoup d'autres choses du reste. Je ne crois pas que le pays renferme, pour la fabrication de la poudre, d'autre matière que le bois dont nous avons parlé plus haut et d'où l'on peut tirer du charbon. Les Hollandais n'ont rien vu d'analogue à la poix ou au goudron, ils ont cependant découvert une sorte de gomme que secrétaient certains arbres.

Dans toute l'île, dont l'étendue est cependant plus grande que toutes celles connues jusqu'à ce jour, il n'y a point de forteresses, ni aucun ouvrage de défense, soit à l'usage des indigènes, soit à l'usage des Européens. Ceux-ci ont bien construit jadis des forts qu'ils ont fait occuper par des soldats dans le but de prendre pied dans le pays et d'y fonder une colonie, mais les indigènes n'ont pas eu de repos qu'ils ne les aient chassés.

Les Portugais qui ont découvert cette île sous la conduite de Laurens d'Almeyda et qui lui ont donné le nom d'île de Saint-Laurent, soit à cause de leur chef, soit parce qu'ils l'aperçurent le jour de la Saint-Laurent, ont les premiers bâti sur une montagne escarpée, près d'un endroit appelé Vohitsmassin [Vohimasina] ou la Montagne heureuse, une forteresse entourée de maisons et de jardins pleins de fruits et de légumes pour ravitailler leurs

flottes qui abordaient constamment à cette île, mais les indigènes de cette région finirent par surprendre le fort dont ils massacrèrent la garnison.

Plus tard, le roi Louis XIII donna cette île en propriété au cardinal de Richelieu et au maréchal de la Meilleraye, bien que les Français n'y possédassent pas encore un seul pied carré de terre. Il y vint quelques troupes sous le commandement de Flacourt, qui fonda sur la côte, en 1644, dans le pays d'Anosy un fort appelé Dauphin en même temps qu'une colonie. Ces Français parcoururent la plupart des pays voisins, mais bientôt ils se prirent de querelle avec les indigènes et il s'ensuivit une guerre sanglante, où plus des trois quarts d'entre eux et des Européens venus avec eux, surpris par trahison, furent massacrés, de sorte que les survivants, pour échapper à une mort certaine, s'enfuirent à l'île Maskarenhas [Ile Bourbon].

Non seulement, les indigènes les empêchaient de se livrer à la culture de leurs champs, mais ils les tuaient à coups de flèches, dès qu'ils se risquaient à sortir du fort, où ils étaient pour ainsi dire emprisonnés. Ils les poursuivaient alors à travers champs et bois comme des bêtes fauves, les forçant quelquefois pour leur échapper à grimper sur les arbres, de sorte que ces pauvres gens, d'après le témoignage de Flacourt qui a écrit une Histoire de Madagascar, durent quitter le pays sans avoir jamais pu tuer aucun de ces barbares, qui, tout en ayant juré de garder la paix, la rompaient à tout instant à leur gré.

Les Hollandais, en se rendant aux Indes Orientales, ont parfois atterri à Madagascar ; lors de leur premier voyage dans l'Océan Indien, ils y ont même fait d'étranges rencontres. Dans la suite, il y est venu, de temps à autre, quelques-uns de leurs navires pour acheter des esclaves dans la baie de Maningaar [Mananara (Bombétoke)].

Pour montrer à combien d'accidents et de dangers sont exposés ceux qui viennent trafiquer avec les Malgaches, il suffit de rappeler le cas du traitant Jan Nieuhoff, homme bien connu par ses voyages au long cours. Parti avec le navire « De Pijl » [La Flèche] à la fin de l'année 1671 pour accomplir un second voyage aux Indes et notamment pour faire le trafic à Madagascar, aux îles Majotze [Mayotte (Comores)] et à la côte de Mozambique, il aborda à divers ports de la côte Nord-Ouest de Madagascar, sans trouver nulle part ce qu'il cherchait; remontant davantage vers le Nord, il atterrit, au commencement du mois d'octobre 1672[1], dans la baie d'Antagoa [baie d'Ampasindava], appelée par quelques-uns baie des Assassins. Il descendit à terre avec quelques matelots dans le but de faire du commerce, mais l'embarcation qui l'avait emmené ne revint plus et, après quelques jours d'attente, le capitaine du « Pijl » mit à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance sans s'informer, ainsi que c'eût été son devoir, si Nieuhoff et ses compagnons avaient été massacrés ou s'ils étaient prisonniers et s'il n'était pas possible de les délivrer moyennant une honnête rançon.

La Compagnie des Indes avait si à cœur le sort de ce brave homme qu'au début de l'année 1676, elle envoya du Cap le yacht « Voorhout » [L'Avant-garde] pour s'enquérir de ce qu'il en était advenu. Ayant atterri dans cette baie, le capitaine de ce yacht y acheta quelques esclaves et alla voir le roi qui prit des airs étonnés, prétendant ne rien savoir de cette affaire, de sorte qu'il n'est pas douteux que ce pauvre Nieuhoff a été mis à mort par ces méchants sauvages avec ses compagnons.

Quand notre Compagnie des Indes Orientales possédait encore l'île Maurice, on envoya de cette île à Maçalena Nova [Boina]

1. Le texte porte par erreur « octobre 1622 ».

quelques hommes pour examiner si l'on ne pourrait pas y préparer du bœuf salé pour ses navires venant dans l'Océan Indien; mais ce port, ainsi du reste que les comptoirs établis au village de Fombetokke [Ampombitokana, dans la baie de Bombétoke] et dans la grande baie de Magellane [Mahajamba], ont été abandonnés. A présent, il n'y a dans ce pays comme Européens que les Anglais qui viennent encore faire du commerce dans les parages de la rivière Sadian Bon Porte [Rafinenta] et dont deux de leurs navires ont acheté, il n'y a pas longtemps, un millier d'esclaves.

Dans le cas où la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales voudrait faire le commerce des esclaves à Sadian Bon Porte, [Rafinenta], elle pourrait réussir en y envoyant comme objets de troc certaines toileries, notamment des fichus, des indiennes, des mouchoirs, etc.; selon les dires de Janneman [du chef Soamanana], on pourrait chaque année s'y procurer 800 esclaves et une grande quantité de riz. Au cas où le roi des Sakalaves, suivant son habitude, userait de fraude et ferait des perfidies, il ne serait pas difficile de le mettre à la raison avec 5 ou 600 hommes bien armés et même de le mater complètement. Ses sujets sont si poltrons et si lâches que dix d'entre eux n'oseraient pas attaquer un seul de nos hommes bien armé et résolu. Il est même hors de doute qu'avec trois yachts légers, de cent pieds de long, chacun armé de vingt-quatre pièces de canon et de 150 hommes, on tirerait de ce pays des esclaves, du riz et beaucoup d'autres objets; ces yachts devraient entrer dans le bras de mer et ancrer assez près du rivage pour pouvoir protéger les hommes qui descendraient à terre.

Il est certain que les Anglais ou tout autres marins européens, s'ils avaient été exposés seulement à la moitié des actes d'hostilité et des tracasseries que les Hollandais du « Barneveld »

ont eus à endurer, n'auraient pas hésité à venger leurs concitoyens et à donner une leçon à ces méchants nègres, en leur envoyant quelques bonnes salves de mousquets.

Tels sont, chers lecteurs, les événements qui sont arrivés aux marins du navire « le Barneveld » sur cette côte inhospitalière et les mœurs et coutumes des indigènes Souklaves [Sakalava] qu'ils y ont observées. Nous allons maintenant raconter leur voyage de la Rivière Sadian Bon Porte [Rafinenta], au Cap.

Ils levèrent l'ancre le 21 octobre et perdirent bientôt Madagascar de vue. Ils arrivèrent le 22 novembre devant la Baie de la Table, mais les vents qui soufflaient du Sud-Est les obligèrent à aller relâcher à la Baie de Saldanha [à 24 milles du Cap] où ils atterrirent le 28. Ils en repartirent le 30 janvier 1720, mais ils ne purent entrer dans la Baie de la Table que le 6 février, ayant eu pendant cette traversée 56 morts. Du Cap, ils devaient se rendre à Java (*Tweejaarige Reyze rondom de Wereld, ter nader Ontdekkinge der Onbekende Zuydlanden, met drie Schepen, in het Jaar 1721 ondernomen, door last van de Nederlandsche Westindische Maatschappy. Waar in het wedervaaren en de Rampen op de Reyze verhaald, en de bezeylde en nieuw ondekte Landen en Eylanden, met der zelver Bewoonders, beschreven worden. Nevens de Reyze van het Oostindisch SHIP BARNEVELD, uyt Holland tot aan de Kaap der Goede Hoope, in't jaar 1719, behelzende een Verhaal van de langduurige tegenspoeden en zonderlinge voorvallen op het Eyland Madagascar, by de Woeste Souklaven, met een Naauwkeurige beschryving van de vreemde Gewoontens, Godsdienst en Zeden dier Volkeren,* Te Dordrecht, gedrikt by Joannes van Braam, boekverkooper, 1728, 199 pages petit in-4° [*Voyage de deux ans autour du Monde, en vue de reconnaître en détail les pays inconnus du Sud, entrepris avec trois vaisseaux en l'an 1721, sur l'ordre de la Compagnie*

néerlandaise des Indes Occidentales. Relation des aventures et des malheurs arrivés pendant la traversée et description des contrées et îles qu'on a visitées et découvertes, ainsi que des mœurs de leurs habitants. En outre, Voyage du navire Est-Indien « Barneveld » de Hollande au Cap de Bonne-Espérance en l'an 1719, contenant un récit des longues infortunes et des aventures extraordinaires arrivées dans l'île de Madagascar, chez les sauvages Souklaves [*Sakalaves*], *avec la description des mœurs et coutumes étranges et de la religion de ce peuple. Orné d'une jolie carte et de gravures.* A Dordrecht, imprimé chez Joannes van Braam, libraire, 1728 [1]].

LE PIRATE CONDENT A MADAGASCAR,
AUX COMORES ET A L'ILE BOURBON (1718-1722).

Le pirate anglais Condent [2], après avoir croisé dans l'Atlantique, allant de la côte d'Afrique au Brésil, et y avoir pris plusieurs navires, notamment un qu'il nomma le *Flying Dragon* [3], doubla le Cap de Bonne-Espérance et vint à l'île Sainte-Marie de Madagascar, où il recueillit à son bord quelques matelots de l'équipage d'Halsey et plusieurs traînards.

Il alla ensuite à l'île d'Anjouan [4], où il s'empara [le 17 août

1. Dans les Archives royales de la Haye, il y a sur ce même voyage le manuscrit suivant : *Rapport van den Schipper J. de Koninck en Boeckhouder servaas Geursen op het schip « Barnevelt » wegens de ontmoetingen op hunne fatale reyse 1719-1720 (Madagaskar betreffend).*

2. Ce nom est écrit de diverses manières par les auteurs : Condent, Condom, Congdon, Cogdon, Gourdon.

3. C'est à bord du *Flying Dragon* qu'il quitta en 1718 l'île de la Providence, qui, à cette époque, était le repaire des flibustiers de l'Amérique, et qu'il fit voile pour l'Océan Indien.

4. D'après une lettre du gouverneur de Pondichéry de janvier 1720, avant d'aller à Anjouan, il croisa dans la mer Rouge où il captura un grand boutre arabe qui portait treize lacks de roupies, soit plus de trois millions de francs, et revint en faire le partage à Madagascar.

1720] d'un navire de la Compagnie des Indes, la *Cassandra*, que commandait James Macragh [Mackraw], puis il fit voile pour les Indes où il fit un grand butin.

A son retour, il toucha à Mascarenas [île Bourbon], où il rencontra un vaisseau portugais armé de 70 canons qui transportait en Europe le vice-roi de Goa et qu'il prit; comme il y avait à bord une somme énorme d'argent, il n'accepta pas de rançon et l'emmena à la côte de Zanguebar, où il pilla un fort portugais, qu'il rasa, emmenant avec lui plusieurs des habitants qui le suivirent volontairement. Il retourna alors à l'île Sainte-Marie où il licencia ses gens, après avoir partagé le butin entre eux, et s'établit à terre.

Un certain navire, le *Snow*, étant arrivé de Bristol sur cette rade, les pirates payèrent généreusement le capitaine pour qu'il allât en leur nom implorer le pardon du gouverneur de Mascarenas [île Bourbon], qui consentit à leur accorder sa protection à condition qu'ils détruiraient leurs navires[1]. En conséquence, ils sabordèrent le *Flying Dragon* et Condent alla avec quelques-uns de ses compagnons à Bourbon, où il épousa la belle-sœur du gouverneur. Après y avoir séjourné quelque temps, il partit pour la France et s'établit à Saint-Malo où il est

1. Vers 1721, la Compagnie française des Indes réglementa les relations des habitants de l'île Bourbon avec les pirates de Madagascar, sans les leur interdire complètement : « A l'égard des ordres que vous demandez sur les forbans qui pourraient relâcher à Bourbon, il n'en faut recevoir aucun, sous quelque prétexte que ce soit, ni leur fournir aucun vivre, excepté l'eau et le bois, sous la condition expresse qu'ils ne pourront mettre à terre que deux hommes, auxquels vous ferez une garde sûre, et vous leur ferez payer le bois, que vous ferez porter au bord de la mer, afin qu'ils puissent le charger dans leurs chaloupes; nous vous défendons de leur fournir aucune pirogue ni noirs afin d'éviter les accidents qui pourraient en résulter ». (Lettre du directeur de la Compagnie des Indes au Conseil provincial de Bourbon, Paris, *Archives Coloniales*, *Correspondance de l'Ile Bourbon*, t. III, pp. 167-168.)

devenu un notable commerçant (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 142-143)[1].

LES PIRATES ENGLAND, TAYLOR ET LABUZE A MADAGASCAR (1720-1722)[2].

1° Relation de Ch. Johnson. — Édouard England était un

1. Autre version d'après une note manuscrite d'Eug. de Froberville : Condent, après le partage du butin fait sur la côte orientale d'Afrique, s'établit royalement à Sainte-Marie et profita avec quelques autres pirates de la venue d'un navire de Bristol, le *Cooker*, commandé par Baker, qui s'était jeté étourdiment entre leurs griffes, pour faire passer à Bourbon, moyennant la promesse d'une forte rémunération, une demande d'amnistie que le Conseil provincial leur a accordée par ordonnance du 25 novembre 1720, mais à la condition de détruire un de leurs navires qui avait coulé bas dans le port de Sainte-Marie et d'amener leurs deux autres à Bourbon. Ils acceptèrent et, après avoir satisfait aux conditions imposées, ils arrivèrent à Bourbon à la fin de janvier 1721. Là, Condent épousa la belle-sœur du gouverneur et peu après rentra en France où il s'établit comme négociant à Saint-Malo, à la tête d'un grand commerce. Du reste, par délibération du 10 octobre 1721, le Conseil provincial, sous prétexte de disette de vivres, mais en réalité à cause de leur turbulence et de leur dépravation, décida de renvoyer en France un certain nombre de ces amnistiés. L'exemple de Condent fut suivi. Le 25 janvier 1724, un de ses lieutenants, John Cleyton, mouilla en rade de Saint-Paul avec une barque chargée de 40 esclaves malgaches et demanda pour lui et ses 8 hommes d'équipage, ainsi que pour d'autres qui étaient encore à Madagascar, le pardon, qui leur fut accordé. On sait par lettres patentes émanées du Conseil provincial, en date du 4 novembre 1724 et scellées du petit sceau de Sa Majesté, que 23 forbans, la plupart anglais, ayant abandonné de bonne foi la piraterie et s'étant volontairement retirés à Bourbon, y reçurent au nom du Roi de France pleine et entière amnistie et furent autorisés à s'embarquer sur le *Royal Philippe*, vaisseau de la Compagnie des Indes, en route pour l'Europe.

2. Rochon (*Voyages à Madagascar, à Maroc et aux Indes Orientales*, 1801-1802, p. 152-168) attribue aux pirates qui ont fréquenté Madagascar vers 1722 l'introduction de la traite des esclaves dans le nord-est de l'île; or il y avait longtemps que les Européens, notamment les Hollandais de Maurice et du Cap, y venaient en chercher; mais il est exact que, lorsqu'ils furent obligés de renoncer à leurs courses maritimes, ils devinrent les agents les plus actifs du commerce des esclaves à Madagascar, qui y a pris au XVII[e] siècle une grande extension par suite du développement des colonies.

homme d'un grand courage et d'une bonne nature, nullement âpre au gain, ennemi de toute violence et de tout acte bas et cruel; néanmoins, engagé dans la triste carrière de la piraterie, il n'était pas le maître de ses compagnons qui étaient de vraies brutes.

Après avoir écumé pendant quelque temps l'Océan Atlantique, il partit pour l'Océan Indien à bord d'une de ses prises, le *Peterborough*, à laquelle il donna le nom de la *Victory*, et, ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance, il arriva à Madagascar au commencement de 1720. Ils n'y resta pas longtemps; après y avoir fait de l'eau et des provisions, il fit voile pour la côte de Malabar, où il captura plusieurs bateaux indiens, puis il y revint.

Plusieurs des pirates descendirent à terre avec des tentes, de la poudre et du plomb, voulant se livrer à la chasse des sangliers et des autres gibiers qui existent dans cette île, et ils se mirent à la recherche des quelques gens de l'équipage d'Avery qu'ils savaient y être établis; dans ce but, quelques-uns firent de divers côtés des excursions qui durèrent plusieurs jours, mais ils ne recueillirent aucunes nouvelles et regagnèrent leur camp ayant perdu leur temps; en effet, ces gens étaient de l'autre côté de l'île.

Ils ne restèrent à Madagascar que le temps de nettoyer leur navire et ils firent voile pour Anjouan, où ils se rencontrèrent avec deux navires anglais, la *Cassandra* et le *Greenwich*, et un navire de la Compagnie hollandaise des Indes (Compagnie d'Ostende), qui sortaient de la rade. Ils s'emparèrent de l'un d'eux après un combat acharné dont les péripéties sont racontées dans la lettre suivante écrite de Bombay par le capitaine Mackra [Mackraw], de la *Cassandra*, en date du 16 novembre 1720[1] :

1. Voir le récit de ce combat plus loin dans la *Description de Madagascar* par Alexandre Hamilton, p. 158-159 (1723).

« Nous sommes arrivés le 25 juillet 1720 en compagnie du *Greenwich* à Anjouan, où nous nous sommes ravitaillés. Pendant que nous étions là, quatorze pirates sont arrivés dans un canot de Mayotte où s'était perdu leur navire, *The Indian Queen*, de 225 tonneaux, armé de 28 canons et monté par 90 hommes sous les ordres d'Olivier de la Bouche [Olivier Le Vasseur dit la Buse], qui allait de la côte de Guinée aux Indes; ils me dirent qu'ils avaient laissé leur capitaine et 40 hommes occupés à construire un sloop pour continuer leur piraterie. Le capitaine Kirby et moi, jugeant qu'il y aurait intérêt à détruire ce repaire de brigands, nous nous préparions dans ce but à mettre à la voile le 17 août vers huit heures du matin, lorsque nous avons vu venir en rade deux navires pirates, l'un avec 34 canons, l'autre avec 30. Je m'entendis de suite avec le capitaine Kirby, qui se préparait déjà au combat, pour nous soutenir l'un l'autre, ce qu'il promit; le navire d'Ostende, qui avait 22 canons, était d'accord avec nous à ce sujet, mais, pendant que je dérapais et mettais à la voile, le cap. Kirby prit de l'avance et le Hollandais fit de même. J'eus beau les appeler à mon secours en tirant le canon vers midi et demi, ils nous abandonnèrent lâchement, nous laissant seuls aux prises avec ces ennemis barbares et cruels. Leurs drapeaux noirs, couverts de sang, flottaient à nos côtés et il n'y avait guère d'espoir que nous échappions à un massacre général! Cependant Dieu en décida autrement, car, malgré leur supériorité en hommes et en canons, nous luttâmes contre eux pendant trois heures et nous eûmes la chance d'ouvrir à coups de canon à la flottaison du plus grand des voies d'eau qu'ils durent aveugler, ce qui les tint momentanément en dehors de la lutte. L'autre fit tous ses efforts pour nous aborder, ramant avec ardeur et nous suivant pendant près d'une heure à une demi-longueur de navire, mais nous eûmes

le bonheur de casser tous leurs avirons les uns après les autres, si bien qu'ils ne purent monter à notre bord et que nous sauvâmes nos vies.

« Vers quatre heures, la plupart des officiers et des matelots qui se trouvaient sur notre gaillard d'arrière étant tués ou blessés, le grand navire pirate n'étant plus qu'à une encâblure de nous et tout espoir d'être secouru par le cap. Kirby étant perdu, je me décidai à me jeter à la côte ; quoique nous calions quatre pieds de plus que le pirate, Dieu a permis que nous nous mettions rapidement sur un banc de sable, ce qui les empêcha de nous aborder. Là, le combat devint encore plus violent. Tous mes officiers et tous mes hommes se sont conduits avec un courage admirable, et nous avons causé beaucoup de dommages à nos ennemis ; si le *Greenwich* était venu à notre aide, nous nous fussions emparés des deux corsaires; malheureusement il n'en fut rien et gagna la haute mer, nous laissant aux mains de ces bandits. Ayant perdu beaucoup de monde et voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, nous avons tiré une dernière bordée de coups de canon et avons profité de la fumée qui a enveloppé notre navire pour le quitter, les uns à la nage, les autres dans le grand canot, et gagner la terre où nous sommes arrivés vers sept heures. Quand les pirates sont montés à l'abordage, ils ont achevé à coups de sabre trois ou quatre de nos matelots qui, à cause de leurs blessures, étaient restés sur le navire. Quant à moi, je me suis hâté avec quelques-uns de mes hommes de me rendre à la ville du roi, qui est située à 25 milles et où je suis arrivé le lendemain, presque mort de fatigue et ayant perdu beaucoup de sang de la blessure que m'avait faite une balle à la tête.

« J'y appris que les pirates offraient 10 000 piastres [50 000 francs] à celui qui me livrerait à eux; comme beaucoup

d'individus avaient accepté cette offre, quoiqu'ils sussent que le roi et les grands du pays me protégeaient, je fis courir le bruit que j'étais mort de mes blessures, ce qui calma leur fureur. Une dizaine de jours après, étant assez bien remis, je réfléchis à la triste situation dans laquelle je me trouvais, étant dans une île où je n'avais nul espoir de trouver le moyen de regagner mon pays et n'ayant pour ainsi dire pas de vêtements.

« Espérant que mes ennemis n'avaient plus les mêmes mauvais sentiments à mon égard, je résolus d'aller à bord du navire pirate et demandai dans ce but un sauf-conduit. Plusieurs des chefs me connaissaient et quelques-uns même des gens du bord avaient navigué avec moi, ce qui me sembla avantageux, parce que, malgré le sauf-conduit, il y en a qui m'eussent coupé en morceaux, si je n'eusse eu pour me protéger leur capitaine Édouard England et quelques autres de leurs compagnons. Comme ils parlaient de mettre le feu à l'un de leurs navires, le *Fancy*, de 300 tonneaux, que nous avions grandement endommagé et qui ne pouvait plus leur être d'aucune utilité, et de le remplacer par la *Cassandra*, je fus assez habile pour obtenir qu'ils me fissent cadeau de ce *Fancy* qui était de construction hollandaise et avait à bord 129 balles d'étoffe de la Compagnie ; ils ne voulurent pas toutefois me rendre un seul de mes vêtements.

« Ils mirent à la voile le 3 septembre, et moi, ayant établi une mâture de fortune, j'en fis autant le 8, emmenant quarante-trois hommes de mon équipage, au nombre desquels il y avait deux passagers et douze soldats, et n'ayant en tout que cinq barriques d'eau. Après une longue traversée de quarante-huit jours, je suis arrivé ici [à Bombay], à peu près nu et mourant de faim et de soif, notre ration journalière d'eau n'ayant guère dépassé un demi-litre, après avoir presque désespéré de jamais revoir la terre

à cause des calmes qui ont allongé cette traversée d'une façon inquiétante.

« Nous avons eu treize hommes tués et vingt quatre blessés ; quant à nous, nous a-t-on dit, nous n'avons pas détruit moins d'une centaine de pirates. Lorsqu'ils nous ont quittés, il y avait à bord de leurs deux navires environ trois cents Européens et quatre-vingts nègres. Je suis convaincu que, si notre compagnon le *Greenwich* avait fait son devoir, nous nous fussions rendus maîtres de ces deux navires et eussions gagné pour nos armateurs et pour nous 200 000 livres sterling [5 millions de francs]. J'ai déposé toutes les balles d'étoffe qui m'ont été données dans les magasins de la Compagnie. Le gouverneur, M. Boon, et le Conseil m'ont voté une récompense et ils ont ordonné mon rapatriement, mais, comme le capitaine Harvey, qui est venu ici avec la flotte, avait eu avant moi la promesse d'être renvoyé en Angleterre, c'est lui qui part et, moi, avec l'autorisation de M. Boon, je vais faire un voyage dans l'intérieur de l'Inde pour tâcher de réparer mes pertes : je rentrerai avec lui en Europe l'année prochaine. » Signé : Mackra.

Le capitaine Mackra a joué gros jeu en allant à bord du navire pirate; il ne l'a fait certainement qu'en désespoir de cause, et il est probable qu'il ne savait pas qu'il pouvait avoir pleine confiance dans les habitants d'Anjouan, qui ont pour la nation anglaise un réel attachement; car, il y a environ vingt ans [vers 1700], le capitaine Cornwall, qui commandait une escadre, leur vint en aide contre les habitants de Mohély, et, depuis, ils ont rendu aux Anglais tous les services qu'ils ont pu. Il y a dans le pays un proverbe qui dit : « Un Anglais et un Anjouanais ne font qu'une seule et même personne ».

England était tout disposé à favoriser le capitaine Mackra : il le laissa même trop voir et perdit de ce fait quelque peu de son

autorité sur ses compagnons; craignant même à un moment de ne pouvoir le protéger efficacement, il lui conseilla de se concilier les bonnes grâces du capitaine Taylor, un gaillard d'un naturel féroce, qui était devenu le favori de la bande des pirates uniquement parce qu'il était plus brute que les autres. Mackra fit ce qu'il put pour adoucir cette bête fauve et le régala de punch chaud. Néanmoins, on discutait chaudement sur ce qu'il convenait de faire de lui, lorsque survint un incident qui tourna en sa faveur. Un vieux bandit, orné d'une paire de moustaches effrayante et ayant une jambe en bois, la ceinture hérissée de pistolets et de toutes sortes d'armes, vint sur le gaillard d'arrière en jurant et demandant où était le capitaine Mackra. Ce pauvre capitaine, plus mort que vif, s'attendait à être exécuté séance tenante par cet horrible individu; il fut bien étonné quand il le vit s'approcher de lui, lui saisir la main et s'écrier qu'il pourfendrait le premier qui voudrait lui faire du mal, car ce capitaine sous lequel il avait jadis servi était un brave homme.

Cette scène changea l'opinion des pirates et Taylor lui-même, adouci par le punch, consentit à ce que Makra prît possession de l'ancien navire pirate avec les balles d'étoffe qu'il contenait. England lui conseilla de se hâter de s'en aller, avant que la brute de Taylor ne se ravisât et ne se repentît peut-être de sa générosité.

Toutefois l'intérêt qu'England manifesta dans toute cette affaire à Mackra le perdit dans l'esprit de ses compagnons qui y voyaient un danger pour eux et un manquement à leur politique et qui le destituèrent et le mirent à terre [en 1720] avec trois autres pirates à l'île Maurice, île qui n'eût point été à mépriser, si on les y avait débarqués avec leurs richesses, car elle abonde en gibier, cerfs, sangliers, etc., et en poisson. Les

Français, qui avaient déjà une forteresse dans l'île voisine de Mascarine [île Bourbon], s'y sont établis en 1722. Les navires français, en allant aux Indes ou en revenant, y touchent pour y faire de l'eau, du bois et des vivres, comme font les Anglais à Sainte-Hélène et les Hollandais au Cap de Bonne-Espérance. England et ses compagnons y construisirent une petite embarcation à l'aide d'épaves de sapin et de douves et s'en allèrent à Madagascar, où ils vivent de la charité que leur font quelques pirates plus fortunés qu'eux.

Les autres pirates, sous la conduite de Taylor, firent voile pour la côte de l'Inde où ils se livrèrent à leurs courses habituelles; ils célébrèrent pendant trois jours la fête de Noël 1720 d'une façon si folle et si inconsidérée qu'ils épuisèrent sottement leurs provisions et que, lorsqu'ils se décidèrent à retourner à Maurice, ils n'avaient plus par jour et par homme qu'une bouteille d'eau et, par dix hommes, deux livres de bœuf et une poignée de riz. Ils y arrivèrent vers le milieu de février 1721 et, après y avoir doublé et réparé la *Victory*, ils en partirent le 5 avril, laissant sur l'un des murs, dans le cas où l'on viendrait leur rendre visite, cette terrible inscription : *Left this place the 5th of April to go to Madagascar for Limes.*

Ils n'allèrent pas cependant de suite à Madagascar; ils touchèrent d'abord, le 8, à l'île Mascareigne [île Bourbon], où ils eurent la chance de trouver mouillé sur la rade un grand vaisseau portugais, qui avait perdu tous ses mâts et dont la plupart des canons avaient été jetés par-dessus bord pendant un cyclone qui l'avait surpris par 13° de latitude. Ce vaisseau, tout

1. Les Hollandais ont définitivement abandonné Maurice en 1710. La France en a pris possession en 1712, mais ce n'est qu'en 1734, sous le gouvernement de Mahé de la Bourdonnais, que cette colonie commença à prendre du développement.

désemparé, était une proie facile pour les pirates qui s'en saisirent sans trouver une grande résistance et qui prirent en même temps le Comte d'Ericeira, vice-roi de Goa, qui se trouvait à son bord avec d'autres passagers de marque, et une masse de marchandises précieuses; il y avait, rien qu'en diamants, pour une valeur de trois ou quatre millions de piastres [de 15 à 20 millions de francs].

Le vice-roi était venu ce jour-là à bord, croyant que les navires signalés étaient anglais, et il dut à cette circonstance malheureuse d'être fait prisonnier par les pirates qui exigèrent de lui une rançon; mais, comme la majeure partie des richesses trouvées dans le vaisseau était sa propriété et qu'il faisait de ce chef une énorme perte, après une assez longue discussion, ils se contentèrent d'une somme de 2 000 piastres [10 000 francs] et le mirent à terre ainsi que les autres prisonniers, avec la promesse de leur laisser un navire qui pût les rapatrier, vu que l'île Bourbon ne pouvait pas nourrir tant de monde.

Les pirates, auxquels les Portugais avaient appris qu'il y avait sous le vent de l'île un navire d'Ostende (l'ancien *Greyhound* de Londres) dont ils s'emparèrent, eussent pu facilement leur donner cette satisfaction, mais ils n'en eurent cure et envoyèrent le dit bateau hollandais à Madagascar avec quelques-uns des leurs pour y porter la nouvelle de leur succès et faire préparer des mâts pour leur prise; peu après ils le suivirent, sans s'occuper de ceux qu'ils laissaient à terre désespérés[1]; Taylor

1. Ces Portugais furent rapatriés à Mozambique en 1721 par un navire de la Compagnie française des Indes, la *Duchesse de Noailles*. Bernardin de Saint-Pierre a donné, dans son *Voyage à l'Ile de France* (lettre XIV), une version romanesque de cette piraterie, pleine de faussetés et d'anachronismes. — Clément Downing, qui raconte aussi cet événement, dit que le navire portugais hivernait en rade de Bourbon parce que la saison n'était pas bonne pour doubler le Cap, et que, son équipage voyant arriver un navire de construction anglaise, avec les couleurs anglaises, se préparait

prit le commandement du bateau portugais et emmena avec lui deux cents nègres de Mozambique.

Madagascar est une île plus grande que la Grande-Bretagne; elle est coupée par le tropique du Capricorne et est à l'est de la côte orientale d'Afrique. Elle abonde en productions de toutes sortes, bœufs, chèvres, moutons, volailles, poisson, citrons, oranges, tamarins, dattes, cocos, bananes, cire, miel, riz; on y trouve du coton, de l'indigo et toutes les plantes du reste que les indigènes veulent bien prendre la peine de cultiver. Il y a aussi de l'ébène, bois dur comme le bois du Brésil, avec lequel ils font les manches de leurs sagaies, des gommes de diverses sortes, telles que le benjoin, le sang-dragon, l'aloès, etc. Ce qui est fort nuisible, ce sont les nuées de sauterelles qui s'abattent sur les champs et les crocodiles qui peuplent les rivières.

Quand les navires prennent le canal entre l'Afrique et Madagascar pour s'en aller aux Indes et qu'ils ne comptent pas s'arrêter à Anjouan, ils font de l'eau dans la baie de Saint-Augustin. Il y a lieu de remarquer que les courants Nord-Sud sont forts dans la partie la plus resserrée de ce canal et ont une violence moindre, variable suivant les différents points du compas, dans la partie qui va s'élargissant vers l'équateur.

Depuis la découverte de l'île par les Portugais en 1506 [1], les Européens et surtout les pirates y ont fondé une race de mulâtres qui y sont aujourd'hui assez nombreux, quoique natu-

à lui rendre son salut lorsque, au lieu du salut qu'il attendait, il reçut une bordée et fut assailli par les pirates qui montèrent à l'abordage le sabre à la main et emmenèrent le navire hors de la rade. Le vice-roi et les autres gentilshommes qui étaient à terre ne purent les en empêcher.

1. On sait aujourd'hui que Madagascar a été découvert en 1500 et non en 1506. Voir le *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1898, pp. 529-531 [Alfred Grandidier : Sur la date de la découverte de Madagascar].

rellement beaucoup moins que les indigènes qui sont des nègres à cheveux courts et crépus; ceux-ci étaient, jadis, dit-on, méchants et vindicatifs, ils sont maintenant doux et sociables, peut-être parce que les pirates, qui tenaient à vivre en bon accord avec eux, les ont toujours bien traités, leur distribuant à profusion des vêtements et des liqueurs, ce qui faisait qu'ils avaient tous de 200 à 300 individus prêts à se joindre à eux et à les suivre au premier appel. D'autre part, il était de l'intérêt des Malgaches, qui sont divisés en une foule de petits états et toujours en guerre les uns avec les autres, d'être en bons termes avec les pirates qui, étant nombreux et vivant dans de petits châteaux forts, donnaient immanquablement la victoire au parti auquel ils accordaient leur appui.

Quand Taylor arriva à Madagascar avec le vaisseau portugais, il y apprit que les matelots du navire d'Ostende avaient joué un tour de leur façon à ses hommes; ils avaient en effet profité d'un soir où ceux-ci étaient ivres pour se saisir d'eux et conduire le navire à Mozambique, d'où ils allèrent à Goa.

A Madagascar, les pirates procédèrent au nettoyage de leur navire la *Cassandra* et partagèrent le butin; chaque homme reçut un lot de 42 petits diamants, ou moins s'ils étaient plus gros. Un imbécile ou un mauvais plaisant, qui n'en avait pour sa part qu'un seul, fort gros, qui était jugé d'une valeur égale à 42 petits, fut fort mécontent de son lot et, tout grognant, s'en alla le briser dans un mortier et jura, après en avoir compté les fragments, qu'il avait la meilleure part puisque les morceaux étaient au nombre de 43.

Ceux qui ne voulaient plus courir le risque de se faire prendre à présent qu'ils possédaient des diamants et d'autres richesses, abandonnèrent la piraterie et s'établirent à Madagascar, avec l'engagement que les survivants hériteraient des autres. Il ne

resta plus alors assez d'hommes pour armer les deux navires; aussi mirent-ils le feu à la *Victory* [l'ancien navire d'England], qui faisait eau de toutes parts, et ils s'embarquèrent à bord de la *Cassandra* sous le commandement de Taylor qui projetait, soit d'aller vendre ses diamants à ses amis les Hollandais, soit d'aller faire une croisière dans les mers de Chine ou dans la mer Rouge, où il n'avait pas à craindre de rencontrer de navires de guerre.

En juin 1721, le commodore de l'escadre anglaise, Matthews, trouva au Cap de Bonne-Espérance une lettre du gouverneur de Madras le prévenant que, au moment même où il l'écrivait, les pirates étaient en force dans l'Océan Indien qu'ils écumaient avec onze navires et quinze cents hommes, mais qu'ils se disposaient à se disperser, les uns projetant d'aller au Brésil ou en Guinée, les autres allant s'établir et se fortifier à Madagascar, à Maurice, à Anjouan ou à Mohély, notamment Conden [Condent] et ses compagnons qui, après avoir pris avec le *Dragon* un grand vaisseau arabe de Djeddah portant la somme de treize lacks de roupies [soit environ 3 300 000 francs], étaient allés vivre à Madagascar où, après avoir partagé leur énorme butin, ils avaient mis le feu à leur prise.

Ayant ces renseignements, le commodore Matthews fit de suite voile pour ces îles dans l'espérance de surprendre les pirates. A l'île Sainte-Marie [en avril 1722], il demanda à England de le piloter et de le renseigner sur la *Cassandra* et sur ses anciens compagnons, lui faisant les plus belles promesses, mais celui-ci était prudent et ne jugea pas bon de se rendre ainsi à discrétion [1], de sorte que les navires de guerre,

1. Un mois après [en mai ou juin 1722], England mourut, regrettant les erreurs de sa vie passée et exhortant ses compagnons à quitter leur triste carrière (Cl. Downing, *A Compendious History of the Indian Wars*, 1737, p. 135).

après avoir pris à leur bord les canons du vaisseau de Djeddah, se dispersèrent pour croiser dans l'Océan Indien; ils ne réussirent pas dans cette croisière et retournèrent en Angleterre sans avoir rien fait.

Les pirates de la *Cassandra*, sous les ordres de Taylor, radoubèrent le vaisseau portugais qu'ils avaient pris sur la rade de Mascarenas [île Bourbon] et, malgré les richesses qu'ils avaient déjà accumulées, ils se préparaient à entreprendre une autre expédition dans les mers de l'Inde, lorsqu'ils eurent connaissance de la venue des quatre navires de guerre envoyés à leur poursuite; ils modifièrent leur projet et, faisant voile pour la côte d'Afrique, ils atterrirent à la baie de Delagoa, où ils pensaient être hors de leur atteinte, mais, quand ils en approchèrent, ils furent tout surpris d'être reçus à coups de canon. Ils ignoraient que des agents de la Compagnie hollandaise des Indes y avaient construit quelques mois auparavant un fortin qu'ils avaient armé de six canons et où ils avaient laissé une garnison de 150 hommes, réduite au tiers par les maladies et les accidents. Les pirates passèrent la nuit à une certaine distance de la côte et, le lendemain, ils descendirent à terre et s'emparèrent de ce fortin; ils prirent à bord, sur leur demande, seize des soldats de cette garnison qui, depuis leur installation, n'avaient reçu aucun secours du Cap, mais, comme c'étaient des Hollandais, ils ne voulurent pas en embarquer davantage.

Après avoir passé quatre mois à Delagoa, où ils carénèrent leurs deux navires, ils en partirent à la fin de décembre 1722, lorsqu'ils eurent épuisé leurs provisions, laissant aux malheureux Hollandais une grande quantité de marchandises dont ceux-ci firent leur profit. Les uns, qui voulaient continuer la vie de piraterie, s'embarquèrent sur le vaisseau portugais et allèrent à Madagascar où ils vécurent et vivent encore aujourd'hui

[en 1724] avec les autres pirates établis dans cette île; les autres allèrent avec la *Cassandra* dans l'Amérique espagnole, où ils firent amende honorable et furent bien accueillis par le gouverneur de Porto-Bello (en Colombie); ils se partagèrent leur butin et y menèrent une vie calme et agréable (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. I, 1724, p. 117-124, 133-139).

2° Relation de Robert, 1730. — Personne ne doute qu'il y a en plusieurs endroits de Madagascar une quantité de forbans qui s'y sont retirés et établis, particulièrement à la côte de l'Est, dans la province de Mangabé [Antongil] [1], les uns depuis un temps considérable, les autres depuis dix à douze ans [2]. Ils n'y vivent pas tous dans le même canton, étant à quelque distance les uns des autres; le terrain qu'ils y occupent entre

1. Mangabé (nommé également Marosy) est le nom de la principale île de la baie d'Antongil, celle à l'abri de laquelle mouillent les navires qui relâchent dans cette baie.

2. Le 14 novembre 1723, le sieur Bénard écrivit au ministre le comte de Maurepas : « Je sais à n'en pouvoir douter qu'il y a dans un canton de Madagascar 40 à 50 forbans, dont la plupart sont anglais, n'y ayant qu'un Français, un Portugais et très peu des autres nations, qui s'y sont habitués et qui ont, suivant le rapport qui m'a été fait, des richesses immenses, y ayant débarqué tous leurs pillages. Ce sont les mêmes avec lesquels le capitaine Le Bourg, de Dunkerque, qui a été confisqué au Cap Saint-Domingue, a traité les 350 noirs qu'il a vendus au Cap de Bonne-Espérance et au Cap Saint-Domingue et ce pour presque rien ou du moins pour très peu de chose. Ces forbans continuent leurs pirateries, ayant un brigantin que leur a fait construire le dit Le Bourg pendant les quatre mois qu'il est resté sur leur rade, et ils avaient déjà fait une prise avant qu'il en soit parti. On pourrait faire interroger le dit Le Bourg, qui connaît plusieurs des dits forbans, et le nommé Berlamont, son maître, pour savoir d'autres circonstances qui seraient jugées nécessaires. Ils doivent être dans les prisons de Nantes. Je crois qu'il serait de la grandeur du Roi d'envoyer une frégate de 40 canons et de 250 hommes d'équipage pour détruire ces forbans qui font un mal infini à toutes les nations, pour quoi faire 150 hommes de débarquement, soutenus de canons, suffiront. L'avance pourrait être largement payée par la valeur du butin » (*Archives coloniales*, *Correspondance générale*, *Madagascar*, Carton I, pièce 33).

tous peut contenir vingt lieues de côte. Il est vrai que la plupart y sont considérés comme de petits souverains, ayant chacun sous sa domination deux ou trois villages; cette autorité ne leur est venue que parce qu'ils ont pris pour femmes les principales négresses [Malgaches], celles qui étaient les plus en dignité du pays et qui étaient déjà presque toutes riches par la fréquentation de tout temps des forbans.

Leurs maisons sont situées au milieu d'une grande cour; elles sont élevées sur plusieurs poteaux de bois et on ne peut y entrer qu'en y montant par une échelle; la cour est entourée d'une forte palissade faite de gros pieux, dans laquelle sont d'ordinaire ménagées des manières de meurtrières où quelques-uns ont placé de petites pièces de canon[1]. Les richesses que ces forbans y ont apportées, jointes à celles de leurs femmes, ont rendu ces endroits et leurs environs abondants en or, en argent, en diamants et autres effets, ce qui a encore augmenté considérablement.

Par l'occasion qui se verra ci-après, l'auteur [Robert] qui en connaît une partie assure qu'ils sont en état de fournir plusieurs cargaisons de nègres [esclaves malgaches], mais que toute leur puissance ne les empêche pas d'y mener une vie très disgracieuse. Leur conscience leur reproche sans cesse leur conduite et leurs désordres passés; d'ailleurs, ils souffrent du manque

1. De Valgny raconte que, pendant son séjour à Sainte-Marie, un chef du Nord lui a dit que dans son pays, au milieu d'une vaste plaine, il y avait un grand entourage en palissade de pierres, au milieu duquel étaient de gros tas de pierres (ruines des édifices), et qu'on y trouvait des trous où l'on descendait par des échelles de pierres et on arrivait sous terre dans des cases couvertes en pierres et souvent voûtées (comme celles où les blancs mettent la poudre à Sainte-Marie). Il se proposait d'aller voir ce monument, mais, obligé de partir de Sainte-Marie que les Français abandonnèrent alors, il ne le put (De Valgny, manuscrit de 1768).

de quantités de choses nécessaires à la vie, ils n'ont ni vin, ni eau-de-vie, ni souliers, ni chapeaux, et ils ont besoin de beaucoup d'autres choses. Ils promettent de payer largement ce qu'on leur apporterait, et c'est certain, car ils n'ont pas plus de conscience à dépenser leur argent qu'ils n'en ont à le gagner.

L'île de Sainte-Marie, qui est située par la latitude méridionale de 16° et quelques minutes dans l'Est de Madagascar, à la distance d'une lieue environ, a sur sa côte ouest un petit port, capable de contenir bien à l'abri quatre ou cinq grands vaisseaux, qui a été de tout temps la retraite la plus assurée et la plus fréquentée des forbans. Ceux qui enlevèrent en 1721 dans les rades de l'île Bourbon un gros vaisseau portugais qui y avait relâché après avoir été démâté et dans lequel étaient M. le Comte de Riceira [d'Ericeira], qui venait de la vice-royauté de Goa, et l'archevêque de cette ville qui retournait à Lisbonne, y enlevèrent encore dans le même jour un navire ostendais de 30 pièces de canon revenant des Indes bien chargé. Ces misérables forbans ont mené leur capture à ce port de l'île de Sainte-Marie et y sont restés environ dix mois à raccommoder le gros vaisseau portugais; les travaux qu'ils furent obligés de faire pendant leur séjour en ce lieu et les vivres qu'ils durent acheter leur causèrent une grosse dépense, ayant payé tout ce dont ils avaient besoin en argent et en diamants vingt fois plus cher que la valeur. Lorsqu'ils y arrivèrent, ils y firent tous chacun une case à terre pour se loger en particulier et, sur toutes ces cases, ils arborèrent une banderolle de soie de couleur et en outre leur marque particulière pour les connaître. Ils prirent tous chacun une négresse [malgache] pour leur servir de femme et y menèrent pendant le long séjour qu'ils y firent une vie de bandits et de scélérats; plusieurs de ces espèces de

femmes en reçurent des présents considérables; d'autres héritèrent de quelques-uns qui leur firent donation de bonne volonté en mourant; d'autres en plus grand nombre, ayant été maltraitées et menacées d'être renvoyées pour en prendre d'autres en leur place, se sont servies de poison par jalousie ou par vengeance, les ont fait crever et ont emporté tout ce qui appartenait à ces malheureux, se sauvant avec des pirogues sur l'île de Madagascar, si bien que la mauvaise conduite de ces forbans en ce lieu a été le seul motif de la perte de plus de 80 de leurs meilleurs hommes qu'ils y ont faite. Tout cela, joint à d'autres forbans qui avaient déjà passé en ce lieu pour s'y mettre à l'abri dans la saison des ouragans et pour y faire des vivres et provisions diverses, a rendu cet endroit et ses environs très riches; aussi, y voit-on les négresses [malgaches] couvertes des plus belles étoffes des Indes avec broderies d'or et d'argent, et plusieurs y portent des chaînes, boucles, bagues et manilles [bracelets] d'or, même des diamants d'un prix considérable, ce qui fait qu'on y ferait un très bon commerce, car les indigènes troqueraient tout ce qu'ils ont pour peu de chose, ne pouvant se passer d'armes, ni de poudre, ni de diverses autres marchandises dont ils ont besoin et que les forbans ne peuvent leur fournir.

Ces mêmes forbans, étant sortis de l'île de Sainte-Marie avec le gros vaisseau portugais qu'ils avaient mis de trois ponts à deux ponts et demi et réduit à 60 canons, commandé par le capitaine anglais Thelert [Taylor], habile navigateur, ayant été ci-devant lieutenant des vaisseaux du roi d'Angleterre, et avec un second vaisseau de 40 canons commandé par le capitaine Labuze, natif de France, dans le dessein de continuer leur brigandage, coururent les côtes de Madagascar, passant par la bande [la côte] du Sud pour aller à la côte Ouest, où ils prirent

l'auteur de cette description [Robert] qui attendait, son bâtiment à l'ancre, le retour d'un roi du pays qui était allé en guerre pour lui faire des esclaves. Cet accident arriva par la mauvaise foi et la trahison d'un malheureux qui commandait une barque que l'auteur [Robert] envoyait à l'île Bourbon y porter quelques nègres [Malgaches], lequel ayant rencontré les vaisseaux forbans qu'il pouvait éviter se livra à eux, prit parti dans leur indigne société, leur déclara où le vaisseau de l'auteur [Robert], *La Duchesse de Noailles*[1] était mouillé, et les y conduisit. Ils

1. *La Duchesse de Noailles* était un navire de la Compagnie française des Indes. « Nous expédions cette année [1730] le vaisseau *La Méduse*, commandé par le sieur d'Hermitte, entièrement chargé de 1770 balles de café pesant 316 600 livres, du cru de cette île, et il nous en reste encore en magasin une partie considérable qui n'a pu être embarquée. Le sieur d'Hermitte, dans le dernier voyage qu'il a fait à Madagascar, ayant arrêté et amené ici le nommé Olivier Le Vasseur, dit la Buse, fameux capitaine forban, son procès lui a été fait à la requête du procureur général et il a été pendu par arrêt du Conseil du 17 juillet dernier [1730]. Ce forban a fait en 1721, en rade de cette île, deux prises, l'une d'un vaisseau du Roi de Portugal de 60 pièces de canon, qu'il aborda, et l'autre d'un vaisseau appelé *La Ville d'Ostende*, appartenant à la Compagnie de cette ville. Il prit aussi et brûla à peu près dans le même temps le vaisseau de la Compagnie de France *La Duchesse de Noailles*, commandé par le sieur Gravé, de Saint Malo; ce La Buse montait pour lors le vaisseau forban *Le Victorieux* et avait avec lui un autre navire nommé *La Défense*, commandé par un anglais appelé Tayler [Taylor] (*a*). » (Lettre de Dumas, gouverneur de Bourbon, au ministre de Maurepas, en date du 20 décembre 1730, *Archives Coloniales*, *Correspondance générale de Bourbon*, t. V, 1727-1731.)

(*a*) Version de M. Guët : « En 1721, le forban Olivier Le Vasseur, dit La Buse, surprit en rade de Saint-Denis avec son navire *Le Victorieux* un vaisseau portugais armé de 60 canons, venant de Goa et ayant à bord le vice-roi des Indes et l'Archevêque de Goa qu'il débarqua dans l'île ainsi que l'équipage, avant d'examiner sa prise. Ces diverses personnes furent ramenées à Lisbonne par *Le Triton* (Commandant Garnier de Fougeray). Ce même forban prit dans les mêmes eaux de Bourbon un navire hollandais, *La Ville d'Ostende*, et, en mai de la même année [1721], toujours en vue de l'île, il s'empara d'un vaisseau de la Compagnie française des Indes, *La Duchesse de Noailles*, qu'il pilla et brûla. Cette dernière prise, dont les habitants de Bourbon attendaient la cargaison avec impatience, mit le comble à leur fureur. Toutefois, l'amnistie, accordée par une délibération du Conseil supérieur de Bourbon en date du 26 janvier 1724 (1), le comprenait ainsi que John Cleyton, mais à la condition qu'ils

1) Le 1 novembre 1724, l'amnistie fut aussi accordée à plusieurs pirates qui s'embarquèrent sur le *Royal Philippe* pour retourner en France.

l'enlevèrent à la veille d'avoir une bonne cargaison d'esclaves. Comme l'auteur [Robert] n'écrit pas l'histoire de ce qui lui est arrivé, il ne s'étendra pas sur les particularités de sa prise ni sur les suites qu'elle a eues.

Depuis cette fâcheuse aventure, étant survenues entre les forbans quelques discussions, après avoir tenté plusieurs fois

ne commettraient plus aucun acte de piraterie. Le Vasseur, qui se méfiait, préféra ne pas en profiter et continua son fructueux métier. Mais *La Méduse*, que commandait d'Hermitte et qui était envoyée pour assurer la navigation entre Bourbon et Madagascar, surprit La Buse dans les environs de Fort-Dauphin, où il avait établi sa retraite et l'amena enchaîné à Bourbon. Il eut beau se prévaloir de l'amnistie, on lui prouva par arrêt du 17 juillet 1730 que, du moment qu'il avait continué sa vie de pirate, il s'en était exclu, et on le pendit sur la plage de Saint-Denis à l'applaudissement de la populace (Guët, *Les Origines de l'île Bourbon et de la colonisation française à Madagascar*, 1886, p. 218). — D'autre part, Valgny, qui a si longtemps résidé à Madagascar, dit : « Je remarque qu'un officier [D'Hermitte] a été récompensé pour avoir arrêté sous le voile de l'amitié et de la bonne foi le pirate La Buse, qui était retiré seul et sans défense dans l'île Marosy [ou Mangabé, au fond de la baie d'Antongil], où il rendait service aux vaisseaux qui y allaient faire le commerce » (De Valgny, manuscrit de la *Bibliothèque Grandidier* [copie du ms. du Muséum d'histoire naturelle], 1747, p. 54). — Voici le récit qu'a fait de ce même événement Bernardin de Saint-Pierre : « On sait que les premiers habitants de Bourbon furent des pirates qui s'allièrent avec des négresses de Madagascar. Ils vinrent s'y établir vers l'an 1657 (1). La Compagnie des Indes y avait aussi un comptoir et un gouverneur qui vivait avec eux dans une grande circonspection. Un jour le vice-roi de Goa vint mouiller à la rade de Saint-Denis et fut dîner au Gouvernement. A peine venait-il de mettre pied à terre qu'un vaisseau pirate de 50 pièces de canon vint mouiller auprès du sien et s'en empara. Le capitaine descendit ensuite et fut demander à dîner au gouverneur; il se mit à table entre lui et le Portugais, à qui il déclara qu'il était son prisonnier. Quand le vin et la bonne chère eurent mis le marin en bonne humeur, M. Desforges (c'était le gouverneur) lui demanda à combien il fixait la rançon du vice-roi. « Il me faut, dit le pirate, mille piastres ». — « C'est trop peu, répondit M. Desforges, pour un brave homme comme vous et un grand seigneur comme lui. Demandez beaucoup ou rien ». — « Hé bien! qu'il soit libre! » dit le généreux corsaire. Le vice-roi se rembarqua sur-le-champ et appareilla, fort content d'en sortir à si bon marché (2). Le pirate s'établit ensuite dans l'île avec tous les siens et fut pendu longtemps après l'amnistie qu'on avait publiée en leur faveur. Cette injustice fut commise par un conseiller qui voulut s'approprier sa dépouille » (Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Ile de France*, t. II, lettre XIX : Arrivée à Bourbon en 1770, p. 12-13).

(1) D'après les *Archives coloniales* de Bourbon, les forbans qui s'étaient établis dans cette île étaient au nombre de 2 en 1687, de 9 en 1695 et de 3 en 1702 (sur 308 habitants) et de 11 en 1705, de 7 en 1706 et de 135 en 1720 (sur 734 habitants), soit un total de 167 en trente-trois ans, mais il est probable que les 135 forbans venus en 1720, et qui appartenaient au même navire, n'y sont pas tous restés.

(2) Magon de Saint-Élier, dans ses *Tableaux*, rapporte la même histoire, ajoutant que le roi de Portugal garda le souvenir de ce service de M. Desforges, qui en fut récompensé dans la personne de son fils, lequel reçut la décoration de commandeur grand-croix de l'ordre du Christ. C'est celui qui fut nommé au gouvernement général des îles de France et de Bourbon en 1759 (*Les Origines de l'île Maurice*, chap. v).

inutilement de repasser par la pointe Nord de Madagascar pour retourner à l'île de Sainte-Marie, mais les courants et les vents contraires les en ayant toujours empêchés, chagrins de ne pouvoir exécuter leur dessein, la discorde se mit entre eux tout à fait. Ils firent exprès échouer le gros vaisseau à la côte dans un endroit nullement fréquenté, en retirèrent ce qu'ils purent et firent partage de leur butin. Ensuite, la plupart de ces malheureux passèrent sur le second vaisseau et se remirent en mer sous le commandement du capitaine Telert [Taylor]; le capitaine Labuse ayant été déposé, ils firent route pour la côte de Safolla [Sofala]. Les autres, en plus petit nombre, presque tous Anglais et peu de Français, se trouvant assez riches, surtout en diamants, résolurent de quitter leur société et de ne plus courir les hasards qu'un aussi infâme métier traîne partout avec soi, et ils restèrent dans cet endroit sous la protection du roi de cette contrée pour y espérer [attendre] des amnisties de la part de notre roi Sa Majesté très chrétienne sur la parole que l'auteur [Robert] leur avait donné d'en apporter par toute l'île, mais, par la suite, ces forbans accoutumés au libertinage, sans considération des bontés que les Insulaires avaient pour eux, eurent l'effronterie de vouloir prendre par force leurs femmes et de maltraiter celles qui ne voulaient pas consentir à leur infâme inclination; le roi de cette province, piqué d'un si mauvais procédé, sur les plaintes qui lui en furent faites par ses sujets, en fit égorger par punition le nombre de quarante, tous Anglais, sans avoir fait aucun mal aux Français parce que ces derniers étaient dans un autre canton séparé, où ils vivaient peut-être plus sagement que les Anglais[1]. Tous les effets de ceux

1. « Le capitaine du *Compton*, qui vient d'arriver de Bombay, rapporte que les forbans établis à Madagascar ont si cruellement maltraité les indigènes que ces derniers se sont soulevés et en ont fait un vrai car-

qui se sont trouvés compris dans cette punition sont restés entre les mains des Insulaires; on est persuadé que, pour peu de chose, on les retirerait, cela n'étant point à leur usage, ne pouvant enfiler les diamants bruts comme ils font avec les grains de rassade, c'est de quoi l'auteur [Robert] est bien informé par des gens qui étaient sur les lieux du temps de ce massacre, aussi bien qu'à quelque chose près de la quantité de diamants qu'on peut y trouver, dans le nombre desquels il y en a d'un prix très considérable : premièrement, il y en a un que l'on dit peser 64 karats, beaucoup entre 30 et 40, entre 20 et 30, entre 10 et 20 et depuis 3 jusqu'à 10. On connaît le roi, qui à cet endroit est puissant, on sait la manière de traiter avec lui, ce qu'il lui faut porter, et l'on est assuré qu'il serait bien aise d'ouvrir un commerce et, les marchandises qu'il achèterait, il lui serait indifférent de les payer en or ou en esclaves.

Tout ce qui est écrit ci-devant est la vérité même ; ainsi, l'auteur [Robert] ose donc assurer que, par le moyen de deux petites frégates de chacune 150 tonneaux ou environ, montées de 16 ou 18 canons avec 30 hommes d'équipage, destinées pour être actuellement au service de la colonie, on y pourrait faire le commerce dans les endroits éloignés de Fort Dauphin, et que, pendant les beaux temps qui règnent dans ce climat depuis le 10 avril jusqu'à la fin de décembre, tout ce temps est en effet pacifique et sans crainte des ouragans, elles feraient aisément trois voyages chaque année le long des côtes de Madagascar ; l'une de ces frégates irait à celle de l'Est et l'autre à celle de l'Ouest, d'où elles ne reviendraient sûrement point sans y avoir fait un commerce de plus de 20 pour 1 de bénéfice, tant sur l'or, l'argent, les diamants, la soie, la cire et quantité d'autres choses

nage ; il n'en est resté que douze, réfugiés dans le bois où ils périrent misérablement » (*La Gazette de France* du 4 mai 1726).

très utiles qui s'y rencontrent. On pourrait même les envoyer à Sofala et autres endroits de la côte de Mozambique, qui est aux Portugais et où le bétail est fort rare, fort cher et fort maigre ; ce serait leur faire un très grand plaisir que de leur porter des salaisons de bœuf que l'on ferait au Fort-Dauphin et sur lesquelles il y aurait des profits considérables sur l'or que l'on rapporterait de tous ces endroits.

Mais il est bon de remarquer que, si l'on entreprenait le rétablissement de Fort Dauphin dans le dessein d'y former une puissante colonie[1], il serait de conséquence d'obtenir de Sa Majesté en faveur de cette colonie des lettres d'amitié pour les forbans, avec pouvoir au gouverneur et aux directeurs de les renouveler en cas d'occasion. Il est certain que tous ceux qui se sont retirés et établis en différents endroits de Madagascar seraient charmés de trouver cette occasion pour se délivrer des inquiétudes où ils vivent actuellement et pour avoir les secours qui leur sont nécessaires en menant une vie plus tranquille ; car, avec leur opulence, ils manquent de la plus grande partie de leurs besoins et sont toujours dans la crainte d'être surpris par quelque ennemi caché. Ainsi, ils accepteraient les grâces de Sa Majesté ; une partie de ces réfugiés a même assuré à l'auteur de cette description [Robert] qu'en reconnaissance d'un si grand bienfait ils feraient des présents et des dons con-

1. L'auteur [Robert] sait un endroit sur la côte de Madagascar où l'on trouverait au bord de la mer 60 pièces de canons de fer, de différents calibres, savoir de 18 livres de balles, de 12 et de moindre ; on pourrait pendant les travaux [de la reconstruction de Fort-Dauphin que préconise Robert] y envoyer une frégate pour les prendre ; ils ne coûteraient rien ou peu de chose, parce qu'ils viennent d'un gros vaisseau forban qui s'y échoua exprès en 1722 et qu'ils ne sont d'aucun usage aux insulaires de ce pays-là (Robert, Description en général et en détail de l'île de Madagascar, 1730, *Biblioth. du dépôt de la marine à Paris*, ms. n° 3 755, p. 104 ; Copie de la *Bibl. Grandidier*, p. 204).

sidérables. Par cette seule voie, ils viendraient sûrement tous se faire habitants dans la colonie sous la protection de la Compagnie et l'autorité de son pavillon, ce qui la renforcerait et lui procurerait de grands avantages par les richesses qu'ils y apporteraient ; ils y amèneraient leurs femmes et leurs enfants ; ceux qui ne seraient pas mariés, s'y marieraient avec des négresses du pays [Malgaches], et la colonie se peuplerait en peu de temps ; chacun en son particulier s'attacherait à cultiver dans son terrain du café, du tabac, du coton, du riz, des pois et quantité d'autres légumes ; ils y élèveraient aussi des bestiaux de toutes espèces. Ils seraient obligés d'envoyer ou d'apporter dans les magasins de la Compagnie toutes les provisions et denrées qu'ils ne pourraient consommer, pour avoir en troc, suivant les prix qui seraient réglés de chaque chose, les marchandises propres à leur usage, comme toiles, chemises, étoffes pour habits, bas, souliers, chapeaux, eau-de-vie, vin, fusils, poudre, balles, pierres, et plusieurs autres effets qui leur seraient nécessaires, et, lorsqu'ils n'auraient aucune fourniture à faire, ils ne pourraient se dispenser de payer ces marchandises en or, argent, diamants ou autres objets convenables, attendu qu'il leur serait très expressément défendu, sous peine de confiscation de ce qui leur appartiendrait et d'une amende avec punition en cas de récidive, de faire aucun commerce directement ou indirectement avec les vaisseaux de la Compagnie, ni avec aucun autre qui pourrait relâcher à la côte, ne pouvant même pas aller à bord d'aucun sous quelque prétexte que ce soit, sans la permission expresse de deux directeurs pour cas imprévus ou de nécessité, sur lesquels directeurs l'autorité générale et le soutien du commerce doit rouler, comme aussi de tenir la main qu'aucune personne quelconque des vaisseaux, qui que ce puisse être, ne descende ni ne fasse descendre des

marchandises ni pacotilles à terre pour les y vendre frauduleusement parmi les nègres [Malgaches] et les habitants ; pour cet effet, à l'endroit de la descente des canots et des chaloupes, il serait établi jour et nuit un corps de garde pour en faire la visite, avec perte des effets et telle punition qu'il plairait à la Compagnie d'ordonner pour ceux qui seraient pris en contravention, afin d'éviter par cette régularité et cette conduite le commerce secret et clandestin qui pourrait s'y faire sans ces précautions et qui non seulement diminuerait dans le pays la valeur des effets, mais de toutes manières causerait de grands préjudices aux intérêts de la Compagnie.

Suivant ce règlement, à mesure que la colonie se peuplerait, elle deviendrait de plus en plus absolue et des plus florissantes par l'abondance de toutes choses, et peu à peu elle retirerait toutes les richesses superflues de ses nouveaux habitants [les pirates]; les enfants qui en proviendraient, étant élevés dans ce gouvernement, ne connaîtraient point d'autres félicités que les revenus de leurs labeurs..... Le Fort Dauphin ne serait pas plutôt sur pied [reconstruit et fortifié] que la clémence de Sa Majesté et les privilèges accordés à la colonie seraient bientôt répandus [connus] parmi les forbans qui sont encore en mer; tous ceux qui auraient fait leur fortune viendraient indubitablement y chercher leur pardon, et on pourrait y en recevoir une certaine quantité. Mais, la colonie en étant considérablement peuplée, si l'on jugeait à propos, les grâces de Sa Majesté discontinueraient, dans la vue de détruire leur brigandage et d'assurer la navigation à toutes les nations et dans la crainte d'autoriser le mal et de leur donner l'occasion d'en faire[1]

1. En 1730, un autre projet du même genre a été proposé au roi, qui consistait à accorder aux forbans qui habitent l'île de Sainte-Marie de Madagascar une amnistie générale, à charge pour eux de servir l'État

(Robert, Description en général et en détail de l'île de Madagascar, 1730, manuscrit n° 3755 de la *Bibliothèque du Dépôt de la marine de France*, p. 109-117, et copie de la *Bibliothèque Grandidier*, p. 214-229).

HISTOIRE DE JOHN PLANTAIN, DIT LE ROI DE RANTER-BAIE [1] [RANTABÉ], ETC. (1719-1726) [2].

Le 20 avril de l'année 1721, nous arrivâmes avec le *Lyon*, le *Salisbury* et l'*Exeter* à Charnock Point [Antsiraka ou La Pointe à Larrée], port de Madagascar très fréquenté par les pirates depuis nombre d'années. On y voit les ruines du fort du capitaine Avery, ainsi qu'une partie des cargaisons de plusieurs navires de commerce qui ont été détruits par ces monstres et plus particulièrement par le personnage dont nous allons parler.

John Plantain est né à Chocolate-Hole, dans la Jamaïque, de parents anglais, qui prirent soin de lui inculquer l'excellente éducation qu'eux-mêmes possédaient et qui consista, dès qu'il

pendant trois années, et à les marier à des Françaises amenées des hôpitaux dans ce but, afin de les empêcher de contracter dans l'île des unions avec des noires qui les auraient retenus au delà des trois ans et d'où il aurait pu résulter des révoltes. Ce conseil était donné dans le but de se servir d'eux pour s'emparer des douze principaux ports de Madagascar et de s'y établir solidement. Ces forbans étaient au nombre d'au moins 6 000, vivant dans la débauche des fruits de leurs rapines, par lesquelles ils ont amassé des biens immenses qu'ils enterrent partout où ils se trouvent (*Archives du Ministère des affaires étrangères, Indes Orientales*, t. II, p. 127, pp. 465-467 et verso, p. 471).

1. Rantabé est un village situé par 16° 54′ 20″ de latitude, sur la côte de Madagascar un peu au Sud de la Pointe à Larrée, vis-à-vis le milieu de l'île de Sainte-Marie.

2. Cette soi-disant histoire, qui est au moins en grande partie un roman, a été écrite par Clément Downing, midshipman à bord du *Salisbury*, l'un des navires de la flotte anglaise envoyée à Madagascar pour réprimer la piraterie. Ce récit est en mauvais style, diffus et en somme assez décousu.

commença à parler, à lui apprendre à jurer, à blasphémer et à dire des impiétés. C'est d'ailleurs la partie essentielle de l'éducation qui, dans ces pays, est donnée aux enfants du peuple. Il alla à l'école pour apprendre à lire, ce dont il s'acquitta d'une façon assez satisfaisante pendant quelque temps; mais il ne tarda pas à oublier le peu qu'il savait, par manque de pratique. Il a raconté lui-même comment il est arrivé à prendre l'abominable carrière de pirate.

Embarqué à l'âge de treize ans, en qualité de domestique du capitaine, à bord d'un petit sloop qui appartenait au port de Spanish-Town, dans l'île de la Jamaïque, il fit la course avec son maître, allant charger du bois dans la baie de Campêche, mais le plus souvent pillant les Espagnols, toutes les fois qu'ils le pouvaient, lesquels, du reste, leur rendaient la pareille lorsqu'ils étaient les plus forts. Plantain mena ce genre de vie jusqu'à l'âge de vingt ans. Étant venu à cette époque à Rhode-Island, il y fit la connaissance de plusieurs individus qui appartenaient à l'équipage d'un sloop pirate et qui lui proposèrent, ainsi qu'à quelques autres marins, de se joindre à eux, étalant devant lui pour le tenter de grosses sommes d'argent et le régalant avec une grande prodigalité. Il n'est pas étonnant qu'ayant naturellement des instincts pervers, il ait accepté leur offre sans une grande hésitation, quoiqu'il reconnût qu'il n'avait aucun motif d'aller avec eux, car son capitaine était un très honnête homme et avait toujours bien agi à son égard; mais il était d'humeur avantureuse, et toute contrainte lui pesait.

Il se rendit donc avec quelques-uns de ses camarades à bord du sloop pirate, où ils furent fêtés comme il faut; on les présenta au capitaine, qui parut enchanté et leur dit que, s'ils voulaient venir avec lui, ils jouiraient des mêmes avantages que ses autres gens, que, sous peu, ils allaient partir pour une

expédition qui ferait leur fortune à tous. Ils acceptèrent cette proposition et s'enrôlèrent à son bord; les nouveaux venus étaient en outre de John Plantain : John James, de Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, Henry Millis, de Falmouth dans l'Ouest de l'Angleterre, Richard Dean, de Seepney à Londres, John Harvey, de Shadwell, et Henry Jones, de Saint-Paul à Londres, tous jeunes gens dont l'aîné n'avait pas plus de vingt-trois ans. Quiconque vient de son plein gré à bord de ces navires, est obligé de signer un engagement qui comporte le renoncement à l'honneur et à toute pitié, car les pirates font rarement quartier à ceux qui leur tombent entre les mains.

Ce sloop, nommé le *Terrible*, que commandait John Williams et qui avait pour quartier-maître un certain Roberts, homme résolu et audacieux, quitta bientôt Rhode-Island, en route pour la côte de Guinée; sur leur chemin, ils se saisirent de trois navires, où, sur l'un d'eux, se trouvait M. Moore, le chirurgien dont il est parlé dans le récit des opérations du Commodore Matthews. Ils feignirent de laisser aux marins de ces navires toute liberté de s'en aller ou de se joindre à eux. Le bosseman du navire auquel appartenait M. Moore, entra de son plein gré dans leur bande et il aurait voulu traiter de la façon la plus barbare son capitaine et quelques-uns de ses compagnons, mais le quartier-maître Roberts s'y opposa. Quant au chirurgien et au charpentier qui avaient manifesté l'intention de s'en aller, ils furent retenus de force. Les pirates gardèrent celui des navires, le *Prosperous* de Londres, qui était le meilleur voilier et auquel il donnèrent le nom de *Défiance*; c'était un bâtiment bien équipé et bien approvisionné, de près de 300 tonneaux, avec 30 canons.

D'ordinaire, à bord des navires pirates, personne n'est à la ration, tant qu'il n'y a pas de crainte de disette, et chacun a toute

liberté de manger ce qui lui plaît. Le quartier-maître, qui est chargé de la direction intérieure, traite tout le monde de la même manière; les matelots et les mousses mangent les uns comme les autres, et le capitaine et les officiers ne sont pas mieux traités que les simples marins; le capitaine n'a même pas une cabine à lui, car il n'y a pas de cloisons et chacun circule librement dans tout le navire, couchant et mangeant où il se trouve et où il veut.

Le *Prosperous* était en route pour la Jamaïque et était commandé par un certain *James* qui, ainsi que la plupart de ceux qui refusèrent de rester avec les pirates, fut transporté sur les deux autres navires qu'on laissa repartir. Il y avait à son bord un nombre considérable de balles d'étoffes des Indes Orientales, qu'on monta sur le pont et dont le quartier-maître distribua le contenu entre les pirates.

Peu après, ils arrivèrent en vue de la côte de Guinée où ils empêchèrent tous les navires de commerce de s'approcher de Gambo [de l'embouchure de la Gambie] et des autres ports de la côte. Ils y rencontrèrent l'*Onslow* avec lequel ils eurent un long combat; ayant réussi à monter à l'abordage, ils y firent un terrible carnage, forçant les survivants à demander quartier, ce qui du reste n'améliora pas leur situation. Ils y mirent comme capitaine un des leurs, un nommé England, qui avait été second sur plusieurs navires.

Plantain et ses compagnons accroissaient ainsi leurs richesses de jour en jour; peu de temps après la capture de l'*Onslow*, ils s'emparèrent d'un navire contrebandier hollandais avec lequel ils eurent à soutenir un rude combat et qui leur eût échappé, si le sloop n'était venu à leur secours et n'eût jeté à son bord un grand nombre d'hommes qui purent s'en rendre maîtres. Ayant constaté que ce navire était de tout point excellent, ils le con-

servèrent sous le nom de *Fancy* et en laissèrent le commandement au capitaine England qui le trouvait à son goût.

Quoique leur nombre augmentât de jour en jour, ils n'étaient pas avec raison désireux de garder beaucoup de navires, car ils prévoyaient qu'ils ne tarderaient à avoir à leurs trousses une escadre de guerre avec laquelle ils ne tenaient pas à entrer en lutte.

Le capitaine England leur proposa une expédition, qu'il pensait devoir les enrichir tous, expédition que leur permettaient de tenter les excellents navires qu'ils avaient maintenant à leur disposition. Ils décidèrent de brûler leur sloop le *Terrible* qui était vieux et qui, faisant eau de toutes parts, n'était pas en état de tenir la mer dans les parages du Cap, car, ayant suffisamment écumé la côte de Guinée, ils étaient résolus à gagner d'autres parages : en outre de la *Fancy* commandée par le capitaine England, ils avaient pris un petit brigantin appelé *Unity* auquel ils donnèrent le nom d'*Expédition* et qu'ils mirent sous les ordres d'un certain Johnson; mais ils ne choisirent qu'un seul quartier-maître pour ces deux bateaux. N'étant point d'accord sur leur répartition à bord de ces deux navires, ils descendirent à terre sur la côte de Guinée et tinrent un conseil à ce sujet. Les uns voulaient aller avec le capitaine England, les autres avec le capitaine Roberts; après une discussion assez longue, ils s'en remirent pour la décision finale à un comité dont ils choisirent les membres parmi eux.

Ils avaient maintenant six ou sept navires; en conséquence, il fut décidé qu'England et Roberts se sépareraient de peur que la guerre n'éclatât entre eux. England devait prendre la *Fancy*, le *Snow* et un troisième navire qu'ils appelaient la *Victory* et gagner les Indes Orientales; Roberts, avec les autres, devait continuer à croiser dans l'Atlantique comme il le voudrait.

Par la suite, Roberts tomba entre les mains de Sir Chaloner Ogle et, déféré en justice, fut pendu ainsi que ses hommes aux vergues du navire en vue de la côte de Guinée auprès du Cap Coast-Castle.

Le capitaine England fit route pour les mers orientales et atterrit à la baie de Saint-Augustin dans l'île de Madagascar. Ses gens étant très malades, le docteur les fit transporter à terre pour qu'ils se rétablissent, mais plusieurs moururent. Ils y réparèrent comme ils purent leur navire, car la baie de Saint-Augustin n'est pas une très bonne rade, à cause de l'ensablement et de l'irrégularité du fond; un navire ne peut y rester quelque temps à l'ancre, même pendant quatre à cinq heures, car on ne parvient qu'une fois sur cent à relever l'ancre qui se prend dans les roches; vers le sud, il y a un mouillage où l'on peut jeter l'ancre par six ou sept brasses d'eau et où se fait le commerce avec les habitants, à qui il ne faut pas toutefois trop se fier, car ce sont des gens autrement habiles et autrement rusés que les nègres de la Guinée ou de la côte d'Or; ils sont très astucieux dans les transactions commerciales et ne laissent jamais percer leurs intentions; tout en vous adressant de belles paroles, ils méditent de vous assassiner. Le pays est divisé entre cinq ou six petits roitelets qui sont voisins et alliés les uns avec les autres.

Après avoir réparé les agrès de ses deux navires et s'être ravitaillé dans cette rade, le capitaine England se rendit à la côte d'Afrique, qu'il aborda à Massembeach [Mozambique]; les Portugais, à qui appartient cette ville, croyant que c'étaient des navires de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, lui fournirent des provisions. De là, il fit voile pour l'île de Johanna [Anjouan] où il séjourna quelque temps, puis il alla, je crois, aux environs du détroit de Babelmondou [Bab-el-Mandeb], c'est-

à-dire à l'entrée de la mer Rouge, où il captura un navire arabe qui venait de l'Inde avec une riche cargaison. Gagnant alors en toute hâte Madagascar, il aborda à l'île de Sainte-Marie, où, depuis nombre d'années, personne de leur « confrérie » n'avait paru et dont le roi les reçut à bras ouverts.

Cette île est toute proche de Madagascar et est le lieu de relâche ordinaire des pirates. Ils y massacrèrent sans pitié les pauvres Arabes qu'ils avaient pris avec le navire que nous avons mentionné plus haut et ils abusèrent de leurs femmes d'une façon ignoble; quelques-unes d'entre elles étaient des femmes de distinction dont les pères occupaient de grandes charges à la cour du Grand-Mogol. On dit même que le capitaine England en garda une ou deux pour son usage personnel.

Les pirates prirent leurs quartiers d'hiver en ce lieu. Ils commencèrent par mettre en vente la cargaison du navire arabe, cédant à vil prix tout ce que les indigènes voulurent bien acheter et jetant en tas sur la plage, à la merci de la pluie et du vent, une partie de ce qui restait. Quant au navire lui-même, trouvant qu'il ne répondait pas à leurs besoins, ils le traînèrent auprès du rivage et le coulèrent avec la partie de la cargaison qui était restée à bord, parce que les indigènes, qui ignoraient la valeur et l'usage de ces riches marchandises, ne voulurent pas les emporter. Toutefois avant de le couler, ils s'en servirent comme d'un ponton pour abattre en carène leurs autres navires, la *Fancy* et le *Snow*, qu'ils appelaient *Expédition*[1], et les nettoyer : ceci se passa en l'an 1719.

Après s'être ravitaillés, les pirates partirent pour Johanna [Anjouan], où ils trouvèrent la *Cassandra*, capitaine Mackray, et le *Greenwich*, capitaine Kirby. Le capitaine Mackray soutint

1. Plus haut, il est dit que c'est un brigantin qui portait le nom d'*Unity* qui a été appelé par eux *Expédition*.

vaillamment pendant toute une journée le combat qu'ils lui livrèrent et leur causa de grandes pertes ; si son navire ne s'était pas échoué, on croit que la victoire lui serait restée. Il s'enfuit avec ses hommes dans l'intérieur de l'île où ils trouvèrent un refuge chez les habitants qui par hasard étaient hospitaliers. Quelques jours plus tard, les pirates engagèrent le capitaine et son équipage à revenir au bord de la mer et les traitèrent fort civilement ; ils leur abandonnèrent la *Fancy*, en dédommagement de la perte qu'ils avaient éprouvée, et ils leur vendirent plusieurs ballots de tissus dont ils n'avaient pas besoin. Toutefois, ils retinrent malgré lui pour l'emmener avec eux le second charpentier.

L'année suivante, ils croisèrent le long de la côte de Malabar où ils se rencontrèrent avec le *London*, qui était envoyé pour leur donner la chasse et qu'accompagnaient quelques autres navires ; au lieu de leur livrer combat, cette flotte eut peur d'eux et, après avoir brûlé le *Prahm*, un excellent ponton armé de 24 canons, elle se réfugia dans le port de Bombay.

Les pirates se rendirent alors à Domascaicas [Damanganga][1], où ils rencontrèrent un grand navire portugais. Comme ils avaient arboré le pavillon anglais, les Portugais crurent que c'était un navire anglais qui s'était écarté de sa route, et ils se disposaient à le saluer, quand les pirates, tout en pointant leurs canons, s'approchèrent d'eux de manière à le prendre de flanc et leur lancèrent, dès qu'ils furent assez près pour monter à l'abordage, une bordée à doubles boulets qui transpercèrent le navire de part en part. C'était une riche prise. Avec ce grand navire, armé de 70 canons, et la *Cassandra* à bord de laquelle ils en mirent 40, ils se crurent les maîtres de l'Océan Indien.

1. Damanganga est la rivière dont l'embouchure forme le port de Daman, petit territoire portugais sur la côte O. de l'Inde.

L'année suivante, ils s'emparèrent d'un navire arabe qui venait de Chine et qui contenait des richesses immenses. Puis, ils allèrent radouber leurs navires à Port Dolphin [Fort Dauphin], à Madagascar, d'où ils gagnèrent Charnock Point [Antsiraka ou La Pointe à Larrée]. Là, ils mirent à terre toutes les provisions et marchandises qui étaient à leurs bords, liqueurs, argent, bijoux, diamants, etc., et ils abandonnèrent sur le rivage des marchandises précieuses, entre autres de belles porcelaines de Chine en quantité suffisante pour former la cargaison d'un grand navire.

Ils tinrent conseil au sujet de ce qu'ils devaient faire sans pouvoir se mettre d'accord; il y en avait qui étaient d'avis de cesser la piraterie et de vivre paisiblement de ce qu'ils possédaient; d'autres, plus avides, désiraient continuer leur horrible carrière; la majorité voulait que le capitaine England quittât ces parages et allât à La Vera Cruz où ils accepteraient l'Acte de grâce du gouvernement espagnol.

Ayant appris à la baie de St-Augustin que le commodore Matthews était venu à leur recherche et les indigènes leur ayant remis les lettres que ce commodore y avait laissées pour le *Salisbury*, ils retournèrent à Port Dauphin [Fort-Dauphin] et allèrent ensuite à Moroslas [Marosy (?), dans la baie d'Antongil]. Ils savaient que la saison qui venait nous obligerait à régler notre croisière en conséquence. Quand nous arrivâmes à Saint-Augustin avec le *Salisbury*, nous apprîmes que les pirates avaient pris possession de nos lettres et que les informations qu'elles contenaient les avaient fait se disperser, les uns étant partis d'un côté et les autres d'un autre.

Plantain, James Adair et Hans [Jean] Burgen, le Danois, se fortifièrent solidement à Ranter-Bay [Rantabé], où ils prirent possession d'un vaste territoire. Plantain, qui était le plus riche,

se proclama roi de ce pays, dont les habitants composèrent des chants à sa louange. Il en soumit un grand nombre à son autorité et les gouverna en vrai despote; il payait largement ses soldats qu'il envoyait souvent en expédition dans les environs dans le but de s'emparer de bétail ou d'imposer aux roitelets voisins un tribut et d'accroître l'étendue de ses États.

Au point de vue de la naissance et de l'éducation, James Adair était un peu supérieur à Plantain, car il savait non seulement lire, mais aussi écrire; il avait été élevé dans la ville de Leith par ses père et mère qui étaient des gens sérieux et travailleurs. Comme sa conduite ne leur donnait pas satisfaction, ils l'envoyèrent à Londres et, de là, aux Indes occidentales; mais, ayant été pris par des pirates, il se joignit volontairement à eux. Il avait l'air rude, il n'était pas cependant tout à fait dépourvu de bons sentiments. Ces pirates de Ranter-Bay [Rantabé] se querellaient fréquemment, pour les motifs les plus futiles, et ils ne sortaient jamais que le pistolet au poing ou le sabre au clair afin d'être toujours prêts à la défense comme à l'attaque; lorsque nous échangions des marchandises avec eux contre des provisions, nous avons eu l'occasion de constater leur perversité naturelle.

Hans Burgen, le Danois, était né à Copenhague et était tonnelier de son métier. Étant venu à Londres, il s'engagea avec le capitaine Creed pour la Guinée; le navire ayant été capturé par les pirates, il consentit à être des leurs et devint le camarade du « roi » Plantain.

La maison de Plantain était bâtie d'une manière aussi commode que le pays le permettait; autant par ostentation que pour son plaisir, il prit un grand nombre de femmes et s'attacha une masse de serviteurs qu'il tenait dans une grande sujétion. Ses femmes portaient de riches vêtements de soie, et quelques-

unes avaient des colliers de diamants; il les appelait de noms anglais : Moll, Kate, Sue ou Pegg. De Ranter-Bay [Rantabé], il allait souvent à l'île Sainte-Marie, où il s'occupait à réparer diverses parties des fortifications jadis établies par le capitaine Avery.

Le roi de Massaleage [Mazalagem (baie de Boina)] avait une petite-fille d'une grande beauté, nommée Éléonore Brown, qu'on disait être la fille d'un Anglais capitaine d'un navire de Bristol qui venait faire la traite sur cette côte et qui lui avait donné ce nom; elle parlait un peu anglais, ce qui est assez commun dans l'île de Madagascar qui est le principal rendez-vous des pirates et où ils ravitaillent et radoubent leurs navires. Plantain, qui était désireux d'avoir une femme d'origine anglaise, envoya demander au roi de Massaleage [Mazalagem (Boina)], que les pirates appelaient Long-Dick ou le roi Dick, sa petite-fille en mariage.

Le capitaine England et ses soixante ou soixante-dix compagnons étaient dispersés dans l'île, habitant au milieu des indigènes; ils étaient tous très pauvres et étaient dans la triste nécessité de recourir aux autres Européens pour vivre. Quelques-uns d'entre eux étaient précisément auprès du roi Dick à Massaleage [Boina] lorsqu'on présenta à ce roi la demande de Plantain; ils lui persuadèrent de refuser et de se mettre en mesure de se défendre, lui conseillant en outre d'interdire à ses sujets tout rapport avec ceux de Plantain.

L'arme principale des indigènes est la lance, qu'ils jettent avec une grande dextérité. Mais Plantain s'était procuré quelques centaines de mousquets, qu'il avait distribués à ses sujets, et il leur avait appris à faire l'exercice d'une façon très convenable; il avait aussi une grande provision de poudre et de balles et de tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour la guerre, le

tout amassé dans un vaste magasin. Il était d'une intrépidité extraordinaire, comme il en donna la preuve en s'aventurant jusqu'à Charnock Point [la Pointe à Larrée] pendant que les navires de guerre y étaient : je fus en effet surpris de voir venir à moi un étranger vêtu misérablement, mais ayant deux pistolets passés à la ceinture, qui me demanda ce que nous venions faire ici et si nous appartenions au navire de guerre envoyé à la poursuite des pirates; il me dit qu'il était de l'équipage de la *Cassandra*, mais qu'il avait renoncé à la piraterie et qu'il vivait paisiblement à Ranter-Bay [Rantabé], et il me donna sur sa naissance et ses parents les renseignements que j'ai rapportés plus haut; il ajouta que, si le commodore le désirait, il nous approvisionnerait de bétail et d'autres vivres.

Mais j'en reviens à notre sujet.: lorsque Plantain eut connaissance de la réponse insolente du roi de Massaleage [Boina], il lui fit signifier que, s'il ne lui accordait pas de suite sa demande, lui, Plantain mettrait en campagne une armée assez forte pour le chasser de ses États et que, s'il tombait entre ses mains, il l'enverrait au Prince William de la baie de Saint-Augustin pour le vendre au premier navire qui y relâcherait. Ces menaces intimidèrent un peu le roi Dick; toutefois, poussé par les quelques Anglais qui étaient avec lui, il refusa de nouveau la demande de Plantain à qui il fit dire, hardiment, que, ne voulant pas lui causer le dérangement de venir jusque chez lui, il irait à sa rencontre jusqu'à mi-chemin. Cette réponse irrita Plantain au point qu'il réunit ses principaux officiers pour les consulter sur la ligne de conduite à tenir, quoiqu'en réalité il n'en fît jamais qu'à sa tête. Son général en chef était un certain Molatto Tom (le mulâtre Tom), qui se prétendait le fils du Capitaine Avery, ce qui pouvait parfaitement être vrai, car cet homme, qui approchait de la quarantaine lorsque nous y

étions, était né dans l'île de Madagascar d'un père anglais; Plantain, qui avait une grande confiance en lui, le chargea de lever des soldats pour son service; il recruta dans l'île Sainte-Marie un millier d'hommes qui lui étaient entièrement dévoués et prêts à le suivre partout où il voudrait, mais le roi Kelly, de Managore [Maningory], qui avait lui aussi amené un millier d'hommes et qui s'était engagé, moyennant une certaine somme d'argent, à combattre avec lui, et qui était traité tout comme les autres rois, lui joua un fort méchant tour, car il se tint avec ses hommes à l'écart et se retira juste avant la bataille, craignant, s'il soutenait Plantain, d'être ensuite en butte aux représailles sans fin du roi Dick. Heureusement, Plantain fut vigoureusement appuyé par quatre ou cinq autres rois qui étaient poussés par le ressentiment qu'ils avaient des nombreux outrages qu'ils avaient eu à souffrir du roi Dick et qui étaient résolus à le renverser s'ils le pouvaient. La tâche était ardue; car, quoique Plantain eût de grands approvisionnements, il savait ne pouvoir les renouveler le jour où ils seraient épuisés. Il traita les rois ses frères avec magnificence et fit rôtir un jeune taureau tout entier pour les régaler, mais, quant à la boisson, il ne leur en donna que peu malgré tout leur désir d'en avoir de grandes quantités, car ils boivent les liqueurs fortes de toute espèce jusqu'à en perdre la raison et, lorsqu'ils sont ivres, ils se plaisent à dormir au soleil.

Les Malgaches sont très perfides; aussi Plantain ne confia-t-il d'armes à feu qu'à très peu d'entre eux, à une trentaine tout au plus sur ses mille soldats, à ceux dont il était sûr. Les indigènes chargent et déchargent leurs armes d'une façon très expéditive. A Massaleage [Boina], j'ai vu un nègre démonter complètement la batterie d'un mousquet et en inspecter à fond la platine, avant de se décider à l'acheter.

Le roi Dick, qui était fermement décidé à combattre, envoya dire au prince William de la baie de Saint-Augustin de venir à son secours, lui promettant de lui rendre la pareille quand il en aurait besoin, mais celui-ci jugea opportun de se ranger du côté de Plantain, qui mit son armée en bataille, ceux qui portaient un mousquet étant mêlés à ceux qui avaient des lances. Il arbora le drapeau anglais en tête de la division qu'il commandait et qui était au centre; la division du Danois, qui formait le flanc gauche, avait pour signe de ralliement l'enseigne danoise, et Adair, l'Écossais, qui était sur le flanc droit, combattait sous l'étendard de Saint-André; un certain nombre d'Anglais étaient répartis parmi les indigènes pour surveiller leur tir et les empêcher de se coucher par terre. Les chefs malgaches prennent à leurs hommes tout leur argent et les forcent à combattre : les provisions manquent rarement, les patates croissant sans culture, et le bétail sauvage étant abondant, car les indigènes ne gardent que quelques vaches pour avoir du lait.

Lorsqu'il apprit que l'armée de Plaintain se mettait en marche pour aller de Ranter-Bay [Rantabé] à Massaleage [Boina], le roi Dick, tenant parole, vint à sa rencontre jusqu'à mi-chemin, où il l'attaqua; après un combat opiniâtre, Plantain le mit en déroute et fit prisonniers quelques-uns des Anglais qui lui avaient persuadé de rejeter sa demande; les autres s'enfuirent, cherchant leur salut comme ils purent. Plantain, ayant fait allumer un grand feu qui brûla toute la nuit, fit répandre autour du brasier des charbons ardents, sur lesquels il contraignit ses prisonniers à marcher, pieds nus, pendant que les Malgaches les lardaient de coups de lance jusqu'à ce que la mort mît un terme à leurs tortures.

Après cette victoire, Plantain résolut de se venger du roi Kelly qui l'avait abandonné et autour duquel s'était ralliée une

partie des soldats du roi Dick; il ne tarda pas à le rencontrer et il lui livra un combat acharné qui dura toute la journée, chaque parti ayant l'appui d'un certain nombre d'Anglais; il maintint si bien ses positions que l'ennemi demanda à entrer en pourparlers, ce qui lui fut refusé. Le combat reprit donc jusqu'à ce que l'obscurité fut si profonde qu'il fallut cesser; il y avait, des deux côtés, un grand nombre de tués et de blessés; pendant la nuit, ils montèrent tous bonne garde, résolus à reprendre la lutte dès le lever du jour. Entre temps, Plantain distribuait de l'eau-de-vie à ses gens pour entretenir leur ardeur.

Kelly et le roi Dick étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais, dès l'aube, l'armée de Plantain les attaqua avec une telle vigueur qu'elle mit les ennemis en déroute, faisant de nombreux prisonniers, au nombre desquels se trouvaient John Darby, de la ville de Chester, et William Mills, de Gosport près Portsmouth, qui furent torturés de la façon la plus cruelle et la plus inhumaine jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

A cette époque, le capitaine England était dans une extrême misère, vivant Dieu sait comme. Étant allé chez le prince William de la baie de Saint-Augustin, il y retrouva sept ou huit de ses anciens compagnons de mer qui lui donnèrent pendant quelque temps à manger. Comme ce prince avait résolu d'aller au secours de Plantain, ils l'accompagnèrent.

Afin de tirer tout le parti possible de sa victoire, Plantain poursuivit l'ennemi jusqu'à la ville de Massaleage [Boina]; mais il y rencontra une résistance plus forte qu'il n'avait pensé et, voyant qu'il ne pouvait prendre la ville d'assaut, les habitants tirant de l'intérieur des maisons, il dut battre en retraite, ce qui le mit en une rage telle qu'il se promit de venir à bout des deux rois de Massaleage [Boina] et de Mannagore [Maningory]

et de leur infliger le jour où ils tomberaient entre ses mains la mort la plus cruelle possible.

Quelques-uns des Européens, qui étaient dispersés dans l'île, ayant eu vent de cette guerre, formèrent le projet de s'emparer du château fort de Plantain, mais ils y renoncèrent parce que la place, qui était située sur le bord d'une rivière, était défendue par des canons.

Le jour où le *Salisbury* arriva en rade de l'île de Sainte-Marie, j'ai remarqué plusieurs centaines de pirogues qui quittaient cette île et se dirigeaient vers Ranter-Bay [Rantabé]; nous ne pûmes savoir qui était à leur bord. Les uns ont supposé qu'elles étaient pleines d'Européens, mais, d'après les renseignements que nous donnèrent les Hollandais et les Anglais qui étaient restés dans l'île, le nombre d'hommes qui étaient à leur bord dépassait de beaucoup celui des blancs existant dans ces parages; il est plus vraisemblable qu'elles emportaient, de peur que nous nous en emparions, les trésors qu'y avaient cachés Plantain, Adair et le Danois, qui se trouvaient précisément à ce moment dans l'île de Sainte-Marie qu'ils fréquentaient pour leur plaisir, car elle n'est qu'à dix ou douze milles [12 milles] de Ranter-Bay [Rantabé].

La nuit que nous avons passée sur la rade de l'île de Sainte-Marie, nous avons fait bonne garde et avons tenu nos gens sur le pont, faisant à chaque instant des appels dans la crainte que les indigènes conduits par les pirates ne tentassent de nous surprendre. Mais notre présence les avait mis dans de plus grandes appréhensions que nous ne le pensions, comme nous l'avons appris plus tard.

A la baie de Saint-Augustin, un certain Thomas Lloyd [1], ancien

1. Ce Thomas Lloyd vivait auparavant dans les « Minories » [Petites Antilles].

pirate qui s'occupait à fabriquer des bois de fusil et à en réparer les platines, vint à bord du *Shoreham*. Il raconta qu'il s'était embarqué à Londres comme armurier sur un navire du port de Bristol, qui allait chercher des esclaves à Madagascar, et qu'il y fut abandonné avec six autres hommes. Ils eurent, dit-il, beaucoup à souffrir d'un petit chef appelé le roi Caleb [?] qui, sans le prince William, les aurait massacrés. Quand les pirates étaient dans le pays, ce prince les retenait prisonniers dans sa maison, sous prétexte que les indigènes étaient des bandits et qu'il ne voulait pas qu'il leur arrivât malheur, ce qui n'empêcha pas que deux d'entre eux moururent quelque temps après. Suivant Lloyd, ces pirates avaient une vie abominablement dépravée; comme ils rôdaient souvent dans la campagne, il leur arrivait parfois la malchance de tomber entre les mains des indigènes qui leur infligeaient alors une mort lente, les attachant à un arbre par les bras et leur mettant entre les doigts des chiffons enflammés; c'est ce qui arriva à deux de ses compagnons, et, tout le temps que durait l'agonie, ils s'amusaient à railler leur victime. C'était, je pense, la juste peine du talion pour les inhumaines atrocités dont les pirates se rendaient si fréquemment coupables.

Les habitants de la baie de Saint-Augustin sont très perfides et tiennent rarement leurs promesses; ils sont les amis des blancs aussi longtemps qu'ils les comblent de cadeaux et qu'ils accèdent à tous leurs désirs. Lorsqu'ils veulent contracter amitié soit entre eux, soit avec un étranger avec lequel ils désirent entretenir des relations intimes, ils descendent au bord de la mer et ont coutume de boire ensemble de l'eau salée, en jurant d'être fidèles l'un à l'autre. Ils tiennent ce serment religieusement; ceux qui le violent sont punis très sévèrement. Plantain n'avait pas manqué de faire

prêter ce serment sacré de fidélité à tous ses alliés, même au roi Kelly.

Les guerres entre Plantain et ces petits principes durèrent près de deux ans, jusqu'à ce que Plantain, ayant eu le dessus, mit plusieurs de ses ennemis à mort de la manière la plus barbare. Le roi Kelly, qui était audacieux et plein de courage, lui ayant échappé encore, s'enfuit à Port Dauphin [Fort Dauphin] dont le roi était son frère; mais Plantain envoya à celui-ci un message lui défendant d'accorder l'hospitalité à Kelly et le menaçant, s'il passait outre à son ordre, de détruire ses villes, comme il l'avait fait à Massaleage [Boina] et à Mannagore [Maningory]. Le roi de Fort Dauphin releva hardiment le défi et lui fit dire qu'il prenait fait et cause pour son frère.

Plantain, s'étant emparé du roi Dick et de tout ce qu'il possédait et ayant constaté que la dame, cause première de toutes ces guerres, était enceinte des œuvres d'un des Anglais qu'il avait tués, entra dans une fureur telle qu'il fit périr ce roi par le même supplice qu'avaient subi les Anglais et les Hollandais. Il décida ensuite de marcher sur Port Dauphin [Fort Dauphin] autant pour renouveler ses provisions que pour se venger de Kelly qui, avec l'aide du Danois, y avait caché, dans un bois peu fréquenté, une masse de bijoux et d'argent, ce dont Plantain avait été informé par un de leurs amis qui était dans le secret et qui, ayant déserté, était venu chez Plantain.

. . . .

. . . .

Après avoir mis à mort le roi Dick ainsi que les Hollandais et les Anglais qui avaient combattu contre lui, Plantain alla à Massaleage [Boina], où il s'empara du trésor du roi Dick; il y trouva aussi un grand stock des céréales que produit l'île. Il fit tout emballer et donna l'ordre de porter le tout à Ranter-Bay

[Rantabé], où il fit conduire aussi un grand nombre d'habitants qu'il réduisit à l'esclavage et qu'il employa dans ses plantations de cannes à sucre. Une fois la ville pillée, il y fit mettre le feu et alla ensuite en faire autant dans la capitale du roi Kelly, où il ne trouva que peu de butin, car, dès que ce roi, qui était fort rusé et toujours sur ses gardes, vit que Plantain allait être victorieux, il s'enfuit à Mannagora [Maningory], abandonnant ses alliés, et, y prenant tout ce qui avait quelque valeur, se réfugia à Port Dauphin [Fort Dauphin], auprès de son frère, où il se crut en sûreté pendant quelque temps, jusqu'à ce que Plantain, étant venu avec une armée, les extermina tous deux. Depuis lors, Plantain joua au despote vis-à-vis des indigènes dans toute l'île.

Après avoir incendié la ville du roi Kelly, Plantain revint à Ranter-Bay [Rantabé], avec la dame dont nous avons parlé plus haut et qui était le principal trophée de sa victoire. Quoi qu'elle fût enceinte, il en était éperdument amoureux et il la prit pour femme; il en eut plusieurs enfants. Elle avait été élevée par son père qui était un parfait honnête homme à tous les points de vue et qui, étant parti pour l'Europe, l'avait laissée à Massaleage [Boina]; il lui avait enseigné le Credo, le Pater Noster et les dix commandements de Dieu, et il lui avait donné des notions de la doctrine chrétienne, mais, n'ayant pas de livres, il ne put lui donner une instruction aussi complète qu'il l'eût désiré.

A son arrivée à Ranter-Bay [Rantabé], il y eut une grande fête et, ayant congédié plusieurs de ses femmes, il lui confia la direction de sa maison.

Eléonore Brown aimait à traiter avec Plantain les questions de religion et elle l'interrogeait souvent sur Dieu. Obéissant aux recommandations de son père, soir et matin, elle réci-

tait ses prières, ce qui faisait dire à Plantain qu'il avait maintenant une femme pieuse; il prenait néanmoins en bonne part ce qu'elle disait. Il la para des plus riches joyaux et des plus beaux diamants qu'il possédait et attacha à sa personne vingt esclaves. M. Christopher Lisle a cherché à obtenir les faveurs de cette femme, tentative qui lui coûta la vie; car Plantain, le prenant sur le fait, le tua net d'un coup de pistolet.

Ce Lisle était le quatrième lieutenant du capitaine Benson, qui commandait le *Dawson*, navire des Indes Orientales. Au large de Mount Dilley, il avait eu une grave querelle avec son capitaine qui l'avait fait mettre aux fers sous l'accusation de mutinerie complotée avec un sous-lieutenant des Gardes qui était embarqué pour Bombay; c'est moi qui fus chargé de l'enquête. Le capitaine Cokburn, que je mis au courant des allégations du capitaine Benson contre ces deux officiers, me chargea de les amener à notre bord, et le commodore, saisi de l'affaire, ordonna que M. Christopher Lisle fût employé sur le gaillard d'arrière à bord du *Salisbury*, le navire auquel j'appartenais, pour y remplir les fonctions d'aspirant, mais il déserta lorsque nous fûmes arrivés à Charnock Point [la Pointe à Larrée].

Dès qu'il fut à notre bord, le capitaine Cockburn, tenant compte de la situation qu'il avait auparavant, lui accorda sur sa demande de manger à ma table, ce à quoi je consentis; mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il était non seulement fort irascible, mais méchant et paresseux. Il prétendait être le neveu du capitaine Lisle de Stepney, le commandant du navire de guerre le *Berwick*. Je lui ai fourni divers objets pour lesquels il m'a signé un billet de £ 3.10.00, car, tout officier qu'il était, il avait brocanté presque tous ses effets à bord du *Dawson* et était dans le plus complet dénûment. Son capitaine l'accusait

même d'avoir ouvert plusieurs caisses de liqueurs qui se trouvaient dans la cale et de s'en être servi pour son usage, ce qui dans la suite fut prouvé. S'il a encore quelques amis en vie qui n'ont pas eu connaissance de sa fin, le récit que je viens de faire leur apprendra le triste sort qui fut le sien, c'est-à-dire sa mort de la main d'un roi pirate. C'est en février 1722 qu'il avait été admis à servir à bord du navire de guerre le *Salisbury* et c'est au mois d'avril suivant qu'il est arrivé à Charnock Point [la Pointe à Larrée], dans l'île de Madagascar.

Quand il fut remis de ses fatigues, après un assez long temps, Plantain s'occupa de recruter une armée, ce à quoi il ne parvint pas aussi vite qu'il l'eût désiré. Après avoir mis en sûreté ses trésors et ceux du Danois, il vint dans l'île de Sainte-Marie prendre divers matériaux du castel d'Avery, dont il avait besoin, puis, en compagnie de ses alliés, il marcha sur Port Dauphin [Fort Dauphin], non sans subir de grandes pertes. Le jeune fils d'Avery, Molatto Tom [Tom le mulâtre], comme on avait coutume de l'appeler, l'aida à maintenir la discipline dans cette armée, car il était craint à tel point que sa vue seule faisait trembler tout le monde. A plusieurs reprises, les Malgaches avaient manifesté l'intention de le proclamer roi, mais il n'avait jamais voulu accepter ce titre. C'était un homme d'une haute stature, bien membré et d'une figure agréable. Ses cheveux n'étaient pas laineux, comme ceux de plusieurs des mulâtres que j'ai vus et qui avaient tous de la laine sur la tête, ce qui m'a fort étonné; ils étaient au contraire longs et noirs comme ceux des Indiens de la côte Malabar ou du Bengale; c'est ce qui a donné à penser qu'il pouvait être le fils d'Avery et d'une des femmes indiennes que ce capitaine a prises sur le navire du Grand Mogol. C'est même très probable; car Molatto Tom n'avait, disait-il, aucune souvenance

de sa mère, mais il se rappelait que sa nourrice était une Malgache, noire, qu'il avait, pendant de nombreuses années, prise pour sa mère, jusqu'à ce qu'on lui eût dit que sa vraie mère était morte, lorsqu'il était encore en bas âge.

Quand Plantain était dans son château, il passait le temps joyeusement, en fêtes et en banquets auxquels prenaient part les Anglais qui s'étaient mis sous sa protection. On y chantait des chants composés pour célébrer ses victoires, chants dont la plupart des vers se terminaient par les mots : « Plantain est le roi de Ranter-Bay [Rantabé] ! », ce qui semblait lui faire un immense plaisir, et des bandes d'indigènes exécutaient des danses de caractère.

A la place du roi Dick et du roi Kelly qu'il avait anéantis, il installa deux de ses créatures auxquelles il remit le soin de rebâtir et de réparer ce qu'il avait détruit. Les deux nouveaux rois étaient ses tributaires, et, tous les mois, lui envoyaient une certaine quantité des diverses espèces de bétail qu'on élevait dans ces régions, ainsi que toutes sortes de grains, des cannes à sucre, etc.

Lorsque nous étions à Mannagore [Maningory], nous avons eu l'occasion d'assister aux jeux des femmes malgaches, qui venaient à la côte offrir leurs faveurs et services à tous ceux qui étaient disposés à les accepter. Le soir, elles s'assemblaient au nombre d'une centaine et plus et formaient un carré au milieu duquel chacune venait à son tour chanter et danser à la manière du pays. Au milieu de cette foule de femmes, il n'y avait jamais plus de deux ou trois hommes dansant avec elles et faisant de la musique.

Il n'existe à Madagascar aucune espèce de bête fauve qui soit dangereuse, et les voyageurs y sont en pleine sécurité.

Revenons à Sa Majesté le roi des Pirates. Parti pour Port

Dauphin [Fort Dauphin] avec le violent désir de se venger, il détruisit sur sa route tout ce qui s'opposait à sa marche. Mais le roi de Port Dauphin [Fort Dauphin] et son frère le roi Kelly s'étaient solidement fortifiés et avaient mis en batterie, sur de vieux affûts sans roues, il est vrai, quelques canons qui avaient été abandonnés par des pirates. Les indigènes qui accompagnaient Plantain, fort effrayés à la vue de ces canons, conçurent, pour la plupart, le projet de l'abandonner dès que l'occasion s'en présenterait, mais Molatto Tom ou Avery le jeune, en ayant eu vent, fit immédiatement saisir deux ou trois des traîtres qu'il fit mettre à la torture, ce qui fit avorter le complot. Plantain n'avait ni tentes ni aucun des objets nécessaires à un siège; c'étaient les arbres qui lui fournissaient un abri, et il était embarrassé par de gros bagages. Quant aux provisions, les hommes se les procuraient au jour le jour, pillant les villes et les villages sur leur chemin; à la moindre apparence de résistance, ils mettaient le feu aux maisons, avec injonction aux habitants de les reconstruire pour leur prochain retour.

Le Danois fut tué au plus fort du siège, au grand regret de Plantain qui fut près d'un an et demi avant de venir à bout de ses ennemis; pendant ce temps, il fut forcé de retourner en toute hâte deux fois à Ranter-Bay [Rantabé], car, pendant qu'il guerroyait à Port Dauphin [Fort Dauphin], plusieurs rois étaient venus assiéger son château fort; heureusement, ceux qui en avaient la garde et qui étaient au nombre de quatre à cinq cents lui étaient fidèles et tinrent bon jusqu'à son arrivée. A une journée de marche de son château, il se heurta à une forte résistance et eut à combattre pour se frayer un chemin jusqu'à la rivière. Dès qu'ils eurent reconnu son étendard, les assiégés descendirent au bord de la rivière et expédièrent de suite tous leurs canots sur l'autre rive.

Une fois, l'ennemi, ayant réuni un grand nombre de canots, tenta de jeter un pont sur la rivière; mais les gens du château firent une sortie et, s'élançant sur les assiégeants, ils en saisirent plusieurs qu'ils décapitèrent et dont ils fixèrent les têtes au sommet de pieux, en témoignage de fidélité à leur maître absent, qui en fut très satisfait.

Rentré dans sa citadelle, Plantain eut vite raison des assaillants, que, pendant toute une journée, il tint sous un feu continu, et, le lendemain matin, ayant armé tous ses canots, il se lança à leur poursuite jusqu'à un bois, proche de leur ville, où il les trouva fortifiés et où il éprouva de grandes pertes. Furieux de cet échec, il ordonna à Molatto Tom, son général en chef, de réunir à la hâte un fort corps de troupes et de marcher de suite contre les villes ennemies, lui promettant de le rejoindre sous peu avec le reste de ses hommes. A cette nouvelle, les ennemis regagnèrent rapidement leurs villes afin de les sauver de la destruction. C'était un stratagème de guerre dont on n'avait encore jamais usé à Madagascar.

Plantain se décida alors à se proclamer roi de Madagascar, avec le pouvoir et l'autorité les plus absolus.

Il avait presque toujours à son service un millier d'esclaves occupés à fortifier son château, qu'il aurait certainement rendu inexpugnable, s'il avait agi sagement comme le capitaine Avery le jeune, qui vivait d'ordinaire à l'île Sainte-Marie et n'allait jamais à la Grande Terre que lorsqu'il avait besoin de provisions.

Le capitaine Ridd, qui, après avoir été aux Indes-Orientales et à Carwar, est venu à Madagascar où il a abattu son navire en carène à Ducky Rock, qu'on appelle maintenant Ridd's Island, y a commis avec ses hommes des déprédations sans nombre; ses gens s'en allaient en bandes nombreuses piller

les indigènes qui, ensuite, montrèrent de la répugnance à rendre des services aux Anglais.

Nous avons quitté Plantain au moment où il poursuivait ses ennemis qui avaient cherché à s'emparer de son château et où il envoyait Avery le jeune envahir leurs villes pour faire diversion; ce jeune capitaine en incendia une et ramena au château fort un certain nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il y surprit; les habitants, arrivés peu après le départ de Molatto Tom, cherchèrent à éteindre l'incendie dans l'espoir de sauver une partie des maisons, mais Plantain, étant survenu avec ses troupes, fit un terrible massacre de ces pauvres gens et s'empara d'un de leurs rois et d'environ 500 hommes.

Après ce succès, comme il était à proximité de la baie de Saint-Augustin [!][1], il eut l'idée d'aller faire visite au prince William et prendre des nouvelles de ses amis qui résidaient dans ces parages. Le prince William et son oncle, qui l'appelaient « le grand roi de Madagascar », levèrent des troupes pour son service et lui donnèrent toutes sortes de marques d'amitié, dont il se montra reconnaissant, leur faisant de beaux cadeaux.

Il y était depuis peu lorsque trois navires négriers, qui s'appelaient *Renown*, *Princess* et *Mermaid* et qui appartenaient au port de Bristol, y abordèrent en quête d'esclaves. Plantain en fut enchanté, car il put se débarrasser facilement de plusieurs centaines de prisonniers qui l'encombraient et qu'il leur vendit, mais, malgré de pressantes invitations, il refusa d'aller à leur bord.

Ces navires obtinrent leur fret à très bon compte; ils donnèrent en échange des masses de perles de verre, un petit nombre d'armes à feu, de la poudre et des balles, et les com-

1. Voir la note de la page suivante.

mandants firent cadeau à Plantain pour son usage de deux de leurs plus beaux costumes, ornés de broderies, ainsi que de souliers, de bas, de chapeaux et d'autres objets dont ils pouvaient se passer; ils lui cédèrent en outre des liqueurs et lui remirent quelques petits cadeaux pour ses femmes. Une fois leur cargaison complétée, ils hâtèrent leurs préparatifs de départ et mirent à la voile. Ils avaient apporté la nouvelle que le capitaine Roberts avait été pris et exécuté à Cape-Coast Castle et que la plupart de ses hommes avaient été pendus aux mâts de leur navire; Plantain en fut un peu ému, car il conservait toujours l'espoir de revoir un jour Chocolate-Hole.

Pour en finir avec cette digression, nous dirons que le roi de Port Dauphin [Fort Dauphin] et son frère Kelly avaient donné l'ordre à leurs armées de marcher sur Port Dauphin, qui n'était qu'à quelques milles de la baie de Saint-Augustin [1]. Plantain envoya à son château de Ranter-Bay [Rantabé], sous la garde de deux Anglais, la plupart des objets qu'il avait eus en échange des nègres; comme ils étaient lourds et encombrants, il fallut plus d'un mois pour les y transporter; la distance entre Ranter-Bay [Rantabé] et Port Dauphin est d'environ quatre à cinq cents milles, et celle entre Ranter-Ray [Rantabé] et la baie de Saint-Augustin est à peu près la même.

Plantain était revenu à Port Dauphin [Fort Dauphin] avec la résolution d'en finir cet été-là. Sur sa route, il détruisit plusieurs villes qui appartenaient au roi de Port Dauphin et fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes et les enfants, ce qui remplit de terreur tous les habitants du pays qui sup-

1. Dans ce récit, la situation des diverses villes est tout à fait erronée. Par exemple, entre Fort Dauphin et la baie de Saint-Augustin, il y a beaucoup plus de 200 milles, au lieu de quelques milles seulement. Il est vrai que quelques lignes plus loin il parle d'une distance de quatre à cinq cents milles!

plièrent instamment leur roi de faire la paix et de livrer Kelly. Le roi refusa et se mit en mesure de se défendre le mieux qu'il put. Plantain mit le siège devant la ville; il avait amené de la baie de Saint-Augustin deux pièces de canon qu'il avait trouvées abandonnées sur la plage et qu'il avait fait monter sur des affûts, que traînèrent plusieurs paires de bœufs. Avec ces canons, il dirigea sur la garnison de Port Dauphin un feu continu, de sorte que les assiégés perdirent rapidement courage et, dix jours après le premier coup de canon, se rendirent à merci. Plantain traita les habitants avec la plus grande cruauté. Ce n'est qu'au bout d'une semaine qu'il réussit à découvrir le roi et son frère Kelly; il les fit mettre à mort peu après d'une manière barbare.

Ayant enfin conquis Port Dauphin [Fort Dauphin], il y installa le prince William comme vice-roi, et il octroya d'autres districts aux petits princes qui l'avaient aidé dans ses guerres et qui devinrent ses tributaires. Il fut dès lors roi absolu de toute l'île [!], et les habitants, ses sujets, lui apportaient avec la plus grande déférence toutes sortes de provisions.

Quand je vins à Madagascar avec le *Salisbury*, les indigènes semblaient lui être très soumis; je pense toutefois que nous aurions pu, si nous l'avions voulu, nous emparer de lui et l'emmener, ce qui eût coupé court à tous les méfaits qu'il a commis par la suite.

De retour à son château, Plantain organisa plusieurs fêtes magnifiques, auxquelles il invita tous les Hollandais, tous les Français et tous les Anglais présents dans l'île. Parmi ces derniers, se trouvait le capitaine England, qui était déjà très souffrant et qui mourut, du reste, le mois suivant. Sa mort fut due, dit-on, aux remords que lui causait sa vie si longtemps criminelle et au souvenir des mauvaises actions et des

nombreux vols qu'il avait commis, ce qui n'est pas d'ordinaire le cas chez des gens qui sont tellement endurcis dans le vice que, en apparence du moins, ils semblent être incapables de repentir. Quelques jours avant sa mort, il exprimait ses regrets d'avoir mené une si mauvaise vie, manifestant l'espoir que Dieu lui pardonnerait ses fautes, et il émit le vœu que ses compagnons renonçassent à la piraterie.

Dans cette fête, Plantain fit des libéralités à tous les Européens qui étaient rassemblés autour de lui et dont quelques-uns, qui n'aimaient pas beaucoup Madagascar, projetaient d'aller se fixer sur la côte de l'Inde d'où ils pourraient se rendre individuellement en Europe. Tous, du reste, reconnaissaient Plantain comme leur grand chef et lui donnaient même le titre de roi.

En faisant la revision de ses hommes, il constata qu'il en manquait la moitié ; suivant les renseignements que m'a fournis le Dr William Moore, soixante à soixante-dix Anglais étaient morts, soit de maladie, soit dans les combats dont nous avons parlé plus haut.

Quand il fut las de sa royauté, Plantain prit, avec le consentement de ses compagnons, la résolution de renoncer à son royaume et de laisser les indigènes jouir tranquillement de leur pays. Etait-ce par remords de conscience, ou, ce qui est plus probable, y fut-il poussé par l'instinct de conservation? Car le nombre de ses compagnons diminuait de jour en jour, et il ne pouvait pas compter sur la fidélité des indigènes qu'il avait toujours traités d'une façon barbare. Il résolut donc de construire un sloop assez grand pour porter dans l'Inde lui et ses compagnons avec leurs biens. Au cas où ils ne trouveraient de refuge nulle part ailleurs, ils avaient l'intention de rejoindre le pirate Angria et de lui offrir leurs services, au moins jusqu'à ce qu'ils eussent l'occasion de retourner en Europe.

Ils mirent un temps considérable à construire ce sloop, car il n'y avait parmi eux que deux charpentiers ; néanmoins, chacun s'efforça de contribuer dans la mesure de ses forces à ce travail et, à la fin, ils réussirent à le mettre à l'eau. Ils avaient des boussoles et tous les instruments nécessaires, mais personne parmi eux ne savait s'en servir, sauf un Hollandais qui, ayant été pris par le capitaine England sur un navire à destination de l'Inde, avait consenti à s'enrôler parmi les pirates et qui, après avoir été au service d'Angria, lui avait donné la chasse à bord d'un navire anglais envoyé contre lui à Gerey. Pendant la construction du sloop, ils cachèrent leurs intentions aux indigènes, auxquels ils dirent que c'était une simple barque de plaisance.

Ils avaient assez de cordages, mais ils eurent beaucoup de peine à trouver les pièces de fer nécessaires pour fixer le gouvernail; il leur fallut aller les chercher dans l'île de Sainte-Marie, où ils prirent le gouvernail et toutes les ferrures d'un navire qu'ils y avaient jadis coulé. Ils menèrent le sloop à la rame jusqu'à l'île de Sainte-Marie où ils le gréèrent. Une fois tout en ordre, ils portèrent à bord leurs trésors et mirent à la voile. Plantain emmena avec lui sa femme Nelly.

Lorsqu'ils arrivèrent à Johanna [Anjouan], ils ne purent s'empêcher de recommencer leur vieux jeu de piraterie, ainsi que nous le sûmes par un navire de commerce qui faisait un voyage autour des îles Comores. Ils tentèrent de débaucher quelques Anglais qui étaient à bord d'un boutre arabe venant du Bengale et ils prirent deux ronds de cordage à ce navire dont ils eurent même un instant la pensée de s'emparer, mais ils n'étaient pas en nombre suffisant. Ils volèrent plusieurs indigènes, ne leur payant pas les fournitures qu'ils leur avaient faites. Ils quittèrent Johanna [Anjouan] au mois de juin, la

mousson étant alors dans son plein sur la côte de l'Inde; sur leur route, ils touchèrent à une petite île où ils s'amusèrent à jeter la terreur parmi les habitants, mettant le feu à leurs maisons et réduisant leur ville en cendres.

Lorsqu'ils arrivèrent sur la côte de l'Inde, ils faillirent se perdre sur l'île de Bombay; mais le Hollandais eut l'heureuse idée de mettre le cap sur Gerey; le temps était trop mauvais pour que quelque navire de guerre se risquât hors de la rade de Bombay et vînt s'informer quel était ce sloop. Pendant la traversée, ils avaient jeté à la mer neuf de leurs hommes, de sorte qu'ils n'étaient plus maintenant que 21. Aussitôt à Gerey, ils se rendirent auprès du commandant en chef de la flotte d'Angria, qui était absent, et qui les accueillit avec une grande joie lorsqu'ils lui eurent fait connaître le motif qui les amenait; la nouvelle fut immédiatement transmise à Angria, qui se trouvait alors à Allabeg, sa résidence principale, où ils allèrent tous. Angria fut très content de les voir, estimant que c'étaient de bons marins dont il avait un grand besoin. Peu après, six d'entre eux se sauvèrent chez les Portugais, auxquels ils dirent que, ayant été déposés sur la côte par Angria, ils s'étaient enfuis; ils gagnèrent le Bengale, où ils m'ont fait le récit détaillé de leurs faits et gestes.

Lorsque Angria connut le genre de vie que Plantain avait menée et quel vaillant guerrier il était, il le fêta magnifiquement. Il possédait des maisons bien bâties et très confortables, ce que Plantain n'avait encore jamais eu, de sorte que, en comparant le magnifique train de vie qu'il avait maintenant avec celui qu'il avait jadis, il trouva que la différence était grande; du coup, il se crut au Paradis. Ici, en effet, il y avait de superbes maisons en pierres, des châteaux splendides et bien fortifiés, de beaux chevaux, de magnifiques jardins, des fruits succulents,

d'excellents vins de Perse et de l'arrak en abondance; pour augmenter encore son bonheur, Angria donna un magnifique souper et fit venir un grand nombre de danseuses, ce qui fut fort de son goût et de celui des nouveaux venus, car, quoiqu'ennemi des Anglais, il avait des États qui couvraient une grande étendue de terrain et dont il était souverain absolu. Au milieu de toute cette splendeur, Plantain ne savait quelle contenance avoir, ayant été habitué à une existence grossière à Madagascar (*A Compendious History of the Indian Wars, with an account of the rise, progress and forces of Angria the pyrate........ With an account of the life and action of John Plantain, a notorious pyrate at Madagascar, his wars with the natives on that island, where having continued eight years, he joined Angria and was made his chief admiral.* London, 1737, by Clement Downing. [*Histoire succincte des Guerres de l'Inde avec un exposé des progrès, de la puissance et des forces d'Angria le pirate, ainsi que la relation des opérations d'une escadre sous le commandement du commodore Matthews, envoyée aux Indes-Orientales pour détruire les pirates. A laquelle est annexée une histoire des guerres entre le Grand Mogol, Angria et ses alliés. Avec le récit de la vie de John Plantain, fameux pirate à Madagascar, et ses guerres avec les indigènes de cette île, d'où, après huit ans de séjour, il rejoignit Angria qui le fit son amiral en chef*, par Clément Downing, midshipman à bord du « Salisbury » et par la suite lieutenant de la « Victory Fregate », « Fame Gally » et « Revenge Grab », faisant partie de l'escadre employée par la Compagnie des Indes-Orientales pour attaquer Angria, et momentanément ingénieur au service du grand Mogol. Londres : Imprimé pour T. Cooper, au « Globe », Pater noster Row [MDCCXXXVII (relié, prix 2 sh. 6 d.)], pp. 105-139. — Il y a une édition allemande publiée à Nuremberg en 1738, 1 vol. petit in-8° de 332 p. avec grav.

DÉPART DE BUCQUOY AVEC LES PIRATES POUR LE RIO DE LA GOA [BAIE DELAGOA][1]. — CROISIÈRE DEVANT MOZAMBIQUE DANS LE BUT DE S'EMPARER D'UN NAVIRE PORTUGAIS EN PARTANCE POUR GOA. — DISCUSSIONS ENTRE LES PIRATES, QUI DÉCIDENT D'ALLER A MADAGASCAR.— ARRIVÉS DANS CETTE ILE, LES PIRATES SE SÉPARENT. — DESCRIPTION DE LEUR GENRE DE VIE. — SÉJOUR DE BUCQUOY A MADAGASCAR ET MŒURS DE SES HABITANTS (1722).

Au sortir de la baie de Delagoa, les pirates Taylor et La Bouze allèrent croiser devant Mozambique, mais sans succès. Ennuyés, La Bouze et plusieurs de ses officiers complotèrent dans la nuit du 17 au 18 août 1722 d'abandonner Taylor et de se rendre aux Indes occidentales, mais les autres pirates de la *Défense*, qui n'étaient point de cet avis, tirèrent un coup de canon et arborèrent le drapeau noir, signal de détresse. Le conseil se réunit et, après enquête, dégrada La Bouze qui fut, ainsi que ses complices, condamné à être fouetté au pied du grand mât, et tout ce qu'ils possédaient fut confisqué au profit de la communauté.

Taylor proposa alors de s'emparer par surprise de la ville de Mozambique, où l'on était assuré de faire d'un seul coup autant de butin qu'à bord de cent navires, mais les Français et

1. Le 19 avril 1722, les pirates George Taylor, qui commandait un grand vaisseau armé de 72 canons et monté par 1 500 hommes, tant nègres que blancs, et La Bouze, un Français qui en commandait un autre appelé la *Défense*, qui était armé de 42 canons et monté par 250 hommes, s'emparèrent d'un petit comptoir fortifié que les Hollandais venaient d'établir au Rio de Lagoa [à la baie de Delagoa] (voir plus haut, p. 60). Après y avoir passé plus de deux mois, pendant lesquels les malheureux employés de la Compagnie néerlandaise des Indes eurent à subir de mauvais traitements, les deux vaisseaux, accompagnés d'une hourque prise aux Hollandais, mirent à la voile pour aller croiser devant Mozambique, emmenant de force plusieurs des fonctionnaires du comptoir, entre autres un hydrographe, Jacques de Bucquoy, auteur de la relation suivante qui a été publiée en 1744.

ceux qui se trouvaient assez riches s'opposèrent à ce projet qui eût demandé au moins six fois plus de vaisseaux et d'hommes. Taylor s'emporta, s'écriant : « Si l'on pouvait monter à l'assaut du ciel, je tirerais mon premier coup de fusil sur Dieu », et, racontant quelques-uns de ses audacieux exploits, il ajouta : « Pourquoi vous êtes-vous faits pirates? N'est-ce pas parce que vous ne craignez pas le danger et que vous voulez faire du butin. Or, à Mozambique, il y en a et beaucoup, mais je vois que j'ai affaire à des gens lâches, trop lâches pour se lancer dans des entreprises viriles! Gagnons donc la terre la plus proche, et que chacun cherche à faire fortune comme il lui plaira ». Quand il eut fini, la foule cria : « A Madagascar, et mettons-nous de suite en route ». Chacun retourna à bord de son navire et nous mîmes tous le cap sur cette île, où nous jetâmes l'ancre le 4 septembre [1722] dans la rivière de Masaliet [baie de Mahajamba ou plutôt de Bombétoke][1], par 15° lat. sud. Suivant l'usage des pirates, ils tirèrent un coup de canon et hissèrent le drapeau noir au haut du grand mât. C'est leur manière de se faire reconnaître par les indigènes. Immédiatement la vigie du port alluma un feu, signal qui fut de suite reproduit de proche en proche dans l'intérieur, de sorte que, en moins d'une heure, le roi sut qu'un navire était arrivé en rade.

Tout autour de l'île, il y a de ces vigies qui se relaient. A

1. Dans un manuscrit du Dépôt des Cartes et Plans de la Marine de Paris, volume 84², Mer des Indes, pièce 17, au bas de la page 7, il est dit : « En 1722, Mangaély [les îles Mamoko, dans la baie d'Ampasindava] était un repaire de forbans. On dit qu'il y eut en ce lieu un massacre de forbans fait par les noirs du pays et qu'en conséquence le roi de Massailly [baie de Bombétoke], nommé Ratocaffe [Ratoakafo], y a envoyé ses soldats pour y égorger tous les noirs, hommes, femmes et enfants, jusqu'aux chiens, et a fait piller tous leurs bestiaux. Depuis ce temps, cet endroit est désert. »

peine un navire est-il mouillé qu'un ou deux indigènes viennent à bord voir d'où il vient et à quelle nationalité il appartient. Trois ou quatre marins descendent ensuite à terre avec eux, portant les cadeaux destinés au roi, auprès duquel ils se rendent pour lui demander au nom de tout l'équipage la permission de débarquer et d'acheter des vivres dans son pays; sans cette permission, nul ne peut mettre le pied même sur le rivage et aucun indigène n'a le droit de s'approcher des étrangers ni de rien leur vendre. Le roi, après avoir accordé la permission demandée, envoie son général en chef avec une troupe d'hommes porter un cadeau de vivres aux gens du navire qui descendent alors à terre par groupes, dressent des tentes, et chacun prend femme; c'est une vraie kermesse où chacun mène joyeuse vie. Personne, néanmoins, ne doit agir brutalement à l'égard des indigènes, sinon le général fait appréhender et conduire à bord les coupables.

Le troisième jour après notre arrivée, le roi vint à la côte avec 2 000 hommes armés, et fit comparaître devant lui le capitaine, ses gens et les prisonniers hollandais qui étaient au nombre de vingt-deux. Nous y allâmes tous, et chacun, ayant mis un genou en terre, baisa le bout de ses deux premiers doigts noirs, en disant *Sallamanke* [*Salamanga*], *père!* Le roi demanda alors qui nous étions et où on nous avait pris; les pirates lui dirent la vérité. Il s'informa de ce que nous désirions; nous le priâmes de nous permettre de nous établir sur le rivage afin d'y construire un bateau sur lequel nous pussions regagner notre pays et de nous accorder sa protection « paternelle » (c'est le terme dont il faut se servir en lui parlant), afin que, pendant notre séjour, nous puissions nous procurer des provisions, du sel, des ustensiles, etc. Il promit de nous donner satisfaction à condition que nous vivions en paix et ne fassions

point de mal aux indigènes. Sur ce, nous baisâmes de nouveau la main de Sa Majesté, en la remerciant.

Le roi nous fit alors asseoir en rond avec les pirates derrière nous et fit apporter une liqueur appelée *Thook* [Toaka], sorte d'hydromel, dont chacun but autant qu'il voulut, mais qui ne tarda pas à produire sur la plupart de nous son effet : les uns se mirent à chanter, les autres sautèrent comme les acteurs qui jouent des rôles d'ivrognes. Cette petite fête dura jusqu'au soir. Alors, ceux qui pouvaient marcher s'en allèrent se coucher chez eux, les autres tombèrent par terre où ils s'endormirent.

Le lendemain, je me rendis avec le capitaine et le pilote de notre bateau auprès des pirates pour leur demander, puisqu'ils allaient partir, de bien vouloir nous rendre le « hocker » [la hourque], ainsi qu'ils nous l'avaient promis, et de nous laisser les vivres nécessaires pour notre voyage. Le capitaine fit donner le signal pour que tout le monde rentrât à bord et il porta notre demande devant le Conseil qui la repoussa. Ils nous abandonnèrent donc à Madagascar dans un dénûment complet.

Les pirates ne tardèrent pas à se séparer, les uns restant à la Cour du roi et les autres formant une nouvelle Association. La hourque fut aménagée pour servir à la piraterie et mise sous le commandement d'un Écossais, le capitaine Elk; la *Défense* fut donnée au capitaine Taylor qui voulait aller aux Indes orientales; quant au grand vaisseau, il fut attribué au capitaine La Bouze, qui avait été naguère dégradé et qui était disposé à croiser dans la mer des Indes. Chacun agissait suivant ses intérêts particuliers, comme il arrive dans une Société qui se dissout, et s'occupait d'approvisionner son bateau de vivres et de le mettre en état de prendre la mer. Les pirates nous forcèrent à les aider dans cette besogne jusqu'à leur départ et je dois avouer que, tout en les aidant, nous ne nous fîmes pas faute

de cacher le plus d'objets que nous pûmes pour nous en servir lorsque nous construirions notre barque.

Cette vie agitée et désordonnée dura jusqu'au 4 novembre, jour où les trois bâtiments partirent.

Tant que j'avais été forcé de voyager avec les pirates, j'avais toujours couché dans la cabine du capitaine Taylor. Il lui arrivait souvent de se réveiller en sursaut comme saisi de terreur et, proférant quelques horribles blasphèmes, d'étendre la main vers ses pistolets qui étaient accrochés à sa portée; en effet, les pirates ont grand soin d'avoir toujours leurs armes sous la main, ce à quoi ils attachent une grande importance, et leur amusement consiste à nettoyer chaque jour ces armes afin qu'elles soient toujours en parfait état. Ainsi réveillé, il se dressait sur son séant, regardait de tous côtés et, voyant qu'aucun danger ne le menaçait, se recouchait; s'il ne se rendormait pas de suite, il causait volontiers avec moi.

C'est dans ces occasions que nous parlâmes souvent du genre de vie et des habitudes des pirates. Il avait, disait-il, horreur de cette vie qui n'était bonne que pour la canaille. Il me racontait alors ses aventures : comment, étant officier dans la marine anglaise royale, il fut disgracié sous le règne de la reine Anne après un changement de ministère; comment il en était arrivé à s'enrôler parmi les pirates qui bientôt l'élurent pour leur capitaine. Certes, ils ne pouvaient trouver pour remplir cette fonction un homme plus capable qûe lui, car, abstraction faite du caractère de son infâme et odieuse profession et de ses vices privés, il réunissait tout ce qu'on peut désirer dans un marin, un soldat et un capitaine. Son ambition déçue lui inspira le désir de se venger et le poussa à faire payer ses malheurs surtout à la nation anglaise contre laquelle il nourrissait une amère rancune.

Après avoir croisé dans le golfe du Mexique où il commit des excès révoltants, il se rendit sur les côtes de Guinée qu'il nettoya à fond en peu de mois. Vingt-deux vaisseaux y furent capturés, sans parler d'un fort français qu'il surprit et pilla à loisir. Quand il n'y eut plus rien à prendre dans ces parages, il décida ses équipages à entreprendre une campagne dans l'Océan Indien.

A l'angle nord de l'île d'Anjouan [1], où les pirates avaient l'intention de se ravitailler, ils rencontrèrent la *Cassandra*, vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes armé de 36 canons, à destination de Bombay. Ils l'attaquèrent et, pendant l'engagement, les deux vaisseaux échouèrent l'un à côté de l'autre sur le sable. L'acharnement de la lutte fut tel que, d'après Taylor, le sang coulait par les dalots de son navire et que son équipage perdit les deux tiers de son effectif; la *Cassandra* avait du reste eu le même sort et se rendit. Lorsque Taylor monta à son bord, le spectacle qui s'offrit à ses yeux lui fit horreur; le pont était couvert de morts et de blessés qui poussaient d'affreux gémissements. « Je suis certain, me disait-il, qu'il n'y avait pas sur ce vaisseau plus de dix-sept hommes encore en état de faire leur service. »

Le capitaine, tirant son épée du fourreau, la présenta à Taylor qui la prit poliment en disant : « Monsieur, vous vous êtes conduit en brave officier et en fidèle serviteur de ceux qui vous ont confié la défense de leurs biens; je vous laisse libre de prendre à bord tout ce qui vous conviendra, tout est à votre disposition ». Mais celui-ci refusa énergiquement de rien accepter, disant qu'il ne lui convenait pas de s'enrichir de biens volés et d'accepter quoi que ce soit d'un pirate, mais qu'il prendrait sa revanche

1. Et non à Donmascareña et Bourbon, comme le dit l'auteur. Voir p. 49, 78.

avant deux ans et qu'il poursuivrait Taylor jusqu'au bout du monde[1]. C'est en effet ce qui arriva. Quand le capitaine de la *Cassandra* fut de retour en Angleterre, la Compagnie obtint du Roi une escadre, composée d'un vaisseau de guerre de 60 canons et de trois autres de 50, destinés à donner la chasse aux pirates sur toutes les côtes de l'Océan Indien et à détruire sans pitié cette vermine.

« Nous eûmes la chance de leur échapper, continuait Taylor. Nous arrivâmes à Madagascar, dans la rivière Mada [baie d'Assada? (Ampasindava)], deux jours après le départ de l'escadre qui nous cherchait, ce que nous sûmes d'un matelot anglais qui avait déserté et qui nous montra l'endroit où elle avait réparé ses bâtiments. Si nous avions eu le malheur de la rencontrer, nous nous serions défendus à outrance, puis nous aurions jeté nos grapins sur un des vaisseaux ennemis et, de ma propre main, j'aurais mis le feu aux poudres, faisant sauter à la fois les deux vaisseaux, certain ainsi de n'être pas pendu comme pirate et de ne pas voir mon nom cloué à la potence. »

Taylor prit le commandement de la *Cassandra* et donna son vaisseau à La Bouze; après avoir déposé à terre le capitaine anglais avec son équipage, ils mirent à la voile...

En passant au nord de l'île Mascarin [Bourbon], ils aperçurent un gros vaisseau dématé; s'en étant approchés, ils constatèrent que c'était un bâtiment portugais armé de 70 canons, monté par près de 500 hommes d'équipage. Plus ils avançaient et plus grande devint leur envie de tenter de s'en emparer. On tint conseil et on résolut de l'attaquer; c'est Taylor qui ouvrit

1. Tout ce récit, où est travesti ce qui s'est en réalité passé à Anjouan, prouve que cet homme cynique faisait aussi peu de cas de la vérité que des autres vertus et qu'il avait la prétention de passer pour un homme courtois et généreux. Il s'attribue le mérite qui appartient à England seul.

le feu : après avoir tout pesé, il le prit en flanc, tandis que le vaisseau de La Bouze devait l'attaquer de l'autre côté. Taylor lâcha un coup de canon bien pointé pour inviter ledit vaisseau à amener son pavillon et à se rendre à discrétion; les Portugais répondirent par un coup tout aussi bien ajusté. Ils reçurent alors une pleine bordée, tandis que l'autre vaisseau qui était derrière tira par les sabords de la chambre du canonnier. Les boulets rasèrent le pont de leur vaisseau, faisant beaucoup de morts et de blessés. Une seconde décharge jeta l'effroi parmi les Portugais qui étaient peu habitués à de semblables compliments et qui baissèrent pavillon. Les pirates mirent de suite à l'eau leurs chaloupes, leurs barques et leurs canots et allèrent à bord de leur prise qui, sans leur avoir coûté un seul homme, avait une valeur incalculable.

Ils n'y trouvèrent qu'un petit nombre d'hommes, car le vice-roi de Goa et beaucoup d'autres grands personnages, qui retournaient en Portugal à bord de ce vaisseau royal, étaient descendus à terre avec la majeure partie de l'équipage pour y demeurer jusqu'à ce que le navire fût réparé, mais ils y firent un riche butin; car, outre la cargaison, ils eurent à se partager les trésors du vice-roi et ceux des prêtres et des autres passagers. On m'a plus d'une fois assuré que, d'après les déclarations et les estimations des personnes intéressées, la valeur de cette prise a dépassé 30 millions de gulden [plus de 60 millions de francs].

Pendant qu'on mettait ainsi à sac leur vaisseau, le vice-roi et la plus grande partie des hommes de l'équipage étaient sur le rivage, se désolant, s'arrachant les cheveux et maudissant les voleurs. Le moins désespéré n'était pas le capitaine qui avait dégarni son vaisseau de plus des deux tiers de son équipage et qui aurait à rendre compte de cette imprudence au grand Conseil de la Marine.

Taylor, après avoir fait passer les prisonniers sur ses vaisseaux, envoya à terre plusieurs embarcations remplies d'hommes armés sous le commandement du maître pilote, qui, s'approchant du vice-roi, le pria, au nom du capitaine Taylor de venir à bord, ce à quoi le vice-roi ne consentit pas volontiers ; il finit toutefois par obéir et vint avec deux prêtres sur le vaisseau qui, quelques instants avant, était le sien. Après les salutations, le vice-roi, tout en larmes, tendit à Taylor son épée, dont la poignée était garnie de diamants, mais celui-ci ne voulut pas l'accepter et lui dit : « Gardez-la ; je vous en fais présent en souvenir de votre malheureux sort, » et il le conduisit avec ses deux compagnons dans sa cabine, où il s'efforça de les amuser par une conversation enjouée et de la musique à sa manière, puis il les fit reconduire à terre dans son embarcation. Les marins portugais furent rembarqués à bord des vaisseaux, à l'exception de quelques-uns qui restèrent à terre pour servir les pirates quand ils y descendraient[1].

Les pirates mirent alors de l'ordre dans leurs affaires, désarmèrent les prisonniers, assurèrent la surveillance, admirent ceux qui se présentaient comme volontaires, ouvrirent avec des leviers les coffres et les caisses et livrèrent au quartier-maître tout ce qu'ils contenaient de diamants et d'or ou d'argent, soit monnayé, soit en barres.

Ces diverses affaires terminées, ils se mirent à boire et il ne fait pas bon alors de s'aventurer au milieu d'eux. Le partage du butin fait, on procéda à celui des vaisseaux : Taylor devint le commandant de la *Défense* et le chef d'escadre ; le capitaine La Bouze eut le gros vaisseau de 72 canons, vaisseau qui avait autrefois appartenu au gouvernement hollandais sous le nom

1. Il ne faut pas oublier que tout ce récit est fait par Taylor. Voir p. 56, note p. 66, pp. 79 et 138.

de *Galderland* et qui avait été vendu au roi de Portugal; le capitaine Elk continua à commander la hourque.

Lorsque tous les bâtiments furent remis en état de tenir la mer, ils mirent à la voile, après avoir tiré une salve de coups de canon, et ils se dirigèrent vers les côtes de l'Arabie et le golfe Persique.

Pendant qu'ils étaient encore à Madagascar, il s'éleva entre eux une querelle des plus violentes; je me trouvais alors à bord et la scène se passa devant moi. Les deux capitaines et un maître pilote qui avait été destitué étaient dans la cabine de La Bouze pour se faire leurs adieux; ils se disputèrent en buvant et y mirent une telle animosité que La Bouze en arriva à provoquer Taylor et à lui proposer un combat entre leurs vaisseaux. Celui-ci, qui se mettait facilement en colère, lui dit que sa proposition était absurde et honteuse et il lui demanda si, par hasard, il la faisait par rancune de ce qu'il l'avait jadis condamné, lui et ses complices, à faire le service de matelots pour le punir d'avoir voulu se sauver furtivement. « C'est moi, dit-il, qui vous ai puni; ce n'est donc pas à mon équipage de payer pour moi. Est-ce parce que votre vaisseau est maintenant plus gros que le mien et que vous pensez m'écraser? Vous n'êtes qu'un lâche qui n'osez pas vous fier à votre courage personnel. » A mesure qu'il parlait, la fureur l'aveuglait de plus en plus et il interpella, avec ses assaisonnements ordinaires de jurons et de blasphèmes, trois ou quatre personnes qui écoutaient sans prendre part à l'altercation : « Si vous êtes comme lui, me voici prêt, avancez et je vous donnerai satisfaction au pistolet ou au sabre, comme il vous plaira! » Personne ne souffla mot, car on le connaissait assez pour ne pas oser se hasarder à un combat singulier avec lui.

Se levant alors, hors de lui, il sortit de la cabine et se rendit

à son bord, d'où il me fit conduire à terre, puis il leva l'ancre et mit à la voile pour l'île de la Providence dans le but de demander sa grâce au Gouverneur.

N'ayant pas réussi, il vint à Porto-Bello et, pour obtenir l'amnistie, il offrit aux Espagnols son vaisseau et 121 barils d'argent monnayé, mais en vain, car le Gouverneur lui fit dire qu'il n'y avait pas de grâce possible pour lui. A peine eut-il appareillé pour se rendre à la Jamaïque, où il espérait être plus heureux, qu'il aperçut plusieurs vaisseaux de guerre anglais qui lui donnaient la chasse. Voyant qu'il ne pouvait leur échapper et prévoyant ce qui lui arriverait s'il tombait entre leurs mains, il résolut, avec l'approbation de son équipage, de tenter une dernière démarche auprès du gouverneur de Porto-Bello. Il lui envoya donc un homme sûr avec une lettre où il renouvelait très poliment sa prière, ajoutant que, en cas de refus, lui et son équipage étaient déterminés à faire échouer son navire sur son île, à y débarquer et à tout détruire par le fer et par le feu, sans épargner même les enfants au berceau et dépasseraient en férocité l'Olonnais de triste mémoire. Il donnait au Gouverneur une demi-heure pour faire une réponse catégorique, car les vaisseaux anglais qui le poursuivaient le gagnaient à la course.

Cette missive fit sur le gouverneur une telle impression que, au bout d'une demi-heure, on vit flotter le pavillon blanc sur le fort et le capitaine Taylor entra en rade de Porto-Bello et livra comme rançon son vaisseau et les 121 barils d'argent. Les pirates débarquèrent, n'osant emporter que ce qu'ils purent mettre dans leurs poches, c'est-à-dire des diamants et un peu d'or; c'est tout ce qui leur resta après tant d'années de pillages, de meurtres et d'incendies. Taylor mit ses diamants, dont il possédait une pleine poignée, dans une vessie; la personne qui m'a fourni ces détails les a vus maintes fois.

Taylor ne resta pas longtemps à Porto-Bello; il alla à la Jamaïque, où il avait sa femme et quatre enfants et où il demeura jusqu'à ce qu'il eût dépensé la plus grande partie de l'argent produit par la vente de ses diamants. Se voyant forcé de faire quelque chose pour vivre, il acheta une plantation à Cuba, ainsi qu'une petite barque avec laquelle il fit le commerce avec les îles voisines. En 1744, il menait encore cette vie misérable, qui est le sort habituel des plus fameux pirates.

Genre de vie des pirates. — Qu'on se figure une troupe de misérables, perdus de mœurs, échappés de prisons, capables de tout, hardis dans le mal, ayant laissé volontairement toute humanité dans les pays où ils sont nés et d'où ils ont été rejetés, et l'on aura une idée de ce ramassis de malfaiteurs avides qui, semblables aux loups, ne se mangent jamais entre eux tant qu'ils sont sur la piste d'une proie. Leurs chefs, qui sont nommés à l'élection, sont dignes d'eux, quoiqu'ils leur soient supérieurs en intelligence et en savoir-faire.

Leur état-major se compose d'un capitaine et d'un quartier-maître, sous les ordres desquels il y a un bosseman et des officiers inférieurs. Le capitaine est chargé de la conduite du bâtiment et surtout du commandement dans les combats; le quartier-maître, qui est le principal agent du bord, commande à l'équipage dont il est le porte-paroles auprès du capitaine, maintient la discipline, s'occupe des vivres, est le dépositaire et le distributeur du butin, provoque la réunion des assemblées générales, contrôle les décisions du commandant et très souvent lui dicte des instructions au nom de ses hommes.

Chaque bande ou association a ses lois et ses statuts, qui sont rédigés d'un commun accord et signés par les intéressés qui prêtent en outre serment de les observer, en posant, à la manière anglaise, deux doigts sur une Bible. Lorsqu'un crime

a été commis par un membre de l'association, le quartier-maître requiert contre lui au nom de la loi devant un jury de douze membres, dont la moitié est désignée par l'accusé. Celui-ci, après avoir présenté sa défense, se retire, et les jurés prononcent le jugement que le quartier-maître exécute avec équité et impartialité. Il n'est pas aussi scrupuleux quand il s'agit de punir d'autres infractions à la loi jurée.

L'article premier de leur code déclare ennemis tous ceux qui ne font pas partie de leur association, prescrit d'employer la force ou la ruse pour s'emparer de leurs biens, recommande de ne se fier et de ne faire grâce de la vie à personne et de mettre à mort quiconque résiste et se défend, fût-ce son propre père. L'article suivant oblige, sous peine de mort, à garder fidélité et à prêter assistance à tout confrère en péril. Un autre article autorise le pillage des prises, mais tout ce qu'on y prend doit être remis au quartier-maître sous peine de flagellation et de confiscation au profit de la communauté de tout ce que possède le coupable.

Le code est très sévère pour les violences commises à l'égard des femmes qui se trouvent sur les prises, qu'on doit conduire à terre aussitôt que possible et, s'il n'y a pas de terre en vue, qu'on doit abandonner aux hasards de la mer.

Les déserteurs sont condamnés à avoir le nez et les oreilles coupés et à être relégués tout nus sur une île déserte.

Il est défendu sous peine de mort de tuer ou de blesser de sang-froid quiconque se sera rendu à discrétion[1]; il leur est aussi recommandé de mettre à terre les équipages des vaisseaux capturés, qu'on doit couler à fond, si l'on ne peut les utiliser.

1. Il y a lieu d'observer que cet article n'est généralement pas appliqué aux pirates qui sont ivres.

Ils ne doivent incorporer dans leur association aucun prisonnier contre son gré.

Afin de conserver la paix et l'union indispensables entre les membres de la confrérie, sont interdites les disputes et les injures, ainsi que les discussions sur la religion; pour le même motif, il est défendu de jouer de l'argent.

Telles sont les principales dispositions de ce code qui avait pour but de maintenir la paix sur chaque vaisseau et d'entretenir le courage et l'énergie contre l'ennemi. Les pirates se soustrayaient le plus qu'ils pouvaient à ces obligations, quoiqu'ils les eussent acceptées volontairement.

Lorsque, malgré ces précautions, il survient des querelles à bord et que l'offensé réclame une réparation par les armes, le quartier-maître et le capitaine président au duel qui ne cesse qu'après la mort d'un des combattants. On agite ensuite le drapeau au-dessus de la tête du vainqueur.

En mer, le service se fait avec beaucoup d'ordre, mieux même que sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes; les pirates y mettent un grand amour-propre. Ils s'exercent continuellement au tir à la cible et à l'escrime au moyen de sabres ou de rapières en bois; pendant ce temps, leurs musiciens jouent des airs variés, de sorte que les journées passent très agréablement. Ils ne mangent qu'une fois chaque vingt-quatre heures et toujours avec un grand appétit, car la faim est leur principal cuisinier; généralement ils souffrent du manque de vivres.

Quand ils ont terminé une croisière, ils viennent d'ordinaire se reposer à Madagascar, où a lieu le partage du butin qu'ils ne tardent pas du reste à dissiper. Ce partage est fait par le quartier-maître sous la surveillance de quatre des leurs. Voici les proportions dans lesquelles les parts sont attribuées : Un simple matelot reçoit une part; le capitaine, le 1er bosseman,

le 1er maître canonnier et le maître pilote ont chacun une part et quart; ceux qui ne sont pas comptés parmi les gens de l'équipage, ont une demi-part et les mousses, un quart de part. On ne donne au quartier-maître qu'une part, mais chacun y ajoute quelque chose pour ses peines.

Ces hommes, qui mènent une vie grossière et même bestiale, vivent et meurent comme les animaux. Pendant tout le temps que j'ai, à mon grand déplaisir, passé avec eux, je ne les ai jamais vus se livrer à des pratiques extérieures d'un culte quelconque. Ils prêtent bien serment sur la Bible, mais ils ne la lisent jamais. La seule prescription qu'ils observent et qui ressemble à un acte de respect envers Dieu est le repos du dimanche, toutes les fois qu'ils en ont la liberté. Quand l'un d'eux est mort, ils chantent un psaume ou un cantique en suivant le corps, mais c'est plutôt par une habitude qui leur est restée de leur première éducation que pour manifester leur soumission à Dieu.

Dans le cours ordinaire de la vie, le capitaine Taylor se fâchait facilement et ses fureurs le mettaient hors de lui. Mais, dès qu'un danger imminent dans un combat, comme dans la lutte contre la mer, il n'était plus le même homme; son calme, sa présence d'esprit, son courage personnel dans les circonstances graves lui avaient gagné l'admiration de ses compagnons. J'ai été témoin de l'habileté avec laquelle il savait apaiser son équipage mécontent, lorsqu'il craignait une révolte, et de l'audace et du courage avec lesquels il étouffait et réprimait la révolte, lorsqu'elle éclatait, se jetant hardiment au milieu des pirates insurgés qu'il frappait à droite et à gauche d'estoc et de taille, comme s'il avait affaire à des oiseaux de basse-cour. Malgré sa sévérité qu'il jugeait indispensable, il était très aimé de ses gens dont il se faisait bienvenir par

son affabilité et ses manières adroitement familières, oubliant souvent ses prérogatives de capitaine pour venir dans l'entrepont causer, jouer, manger au chaudron commun et boire avec eux.

Il avait du reste une politique habile; ainsi, pour mieux asseoir son autorité, il répartissait ses hommes par escouades de sept hommes, groupant ensemble, par exemple, un Français, un Suédois, un Portugais et trois ou quatre Anglais, de sorte que les Anglais, dont il était sûr, y fussent toujours en majorité, et l'avertissent de tout ce qui se passait ou se disait à bord.

Il était poli à l'égard des prisonniers et recevait les officiers à sa table, leur conseillant de se résigner à leur sort et les engageant parfois à ne pas causer tout bas ensemble, afin de ne pas éveiller la méfiance de l'équipage.

Quand les pirates eurent pris la mer, je remerciai Dieu de ne plus être avec eux. Malgré mon dénuement, il me plaisait davantage de mener une vie tranquille au milieu des sauvages que de courir le monde comme eux, chargés de trésors volés et en proie à des transes perpétuelles, préférant attendre avec patience ce que la Providence déciderait à mon égard.

Les pirates partis, la kermesse prit fin, et marchands et femmes, ne voyant plus rien à tirer de nous plièrent bagage et nous laissèrent seuls sur le rivage.

. . . .

. . . .

Cet abandon en pays sauvage nous plongea dans la désolation et nous nous lamentâmes sur notre triste sort. Privés de tout et sans espoir de secours, nous étions au moins à 160 milles de Mozambique, qui était le point le plus proche, et à plus de 560 milles du Cap de Bonne-Espérance. Les rares

objets que nous avions escamotés aux pirates, étaient de vieux cordages, quelques outils de charpentier, une voile à demi usée, un pot de graisse rance pour les mâts et quatre à cinq sacs de riz, qui était à moitié rongé par les charançons et que les pirates voulaient jeter à la mer parce qu'il n'était plus mangeable. C'était tout notre approvisionnement, mais nous avions la consolation de n'avoir rien à nous reprocher les uns envers les autres. Dans le malheur, on est moins exigeant et on s'entend mieux entre soi. Quant à moi, j'ai toujours accepté avec résignation le sort que m'ont fait les évènements ; la fortune est inconstante et les vicissitudes de la vie sont incessantes; l'homme, qui est si présomptueux et dont la conduite est si pleine de contradictions, n'est jamais content de sa situation et est souvent d'humeur maussade, parce qu'il veut toujours ce qu'il n'a pas. Cela ne change cependant rien aux événements ; aussi ai-je toujours cherché à tirer le meilleur parti de ce que j'avais, acceptant patiemment ce que je ne pouvais pas éviter et ne me laissant jamais abattre par les coups du sort, et ma vie a toujours été relativement heureuse.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous étions vingt-deux dans l'île, le patron de la hourque, le pilote, moi, deux charpentiers et les matelots, tant Norvégiens que Danois, tous hardis compagnons; notre premier soin fut de construire des cases où nous puissions être à l'abri des intempéries; nous les construisîmes avec des branches d'arbres et les couvrîmes avec de l' « Adap » [Adabo, sorte de figuier?]; chaque cabane avait sa porte, mais sans serrure.

Nous nous mîmes ensuite à construire un bateau afin de pouvoir quitter Madagascar, car, sans bateau, nous n'avions aucun espoir de pouvoir jamais nous en aller de cette île où, à l'exception des pirates, il ne vient d'une manière régulière,

tous les ans ou même tous les deux ans, qu'un boutre arabe du Goudjerat.

Les plus vigoureux d'entre nous s'en allèrent dans la forêt couper des arbres et fabriquer des planches. Le patron et moi, nous restâmes sur le rivage pour aider les charpentiers. La nuit, chacun veillait à tour de rôle pour garder ceux qui dormaient et faire attention que le peu que nous possédions encore ne nous fût pas ravi par des fauves ou par des voleurs et pour éviter d'autres malheurs.

Bien des fois, nous avons été attaqués la nuit par des indigènes de la côte, vrais bandits qui, comme on le verra par la suite, nous ont causé beaucoup de désagréments et nous ont fait courir beaucoup de dangers.

Ces écumeurs de terre sont, soit des esclaves, soit des individus que le roi a exilés pour quelque méfait dans une des îles de la rivière, et qui se sont enfuis et se tiennent cachés dans la forêt, guettant l'arrivée des navires pour piller et assassiner les nouveaux venus.

Lorsqu'ils voient descendre à terre des matelots de boutres arabes ou des pirates, ils sortent de leur repaire la nuit et viennent voler tout ce qu'ils peuvent, s'emparant des objets qui ont quelque valeur; d'autres fois, ils se présentent comme « coclies » [coolies ou ouvriers] et servent les pirates comme domestiques ou manœuvres.

Au début, nous reçûmes du roi, de temps à autre, un bœuf avec les vases pour faire la cuisine, mais dans la suite il ne nous en envoya plus, et il fallut nous rendre à sa ville pour lui faire connaître nos besoins; il nous en faisait alors remettre un. N'ayant ni sel, ni riz, qu'il prétendait ne pouvoir nous fournir, n'en ayant pas lui-même, nous ne tirions pas de la viande tout le parti désirable et nous souffrions de la faim et de toutes

sortes de privations. Comme je l'ai dit, une fois les navires partis, tous les indigènes nous avaient quittés, chacun s'en étant allé chez soi, de sorte que, pendant des semaines et des mois, nous n'avons vu âme qui vive en dehors de nos gens, et il nous fallait marcher de quatre à cinq heures pour trouver une cabane ou une maison ; car le roi ne permet pas à ses sujets d'habiter auprès du rivage, dans le but d'empêcher les étrangers de s'y établir ; en effet, lorsque quelques-uns le tentèrent, ils ne purent y rester, ne pouvant rien acheter aux Malgaches que le roi n'autorisait pas à entrer en relations avec eux.

Donc, nous étant divisé le travail, chacun commença sa tâche, l'un abattant des arbres, l'autre sciant des planches, le troisième faisant la charpente depuis le matin, après la prière, jusqu'au soir. Quand nous étions réunis, nous passions le temps à causer le plus agréablement possible et à nous entretenir des choses de la navigation.

J'étais chargé de la cuisine et, entre temps, j'aidais le charpentier, faisant la besogne d'un modeste manœuvre, tournant la meule à aiguiser, etc. Le capitaine s'occupait à récolter des « Gabbe Gabbes » [feuilles sèches de palmier?], à ramasser du menu bois pour flamber les planches destinées à construire le bateau et à apporter tout ce qui pouvait être utile ; il avait aussi mission de veiller la nuit. Il sut parfaitement se plier aux circonstances ; mais, comme il ne modifia pas son caractère avare et rapace, il perdit tout prestige et toute autorité et il lui fallut souffrir sans se plaindre les rebuffades de nos compagnons, qui ne se gênaient pas pour lui adresser des paroles blessantes et injurieuses. C'est à quoi s'exposent les gens vils qui, tout en voulant commander aux autres, se laisse dominer par leurs vices.

Il y avait environ deux mois que nous étions à Madagascar,

tout marchait à souhait, le bateau était à moitié construit et, suivant toutes les apparences, nous pouvions espérer être à même de partir pour le Cap dans deux ou trois mois à condition toutefois que nos gens restassent en bonne santé et que l'autorité du capitaine fût assez forte pour maintenir l'ordre. Or, sa conduite gâta les affaires. Non seulement nos gens l'accusaient de diminuer leurs rations par cupidité, mais, très porté à faire toujours du négoce, il les avait peu à peu dépouillés de leur bien. En outre, il prit chez lui une femme du pays et les autres en firent immédiatement autant, ce qui amena des dissentiments sérieux, mais la discorde fut à son comble lorsque son esclave, profitant de ce que les gens étaient en forêt, alla voler dans leurs cabanes les pauvres objets qui leur restaient. Tous réclamèrent à bon droit la punition du coupable, mais le capitaine s'y opposa. Les passions étaient excitées à un tel point que le chef-charpentier lui aurait fendu la tête d'un coup de hache si je n'étais intervenu et ne lui avais fait comprendre les fâcheuses conséquences d'un tel acte non seulement aux yeux des Malgaches, mais aussi plus tard lorsque, rentrés dans notre pays, nous aurions à répondre de nos actions. Certes le capitaine ne se conduisait pas comme un honnête homme eût dû le faire; cependant son autorité, sauf lorsque nous étions à bord des navires pirates, temps pendant lequel elle avait été naturellement suspendue, subsistait toujours et nous avions le devoir de continuer à le reconnaître comme notre chef et de supporter patiemment les torts qu'il nous faisait tant que nous menions cette vie d'aventures, quitte, une fois rentrés dans notre pays, à nous plaindre auprès de ses supérieurs qui sauraient bien lui infliger la juste punition due à ses méchancetés. Pour ces raisons et d'autres, personne ne leva la main sur lui.

Dans les tristes circonstances où nous nous trouvions, un

chef digne de ce nom doit faire preuve de virilité et maintenir son autorité au péril même de sa vie, et il doit plutôt être généreux envers ses subordonnés pour gagner leur affection que faire montre de sa supériorité aux yeux de tous et les dépouiller par des manœuvres frauduleuses. Celui qui détient l'autorité doit certainement se faire craindre, mais il doit aussi chercher à se faire aimer.

A tous ces malheurs s'ajoutait la pénurie de vivres; notre nourriture était maigre, le peu de provisions que nous avions était épuisé et, faute d'une alimentation suffisante, nos gens s'affaiblissaient de jour en jour; ils tombèrent malades l'un après l'autre. Beaucoup avaient la syphilis au plus haut degré et nous n'avions ni médecin ni médicaments pour les guérir; il nous fallait nous en rapporter à Dieu et à la nature. Au bout de peu de jours, nous fûmes tous alités, hors d'état de nous secourir les uns les autres. C'était une situation réellement pitoyable! beaucoup moururent subitement, si subitement que plusieurs fois nous trouvâmes dans les huttes des cadavres qui étaient déjà en pleine putréfaction.

Peu de temps avant ou après la mort du capitaine, un dimanche que je célébrais, comme d'habitude, l'office divin, en lisant un sermon tiré de la « Christelyke Zeevaart » (Navigation chrétienne), il se produisit tout à coup un grand brouhaha parmi les assistants, qui soudain se levèrent et sortirent de la cabane, me laissant continuer ma lecture devant les murs. Je ne savais à quoi attribuer cet exode subit lorsque je les vis revenir avec un homme qu'ils bousculaient et poussaient vers notre lieu de réunion. Tous juraient, criant que Jilles avait commis un crime d'État, et, si je ne les avais arrêtés, je crois que mes stupides compagnons lui eussent rompu les os, tant la haine, la colère et l'esprit de vengeance rendent l'homme vio-

lent. Je leur conseillai de se calmer. « Son méfait, leur dis-je, mérite-t-il la mort? Dans ce cas, nous devons le livrer au roi, conformément à ses ordres; mais, s'il mérite une punition moins sévère, nous allons tenir conseil et nous lui infligerons à la majorité des voix celle que nous jugerons convenable ». Quand les passions se furent un peu calmées, nos gens dirent : « Ce damné voleur nous a pris la maigre ration de graisse qui nous restait, et, avec elle, il se fait des gâteaux de riz, et, cela, pendant le sermon; il faut le mettre à mort! » Je leur dis : « Compagnons, ce forfait est certainement grave, mais, d'après la loi, est-ce bien un cas pendable? Du reste, comment vous en êtes-vous aperçus? » — « Nous l'avons senti (ce qui n'était pas étonnant, car c'était de la graisse pour les mâts qui sentait fort mauvais), et qui sait combien de fois il en a déjà mangé! » Telles sont les raisons par lesquelles nos gens voulaient la mort de Jilles!

Je convoquai le conseil et, après une mûre délibération et une enquête approfondie, assumant les fonctions de juge, je condamnai l'accusé à être attaché à un poteau et à recevoir de chacun de nous trois coups de bâton. La sentence fut exécutée sur-le-champ et Jilles reçut une forte râclée dont il garda le souvenir pendant une bonne quinzaine. Par-dessus le marché, il dut remercier les membres du Conseil de leur gracieux jugement, quoiqu'il fût persuadé qu'il n'avait pas commis un acte méritant une punition aussi sévère, la farine dont il s'était servi lui appartenant.

Il fit contre mauvaise fortune bon cœur et, comme il était vindicatif et rancunier, il dissimula son chagrin jusqu'au jour où une bonne occasion se présenta pour se venger, ce qui ne tarda pas. En effet, peu après, comme nous étions presque tous malades, étendus sur nos couchettes et hors d'état de nous

secourir les uns les autres, Jilles entra tout à coup dans notre hôpital avec un air rogue et un gros bâton à la main, tel un nouveau *Braccamonte*, et il s'écria : « Maintenant, je vais vous le payer, chiens que vous êtes ! » Puis il frappa dans le tas, s'acharnant sur nous tant que sa colère ne fut pas calmée. C'était pitié de nous voir ! Nous hurlions comme des cochons maigres et le menacions de lui rendre les coups ; mais il n'en avait cure et continuait à nous frapper. Personne ne fut épargné, et tous les membres de la Cour sentirent ses coups de bâton. Enfin, il nous laissa tranquilles et sortit en disant : « Maintenant je me moque pas mal de ce que vous me ferez ! » Son tour serait naturellement venu ; mais l'arrivée d'un navire de pirates changea notre situation, et nous eûmes d'autres préoccupations, comme on le verra plus loin.

C'est notre bosseman [quartier-maître] qui mourut le premier, le 27 novembre 1722, et le dernier décès eut lieu le 23 février 1723. En trois mois, nous perdîmes les deux tiers de nos hommes, entre autres le capitaine, le pilote et le chef charpentier, de sorte que nous restâmes huit, pour la plupart malades et sans forces.

A mes fonctions ordinaires, dont j'ai parlé plus haut, je joignais celles de prédicateur et de consolateur des malades, qui ne m'étaient pas agréables, mais je jugeais que, dans les tristes circonstances où nous nous trouvions, il était de mon devoir de me rendre aussi utile que possible à mes semblables, et, en vérité, à force de voir les autres mourir, j'ai appris à envisager la mort avec calme.

Je ne puis raconter tous les événements qui se sont produits pendant notre séjour à Madagascar ; beaucoup du reste seraient peu édifiants. Le lecteur peut fort bien s'imaginer ce qu'était une société de gens vivant en commun, où les plus brutaux

et les plus forts jouent au maître, et comment les choses se sont passées là où, suivant le proverbe, le plus malin fait la loi. Il y avait parmi nous une certaine honnêteté, quand nous étions tous occupés au travail du bateau, mais, quand la mort du chef charpentier nous eut enlevé tout espoir de le jamais terminer, chacun s'abandonna à ses goûts déréglés et bestiaux sans écouter la raison qui nous eût conseillé d'envisager, en toutes circonstances et en toutes choses, ce qui nous pouvait être utile et de vivre en bonne intelligence les uns avec les autres. S'il en eût été ainsi, notre infortune eût été moindre.

Notre situation était réellement grave et critique; au milieu de toutes ces tristes circonstances, nous ne cessions d'être inquiétés presque chaque nuit par des bandits, qui, connaissant notre faiblesse, cherchaient à nous surprendre la nuit et tentaient de nous assassiner pour s'approprier le peu d'objets qui nous restaient, et nous ne pouvions nous plaindre d'eux au roi!

Avant la mort du capitaine, une nuit que je le veillais, m'étant assoupi vers minuit qui est l'heure à laquelle les brigands font leurs coups de main, je fus brusquement réveillé par des cris épouvantables et vis toutes nos huttes en feu, le vent ayant presque instantanément propagé l'incendie de l'une à l'autre. La consternation était générale; éclopés, malades, tous étaient sur pied, s'entr'aidant et luttant tout à la fois contre les brigands et contre l'incendie; cela dura jusqu'au lever du jour où nous trouvâmes le capitaine mort au pied de son lit; tout était bouleversé dans sa hutte, qui avait été pillée[1], et, comme un

1. Le caractère d'un homme se manifeste en toute circonstance. Notre capitaine, Martinus Kleinhengst, peu avant de mourir, m'appela auprès de lui en même temps que le mousse Jacob van der Heiden pour nous dicter ses dispositions au sujet de ses biens : il légua ses vêtements et divers autres objets aux marins; il me donna ses livres et ses cartes; puis il recommanda au mousse son coffre où se trouvaient quelques dia-

malheur vient rarement seul, ce désastre arrivait en pleine mauvaise saison; car il n'y avait pas de jour où il ne tombât de fortes pluies, où l'on n'entendît gronder le tonnerre, où le vent ne déracinât des arbres et ne les emportât au loin. Notre situation était pitoyable! Nous n'avions, pour nous nourrir, que des herbes et des racines que nous allions chercher dans la forêt, et, pour tout dire, nous estimions plus heureux que nous, non sans raison, ceux qui étaient morts et qui n'avaient plus à souffrir des intempéries d'ici-bas[1].....

Nous étions déjà depuis huit mois à Madagascar et ne voyions

mants et l'argent que les pirates lui avaient donnés, en même temps que quelques pièces de mousseline, lui demandant de lui promettre sous serment de le faire parvenir à sa femme à Amsterdam. Sur le seuil de l'éternité, cet avare se préoccupait encore avec amour de ses biens! Le mousse lui expliqua qu'il ne pouvait faire une semblable promesse, d'abord parce que nous étions à la merci des indigènes, et, qu'aucun de nous du reste n'était sûr de sortir de Madagascar et qu'il était possible que lui et ses compagnons fussent enlevés par la maladie, mais que néanmoins il tâcherait d'exécuter sa volonté dernière. Comme le capitaine insistait, je lui exprimai alors mon étonnement qu'un homme qui, selon toute apparence, était sur le point de mourir s'occupât de semblables bagatelles et exigeât sous serment d'un jeune homme une promesse qu'il n'était pas en son pouvoir de tenir et je lui dis que, dans la détresse où nous étions, nous devions nous aider les uns les autres, qu'il n'avait pas le droit de léser ainsi l'intérêt général, qu'il avait eu suffisamment l'occasion de connaître la vanité des choses d'ici-bas pour s'en détacher et laisser son bien à ceux qui lui survivaient, qu'il devait désormais renoncer à toutes ces bagatelles qui l'avaient trop absorbé jusqu'ici et qu'il était temps pour lui de se tourner vers Dieu : « Le ciel, lui dis-je, n'est pas un lieu de plaisir pour les sens ni pour l'esprit; on y contemple, dans un contentement perpétuel, Dieu à qui on donne tout son amour. Ce sont ces joies éternelles et immuables dont les pieux et vrais chrétiens jouissent au sortir de la vie ». Je lui exposai d'autres arguments du même genre qui parurent lui faire impression, car il me répondit en soupirant : « Oui, Père Bucquoi, l'esprit est docile, mais la chair est faible ». Moins de huit à dix heures après, il était mort, ses biens volés, sa maison brûlée, et toutes ses folles précautions inutiles. Ainsi vont souvent les choses : on accumule des biens sans savoir qui les aura après soi.

1. L'auteur émet ici des considérations sur les hasards de la vie, qui ne présentent aucun intérêt et que nous passons.

pas la possibilité d'en sortir. Il y en avait parmi nous qui voulaient se rendre auprès du roi; d'autres voulaient rester sur la côte dans l'espoir qu'un navire y aborderait; la plupart voulaient se fixer dans l'île, car ceux qui se décident à s'y fixer reçoivent de la première femme du roi une ration quotidienne de viande et de lait, et le roi leur donne des terres, des esclaves et une femme tout à la fois pour leur plaisir et pour leur service, mais, en échange, ils doivent s'engager à l'accompagner à la guerre comme « généraux », à toute réquisition, quand les circonstances l'exigent, et à combattre ses ennemis, à instruire son peuple dans les métiers qu'ils connaissent : c'est un hommage qu'exige le souverain en reconnaissance de ses bontés. Et, comme c'est vraiment un pays attrayant où l'autorité est partout respectée, on y peut mener une vie de patriarche.

L'hospitalité de ces païens n'est-elle pas très supérieure à celle des chrétiens? Il n'y a pas ici de considération de personne; on n'y méprise pas la pauvreté; on ne connaît ni le *mien*, ni le *tien*, qui sont la source de tout mal et de toute oppression; on n'y adore pas l'argent, ce dieu du monde civilisé, et la vie y est pleine d'innocence et de simplicité; personne n'a besoin de mentir, ni de tromper en vue d'un bénéfice. Généralement, le prince est le premier à être charitable envers les étrangers et à les assister et tous ses sujets sont bons et généreux; ces avantages n'étaient pas cependant suffisants pour nous amener à croire que là était le vrai bonheur, et, malgré tout, nous avions le plus vif désir de retourner dans notre pays, quoique la plupart, dans le cas où ils réussiraient, fussent destinés à y terminer leur existence au milieu de chagrins sans nombre.

Nous sommes encore restés quelques jours sur la côte dans cette triste et affreuse situation, ne sachant ce que nous devions faire. Tout d'un coup, une nuit, nous entendîmes de grands cris

poussés par des gens venant à nous; quand ils furent tout près, nous fûmes étonnés de voir que c'étaient les pirates anglais qui étaient partis d'ici avec le grand navire. Ils nous racontèrent que leur vaisseau avait échoué auprès de la pointe Nord de Madagascar et avait été mis en pièces et qu'ayant gagné la terre au nombre de cent vingt-cinq, ils avaient décidé de construire une barque avec ses débris; que, pendant qu'ils y travaillaient, leurs esclaves, s'étant entendus avec les indigènes, les avaient surpris à l'heure de la sieste pendant leur sommeil et les avaient massacrés à l'exception de vingt et un, qui réussirent à prendre la fuite. Ce sont ceux-ci qui, après avoir erré longtemps le long de la côte avec leur barque et enduré de grandes souffrances, arrivaient à notre camp presque nus et à moitié morts de faim. Beaucoup avaient sauvé leurs diamants, qu'ils portaient toujours sur eux, mais d'autres n'avaient rien. Le jour venu, en nous voyant réduits à un aussi petit nombre et dans un état si déplorable, ils furent aussi étonnés de notre situation que nous de la leur.

Notre première occupation avec eux fut de troquer, tout comme de grands négociants, de vieux vêtements dont ils avaient un grand besoin et que nous avions en abondance contre des diamants, sans regarder à un ou deux carats de plus ou de moins; habits et culottes atteignirent de très hauts prix.

Deux à trois jours plus tard arriva un autre bateau amenant des Portugais et des Français, qui étaient de la même bande que les précédents et qui, eux aussi, avaient construit une embarcation avec les morceaux du navire échoué. Nous vîmes les Français chasser du bord les Portugais qui tous durent gagner la côte à la nage. Comme les Anglais avaient tendu leur voile pour la sécher et que nous allions avec notre canot visiter leur bateau, les Français, croyant que nous avions l'intention de leur donner la chasse, prirent peur et, jetant l'ancre,

se rendirent sans plus réfléchir; nous n'avions cependant nullement l'intention de les attaquer. Ce fut sur ce bateau que nous pûmes quitter l'île.

Les Portugais firent cause commune avec nous; les Français se réunirent aux Anglais et s'en allèrent chez le roi, nous laissant enfin en paix sur la côte. Nous décidâmes alors de ponter le bateau avec les planches que nous avions; aidés par les Portugais, nous nous mîmes de suite au travail qui fut terminé en sept ou huit semaines et nous nous préparâmes à prendre la mer et à aller à Mozambique pour y déposer les Portugais, puis à continuer notre voyage vers le Rio de la Goa [la baie de Delagoa] ou vers le Cap.

Apprenant notre prochain départ et connaissant notre petit nombre, les pirates vinrent s'emparer de notre chaloupe et nous enlevèrent nos diamants et tout ce qui nous restait; puis, le pistolet au poing, ils nous obligèrent à nous embarquer et à prendre la mer de suite, dans la crainte que nous n'allassions nous plaindre d'eux au Roi.

Nous étions en tout vingt-deux. Ayant tendu notre petite voile, nous descendîmes la rivière jusqu'à la mer et cherchâmes à gagner un port plus au sud pour prendre de l'eau, du bois à brûler et des vivres, et aussi pour calfater notre pauvre bateau qui était dans un piteux état et faisait eau de toutes parts, car nous allions entreprendre un voyage très périlleux à travers une mer large de 160 milles.

Nous possédions en tout une mauvaise petite voile et une vieille boussole, mais nous n'avions ni câbles, ni ancre, pas de cabine pour nous abriter, de sorte qu'il nous eût été impossible de résister à une tempête, et, pour toutes provisions, un peu de viande séchée au feu et quelques poignées de vieux riz.

L'entreprise était certainement hasardeuse, mais la nécessité

nous forçait à ne pas nous laisser arrêter par le danger et à faire l'impossible pour nous sauver. Toutefois, avant de faire nos adieux à cette île, qui est si belle et si fertile, il convient de dire un mot de sa situation et de la nature du pays, ainsi que des mœurs de ses habitants.

Situation du pays. — L'île de Madagascar est située dans la mer d'Ethiopie, à l'Est de la côte Sangubaar [du Zanguebar], entre 11° 30′ [en réalité, 11° 57′ 17″] et 26° [25° 38′ 55″] de latitude Sud et entre 63° et 73° de longitude à l'Est de l'île de Fer, soit à 43° [40° 52′ 42′] et 53° [48° 8′] à l'Est de Paris. Dans les régions du Sud-Sud-Est et du Nord-Nord-Ouest, il y a beaucoup de belles rades, de baies et de caps; elle est coupée par une longue chaîne de montagnes reliées les unes aux autres, qui sont dirigées du Nord au Sud et dont quelques-unes contiennent du marbre et divers minéraux, tels que fer, or et autres métaux. En quelques endroits, on trouve des pierres précieuses.

Dans les vallées, la végétation est luxuriante et il y pousse toutes sortes de fruits, de plantes et d'arbres semblables à ceux de l'Inde, tels que citrons, limons, goyaves, « kookes » [noix de coco], « Drieœn » [?] [1], etc., en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie des hommes. Dans certains pâturages, les herbes ont près d'un mètre de hauteur, et les bœufs pèsent jusqu'à 7 et 800 livres; tous ont sur le dos une bosse pesant de 30 à 40 livres, dont la chair est grasse et tendre, mais qui se réduit beaucoup lorsqu'on la met dans la saumure. Il y a des boucs et des moutons en quantité et beaucoup de volailles.

Les forêts produisent de l'ébène et d'excellents bois de charpente, ainsi qu'un bon nombre d'herbes médicinales. Le gibier y abonde, notamment une certaine espèce de loups, des cerco-

1. Les « Drieœn » sont des fruits à pépins, excitants et fortifiants, mais d'un goût peu agréable.

pithèques et des tigres[1]; il y a une grande quantité de serpents et d'autres vermines. Je ne sais s'il y existe des éléphants et des rhinocéros, mais il n'y a pas de porcs dans l'île [?].

Division du pays. — L'île est divisée en un grand nombre de provinces, qui sont toutes placées sous l'autorité d'un roi. Les indigènes habitent, les uns, des villes, les autres, des villages ou de petits hameaux. Les villes n'ont ni murs, ni remparts; elles sont simplement entourées d'un « Pagger » [enceinte formée de poteaux] et d'un fossé profond.

Étant donnée la grande étendue de Madagascar, les gouverneurs qui sont éloignés de la capitale en profitent parfois pour se proclamer rois; c'est de là que viennent la plupart des guerres; beaucoup de ceux qui se donnent comme rois ne sont en réalité que de riches particuliers. Lorsqu'une révolte de ce genre est réprimée à la suite d'une guerre, tous ceux qui y ont trempé sont réduits en esclavage et répartis entre les sujets fidèles ou vendus aux navires qui viennent trafiquer sur la côte.

Mœurs des indigènes. — Les habitants de Madagascar sont, les uns à moitié blancs, les autres tout à fait noirs; la plupart sont de race nègre. Il me semble du reste qu'ils sont d'origine africaine, car le roi que j'ai vu était cafre. Ceux qui ont le teint clair paraissent être des métis établis depuis longtemps dans l'île et qui se sont mariés avec des femmes indigènes; avec le temps, leur type a disparu, mais ils ont laissé en héritage à leurs enfants leur langue, leur culte et leur écriture, qui est encore aujourd'hui en usage.

Ils sont tous d'un naturel pacifique, aimables, hospitaliers à l'égard des étrangers, désireux de connaître les mœurs et les habitudes des autres peuples; ils sont paresseux et mènent une

1. A Madagascar, il n'y a ni loups, ni singes, ni tigres, mais des félins plantigrades (*fosa*) et des makis ou lémurs.

vie indolente et facile, à laquelle leur pays se prête admirablement.

Leur occupation et leur distraction principales sont la promenade et la chasse à laquelle ils s'exercent dès leur jeunesse. Ce sont d'habiles tireurs; en outre des mousquets, ils ont encore comme armes, la sagaie, l'arc et les flèches [!].

Quoiqu'ils possèdent des mines d'or, ils n'apprécient pas beaucoup ce métal dont ils se servent plutôt comme ornement que comme objet de trafic, comme jadis au Pérou sous le gouvernement des Incas. Ils ne font pour ainsi dire pas de commerce, ni intérieur, ni extérieur; quand par hasard il arrive un navire, ils troquent leur bétail et leurs fruits contre des vêtements, des ciseaux, des couteaux, des haches et d'autres bibelots, pouvant leur servir d'outils ou d'ornements, et ils échangent des bœufs et des esclaves contre des mousquets, de la poudre et du plomb. C'est aussi par le troc d'un objet contre un autre qu'ils opèrent entre eux.

Ils exercent peu d'arts ou de métiers, à l'exception de ceux qui sont tout à fait indispensables; dans les villes, il y a quelques artisans, tels que bijoutiers, potiers, forgerons; les femmes tissent des vêtements avec les filaments détachés des feuilles d'une espèce de jonc. En dehors de ces quelques métiers, tous les indigènes sont à même de fabriquer tout ce qu'exigent leurs besoins; chacun est son propre médecin et son propre avocat. Comme dans la plupart des pays d'Orient, leur vie est simple et patriarcale.

Comparativement à son étendue, ce pays est peu peuplé, ce qui vient d'une vieille superstition qui est toute-puissante chez eux; en effet ils croient qu'il y a des jours néfastes et, lorsqu'un enfant naît un de ces jours, le croyant voué par la fatalité au crime ou au malheur, ils le déposent en pleine forêt où ils

le laissent mourir de faim ou bien où il est dévoré par les bêtes fauves. Si un passant est pris de pitié à la vue de cette petite créature abandonnée, il est libre de la recueillir et de l'élever; mais généralement la superstition l'emporte sur la compassion naturelle et la plupart laissent là le pauvre petit être voué à la mort. Je n'ai pu savoir quand, comment et pourquoi cette coutume exécrable et inhumaine a été introduite parmi eux et est devenue générale.

Il y a d'énormes étendues de terres non cultivées, de sorte que qui veut peut prendre possession d'une pièce de terre et la cultiver à son gré, ou la faire cultiver par ses esclaves. L'élevage du bétail semble leur plaire d'une manière toute particulière; c'est du reste ce qui fait leur principale richesse.

La polygamie est en usage à Madagascar, où chacun prend autant de femmes qu'il peut en nourrir. Lorsque des étrangers arrivent sur la côte, les pères leur offrent généralement leurs filles, se trouvant très honorés lorsque quelqu'un d'eux en accepte une; ils présentent alors une poule et quelques fruits au futur gendre qui, de son côté, fait à son beau-père don de quelques menues bagatelles, et le mariage est conclu. La femme reste avec son mari jusqu'au moment du départ. Ces unions sont non seulement pour les femmes indigènes un honneur, mais elles leur permettent de prétendre par la suite à un meilleur parti. J'en ai vu qui n'avaient pas plus, autant que j'en ai pu juger, de neuf ou dix ans au moment où elles s'offraient, et je n'ai jamais entendu dire qu'une seule s'en soit retournée sans avoir fait affaire.

Cette facilité de mœurs est si habituelle et va même si loin que, lorsqu'en voyage on passe la nuit chez un ami, après le bain de pieds et le repas du soir, l'hôte met toujours une de ses femmes à la disposition du voyageur pour la nuit. Je ne

suis pas à même de dire si ces usages et d'autres existent dans toute l'île, mais, dans la région où nous avons séjourné, j'ai constaté que les choses se passaient ainsi. Au reste, il existe des usages semblables dans beaucoup d'autres pays, au Siam, au Pégou, etc.

Leurs coutumes sont, du reste, tellement variées qu'on pourrait à leur sujet écrire un livre entier et qu'on y verrait ce à quoi mènent les superstitions fortifiées par l'habitude, qui font que tel acte, jugé honteux et méprisable par d'autres, leur semble louable.

Langue et Écriture. — La langue de Madagascar semble dérivée de l'arabe, avec lequel elle a une grande analogie. Les caractères de leur écriture et la façon d'écrire leur ont été enseignés, il y a de nombreux siècles, par les Arabes et par les Sarrasins qui ont visité ces contrées bien avant le XIIIe siècle, peut-être même beaucoup plus tôt. Ils n'ont pas de documents historiques, mais seulement quelques inscriptions. L'écriture, du reste, n'est pas très répandue; elle n'est en usage qu'à la Cour, chez les princes et chez les grands.

Religion et Gouvernement. — La religion des habitants de Madagascar est toute naturelle; ils croient qu'il y a un Dieu éternel et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui administre et dirige le monde entier, qui récompense les bons et punit les méchants. Ils lui offrent journellement les prémices de leurs troupeaux ou des fruits de leurs champs, mais simplement, disent-ils, en témoignage de reconnaissance; le véritable sacrifice qu'on doit lui offrir, disent-ils, est un cœur pur et chaste. Cependant, ils ne lui élèvent pas de temples, et nulle part je ne les ai vus vénérer des idoles; ils révèrent uniquement le Soleil, mais sans l'adorer comme les indigènes du Rio de la Goa [de la baie Delagoa].

Ils enterrent leurs morts, et tous les ans ils honorent leur mémoire en leur offrant un sacrifice.

Dans le peuple, il existe beaucoup de superstitions païennes, qui consistent à observer le ciel, ainsi que le vol des oiseaux, pour connaître l'avenir, et ils n'entreprennent rien que conformément aux augures qu'ils en tirent; ils ont peur des fantômes et de mille autres sornettes qu'ils attribuent au diable, à Beliche [Bilis], comme ils le nomment. Ils ont beaucoup de devins ou de sorciers qui sont pour eux des oracles auxquels ils obéissent aveuglément, ajoutant foi à tout ce qu'ils leur racontent.

Comme dans tout l'Orient, leur gouvernement est monarchique, mais plutôt paternel que despotique. La succession n'a pas lieu par droit d'aînesse, mais par élection à laquelle concourent tous les anciens du pays.

Toute l'île est divisée, comme autrefois le royaume d'Israël, en provinces que gouvernent des vice-rois, dépendant tous du grand Roi [!], qu'ils appellent « Tschick » [Cheik] et auquel ils témoignent le plus grand respect. Trois fois par semaine, le roi tient conseil; alors tous ses sujets peuvent lui exposer leurs griefs, car il écoute tout le monde sans considération de rang ni de personne. Les parties étant appelées devant lui, il examine l'affaire minutieusement, puis il rend le jugement conformément à la loi naturelle, selon le bon sens et la coutume. A plusieurs reprises, nous lui avons présenté de vive voix des réclamations; jamais il ne nous a congédiés sans résultat et sans nous adresser quelques paroles bienveillantes. Les affaires sérieuses terminées, il se divertit en compagnie de ses conseillers et de ses courtisans et passe le reste de la journée à manger et à boire joyeusement.

Tout vol est puni de mort. La raison est que, la plupart des maisons n'étant pas fermées et le bétail qui fait leur richesse

paissant librement de tous les côtés, tout se trouve à la portée de qui voudrait commettre des vols. C'est pourquoi la punition de ce délit est beaucoup plus sévère à Madagascar que dans d'autres pays, où chacun peut enfermer à clef et cacher ses biens.

Pendant le séjour des pirates à Madagascar, j'ai été témoin du fait suivant : Un jeune homme d'une douzaine d'années avait dérobé dans la tente des pirates un bout de carotte de tabac long d'un empan; il fut pris, et le propriétaire du tabac se plaignit au gouverneur qui porta l'affaire devant le roi, qui se trouvait alors sur la côte. Le roi convoqua tous les pirates et tous les étrangers, puis il fit comparaître le petit garçon auquel il demanda s'il avait pris le tabac de lui-même ou sur le conseil de son père ou de son maître? Le garçonnet répondit qu'il l'avait dérobé de sa propre initiative sans que personne eût été au courant de son larcin; le roi ordonna aussitôt de le mettre à mort à coups de sagaïe et de jeter son cadavre aux chiens, ce qui fut fait sur-le-champ. Tout le monde était atterré d'une punition aussi féroce pour un délit aussi insignifiant, et le plaignant, pris de remords tardifs, demanda au roi d'être indulgent, mais en vain. « C'est, dit le prince avec beaucoup de calme, la punition réservée aux voleurs; personne, quels que soient son rang et sa naissance, ne peut y échapper. Voilà comment je punis mes sujets, mais, vous, prenez garde, de leur dérober, par violence ou par ruse, quoi que ce soit, car vous encourriez la même punition ». Je fus témoin de toute cette affaire. A notre jugement, cette sentence était vraiment sévère, mais, à y regarder de près, elle témoigne d'une grande impartialité. Le roi, comprenant que la prospérité de son royaume dépend de la stricte observation des lois sans lesquelles il n'y aurait ni sécurité, ni ordre, tient fermement la main à ce qu'on les respecte. En réalité, les païens, qui vivent, soi-disant, d'après la

loi naturelle, se conforment en ceci plus strictement à l'ordre divin, c'est-à-dire à la raison, que certains peuples civilisés.

Je pourrais citer beaucoup de cas semblables que j'ai observés chez les habitants de Madagascar; mais, comme Mandelsloo, Dapper et d'autres auteurs en citent beaucoup de semblables, j'y renvoie le lecteur, et, disant adieu à cette île, je reviens à notre petit bateau mal équipé avec lequel nous avons été obligés de quitter Madagascar.

Voyage de Madagascar a la côte de Sangubaar [du Zanguebar]; arrivée a Mozambique : ce qui nous advint; description du pays et des habitants. — Forcés par les pirates de prendre la mer, nous longeâmes la côte, cherchant à découvrir une baie où nous pussions nous procurer du bois, des vivres et de l'eau pour la traversée. Nous entrâmes dans plusieurs criques sans y trouver d'autres gens que des bandits nomades auxquels nous achetâmes par troc quelques régimes de pisang verts [bananes]; nous y remplîmes d'eau nos deux tonnelets et nous nous procurâmes un peu de bois à brûler. Bon gré, mal gré, avec ces maigres provisions, il nous fallut entreprendre la traversée du canal de Mozambique; nous étions vingt-deux, dont treize Portugais, un noir et nous huit Hollandais... Sortant donc de la baie, nous prîmes la mer, dans l'espoir que Dieu, ayant pitié de notre misère, nous conduirait sains et saufs au port...

Nous sommes arrivés à Mozambique vingt jours après et nous y avons trouvé des Portugais qui avaient été pris par les pirates environ deux années auparavant sur la rade de l'île Don Mascarin [île Bourbon] et qui nous recommandèrent aux autorités qui nous firent le meilleur accueil (*Zestien Jaarige Reize naa de Indiën gedan door Jacob de Bucquoy, vol Aanmerkelyke ontmœtingen...* [*Voyage de seize ans dans les Indes accompli par Jacob de Bucquoy, plein d'aventures remarquables : notamment ce*

qui lui arriva pendant sa mission au Rio de la Goa [*baie Delagoa*], *où, les pirates ayant attaqué et pris le Comptoir hollandais, il fut, avec quelques-uns de ses compatriotes, contraint de les suivre en pleine mer et de faire le voyage avec eux; ce qui leur advint ensuite sur leurs navires et comment ils abordèrent à Madagascar; comment ils ont vécu dans cette île, et leurs aventures ultérieures sur les côtes de l'Afrique et de Malabar jusqu'au jour où lui et deux seulement de ses compagnons, après des misères sans nombre, abordèrent à Batavia; son séjour dans cette ville et ses voyages ultérieurs. Avec, çà et là, les notes nécessaires sur la position des lieux, la nature des peuples, etc.* — A Haarlem, chez Jan Bosch, marchand de livres et de papier, MDCCLVII, seconde édition, augmentée d'un tiers environ avec le récit détaillé d'un des compagnons de l'auteur, les relations verbales émanées d'autres personnes et les souvenirs de l'auteur lui-même, chapitre II, pp. 45-98, avec gravures et le portrait du voyageur [1]).

NOTICE SUR L'ILE DE SAINT-LAURENT (1721).

Vous m'avez demandé une note sur l'île de Madagascar ou île de Saint-Laurent, je vous envoie donc les renseignements que j'ai pu me procurer, tant dans l'exercice de mon métier que dans les entretiens que j'ai eus avec différentes personnes au Brésil, où, par ordre de Sa Majesté, que Dieu garde! j'ai servi comme capitaine du navire garde-côte dudit État pendant sept ou huit ans, jusqu'en 1721, époque à laquelle, toujours par

1. Dans son *Histoire générale des voyages*, t. XXI, 1831, in-8°, pp. 401-437. Walckenaer donne un récit du voyage de Jacob de Bucquoi (Madagascar, pp. 418-433).

ordre du Roi, je suis venu avec le deuxième convoi de la flotte à Bahia d'où j'écris.

Ces renseignements sont dignes de confiance. Trois navires, un français et deux anglais, chargés d'esclaves qu'ils amenaient de l'île de Madagascar, ont abordé à diverses époques dans ce port pour se ravitailler, et j'ai été envoyé à leur bord par le gouverneur afin de me rendre compte si c'était véritablement le besoin de prendre des vivres qui les amenait. Le capitaine du *Hamilton*, l'un des navires anglais, était un nommé Charles Burnham, celui de l'autre navire anglais s'appelait Carioque, et celui du navire français, Jacques Beri. Je me suis assuré que les renseignements que j'ai recueillis dans mes entretiens avec eux sont exacts; la concordance de leurs dires ne laisse aucun doute à ce sujet.

La pointe Sud de l'île de Madagascar ou île de Saint-Laurent, c'est-à-dire le cap de Sainte-Marie ou baie de Saint-Lucas, est située par 25° 30′ [25° 38′ 55″] de latitude Sud et par 68° 45′ de longitude Est de l'île de Fer [soit à 48° 45′ de Paris (42° 44′)], sur le même parallèle que la baie de Lourenço Marques, dont elle est distante de 291 lieues portugaises [environ 1 300 kilomètres]; elle est à 159 lieues [environ 800 kilom.] du cap Corrientes, qui est par 24° [24° 8′] de latitude Sud, au commencement de la côte de Sofala. La pointe Nord ou cap Natal est par 12° [11° 57′ 17″] et par 74° 58″ de longitude Est de l'île de Fer [ou 54° 58″ à l'Est de Paris (46° 56′)]. Sa longueur est de 270 lieues portugaises, soit 300 lieues françaises [environ 1 516 kilomètres], et sa plus grande largeur de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire par le parallèle du cap Saint-André, est de 75 lieues portugaises [environ 574 kilomètres]; ce cap est distant de Mozambique de 63 lieues [environ 750 kilomètres]. Jusqu'à présent, aucune nation étrangère ne s'est établie dans cette île; seuls, les indigènes l'habitent dans toute son étendue.

Ayant décrit la position géographique de cette île, je vais parler de ses principaux ports, aussi bien de ceux de l'Est que de ceux de l'Ouest, où les navires peuvent relâcher et faire du commerce.

D'abord, à l'Est, il y a, par 17° de latitude, l'île de Sainte-Marie, qui a environ sept lieues [environ 44 kilomètres 1/2] de long sur deux [environ 3 kilomètres 1/2] de large et que sépare de Madagascar un chenal qui a une lieue et demie dans sa plus grande largeur; dans cette île, habite le colonel anglais révolté Edouard Saunderson, qui, depuis bien des années, y réside avec quelques camarades et fait des affaires avec les navires qui y viennent acheter des esclaves; il y a établi une factorerie très peu importante. En face de l'île de Sainte-Marie, il y a une rade qu'on appelle Mascaligne [Tintingue ou Rantabé?], où se fait un grand commerce d'esclaves. Au Nord de cette rade, par 16° de latitude, se trouve une baie nommée d'Antam Gil [Antongil], qui entre de 12 lieues dans les terres et dont la largeur dépasse 7 lieues; ce port, où l'eau est bonne et qui est abondant en vivres, peut, à cause de son excellent fond et de l'abri qu'il offre aux vaisseaux, donner asile aux plus grandes flottes.

Plus au Nord encore, par 13° 30′ [13° 21′ 15″] de latitude, il y a une rade très importante, que l'on appelle Boa Mer [Vohémar], où peuvent entrer les navires d'un fort tonnage et où l'on peut aussi se procurer facilement des esclaves, des vivres et de l'eau.

Outre ces ports, qui sont les principaux de la côte orientale de Madagascar, il y en a beaucoup d'autres de moindre importance, dont je ne parlerai pas pour ne pas trop allonger cette notice.

Sur la côte occidentale, les ports les plus renommés et les plus commerçants sont les suivants : celui de Manambuque [Tam-

boharana [?], ancienne bouche S. du Manambao], par 17° 20′ [17° 30′] de lat. S., qui est le plus fréquenté par les diverses nations à cause des commodités qu'il offre aux navires et de son très important marché d'esclaves; celui de Parsello [Parcel (baie de Rafinenta, l'une des bouches de la Tsiribihina)], qui est plus au Sud, par 19° 30′ [19° 33′] et qui est également très commerçant et abonde en vivres; celui de Santiago [baie d'Antseranambé], encore plus au Sud, par 22° [22° 5′], qui est fort avantageux pour le commerce; puis, par 23° 45′ [23° 35′], la baie de Saint-Augustin [la bouche de la rivière Saint-Augustin], célèbre par son étendue et par le bon abri et le bon fond qu'elle offre aux flottes. Les nègres y sont moins serviables que dans les autres ports.

En suivant la côte, du port de Manambuque jusqu'au cap Natal, on trouve un grand nombre de ports et de rades, où se fait le même trafic d'esclaves, et qui, pour la plupart, offrent un abri de toute sécurité. Je ne les mentionnerai pas, pour ne pas allonger cette notice dans laquelle il me faut encore parler des productions de cette île, qui, d'après un rapport que j'ai vu et les renseignements des capitaines dont il est question plus haut, sont les suivantes :

L'ébène, qui y est en si grande quantité que les nègres s'en servent comme bois à brûler, disant qu'il n'y en a pas de meilleur;

Les minerais de cuivre et d'argent, qui y sont en très grande abondance : on s'accorde à dire que les indigènes y ramassent à fleur de terre des lingots d'argent longs d'un empan et même d'un empan et demi;

Des buccins [ou Casques] nommés « Barneorizes », qu'on trouve en quantité au cap de Saint-Sébastien, dans une rade appelée Bana [?] qui est par 12° 30′ de latitude Sud;

Enfin des piments blancs qu'on cueille en masse dans le port de Manambuque : je certifie, comme témoin oculaire, le capitaine français me les ayant montrés, que ces piments sont plus grands que les nôtres. Le capitaine anglais Carioque m'a aussi assuré qu'on y trouvait de l'ambre en très grande abondance.

M'étant assuré que tous ces renseignements étaient exacts, aussi bien dans les entretiens que j'ai eus avec les deux capitaines anglais que dans le rapport rédigé par le capitaine français pour ses armateurs dont il m'a donné connaissance, je me suis informé de la manière dont s'y fait la traite des nègres et du genre d'articles de troc qui conviennent le mieux à Madagascar et qui, d'après ce même rapport, sont les suivants : de la poudre, des espingoles, des pistolets, des balles, des mousquets, des couteaux, des haches, des pioches, des pelles, des vases en cuivre, des barres de fer brut, de l'eau-de-vie, du vin, des chapeaux. Telles sont les marchandises qu'on échange contre des nègres. Ces échanges s'effectuent, paraît-il, plus facilement dans certains ports que dans d'autres, selon que les nègres sont plus ou moins accoutumés aux relations avec les étrangers; toutefois le commerce de troc avec ces articles est presque partout très rémunérateur, comme on peut en juger par une lettre du capitaine João Lopes dos Reys qui partit en 1719 de Bahia pour aller acheter des esclaves à Madagascar, lettre que je puis montrer et où il dit qu'il avait un esclave pour une espingole, cinq pour un petit baril de poudre fine, deux pour un baril de vin, trois pour un baril d'eau-de-vie, un pour 34 livres de balles et le reste à l'avenant.

Les nègres de Madagascar sont bien faits, robustes, d'une bonne constitution, aptes à toute espèce de travail; ils sont adroits et si rusés que les marins qui viennent trafiquer dans ce pays, d'après ce que m'ont raconté les capitaines, sont forcés

d'avoir leurs fusils à la main jusqu'à ce que les parties contractantes aient prêté le serment d'usage, serment qui consiste à se verser réciproquement de l'eau sur la tête et qui est indispensable à cause de l'astuce de ces gens, qui, sans cela, refuseraient de leur fournir les vivres nécessaires à la nourriture des esclaves, afin que, ne pouvant les emmener faute d'approvisionnement, ils fussent contraints de les leur laisser, après les leur avoir payés.

D'après les mêmes capitaines anglais et français, Madagascar abonde en bœufs, en moutons, en porcs, en poules, dindes et gibier, en riz, en maïs, en cannes à sucre et en eau potable, de sorte que les navires remplissent dans quelques-uns de ces ports leurs soutes de vivres à des prix aussi bas qu'on peut le souhaiter. Cédant à mon instante sollicitation, le capitaine français a ajouté d'autres renseignements à ceux que me fournissait son rapport, car je désirais vivement approfondir la question; il m'a dit qu'il avait fait tout ce que lui était possible, distribuant des cadeaux et des flatteries pour obtenir le droit d'établir une factorerie dans quelqu'un des ports, mais que, malgré tous ses efforts, il n'a pas réussi et que tout ce qu'il a pu obtenir, ç'a été la permission d'explorer une toute petite partie de l'île, où il a recueilli les renseignements donnés ci-dessus tant sur l'abondance des vivres que sur les productions de l'île. Telles sont, Monsieur, les informations exactes que je puis vous donner sur la situation, sur les productions diverses, sur le trafic et sur les mœurs des habitants de l'île de Madagascar. Je suis très heureux que ces informations, que la curiosité m'a procurées, puissent aujourd'hui vous être utiles, et vous trouverez, de ma part, la même bonne volonté à vous satisfaire, toutes les fois qu'il vous plaira. Que Dieu vous garde! (Noticia sobre a Ilha de S. Lourenço, *Département des Manus-*

crits de la Bibliothèque d'Évora, Cod. CXVI : 2-15 a n° 20 [Copie dans la Bibl. Grandidier]).

ENVOI D'UNE FLOTTE ANGLAISE DANS LA MER DES INDES POUR DONNER LA CHASSE AUX PIRATES, EN 1721.

Le 6 février 1721, le commodore Matthews partit d'Angleterre à la tête d'une escadre avec la mission de détruire les pirates de la mer des Indes; au Cap de Bonne-Espérance il reçut une lettre du gouverneur de Madras, le prévenant qu'ils écumaient l'Océan Indien avec onze navires et 1 500 hommes[1]. Divers accidents l'ayant séparé des autres vaisseaux de sa flotte, il commit l'imprudence de laisser à la baie de Saint-Augustin des lettres à leur adresse; les pirates s'en emparèrent et profitèrent des renseignements qu'elles contenaient. Ils disparurent de la mer des Indes pendant toute l'année 1722 et se retirèrent à Madagascar en attendant des temps meilleurs; en effet, dès qu'ils eurent connaissance de la venue de cette escadre, ce fut comme un sauve-qui-peut général, et, à l'exception de Taylor qui alla offrir ses services aux Espagnols de Porto-Bello [près de Panama], tous s'empressèrent de brûler leurs navires ou de les envoyer en course, d'évacuer leurs demeures de l'île Sainte-Marie et de se cacher par petits groupes à la Grande Terre où les indigènes les accueillirent avec joie[2].

En mars 1722, Matthews relâcha à Bourbon, puis le 18 avril à Chamock Point[3] [la Pointe à Larrée] et peu après à Rantabé et à l'île Sainte-Marie; il alla ensuite à la baie de Managara

1. Voir plus haut dans la *Vie d'England*, p. 59.

2. D'après les *Archives de la marine*, il y avait en 1722 des forbans établis à Mangaély [baie d'Ampasindava].

3. Corruption du nom Charrock donné par Thornton en 1703 à la Pointe à Larrée et qui est lui-même une corruption du nom malgache Antsiraka.

[Mananara ou baie de Bombétoke] sur la côte ouest, pendant que l'*Exeter* et le *Lion* relâchaient à Anjouan. A Sainte-Marie, il chercha sans succès à avoir le pirate England comme pilote et il y prit les canons d'un bateau arabe que les corsaires avaient pillé et qu'ils avaient abandonné sur cette rade.

Les navires de l'escadre se séparèrent alors allant à la recherche des pirates, qui restèrent invisibles, si bien que, de guerre lasse, ils s'en retournèrent à Bombay, puis en Angleterre sans avoir rien fait[1] (Cl. Downing, *A compendious History of the Indian Wars*, 1737, pp. 52, 80, 65 et 235).

TENTATIVE DE COLONISATION A MADAGASCAR, PAR LE ROI DE SUÈDE, EN 1723.

Après la mort de Charles XII, Frédéric de Hesse-Cassel, mari de la Reine de Suède, qui prit les rênes du gouvernement de 1720 à 1751, fit armer en 1723 trois frégates dans le but de fonder un établissement à Madagascar. Mais, la discorde s'étant mise parmi les officiers, cette petite flotte ne dépassa pas Cadix et revint en Suède sans accomplir sa mission (Paris, *Archives des colonies*)[2].

TENTATIVE D'UNE EXPÉDITION RUSSE A MADAGASCAR PAR PIERRE LE GRAND, EN 1723.

Vers la fin de l'automne 1723, Pierre I[er] voulut tenter une expédition dans l'Océan Indien. Dans les derniers jours de

1. Voir dans le t. III de cette *Coll. Ouv. anc. concernant Madagascar* le récit de l'envoi de trois flottes anglaises dans l'Océan Indien pour réprimer la piraterie en 1699, en 1703 et en 1705 (?), pp. 623-626.

2. Voir aussi des renseignements à ce sujet à la fin de l'article suivant. Voir également les « Négociations de Charles XII avec les pirates de Madagascar, en 1716 », dans le t. III de cette *Collection des Ouv. anc. concernant Madagascar*, pp. 631-638, ainsi que le « Mémoire présenté au Roi de Danemark par Huguetan en 1716 », pp. 626-630.

novembre, il envoya à Vanhofft, qui commandait l'escadre de Reval, l'ordre de préparer et d'armer en dix jours les frégates *Amsterdam-Galley* et *Krondelidwé*, qui se trouvaient en ce moment dans ce port; leur équipage devait être choisi avec soin et elles devaient emporter une provision de vivres suffisante pour un voyage de sept ou huit mois. Le 1er décembre, l'*Amsterdam-Galley* et le *Krondelidwé* étaient en rade; le 15, elles entraient à Rago-wich, où le vice-amiral Wilster, nommé chef de l'expédition, arrivait en même temps incognito, avec des instructions de l'empereur datées du 5 décembre et, en outre, deux lettres pour le roi de Madagascar.

Dans ces instructions, l'empereur enjoignait à Wilster de faire passer ses frégates pour des vaisseaux marchands et de ne hisser son pavillon qu'en arrivant à destination et dans les cas où cela serait indispensable, en passant le Sund par exemple; afin d'échapper à toute curiosité, il devait contourner l'Écosse et l'Irlande, en évitant la Manche, n'entrer dans un port qu'en cas d'accident et, aussitôt les réparations indispensables terminées, poursuivre son chemin sans tarder. Dès son arrivée à Madagascar, Wilster devait se présenter au roi, lui remettre ses lettres de créance et tâcher de le persuader, par tous les moyens en son pouvoir, de venir visiter la Russie. Après avoir dépassé le Sund, Wilster devait faire part de ces instructions au capitaine en second, Miasnoï, commandant la frégate *Amsterdam-Galley*, et au capitaine en second du *Krondelidwé*, Kocheloff. Si le roi de Madagascar consentait à venir en Russie et qu'il y arrivât en hiver, il avait ordre de mouiller à Kol, dont la rade ne gelait presque jamais, mais, dans le cas où le retour s'effectuerait en été, il devait aller directement à Arckangel.

Dans des instructions complémentaires, l'empereur ordon-

nait à Whisler de pousser ensuite jusqu'au Bengale et d'aller trouver le Grand-Mogol afin de l'inciter à faire du commerce d'une façon suivie avec la Russie. Il devait profiter de l'occasion pour acheter du gaïac et d'autres bois de construction qu'on ne pouvait se procurer en Russie, bois qui, en même temps, serviraient de lest.

Voici le contenu d'une des lettres adressées par l'empereur au roi de Madagascar : « Nous, par la grâce de Dieu, empereur de toutes les Russies, envoyons nos félicitations au très puissant roi et souverain de la bonne île de Madagascar. Vu que nous avons pensé vous envoyer, pour certaines négociations, notre vice-amiral Wilster avec quelques officiers, nous vous prions de les recevoir avec bienveillance, de leur permettre de circuler en toute liberté dans vos états et d'ajouter foi pleine et entière à tout ce qu'ils pourront vous dire en notre nom. J'espère que la réponse que vous leur donnerez sera conforme à nos désirs. Votre cousin Pierre, Pétersbourg, novembre 1723 » (Enregistré par le conseiller d'État Tolstoï).

La seconde lettre contenait des détails sur la manière dont l'empereur avait appris que le très puissant roi de Madagascar avait autrefois recherché la protection de feu le roi de Suède et expliquait le but de la présente députation, qui était de lui offrir la protection de la Russie et de mettre à sa disposition, pour y résider, la province de l'empire qui lui conviendrait le mieux, avec promesse de le défendre, lui et les siens, contre tous ses adversaires, sans souci des dangers qui pourraient en résulter.

Mais notre jeune flotte était encore loin d'être à la hauteur des exigences de son impérial fondateur. La précipitation qu'il avait mise en toute cette affaire l'empêcha d'apporter l'attention nécessaire à tous les détails de l'armement des frégates. Quant

à Wilster et à Vanhofft, qui auraient été plus à même de juger de l'impossibilité de cette entreprise, ils n'osèrent pas protester contre les ordres formels de l'empereur. En effet, nos vaisseaux d'alors n'étaient nullement en état de faire une traversée aussi longue et dans des conditions aussi dures que celle, par exemple, de ne toucher à aucun port.

Le lest de sable tenait tant de place dans les frégates destinées à l'expédition de Madagascar que leurs cales ne pouvaient plus contenir qu'une quantité très limitée d'eau et de vivres; or, quand même on aurait rempli d'eau et de bière toutes les barriques, il n'y en aurait pas eu pour plus de six semaines. Malgré la saison déjà fort avancée, l'équipage n'avait pas les vêtements chauds nécessaires. On se hâta tant que tout fut fait avec la plus grande confusion; ainsi, quand tout fut terminé, on s'aperçut que l'avant de l'un des deux vaisseaux était chargé outre mesure, et il n'était plus temps d'y rien changer. Le 22 décembre les deux frégates partirent, mais elles ne furent pas plutôt en mer qu'il s'éleva une violente tempête, et la cale de l'*Amsterdam-Galley* s'emplit d'eau avec une telle rapidité que c'est à peine si, mises en mouvement, toutes les pompes suffirent pour l'empêcher de couler. Force leur fut de s'en retourner à Reval pour tâcher de remédier à cet accident. Cependant Apraxin, le chef de l'amirauté, tout en les pressant de repartir aussi vite que possible et leur faisant entendre que l'empereur voyait ce délai avec un grand déplaisir, reprochait à Vanhofft de n'avoir pas fait les travaux nécessaires avant leur départ et le menaçait de le rendre responsable de tout autre retard causé par des réparations trop sommaires.

Malgré la hâte qu'on avait d'en finir, il fallut bien cependant se résoudre à mettre l'*Amsterdam-Galley* à sec, ce qui eut les conséquences les plus fâcheuses, grâce à la négligence du capi-

taine Lorenz qui était chargé de surveiller les travaux. En effet, lorsque l'on eut déchargé tout le balast de sable et que l'on se fut mis en devoir de déposer l'ancre sur un chaland, cinq cents hommes furent placés d'un même côté du pont, tandis qu'on déroulait un câble fixé au mât d'un vaisseau voisin, le *Raphaël*; l'*Amsterdam-Galley* pencha violemment de ce côté et, comme non seulement les sabords n'étaient ni fermés ni calfatés, mais que l'on avait encore percé des sabords de décharge, il s'emplit d'eau et coula bas rapidement; seize matelots qui n'avaient pu quitter le pont à temps périrent.

Avant cet accident, Apraxin avait offert à Wilster de remplacer l'*Amsterdam-Galley* et le *Krondelidwé* par d'autres frégates, mais l'expédition fut encore ajournée par la nécessité d'en revêtir les quilles de planches recouvertes de peaux de bœuf, précaution qui, à cette époque, était considérée comme indispensable contre les vers marins qui fourmillent dans les mers méridionales. Or, à Reval, il n'y avait point de peaux de bœuf et ce fut toute une affaire de s'en procurer à Pétersbourg.

Pendant que duraient ces pourparlers, Wilster reçut de l'empereur l'ordre de suspendre les travaux et de remettre l'expédition à un moment plus favorable.

C'est ainsi que se termina, en février 1724, cette tentative originale de Pierre le Grand, entreprise qu'il avait entourée de tant de mystère que, à Rago-wich où Wilster attendait le moment de lever l'ancre, il fut logé chez l'inspecteur des travaux, le colonel Mawrin, sans que celui-ci sût ce qu'était son hôte, et, à Reval, en attendant qu'on eût réparé l'*Amsterdam-Galley*, il ne quitta guère la cabine de son autre frégate. Cette réclusion involontaire était exigée par Apraxin qui ne cessait de lui recommander le plus profond secret sur toute cette affaire, sous peine d'encourir la disgrâce du tsar.

Voici quelles étaient les raisons de tout ce mystère, de cette précipitation et des épîtres qu'adressait l'empereur à un roi de Madagascar imaginaire : les fameux flibustiers qui, pendant près de deux cents ans, infestèrent les Indes occidentales, avaient commencé par saccager les colonies espagnoles d'Amérique en se faisant passer pour des alliés de la France ou de l'Angleterre et pillant tous les vaisseaux qui se trouvaient sur leur chemin. Mais, après la paix de Riswick (en 1637), les puissances maritimes s'unirent pour se débarrasser de ce fléau, et les pirates, poursuivis et traqués par les croiseurs anglais et français, se dispersèrent dans tout l'Océan Atlantique; ceux d'entre eux qui se laissèrent prendre, furent pendus sans miséricorde, de sorte que les quelques flibustiers qui s'étaient réfugiés dans l'île de Madagascar, craignant pour leurs biens et leur vie, tâchèrent de s'assurer la protection d'un des souverains puissants de l'Europe. C'est dans ce but qu'ils envoyèrent un certain Morgan auprès de Charles XII, qui à cette époque venait de rentrer de son expédition en Turquie; dans le cas où le roi eût consenti à les prendre sous sa protection, Morgan devait tâcher d'obtenir la permission d'envoyer à Gottenbourg six vaisseaux chargés de leurs trésors. En 1717, l'un des ministres de Charles XII, le baron Herz, qui avait déjà eu une entrevue antérieure avec Morgan en Hollande, lui promit d'intercéder en sa faveur. Le roi se laissa persuader par son ministre et donna son consentement, mais la mort l'empêcha de terminer cette affaire; Herz ne lui survécut que peu de temps. Ce ne fut donc qu'en 1720 que le gouvernement de Suède résolut d'envoyer à Madagascar une frégate commandée par le commodore Ulrich, que devait accompagner Morgan, nommé gouverneur des îles de Madagascar et de Sainte-Marie. Dans les instructions données à Ulrich, il est question de pétitions adres-

sées par des sujets suédois pour demander l'autorisation de rentrer en Suède, ce qui prouve que parmi les flibustiers il y avait aussi des Suédois dont c'était l'intérêt personnel d'engager leurs camarades à se mettre sous la protection de Charles XII.

Comme Wilster, Ulrich avait pour auxiliaires trois officiers initiés au secret de l'expédition; il avait également reçu l'ordre de faire passer sa frégate pour un vaisseau marchand, d'éviter toute rencontre et de n'entrer dans aucun port. Tous ces rapprochements prouvent clairement que les instructions données à Ulrich ont servi de modèle à celles que Wilster reçut de Pierre Ier.

Morgan avait promis au gouvernement suédois d'équiper trente navires à ses frais et il avait été convenu qu'Ulrich irait le rejoindre afin d'arriver ensemble à l'endroit de leur destination. Ce dernier l'attendit à Cadix jusqu'à la fin de février 1722, puis, quand il apprit que Morgan ne possédait pas la somme nécessaire et ne pouvait lui tenir parole, il retourna en Suède, où il fut mis en jugement et faillit être condamné à mort.

Pierre Ier avait toujours désiré nouer des relations commerciales avec l'Inde; il est donc naturel que, en apprenant les projets de la Suède, il ait résolu de saisir cette occasion pour fonder une colonie russe dans l'Océan Indien. De plus, l'état des finances était, à cette époque, fort précaire, et il courait des bruits merveilleux sur les richesses incalculables des pirates; cela seul aurait suffi à décider Pierre et à lui faire oublier tous les obstacles qu'il y avait à surmonter avant de parvenir au but.

Ces préparatifs, commencés avec tant de précipitation et si brusquement abandonnés, s'expliquent par les différents rapports que recevait l'empereur; quoique l'on ne puisse rien dire de positif à ce sujet, il est permis de faire quelques suppositions sur les données suivantes. Un certain Narkros, qui était entré

dans la marine russe au mois de juin 1721, donna sa démission au mois de décembre de cette même année. L'année suivante, il fit une apparition en Angleterre et, au mois de juin 1722, le prince Dolgorouky, notre ambassadeur à Paris, écrivait à l'empereur : qu'à l'étranger on croyait Narkros chargé de négociations avec les pirates qui croisaient en tous sens dans l'Océan Indien et auxquels il devait promettre la protection du tsar et offrir en son nom de venir habiter dans la province d'Arkhangel ; qu'on disait encore que le gouvernement suédois, craignant d'être supplanté par la Russie, tâchait d'engager Narkros à son service afin d'inviter les pirates, par son intermédiaire, à se fixer en Suède où ils trouveraient un climat moins rigoureux que celui du Nord de la Russie, ce qui était important pour des gens ayant fait un long séjour sous les tropiques. Dolgorouky eut même un entretien avec Narkros qui partit effectivement bientôt après pour la Suède. L'ambassadeur le soupçonna d'avoir répandu à dessein le bruit d'un arrangement avec la Russie, afin de se donner plus d'importance en Suède. Il est cependant possible que l'empereur s'en soit laissé imposer par un aventurier adroit et lui ait confié quelque mission de ce genre, tandis que celui-ci, voyant que son manège lui avait réussi une fois, espérait pouvoir le recommencer chez les Suédois. Mais Pierre Ier, qu'un échec n'arrêtait jamais, avait probablement plusieurs agents secrets en dehors de Narkros.

C'est tout ce que l'on sait sur cette expédition qui a été à peine ébauchée.

Le 4 février 1723, Apraxin écrivait au commandant du port de Reval, Vandelden, de transmettre au capitaine Ulrich qui s'y trouvait en ce moment l'ordre de se rendre auprès de l'empereur sans retard pour certaine conférence et de l'expédier de suite en poste. Le même jour, Wilster reçut l'ordre de

suspendre ses travaux et de venir à Petersbourg, où Ulrich ne tarda pas à le rejoindre; le 19, ils dînèrent tous deux au palais. Ulrich raconta à l'empereur tout ce qu'il savait sur cette affaire et lui montra, ainsi qu'au duc d'Holstein, toutes les pièces qui s'y rapportaient et que Wilster fut chargé de traduire. Celui-ci en fit un résumé qu'il présenta à Apraxin en y ajoutant ses réflexions personnelles; il y notait les circonstances de l'expédition d'Ulrich qu'il jugea bon de rappeler dans le cas où une tentative semblable se répèterait en Russie. A son avis, les îles de Madagascar et de Sainte-Marie étaient plutôt des républiques que des monarchies, et les flibustiers qui s'y étaient réfugiés, et qui avaient élu Morgan pour chef, n'étaient pas les mêmes qui cherchaient à se mettre sous la protection du Roi de Suède.

Tout cela prouve qu'on ne savait pas au juste où se trouvait alors Morgan. En tout cas, il ne faut pas le confondre avec le célèbre pirate du même nom, fameux par l'audace incroyable qui lui avait valu des richesses fabuleuses; à l'époque en question, ce Morgan avait depuis longtemps abandonné le métier de pirate et était devenu un citoyen paisible et honoré de la Jamaïque (Lieutenant général de Weselago, *Histoire de la marine russe*, publiée par le Ministère de la Marine à Saint-Pétersbourg [passage traduit par M. Paigot de la Vèze et publié dans la *Revue Indo-Chinoise*, Hanoï, 1901, et dans la *Dépêche coloniale*, Paris, 10 et 11 oct. 1901, en feuilleton]).

COURTE DESCRIPTION DE MADAGASCAR ET DES ILES DES MERS ÉTHIOPIENNES, PAR ALEXANDRE HAMILTON[1], EN 1723.

L'île de Madagascar, que les Portugais appellent Saint-Laurent,

1. Alexandre Hamilton était un négociant anglais qui a vécu aux Indes

est une des plus grandes du monde. Elle produit la plupart des objets nécessaires à la vie; il y a de très beaux bœufs dont la chair est excellente, particulièrement celle des grosses bosses que ces animaux ont entre le cou et les épaules; les indigènes ont en outre d'assez grands troupeaux de chèvres et de daims [!]; lorsque les Portugais vinrent pour la première fois dans cette île, ils y laissèrent quelques porcs qui, depuis, ont beaucoup multiplié. Ils ont donné des noms à beaucoup de rivières et de caps qui, n'étant plus fréquentés aujourd'hui, ne sont connus que par ces noms et qui servent d'abri aux pirates. Les Français ont fondé sur la côte orientale un établissement qu'ils ont appelé le Port Dauphin [Fort Dauphin]; mais, trouvant que les bénéfices du commerce n'étaient pas en rapport avec les dépenses de cette colonie, ils l'ont abandonnée.

Quant aux Anglais, ils ont fait la traite des esclaves sur la côte occidentale de l'île, particulièrement dans la baie de Saint-Augustin, ainsi que dans l'ancienne et dans la nouvelle Messalige [la baie de Boina et la baie de Bombétoke]; aujourd'hui, ils n'y vont plus guère à cause des pirates, quelques-uns seulement y allant faire du commerce au péril de leur vie. On a envoyé plusieurs escadres anglaises dans ces parages pour y réprimer la piraterie, mais sans succès. Un navire écossais, que commandait un certain Millar, a, lui seul, détruit plus de pirates que toutes les escadres qui ont été envoyées à grands frais pour les pourchasser; ce Millar a apporté à Madagascar, en 1704, une cargaison d'eau-de-vie et de bière très alcoolisée qu'il leur a vendue, et il en est mort plus de cinq cents à la suite des orgies auxquelles ils se sont livrés. Il faut ajouter

de 1688 à 1723, tantôt capitaine ou subrécargue d'un navire, tantôt faisant le commerce à terre. Il est mort en 1723, et le récit de ses aventures est intéressant et semble véridique.

que les pirates se sont emparés de ce navire et ont fait main basse sur sa cargaison et qu'ils ont enrôlé dans leur bande la plupart de ses matelots.

On a raconté dans l'Inde que, pendant son séjour à Madagascar, le commodore Littleton a eu à bord de l'*Anglesey* quelques-uns de ces pirates, que, pour des raisons de haute politique, il a laissé aller, et que, comme ils avaient de la difficulté à nettoyer la coque de leurs gros navires, il a mis généreusement à leur disposition des moufles et de puissants palans afin de leur permettre de les caréner. Ces rapports sont-ils vrais, sont-ils faux, je ne me charge point de le dire, mais j'ai rencontré au Bengale un ancien pirate qui était au service de la Compagnie française et qui m'a affirmé leur exactitude.

Madagascar est environné d'îles et de bas-fonds dangereux formés de rochers et de sable. L'île de Sainte-Marie, qui est située sur la côte orientale, est l'endroit que les pirates ont d'abord choisi comme lieu de relâche; ils y trouvaient un bon port où ils étaient à l'abri des tempêtes, quoique l'entrée offrît quelques difficultés; mais, ayant appris que des escadres anglaises étaient à leur poursuite, ils ont gagné la grande terre où ils jugeaient être plus en sûreté et où ils ont acquis droit de cité en épousant des femmes indigènes; il ne sera pas, je crois, facile de les en expulser. En 1722, M. Matthews s'est mis à leur recherche et a constaté qu'ils avaient abandonné l'île de Sainte-Marie, laissant derrière eux des traces de leurs déprédations : en certains endroits, il n'y avait pas moins d'un pied de poivre éparpillé sur le sol. Ce commodore alla à Madagascar même avec son escadre, mais les pirates avaient mis leurs navires à l'abri dans les rivières ou au fond de petites criques, hors de l'atteinte des vaisseaux de guerre, et il n'y avait pas à songer à envoyer les canots y mettre le feu, car, de leurs retraites dans

les bois, ils auraient pu facilement mettre à mal les équipages de ces canots. Matthews eut des entrevues avec quelques-uns d'entre eux, qui se tinrent sur leurs gardes, prêts à se défendre si l'on avait tenté contre eux quelque acte de violence.

Des personnes qui ont été à Madagascar m'ont dit que les indigènes qui habitent loin de la mer sont très noirs et ont des cheveux laineux. Quelle est leur religion, je l'ignore; mais les pirates ne peuvent être que de tristes maîtres pour enseigner la morale.

A l'Est de Madagascar, il y a beaucoup d'îles et de bancs de sable : Saint-Apolloni [île imaginaire], qui est déserte; Domascarenhas [l'île Bourbon], qui a été autrefois occupée par les Anglais, qui l'appelaient « la Forêt Anglaise », et qui est habitée aujourd'hui par des Français; Maritius [l'île Maurice], que les Hollandais ont colonisée autrefois, mais qu'ils ont abandonnée en 1703, se rendant à Batavia où les ont transportés des navires de la Compagnie hollandaise; Diego Rais [l'île Rodrigue], qui est la plus proche de Maritius [Maurice] et où les Français se sont établis autrefois, mais qu'ils ont abandonnée au bout de trois ans, lorsqu'ils ont eu constaté que le sol était stérile. Toutes les autres îles [!] ont toujours été inhabitées, celles de l'Est comme celles du Nord, à l'exception de trois ou quatre qui sont situées dans l'Ouest, dans le canal entre Quiloa et Madagascar [canal de Mozambique].

Comora [la Grande Comore] est la plus occidentale de ces îles habitées; elle ne fournit que le strict nécessaire à une poignée de pauvres et misérables êtres qui y habitent. Johanna [Anjouan] est en vue de Comora [la Grande Comore] et abonde en bétail, chèvres, volailles et poissons, ainsi qu'en citrons et en oranges, de sorte que la plupart des navires anglais à destination de Moka, de la Perse ou de Surate, s'y sont ravitaillés jusqu'au

jour où les pirates ont commencé à fréquenter ces parages. La Compagnie anglaise des Indes Orientales a subi sur la rade de cette île deux pertes mémorables.

En 1690 ou 1691, le *Herbert*, navire de 800 tonneaux, armé de 56 canons, que commandait le capitaine Burton, y a été attaqué par trois vaisseaux français aussi forts chacun que lui; à leur approche, il se hâta de couper les câbles et prit la mer; vers les deux heures de l'après-midi, l'engagement devint général et dura jusqu'à 8 heures du soir, heure à laquelle le *Herbert* sauta et tout son équipage périt, à l'exception de six ou sept matelots qui étaient dans la pinasse et que j'ai eu l'occasion de voir à Mascate.

Tout récemment, en 1720, il y avait à Anjouan, occupés à faire de l'eau, deux navires de la Compagnie des Indes Orientales et un navire d'Ostende; ils étaient convenus de se venir en aide dans le cas où ils seraient attaqués, ainsi que dans celui où ils attaqueraient un ennemi commun. Deux navires pirates ayant paru, le *Greenwich* et le bâtiment d'Ostende levèrent l'ancre et gagnèrent la mer, laissant la *Cassandra* se tirer d'affaire comme elle pourrait; elle eut à soutenir l'attaque du plus petit de ces pirates qui était de construction hollandaise et armé de 24 canons. La *Cassandra* ne tarda pas à s'échouer sur des rochers et les pirates, cherchant à l'aborder, s'engagèrent aussi au milieu de ces rochers et s'en approchèrent jusqu'à 20 yards; les deux navires se canonnèrent alors furieusement, perdant chacun beaucoup d'hommes; enfin les pirates, trouvant que leur pont n'était plus tenable, se réfugièrent dans la cale. A ce moment, le capitaine Mackraw, qui commandait la *Cassandra*, voyant que le second navire pirate armait toutes ses embarcations pour venir au secours de son camarade, jugea qu'il était temps pour lui et ceux de ses hommes qui étaient

encore valides de se sauver à terre. Ils s'embarquèrent donc dans leurs canots et échappèrent ainsi à la mort. Les indigènes se conduisirent avec humanité à leur égard ; ils les conduisirent à plus de douze milles dans l'intérieur de l'île, de peur que leurs ennemis, aveuglés par la fureur, ne vinssent les mettre à mort s'ils restaient sur la côte.

Les pirates remirent à flot la *Cassandra*, qui n'avait éprouvé que peu ou même point d'avaries, et ils en prirent possession ; ils dégagèrent aussi leur propre bâtiment qui était au contraire en fort mauvais état et dont la mâture était hors d'usage. Le capitaine Mackraw, qui savait se bien faire venir des hommes de tous genres, s'aventura à bord du navire des pirates, et il les séduisit si bien qu'ils lui firent cadeau du navire qu'il avait si bravement canonné, afin qu'il pût gagner l'Inde avec son équipage. Pendant ce temps, le *Greenwich* arriva à Bombay en septembre et y apporta la nouvelle de la perte de la *Cassandra*. Au mois de novembre suivant, le capitaine Mackraw et son équipage arrivèrent sur leur nouveau navire avec leurs vêtements tout en lambeaux ; le gouverneur, M. Boone, qui était un parfait gentleman, plein d'honneur et de bon sens, leur en fit généreusement donner de neufs.

L'île de Mohilla [Mohély] est à une petite distance de Johanna [Anjouan]. Les rois des îles de cet archipel sont continuellement en guerre les uns avec les autres. Les habitants de Johanna [les Anjouanais], avec l'aide du commodore Littleton, ont débarqué à Mohilla [Mohély] et s'y sont livrés à une foule de déprédations et à de grands massacres ; à quels motifs politiques Littleton a-t-il obéi en renonçant à la neutralité que les Anglais avaient toujours observée vis-à-vis de ces insulaires, je l'ignore.

L'île Mayotta [Mayotte] est à environ 35 lieues de Johanna [Anjouan], c'est la plus grande des îles habitées ; mais, comme

elle est entourée de bancs de roches dangereux qui sont cachés sous l'eau, elle ne reçoit pas beaucoup de visiteurs et, par conséquent, les mœurs de ses habitants ne sont pas aussi bien connues.

La religion professée dans ces îles est le mahométisme, mais bien peu d'individus sont réellement attachés à leur foi.

Je quitte maintenant les îles Comores pour gagner le cap Guardafuy et aller dans la mer Rouge. La navigation dans la mer d'Éthiopie est très dangereuse, car on ne possède pour ces parages que des cartes très incomplètes. J'ai vu à Moka le capitaine d'un navire hollandais qui avait reçu à Batavia, au mois de janvier, l'ordre d'aller visiter l'extrémité Nord de Madagascar, puis de se rendre dans la mer Rouge; il m'a affirmé avoir vu dans ces mers plusieurs grandes îles et de nombreux rochers et hauts-fonds qui n'y figurent point; aussi, lorsqu'il pouvait trouver un ancrage, jetait-il l'ancre la nuit. Il m'a en outre expliqué que, au milieu de ces bancs et rochers, les courants sont très violents et portent vers le Sud (Alexander Hamilton, *A new Account of the East-Indies from 1688 to 1723*, t. I, 1727, chap. II, pp. 16-22; 2e édit., 1744 [reproduit dans l'*Antananarivo Annual*, 1892, pp. 497-500])[1].

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR MADAGASCAR, PAR FR. VALENTYN[2], EN 1726.

Avant de quitter le Cap de Bonne-Espérance, nous devons faire remarquer que la Compagnie hollandaise des Indes envoyait de

1. Alexandre Hamilton parle dans un autre passage du pirate Avery, t. I, pp. 42, 146 et 233. Nous en avons donné la traduction dans le t. III de cette *Coll. Ouv. anc. concernant Madagascar*, p. 542.

2. François Valentyn a demeuré aux Indes plus de vingt ans; il a écrit deux ouvrages où il relate les découvertes des Hollandais aux Terres Australes et donne une description des Indes Orientales (1724-1726).



Valentyn, t. V, 2e partie, 1726, p. 148.

La rivière de Mananara (baie de Bombétoke).

temps en temps un bâtiment à Madagascar, le plus souvent à la rivière de Maningaar [Mananara (Betsiboka, dans la baie de Bombétoke)], pour y faire le commerce. Il y vient aussi des Anglais, mais ce sont, pour la plupart, des pirates dont il faut se méfier. Les Hollandais ont aussi été à Fort Dauphin, où, dit-on, règne un Juif, appelé le roi Samuel, qui est très puissant.

La rivière de Maningaar [Mananara (Betsiboka, dans la baie de Bombétoke)] a sept bouches; elle reçoit plusieurs petits affluents qui perdent leur nom en s'y jetant; un vaisseau peut parfaitement la remonter pendant 16 à 18 milles[1].

Les trois quarts de l'île de Madagascar sont aujourd'hui sous la domination d'un vieux roi qui réside à 15 ou 16 milles de l'ancrage [dans la ville d'Antananarivo[2]]. La plupart du temps, il laisse la direction des affaires à son fils, dont le gouvernement est très dur; il a une garde de deux cents bons tireurs et tire lui-même d'une façon remarquable; personne autre n'a le droit d'avoir des fusils.

La dernière fois, c'était en 1719, qu'un de nos navires, le *Barneveld*[3] d'Amsterdam, a atterri dans cette île, devant la rivière de Sadian Bom-Porto [Rafinenta, l'une des bouches du Tsiribihina], dans le N.-O. [dans l'O.], par 20° 2′ [19° 34′] de lat. S., le capitaine Jan de Koning et le subrécargue (ou sous-marchand) Servas Geurtzoon descendirent à terre le 9 septembre et se rendirent auprès du roi Romoni [Ramena] pour discuter l'achat de quelques provisions pour leurs malades. Ils trouvèrent ce roi très exigeant sur les prix, car il les força à lui donner pour un bœuf deux fusils et un fusil pour 100 livres de riz, les menaçant, au cas où ils ne consentiraient pas, de

1. Voir la pl., p. 160 *bis*. — 2. Voir la pl., p. 164 *bis* (ne pas confondre ce Tananarivo avec la capitale actuelle de l'île). — 3. Voir plus haut, p. 1-46.

leur mettre une balle dans la tête; s'ils n'avaient pas cédé, il semble qu'il aurait mis sa menace à exécution, aussi accédèrent-ils à sa demande, tout injuste qu'elle fût, mais, après, ils réembarquèrent aussi vite qu'ils le purent, leurs malades et les marchandises qui étaient à terre et ils partirent.

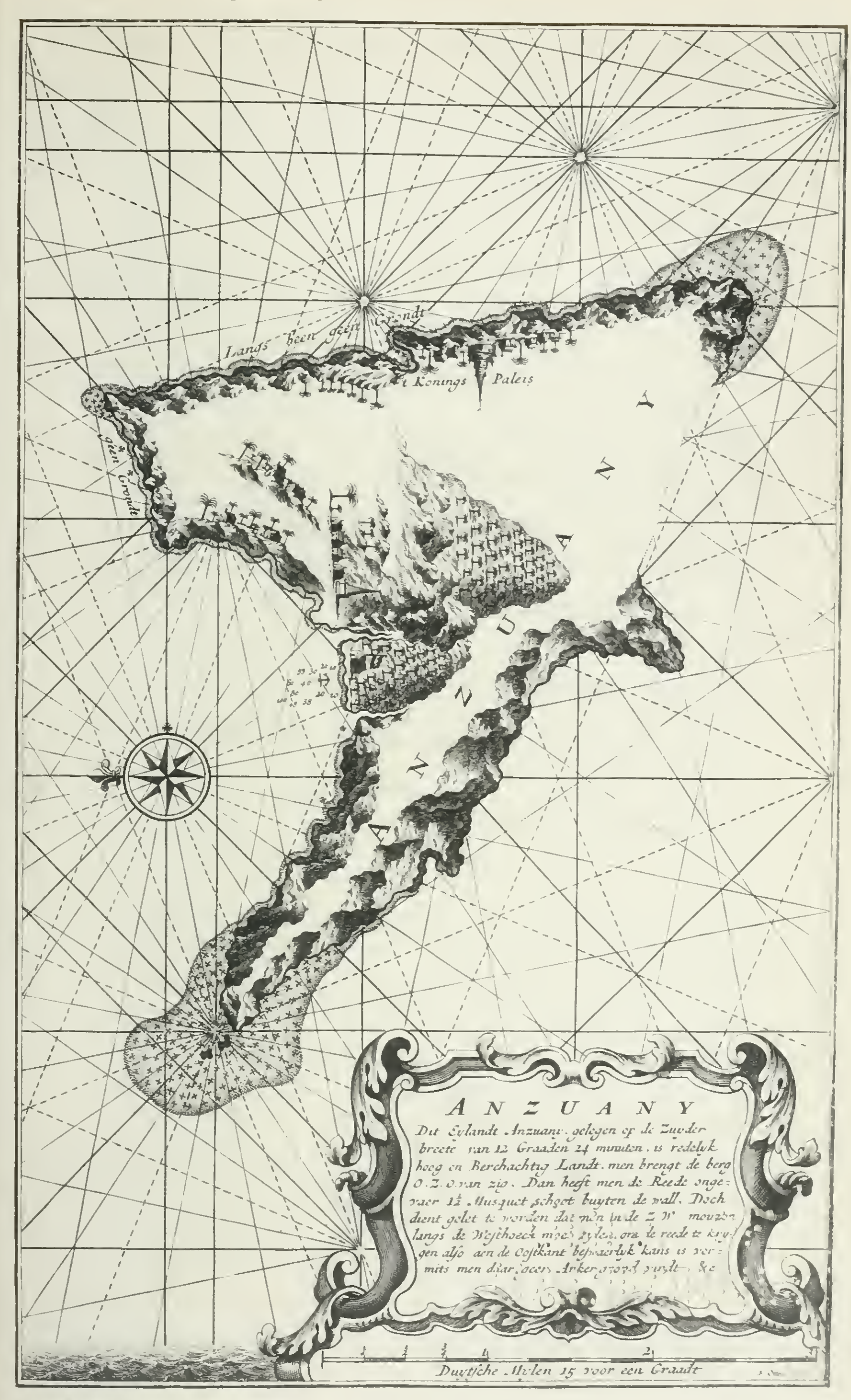
Nos compatriotes, profitant de la base d'opérations qu'ils avaient à Maurice, ont envoyé de cette île une troupe de soldats pour faire acte de prise de possession de Madagascar et pour étudier aussi s'il ne serait pas possible d'y saler de la viande de bœuf pour l'Inde et d'en tirer d'autres avantages; à cet effet, on avait choisi Maçalena-Nova [Baie de Boina] qui ne se trouve pas loin de Sadian Bom-Porto [1].

Nous avions aussi l'intention de créer un comptoir dans le village de Fombetok [Fombitokana (ou Bombétoke)] [2], mais, en fin de compte, nous avons abandonné tous ces comptoirs, même le principal qui était situé dans la grande baie de Magelage [Baie de Boina], et nous nous en sommes tenu le plus possible à la rivière de Maningaar [Mananara (Betsiboka, dans la baie de Bombétoke)] (Fr. Valentin, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.* [*Histoire des comptoirs hollandais sur la côte de Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, 1726, p. 148-149.)

DESCRIPTION DES ILES COMORES, PAR FR. VALENTYN, EN 1726.

Les Hollandais ont parfois atterri aux îles Majotze [Mayotte (Comores)] lorsqu'ils étaient dans l'obligation de se ravitailler en eau et en vivres.

1. Voir la pl., p. 166 *bis* (Tombeaux des grands de Madagascar). — 2. Voir la pl., p. 168 *bis* (Village sur le bord E. de la baie de Bombétoke).



Valentyn, t. V, 2e partie, 1726, p. 148.

Ile d'Anjouan.

A l'Ouest de la pointe nord de Madagascar, dans le canal de Mozambique, par 11° ou 12° de lat. S., il y a quatre à cinq îles espacées du N.-O. au S.-E. : Angazesia ou Gazids [Ngazidya ou la Grande Comore], Moelalia ou Mohelia [Mohely], Ansuani ou Juanni [Anjouan], Comora [?] et Majotta [Mayotte], près de laquelle se trouve le banc de sable dit Cambraccas. Par 16°, il y en a une autre appelée Joan de Nova [Jean de Nova] où touchent aussi de temps en temps quelques-uns de nos navires. Toutes ces îles sont marquées sur les cartes de l'Afrique orientale.

Sur l'île d'Ansuani [Anjouan], en 1684, le vaisseau le *Burgt de Leide*, étant en détresse, fut remorqué par la flotte de retour, à laquelle il avait fait des signaux. Le commandant du *Japon*, Henrik Canzius, étant tombé malade sur cette rade et se sentant près de sa fin, demanda à être enterré sous un bel arbre qu'il y avait sur la plage. On l'y a enterré, en effet, après sa mort.

A Ansuani [Anjouan] [1], il y a 3 villes : Domoni [Domoni], la plus grande, Monjesaan [Montsitsaha?], la capitale, qui se trouve dans la montagne et où le roi réside, et Sjammedoe [M' Samoudou], la plus petite. Sur la même île, se trouve encore le village Wane [Ouani], qui est entre Domoni et Sjammedoe.

Monjesaan est une ville comme Amsterdam ; elle est à 7 milles de la mer dans les montagnes, dont les sommets se perdent dans les nuages et dont la hauteur ne le cède pas à celle des montagnes les plus élevées du Cap de Bonne-Espérance. C'est ce que nous avons de plus important à dire de cette colonie (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.* [*Histoire des comptoirs hollandais sur la côte de Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, 1726, p. 149-150.)

1. Voir la carte de cette île, p. 162 *bis*.

DESCRIPTION DE L'ILE MAURICE [1], PAR FR. VALENTYN, EN 1726.

Les gouverneurs hollandais du Cap de Bonne-Espérance avaient sous leur autorité non seulement le Sud de l'Afrique, mais aussi l'île Maurice. Peu d'auteurs se sont occupés de cette île, et il est curieux que Pieter Colben n'en dise que quelques mots, trop élogieux du reste.

L'île Maurice est située par 21° [20° 22'] de lat. S. et 78° 50' de long. Est de l'Ile de Fer [75° 22' (55° 22' Est de Paris)]. Sa circonférence est de 60 milles [200 kilomètres environ], comme me l'a dit le gouverneur Lamotius [2] qui en a fait le tour, contrairement à l'opinion de diverses personnes qui évaluaient le périmètre à 96.

Elle est très montagneuse, et plusieurs des montagnes ont leurs sommets fort élevés, presque toujours dans les nuages, notamment le Pieter-Both, au pied duquel s'étend la baie du même nom et qui a été appelé ainsi en souvenir du premier gouverneur hollandais de l'Inde qui a perdu la vie sur les écueils situés dans ces parages [3]. Cette baie a été visitée en 1709 par les vaisseaux français le *Curieux* et le *Diligent*.

Elle jouit d'un climat charmant; la saison chaude dure de juin à février et la saison des pluies, pendant laquelle se font les semailles, est de cinq à six semaines. Elle est abondamment pourvue d'excellente eau et est fort bien située pour les navires qui viennent de l'Inde : on peut atterrir et jeter l'ancre en trois

1. Voir dans le t. III de cette collection, pp. 40 *bis* et 42 *bis*, la carte de l'île Maurice et la vue de la rade du Sud Est, d'après les dessins d'Abel Tasman en 1642, corrigés par le gouverneur Willem Adriaan van der Stel qui les a mis à la disposition de Valentyn.

2. Lamotius a été gouverneur de l'île Maurice de 1677 à 1692. Voir le t. III de cette collection, pp. 318 et 436.

3. Voir le t. II de cette collection, pp. 96 (note) et 95-96, 285, 287, 499.



Valentyn, t. V, 2e partie, 1726, p. 151.

La ville de Tananarivo (près la baie de Bombétoke).

Résidence du roi sakalave du Nord-Ouest.

points, non loin du Fort Frederik Hendrik[1] [au Grand Port], dans la rivière Noire [un peu au Sud de Port-Louis] et dans la baie du Nord-Ouest [au Port-Louis]; c'est ce dernier mouillage qui est certainement le meilleur, car l'eau n'y fait jamais défaut.

Le sol de l'île Maurice est en général rouge et très fertile, sauf aux environs du Fort, où il est assez pierreux. M. Lamotius m'a dit que les céréales d'Europe, blé, seigle, orge, sarrasin, etc., poussent mieux que dans nos climats, et que le lin y vient plus grand et plus beau.

Dans les forêts qui couvrent l'ile, il y a nombre d'arbres qui fournissent d'excellents bois de charpente, ainsi que des bois précieux, notamment des ébéniers qui fournissent le plus bel ébène du monde tant au point de vue de la couleur que du grain, ébène préférable à celui d'Amboine, et des arbres dont le bois, de couleur rouge ou jaune, est très beau. On y trouve en abondance des citronniers, les uns à fruits aigres, les autres à fruits doux, et des orangers; ces arbres, dont il y a un grand bois non loin de Fort Frederik, ont été importés par M. Matelief en 1606 de l'île d'Annobon [sur la côte O. d'Afrique][2]; il y a également une plantation de tabac et de cannes à sucre. Tous les fruits de l'Inde, tels qu'ananas, bananes, etc., y abondent, ainsi que les « calappus » et d'autres. A la fin du séjour des Hollandais à Maurice, il y avait dans le jardin de la Compagnie beaucoup d'arbres fruitiers d'Europe, mais le riz ne semble pas y prospérer.

On dit qu'autrefois il n'y avait pas d'autres mammifères dans l'île que des chats sauvages. M. Matelief y a importé de Mada-

1. Ainsi nommé en l'honneur de Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange, frère de Maurice de Nassau.

2. Voir *Coll. Ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 393.

gascar dix cochons, vingt boucs et chèvres, et par la suite un lot de taureaux et de vaches, qui s'y sont multipliés très rapidement; il y a aussi beaucoup de chevaux sauvages [?].

Au début de l'occupation, l'île était pleine d'oies sauvages, de canards, de mouettes, de tortues de terre et de mer; depuis, le nombre de ces animaux a considérablement diminué. Les veaux marins [Dugongs] sont également moins nombreux[1].

Il y a une grande quantité d'oiseaux ressemblant aux Butors, dont l'un est appelé le « Géant »; il est très haut sur pattes, a un cou très long, si bien que sa tête est à cinq ou six pieds du sol, et cependant son corps n'est guère plus gros que celui d'une oie; c'est peut-être l' « Oiseau de nausée » dont parle Jacob van Neck dans son second voyage[2]. On y trouve aussi des moineaux[3], des pigeons ramiers dont quelques-uns ont la queue rouge[4], des merles en petit nombre[5], toutes sortes de perroquets à longues queues[6], des chauves-souris[7], des flamants[8], de grandes perdrix et des poules sauvages[9].

Les rats sont très abondants à Maurice; comme les singes, ils mangent les pois, les fèves, les cannes à sucre et, d'une manière générale, toutes les récoltes. Pour les combattre, on a apporté une grande quantité de chats, qui, avec le temps et à la suite des abandons successifs de l'île, sont devenus sauvages.

En outre des rats, les chenilles causent, pendant deux ou trois

1. Voir le t. II de cette collection, p. 395 et 420-423, avec fig.

2. Non, « l'Oiseau de nausée » est le Dronte, et l'oiseau décrit par Valentyn est le *Leguatia gigantea* Schlegel, sorte de poule d'eau de taille gigantesque, qui s'est éteinte probablement à la fin du XVII[e] siècle, peu de temps après le départ de Leguat qui en a donné une figure grossière dans la Relation de son voyage, t. II, p. 72. — 3. *Foudia rubra*. — 4. *Turtur picturatus*, *Alectrœnas nitidissima*, *Nesœnas Mayeri* (ces deux derniers à queue rouge). — 5. *Ixocincla olivacea*. — 6. *Lophopsittacus mauritianus*, *Palæornis eques* (Voir t. II, p. 419, fig.). — 7. Roussettes [*Pteropus*] (Voir t. II, p. 413, fig.). — 8. *Phœnicopterus roseus*, *Ph. minor*. — 9. *Aphanapteryx Broeckii* (Voir t. II, pp. 284-286, pl.) et *Erythromachus* sp.



Valentyn, t. V, 2e partie, 1726, p. 149.

Tombeaux des Sakalaves.

mois de l'année, des dégâts terribles. Les serpents, les grenouilles, les crapauds, les puces et les poux y sont inconnus.

Les poissons abondent et sont superbes; on doit citer parmi les plus grands le veau marin[1], qui pèse de 500 à 700 livres; on y pêche beaucoup de saumons, de brèmes, de brochets, de limandes et surtout de « perroquets verts »[2], qui sont gros, de la taille des gades ou des églefins et d'un fort bon goût, et qu'on prend au harpon dans les eaux limpides. Il y a tant de poissons qu'on est souvent obligé d'en laisser sauter un certain nombre hors du filet de peur qu'il se déchire. Les raies sont aussi fort abondantes, ainsi que les poissons plats et les belles huîtres; il y a des crabes de terre et de mer, mais en petit nombre. Dans les rivières et les étangs, on trouve des anguilles dont quelques-unes ont de cinq à six pieds de long et un demi-pied de tour et même plus.

Parmi les différents poissons qu'on mange à Maurice, il y en a qui, par la beauté de leurs couleurs et leur rareté, sont dignes de figurer dans les cabinets d'histoire naturelle. Au Cap de Bonne-Espérance, en 1714, j'en ai vu 255 espèces chez M. Lamotius, l'ancien gouverneur de l'île Maurice [de 1677 à 1692], qui les avait dessinées; elles étaient toutes fort jolies et avaient les couleurs les plus variées; elles ressemblaient beaucoup à celles des mers d'Amboine, quoique cependant elles fussent différentes. J'y ai vu aussi des chevaux-marins, des crabes, des étoiles de mer, etc., qui tous méritaient d'être conservés.

1. Les veaux marins ne sont pas des poissons, mais des Dugongs ou des cétacés, c'est-à-dire des mammifères marins. Voir le t. II de cette collection, p. 395 et 420-423, avec fig.

2. Aux Colonies, on nomme « perroquets » certains poissons du genre *Pseudoscarus* (*Ps. capitaneus*, *Ps. Blochii*. *Ps. venosus*, etc.) qui ont une sorte de bec rappelant celui de ces oiseaux.

Il paraît qu'il y a à Maurice beaucoup d'ambre gris, fort beau. La prime accordée à ceux qui en apportaient avait été d'abord fixée à 2 rixdalers [10 fr. 50], plus une bouteille d'arrack [sorte de rhum], par once; mais, quand le gouverneur Lamotius l'eut élevée à 5 rixdalers, on lui en apporta un morceau pesant six livres et, par la suite, beaucoup d'autres d'un grand poids. On dut de plus, après deux ou trois années, modifier la convention d'après laquelle la Compagnie des Indes prélevait, sans rien payer, la première livre d'ambre de chaque lot et renoncer à cette prétention.

Maurice est ravagé sinon tous les ans, au moins tous les deux ou trois ans, généralement en février, par de terribles ouragans, qui ne durent, il est vrai, qu'une demi-journée, mais qui sont d'ordinaire suivis d'orages pendant trois ou quatre jours. Quand arrive un de ces ouragans, même ceux qui sont à terre ne savent où se cacher; personne en effet n'est en sûreté dans les maisons et, pour échapper à leur fureur, on est tenté de se réfugier dans des trous ou au fond de cavernes. Il faut dire cependant que ces coups de vent sont plus rares qu'autrefois. On ne peut passer devant cette île en venant de l'Inde sans être attristé par le souvenir des naufrages, corps et biens, de nombreux navires de la Compagnie des Indes qui y ont eu lieu.

Plusieurs écrivains prétendent que l'île Maurice est la « Cerné » de Pline! Cette identification n'est pas admissible puisque Pline place l'île de Cerné par 18° 30′ lat. N. vis-à-vis le Golfe Persique, et que Maurice est par 21° lat. S. Au reste, les anciens, comme le remarque le savant Bochart dans son *Phaleg*[1], ont

1. Samuel Bochart, théologien et philologue (1599-1667), a écrit, entre autres ouvrages, une *Géographie sacrée* en latin, en deux parties, le *Phaleg*, qui traite de la dispersion des nations, et le *Chanaan*, qui traite des colonies et du langage des Phéniciens.

Valentyn, t. V, 2e partie, 1726, p. 150.

Village de Bombétoke (Comptoir hollandais sur le bord Est de la baie).

donné ce nom à diverses îles, mais, à mon avis, ils n'ont pas connu Maurice, qu'ils étaient en effet incapables de découvrir sans boussole. J'ai bien lu que les Phéniciens sont partis à la recherche de pelleteries et de dents d'éléphants, mais il n'en ressort pas que Maurice soit la Cerné des anciens, d'autant moins qu'il n'y avait pas alors dans cette île de pelleteries et encore moins d'ivoire.

On prétend qu'elle a été découverte en 1506 par Tristan da Cunha et que des navires portugais y ont depuis cette époque relâché de temps à autre. Je n'ai trouvé que peu de renseignements à ce sujet dans les auteurs portugais. Ils l'ont nommée *Ilha do Cerne*, ou Ile des Cygnes, à cause d'oiseaux semblables à des cygnes [Drontes] qu'ils y trouvèrent en grande abondance; ils lui ont aussi donné le nom de Diego Rodrigos, qui est maintenant celui d'une autre île.

Après les Portugais et avant notre occupation [hollandaise], les Anglais s'y sont arrêtés de temps en temps pour réparer les avaries survenues à leurs navires, y faire de l'eau et y prendre des provisions fraîches.

Wybrand van Warwyk, lors de son second voyage aux Indes, est le premier de nos compatriotes qui, le 18 septembre 1598, a mouillé devant Maurice avec cinq vaisseaux, l'*Amsterdam*, le *Zeeland*, le *Gelderland*, l'*Utrecht* et le *Vriesland*[1]. Après lui, il y vint d'autres navires hollandais pour s'y ravitailler, notamment Wolfert Hermanszoon [Wolphart Harmansen] en août et septembre 1601[2]. A cette époque, l'île était encore désignée sous le nom de Diego Rodrigos et ce n'est que plus tard qu'on lui a donné celui de Maurice, du nom du prince Maurice de Nassau.

1. Voir *Collect. Ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 240-251. — 2. *Idem*, t. I, p. 268-271.

En juin 1602, Adriaan Maartzen Blok y vint avec les navires le *Hoorn*, le *Grœne Leeuw* et l'*Enkhuizen* ou le *Bruinvisch* et y séjourna jusqu'au 8 septembre.

Matelief aborda cette île le 1er janvier 1606; il y planta des orangers et y débarqua vingt boucs et chèvres et dix cochons[1].

L'amiral van Warwyk et Daniel van der Lek y arrivèrent la même année avec cinq vaisseaux. L'amiral y séjourna quelque temps avec la *Hollandia* et la *Dordrecht*.

M. Verschoor y atterrit en 1607 avec trois vaisseaux.

M. Both y vint en 1610 avec les navires le *Tergoes* et le *Brak*, dont l'un était désemparé. Il y est revenu en 1614 et y est mort; c'est en son souvenir qu'on a donné son nom à une montagne située à six ou sept milles du Fort Frédéric Hendrik, ainsi qu'à la baie voisine [baie du Sud-Est ou le Grand Port] (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar*, etc. [*Histoire des comptoirs hollandais*, etc.], t. V, 2e partie, 1726, p. 150-154).

RAPPORT HUMBLE ET RESPECTUEUX AUX NOBLES ET ILLUSTRES PERSONNAGES DE SUÈDE INTÉRESSÉS DANS L'AFFAIRE MADÉCASSE, PAR J.-G. SPAAK (1727)[2].

I. — Il est certainement faux qu'il n'y ait plus de pirates à Madagascar; mais, quand cela serait dans une certaine mesure, il en reste toujours quelques-uns dont on pourra se servir, en attendant de trouver les autres pour leur faire les propositions convenues. Ces pirates sont tous des marins consommés et je sais pertinemment qu'ils ont découvert entre l'Est et l'Ouest des îles riches en or, qu'ils cherchent, dit-on, à défendre. Il y a

1. Voir *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 392-395.
2. Ce rapport fait suite à un autre que nous n'avons point retrouvé.

là, pour la Suède, une occasion de faire un plus grand profit qu'on n'en a jamais fait ailleurs jusqu'ici; c'est pourquoi j'assure que j'apporterai mille tonneaux d'or lors de mon premier retour en Suède.

II. — Au cas où les nobles et illustres intéressés seraient indécis et s'imagineraient que mes assertions sont invraisemblables et qu'il n'y a rien à tirer de Madagascar, qu'ils désignent un officier de marine comme membre de l'expédition, et je prouverai que cette entreprise peut être heureusement accomplie, avec le secours de Dieu, vu que je connais bien tous les ports de la mer Rouge, et, en admettant même que, contre toute attente, je me sois trompé dans mes calculs, il serait toujours facile de s'emparer de quelques navires de la Mecque et de Moka, qu'on vendrait avec leur cargaison dans les « ports sammarins » et à « Körsten Salvas » [dans la mer Rouge]. Le produit de la vente suffirait à couvrir des milliers de fois les dépenses, et je puis assurer que, avec l'aide de Dieu, chacun recouvrera l'argent qu'il aura dépensé avec un beau bénéfice, au plus grand profit de l'État Suédois, pourvu qu'il plaise au Seigneur de nous préserver des naufrages.

III. — Comme il s'est passé beaucoup de temps depuis le jour où, dans une bonne intention, j'ai fait ma proposition et qu'il serait indispensable que les arrangements soient terminés au plus tard dans le délai de huit semaines, je me permets de demander humblement et respectueusement aux nobles et illustres intéressés qu'ils veuillent prier le Roi de mettre à notre disposition l'*Aigle Noir*, navire bon voilier et bien armé qui est actuellement dans le port de Stockholm et qui peut être en mesure de partir dans quatre semaines.

IV. — Quant aux vêtements et au linge de l'équipage, il vaudra mieux acheter les tissus en gros à Stockholm et les faire

confectionner seulement à bord où chacun fabriquera lui-même ses habits; de cette manière, on évitera que l'entreprise soit ébruitée.

V. — En ce qui touche à l'achat des provisions, Messieurs les nobles et illustres intéressés pourront désigner une commission chargée de dresser un compte des dépenses et de les contrôler; ils pourront se rendre compte que les quinze mille piastres qui, selon l'avis de son Excellence Monsieur le Comte de Bonde, seraient nécessaires pour les approvisionnements, suffiront amplement.

VI. — J'ai bon espoir que Messieurs les nobles et illustres intéressés me donneront, en outre de l'avance d'argent qui est convenue, une somme raisonnable qu'ils pourront réunir par une souscription entre eux, et qui me servira non seulement à m'équiper, mais à laisser à ma chère femme et à mes enfants de quoi vivre pendant mon absence. Je fais cette demande afin que les autres marins n'aient pas l'occasion d'exiger d'autres avances que celles qui sont convenues pour chacun.

VII. — Au cas où ma proposition, que je fais dans la meilleure intention du monde, serait différée jusqu'à l'année prochaine ou bien ne serait jamais mise à exécution, je prie humblement et respectueusement Messieurs les nobles et illustres intéressés de vouloir bien m'aider à obtenir que le Roi accepte ma démission comme capitaine de cavalerie et daigne très gracieusement m'accorder une pension annuelle pour pouvoir vivre dans la ville de Wismar avec ma femme et mes nombreux petits enfants, jusqu'à ce que je puisse de nouveau être utile dans les services de Sa Majesté et de l'État Suédois, m'offrant corps et âme à toujours remplir assidûment et consciencieusement les devoirs qu'on m'imposera. Stockholm, le 29 février 1727, Johan Gustaf Spaak (Underdan Admiuk berat-

tellsse angaende den forr omrorde maldegaskiska forratringen till de respective hoga och forname interessenter Nemblⁿ, *Archives du royaume de Suède, Handel och Sjöfart Koloniër. Africa Manuscrift*).

LETTRE DE ROGGER AU MINISTRE DE SUÈDE, AU SUJET D'UN PROJET DE COLONISATION A MADAGASCAR, LE 6 MARS 1728[1].

Monsieur, Votre Excellence m'ayant fait entendre que la Suède pourrait entreprendre l'établissement d'une colonie et d'un commerce dans les pays éloignés, si on en pouvait avancer un projet juste et faisable, je ne puis recommander un lieu plus propre que l'Ile de Madagascar, abondante en toutes sortes de vivres, riche de productions, fort peuplée de Natifs d'un génie doux et traitable qui aiment et estiment les Européens, dont la situation est très commode pour en faire la foire de toutes les denrées des Indes Orientales par le commerce qu'on y peut entreprendre de cette Ile. Lesquelles denrées, transportées dans l'Amérique avec les esclaves qu'on peut tirer de Madagascar, rapporteront une grande quantité d'argent en Suède, car on pourra les donner à plus juste prix que les autres nations, qui sont contraintes de les porter en Europe, y payer des droits et de là les transporter dans l'Amérique.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on pense à cette entreprise; car il y a quatorze ans, quand je revins de Madagascar chargé de la supplique des Pirates [2], que Monsieur le Gouverneur Pitt avec quelques autres Messieurs ses associés, après l'avoir bien considérée, l'ont voulu embrasser et, à ce dessein, souscrivirent

1. Cette lettre, écrite par un Anglais, est en mauvais français.

2. Un ancien document, daté de 1730, assure qu'à cette époque il y avait dans l'île de Sainte-Marie 6 000 Européens, déserteurs ou forbans! (*Arch. du Ministère des Affaires étrangères, fonds des Indes*, t. II, pp. 465-471.

40000 livres sterling [1 million de francs]. Mais, comme cette Ile est au dedans des limites de l'octroi accordé à la Compagnie des Indes Orientales, les Messieurs de cette Compagnie ne voulurent point entendre à une Colonie séparée d'eux, ni l'entreprendre à leurs dépens.

Voilà la véritable raison pourquoi on ne voit pas à Madagascar, à l'heure qu'il est, une colonie florissante. Du reste, nulle nation ne s'arroge de droit sur cette Ile.

Une entreprise de cette nature est au-dessus des forces des particuliers, qui seraient ennuyés de la longueur de temps requise pour la perfectionner. Il est donc nécessaire que l'État y mette la main sous les ordres du Roi et que les dépenses soient remboursées par les droits qui, en tout cas, ne devraient pas pour les premières sept années dépasser 3 p. 100 et 5 à 6 pendant les 14 suivantes.

Pour animer cette entreprise et aboutir à l'établissement d'une colonie à Madagascar, tout à l'avantage de la Suède, il serait à propos que le roi fournisse deux navires de guerre de 40 et de 50 pièces de canon, ainsi que des navires de transport, et 30 ou 40 pièces de canon, les fusils nécessaires, une quantité suffisante de poudre à tirer, toutes sortes de munitions de guerre et de bouche, le nécessaire pour construire les forts, 300 fantassins, comprenant des ingénieurs et ouvriers, avec leurs officiers, en nombre double, qui doivent être accoutumés à la fatigue. Sa Majesté devrait nommer un gouverneur et les autres officiers civils, avec plein pouvoir d'y établir telles lois qu'ils jugeront les plus avantageuses pour le bien de la colonie. Il serait aussi pour l'avantage de tous que Sa Majesté envoyât une cargaison pour acheter des natifs les vivres nécessaires jusqu'à ce qu'on en pourrait recueillir du labourage et qu'elle donnât une Église et quelques maisons de bois toutes fabriquées.

Les troupes et les officiers devraient être à la solde du Roi.

Il est nécessaire que le chef de l'expédition et, après son départ, le Gouverneur aient pouvoir de pardonner ceux des pirates qui se soumettront, ce qui sera d'une grande utilité non seulement en les attirant, mais aussi en gagnant les natifs qui dépendent d'eux.

Un nombre égal de troupes, sous les mêmes ordres et directions, sera suffisant pour l'Amérique, mais cette autre colonie aura besoin d'une plus grande quantité de vivres, d'une cargaison plus considérable et de quelques lettres de crédit pour trafiquer avec les autres colonies européennes, en attendant qu'elle ait la force de se soutenir.

Les navires destinés pour ces deux entreprises peuvent partir ensemble de la Suède et avoir lieu de rendez-vous aux Isles du Cap-Vert, d'où, tout le nécessaire étant réglé entre les chefs et les gouverneurs, ils prendront leurs routes différentes pour pousser les établissements des colonies et entamer les différents commerces.

Afin de faciliter cette entreprise, il est nécessaire que Sa Majesté octroie des lettres-patentes pour la formation d'une Compagnie de marchands pour les deux Indes et, sous cette dénomination, avec tels privilèges qu'Elle jugera à propos et convenables. Que Gothenburgh, port de mer le plus commode, soit déclaré port libre, et qu'on y construise des magasins pour la conservation des marchandises qui sont défendues en Suède dans le but d'empêcher le luxe et qui doivent être transportées hors du Royaume.

Afin d'empêcher la vente illicite des actions et toutes les fraudes, tant en Suède que dans les colonies, et d'ôter toutes animosités, factions et distinctions, il serait à propos de faire

naturaliser tous ceux qui se mêleront de ce commerce ou s'embarqueront dans ces expéditions.

Le Remontrant propose d'établir deux colonies à la fois, parce que, par le commerce de Madagascar à l'Amérique, on peut y envoyer les nègres et les marchandises à si bon marché que ceux qui y seront établis, aussi bien par le négoce avec les Espagnols et les autres colonies européennes que par le produit de leurs plantations, pourront en tirer de gros profits pour la Compagnie, et, par les piastres et les denrées de l'Amérique qu'on enverra en Suède, on donnera lieu de faire le trafic des Indes Orientales sans sortir de l'argent hors du Royaume.

On espère que le capital de la Compagnie sera assez considérable pour faire partir en même temps un navire pour la Chine et que Sa Majesté aura la bonté de prêter à la Compagnie une frégate de 30 pièces de canon pour établir un commerce avec ce pays et découvrir sur quel pied on pourrait l'entreprendre de Madagascar. Bien entendu que l'équipage sera aux frais de la Compagnie.

Ce navire en revenant visitera les colonies de Madagascar et de l'Amérique, qui seront, j'espère, bien avancées avant son retour, et, de la dernière, il poursuivra son voyage en Suède où il rendra compte à la Compagnie de tout ce qui s'y passe. Il n'est pas nécessaire que la cargaison de ce navire soit fort considérable; la Compagnie y trouvera toujours son compte si le Roi veut bien lui faire cette grâce.

Presque toutes les denrées pour les cargaisons des navires se trouveront en Suède, à la réserve de celle destinée à la Chine qui doit être de l'argent en telle proportion que la Compagnie trouvera convenable.

Comme, dans les colonies, une certaine rente sera réservée au Roi sur tout le terrain qui sera occupé, car la terre lui appar-

tient de droit; il est raisonnable de croire qu'en fort peu d'années le produit sera suffisant pour payer les garnisons et de plus donnera de gros profits. D'un autre côté, le commerce apportera un avantage très considérable tant à la Suède en général qu'à la Compagnie.

Si l'on accordait à ceux qui le demanderaient le libre passage dans les navires, et si l'on encourageait ceux qui iraient dans les colonies pour s'y établir, sans doute nombre de personnes profiteraient de l'occasion et emmèneraient avec elles leurs familles et leurs effets, ce qui renforcerait les colonies et animerait les étrangers à suivre leur exemple.

Comme toutes les colonies des autres nations sont accablées d'impôts et de droits et que leur commerce est fort borné, si la Suède commence ses établissements sous des lois égales, si elle évite soigneusement les bévues des autres et choisit comme chefs et principaux des individus droits et modérés, les gens viendront en foule s'y établir parce qu'ils y trouveront plus de liberté et de profit, et les avantages en sont évidents, puisque les richesses d'une nation proviennent du nombre de ses sujets.

Quoique le Remontrant n'ait pas été traité d'une manière telle qu'il ait des raisons de rien espérer de sa patrie, toutefois il ne se mettrait jamais au service d'un Prince qu'il croirait pouvoir devenir l'ennemi de l'Angleterre. Or, il espère que le roi de Suède ne le sera jamais; car il lui semble que la paix qui subsiste à présent est dans l'intérêt de l'une et de l'autre nation. Il croit même, s'il peut être utile à la Suède, nation protestante, servir sa patrie qui trouvera en elle un puissant allié en Amérique; il peut être que dans l'avenir on juge que ce sera l'intérêt de la religion protestante de se saisir des clefs des richesses de cette partie du Monde, pour contrepeser la puissance romaine et la contraindre à ne pas troubler la paix de l'Europe.

Je me jette entre les bras de V. E. et je me repose entièrement sur sa parole d'honneur. Car si on rendait public en Suède ce que j'avance, qui ne serait plus alors un secret à Londres, on en pourrait faire des interprétations fort désavantageuses à mon égard. C'est pourquoi V. E. m'excusera si je ne m'explique pas davantage avant mon arrivée en Suède, me flattant qu'elle est convaincue de ma probité et de mon savoir faire.

Les avantages que je me propose d'abord ne sont pas les grands motifs qui m'entraînent en cette affaire, c'est le caractère universel du Roi, la profession de la religion protestante en Suède, la probité de MM. les Suédois, la liberté dont ils jouissent, l'honneur de votre amitié et confiance, qui m'ont animé à faire cette démarche et m'ont déterminé à entreprendre le voyage, si les conditions que j'ai offertes doivent être agréées dans le temps proposé (Manuscrit des Archives du royaume de Suède à Stockholm, *Handel och Sjöfart. Koloniër. Africa*).

LES ILES DE FRANCE ET DE BOURBON SOUS L'ADMINISTRATION DE M. DE LA BOURDONNAIS, DE 1735 A 1740[1]. INTRODUCTION DU MANIOC DANS CES ILES[2].

Muni par le gouvernement et par la Compagnie des Indes des pouvoirs nécessaires, La Bourdonnais s'embarqua au commencement de 1735 et arriva à l'île de France en juin. Le ministre l'avait appelé aux importantes fonctions de gouverneur

1. Voir aussi les *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'Ile-de-France* par Magon de Saint-Élier, Port-Louis, 1839, où il y a, pp. 66-73, un extrait de cet article.

2. A cette époque, le manioc, qui est si répandu aujourd'hui dans toute l'île de Madagascar, n'y était pas encore connu.

général des îles de France et de Bourbon pour qu'il y rétablît le bon ordre, car la corruption et l'anarchie y régnaient en maîtresses.

Pour donner une idée du triste état dans lequel ces îles étaient lorsqu'il y arriva, il faut remarquer que, au début, l'île Bourbon a été peuplée par quelques Français, échappés au massacre de Fort-Dauphin, et par quelques ouvriers venus à bord de navires, auxquels se joignirent des Européens de diverses nationalités et catégories.

Quant à l'île de France, elle fut inhabitée jusqu'entre 1712 et 1720, et, même à cette époque, le nombre des personnes qui s'y établirent était si peu élevé que la Compagnie des Indes s'est demandé, jusqu'en 1730, si elle la conserverait ou l'abandonnerait.

Avec le temps, ces deux îles ont eu un sort différent : dans l'une, on s'est livré à la culture du café, tandis que l'autre a approvisionné de vivres les navires se rendant aux Indes et en Chine. En effet, le sol de Bourbon convenait aux plantations de café, qui y réussirent et attirèrent un nombre considérable de colons. Dans l'île de France, qui présentait d'autres avantages, on eut pour but de fournir aux navires des provisions et des vivres frais, et, pour y arriver, la Compagnie fit aux habitants des avances en bétail vivant et en viande, ainsi qu'en outils et en esclaves, mais son espoir fut trompé, à cause de la manière peu judicieuse dont ces avances furent faites à toutes sortes de gens sans savoir s'ils avaient les qualités nécessaires pour réussir. Aussi, jusqu'à l'arrivée de M. de la Bourdonnais, cette île fut une lourde charge pour la Compagnie qui, épuisée par les subsides continuels qu'elle réclamait, avait donné à M. de la Bourdonnais l'ordre très précis non seulement de refuser toute nouvelle avance aux habitants, mais encore d'exiger le rem-

boursement de toutes celles qui avaient été faites. On comprend sans peine que la proclamation de ces ordres rigoureux lui aliéna les colons, et ce ne fut pourtant pas la seule difficulté avec laquelle il eut à lutter pour accomplir sa mission.

L'établissement de la police, l'administration de la justice et le développement du commerce, aussi bien que le commandement des troupes de terre et de mer, lui demandèrent des efforts encore plus pénibles. Avant lui, la justice était administrée par deux conseils, celui de l'île de France dépendant de celui qui siégeait à l'île Bourbon. A la demande de M. de la Bourdonnais, Sa Majesté promulgua des lettres patentes qui conféraient au conseil de l'île de France, pour toutes les affaires criminelles, les mêmes pouvoirs qu'à celui de l'île Bourbon. En ce qui touchait à l'administration générale, c'était le conseil siégeant à la résidence du gouverneur qui devait être le conseil supérieur. Comme il était à prévoir, ces modifications eurent le meilleur effet. Pendant les onze années du gouvernement de M. de la Bourdonnais qui s'efforçait d'arranger toutes les affaires à l'amiable, il n'y eut à l'île de France qu'un seul procès, ce dont il y a lieu de le louer. Il convient aussi de remarquer qu'après son arrivée, il n'y eut plus entre les deux conseils les dissensions qui auparavant avaient si souvent troublé leur bonne harmonie.

La question de la police avait également un grand intérêt, car les nègres marrons qui se réfugiaient au centre de l'île de France, portaient le désordre et la désolation dans toute la colonie. M. de la Bourdonnais trouva le moyen de les exterminer, en armant noirs contre noirs et constituant une « maréchaussée » de nègres de Madagascar qui, à la longue, purgèrent l'île de la majeure partie de ces maraudeurs.

A la venue de M. de la Bourdonnais, il n'y avait aucun com-

merce, c'est lui qui le premier y planta de la canne à sucre[1] et établit des « manufactures » de coton et d'indigo; le sucre se vendait à Surate, à Moka et en Perse, et le coton et l'indigo en Europe.

L'agriculture y était également négligée; l'indolence des habitants était telle qu'ils ne cherchaient pas à profiter des richesses que le sol tenait en réserve. M. de la Bourdonnais changea leurs habitudes, éveilla en eux l'esprit d'activité et les amena à cultiver tout le grain nécessaire à la subsistance des deux îles, de façon qu'on n'y fût plus à l'avenir exposé aux disettes, auparavant si fréquentes; il les obligea à se livrer tous les ans à la chasse et à la pèche et à récolter les fruits sauvages et les racines qui pouvaient servir à leur nourriture. C'est dans le même but qu'il introduisit, non sans grandes difficultés, la culture du manioc qu'il fit venir de l'île de Santiago[2] et du Brésil. Il dut, en effet, user de toute son autorité pour forcer les habitants à cultiver cette plante, qui est devenue par la suite une ressource précieuse contre la famine dont on avait si souvent pâti. Il publia une ordonnance en vertu de laquelle tout colon fut obligé de planter en manioc, par chaque esclave qu'il possédait, un champ de cinq cents pieds. Cependant, la majorité des habitants, par routine et aussi par esprit d'opposition, fit tout son possible pour discréditer cette culture; quelques-uns poussèrent même leur mauvais vouloir jusqu'à détruire les plants en les arrosant en cachette avec de l'eau bouillante. Mais, à la longue, ils reconnurent la sottise de leurs préventions, et aujourd'hui ils apprécient pleinement l'utilité de cette plante

1. Les sucreries que M. de la Bourdonnais a établies dans l'île de France donnaient à cette époque (en 1750) un revenu annuel net de 60 000 livres à la Compagnie des Indes.

2. Ile de l'archipel portugais du Cap Vert. Voir plus loin, p. 219.

qui les met à l'abri de la famine, car, lorsque leurs récoltes sont ravagées par les cyclones ou détruites par les sauterelles, ce qui n'est pas rare, ils trouvent dans le manioc le moyen de ne pas mourir de faim.

A côté de cette racine qui pousse en grande abondance, ces îles produisent actuellement de cinq à six cents mesures [de 60 à 75 quintaux?] de blé, tandis que, avant l'arrivée de M. de la Bourdonnais, la quantité en était tout à fait insignifiante à l'île de France et moindre encore à l'île Bourbon.

Mais il ne suffisait pas de pourvoir à la subsistance des habitants par la culture de la terre; il était tout aussi nécessaire de leur donner la sécurité. Or, il n'y avait dans ces îles ni fortifications, ni magasins, ni hôpitaux; il n'y avait ni artisans, ni troupes, ni marine de guerre. M. de la Bourdonnais n'épargna aucun effort pour remédier à ce fâcheux état de choses, mais la situation dans laquelle elles se trouvaient alors aussi bien que le caractère de leurs habitants lui créèrent tant de difficultés que plus d'une fois il fut sur le point de renoncer à ses projets.

A son départ de France, on l'avait assuré qu'il y avait plusieurs ingénieurs français; il n'en trouva aucun à son arrivée : à la suite de disputes qui s'étaient élevées entre eux et les membres du Conseil, ils étaient repartis dans le but de se plaindre du traitement qu'on leur avait infligé, de sorte que le corps des ingénieurs était réduit à un malheureux mulâtre qui surveillait la construction d'un petit moulin à vent inachevé. Il y avait aussi un magasin, auquel on travaillait depuis quatre ans et qui était encore sans toiture, et une toute petite maison pour l'ingénieur en chef. Tels étaient les seuls bâtiments publics qu'il trouva à son arrivée à l'île de France. L'île Bourbon n'était pas mieux nantie.

N'ayant ni ingénieur ni architecte, M. de la Bourdonnais fut contraint d'assumer lui-même ces deux fonctions; connaissant bien les mathématiques et la science des fortifications, il établit des plans qui furent approuvés par la Compagnie. Pour les mettre à exécution, il s'ingénia à former des ouvriers de tous les métiers, mettant un grand nombre de nègres en apprentissage chez les quelques maîtres artisans qu'il avait avec lui; on ne saurait imaginer les difficultés qu'il éprouva à forcer les uns à donner l'enseignement et les autres à le recevoir. A la longue, néanmoins, il eut à sa disposition un nombre suffisant d'ouvriers pour mettre ses projets à exécution. Mais ce ne sont point là les seules difficultés qu'il a rencontrées, et ce fut une opération ardue que de rassembler les matériaux nécessaires; il fallut couper des arbres dans la forêt, tailler des pierres dans les carrières, construire des chariots pour les transporter. Comme il n'y avait ni routes pour laisser passer ces chariots, ni chevaux pour les traîner, il dut ouvrir des routes, dresser de jeunes taureaux au joug, avec l'aide de gens dont l'indolence paralysait tout effort et que ne touchaient nullement l'intérêt public ni le bien général. Pourtant, M. de la Bourdonnais réussit, en employant, suivant les occasions et les caractères, tantôt la douceur, tantôt la sévérité, à ériger des constructions très importantes dont l'utilité est aujourd'hui universellement appréciée.

Ce n'est pas la Compagnie seule qui a tiré profit de ces travaux. Les colons y ont trouvé d'immenses avantages, depuis que, par la construction de routes et l'emploi de chariots et, surtout, par l'émulation que M. de la Bourdonnais a suscitée entre eux, le prix de revient de la majeure partie des matériaux nécessaires, tels que le bois, la chaux, etc., a été ramené au cinquième de leur valeur antérieure.

L'unique hôpital qui existait auparavant dans l'île de France était une sorte de grande case qui ne pouvait contenir plus de trente lits; M. de la Bourdonnais donna l'ordre de construire un bâtiment convenable dans lequel on pût commodément placer de quatre à cinq cents lits. L'administration de cet hôpital donna de grands tracas à M. de la Bourdonnais, qui s'astreignit, pendant toute une année, à y faire tous les jours une visite; malgré cette inspection pénible, il n'arriva pas à le mettre à l'abri des conséquences funestes dues à la négligence, à l'incapacité et aux friponneries des employés.

Il serait inutile d'entrer dans des détails au sujet des bâtiments et ouvrages divers que M. de la Bourdonnais a fait construire dans le cours de son administration; il suffit de dire qu'ils comprenaient non seulement des magasins, des arsenaux, des batteries, des fortifications, des baraquements pour les officiers, etc., mais aussi des moulins, des quais, des bureaux, des boutiques, des canaux et des aqueducs. L'aqueduc qui amène de l'eau fraîche au port et aux hôpitaux de l'île de France, a six mille yards [près de 5 kilomètres 1/2] de longueur; il a rendu des services incalculables aussi bien aux habitants de cette île qu'aux navires qui viennent s'y ravitailler.

Tout le monde sait que le gouverneur général des îles de France et Bourbon montra le même esprit infatigable en ce qui touche à la marine. Avant son arrivée, les habitants non seulement ne connaissaient rien à la construction des navires et étaient même incapables de faire la moindre réparation à leurs barques de pêche, recourant, lorsque cela était nécessaire, aux charpentiers des navires qui relâchaient dans les ports de l'île. M. de la Bourdonnais, s'étant rendu compte que l'île de France était dans les meilleures conditions pour prendre une certaine importance maritime, poussa les habitants à l'aider

dans son entreprise patriotique; grâce à leurs efforts, une grande quantité de bois fut coupée et amenée des forêts, puis dégrossie, si bien que, au bout de deux ans, il eut à sa disposition assez de matériaux pour commencer ses constructions navales.

Il commença, en 1737, par établir des pontons pour caréner les navires, aussi bien que pour les charger, et il fit construire des allèges pour le transport de l'eau, ainsi que des canots et de grandes barques pour le transport des matériaux et les divers besoins du service de la colonie. Il entreprit même, cette même année, de bâtir un brick qui se montra un excellent navire. L'année suivante, il en construisit deux autres et mit sur chantier un troisième de cinq cents tonneaux. Aujourd'hui, grâce à son esprit persévérant et à son infatigable habileté, on construit et on répare des navires à l'île de France aussi bien que dans n'importe quel autre port de l'Orient; bien plus, par l'emploi de certains appareils inventés par M. de la Bourdonnais, les navires y sont ravitaillés avec une rapidité extraordinaire, particulièrement en eau.

De tout temps, les capitaines des navires de la Compagnie avaient affecté une indépendance incompatible avec le bon ordre et la marche du service; d'autre part, ils ne cachaient pas leur mécontentement d'être aujourd'hui commandés par un homme qui, tout récemment, n'était encore que leur camarade, et ils étaient jaloux de ce que la Croix de Saint-Louis lui avait été conférée par Sa Majesté. Le service risquait de souffrir de ces rivalités, et il fallut toute l'énergie aussi bien que les qualités conciliantes de M. de la Bourdonnais pour restaurer partout le bon ordre et la discipline. Les officiers de la Compagnie n'allaient pas jusqu'à s'opposer aux mesures que prenait M. de la Bourdonnais, car il ne leur était pas possible d'en contester la nécessité, mais ils conservaient au fond du cœur un ressenti-

ment contre lui. Pendant les premières années de son gouvernement, à cause de la situation de l'île et, plus tard, par suite d'une fâcheuse mortalité parmi les bêtes à cornes, il ne put pas fournir aux navires de la Compagnie leur plein chargement de vivres; en partant, les capitaines, qui semblaient parfaitement satisfaits des efforts qu'il avait faits à cet égard, lui avaient donné toutes les marques extérieures possibles d'approbation; mais, à peine arrivés en France, ils élevèrent des plaintes contre lui, l'accusant de négligence dans la fourniture des provisions qui leur étaient nécessaires pour leur traversée de retour; M. de la Bourdonnais ne tarda pas à s'apercevoir que ces reproches avaient trouvé créance à un degré qu'ils ne méritaient pas.

En 1740, la mort de sa femme l'obligea à rentrer en France. En y arrivant, il constata que d'étranges préventions bien imméritées existaient contre lui, non seulement dans l'esprit du ministre et de la Compagnie, mais dans le public. Il exposa ses griefs au cardinal Fleury et protesta dans les termes les plus énergiques de sa fidélité au Roi, de son zèle envers la Compagnie, demandant la permission de se justifier contre les charges secrètement portées contre lui et déclarant qu'il était prêt à réparer le dommage au centuple, si quelqu'un pouvait prouver qu'il avait été lésé, si peu que ce fût, par sa faute. Il adressa la même requête au comte de Maurepas et à M. Ourry, contrôleur général. On lui fit savoir que les accusations élevées contre lui seraient l'objet d'un examen minutieux.

A ce moment, il parut un pamphlet, contenant une longue liste d'accusations touchant sa conduite comme gouverneur des îles de France et de Bourbon. Conscient de son droit et plein de mépris pour l'auteur de ces calomnies, il les laissa passer sans y répondre. A la longue, il crut néanmoins nécessaire de mettre un terme aux préventions publiques qui se manifestaient

avec tant de violence contre lui, et il réussit à le faire d'une façon complète en publiant sa justification. Le public lui fut de nouveau favorable comme autrefois et les ministres lui témoignèrent, eux aussi, leur approbation de sa conduite.

Il s'aperçut néanmoins qu'il avait des ennemis secrets dans la Compagnie; ce fut, pour lui, une nouvelle source de chagrin et de mécontentement, et il en fut extrêmement affecté (Charles Grant, *The History of Mauritius, composed from the papers and memoirs of Baron Grant*, Port-Louis, 1801, pp. 198-203).

RAPPORT DE JOHN DEAN, UN DES MARINS DU *SUSSEX*[1], DE LA COMPAGNIE ANGLAISE DES INDES ORIENTALES[2] (1738).

Le 9 mars 1738, le *Sussex*, qui allait de Canton en Angleterre, fut assailli dans l'est du Cap de Bonne-Espérance par une tempête furieuse; toutes les voiles étaient en place, on se hâta de carguer les huniers et de les serrer, sans prendre de ris; celui de misaine creva. A huit heures, le vent augmentant de violence, la voile de misaine se déchira et le navire se coucha, le plat-bord de tribord dans l'eau. Le charpentier, ayant sondé la cale, y trouva trois pieds d'eau; on eut beau pomper sans trêve ni repos, elle continua à monter tellement que, à dix heures du soir, il y en avait dix pieds. Pour faire virer le navire de bord, on

1. Le *Sussex* était un navire de l'honorable Compagnie unie des marchands d'Angleterre trafiquant aux Indes Orientales, commandé par le capitaine Gostlin.

2. On peut, dit-on, considérer comme authentique cette relation, qui a été imprimée sans aucun changement d'après une copie certifiée conforme par les officiers du navire où a pris passage le survivant; on a conservé dans toute sa simplicité le récit tel que l'a écrit le brave John Dean, de Scarborough en Yorkshire, qui, tout courageux qu'il était, n'était pas un habile écrivain. Il nous semble probable que l'éditeur a puisé certaines idées dans Drury, dont on retrouve çà et là l'orthographe fantaisiste (ex. : Moharbo).

coupa le mât d'artimon et, comme le virement se faisait très lentement, on coupa encore le grand mât dans la crainte d'être pris de nouveau par le vent arrière; il vira alors et se redressa. Toutes les pompes furent mises en jeu et on gagna tellement sur l'eau que, à cinq heures du matin, il n'y en avait plus dans la cale que deux pieds et demi; on ne fit plus alors marcher qu'une pompe à chaîne et une pompe à main qu'on arrêtait même par moments. Quoique le navire se relevât peu à peu, sa proue s'enfonçait. John Dean dit que, deux jours avant le cyclone, on avait fait la visite en détail dans l'entrepont et que, quand on eut fini le branle-bas, le navire donna une forte bande.

Le 10 mars, on remplaça la voile de misaine, mais le hunier qui avait été déchiré, quoiqu'on en eût un autre tout prêt sur le gaillard d'arrière, fut bien détaché de la vergue, mais resta toutefois pendu à la hune. John Dean n'a pas compris pourquoi on a agi ainsi.

Toute la nuit, on navigua de conserve avec le *Winchester*, capitaine D., avec la seule voile de misaine et pompant seulement de temps en temps avec une pompe à main et une pompe à chaîne. Le matin, le capitaine Francis Gostlin réunit tous les officiers dans la chambre du conseil, afin de décider les mesures à prendre, puis, montant avec eux sur le gaillard d'arrière, il appela tous les hommes et leur demanda s'il y en avait parmi eux qui étaient disposés à aller à bord du *Winchester*, ajoutant, sans leur donner le temps de répondre, que tous les officiers avaient décidé d'y aller, le charpentier ayant déclaré sous serment que le navire n'était pas en état de doubler le Cap, et il leur conseilla de faire comme eux, disant que, s'ils étaient assaillis par un coup de vent en doublant le Cap, ils auraient beau prier Dieu d'avoir pitié d'eux, ils regretteraient d'être restés sur le *Sussex* et de ne point être à bord du *Winchester*.

John Dean et une trentaine d'autres marins, considérant que c'était une honte d'abandonner un aussi bon navire, ne voulurent pas le quitter dans l'espoir de le ramener en Angleterre. Le capitaine fit alors hisser le pavillon de beaupré à la balancine de bâbord de la vergue du hunier de misaine, ce qui était probablement le signal convenu pour appeler le *Winchester*. John Dean, aidé de ceux qui avaient l'intention de rester à bord, se mit à pomper, car il y avait près de trois heures que les pompes étaient arrêtées; combien y avait-il de pieds d'eau dans la cale, c'est ce qu'il ne saurait dire, mais ils l'épuisèrent en une heure et demie. Pendant ce temps, le capitaine, les officiers et les matelots qui avaient l'intention d'abandonner le navire se livrèrent au pillage, prenant tout ce qu'ils pouvaient emporter avec eux.

Quand le capitaine fut certain que Dean et ses camarades étaient bien décidés à rester à bord, il fit saborder la pinasse par John Gibbins, Daniel Israël et un troisième dont il a oublié le nom, lesquels brisèrent le plat-bord en deux endroits et, sautant dans le canot, le démolirent. D'autre part, le charpentier son maillet à la main, allait et venait, en se cachant, notamment dans la sainte-barbe; John Dean et ses compagnons, craignant qu'il n'eût l'intention de saborder le navire ou d'essayer d'une manière quelconque de le faire couler, le firent suivre pas à pas par E... d, C...l et quelques autres, afin de l'empêcher de mettre à exécution le dessein criminel dont ils le soupçonnaient.

Vers les sept heures, le capitaine et les subrécargues quittèrent le navire à bord de la pinasse du *Winchester* et la plus grande partie de l'équipage les suivit aussi rapidement que possible dans les canots qui firent la navette entre les deux navires. A la fin, il ne resta à bord du *Sussex* que seize hommes,

quoique, au premier moment où la proposition fut faite, une trentaine eût manifesté l'intention de ne pas abandonner le navire. D'après John Dean et ses compagnons, ils avaient changé d'avis, en entendant dire aux officiers que l'avant était rempli d'eau et qu'on y courrait les plus grands dangers en cas de coup de vent violent; il y en avait même qui affirmaient que la troisième ancre avait crevé le fond au moment où on avait coupé les amarres pour redresser le navire et que le charpentier l'avait endommagé en cachette, de sorte qu'ils avaient été fort effrayés.

Le canot fit plusieurs voyages dans le but d'emporter tout ce que purent ramasser les gens du *Winchester*, qui se livrèrent à un véritable pillage. Avant que tout l'équipage fût parti, étaient revenus dans un canot, avec Mr Nearne, six matelots du *Sussex* : William Devine, Robert Ball, Thomas Mills, William Spencer et deux autres, qui, à l'exception de William Spencer, grimpèrent tous sur la vergue d'avant et se mirent à couper les amarres de la voile de misaine, afin de l'emporter à bord du *Winchester*, sur l'ordre des officiers, dirent-ils à John Dean et à ses compagnons, sans qu'ils pussent dire toutefois quels étaient les officiers qui le leur avaient donné, car Mr Williams, le premier lieutenant, était pendant ce temps dans la chambre du conseil; quant à William Spencer, ayant appris que Dean et ses camarades restaient à bord, il refusa, comme il est dit plus haut, de monter sur la vergue d'avant, et il déclara qu'il resterait avec eux. John Dean, voyant que malgré tout ils détachaient la voile de misaine, monta avec Edmond Cowel et John Norris dans les haubans, d'où ils les menacèrent de les assommer à coups de manches de balai, s'ils continuaient, car eux et d'autres avaient l'intention de rester sur le navire; sur quoi ils descendirent rapidement et regagnèrent le *Winchester*. Le second, Mr Wil-

liams, resta à bord jusqu'au départ du dernier canot[1]; à la requête du groupe de marins qui ne voulaient pas abandonner le navire et qui désiraient avoir un certificat régulier pour le cas où ils seraient saisis comme pirates dans le premier port qu'ils atteindraient, il leur délivra une lettre certifiant que le capitaine, les officiers et le reste de l'équipage avaient quitté le navire de leur propre gré, personne, en dehors des seize hommes dont je vais tout à l'heure donner les noms, ne voulant y rester.

Ils prièrent aussi Mr Williams de leur indiquer à quelle distance était Java; il s'y refusa, mais ils découvrirent dans sa cabine le calcul qu'avait fait à ce sujet M. Powell.

Dès que Mr Williams fut parti et qu'il n'y eut plus qu'eux seize sur le *Sussex*, ils virèrent de bord et mirent le cap sur la pointe sud de Madagascar. Pour alléger le navire, ils jetèrent deux canons à la mer par le tribord du gaillard d'avant; puis ils enverguèrent un hunier d'artimon à la place du hunier de misaine. Pendant tout ce temps, le *Winchester* resta à la cape, sans chercher, à aucun moment, à s'approcher du *Sussex*, dont il laissa aller la yole à la dérive; puis, vers trois heures de l'après-midi, il mit à la voile et s'éloigna; à cinq heures, il était hors de vue.

Voici les noms de ceux qui sont restés à bord du *Sussex* : 1 et 2. James Holland et Andrew White, qui prirent le commandement; 3. William Brown (aide-calfat); 4. John Bowell (aide-canonnier); 5. Richard Drinkall (menuisier); 6. Stephen Wicks (boucher); 7. James Arnott; 8. William Watts; 9. John Mellon; 10. John Carr; 11. William Spencer; 12. William

1. Les embarcations qui ont transporté l'équipage du *Sussex* à bord du *Winchester* sont la pinasse et la yole du *Winchester*, ainsi que la yole du *Sussex*.

Eadnell; 13. John Morris (marins); 14. John Dean; 15 et 16. Edmond Cowell et James Edwards (quartiers-maîtres).

Pendant deux jours, ils marchèrent avec le hunier; le temps étant devenu calme et beau, ils dressèrent le mât de la chaloupe à l'artimon et y attachèrent sa voile et celle du petit perroquet. Ils se partagèrent ensuite tous les vêtements qu'ils trouvèrent à bord. Ils arrivèrent en vue de Madagascar quatre jours après que le *Winchester* les eut quittés et se dirigèrent le plus vite possible vers la baie de Saint-Augustin, où ils mouillèrent vers midi, trois jours après avoir vu terre : ils jetaient l'ancre la nuit.

Ils tirèrent plusieurs coups de canon pour appeler les indigènes sur le rivage. Le soir, ils aperçurent un feu qu'ils prirent pour le signal de l'arrivée de quelques Malgaches; ils y répondirent en montrant une lumière. Le lendemain, ils eurent la visite à bord de deux indigènes venus en pirogue, dont l'un parlait anglais et qui apportaient une jarre de miel, présent de la part du roi Babar [Baba] pour le capitaine. Ils se mirent alors à la besogne pour tâcher de redresser le navire. Après le départ du *Winchester*, jusqu'à leur arrivée au port de Saint-Augustin, ils avaient fait marcher les pompes une seule fois et avaient constaté qu'il ne restait que fort peu d'eau dans la cale.

Le jour suivant, qui était un dimanche, ils dirent les prières suivant l'usage. Le lundi, l'aide-calfat et le menuisier réparèrent la pinasse; le reste de la semaine fut employé à attacher des agrès pour un grand mât de fortune.

Le dimanche, quelques-uns allèrent à terre dans la pinasse afin d'entrer en relations avec les habitants, mais ils n'y trouvèrent que les deux hommes qui étaient venus à bord et un autre homme et une femme qui ne voulurent s'approcher d'eux que lorsqu'on leur eut dit qu'ils étaient Anglais.

Étant retournés à terre le lendemain, ils ramenèrent à bord du *Sussex*, dans la pinasse, quatre des principaux chefs du pays, qui y passèrent la nuit. Ces chefs leur dirent que le roi arrivait de la guerre et était campé à Julcar [Salara] avec son armée et qu'il serait heureux de voir le capitaine. Celui-ci se rendit donc en pirogue à Julcar [Salara], où il fut le bienvenu; le roi lui demanda combien il avait d'hommes à bord, et, sur sa réponse qu'ils étaient trente, il lui demanda de prendre à son bord un Français et un Portugais qui étaient ses hôtes, mais ceux-ci ne voulurent pas. Après avoir passé deux jours à terre, le capitaine retourna à bord, où on lui apporta des provisions en abondance. Le surlendemain, le roi vint visiter le *Sussex*, amenant avec lui le Français et le Portugais; il fut reçu de la meilleure façon possible, mais, voyant si peu d'hommes sur le pont, il demanda où étaient les autres; le capitaine répondit qu'ils étaient dans l'entrepont, malades. On troqua contre des vivres divers articles de Chine, articles qui avaient été achetés pour le compte de particuliers et qui n'appartenaient pas à la Compagnie. Dès que les indigènes eurent constaté qu'il n'y avait que très peu d'hommes à bord, ils devinrent importuns et insolents, à tel point qu'il fallut mettre une sentinelle à chaque passavant pour les empêcher d'envahir le bord, comme ils ne cessaient de l'essayer.

Les Anglais transformèrent le grand hunier en grande voile et en hunier de misaine; puis, ayant enlevé la flèche du grand mât et l'ayant jetée par-dessus bord, ils le remirent en place et fabriquèrent, avec une vergue de hunier brisée, un mât de grande hune, gréant ensuite le tout comme ils purent. Ils achetèrent en échange de trois barils de poudre six esclaves qu'ils faisaient travailler pendant le jour et que, la nuit, ils mettaient aux fers.

Ils firent cadeau du fusil du docteur et d'une dame-jeanne d'arack au roi, qui, en échange, leur envoya deux chèvres. Par la suite, celui-ci étant venu à bord avec ses dix femmes, ils donnèrent un bol de Chine à chacune d'elles, qui, chacune à son tour, leur envoya, en signe de remerciment, une chèvre.

Une fois la carène lavée et goudronnée aussi bas que possible, les voiles enverguées, la dunette, qui avait été défoncée par la chute du mat d'artimon, réparée, le navire étant par conséquent en état de prendre la mer, ils le visitèrent une dernière fois pour se rendre compte s'il y avait quelque voie d'eau ou quelque point faible, et, à leur grand étonnement, ils trouvèrent dans la galerie de tribord à peu près une livre de poudre éparpillée. Pourquoi et comment cette poudre se trouvait-elle là? ni Dean ni les autres marins ne purent le deviner; il est probable que c'était dans une mauvaise intention. Comme les indigènes ne cessaient de jeter des lances dans le navire et essayaient à tout instant de monter à bord dans le but évident de faire quelque mauvais coup, ils se décidèrent, autant pour sauver leur vie que pour sauver le navire et sa cargaison, à aller à Mozambique où ils savaient pouvoir séjourner en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils trouvassent une occasion favorable pour doubler le Cap. Pensant que le hasard pouvait amener à Johanna [Anjouan] un navire de la Compagnie, ils écrivirent une lettre qu'ils signèrent tous et dans laquelle ils exposaient leur projet de sauver le *Sussex* et sa cargaison, lettre qu'ils laissèrent entre les mains du roi de Babar [Baba] afin qu'il l'envoyât dans cette île. Puis, levant l'ancre, ils mirent le cap sur Mozambique; toutefois, avant de partir, ils débarquèrent le Portugais qui était d'un naturel très querelleur. Ils étaient restés à Saint-Augustin trois semaines et quelques jours.

Le temps était beau et calme. Le second jour, ils sondèrent

la cale et y trouvèrent seize pouces d'eau, qu'ils épuisèrent de suite. Le soir, le temps se couvrit, et, à dix heures, la fatalité voulut que le navire touchât et perdît son gouvernail, et qu'au second choc il s'arrêtât immobile. Voyant le navire échoué et n'ayant pas la possibilité de le remettre à flot, ils s'embarquèrent dans la chaloupe, toute défoncée qu'elle était; étant peu nombreux et la mer brisant avec violence, ils ne purent rien faire que d'amener la pinasse au long du bord, où ils la laissèrent toute la nuit, puis ils consultèrent le « Waggoner » [recueil d'instructions et de cartes pour la navigation][1] et constatèrent qu'ils étaient sur les « Bassas de India »; d'après l'observation méridienne qu'ils avaient prise la veille, ils se croyaient au nord de la région où ces hauts-fonds sont marqués sur la carte, ce qui les avait induits en erreur. Ils mirent dans la pinasse un compas, le « Waggoner », quelques armes, de la poudre et divers outils de charpentier, puis ils firent leurs prières. Pendant toute cette nuit, la mer brisa avec violence sur l'arrière du navire, dont la poupe s'effondra et ne tarda pas à disparaître complètement. A six heures du matin, ils se décidèrent à mettre la pinasse à l'eau et neuf hommes y prirent place; les autres restèrent à bord, préférant y attendre les événements, car ils pensaient qu'il n'y avait aucune chance de se sauver dans la pinasse. Par suite d'une fausse manœuvre, celle-ci fut en effet renversée par les vagues qui déferlaient très haut et entraînée au large; dans cette manœuvre, John Dean se foula le poignet gauche et le doigt médian dont il perdit l'usage; un des hommes put remonter à bord; des huit autres, qui étaient tombés à la mer, trois se noyèrent et cinq ayant gagné tant bien que mal le haut-fond à la nage, revinrent à bord du navire dont une partie était encore hors

1. Voir la note 3 de la page 407 du tome IV de cette *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*.

de l'eau. John Dean, qui ne savait pas nager, réussit néanmoins à se sauver.

Ayant aperçu une bouteille qui flottait sur la mer, l'un d'eux s'en saisit; elle était à moitié pleine d'arack. Ils prirent ensuite les planches que les lames arrachaient du navire et les fixèrent en travers du canot pour en augmenter la stabilité. A midi, le navire commença à dériver, tandis que les pauvres naufragés furent poussés sur les hauts-fonds dont certaines parties étaient à sec et où ils purent amarrer leur embarcation. Deux des matelots étaient malades de la fièvre; les autres repêchèrent toutes les épaves qui passaient à leur portée et arrangèrent le canot qu'ils calfatèrent avec de l'étoupe retirée de la pinasse, n'ayant à leur disposition que deux couteaux et un petit morceau de fer. La seconde nuit, ils aperçurent un feu et, le matin, ils virent la proue du navire, qu'ils s'efforcèrent en vain d'atteindre, le courant étant contraire. Ils trouvèrent un morceau de viande de porc et, à l'endroit où ils arrangèrent le canot, un tonneau à moitié rempli d'eau.

Le troisième jour après le naufrage, ils prirent la mer et au bout de dix-sept jours, abordèrent à l'île de Madagascar, n'ayant eu pour se nourrir que le seul morceau de porc et l'eau dont nous venons de parler et trois petits crabes qu'ils prirent à la surface de la mer. Pendant tout ce temps, ils n'ont jamais manqué de dire régulièrement leurs prières deux fois par jour. Arrivés sur le rivage, ils ont rendu grâces à Dieu de les avoir miraculeusement sauvés de dangers aussi effroyables.

Les quatre Anglais, c'est-à-dire James Holland, Stephen Wicks, William Eadnell et lui, Dean, allèrent passer la nuit loin de la mer; le Français qu'ils avaient recueilli à Saint-Augustin resta sur la côte, ne se souciant pas de les accompagner, car ils avaient l'intention d'aller à Julcar [Salara] chez le roi de Babar

[Baba] et lui n'osait pas y retourner. Au matin, ils passèrent à la nage [!] une rivière qu'ils prenaient pour Julcar [le Saint-Augustin?]; ayant fait environ un mille dans la direction du nord, ils rencontrèrent le Français et, un peu plus loin, ils trouvèrent une autre grande rivière sur la rive de laquelle il y avait beaucoup de cabanes et qu'ils prirent pour Youngowl [1]. Ils y allèrent, mais ne trouvèrent point d'habitants; revenant alors sur leurs pas, environ à mi-chemin, ils ramassèrent des fèves sauvages qu'ils mangèrent; ils passèrent la nuit en ce lieu. Le lendemain matin, le Français les quitta. Dean et Stephen Wicks remontèrent la rivière, à la recherche d'indigènes qui pussent leur venir en aide, car leurs deux compagnons, qui étaient très malades, étaient incapables de se bouger. Le soir, ils revinrent auprès d'eux, ayant inutilement couru le pays, e les trouvèrent sans connaissance; ils passèrent la nuit à leurs côtés. Au petit matin, l'un des malades recouvra la parole et les pria d'aller chercher de l'eau, car il mourait de soif; ils par tirent, mais n'en trouvèrent pas; les malades leur demandèrent alors de se mettre en quête d'habitants, mais, avant de partir, de leur uriner dans la bouche, ce qu'ils firent, après quoi ils se mirent en route.

Ce n'est que six jours après avoir atterri qu'ils rencontrèrent plusieurs noirs qui les traitèrent fort bien; ils étaient du reste à ce moment en meilleure condition que lorsqu'ils avaient quitté leurs compagnons malades, car, dès le second jour, un peu avant de rencontrer ces noirs, ils avaient trouvé de l'eau. Ils revirent aussi le Français qui cueillait des prunes dans les bois et qui se joignit à eux. Ils revinrent alors sur leurs pas avec les indigènes qui, peu après, allumèrent du feu et firent rôtir pour

1. Youngowl (baie de Lovobé) est à 360 kilomètres de Saint-Augustin!

eux un peu de viande de bœuf. Quand ils eurent mangé, ils se remirent en route; le chef, remarquant que les deux Anglais étaient fatigués et très faibles, les fit porter. Après avoir marché vers le nord pendant deux jours, ils arrivèrent auprès de leurs deux compatriotes qui étaient beaucoup mieux. La nuit après le départ de leurs camarades, l'un d'eux avait rêvé qu'il y avait de l'eau dans le voisinage et, le matin, leur compatriote étant allé à la recherche, il en avait découvert. Tous les cinq firent alors route vers le sud, avec les indigènes qui eurent grand soin d'eux, leur donnant des bananes et tous les aliments qu'ils pouvaient se procurer et pansant les nombreuses blessures qu'ils se faisaient en traversant les forêts. Au bout de trois semaines, toute leur provision de bœuf était mangée. Ils rencontrèrent deux autres bandes d'indigènes; l'un de ceux-ci, qui parlait un peu anglais, leur fit cadeau, en témoignage de respect, d'une vache. Le Français était un compagnon très importun, querelleur, cherchant noise à tout le monde, surtout à James Holland; jaloux de voir que les noirs traitaient mieux les Anglais que lui, il leur dit que ce n'étaient pas des Anglais, mais des Hollandais, pensant que, du coup, ils seraient moins bien traités, mais sa perfide insinuation n'eut point l'effet qu'il espérait.

Après trois jours de marche, on arriva à une ville dont le chef les garda environ une semaine, puis, en ayant assez, les fit conduire dans une autre ville chez un nommé Cohary [?], qui refusa de les hospitaliser. Ils allèrent alors dans une troisième ville auprès d'un nommé Ramcovers [?], qui les accueillit avec une certaine bienveillance et chez lequel ils séjournèrent environ deux mois, mais qui, en somme, les traita fort médiocrement. Il y avait huit semaines qu'ils avaient fait la rencontre des indigènes; celui qui les avait accompagnés dans leurs pérégrinations et les avait quittés pour aller auprès d'Andianaff [Andria-

nafo?], le roi des Sacclaver [Sakalava]; comme il ne revenait pas, après deux mois de séjour chez Ramcovers [?], peu satisfaits du traitement qu'ils recevaient, ils se décidèrent à aller à Moharbo [Mahabo] qui est la ville où réside le roi; en conséquence, ils partirent furtivement tous les quatre pendant la nuit, pressant le pas dans la crainte d'être poursuivis; le Français les quitta deux jours après. Étant arrivés à l'embouchure d'une grande rivière, William Eadnell et Stephen Wicks la passèrent à la nage, mais Holland et Dean, qui étaient de médiocres nageurs, n'osèrent s'y risquer et, souhaitant à leurs camarades de réussir dans leur entreprise, ils s'en retournèrent auprès de Ramcovers [?], qui les traita mieux qu'avant. Une semaine après, les deux autres revinrent, n'ayant pu atteindre Moharbo [Mahabo] à cause des nombreuses rivières qui barraient la route. Après leur retour, ils furent traités plus mal que jamais, parce que, pensèrent-ils, les noirs jugèrent qu'ils étaient entièrement dans leur dépendance.

Une quinzaine de jours plus tard, leur ami revint et leur dit qu'ils les mènerait le lendemain chez le roi; mais, à leur grand chagrin, il partit sans prendre congé d'eux. Ils résolurent alors de se mettre en route pour Moharbo [Mahabo]. Après une demi-journée de marche, ils rencontrèrent trois noirs qui leur promirent de les conduire auprès du roi en dix jours. Au bout de deux jours et demi, ils arrivèrent chez un nommé Rasfaharo [Rafaraharo], personnage très important, le plus considérable du pays après le roi, qui leur témoigna une grande bienveillance quand il sut qu'ils étaient Anglais, de sorte qu'ils restèrent chez lui. Ce chef, qui parlait un peu anglais, confia James Holland et Stephen Wicks aux soins de sa femme principale et les deux autres aux soins d'une autre de ses femmes, avec l'ordre de ne les laisser manquer de rien et de les traiter comme leurs enfants.

Au bout de deux mois, James Holland mourut d'une maladie de langueur; ils l'enterrèrent aussi convenablement qu'ils purent. Un mois après, Stephen Wicks mourut subitement; très bien portant le soir, le lendemain matin on le trouva mort; Dean croit qu'il a été empoisonné, car tout son corps était couvert de taches. Les deux survivants, qui eux aussi étaient malades, suivirent le corps aussi loin qu'ils le purent, mais ils n'allèrent pas jusqu'au cimetière; ils s'assurèrent toutefois qu'il avait été enterré décemment. C'est une femme du nom de Ralleo [Kalo?], tante de Rasfaharo [Rafaraharo] qui prenait soin des deux survivants; elle fut aussi bienveillante et aussi dévouée pour eux que l'avaient été, pour leurs compagnons, les deux femmes de ce chef, qui, du reste, les recevaient toujours avec bonté quand ils venaient chez elles et qui ne manquaient jamais, tantôt l'une, tantôt l'autre, à l'heure de leur repas, de les envoyer chercher. Elles leur firent construire une cabane et remirent à chacun d'eux une pièce de toile, afin qu'ils se fissent une blouse et un pantalon, ne voulant pas qu'ils portassent un simple « siky » comme les noirs. Rasfaharo [Rafaraharo] était souvent en course avec une cinquantaine d'hommes, mais, quand il était chez lui, il les traitait avec la plus grande bonté et un grand respect.

Il y avait déjà près de cinq mois qu'ils étaient chez lui, lorsqu'il leur dit que quelques-uns de ses gens allaient se rendre chez le roi et qu'il savait qu'il y avait trois navires sur rade à Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)], qu'ils pourraient donc partir avec ces navires. John Dean n'accepta pas tout d'abord cette proposition parce qu'Eadnell était très malade et semblait incapable de voyager; mais celui-ci, ravi d'entrevoir la possibilité de regagner son pays natal, voulut partir quand même. Ils prirent donc congé de Rasfaharo [Rafaraharo] et de ses femmes, en leur exprimant toute leur reconnaissance pour les soins et la

sollicitude dont ils avaient été l'objet, et ils se mirent en route pour Moharbo [Mahabo]. Ils n'avaient pas encore fait beaucoup de chemin, lorsqu'Eadnell, à bout de forces, fut incapable d'aller plus loin; Dean lui conseilla de retourner chez leur hôte, lui proposant de l'accompagner, mais Eadnell ne voulut pas; les noirs le portèrent alors à tour de rôle dans un hamac qu'ils fabriquèrent dans ce but, mais il mourut le sixième jour en arrivant dans un village. Dean cousit son corps dans une natte et l'enterra aussi convenablement qu'il put.

Ils restèrent cinq jours dans ce village, puis, continuant leur route, ils arrivèrent au bout de deux jours à une ville proche de celle du roi. N'ayant plus de provisions, ils en demandèrent aux habitants qui les leur refusèrent, ne voulant leur donner que du « toak » [toaka (rhum malgache)], que les voyageurs n'acceptèrent pas. Rackapore [?], le chef des indigènes qui les accompagnaient, envoya un messager au roi pour lui annoncer qu'il venait d'arriver en cet endroit et qu'il avait avec lui un Anglais et le mettre au courant de la conduite inhospitalière de ses habitants qui leur refusaient des vivres.

Le roi envoya immédiatement des ordres pour qu'on leur fournît tout ce dont ils auraient besoin. On leur donna alors un jeune bœuf, qu'ils mangèrent, puis, ayant empaqueté le reste de leurs provisions, ils se remirent en route pour Moharbo [Mahabo], où ils arrivèrent le lendemain. Dean fut de suite conduit devant le roi, qui, selon l'habitude, était assis sur un tabouret sous un grand tamarinier, au milieu d'une trentaine d'hommes armés, et qui mangeait du riz et du lait dans un bol en bois, avec une cuiller également en bois; il s'avança vers lui et fit sa soumission. Le roi lui dit qu'il s'appelait Reucauff [Raafo] et qu'il était roi de Rainbour [?] et il lui demanda s'il était Anglais ou Français; Dean répondit en malgache qu'il était

Anglais; le roi le fit alors asseoir et ordonna qu'on lui servît un plat de riz au lait, ce qui fut fait aussitôt.

Dean revit à Moharbo [Mahabo] le Français qui y était déjà depuis quelque temps. Le roi donna l'ordre à Rackapore [?] de remettre le lendemain Dean à un nommé Roboi [Rabohy?], mais d'en prendre encore soin pour cette nuit. Dès que Dean s'aperçut que Roboi [Rabohy?] le conduisait dans l'intérieur et non, comme il le pensait d'abord, vers la côte, après deux heures de marche, il refusa d'aller plus loin, craignant d'avoir peu de chances de jamais quitter le pays s'il allait loin dans l'intérieur. Lorsque Roboi vit qu'il ne le suivrait pas de son plein gré, il le renvoya à son frère Renose [Ranosy] pour que celui-ci prît soin de lui. Dean y séjourna environ quatre mois et fut fort bien traité. A ce moment-là, ses vêtements étaient complètement usés ; il était donc forcé d'aller nu, n'ayant qu'un tout petit lambeau de toile pour couvrir sa nudité. Il avait beau se présenter tous les jours devant le roi et lui demander de quoi se vêtir, pendant tout un mois il ne reçut rien; enfin, le roi lui donna un bœuf en échange duquel il put se procurer un morceau de toile d'un yard carré environ.

Au bout de quatre mois, ayant reçu une certaine quantité de riz, il se mit en route pour Andreck [Andakabè (?)], dans le but d'y troquer son riz contre du sel et du poisson. En chemin, il arriva à la maison d'un certain Rabolow [Rabelova], personnage influent et l'un des favoris du roi, qu'il connaissait du reste pour lui avoir déjà fait une visite et qui lui fit le meilleur accueil, lui offrant l'hospitalité et mettant à sa disposition tout ce dont il pourrait avoir besoin. Il resta donc chez Rabolow. Tous les jours, il allait pour son plaisir de Munhavo [Manava], où il vivait, présenter ses hommages au roi, prenant d'ordinaire part à ses jeux qui consistaient surtout à pétrir de petites boules

de terre glaise et à les choquer l'une contre l'autre dans les mains. Il y avait environ un mois qu'il résidait chez Rabolow, lorsqu'il apprit qu'un navire français était arrivé à Youngowl [baie de Lovobé].

Le capitaine, un des lieutenants et le maître d'équipage, en se rendant à Moharbo [Mahabo] où ils allaient présenter leurs hommages au roi, s'arrêtèrent chez Rabolow; Dean fut immédiatement enfermé et reçut l'ordre de ne pas chercher à leur parler, mais il put s'échapper pendant la nuit et se rendre furtivement auprès d'eux qui furent enchantés de le voir et de causer avec lui, car le maître d'équipage parlait anglais. Le lendemain, les Français se rendirent auprès du roi pour régler leurs affaires et revinrent le jour suivant chez Rabolow, où ils passèrent la nuit. Dean s'en fut encore causer avec eux, et ils lui témoignèrent beaucoup de bienveillance et lui donnèrent du bœuf à emporter dans sa hutte, après lui avoir fait manger du riz, du poulet et divers autres mets. Ils partirent le lendemain matin pour Youngowl [baie de Lovobé]. Rabolow et d'autres Malgaches les suivirent peu après, emmenant avec eux John Dean, et ils les rattrapèrent après avoir marché pendant environ 20 milles, pendant qu'ils étaient en train de prendre leur repas. Ils eurent la bonté d'inviter Dean à partager ce repas, et le maître d'équipage lui donna un mouchoir qu'il noua autour de sa tête.

Rabolow, soupçonnant que Dean avait l'intention de le quitter et de partir à bord du navire sur rade, l'appela; Dean refusa de venir et, comme le repas était terminé et que les Français se remettaient en route pour Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)], il les suivit, mais, comme ils avaient pris un peu d'avance, un certain Revoy [Ravoay] avec l'aide de quelques autres Malgaches, profitant de ce qu'il était un peu en arrière d'eux, s'élança sur lui par ordre de Rabolow et, lui passant une corde

autour du cou, lui dit qu'il lui fallait retourner à Moharbo [Mahabo] auprès du roi. Dean refusa, sous le prétexte qu'il était très fatigué, que ses jambes étaient endolories et qu'il était incapable de marcher. Revoy l'attacha à un arbre et, à plusieurs reprises, lui mit la lance sur la gorge, menaçant de le tuer s'il ne venait pas; Dean dit qu'il irait le lendemain s'il le pouvait. Après avoir pris quelque repos, les hommes qui accompagnaient Revoy le maltraitèrent et essayèrent de lui arracher de dessus la tête le mouchoir que le maître d'équipage français lui avait donné, mais que Dean cacha; ils le laissèrent alors tranquille cette nuit-là. Le lendemain, il fut conduit auprès du roi à Moharbo [Mahabo] sous la garde d'un homme et d'une femme. En arrivant auprès du roi, il le trouva se livrant à son passe-temps habituel, c'est-à-dire roulant des boulettes d'argile. Le roi lui ayant demandé ce qu'il voulait, il répondit qu'il désirait aller à bord du navire français à Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)]; le roi lui promit de l'emmener avec lui au bord de la mer le lendemain.

Le lendemain en effet, ils se mirent en route, accompagnés d'une suite nombreuse. Arrivés à Munhavo [Manava], ils s'arrêtèrent à la maison de Rabolow; c'est dans cette ville que la plupart des rois défunts ont leurs tombeaux, qui consistent en maisonnettes. Sur l'ordre du roi, on tua un bœuf, on battit le tambour et on tira des coups de fusil par-dessus les maisons des princes défunts, pendant que le roi, vêtu en gala, dansait comme le veut la coutume de ce pays chaque fois qu'il passe en cet endroit.

Le lendemain, on partit pour Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)]. Le soir venu, on bâtit une cabane, ce qui ne demande pas un long temps, pour y passer la nuit, couchés sur le sable. Par ordre du roi, qui est très despote, Renose [Ranosy] coupa

le cou à l'un des nobles qui avait cassé la patte à un chien. Le matin, le roi demanda un peu de tabac à Dean qui ne put naturellement pas lui en donner, n'en ayant pas, puis il ordonna qu'on le conduisît à sa mère Rytempitts [Ratampesina (?)], ne voulant pas lui permettre de l'accompagner jusqu'au bord de la mer, sous le prétexte que les Français n'étaient pas ses compatriotes. Ce contretemps fâcheux désespéra Dean qui, du coup, crut ne jamais recouvrer sa liberté. Quinze jours après environ, le roi s'arrêta chez sa mère en revenant de Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)]; il était vêtu à l'européenne.

A son grand chagrin, il emmena avec lui à Moharbo [Mahabo] Dean qui eut beau le supplier de le laisser aller à Youngowl, mais en vain. Ils s'arrêtèrent à Munhavo [Manava] et accomplirent auprès des tombes royales la cérémonie habituelle, puis ils rentrèrent à Moharbo [Mahabo]. Lorsqu'ils y furent arrivés, le roi lui ordonna de se rendre chez Renose [Ranosy], auprès de qui il avait déjà séjourné près de quatre mois. Une semaine après, vint à Moharbo [Mahabo] un Français qui se trouvait alors dans l'île, non pas celui qui avait débarqué avec Dean et qui était mort; il dit au roi que le capitaine du navire était très fâché qu'il retînt l'Anglais contre son gré et ne le laissât pas venir à son bord à Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)]. Par un hasard heureux, Dean était présent. Séance tenante, le roi lui donna la permission d'aller à Youngowl.

Dean s'en fut aussitôt à son logis, où il prit sa natte et sa sagaie, et il fit ses adieux aux femmes de Renose [Ranosy], leur exprimant toute sa reconnaissance pour les bontés qu'elles avaient eues pour lui; il fit cadeau de son mouchoir à l'une d'elles, c'était tout ce qu'il avait à offrir. Étant ensuite retourné auprès du roi, il lui demanda un peu de viande de bœuf, mais on ne lui donna qu'un peu de graisse; il le remercia

néanmoins et, après avoir pris congé de lui, il partit pour Munhavo [Manava], en route pour la rade. Il passa la première nuit dans la maison de Rabolow, dont les femmes lui demandèrent la graisse de bœuf qu'il emportait avec lui; il leur en fit cadeau et, en échange, elles lui donnèrent du riz, mais qu'elles ne lui permirent d'emporter et qu'il dut consommer sur place. Le lendemain matin, il continua son voyage et arriva sur le soir chez Rytempitts [Ratampesina], qui lui donna des cannes à sucre et des bananes, qu'il accepta avec plaisir. Après l'avoir remerciée, il fit encore six milles et arriva à un petit village où il trouva du feu sur lequel il fit rôtir quelques bananes, qu'il mangea. Après avoir passé la nuit dans une petite hutte, il repartit le lendemain, et, à deux heures de l'après-midi, il arriva à la maison de Rabolow à Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)]. Il y avait deux navires sur la rade et il apprit avec joie et satisfaction que l'un d'eux était Anglais; quel bonheur en effet pour lui d'avoir enfin l'espoir de revoir son pays après tant d'effroyables dangers et tant de souffrances!

La femme de Rabolow expédia un esclave à son mari pour le prévenir que John Dean était au bord de la mer. Rabolow fit dire de s'opposer à ce qu'il allât à la factorerie française, parce que les Français ne l'achèteraient certainement pas, mais qu'il n'en serait peut-être pas de même des Anglais. Dean, qui avait faim, ayant demandé la permission d'aller à la factorerie française pour s'y procurer des vivres, les femmes la lui refusèrent, disant qu'elles avaient l'ordre de ne pas l'y laisser aller. Dean essaya de s'y rendre en cachette, mais elles s'aperçurent vite de sa fuite et envoyèrent un esclave prévenir Rabolow, qui avisa alors le capitaine anglais de la présence de Dean à Youngowl [Ony ola (baie de Lovobé)], et, à la requête de ce capitaine, il envoya un esclave pour mener Dean à la factorerie. L'esclave

envoyé à sa poursuite le trouva à mi-chemin, assis dans le sable, car il était obligé de se reposer fréquemment à cause du triste état dans lequel étaient ses jambes et ses pieds, par suite de la marche à pieds nus dans la forêt. Il arriva à trois heures de l'après-midi à la factorerie française et eut la très grande joie d'y trouver le capitaine anglais qui l'accueillit avec beaucoup de plaisir et de bonté et qui promit d'avoir soin de lui. Dean prit un peu de nourriture et fit brièvement le récit de son naufrage et des infortunes qu'il avait eu à subir.

Cette nuit-là, il coucha à la factorerie; le lendemain, le capitaine lui demanda s'il préférait aller à bord de son navire ou rester avec lui à terre; il lui répondit qu'il préférait aller de suite à bord, car il avait une grande peur que les noirs ne cherchassent à s'emparer de lui en cachette et ne l'emmenassent au loin dans l'intérieur. Il mangea donc et, après s'être réconforté, il s'embarqua dans le premier canot qui partit ce matin-là et, vers les dix heures, il arriva sain et sauf à bord du navire le *Prince Williams* que commandait Thomas Langworth, marin de la Compagnie Unie des Indes Orientales, et qui allait de Madagascar à Bombay. Grande fut la joie de Dean de se retrouver au milieu de ses compatriotes qui lui souhaitèrent tous chaleureusement la bienvenue, se réjouissant de tout cœur de ce qu'il eût si heureusement échappé à tant de terribles dangers par un miracle que Dieu avait pu seul opérer dans son infinie bonté et miséricorde. Que son saint nom soit donc loué maintenant et à tout jamais! Ainsi soit-il! John Dean[1] (John Dean, *A*

1. Le *Winchester*, à bord duquel s'étaient réfugiés les lâches officiers du *Sussex*, arriva le 18 avril 1738 (*a*) à Sainte-Hélène où il débarqua une partie de l'équipage de ce navire. Ce n'est que par une lettre datée de cette île du 29 juin que les subrécargues donnèrent au Conseil des Direc-

(*a*) D'après les renseignements recueillis dans les *Records of the India office*.

genuine account of the ship « Sussex » in the service of the East-India Company, from the time she was deserted by the officers and the greatest part of the crew till she was unfortunately wrecked on the « Bassas of India » [in 1738], with a narrative of what happened to the sixteen brave sailors who staid on board, by J. N. D..n, the only one of them now alive [Relation authentique du Navire le « Sussex », au service de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, depuis le moment où il fut abandonné par les officiers et la majeure partie de son équipage jusqu'à ce qu'il fît

teurs le premier avis de l'abandon du *Sussex*; le 5 du mois suivant, le capitaine Gostlin et les subrécargues comparurent pour fournir des explications à ce sujet, explications qui ne furent certainement pas jugées satisfaisantes puisqu'on interrogea d'autres personnes les 12 et 16 août et que, le 18, le conseil décida que ni les capitaines, ni les officiers, ni les matelots du *Winchester* et du *Sussex* ne seraient à l'avenir admis au service de la Compagnie des Indes, à moins d'avoir passé devant le « Comité de navigation » et avoir été reconnus comme ayant fait tout leur devoir au moment de l'abandon du *Sussex*. Sept mois plus tard, il fut décidé que ni le capitaine Gostlin, ni le capitaine Dove ne seraient employés sous aucun prétexte.

Pendant longtemps, on fut sans nouvelles du navire abandonné; en effet, à cette époque, les nouvelles arrivaient lentement. Ce ne fut qu'en octobre 1739 qu'on en reçut un premier avis; le 17 de ce mois, fut lue au Conseil des Directeurs une lettre d'un M. Harrison qui disait avoir appris que « le *Sussex* avec un petit nombre d'hommes à bord s'était échoué sur la côte sud de Madagascar, près de Fort-Dauphin, croyait-on, par les 25° de latitude, et qu'une grande partie des porcelaines de Chine avaient été sauvées ». Une semaine plus tard, une lettre de Lisbonne donnait un récit à peu près semblable, récit venant de Saint-Thomas. Il paraît vraisemblable que, peu après, il vint des détails officiels de Port-Saint-Georges [Madras] et de Bombay, mais les lettres de cette époque manquent pour la plupart dans les *Records of the India office*. On trouve pour la première fois le nom de John Dean dans les Archives de la Compagnie des Indes en septembre 1740; le 17 de ce mois, on lut devant le Conseil des Directeurs le récit de ses aventures et de son interrogatoire, daté de Bombay du 5 décembre 1739. A la suite de cette lecture, des poursuites furent, deux jours après, ordonnées contre le capitaine du *Sussex* et il semble qu'on actionna Aynsworth, le principal subrécargue, mais il a été impossible de trouver quelle sanction a eue leur lâcheté.

Quant à John Dean, on sait, par une lettre adressée à l'Amirauté par le Secrétaire de la Compagnie des Indes en date du 29 avril 1741, qu'il est

malheureusement naufrage sur les « Bassas de India », avec le récit de ce qui arriva aux seize vaillants marins qui restèrent à bord, par John Dean, seul survivant aujourd'hui]. Londres, Manuscrit de la *Guildhall Library* et de l'*India office Record*. Traduit dans le t. II de l'*Histoire des Naufrages* d'Eyriès, 1825, pp. 354-398 (où il y a de nombreuses erreurs : voir Hamélius, *Rev. de Madagascar*, nov. 1904, pp. 442-445). Voir aussi *Antananarivo Annual*, 1897, pp. 94-100 [reproduction d'un article de M. W. Forster dans l'*Indian Magazine and Review*].

arrivé en Angleterre à bord du navire de cette compagnie, le *Haeslingfield*, parti du Cap de Bonne-Espérance en décembre 1740. Comme son témoignage était d'une haute valeur, il avait été recommandé qu'on prît toutes les précautions pour qu'il arrivât sain et sauf en Angleterre et ne fût pas capturé par les écumeurs de mer alors si nombreux. Quoiqu'on ne trouve dans les Archives de la marine aucune pièce concernant le jugement de Gostlin et d'Aynsworth, il n'est pas douteux qu'il y a figuré comme principal témoin, et la preuve que les Directeurs s'occupaient activement de cette cause, c'est qu'on y trouve une décision du 28 novembre 1740, d'après laquelle le navire *Onslow* a été envoyé dans les parages de Madagascar pour aller chercher sur les « Bassas de India » quelques épaves du *Sussex* et tâcher de ravoir la lettre laissée entre les mains du roi Baba, ce qui eût été une confirmation du récit de Dean.

La Compagnie récompensa généreusement le hardi marin. Par une décision du 16 novembre 1743, elle accorda à John Dean une somme de cinquante livres sterling [1 250 francs], plus une pension annuelle de cent livres sterling [2 500 francs] sa vie durant, reversible par moitié sur sa femme si elle lui survivait. En outre, elle fit faire son portrait par un peintre hollandais de naissance, mais naturalisé Anglais, Willem Verelst, qui, moyennant une somme de cinquante livres, en fit deux originaux et une copie. Un des originaux fut donné à Dean; l'autre et la copie furent pendus, en souvenir de son acte héroïque, dans l'une des salles de l'« India House », d'où, plus tard, ils furent transférés dans le « Revenue Department of the India office » (*a*).

Qu'est devenu par la suite John Dean ? on n'en sait rien (William Forster, *The Indian Magazine and Review*).

(*a*) Ce portrait, dans lequel John Dean tient à la main la lettre adressée au capitaine d'Anjouan et laissée au Roi Baba, est reproduit en photolithographie dans l'*Antananarivo Annual* de 1897.

DESCRIPTION DE L'ILE DE FRANCE PAR GRANT (1741-1753)[1]: LES PLANTATIONS, LES CULTURES, LES FRUITS, LES SINGES ET LES ANIMAUX[2].

Ile de France, 12 février 1741. — Il n'y a pas lieu de s'étonner que la très grande majorité des officiers militaires, que la guerre a amenés dans l'Ile de France, s'y soit fixée, car le climat de cette île est délicieux, le ciel y est pur et le sol y produit tout ce qui est utile et agréable à l'homme; les montagnes n'y ont jamais leurs sommets couverts de neige et forment des amphithéâtres d'un aspect varié et pittoresque qui ont une réelle beauté et la verdure qui revêt leurs flancs contraste agréablement avec les rocs nus et de couleur sombre qui pointent, çà et là, vers le ciel.

Du haut de ces montagnes coulent de petits ruisseaux et des rivières dont l'eau est pure et limpide et qui tantôt forment de belles cascades, tantôt serpentent le long de vallées qu'ils embellissent et fertilisent, donnant tout à la fois au pays la richesse et aux habitants une agréable fraîcheur.

L'Afrique et l'Asie se disputent cette île que la nature a placée en plein Océan Indien; mais nos géographes modernes, mieux instruits que les Ptolomées et les Strabons, l'ont attribuée au premier de ces deux continents, quoiqu'elle n'ait aucun des animaux dangereux dont il est infesté.

1. Le baron Grant (de Vaux) a quitté l'Europe à la suite de la catastrophe du fameux Law, qui fut la cause de la ruine de sa famille, et est allé chercher un asile à l'Ile de France et tâcher de s'y créer des ressources. Il y a épousé Mlle de Grenville en 1746 et y a exercé les fonctions de juge de paix; il est mort en France dans son domaine de Vaux en juin 1784, dans sa soixante-quatorzième année.

2. Ayant aidé mon père depuis son retour en France à mettre en ordre les lettres qu'il a écrites à sa famille en Normandie pendant son séjour à l'Ile de France, je les ai enrichies d'observations dues à des recherches et informations subséquentes (Grant fils).

Les forêts ont été en partie déboisées, surtout autour de Port-Louis, et, à leur place, on a établi des plantations.

Il n'y a qu'une heure de différence entre les jours les plus longs et les jours les plus courts.

Je ne parlerai pas ici des vents, qui y sont violents, devant en parler ailleurs en détail; mais je ferai observer que les pluies y sont les bienvenues, non seulement parce qu'elles rafraîchissent l'air et ne durent jamais longtemps, mais aussi parce qu'elles sont la principale cause de cette fertilité dont nous sommes fiers.

La chasse y est facile et toujours fructueuse; c'est une de nos principales ressources. Il y a trois espèces de perdrix dont aucune n'est la même que celle de France : néanmoins l'une d'elles [*Francolinus ponticerianus*][1] ressemble à nos perdrix à pattes rouges; à cause de la chaleur du sol, elles sont forcées de se percher sur les arbres. Les pintades[2] sont communes dans les bois, et il y avait abondance de lièvres blancs, dont la chair est médiocre, mais ils sont devenus très rares aujourd'hui.

Les singes, les perroquets, les roussettes ou grandes chauves-souris abondent et on leur fait une chasse acharnée. Généralement, les colons admettent sur leur table les perroquets et les roussettes malgré la répugnance qu'au début la chauve-souris inspire en tant que nourriture; mais, quant aux singes, il n'y a que les Portugais qui en mangent.

On compte aujourd'hui 104 plantations dans l'île, réparties

1. Les deux autres espèces sont la *Margaroperdix madagascariensis* et peut-être l'*Excalfactoria sinensis*.

2. *Francolinus chinensis*. La pintade ou perdrix pintadée de l'île de France, que Sonnerat a décrite sous le nom de *Francolin de l'île de France*, a été importée de Chine et de l'Indo-Chine par les Hollandais ou, plus probablement, par les Français. Elle a été signalée par Brisson sous le nom de *Perdrix de la Chine*.

dans quatre quartiers principaux : le premier, le plus rapproché de la ville, est celui de la « Montagne longue », qui dépend du district de « Pamplemousses » ou plutôt qui en est limitrophe; le second est à gauche du port, au delà du quartier de Flacq; le troisième est à trois lieues de la ville, en revenant à droite, et est appelé par les Hollandais la plaine de « Willems »; le quatrième, nommé « Moka », est situé à une lieue au delà du précédent, à l'extrémité des « Montagnes de la Ville ». Il en existe un cinquième, qui a reçu de M. de la Bourdonnais le nom de « Villebague » et qui se trouve derrière celui de « Pamplemousses », et un sixième appelé Flick ou Flacq, qui est en train de se développer. Le quartier de Port-Bourbon, au sud-est, est délaissé.

La ville de Port Louis, qu'on appelle aussi le Camp, parce que, à leur première visite à cette île, les Hollandais formèrent un camp à cet endroit, est située à l'entrée d'une vallée longue de trois quarts de lieue environ et large de quatre cents brasses et est entourée de hautes montagnes, dont les flancs sont couverts de grandes herbes, que les nègres marrons brûlent généralement à la saison sèche, ce qui leur donne à cette époque un aspect lugubre et a fait croire à quelques navigateurs, qui n'y ont pas abordé, que c'était une île stérile.

Les « Mornes » ou hautes montagnes qui ferment le fond de la vallée comprennent plusieurs pitons dont le plus élevé est à son extrémité; c'est le « Peterbotte[1] », dont le sommet se termine par un rocher nu et isolé, appelé « le Pouce », qu'on dit ressembler à une tête de femme. Il y a beaucoup d'arbres tout autour du « Pouce », et il en sort une petite rivière qui traverse la ville[2].

1. Voir *Coll. anc. Ouvr. Madag.*, t. II, pp. 95-97, 113-114, 284, 287, 499.

2. Bernardin de Saint-Pierre a donné de ce coin de l'Ile de France une

Les maisons de la ville sont bâties en bois et couvertes de bardeaux ou de feuilles de palmier; elles n'ont qu'un rez-de-chaussée, à cause des vents et de la chaleur, et elles sont au milieu d'un jardin qui les sépare les unes des autres; les rues sont toutes droites et on y devrait planter des arbres pour y apporter un peu de fraîcheur. Il est à regretter que les forêts qui couvraient les environs aient été détruites, car elles auraient protégé la ville et le port contre les vents qui y sont violents. Le sol est semé de pierres et de rochers.

excellente description dans les deux premières pages de son roman « Paul et Virginie » : « Sur le côté oriental de la montagne qui s'élève derrière le Port-Louis de l'Ile de France, on voit, dans un terrain jadis cultivé, les ruines de deux petites cabanes. Elles sont situées presque au milieu d'un bassin, formé par de grands rochers, qui n'a qu'une seule ouverture tournée au Nord. On aperçoit à gauche la montagne appelée le Morne de la Découverte, d'où l'on signale les vaisseaux qui abordent dans l'île, et, au bas de cette montagne, la ville nommée le Port-Louis; à droite, le chemin qui mène du Port-Louis au quartier de Pamplemousses; ensuite l'église de ce nom, qui s'élève avec ses avenues de bambous au milieu d'une grande plaine; et, plus loin, une forêt qui s'étend jusqu'aux extrémités de l'île. On distingue devant soi, sur les bords de la mer, la baie du Tombeau; un peu sur la droite, le cap Malheureux; et, au delà, la pleine mer, où paraissent à fleur d'eau quelques îlots inhabités, entre autres le Coin de Mire, qui ressemble à un bastion au milieu des flots.

« A l'entrée de ce bassin, d'où l'on découvre tant d'objets, les échos de la montagne répètent sans cesse le bruit des vents qui agitent les forêts voisines et le fracas des vagues qui se brisent au loin sur les récifs; mais au pied même des cabanes on n'entend plus aucun bruit, et on ne voit autour de soi que de grands rochers escarpés comme des murailles. Des bouquets d'arbres croissent à leurs bases, dans leurs fentes et jusque sur leurs cimes où s'arrêtent les nuages. Les pluies, que leurs pitons attirent, peignent souvent les couleurs de l'arc-en-ciel sur leurs flancs verts et bruns et entretiennent à leur pied les sources dont se forme la petite rivière des Lataniers. Un grand silence règne dans leur enceinte, où tout est paisible, l'air, les eaux et la lumière. A peine l'écho y répète le murmure des palmistes qui croissent sur leurs plateaux élevés et dont on voit les longues flèches toujours balancées par les vents. Un jour doux éclaire le fond de ce bassin, où le soleil ne luit qu'à midi; mais dès l'aurore ses rayons en frappent le couronnement, dont les pics, s'élevant au-dessus des ombres de la montagne, paraissent d'or et de pourpre sur l'azur des cieux. »

On compte dans l'île de France plus de soixante petites rivières, dont quelques-unes perdent leur eau pendant la saison sèche, ce qui est plus fréquent depuis qu'on a détruit tant d'arbres.

Dans l'intérieur, il y a un nombre considérable d'étangs qui, épars au milieu des bois, gardent leur eau; il existe, entre autres, un petit lac auprès de la montagne nommée le « Piton » qui est au centre de l'île et où l'on trouve, dit-on, des poissons de mer; je ne puis cependant affirmer ce fait, n'ayant pas visité ce lac qui est très loin.

La température est très différente dans les diverses plantations, suivant qu'elles sont situées de l'un ou de l'autre côté des montagnes.

A présent, le bétail est peu abondant, les habitants ne se donnant pas la peine d'utiliser les rivières pour irriguer les « districts » qui pourraient fournir d'excellents pâturages, et les vaches n'ont que tout juste le lait nécessaire pour nourrir leurs veaux.

En guise de beurre qu'on ne peut s'y procurer, on se sert pour préparer les mets de lard de porc et de « mantèque », graisse qu'on apporte de l'Inde et qui rappelle le beurre rance de Normandie; son nom indique sa qualité. On fabrique également de la graisse avec les bosses des zébus ou bœufs de Madagascar; ces bosses forment une selle naturelle pour ceux qui montent ces animaux; elles pèsent souvent de trente à quarante livres et même davantage, et la graisse qu'on en retire est en somme très désagréable au goût et se fige de suite, ce qui fait que nous préférons le lard de porc ou l'huile de tortue qui reste toujours liquide.

Au commencement, les colons trouvèrent l'eau des rivières malsaine : les jeunes canetons qui y prenaient leurs ébats

avaient des crampes et les personnes qui en buvaient prenaient la dysenterie; mais toute eau froide, soustraite par un ombrage touffu à l'action du soleil, aurait produit les mêmes effets.

S'il est en effet peu judicieux de dépouiller complètement de ses forêts un pays chaud, il est cependant dangereux d'y habiter lorsqu'il est tout boisé, particulièrement au bord des cours d'eau. Le climat d'un pays nouvellement découvert peut être modifié entièrement par la destruction des forêts; on ne devrait opérer le déboisement qu'après mûre considération, en tenant compte de la température du pays et de la nature du sol; il est utile de laisser les montagnes boisées et dans les plaines une certaine quantité d'arbres, afin d'attirer les nuages et d'alimenter les sources des cours d'eau qui, une fois sortis des ombrages touffus, seraient purifiés par le soleil avant d'arriver dans les régions basses, où les colons s'établissent de préférence. Ces cours d'eau rafraîchiraient le fond des vallées qui pourrait former de bons pâturages; du reste, les prés aussi bien que les terres cultivées devraient être semés de bouquets de bois ou bordés d'arbres qui, tout en laissant l'air circuler librement, protégeraient les récoltes tout à la fois contre les ouragans qui les dévastent et contre la chaleur qui les dessèche.

Les forêts qu'on coupe doivent être brûlées, car les cendres, non seulement fertilisent le sol, mais le purgent des reptiles et des insectes malfaisants. Il faut toutefois avoir soin de ne pas brûler les arbres dont le bois peut être utilisé, et qu'on conservera en magasin. Il y a lieu aussi d'en réserver pour les besoins de l'avenir.

Au début de la colonisation d'un pays, il serait utile de dresser un plan d'ensemble d'après lequel on conduirait toutes les opérations futures. Si les colons, à cause de leur petit nombre, n'ont d'autre moyen pour défricher la terre que

d'employer le feu, ils doivent en tout cas régler la marche de l'incendie et, la hache à la main, l'empêcher de sortir des limites qu'ils lui ont assignées. Faute d'avoir pris ces sages précautions, les forêts qui couvraient l'île de Madère ont été presque entièrement détruites lors de sa découverte; on dit que l'incendie a duré sept ans.

Dans l'Ile de France, dès que les bords des rivières ont été déboisés, l'eau est devenue saine; mais la destruction des forêts qui couvraient les environs de Port-Louis a été une erreur fatale, car la ville est exposée maintenant à la violence des vents aussi bien qu'à la chaleur du soleil, et plusieurs des ruisseaux voisins se sont desséchés [1].

A présent, en 1740, on n'a encore défriché que le huitième de la surface de l'île et il se passera encore beaucoup de temps avant qu'il y ait une population suffisante pour son étendue.

Si nous ne sommes pas riches en bétail, nous possédons en revanche une grande abondance de volailles, ainsi que de tortues de terre et de tortues de mer, qui sont une excellente ressource pour nos besoins de tous les jours et qui nous servent aussi pour trafiquer avec les équipages des navires à destination de l'Inde qui viennent se ravitailler à l'Ile de France.

Lorsque je suis arrivé au mois d'août, on était ici en plein hiver, si l'on peut employer ce terme dans un pays où les maisons n'ont pas de cheminées, si ce n'est pour faire la cuisine. L'été est très sec, et, à cette époque de l'année, la terre est très aride. Puis viennent les pluies chaudes, qui donnent à la végétation une telle vigueur que bien souvent les mauvaises herbes poussent plus vite que les plantes cultivées, dont on fait régu-

1. Ces inconvénients sont néanmoins pleinement compensés, s'il est vrai que la cessation des cyclones, depuis 1789, est due à la grande diminution des bois (!) [note de M. Grant fils].

lièrement deux récoltes par an. C'est dans cette saison qu'on sème le maïs, qui forme la nourriture des nègres, et le riz que les dames créoles préfèrent au meilleur pain, quoiqu'elles le mangent simplement bouilli dans l'eau, sans le moindre assaisonnement; dans leurs plats favoris, qu'elles appellent *Caris* et *Plots*, elles mettent néanmoins force épices des plus chaudes et des plus piquantes.

Aux mois de mai et de juin, on sème le blé, qu'on moissonne à la fin de septembre, de même que les différentes espèces de fèves, dont la plus grande partie est conservée dans les magasins de la Compagnie pour l'approvisionnement des navires. Le blé rend généralement cent grains pour un.

Lorsque, à la saison des pluies, l'herbe commence à pousser, il faut prendre bien soin de ne pas laisser le bétail s'en gorger à satiété, ce qui aurait des conséquences fatales.

Cette année a été très mauvaise et nous sommes menacés de la famine; il a de toute nécessité fallu envoyer les nègres et les ouvriers dans les bois, où ils vivent de chasse ou de pèche.

Les côtes abondent en poissons et, dans les rivières, on trouve d'énormes anguilles; j'en ai souvent tué avec mon fusil dans des eaux peu profondes, mais, à l'époque des pluies et des cyclones, les rivières se transforment en torrents impétueux.

Le gibier [les cerfs] est gras et très bon; il nous tient lieu de bœuf, mais il faut aller le chasser dans les forêts où il est très abondant; on le prend facilement, autant à cause de la chaleur qu'à cause de leur graisse. Malheureusement, la température ne permet pas de conserver la viande plus de deux jours.

Les oiseaux deviennent de plus en plus rares dans les bois, car les singes qui y abondent dévorent leurs œufs. Toutefois les perroquets sont toujours nombreux, car ils pondent dans

des creux de rocher que ne peuvent atteindre les singes.

La maison du gouverneur et les magasins de la Compagnie à l'entrée du port sont construits tout en pierres, dans le style italien, avec des toits plats formant terrasse; le vaste espace entre la maison et les magasins qui sont placés de chaque côté d'elle sert de place d'armes. Dans la petite ville de Port-Louis résident tous les employés du gouvernement ainsi que les marchands et autres colons qui n'ont pas de plantations.

La Compagnie des Indes se réserve le monopole du commerce; elle fait aux habitants des avances, dont elle se rembourse sur les produits de leurs plantations. La monnaie de France n'a pas cours ici, à l'exception des pièces de deux sous qui ne sont pas acceptées pour plus de dix-huit deniers [c'est-à-dire seulement pour les trois quarts de leur valeur], ce qui nous met en perte sensible. Nous sommes assez bien approvisionnés en ces sortes de pièces, mais les marins qui nous vendent certains articles de contrebande veulent être payés en monnaie française, car sur chaque pièce ils gagnent en France le quart; c'est pourquoi ils emportent tout notre argent. Nous avons des piastres espagnoles qui valent ici quatre livres dix sous, et qui, en France, sont acceptées pour cinq livres deux sous et même parfois davantage.

S'il nous était permis de nous livrer au commerce, le change étant en notre faveur, le profit serait certain. De plus, nous avons de la monnaie de papier qui n'a cours que dans l'île; ce sont des billets en parchemin depuis dix jusqu'à cent livres.

Lorsque je suis arrivé ici, le gouverneur, M. de la Bourdonnais, n'y était pas, étant parti pour la France pour des raisons de famille. Pendant son absence, c'est M. Saint-Martin qui le remplaçait (Grant. *History of Mauritius*, lettre II, p. 189-195).

Ile de France, 1742. — Le lieutenant-gouverneur et le Con-

seil, m'ayant exprimé le désir de me garder dans le pays afin que j'y continue mon service, on me concéda une certaine étendue de terre non cultivée, prête à être défrichée; on me donna aussi six esclaves, deux nègres, deux négresses, un jeune garçon et une jeune fille, les hommes au prix de trois cents livres l'un, les femmes au prix de deux cents l'une et les deux autres au prix de cent cinquante chaque, ce qui faisait un total de treize cents livres que je devais rembourser sur le produit de ma terre dès qu'elle serait entrée dans la période de production. Cette petite troupe d'esclaves avait déjà été employée pendant quelque temps dans une plantation où ils avaient appris à travailler et à gagner leur subsistance qui consiste en maïs; je commençai néanmoins par leur faire cultiver du manioc pour leur nourriture. Le capitaine de l'*Hercule*, le navire qui m'a amené ici, a été le premier qui a eu l'ordre de prendre du manioc à l'île portugaise de Santiago [1], où nous nous sommes arrêtés dans ce but.

Mon lot de terre est compris entre deux rivières qui la limitent, et dont l'une d'elles forme, à peu de distance de mon domaine, une belle cascade de plus de trois cents pieds de haut, c'est dire que je suis dans le voisinage des montagnes. J'eus vite fait de défricher le sol, c'est-à-dire de le déboiser, car toute la partie de ce pays qui n'est pas en culture est toute couverte d'arbres. Je consacrais à ce travail le temps que ne me prenait point le service militaire, lequel, à vrai dire, n'est pas bien occupant ici en temps de paix; on coupe les arbres à hauteur d'appui et on y met le feu; on prépare ensuite le sol pour l'ensemencement et la culture commence. Suivant l'usage du pays, mes voisins, avec leurs esclaves, m'ont aimablement

1. Ile de l'archipel portugais du Cap Vert. Voir plus haut, p. 181.

aidé dans une large mesure à mettre ma plantation en état.

Le travail de mes esclaves a bientôt été suffisant pour m'indemniser de leur prix d'achat, et mon activité m'a valu les éloges et l'approbation de tous les colons. J'ai d'abord fait construire des cabanes pour mes nègres, puis un « cottage » à mon usage. Ces occupations, toutes nouvelles pour moi, me furent une source de plaisirs, quoique mes nègres exigeassent une surveillance incessante; souvent je me levais la nuit pour aller voir s'ils étaient dans leurs cabanes, car ils adorent les excursions nocturnes, soit pour courir après les femmes, soit pour commettre des larcins chez les voisins : ils sont tellement enclins au vol qu'aucun châtiment, si sévère qu'il soit, ne les corrige de ce vice.

Les nègres assistent aux offices religieux régulièrement matin et soir dans toutes les plantations. Nous assortissons leurs unions le mieux que nous pouvons et nous nous efforçons de satisfaire autant que possible leurs inclinations; la cérémonie du mariage est simple, appropriée à leur intelligence, elle consiste uniquement en un petit discours où on leur recommande la bonté et la fidélité mutuelles et où l'on menace de punition celui des époux qui se conduirait mal ou se rendrait coupable d'actes inconvenants. C'est le fouet qui sert dans ces occasions, et qu'administre le « Commandeur ». Cet officier punit l'homme, mais, si c'est la femme qui est coupable, c'est le mari qui est chargé de fouetter sa femme en présence du « Commandeur »; il arrive souvent qu'il lui pardonne sur-le-champ et qu'ils s'en vont réconciliés. En dépit de leurs brouilles occasionnelles, en général ils s'aiment bien et ont pour leurs enfants l'affection la plus tendre.

Mon terrain une fois défriché, je l'ai ensemencé de riz et de maïs, mais, comme nous étions au commencement du mois de

janvier et que la saison des pluies n'avait pas encore commencé, le maïs fut ravagé par les rats, et je dus procéder à un second ensemencement lorsque les pluies furent venues : c'est le seul engrais que réclame ce sol qui donne chaque année deux récoltes. Le blé, qui est excellent malgré la petitesse du grain, reste quatre mois en terre et les haricots viennent vite à maturité, mais les récoltes sont dévastées par une foule d'ennemis terribles qui nous sont extrêmement funestes. Ce sont d'abord les sauterelles qui, volant comme des oiseaux et venant on ne sait d'où en nuages assez épais pour obscurcir le ciel, dévorent les plantes jusqu'au ras de terre, puis qui pondent leurs œufs dont elles couvrent le sol et dont l'éclosion ne se fait pas attendre ; bientôt les jeunes commencent à sautiller et prendraient rapidement leur vol si on ne les détruisait. Voici comment on s'y prend : on fait de petits trous en terre, de la dimension d'un fond de chapeau, où les nègres les poussent avec un petit balai, puis, les recouvrant de terre, ils les écrasent avec les pieds. Comme on agit ainsi dans toute l'île, ces insectes malfaisants sont détruits à la longue.

Quant aux rats, qui sont de très grosse taille et qui sortent des bois la nuit, pour les détruire, les nègres placent des pièges tout le long du bord de ces bois, pièges qui consistent en grosses boules de bois coupées en deux : chaque demi-boule, dont le côté plat est tourné vers le sol, est supportée par trois petits morceaux de bois entre lesquels on place quelques grains de maïs ; dès qu'un rat veut saisir l'appât, elle tombe et l'écrase.

Quant aux singes, qui heureusement ne quittent jamais les bois que pendant le jour, on les éloigne des plantations en postant de place en place, autour des bois, de jeunes nègres qui font du bruit pour les effrayer, mais ces animaux, qui sont très rusés, finissent toujours par découvrir quelque passage mal

gardé et ils en profitent pour venir prendre tout ce qu'ils trouvent. Il n'est pas douteux que le fusil et le chien seraient plus efficaces, mais leur adresse et leur agilité sont telles que, bien qu'ils aient la taille d'un épagneul ordinaire, ils réussissent à se cacher entre les branches et à sauter d'un arbre à l'autre avec tant de rapidité qu'il est extrêmement difficile de les tuer. Ils obéissent à une discipline que je ne puis attribuer à l'instinct seul; car, pendant qu'ils sont en maraude, ils ont des sentinelles placées partout où il est nécessaire, qui leur signalent l'approche du danger.

A toutes ces bêtes malfaisantes, il faut ajouter les cyclones et les années de sécheresse. Des torrents de pluie et des tourbillons précèdent les cyclones auxquels rien ne résiste, mais ce sont des maux qu'on ne peut pas plus éviter que les hivers en France; les éclairs sont très violents, et la disposition des montagnes est telle du côté de Port-Louis que le bruit du tonnerre y est plus fort que dans d'autres parties de l'île. L'année dernière, nous y avons échappé, mais en revanche nous avons eu des épidémies, telles que la petite vérole, qui continue à sévir; cette maladie est très commune en Chine et un navire venant de ce pays peut facilement infecter notre petite île.

Il est bon de faire remarquer que l'île Bourbon a subi les atteintes de quatre cyclones dont aucun ne s'est fait sentir chez nous. Cette circonstance a été très favorable à la culture de la banane, qui est ici en grande abondance et à laquelle les vents violents sont funestes. L'arbre ou plutôt la plante qui porte ce fruit a environ dix pieds de haut; on l'abat d'un coup de sabre aussi facilement qu'un simple pied de chou.

Les œufs valent un sou pièce et un poulet se vend une livre dix sous.

Nous faisons maintenant du pain avec du froment récolté ici,

qui a en somme fort bon goût, quoique le petit moulin à main dont nous nous servons pour le moudre donne une farine grossière. C'est très avantageux pour nous, car la farine qu'on apporte d'Europe se gâte souvent pendant la traversée et le pain atteint alors des prix extravagants (Grant, *Hist. of Mauritius*, lettre III, pp. 209-212).

Ile de France, 1er juin 1743. — Je vais maintenant vous donner des détails sur ma situation actuelle. Je vous ai dit que le Conseil m'a accordé six esclaves; le plus vigoureux d'entre eux s'est sauvé et a rejoint une bande de nègres marrons qui vivent du produit de rapines nocturnes et que nous considérons comme des animaux nuisibles; nous les exterminons comme tels : ce fut le sort de mon esclave fugitif qui, dans l'une de ses expéditions de maraude, fut tué d'un coup de fusil. Il m'avait coûté trois cents livres, mais, depuis le retour du gouverneur, des esclaves de cette sorte se vendent mille livres; c'est donc pour moi une perte considérable, sans compter que son travail m'était bien utile, je m'en suis toutefois consolé, ayant reçu de mes voisins et amis une assistance empressée. Depuis, j'ai acheté dans une vente publique une négresse pour trois cent cinquante livres, soit cent piastres qui en France équivaudraient à plus de cinq cents livres, payables en blé dans le courant de l'année.

M. de la Bourdonnais m'a promis de me procurer, à son retour de l'île Bourbon où il est en ce moment, quatre noirs au prix de sept cent vingt livres chaque, un tiers de cette somme payable en blé à leur réception et le restant dans trois ans; comme j'ai déjà livré aux magasins, pour son compte, du maïs pour une valeur de neuf cent cinquante livres, valeur d'ici, j'aurai mes esclaves dès qu'il sera revenu.

Nous avons à lutter contre des difficultés de toutes sortes;

non seulement les nègres ont haussé de prix, mais nous ne cessons d'en perdre par la maladie et par la désertion. Nous sommes en outre exposés au caprice des gouvernants qui ne se gênent pas pour changer le prix des céréales, malgré toutes les difficultés que nous avons à les transporter jusqu'au port qui est distant de trois lieues : le prix du maïs était de cinquante livres les mille livres; comme la récolte a été bonne, ils l'ont réduit à quarante. De même, nous cultivions des haricots qu'on prenait aux magasins pour une centaine de livres les mille livres, mais on nous a ordonné de cultiver à la place du froment, qu'on ne nous paie qu'au prix des fèves, quoique la récolte soit beaucoup moins assurée et exige proportionnellement quatre fois plus de temps et de travail.

Il n'existe, à présent, que cent quinze plantations, réparties dans quatre quartiers, qui ne sont qu'à six lieues environ les uns des autres et où, néanmoins, il y a une différence de plus de six semaines entre les époques respectives de l'ensemencement et de la récolte. A Moka, qui n'est cependant qu'à une lieue de la plaine de Willems où nous sommes, la température est moins élevée que chez nous, à cause des montagnes qui nous séparent; en effet, nous nous trouvons du côté du soleil, tandis que le domaine de Moka est refroidi par l'ombre qu'y projettent les montagnes, et les récoltes y sont par conséquent plus tardives. Le port est entouré de montagnes qui forment un vaste fer à cheval ouvert du côté du soleil, d'où il résulte que la chaleur y est extrême jusqu'au mois de juillet, époque à laquelle l'air prend un peu de fraîcheur. Il n'est pas étonnant que, dans de semblables conditions, nous soyons envahis par des nuées de mouches, de cousins et de puces qui rendent le séjour de la ville extrêmement pénible; il n'y en a heureusement pas dans les plantations où l'air est plus vif.

Les maladies sont communes dans le port, dont l'air est vicié, mais, comme je ne suis obligé d'y aller qu'une fois par mois pour assister à la revue et que je n'y passe jamais plus de vingt-quatre heures, j'ai eu jusqu'à présent la bonne fortune d'y échapper. Je ne pourrais du reste m'absenter plus longtemps de mon domaine, car il est indispensable de surveiller d'une manière continue les nègres, sans quoi il faut recourir à des punitions fort sévères, et j'aime mieux prévoir que punir. A vrai dire, les occupations rurales me plaisent beaucoup et j'aime infiniment mieux vivre dans ma plantation que dans le brouhaha affairé du port.

L'Ile de France a cependant ses inconvénients, mais on les oublie facilement au milieu des avantages de toutes sortes qu'elle présente et des conditions agréables où l'on y vit. Qui ne désirerait habiter un pays où il n'y a ni impôts ni procès? En ce qui me concerne, je n'ai qu'à m'en louer; j'ai quelques esclaves et une étendue de terre suffisante pour les occuper, ainsi que du grain pour l'ensemencer; je suis content de mes récoltes ainsi que de mes plantations d'arbres fruitiers, qui me donnent de belles pêches de plein vent et des pommes de Normandie et qui forment une partie de mon revenu; car, comme ces fruits mûrissent en janvier, qui est l'époque à laquelle arrivent les navires, je les vends à un bon prix aux marins qui sont affamés de fruits et de légumes. Nous avons encore d'autres fruits, tels que figues, bananes vertes et jaunes, ananas, dattes, etc.

Nous attendons avec impatience par le prochain courrier d'Europe les nouvelles qui nous diront si nous avons la paix ou la guerre. A tout événement, nous faisons les préparatifs nécessaires pour nous défendre en cas d'attaque; tous les créoles sont soldats, mais le surplus de notre population comprend des

gens de toutes les provinces de France, auxquels il serait certainement imprudent de se fier avant d'avoir pris les précautions nécessaires (Grant, *Hist. of Mauritius*, lettre IV, p. 212-214).

Ile de France, juin 1749. — Le climat de l'Ile de France étant très chaud, il m'arrive fréquemment de rester plusieurs jours de suite en pleine forêt ou dans les montagnes, me livrant au plaisir de la chasse.

Le plus souvent, je chasse le cerf[1] et le « cabri », sorte de chèvre sauvage très agile qui habite les montagnes, sautant de roc en roc et aimant à courir le long des rochers et à grimper sur leurs sommets pointus qui sont inaccessibles à toute autre créature vivante. C'est une chasse très dangereuse, car, pour poursuivre ce gibier, il faut passer par des sentiers étroits et difficiles.

Nous avons eu pendant quelque temps dans nos bois un charmant petit animal, qu'on appelle « gazelle » ou « antilope ». C'est M. David qui l'a apporté du Sénégal[2]; mais, malheureusement, les chasseurs de l'île l'ont presque totalement exterminé.

Il y a en Afrique, en Asie et dans les Indes orientales, plusieurs espèces d'antilopes; celles d'Afrique ont la taille et la

1. Les cerfs, qu'on suppose avoir été introduits à Maurice par les Portugais, sont plus petits et plus gris que ceux d'Europe.

2. Au Sénégal et dans la Gambie, il existe de grandes troupes de ces petites gazelles. Selon M. de Buffon, c'est le Chevrotin (*Tragulus*, Brisson, ou *Cervus perpusillus*, *Juvencus guineensis*, *Cervus africanus pilo rubro* de Seba, etc.). Bosman dit que « ce sont les plus jolies petites créatures du monde; elles ne sont pas beaucoup plus grandes qu'un lapin; les nègres les appellent « les petites reines des cerfs ». Leurs jambes ont à peu près la grosseur d'une plume d'oie; leurs cornes sont également fort petites et d'un noir brillant : elles sont si légères qu'elles semblent voler à travers la brousse; néanmoins, les nègres réussissent parfois à les attraper. Ces petits animaux sont trop délicats pour être apportés en Europe; ils ne peuvent vivre que dans les pays très chauds » [note de M. Grant fils].

forme de nos chevreuils; leurs oreilles sont grandes et sont bordées de poils très noirs qui ont le brillant de l'ivoire; leurs cornes, qui sont noires et annelées jusqu'à mi-hauteur, sont disposées en forme de lyre; celles des femelles sont moins arrondies et moins incurvées que celles des mâles; à leur base, il y a une touffe de poils plus longs que sur le reste du corps. Leurs sabots sont luisants comme ceux des chèvres; c'est ce nom du reste que leur donnent les Arabes. Elles vivent par troupes; ce sont des ruminants. Leurs grands yeux noirs sont si pleins de feu et en même temps si tendres, que dans leurs poésies les Orientaux leur comparent les yeux d'une jolie femme. Comme chez les lièvres, les jambes de devant ne sont pas aussi longues que celles d'arrière, ce qui leur donne plus de facilité pour monter que pour descendre. La plupart ont le dessus du corps jaune et le ventre blanc, ces deux teintes étant séparées par une raie brune sur les flancs.

Pour prendre les antilopes sauvages, on se sert d'une antilope apprivoisée, aux cornes de laquelle on fixe d'une façon ingénieuse un piège fait avec des cordes. Lorsqu'on en a découvert une troupe, on y pousse la bête apprivoisée; les mâles se jettent sur elle pour la chasser et, en lui donnant des coups de cornes, ils se prennent dans le nœud coulant établi sur sa tête, ce qui les fait tomber toutes deux et le chasseur, s'approchant, tue l'une et dégage l'autre.

Nous avons aussi un petit nombre de porcs sauvages que nous appelons « cochons marrons » et qui viennent des bêtes que les Portugais ont lâchées dans les forêts, lorsqu'ils découvrirent cette île. Ceux que nous élevons pour nos besoins domestiques sont de la petite race de Chine. Nos chèvres sauvages proviennent également de celles qu'ont laissées ici les premiers découvreurs. Les cochons marrons ne font pas autant de mal aux

cultures que nos sangliers d'Europe; ils sont, tout comme les cerfs, gras à lard et cette graisse modère leur férocité aussi bien que l'allure rapide des cerfs.

Lorsqu'on a tué un de ces animaux, on fait un festin auquel on convie ses voisins, car la viande ne se garde pas plus de deux jours; l'île ne produisant pas de vin, ce qui provient plutôt de ce qu'on ne sait pas y cultiver la vigne que du climat et du sol, nous égayons nos fêtes avec du vin de Bordeaux.

M. David, qui a succédé à M. de la Bourdonnais comme gouverneur des îles de France et de Bourbon, a interdit d'une manière générale la chasse afin de conserver une ressource en temps de disette; malheureusement, il est très difficile de faire observer strictement cet édit.

Tous les habitants sont enchantés de M. David. Peut-être sera-t-il moins entreprenant que M. de la Bourdonnais; toutefois la douceur, l'humanité et l'urbanité sont les moindres de ses qualités.

Nous avons ici une espèce de chasse que je dois mentionner, puisque nous sommes sur ce sujet, chasse en apparence cruelle, mais indispensable pour la sûreté du pays. Elle consiste à poursuivre, comme des bêtes fauves, les nègres marrons, c'est-à-dire ceux qui désertent dans les bois et les montagnes, où on les tue à coups de fusil quand l'occasion s'en présente; cette sévérité est absolument nécessaire pour notre sécurité. D'ordinaire, il est vrai, ils se contentent de voler ce dont ils ont besoin pour vivre; mais parfois aux pillages ils joignent l'incendie et l'assassinat. Le danger est d'autant plus grand qu'ils ont une connaissance parfaite des plantations qu'ils ont abandonnées et que leurs anciens camarades et leurs anciennes maîtresses secondent souvent leurs projets et leur donnent de précieuses indications pour leurs expéditions. En réalité, nous

sommes toujours sur le qui-vive, comme en état de guerre.

Nos esclaves, particulièrement ceux qui viennent de Madagascar, sont indolents et paresseux, et l'on ne peut guère avoir confiance en eux. Ils sont plus habitués à faire la guerre qu'à travailler; toutes leurs pensées sont concentrées sur le moyen de retourner dans leur pays. Quoiqu'en venant de Madagascar à l'Ile de France il soit nécessaire de faire, afin de rallier le vent, un grand détour, ils semblent se rendre compte d'instinct que leur pays n'est pas aussi loin que la longueur du voyage semblerait l'indiquer, et, étendant la main dans la direction de leur île, ils s'écrient dans leur mauvais jargon : « *ça blanc là li beaucoup malin; li courir beaucoup dans la mer là haut; mais Madagascar li là* ».

Ce désir de regagner leur pays les pousse souvent aux tentatives les plus audacieuses, aux actes les plus désespérés. Parfois, ils nous lancent des regards féroces; car, depuis l'affaire de Fort-Dauphin, ils croient que le vin que nous buvons n'est autre que du sang de nègre. Ils s'enfuient dans les forêts et les montagnes et, toutes les fois qu'ils trouvent un canot ou quelque barque sur la côte, ils cherchent à s'en emparer et partent en mer, faisant preuve non seulement d'un rare courage, mais aussi d'adresse et d'agilité; d'autres fois, ils construisent une grande pirogue avec le tronc d'un des grands arbres que l'on trouve dans l'île et tentent avec elle la traversée des cent lieues qui les séparent de Madagascar; lorsqu'ils sont trop nombreux pour prendre tous place dans le canot avec sécurité, on prétend qu'ils nagent à tour de rôle pendant le voyage. Beaucoup de ces aventuriers périssent en route, mais il en est quelques-uns qui ont fini par atteindre leur île natale.

Nous ne nous mettons, du reste, à la poursuite des nègres marrons que lorsqu'ils ont envahi les plantations ou commis

quelque crime qui appelle la vengeance, comme cela s'est présenté une fois pour moi.

Ayant appris que j'étais absent, huit nègres entrèrent la nuit dans la chambre de mon oncle, qu'ils avaient l'intention de tuer, mais, le voyant endormi, ils se contentèrent de voler, enlevant, entre autres choses, mes armes à feu et un baril de poudre. Furieux de ce vol audacieux, je pris avec moi un petit détachement de soldats et, pendant six semaines, je les poursuivis à travers montagnes et forêts. Je tuai le premier que j'aperçus et qui se servait contre moi de mes propres armes, et nous nous emparâmes des plus dangereux qui avaient commis plusieurs meurtres et auxquels nous infligeâmes la punition qu'ils méritaient; l'un d'eux avait été mon piqueur, et il s'était rendu si redoutable qu'on le craignait beaucoup, lui et sa bande, dans toute l'île et qu'on n'osait pas passer par les routes qui étaient dans le voisinage des bois où il avait son repaire.

Le nouveau gouverneur, M. David [1], qui a été auparavant gouverneur du Sénégal, est riche et témoigne des meilleures intentions pour le bien de la colonie; il a déjà fait construire une jolie frégate qui est partie pour la France et il a amené avec lui la prospérité; cinq navires, venant de Nantes, ont en effet apporté de la farine, du vin et d'autres provisions dont on avait grand besoin dans l'île.

1. M. David est né en Provence; il est le fils d'un directeur de la Compagnie des Indes Orientales. Après avoir pris les arrangements nécessaires pour la prospérité de la colonie, il s'est engagé pour son compte personnel dans diverses entreprises; il a établi, entre autres, sur le bord de la mer, une fabrique de chaux, qui employait soixante-dix nègres et qui fut vraiment utile pour les constructions que la Compagnie a fait élever. Il a bâti, pour lui, une maison en pierres qu'il a dénommée *L'Épreuve*, car c'était la première de ce genre dans l'île. Il a fait en outre des plantations de coton et a construit tous les magasins nécessaires pour la culture avantageuse et rationnelle de cette plante.

Dès que nous avons su que nous étions en guerre avec l'Angleterre, dans la crainte toute naturelle que notre île fût attaquée, nous nous sommes empressés de la mettre en état de défense; quoique nous ayons des ingénieurs capables, les travaux avancent lentement; à mon avis, on se fie beaucoup trop aux avantages naturels de l'île et à l'insignifiant succès que nous avons remporté dans la récente attaque que nous avons eu à subir.

Au mois de juillet dernier, une flotte anglaise de vingt-huit navires de guerre, sous le commandement de l'amiral Boscawen est arrivée au large de l'île et s'est avancée jusqu'à portée de canon. Notre port était plein de navires appartenant à la Compagnie, et il y avait un navire de guerre de soixante canons, l'*Alcide*, que commandait M. de Kersaint, qui se mit en travers de l'entrée du port. Les Anglais jetèrent l'ancre; ils croyaient que l'escadre française à destination de l'Inde était encore dans le port. Nous travaillâmes toute la nuit, non sans beaucoup de désordre, afin d'être prêts pour le lendemain.

Le comte de Restaing, l'ancien commandant de notre artillerie, ayant, avant son départ, découvert dans l'arsenal un vieux mortier, l'avait placé de façon à commander l'entrée du port. A la pointe du jour, nous fûmes à même de lancer une bombe sur le navire anglais le plus rapproché; il ne fut pas atteint, mais une seconde porta plus près et l'amiral anglais, supposant que nous avions une batterie de mortiers, jugea bon de s'éloigner un peu; voyant qu'il n'y avait plus de nouvelle décharge, il pensa que nous le jugions hors d'atteinte, mais la cause véritable était que nous étions dans l'impossibilité de lancer d'autres bombes, le mortier ayant été mis hors d'usage à la seconde décharge. L'ennemi resta pendant plusieurs jours au large, et il y eut de fréquentes communications entre ses navires; les

chaloupes allant continuellement de l'un à l'autre, nous en conclûmes que les Anglais tenaient conseil au sujet de la conduite à suivre. Le sixième jour, un de leurs plus gros navires s'approcha à portée de canon d'un point où ils croyaient que nous avions une batterie masquée et qu'ils canonnèrent dès la pointe du jour, sans qu'il y eût la moindre riposte, car ce n'était qu'un gros tas de fagots amassés pour un four à chaux, que les boulets éparpillèrent.

Le soir de ce même jour, un certain nombre de sloops bien armés, escortés d'une frégate, rangèrent les batteries qui ne purent les atteindre. Nous en conclûmes qu'ils avaient l'intention d'opérer une descente à l'endroit nommé « la Petite Rivière », qui n'était pas gardé et où il y avait une anse dans laquelle les chaloupes ne pouvaient entrer qu'une à une. Comme j'étais chargé de la garde de la côte, je me rendis vivement en ce lieu avec quelques petites pièces de canon; j'y arrivai à la première heure de la nuit et vis devant moi la frégate et les sloops qui serraient leurs voiles, ces derniers semblant s'approcher de l'entrée de la rivière. Immédiatement, je fis jouer mon artillerie; à la première décharge, les tambours, qui étaient disséminés à diverses places peu éloignées et qui avaient reçu l'ordre de me rallier à ce signal, arrivèrent en battant une marche, ce qui fit croire aux Anglais que je disposais de forces considérables, et, en conséquence, ils se hâtèrent de s'éloigner. Je jugeai néanmoins nécessaire de passer la nuit sous les armes.

Au lever du jour, je constatai que les différents navires étaient retournés à leur premier mouillage; à onze heures du matin, toute la flotte mit à la voile : quatre vaisseaux, après avoir salué l'amiral, voguèrent dans la direction de Madagascar, tandis que les autres se dirigèrent vers l'Est, comme s'ils allaient

dans l'Inde. On a dit plus tard que ces quatre navires avaient à bord un certain nombre de familles et une grande quantité d'ustensiles de toute espèce pour coloniser l'Ile de France dont les Anglais avaient escompté la prise, et on ajoutait que nous aurions tous été transportés au Cap de Bonne-Espérance.

Les Anglais furent trompés par les apparences et crurent que nos moyens de défense étaient plus considérables qu'ils n'étaient en réalité. Peut-être cependant ont ils pensé que le temps qui eût été nécessaire pour s'emparer de l'île, entraverait les opérations plus importantes qu'ils méditaient dans l'Inde, où du reste ils ne furent pas plus heureux, car notre escadre était en état de lutter contre la leur et la campagne fut sans résultat pour eux qui durent aller hiverner dans leurs propres établissements (Grant, *History of Mauritius*, lettre IX, pp. 295-300).

Ile de France, 15 août 1753. — Notre gouverneur, M. David, nous a quittés, et nous le regrettons beaucoup; il a pour successeur son beau-frère, M. Bouvet.

J'ai cédé ma plantation de la Plaine de Willems à M. de Ruvière et je suis maintenant dans le quartier de Pamplemousses, où j'ai pris celle de M. David qui s'appelle *L'Epreuve*; j'y ai la meilleure maison de l'île, la seule en pierres de taille si l'on excepte les magasins et la résidence du gouverneur à Port-Louis. Ce n'est pas que la pierre manque ici, elle est au contraire abondante; mais nous avons peu d'ouvriers et point de maçons; en outre, le bois, qui est très commun, se travaille plus facilement.

Jusqu'à présent, je faisais venir ma provision de café de l'île Bourbon, au prix de quinze livres la balle [de cent livres]; aujourd'hui il vaut trente-deux livres pris au magasin; toutefois, si je pouvais obtenir la permission d'en envoyer une balle en France, je ne regarderais pas au prix. Nous recevons du sucre

brut de l'Inde, qui nous coûte environ six sous la livre : ici, nous le trouvons très bon, mais je ne crois pas que vous l'aimeriez; je me sers de sucre candi quand je puis m'en procurer; les Hollandais en apportent quelquefois à neuf sous la livre, mais il contient autant de fils que de sucre.

MM. Vigoureux, de Saint-Malo, ont une jolie sucrerie, mais elle est si mal dirigée que le sucre qu'on y produit ressemble au miel de Normandie; il coûte deux sous la livre et est nauséabond; nous espérons que la fabrication s'améliorera. On mélange ce sucre à de la chaux, formant une espèce de mastic qui sert à couvrir les maisons à la mode italienne; étendu sur des planches bien lisses, il devient dur comme la pierre. Les Indiens seuls savent préparer cette composition.

L'année dernière, l'Ile Bourbon a été en grande désolation. Un petit insecte a infesté les caféiers, détruisant les bourgeons et même quelques arbustes, et, au même moment, la compagnie a déclaré diminuer le prix qu'elle avait l'habitude de payer, et qui était de cinq sous la livre. Néanmoins, cette année, les habitants ont repris courage et on dit qu'ils en ont récolté deux millions cinq cent mille livres (en poids).

Il y a environ deux ans, je vous ai annoncé que nous possédions M. d'Après [de Mannevillette] dans l'île. Il est revenu cette année-ci, nous amenant à bord de son navire le célèbre abbé de la Caille[1], qui vient du Cap Bonne-Espérance où il a grandement accru nos connaissances astronomiques dans l'hémisphère austral. Il a déjà fait ici quelques observations géométriques, comme M. d'Après en avait fait avant lui; il est infatigable, et ses travaux sont d'une grande importance pour la science comme pour nos îles et surtout pour les navigateurs qui sont

1. Voir aussi les *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'Ile de France* de Magon de Saint-Elier, Port-Louis, 1839, pp. 114-115.

obligés de les visiter (Grant, *History of Mauritius*, lettre XII, pp. 370-371).

RELÂCHE DE LA FLOTTE ANGLAISE COMMANDÉE PAR LE COMMODORE BARNET, DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1744.

Le 29 août 1744, la flotte commandée par le commodore Barnet a mouillé dans la baie de Saint-Augustin [1]; les matelots ont campé sur le rivage. Elle en est partie le 15 septembre (*Tracts*, East-India Library, vol. 487) [2].

1. La Bourdonnais a rencontré cette escadre, qui était composée d'un vaisseau de 64 canons, de deux de 56, d'un de 50, d'un de 40, et d'une frégate de 20, le 6 juillet 1746 en vue de la côte de Coromandel; elle était alors sous les ordres du capitaine Peyton, le commodore Barnet venant de mourir au fort Saint-David (*Mémoires de La Bourdonnais*, Paris, 1827, pp. 85-86).

2. On peut citer parmi les marins anglais ou danois qui ont visité Madagascar dans la seconde moitié du XVIIIe siècle les suivants qui ont dressé des cartes ou des plans des baies de cette île, sans laisser de récits de leurs voyages (en outre de ceux du XVIIe siècle : Wilde, 1650 [voir t. III de la *Coll. des Ouvrages anciens concernant Madagascar*], et William Hacke (*a*), 1680) : 1° Holst, 1740 (*b*); 2° John Brohier, 1746 (*c*); 3° Nichelson, 1758 (*d*); 4° White, 1763 (*e*); 5° Les officiers de l'*Argo*, navire anglais, 1765 (*f*); 6° Peter Fea, 1767 (*g*); 7° Lockhart Russel, 1771 (*h*); 8° Seth Loftus, 1780 (*i*); 9° Robert Hughes, 1789 (*k*).

(*a*) Carte de l'île de Madagascar en 2 feuilles à 1/2 000 000e (Ms, fonds maritime du Musée britannique, VI, 6 et 7), reproduite dans l'*Hist. de la Géographie de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XVIC, et p. 48 (note 1) et 236.

(*b*) Carte de la côte N.-O. à 1/750 000e, où les baies de Baly et de Bombétoke sont indiquées pour la première fois (publiée par Dalrymple dans le *Neptune anglais*, 1784, et reproduite dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XLV, 1, et page 43 (avec note 1), 44 (note *a*), 69 (note 1) et 270).

(*c*) Plan du port de l'île de Sainte-Marie à 1/11 600e (publié par Dalrymple dans le *Neptune anglais*, 1775, et reproduit dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XXXII, 7, et p. 47 (note *b*) et 256).

(*d*) Plan de la baie de Saint-Augustin à 1/21 000e (plan gravé), reproduit dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XL et p. 44 (notes 1 et *d*), 58 (note *a*) et 265. Nichelson était le « master » de l'*Élisabeth*, navire de guerre anglais commandé par l'amiral Kempenfelt.

(*e*) Cartes de la côte O. et de la côte N.-O. de Madagascar à 1/740 000e (publiées par Dalrymple dans le *Neptune anglais*, 1784, et reproduites dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XLIII, 2, et XLIV, 1, et p. 43 (avec la note 1), 44 (notes 1 et *a*), 69 (note 1), 267 et 270).

(*f*) Plan de la baie de Saint-Augustin à 1/73 000e (Ms Musée britannique,

LES AVENTURES DE Mr DE GRENVILLE DE FORVAL ET DE LA PRINCESSE BETSY[1], PAR GRANT (1745).

Mon oncle [M. Grant d'Anelle] a dans la ville [de Port-Louis] une maison, où nous nous rendons parfois pour jouir de la société de M. de Grenville et de son intéressante famille. Ce sont M. de Grenville, qui est depuis longtemps l'ami intime de mon oncle et qui est devenu le mien, et M. de la Bourdonnais qui m'ont donné tous les renseignements qui m'étaient nécessaires sur ce pays.

M. de Grenville est issu d'une ancienne et illustre famille noble de Normandie où il existe plusieurs bourgs et domaines qui portent ce nom; une branche a passé avec Guillaume le Conquérant en 1066 en Angleterre, où elle détient de nos jours des propriétés étendues et de hautes dignités.

Quant à lui, il a servi avec honneur comme officier, tant en France que dans l'Inde, et, en toute vérité, il peut être placé au-dessus de la masse des hommes, tant pour son intelligence et son savoir que pour son caractère et ses qualités morales; on lui a décerné ici le nom de « Philosophe », titre qu'il

Add. 15741, fol. 15), reproduit dans l'*Hist. de la Géographie de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XL, 2, et p. 45 (notule).

(*g*) Plan de Foulpointe a 1/18 500e (publié par Dalrymple, 1774, et par l'Amirauté anglaise, 1811, et reproduit dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XXXIII, 3, et p. 47 (note *d*) et 258).

(*h*) Carte de l'île de Sainte-Marie à 1/11 600e (publiée par Dalrymple dans le *Neptune anglais*, 1782, et reproduite dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XXXII, 8, et 47 (note *b*) et 256).

(*i*) Plan de la baie de Bombétoke (publié par Dalrymple en 1782 et reproduit dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, pl. XLVII, 3).

(*k*) Plan de la baie de Fort-Dauphin à 1/145 000e, carte marine anglaise. Voir l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* d'Alf. Grandidier, p. 47 (note *h*) et 263.

1. M. Magon de Saint-Elier, dans ses *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'Ile de France*, Port-Louis, 1839, donne, pp. 81-82, le récit de ces *Aventures*, qu'il a extrait de cette lettre de Grant. — Le Baron Grant a épousé en 1746 une demoiselle de Grenville.

mérite, car il est, au sens le plus élevé du mot, épris de sagesse. Durant la première partie de sa vie, il eut de nombreuses affaires d'honneur, tant à cause de la vivacité de son caractère que par suite de l'esprit militaire qui régnait à cette époque; la dernière eut lieu avec un gentilhomme de service à la cour, dans le jardin de Versailles, sous les fenêtres mêmes des appartements du roi, et elle eût eu les plus graves conséquences, si M. de Maupeou, qui était son parent et qui occupait alors un poste élevé, ne lui avait fait quitter la France en lui procurant une charge dans l'Inde, où il servit avec distinction.

M. de Grenville de Forval, le fils puîné de M. de Grenville, a été mêlé à des événements qu'il est utile de relater ici.

Dans les îles de France et de Bourbon, il n'y a pas d'exemple qu'un homme soit difforme ou contrefait, ce qui provient certainement du genre d'éducation libre et sans contrainte qui y prévaut. Aux avantages physiques, Grenville de Forval joignait un air martial, un courage à toute épreuve et les plus nobles et les plus généreux sentiments que peut avoir un cœur humain.

Dans nos colonies, on a besoin d'esclaves qu'on va chercher au loin et, dans ce but, on envoie des navires soit sur les côtes d'Afrique, soit sur celles de Madagascar, avec quelques soldats pour faciliter et appuyer ces expéditions.

Forval reçut l'ordre de commander un détachement de ce genre envoyé à Madagascar. Arrivé dans cette île, il débarqua ses soldats et les fit camper dans la petite île de Sainte-Marie, que les indigènes appellent Ibrahim [Nosy Boraha] et qui n'est séparée de la grande île que par un chenal très étroit. C'est là qu'eurent lieu les pourparlers entre les chefs de l'expédition et un des petits princes malgaches.

Forval était si confiant dans les bonnes dispositions des indi-

gènes avec lesquels il était en rapport, qu'il céda aux sollicitations amicales de leur roi qui lui demandait de s'installer dans son village, qui était vis-à-vis l'île de Sainte-Marie, et qu'il y fit planter sa tente, se faisant suivre seulement de quelques soldats. Le roi qui s'appelait Adrian Baba [Andriam-Baba] l'accablait de politesses, et, lui ayant montré son troupeau de bœufs, il lui demanda avec orgueil si le roi de France était aussi riche et aussi puissant que lui.

Forval s'étant retiré dans sa tente pour y passer la nuit, reçut la visite inattendue d'une malgache extrêmement belle, qui, après un bref compliment et des excuses pour la liberté qu'elle prenait, lui exprima son chagrin de ce qu'un homme aussi distingué allait être massacré. Étonné, il prêta une oreille attentive aux paroles de la dame noire qui paraissait s'intéresser à son sort et qui lui annonçait un semblable danger. Cette femme était la fille d'un roi du pays et était connue sous le titre de princesse Betsy. Questionnée sur le motif pour lequel elle était venue le voir, elle lui demanda d'abord si, pour se sauver lui-même, il était disposé à la sacrifier. « Nullement », s'exclama Forval. « Alors, répliqua-t-elle, je vous préviens qu'on a fait le complot de vous tuer; mais, avant que je vous en révèle les détails, promettez-moi de m'emmener avec vous et de me prendre pour votre femme. Je suis en effet résolue à sacrifier pour vous le trône de mon père qui est mon héritage, à abandonner mon pays, mes amis, mes habitudes et cette liberté qui m'est si chère; mais, comme alors je serai déshonorée aux yeux de mes parents qui m'auront en horreur, et que, si vous m'abandonnez à leur vengeance, ils me réduiront en esclavage, ce qui serait pour moi mille fois pire que la mort, il faut d'abord que vous me promettiez de m'accorder ce que je vous demande et que vous me juriez aussi que vos soldats ne feront pas de mal

à mes parents; je vous révélerai ensuite ce qu'il est de la plus grande importance pour vous de savoir! » Forval prit de suite l'engagement qu'elle lui demandait, si la révélation qu'elle lui annonçait avait réellement l'importance qu'elle y attachait.

« Eh bien! voici, dit-elle. A la pointe du jour, sous prétexte d'une visite amicale, mon père viendra dans votre tente; s'il brise la canne qu'il tiendra à la main, ce sera le signal de votre mort : ses gardes entreront avec leurs haches et vous tueront, et tous vos gens seront massacrés avec vous! » Elle ajouta que, au cas où le roi voudrait que ses gens se retirassent, il leur jetterait son chapeau.

Forval conduisit la princesse en un lieu sûr et, ayant donné à ses soldats l'ordre de rester toute la nuit dans l'intérieur de leurs tentes l'arme au bras, il attendit les événements, après avoir préparé ses armes, et, ayant placé une paire de pistolets sous le tapis de sa table, il s'assoupit ayant la main sur eux.

Le matin, le roi arriva et, peu après, brisa sa canne; sa garde se précipita aussitôt vers la porte de la tente, mais, terrifié en voyant Forval lui mettre le pistolet sur la poitrine, il jeta son chapeau vers ses gens qui s'éloignèrent immédiatement. Le petit détachement de soldats que Forval avait avec lui, avança alors en ordre de bataille, mais tous les nègres avaient disparu; le roi seul resta prisonnier. On ne le relâcha qu'après que la princesse se fut embarquée avec tout l'équipage, et Forval quitta cette côte perfide avec bonheur.

Il ne se montra pas ingrat; il épousa solennellement la princesse Betsy en dépit de toutes les remontrances de ses amis et il mène avec elle une vie heureuse. Le teint foncé de la princesse déplaisait naturellement aux blancs, et son éducation ne la qualifiait certes pas pour être la compagne d'un homme comme son mari; mais elle a les traits fins, un air noble, et tous ses

actes portent l'empreinte de la dignité qui est propre aux personnes nées pour commander.

Elle est une amazone consommée, et la robe qu'elle a adoptée a reçu ce nom. Elle ne sort jamais sans être suivie d'un esclave et sans être armée d'un petit fusil de chasse dont elle sait se servir avec beaucoup d'adresse; dans le cas où on l'attaquerait, elle se défendrait avec courage. Elle est agile comme une gazelle, tout en conservant un port majestueux; avec son mari, elle est aussi douce et aussi soumise que le plus dévoué des esclaves. Elle est bonne envers ses inférieurs, tout en conservant sa dignité. C'est toujours à pied qu'elle rend visite à sa famille, même lorsqu'elle doit aller en un lieu de l'île très éloigné. Elle s'est très facilement adaptée aux manières élégantes, et sa conversation est très agréable et pleine de vivacité.

Quelques années après son mariage, la princesse Betsy — car on l'appelle rarement Madame de Forval — a donné à son mari une nouvelle preuve de son amour. Son père étant mort, le royaume lui échut et son peuple, qui est passionnément attaché à ses rois, désirait ardemment qu'elle montât sur le trône de ses ancêtres.

Dès qu'elle fut informée de cet événement, elle demanda à son époux la permission de retourner dans son pays natal. Malgré l'étonnement qu'il éprouva à cette requête bien inattendue, Forval n'hésita pas à l'accorder; mais, comme elle ne lui en fit pas connaître le motif, il se sentit blessé dans sa fierté et cacha son chagrin, comme un secret douloureux.

Ses premiers sentiments envers la princesse lui avaient été inspirés par l'honneur et la reconnaissance, mais la conduite de sa femme envers lui comme envers autrui et ses charmes personnels, qui faisaient oublier son teint foncé, avaient

éveillé dans son cœur la plus loyale et la plus tendre affection.

La reine Betsy partit donc pour son royaume ; quant à Forval, il lui fut impossible de rien comprendre à cette conduite, étant donnée la vie qu'ils menaient ensemble depuis tant de temps. Aussi, pour avoir la clef de ce mystère, attendit-il avec une impatience extrême le retour du navire qui avait emporté la princesse. A son grand étonnement, il vit sa fidèle épouse en débarquer avec cent cinquante esclaves qu'elle ramenait. « Vous avez eu la générosité, s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, de m'épouser contrairement aux conseils de vos amis et aux préjugés de votre pays, alors que je n'avais à vous offrir que ma personne, dont les charmes, quelque considération qu'ils pouvaient obtenir dans mon propre pays, n'étaient pas de nature à vous séduire. Donnez-moi une nouvelle preuve de votre bonté en me pardonnant d'avoir fait naître dans votre esprit un doute sur mon affection et sur mon dévouement que vous méritez si complètement, mais je ne voulais pas vous faire connaître le projet que j'avais conçu à la mort de mon père avant qu'il fût exécuté. Ce n'est pas le petit royaume que les circonstances m'ont transféré ni même un empire, quelqu'étendu qu'il fût, qui pouvait me séparer de vous ; mon seul dessein, en formant le projet que je viens d'exécuter, était de vous offrir un petit nombre de mes sujets, la seule partie de mon héritage que je puis vous apporter en dot. En même temps j'ai satisfait aux désirs de mon peuple en cédant ma petite souveraineté au plus digne de mes parents. »

Une pareille scène est plus facile à concevoir qu'à décrire. Ainsi Forval trouva sa femme digne de toute son affection, et le cadeau qu'elle lui fit lui constitue dans ce pays une vraie fortune (Grant, *Hist. of Mauritius*, lettre VI, Ile de France, 20 déc. 1745, pp. 217-222).

LA BOURDONNAIS A L'ILE MAROSY [BAIE D'ANTONGIL], DU 4 AVRIL AU 20 MAI 1746[1].

A Monsieur de Saint-Martin, lieutenant-gouverneur de l'Ile de France, île Marotte [Marosy, dans la baie d'Antongil], le 5 mai 1746[2] : — « Monsieur, en quittant l'Ile de France, je me suis dirigé sur l'Ile Bourbon, d'où je suis parti le 29 mars. Le 4 avril, je suis arrivé à Foulepointe, sur la côte Est de Madagascar, où la *Parfaite* m'attendait; on m'a informé de suite que ce navire avait acheté environ quatre-vingt mille livres de riz, mais pas de bœufs. M. Brusse vint à bord m'annoncer que le *Saint-Pierre* s'était perdu sur la côte avec cinq cent mille livres de riz et quatre-vingts nègres et que le capitaine et un très petit nombre d'hommes de l'équipage avaient seuls été sauvés. Comme tous les hommes de la *Parfaite* étaient ou malades ou morts, j'ai envoyé à son bord quelques matelots pour l'amener auprès de nous et, en même temps, j'ai ordonné au sieur Le Riche de se rendre à Manivoul [Fénerive] et de dire à la *Renommée* qui y trafiquait de nous rejoindre. Étant arrivé sur rade avec un mauvais temps et le vent devenant de plus en plus violent, à deux heures, j'ordonnai à tous les navires de l'escadre d'appareiller toutes voiles dehors; la mer était démontée, si bien qu'à huit heures nous avions perdu du terrain

1. M. de la Bourdonnais quitta l'Ile de France avec son escadre le 24 mars 1746, ayant des vivres pour soixante-cinq jours seulement. A son arrivée à Madagascar, il écrivit à M. de Saint-Martin, le lieutenant-gouverneur de l'Ile de France, la lettre que nous donnons ci-dessus.

2. Le récit que donne dans cette lettre La Bourdonnais de sa relâche dans la baie d'Antongil diffère un peu de celui qui est inséré dans ses *Mémoires*, qu'a publiés son petit-fils à Paris en 1827, pp. 78-84, aussi avons-nous jugé à propos de la reproduire *in extenso*. — Voir aussi les *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'Ile de France*, de Magon de Saint-Elier, Port-Louis, 1839, qui contiennent, pp. 89-91, un extrait de cette lettre.

et qu'il était douteux que nous pussions arriver à doubler l'île Sainte-Marie.

« A dix heures, le *Lys* fit un signal de détresse : son mât de misaine et son beaupré s'étaient brisés; une demi-heure plus tard, notre navire tangua de telle façon que notre mât de misaine se cassa à environ vingt pieds du pont et, peu après, le grand mât de hune tomba; puis, presque aussitôt, notre mât d'artimon et le beaupré se brisèrent. Le navire roulait avec tant de violence et il y avait tant d'eau dans la cale que, vers onze heures, je crus tout perdu. Cependant, en jetant par-dessus bord tout ce que nous pûmes, le navire se trouva suffisamment allégé, et, vers le matin, l'eau sembla diminuer dans la cale; la tempête commença aussi à se calmer et, quelques heures plus tard, nous fûmes hors de danger. Le seul navire qui était resté de conserve avec nous était le *Lys*; nous aperçûmes cependant le *Neptune* sous le vent, qui n'avait plus que deux mâts.

« Notre situation était fort triste. Nous nous efforçâmes d'atteindre l'île Sainte-Marie, mais nous en étions loin; le lendemain, nous nous trouvâmes heureusement à l'entrée de la Baie d'Antongil, d'où je dépêchai à Sainte-Marie une pirogue, que j'avais apportée de Bourbon, pour dire aux navires qui s'y trouvaient de me rejoindre à l'Ile Marotte [Marosy], où je jetai l'ancre à dix heures du soir avec le *Lys*. Le *Duc d'Orléans*, qui n'avait pas mouillé à Foulepointe, pas plus du reste que le *Neptune* qui venait de France, arriva le 11 avec son beaupré cassé; les autres navires vinrent successivement.

« Il me faut maintenant remonter au 9 avril, date à laquelle j'ai abordé à l'île Marotte [Marosy], afin de vous donner un aperçu des événements qui ont suivi ce mouillage.

« Mon premier soin a été de préparer des baraquements pour loger les troupes, un chantier assez vaste pour y fabriquer des

mâts et une corderie. J'ai envoyé M. de Rostaing avec MM. Sornoy, Céré et la Baume à la Grande Terre pour y chercher des arbres dont on pût faire des mâts et des vergues. Leur rapport fut qu'ils n'en avaient pas trouvé pouvant fournir des pièces de bois de plus de quarante-cinq à cinquante pieds de long, mais que les indigènes leur avaient affirmé qu'en pénétrant plus avant dans l'intérieur, ils en trouveraient de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pieds et au delà. Dans cet espoir, le 12 avril, ils ont remonté la rivière [l'Antanambalana] avec un groupe de charpentiers et de nègres, en quête d'arbres de cette dimension qu'ils finirent par découvrir et qu'ils coupèrent. Le 19, je suis parti avec cinq cents hommes et les ai rejoints pour voir par moi-même les pièces qu'on pouvait se procurer. C'étaient en effet de très beaux arbres, mais j'ai constaté avec une réelle inquiétude qu'il était presque impossible de construire des routes au milieu de tous ces marais ; il était toutefois absolument nécessaire de le tenter et, au moyen de morceaux de bois et de roseaux, nous avons réussi à mener à peu près à bien ce travail extraordinaire, de sorte que, le 24, nous avons pu y faire passer une première pièce longue de cinquante pieds. Cet essai fait, j'ai laissé M. de Rostaing avec un nombre suffisant d'ouvriers pour couper le bois nécessaire aux vergues et une grosse pièce pour réparer le beaupré, et je suis retourné à bord.

« Dès mon arrivée, j'ai assemblé le conseil et, après avoir consigné par écrit l'opinion de tous les membres, j'ai résolu de prendre les principaux mâts et vergues du *Bourbon* et un mât du *Lys* et de laisser ici ces deux navires pour être remâtés avec les arbres tirés de cette île ou bien avec les mâts du *Neptune* retour de l'Inde, dans le cas où on en amènerait ici les épaves et je me décidai à retourner de suite à l'Ile de France.

« Une fois ma décision prise, j'ai donné à tous les navires l'ordre de presser le plus possible les changements qui devaient être opérés entre eux et j'ai activé le travail avec tant de vigueur qu'en dépit de tous les obstacles que m'ont suscités la mauvaise volonté des uns et l'indifférence des autres, j'ai fini par atteindre mon but. Ici, comme à l'Ile de France, je me suis trouvé, à chaque moment, en face de difficultés considérables; je ne quittais ni nuit ni jour les ouvriers et les artisans employés dans ces multiples travaux, mais Dieu m'a donné la force de supporter ces fatigues, tant physiques que morales, et j'ai été assez heureux pour être tout le temps en bonne santé.

« Le 28, l'*Insulaire* est arrivé de Point de Laré [La Pointe à Larée], n'ayant pas plus de quatre-vingts bœufs; comme cette provision était tout à fait insuffisante, je lui ai donné l'ordre de retourner immédiatement recommencer le trafic. Le 2 mai, il se disposait à mettre à la voile, lorsqu'arriva la *Parfaite* apportant tous les mâts, les agrès et les accessoires du *Neptune*, dont il ramenait aussi l'équipage et les passagers. Je fus également informé par M. Desjardins que Bétandre[1] [Betandro] offrait de nous fournir à Manahar [Mananara][2] tous les bœufs et tout le riz dont nous pouvions avoir besoin. En conséquence, je fis à l'*Insulaire* le signal de lever l'ancre et lui donnai l'ordre de faire route pour Manahar [Mananara].

« On a souvent observé, et avec justesse, que dans un malheur se cache parfois un bien; car il est certain que, si le *Neptune* ne s'était pas perdu, nous aurions été retenus ici, malgré tous mes efforts, pendant un temps très long; il m'eût fallu y laisser le *Lys*, abandonnant le seul navire qui fût resté avec nous dans notre détresse, mais le naufrage

1. Un des petits chefs du pays. — 2. A l'entrée de la baie d'Antongil.

du *Neptune* nous a fourni les moyens de mâter et de gréer le *Lys* et de le mettre en état de nous suivre. Le surplus du cordage a servi à l'*Achille*, ainsi que celui que nos cordiers ont fabriqué ici. En fin de compte, je suis parvenu, par toutes sortes de moyens et au prix d'efforts incessants, à mettre les navires en aussi bonne condition qu'avant la tempête, et j'espère pouvoir sous peu partir pour l'Inde : je me propose de lever l'ancre sans faute le 20.

« Je vous envoie la *Parfaite* pour vous informer de tous ces événements et vous aviser en même temps de la perte de deux navires de l'Inde, le *Saint-Pierre* et le *Neptune*, afin que vous puissiez prendre les dispositions que vous jugerez nécessaires pour remédier à ces malheurs.

« Le regrettable désemparement de ma flotte m'a fait perdre l'avantage que j'aurais eu sur les navires anglais qui vont de Surate en Europe, si j'étais arrivé dans l'Inde au moment voulu; mais j'espère encore y être à temps pour rencontrer leurs navires de guerre.

« Je dois aussi vous informer que j'ai eu très peur que nos noirs ne se sauvassent pendant notre séjour à Madagascar. Il est vrai qu'on ne les traite pas avec rudesse à bord et il n'y en a eu que trente qui ont déserté et dont, grâce à un cadeau de poudre que nous avons fait au chef de Manahar [Mananara], plusieurs nous ont été restitués.

« Je vous prie de ne rien modifier aux arrangements que j'ai pris avec vous pour que je sois informé de l'arrivée dans vos îles de tous les navires venant d'Europe et des nouvelles qu'ils apportent. Malgré mon séjour à Madagascar, je serai toujours à portée de vos dépêches aux dates et aux endroits qui ont été convenus entre nous. Les mesures prises au sujet de la destination des navires pour l'Europe subsistent tou-

jours; veuillez agir conformément à nos conventions. Si, néanmoins, il ne vous est pas commode de m'expédier la *Parfaite*, envoyez-moi les nouvelles par quelque autre bateau. Vous pouvez être assuré qu'au mois de septembre j'expédierai un navire chargé de provisions pour vos îles.

« Ainsi que je vous l'ai fait savoir dans ma dépêche de Saint-Paul, j'avais promis au capitaine du navire portugais d'envoyer le *Neptune* à Bourbon pour amener son navire à l'Ile de France, mais la perte du *Neptune* m'a malheureusement empêché de tenir cette promesse; je vous prie néanmoins de montrer tous les égards possibles à ce capitaine et de lui donner toute l'assistance en votre pouvoir. Il est absolument nécessaire de donner à son navire, qui en a besoin, tous les secours que vous pourrez, car je serai moi-même obligé d'avoir recours aux Portugais pour beaucoup d'objets essentiels que je ne pourrai obtenir qu'à Goa ».

En quittant la Baie d'Antongil, M. de la Bourdonnais avait encore neuf vaisseaux avec trois mille trois cent quarante-deux hommes, comprenant sept cent vingt noirs et trois ou quatre cents malades (Grant, *Hist. of Mauritius*, pp. 241-245).

RELACHE DU *VIGILANT* ET DU *RUBY* A L'ILE DE SAINTE-MARIE, EN 1751.

En 1751, le *Vigilant* et le *Ruby*, navires de guerre anglais, ont hiverné à l'île de Sainte-Marie et transporté sur cette île le bétail qu'ils ont acheté sur la Grande Terre. Au moment de leur départ, ils ne retrouvèrent plus ce bétail que les indigènes avaient volé. Ils prélevèrent alors sur les troupeaux des habitants de la Grande Terre le nombre d'animaux qui leur avaient été pris (*Dalrymple's Oriental Repertory*, t. II, pp. 139-140).

RELATION D'UN VOYAGE FAIT A MADAGASCAR EN 1751 PAR LOUIS FORT, DE CARTHAGÈNE[1].

Nous avons atterri dans la baie de Saint-Augustin, qui se trouve située dans l'île de Madagascar par la latitude de 26° 6′ [23° 35′]. C'est une baie ouverte, où l'on jette l'ancre par 10 à 12 brasses et dont le fond est formé de sable blanc. Les vents y sont variables, mais ne sont pas violents; ils soufflent du N.-O. au N.-E.

Prenant une barque de pêcheurs, nous avons mis à la voile pour nous rendre à la baie de Tuléar, qui est située à 7 lieues [13 milles marins] au nord de celle de Saint-Augustin, par la latitude de 25° 42′ [23° 22′]. Son fond, qui n'a que 5 brasses, est formé de limon.

A un mille de la côte, nous avons rencontré un village où nous avons séjourné quinze jours. Nous y avons traité avec le roi de Baba l'achat de 150 nègres, ainsi que la provision de riz, de pois [« voanemba » ou voèmes] et de viande nécessaire pour notre retour. De la baie de Saint-Augustin, on peut facilement se rendre à celle de Tuléar, en suivant la plage de sable.

De là, nous avons mis à la voile pour la rade de Matelegui [Massalege (baie de Boina)], qui était le terme de notre voyage. Elle est située par la latitude de 17° 43′ [15° 50′] et est exposée aux vents du S.-O. au N.-O. A une lieue de la côte, est bâtie la ville de Boéni [Boina].

1. Ce manuscrit appartenait au Comte de Ségur qui, étant allé à Madrid à la fin de 1762, est entré en relations avec le capitaine espagnol Louis Fort et a eu de lui le récit de ce voyage. — Louis Fort est parti du port Saint-David sur la côte de Coromandel, à bord du navire le *Fort Saint-Georges*, que commandait le capitaine Guillaume Mortemare et qui allait chercher 450 esclaves, et il est revenu de ce voyage le 4 septembre 1751.

Laissant dans cette baie notre navire, nous avons pris une barque de pêcheurs et nous avons gagné l'embouchure de la rivière Alègre [baie de Bombétoke], que nous avons remonté pendant près de 16 lieues jusqu'à un endroit appelé Moraboi [Marovoay] ou Moradance, où réside le roi de Matelegui [Massalege]. Nous sommes convenus avec lui du prix des esclaves afin que, ce prix une fois fixé, les particuliers pussent nous les vendre au même tarif. Le roi envoya un de ses officiers par terre à la ville de Boéni [Boina] pour dire qu'on nous laissât embarquer les esclaves et débarquer les marchandises.

Cette opération nous prit huit jours. Revenus par terre à Boéni [Boina], nous y avons loué une maison pour y mettre les nègres au fur et à mesure que nous les achetions jusqu'à ce qu'il nous fût possible de les mener à bord; leur transport s'effectuait au moyen d'une barque que nous louâmes à des pêcheurs pour une valeur de 15 pipes.

L'île de Madagascar est habitée par des nègres cafres, les uns à poil laineux, les autres à poil long. La taille des hommes et des femmes n'est pas inférieure à 5 pieds 4 pouces. Ils sont robustes, laborieux, d'un caractère doux et très généreux. Leur boisson ordinaire est l'eau-de-vie.

La religion qu'ils professent est plutôt idolâtrique que musulmane. Ils n'ont d'autre autel qu'un certain « Aulé » [Aoly], qui ressemble à une fourche et devant lequel ils sacrifient des animaux sans distinction de jour ni d'heure.

Leurs prêtres ou derviches les entretiennent dans une foule de superstitions. Ils immolent les enfants des deux sexes qui naissent le mardi; cette exécution, qui est générale dans les quatorze royaumes qui composent l'île, a lieu le mardi ou le jeudi; on croit, en effet, que ceux qui naissent ce jour-là feront périr leurs parents.

On ne traite aucune affaire le mardi et on ne doit même pas en parler, ce jour étant néfaste.

Dans la ville de Boéni [Boina], il y a beaucoup de nègres qui parlent l'anglais; c'est dans cette langue que nous avons fait nos conventions au sujet de la traite qui se fait en échangeant des marchandises, car les habitants ne connaissent pas la valeur des monnaies. Voici quel est le traité que nous avons conclu avec le roi de Baba et avec celui de Boéni [Boina] : Chaque nègre ou négresse entre quatorze et vingt-cinq ans, choisi au coup d'œil, était payé 50 livres de poudre, ou bien 2 escopettes, 12 livres de poudre, 50 balles de fusil et 50 pierres à fusil, ou bien 100 ciseaux et 500 balles de fusil ou un nombre égal de pierres, ou bien encore 100 couteaux flamands ou poignards anglais.

Ces nègres ont le nez aquilin et la jambe bien faite; les négresses ont les mamelles plus développées que ne semblerait le comporter leur jeune âge, et elles n'ont pas de mauvaise odeur comme celles de la côte de Guinée, n'ayant pas, comme celles-ci, l'habitude de s'oindre le corps avec de l'huile de palme.

Un « mouton » de riz appelé « Garcé » du poids de 70 quintaux, acheté dans la baie de Tuléar, nous a coûté une valeur de 40 piastres; les pois valent moitié moins; un bœuf du poids de 6 à 8 quintaux se paie 2 piastres, un mouton 4 réaux de vellon et 12 poules 4 réaux de vellon.

Il n'y a dans l'île de Madagascar ni chevaux, ni mules, ni ânes, ni chameaux. Les bœufs servent au charroi.

Du premier jour où nous avons embarqué des nègres dans la baie de Tuléar jusqu'à notre retour dans le port Saint-David, soit pendant environ cinq mois, nous n'avons eu que deux décès. Il est vrai que nous avons pris les plus grands soins de leur santé. L'officier qui était de garde le matin descendait dans la

cale avec le chirurgien, et les visitait, leur faisant laver les aisselles et les parties sexuelles avec de l'eau et du vinaigre; on faisait de même pour les négresses, lors même qu'elles avaient leurs règles. Cette opération faite, ils mangeaient du riz ou des pois, puis on les faisait sortir les uns après les autres sur le pont pour prendre l'air. Une cinquantaine de ces nègres étaient occupés aux principales corvées du navire. Il leur était permis de fumer après les repas ; dans ce but, nous avions acheté du tabac et des pipes. Nous avions installé un ventilateur qui renouvelait l'air dans l'entrepont et dans la cale, afin d'en chasser les mauvaises odeurs.

Budget d'un voyage de trente-deux mois, pendant lequel nous sommes allés trois fois a l'ile de la Trinité et a Porto-Rico avec des esclaves achetés a Madagascar. — Nous avons acheté moyennant 28 000 piastres, un navire de 400 à 500 tonneaux, bien radoubé et bien calfaté; l'équipage, qui comprenait un personnel de 70 hommes, un capitaine, deux lieutenants, deux pilotes, deux chirurgiens, deux secrétaires, deux contremaîtres, deux charpentiers, deux calfats, deux forgerons, deux tonneliers, un sergent-major et un fourrier, quatorze matelots et cinq mousses, nous a coûté 8 000 piastres, et il n'a pas fallu moins de 222 000 piastres pour l'achat des vivres nécessaires pour les trois voyages ainsi que des articles pour la traite des nègres.

Les marchandises qu'emportait le navire pour l'achat des esclaves consistaient en 650 barils de poudre de 100 livres chacun, en 1 000 fusils, en une grande quantité de pierres à fusil et de balles, en couteaux hollandais et poignards anglais, en grosses toiles rayées pour mantes, en pots de métal, en miroirs, etc.

Chaque nègre ou négresse, rendu à l'île de la Trinité ou à Porto-Rico, se vendait 150 piastres.

L'auteur de la relation de ce voyage à Madagascar fait remarquer que le commerce ne pouvait s'y faire sous le pavillon espagnol. Il fallait avoir recours au pavillon portugais, ce qui, du reste, s'obtenait facilement, quoique le navire appareillât à Londres; en effet, dans le but de jouir du privilège exclusif de la navigation dans les Indes Occidentales, les Espagnols avaient, par le traité de l'île d'Oléron où furent établies les lois maritimes, renoncé à la navigation dans les Indes Orientales, gardant seulement le droit de se rendre aux îles Philippines. Aussi, les navires des Compagnies françaises, anglaises, hollandaises, danoises, suédoises et portugaises pouvaient-ils capturer tout navire espagnol qu'ils rencontraient à l'est du Cap de Bonne Espérance allant vers les Indes Orientales, bien qu'on se trouvât en territoire neutre. Un privilège semblable était accordé aux navires des Compagnies espagnoles dans les Amériques occidentales.

Ces mêmes Compagnies avaient aussi le privilège de capturer les navires qui n'avaient pas de sauf-conduits délivrés par elles (Manuscrit publié par l'abbé F. Marsan, curé de Saint-Lary [Hautes-Pyrénées], dans le *Bulletin de Géographie historique et descriptive, Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1903, n° 2, p. 285-289).

RELÂCHE DU CAPITAINE JOHN BLAKE A MAURICE, EN 1753

[Port-Louis] est un excellent port, où les navires peuvent se ravitailler et se réparer à très peu de frais et fort vite; on y trouve en effet tous les matériaux et toutes les provisions dont peut avoir besoin un navire. De bon bœuf ne coûte que quatre sous la livre et le poisson et le gibier un sou. Les tortues de mer y abondent; on les apporte de l'île Rodrigue où, l'on

entretient, dans ce but, un détachement de huit hommes. Je mentionne cette circonstance de peur que quelqu'un de nos navires, passant auprès de cette île et y apercevant une maison et de la fumée, ne s'imagine qu'il y a là quelques naufragés et ne perde son temps dans la pensée de les sauver, comme ç'a été mon cas (Lettre de John Blake, capitaine de l'*Halifax*, datée de Maurice du 19 juillet 1753, in : *Baron Grant's History of Mauritius*, 1801, p. 7-8 [à la suite, John Blake décrit en détail la route à suivre pour entrer dans le Port-Louis]).

RELÂCHE DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN D'UNE ESCADRE ANGLAISE, EN 1754. PAR LE Dr ÉDOUARD YVES

A la suite des temps variables et chauds que nous avons eus dans les parages de l'équateur, la fièvre putride, qui était du reste due en grande partie à la morue salée corrompue dont nous nous nourrissions, a violemment sévi à bord de la flotte. Au début de la maladie, nos gens avaient de violents maux de tête, des douleurs dans tous les membres et un tremblement général. A la fin de juin, ayant gagné des régions plus méridionales, nous avons trouvé un meilleur climat, plus frais.

A trois heures du matin, le 17 juillet, nous avons enfin aperçu l'île de Madagascar et, à quatre heures, sur l'ordre de l'amiral, tous les navires virèrent de bord et mirent en panne; nous avons jeté l'ancre le 18, par 16 brasses d'eau, dans la baie de Saint-Augustin, qui est au sud de l'île, par 23°24′ de latitude Sud.

Le 19, les équipages des divers navires reçurent de la viande fraîche de bœuf sur laquelle ils se jetèrent avec joie. Le lendemain, l'amiral eut la bonté de me désigner pour diriger le service de santé de toute l'escadre.

Mon premier soin fut de faire transporter les malades à terre : à bord du *Kent* seul [le navire amiral], leur nombre était de 150. Quelques-uns avaient encore la fièvre putride, qui nous avait causé tant d'ennuis dans le voisinage de l'équateur, mais la grande majorité avait le scorbut, à un tel degré qu'ils n'avaient pas la force de monter sur le pont; ils respiraient même avec peine. Nous dûmes les porter à terre dans des hamacs; mais l'air de la terre et les fruits rafraîchissants qu'ils y mangèrent leur furent si salutaires que, en moins de trois semaines, presque tous recouvrèrent la santé et même leur ancienne vigueur.

L'île de Madagascar, qui est située entre 12° et 26° de latitude sud et qui a une grande étendue, est riche en fruits de toutes sortes et possède en abondance la plupart des choses nécessaires à la vie. Elle est divisée entre quatre ou cinq rois, qui sont fréquemment en guerre les uns avec les autres, faisant des incursions sur leurs territoires respectifs et s'enlevant gens et bétail. Les prisonniers sont parfois vendus aux Européens comme esclaves.

Les bœufs sont très grands et gras, pesant d'ordinaire de 600 à 700 livres l'un; ils sont très estimés par les Européens qui ont des établissements dans l'Inde et qui envoient des navires en acheter; on les abat et on les sale ici même. Ils ont tous entre les épaules une bosse singulière, ou paquet de graisse qui pèse environ vingt livres et qui, conservée pendant quelque temps dans le sel, est fort goûtée; je dois avouer toutefois que je ne puis faire chorus avec ceux qui font un éloge extravagant de ce morceau en particulier ou même des bœufs de cette île; car, quoiqu'ils soient de très grande taille, gras et d'un bel aspect, l'herbe qu'ils mangent donne à leur chair un goût particulier que, pour ma part, je trouve fort désagréable.

Les indigènes sont très adroits pour les abattre; ils jettent une corde avec un nœud coulant autour des cornes de la bête que l'acheteur a choisie dans le troupeau et ils la traînent jusqu'à un arbre autour duquel ils enroulent la corde de façon à amener le bœuf tout contre le tronc; ils l'abattent alors aisément. Les indigènes n'enlèvent jamais la peau qu'ils mangent avec autant de plaisir que la viande elle-même.

Les moutons de Madagascar ressemblent assez à des chèvres, ayant tous deux le même poil; leur tête est un peu plus forte et leur cou ressemble à celui d'un veau; leur queue pèse au moins dix livres.

L'ancre était à peine jetée que nous vîmes arriver à bord de notre navire, le *Kent*, le vieux Robin Hood [le premier ministre du roi Baba], un autre individu de la suite du roi de Baba qu'ils dénomment le « purser » [ou commissaire], le général ou Philibey [Filohambé (le grand chef)] et les capitaines John Anderson et Frédérik Martin, deux autres chefs du roi, qui s'enorgueillissaient de porter des noms anglais. La famille royale a du reste, à l'instar de la cour d'Angleterre, son prince de Galles, son duc de Cumberland, son prince Auguste et une foule de princesses affublées aussi de titres anglais.

Les grands personnages ci-dessus mentionnés étaient à peu près nus, n'ayant qu'un lambeau de toile enroulé autour de la taille et un autre jeté négligemment sur les épaules, toile faite avec une certaine herbe qui croît dans l'île et dont ils ornent le bord avec de petites perles de verre.

Leurs cheveux ne sont pas tout à fait aussi laineux que ceux des Africains de la côte de Guinée; ils ressemblent plutôt aux longs cheveux noirs des Indiens. Les femmes malgaches prennent un grand soin de la chevelure de leurs maris, qu'elles disposent tantôt en grosses boules arrangées régulièrement,

tantôt en une foule de petites tresses, et qu'elles font reluire avec une huile du pays.

Les hommes sont d'assez grande taille et ont les membres fins; ils sont néanmoins forts et vigoureux. Ils portent toujours à la main une lance ou sagaye généralement fort jolie, dont le manche en bois est terminé par une pointe en fer, et qu'ils jettent à 30 ou 40 yards [30 à 35 mètres] avec une grande adresse, touchant parfaitement le but, tout petit qu'il soit. Ils ont en outre d'ordinaire, comme arme de guerre, un mousquet qu'ils achètent aux Européens en échange de bœufs, et qu'ils ont le plus grand soin de tenir toujours en parfait état. J'ai le regret d'être obligé d'avouer que les Anglais se rendent souvent coupables de fraude vis-à-vis de ces indigènes dans ce genre de commerce, leur vendant des canons de fusil de mauvaise qualité qui éclatent et les blessent ou les tuent. Une semblable mauvaise foi ne peut manquer à la longue de nuire à notre nation : plusieurs de ces traitants criminels sont déjà mal famés à Madagascar; cependant, tout dupés qu'ils aient souvent été, ils ont encore pour nous, jusqu'à présent du moins, de l'amitié.

Les Malgaches sont gens polis et humains, mais ils se mettent facilement en colère et sont disposés à se venger quand ils se croient offensés ou méprisés. Nous en avons eu un exemple pendant notre séjour parmi eux. Une des femmes du malgache John Anderson, qui avait acheté à un de nos matelots dans notre camp un couteau, le laissa tomber en s'en retournant chez elle; dès qu'elle s'en fut aperçue, elle revint en toute hâte sur ses pas et, ayant vu de loin un de nos gens s'arrêter et ramasser quelque chose par terre, elle alla à lui et, reconnaissant son couteau, le lui réclama; le marin ayant refusé de le lui rendre, elle courut se plaindre à son mari qui, furieux, fit immédiatement prendre les armes à ses gens et à ses esclaves

et vint dans notre camp avec eux. Le lieutenant Garnac, du régiment d'Abercorn, et quelques autres officiers, qui étaient en train de dîner dans leur tente, en sortirent en entendant du bruit et trouvèrent le dit malgache John Anderson, qu'accompagnaient quinze indigènes qui tous avaient leurs mousquets armés à la main, se disputant avec nos gens. Il est impossible de décrire la colère dans laquelle il était. Les officiers, qui avaient toujours eu avec lui les meilleurs rapports, lui demandèrent la raison de cette conduite extraordinaire. En peu de mots, sur un ton péremptoire, il expliqua la chose et réclama le couteau qui appartenait à sa femme. Conservant le plus grand calme, les Anglais lui demandèrent comment il pouvait se laisser aller à un semblable emportement à l'égard de ses amis et les offenser de la sorte. Il répondit qu'« ils n'étaient pas ses amis, à moins qu'ils ne lui rendissent justice ». Ils continuèrent à chercher à le calmer, tout en lui faisant comprendre que non seulement il était ridicule, mais fort dangereux d'agir, comme il le faisait, en forcené; car, si, de leur côté, ils avaient été aussi violents que lui, ils l'eussent certainement tué, ainsi que plusieurs de ses compagnons, à quoi il répondit : « qu'il aimait mieux mourir que de ne pas tirer vengeance d'une injure ». A la fin, ils arrivèrent, non sans peine, à l'apaiser et, lui ayant fait renvoyer tout son monde, ils le conduisirent dans leur tente, où, après lui avoir offert un verre d'eau-de-vie, ils firent comparaître le matelot coupable, qui avoua très franchement qu'il avait trouvé un couteau par terre et qu'il était bien possible que ce couteau appartînt à la femme d'Anderson, mais qu'il n'en avait aucune autre preuve que la parole de cette femme. On appela alors l'homme qui l'avait vendu et qui reconnut qu'il était bien la propriété de la femme d'Anderson, à qui on le rendit de suite; l'affaire

fut ainsi arrangée à l'entière satisfaction de tout le monde.

Un autre trait caractéristique des Malgaches est la haute idée qu'ils ont d'eux-mêmes; rien ne leur est plus sensible que de penser qu'on les traite sans façon. Nous en avons eu un exemple peu après notre arrivée dans l'île, lorsque les chefs du roi firent leur première visite à l'amiral Watson. Au moment où ils arrivèrent à bord, l'amiral, qui était très occupé, chargea le capitaine Speke, qui était déjà venu à Madagascar et qui connaissait la plupart de ces chefs, de leur faire les honneurs dans le salon jusqu'à ce qu'il pût venir en personne leur parler. Le capitaine Speke s'acquitta de sa mission avec la plus grande courtoisie, mais, malgré tous les efforts qu'il fit pour leur plaire, au bout de vingt minutes, ils commencèrent à s'impatienter et à parler de s'en retourner à terre, étant blessés dans leur dignité comme envoyés du roi d'un semblable sans-façon. « Notre roi, disaient-ils, est un grand personnage et, s'il savait que le commodore, c'est le nom qu'ils ont toujours donné à l'amiral[1], nous a fait attendre si longtemps, il serait fort mécontent ». Le capitaine Speke, ému de leurs réclamations, courut chez l'amiral qui s'empressa de les recevoir dans sa cabine, ce dont ils se montrèrent satisfaits. Néanmoins, avant de prendre congé, ils avertirent en termes catégoriques M. Watson qu'il devait faire lui-même une visite au roi de Baba, sans quoi il n'aurait pas l'autorisation de ravitailler ses navires.

Le lecteur m'excusera si je raconte un autre fait qui montre d'une façon encore plus frappante l'extrême susceptibilité de ces insulaires en ce qui touche à la dignité de leur roi. Le premier ministre du roi malgache, Robin Hood, qui était chargé

1. Ils n'avaient encore jamais vu, en effet, d'officier ayant le rang de M. Watson, tandis que le titre de « commodore » leur était depuis longtemps familier.

des négociations au sujet des vivres, étant un jour en marché avec quelqu'un de l'escadre et ne pouvant s'entendre sur le prix, se mit en colère et, se levant, s'écria qu'il allait aviser le roi de Baba de ce qui se passait. Notre Anglais, poussé à bout par cette menace, perdit tout sang-froid et dit inconsidérément : « A bas le roi de Baba! » A ces mots, Robin Hood, dont les yeux lançaient des éclairs, répliqua au comble de la fureur : « A bas le roi Georges! » puis il se dirigea en toute hâte vers le camp malgache. Notre compatriote, se rendant compte de l'inconvenance de sa conduite, courut après lui et lui fit toutes les excuses et concessions nécessaires, de sorte que l'affaire en reste là.

« La plupart des indigènes qui habitent dans les environs de cette baie baragouinent assez d'anglais pour être à même d'échanger les productions de leur pays, telles que bétail, volaille, lait, fruits, riz, sel, pourpier, patates, ignames, poisson, coquillages, lances, etc., contre des mousquets, de la poudre, des balles, des pierres à fusil, des toileries diverses, des mouchoirs, des verroteries, des marmites de fonte, etc. Ils recherchent l'argent qu'ils appellent Manila [?][1] et avec lequel ils font des bracelets pour leurs femmes, mais ils estiment peu l'or; si on leur en offre en même temps que de l'argent, ils préfèrent toujours ce dernier métal sans hésitation.

A droite, lorsqu'on entre dans la baie, habite un certain Prince William, parent du roi, dont il est vassal, quoique, dans la plupart des cas, il agisse en prince indépendant; il tâche toujours que les officiers des navires qui viennent dans ces parages, dressent leurs tentes auprès de sa ville et lui achètent leurs provisions, au lieu d'aller les prendre chez le roi. Sur le

1. Ce mot est une corruption du mot portugais *manilla* (bracelet).

territoire de ce prince, tout près de la mer, on voit les restes d'un fort qui a été jadis construit par le pirate Avery.

Sa Majesté le roi de Baba habite une ville bâtie en terre qui est à une douzaine de milles de la baie de Saint-Augustin. Quatre jours après notre arrivée, ce roi est venu au bord de la mer avec sa famille et a envoyé à bord son héritier présomptif, accompagné du duc de Baba et d'autres grands personnages de la cour, pour souhaiter la bienvenue à l'amiral et s'enquérir quand il viendrait lui faire visite. L'amiral, après avoir pris jour pour aller présenter ses hommages au Roi et avoir fait à chacun d'eux cadeau d'une paire de pistolets, d'un fusil, d'un sabre et de quelques bouteilles d'eau-de-vie, les renvoya à terre très satisfaits et bien disposés à notre égard.

Le jour convenu pour la réception royale, l'amiral, qu'entouraient tous les officiers de son escadre, se rendit à pied au camp de Sa Majesté, qui était à un demi-mille environ du nôtre; il fut introduit dans sa tente au bruit de deux tambours qui avaient été envoyés du *Kent* sur le désir exprimé par le premier ministre Robin Hood, qui avait déclaré que, comme l'amiral et le roi de Baba étaient tous deux de grands personnages, l'amiral devrait amener sa musique pour faire honneur au roi, tandis que, d'autre part, la musique du roi, qui se composait uniquement de deux paires de grandes conques, jouerait en l'honneur de l'amiral. Personne n'ayant élevé d'objection contre cette proposition raisonnable, c'est de cette manière que l'amiral fut reçu.

Le roi, qui avait une soixantaine d'années et qui était très corpulent et souffrait d'un violent accès de goutte, était assis par terre sur une simple natte; il avait le milieu du corps enveloppé dans une étoffe et il portait sur la tête un bonnet de grenadier hollandais, haut d'un pied et demi et décoré sur le

devant d'une plaque de cuivre dans laquelle étaient découpées les armes de la Compagnie des Indes orientales néerlandaises. Il prit l'amiral par la main et lui demanda comment allait le roi Georges; celui-ci répondit qu'il était maintenant en bonne santé, mais que la mort de son fils aîné lui avait récemment causé une grande douleur. « Hélas! moi aussi, répliqua le roi d'un ton sentimental, j'ai perdu mon prince de Galles! » Il demanda ensuite quels cadeaux on lui apportait; ces cadeaux, qui consistaient en armes à feu, en sabres et en liqueurs fortes, lui furent immédiatement remis, mais aucun ne sembla lui plaire autant que l'eau-de-vie et il se plaignit qu'il n'y en eût pas davantage. Ses trois femmes et beaucoup d'autres dames de la cour étaient présentes à l'audience; elles eurent aussi leurs cadeaux. Voulant les traiter avec galanterie, l'amiral donna l'ordre d'apporter trois ou quatre douzaines de bouteilles de vin blanc; mais, après l'avoir goûté, elles déclarèrent qu'il était fade, et, comme le roi, elles donnèrent la préférence à l'eau-de-vie. M. Watson s'excusa de ne pas en avoir une plus ample provision, mais il leur promit, ainsi qu'à Sa Majesté le roi de Baba, lorsqu'il ferait de nouveau ce voyage, de ne pas manquer de leur en apporter une plus grande quantité.

A la fin de l'audience, le roi demanda à l'amiral s'il avait un médecin avec lui, et, sur sa réponse affirmative, si c'était un grand médecin, un médecin bon pour un roi. L'amiral me nomma, l'assurant que j'étais un grand médecin, très capable de le soigner. « Qu'il me donne alors, continua-t-il, quelques « mahomets », c'est-à-dire quelques médecines pour mon genou malade ». M'adressant alors directement à lui, je lui promis de lui envoyer tout prochainement les médicaments nécessaires. Après quoi, l'amiral énuméra les provisions dont il avait besoin pour son escadre et le roi de Baba donna des ordres à ses chefs

pour qu'on nous les procurât de suite; puis, après l'avoir remercié de son bienveillant accueil, nous prîmes congé de lui.

Avant de terminer ce récit, je ne puis omettre de décrire l'accoutrement bizarre et grotesque de l'un des favoris de cette cour, qui, dans sa jeunesse, avait été en Angleterre où il avait pris le goût des modes européennes. On l'appelait le capitaine Tom Hill : c'était un petit vieux qui n'avait ni souliers, ni bas, ni culotte, ni chemise; autour de son ventre et de ses cuisses, était enroulée une bande d'étoffe et, à même sur la peau, il portait un vieux gilet de soie, orné d'une frange de jais, et un habit bleu, râpé, tout en loques; sur sa tête était posée une vieille perruque grise à marteaux et un chapeau tout galonné d'argent; un sabre sans fourreau complétait cet accoutrement, qui était fort ridicule.

La plupart de nos lecteurs s'étonneront probablement de la grossièreté et de la barbarie de ces Malgaches et en concevront quelque mépris pour eux. Mais qu'ils se rappellent ce que, d'après les annales de notre histoire, leurs ancêtres étaient, il y a moins de deux mille ans, et ils auront l'humiliation de constater qu'eux aussi ignoraient les arts de la civilisation et étaient tout aussi barbares que les Malgaches de nos jours[1]. Et si nos ancêtres, jadis si grossiers, sont parvenus par leur persévérance, par leur noble désintéressement et leur amour passionné de leur pays à créer un royaume qui excite aujourd'hui à juste titre l'admiration, comme celui dont nous nous glorifions d'être les citoyens, pourquoi dans l'avenir les descendants de ces Malgaches ne feraient-ils pas comme nos glorieux ancêtres et ne poseraient-ils pas les fondements d'un empire aussi grand et aussi étendu que le nôtre, capable de devenir aussi célèbre par

1. Il y a ici dans le texte six lignes en latin extraites du *De bello gallico* de César qu'il est inutile de reproduire.

la gloire de ses armes que par l'élévation de son génie et la pureté de son goût? Cette supposition n'est nullement extravagante et il n'est point impossible qu'elle se réalise, car l'île de Madagascar, qui a près d'un millier de milles de long sur trois cents dans sa plus grande largeur, a un climat salubre et est très fertile; on y trouve les essences d'arbres les plus belles et toutes sortes de matériaux précieux pour construire des navires, de sorte que ses habitants pourront équiper des flottes formidables, étendre leur commerce sur toute la surface de la Terre et découvrir et conquérir peut-être des régions encore inconnues aujourd'hui, d'autant que ces insulaires ne manquent nullement de l'activité et de l'esprit d'entreprise qui sont nécessaires pour ces glorieux desseins.

Pendant notre séjour dans l'île, on nous a fréquemment volé notre linge que nous pendions au dehors pour le faire sécher, mais ces vols ont toujours été commis avec tant d'adresse et de ruse que nous n'avons jamais pu découvrir les coupables. Pourtant, un pauvre diable, qui se livrait à ce genre de vol, s'est enlizé dans la vase en se sauvant avec son butin à travers la rivière et s'y est noyé. Le fait suivant montre avec quelle audace et quelle habileté extraordinaires ces insulaires opèrent leurs vols. Un soir, une trentaine de nos hommes étaient assis autour d'un feu sur lequel cuisait leur manger dans des marmites en fer, sans se douter que tout près d'eux il y avait un voleur qui les épiait. Avec une agilité merveilleuse, ce voleur bondit par-dessus leurs têtes, saisit par le manche un des pots qui était sur le feu au milieu d'eux et se sauva vers la rivière; nos gens restèrent ébahis, se regardant les uns les autres, et, avant qu'ils fussent revenus de leur surprise et songeassent à le poursuivre, il était hors d'atteinte.

Parmi les très nombreuses femmes qui venaient journelle-

ment dans nos tentes, j'en ai remarqué une qui était fort belle, autant par sa prestance que par la symétrie de ses traits. La duchesse de Baba avait aussi un physique fort agréable, mais il n'en était pas de même des deux filles du roi, dont l'aînée était disgracieuse et avait des dehors grossiers ; la plus jeune avait l'air moins commun que sa sœur quoiqu'elle fût loin d'avoir de la grâce et de l'élégance; elles n'étaient mariées ni l'une ni l'autre; l'aînée avait plus de quarante ans et la seconde était un peu moins vieille. Ces princesses étaient présentes lorsque l'amiral fit visite à leur père; peu après, l'aînée daigna aller voir le commissaire aux vivres dans sa tente, portant sur son épaule un lourd mousquet dont elle semblait très fière et avec lequel, paraît-il, elle avait autrefois procédé à une exécution dont elle aimait à raconter les détails; comme la platine était abîmée, elle venait lui demander de vouloir bien la lui faire réparer, ajoutant qu'elle lui serait fort reconnaissante de ce service. Notre commissaire fit donc réparer ledit mousquet et dès lors il fut dans ses bonnes grâces ; toutefois il ne se passa pas beaucoup de jours sans qu'elle lui retirât sa faveur et qu'il éprouvât les effets de son ressentiment.

Les femmes malgaches, excepté celles qui sont tout à fait pauvres, portent un caraco orné de perles de verre qui leur cache les épaules et les seins, mais toutes ont une toile enroulée autour des reins; elles marchent d'ordinaire ayant à la main un bâton long et mince.

Les hommes peuvent prendre autant de femmes qu'ils veulent ou qu'ils peuvent en entretenir. Le roi en a trois; le duc de Baba n'en a qu'une; John Anderson en a deux. Ils donnent souvent à leurs enfants le nom de quelqu'un des officiers anglais qui se trouve là par hasard au moment de la grossesse ou de la délivrance de leur femme. Pendant notre séjour à Saint-Augustin,

John Anderson, dont une des femmes était enceinte, avisa Sir William Hewet que, si elle donnait naissance à un garçon, celui-ci recevrait le nom et le titre de « Sir William ».

Souvent les hommes vous font, comme ils disent, « Salamanga[1] », c'est-à-dire cadeau d'un bœuf, d'un veau, d'une chèvre, etc., comptant recevoir en retour un don en argent ou en marchandises d'une valeur supérieure à celle de la bête offerte et disant sans la moindre vergogne dans leur affreux jargon : « Si vous mon ami, moi votre ami. Vous pas mon ami, moi pas votre ami. Je vous fais « salamanga », faites-moi « salamanga » à votre tour ».

Les femmes venaient très librement, avec ou sans leur mari, nous faire visite dans nos tentes et nous faisaient des cadeaux tout comme les hommes. Si une femme est surprise par son mari en flagrant délit, il ne manque jamais, nous a-t-on dit, de la tuer [!] ainsi que son complice; mais, s'ils sont surpris par une autre personne, ils empêchent le plus souvent que l'affaire ait des suites fâcheuses en lui faisant cadeau de bœufs ou d'esclaves, qui constituent la principale, sinon l'unique richesse des Malgaches, car ils n'ont pas d'argent monnayé et, à l'exception des habitants de la ville voisine de notre camp, qui est, comme nous l'avons dit, formée de maisons construites en terre, ils vivent tous dans des huttes de branchage ou dans des cabanes faites avec des nattes. Les grands du pays ont leur habitation au milieu d'une cour qu'entoure une palissade et où leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves ont chacun leur maison particulière.

Pendant notre séjour dans l'île, j'ai observé avec beaucoup

1. « Salamanga » est une des formules de salutation employée dans certaines parties de Madagascar. C'est une corruption du salut arabe.

d'intérêt de pauvres individus qui avaient d'affreuses maladies de peau, arrivées à leur dernière période et contre lesquelles ils n'avaient trouvé aucun remède. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, leurs médecins ignorent les principes les plus élémentaires de la médecine : le seul traitement qu'ils emploient pour guérir tous les maux, aussi bien les blessures que les maladies internes, consiste à attacher au bras ou au cou du patient une amulette ou un charme particulier, ou bien à enduire la partie malade avec une pâte faite avec de la terre et le suc de certaines plantes.

Le pays abonde non seulement en grands arbres de différentes espèces, mais aussi en arbustes et en plantes succulentes. La canne à sucre y vient aussi grosse que le poignet d'un homme vigoureux et elle est si juteuse qu'un tronçon d'un pied de long ne pèse pas moins de deux livres ; elle y est plus grande et plus belle que n'importe quelle canne à sucre des Indes occidentales ; lorsque les Malgaches partent en voyage, ils emportent sur leur dos une canne à sucre qui suffit à les nourrir pendant deux ou trois jours. On trouve à Madagascar beaucoup de tamariniers, arbre dont les feuilles ressemblent à celles de notre fougère commune et qui a à peu près les dimensions d'un poirier d'Angleterre, dont il ne diffère pas beaucoup ; le fruit est contenu dans des cosses de la grosseur de celles des pois ; quand elles sont bonnes à cueillir, elles sont brunes, dures et cassantes.

Il serait facile de collectionner sur la plage de beaux et curieux coquillages qui sont devenus maintenant si rares dans l'Inde. On trouve à Madagascar des *Tabularia*, espèce de corail bâtard.

Il y a dans les rivières une grande abondance d'excellents poissons et nombre d'énormes crocodiles. Le duc de Baba, qui accompagnait souvent nos gens à la chasse du crocodile, les voyant un jour embarrassés pour traverser une crique à gué,

n'hésita pas, pour leur épargner la peine de se déshabiller, à les prendre les uns après les autres sur son dos et à les porter sur l'autre rive, témoignant ainsi d'un bon naturel. C'était un petit homme alerte, âgé d'environ vingt-huit ans; il était le neveu du roi et avait une passion toute particulière pour le tambour que lui avait autrefois donné le Commodore [ou plutôt feu l'amiral] Griffin et sur lequel il battait une marche ou le réveil avec une certaine adresse.

Dans toute l'île, il y a une grande quantité de pintades, et tous les rochers des environs de la baie de Saint-Augustin, aussi bien sur le territoire du prince Will que sur celui du roi, sont peuplés de « mococks » [*Mococos* ou *Lemur catta*], fort jolis animaux inoffensifs du genre écureuil [!] : ils sont de la taille d'un chat et ont le museau pointu comme celui des jeunes renards; leur queue est longue et touffue et leur poil, qui est noir et blanc, est très fin et très soyeux; leurs pieds sont comme ceux des singes et ils s'asseoient d'ordinaire comme eux sur leur derrière, se chauffant le ventre au soleil; ils en ont du reste toutes les manières.

On trouve à Madagascar des iguanes [des lézards], des caméléons, des serpents, des tarentules et de grandes chauves-souris ou roussettes dont les ailes ont une envergure de cinq à six pieds sur un pied et demi de large.

Mais ce qui nous a le plus surpris, c'est la quantité innombrable de sauterelles que nous y avons vues. Elles se lèvent des basses plaines en nuages épais qui couvrent parfois un espace énorme. Les Malgaches les mangent et les préfèrent au meilleur poisson, les faisant frire dans l'huile après leur avoir enlevé les pattes et les ailes.

On admet généralement que les habitants de l'île de Madagascar professent une religion mélangée de paganisme et de

mahométisme; c'est peut-être vrai, mais, pendant notre séjour à Saint-Augustin, nous n'avons rien vu qui nous ait rappelé la religion de Mahomet, dont ils prononcent souvent le nom, mais, sous ce nom, ils désignent diverses espèces de médecines, des charmes, des amulettes, ainsi que les sacrifices et les prières : il semble donc que quelques notions de cette religion leur sont venues jadis du continent africain et qu'elles ont été favorablement accueillies par les indigènes, mais les habitants actuels en paraissent ignorer complètement les principes et les rites.

J'ai pris la peine de me renseigner sur leurs dogmes religieux. Ils adorent, paraît-il, un « Père universel » qu'ils appellent, lorsqu'ils parlent anglais, *God* [Dieu] et qui a, croient-ils, toutes les perfections. Ils regardent le soleil comme un astre glorieux et même, je crois, comme un être spirituel, mais néanmoins créé et dépendant; ils ne cessent de le regarder avec étonnement et même avec respect et adoration, mais c'est à Dieu tout-puissant seul qu'ils adressent leurs prières et que, dans leurs malheurs, ils offrent des sacrifices.

J'ai eu la curiosité d'assister à un sacrifice que fit dans sa maison John Anderson, dont le père était depuis longtemps malade. Au coucher du soleil, on amena dans la cour un bœuf que tua ce John Anderson, qui officiait comme prêtre; un autel avait été dressé, auprès duquel était placé un poteau qu'il aspergea avec le sang de la victime; la tête avec ses cornes fut placée au pied, puis on brûla le péritoine et on fit bouillir la majeure partie de la fressure et des entrailles dans un pot. Le malade était couché par terre sur le seuil de sa porte, ayant la victime devant lui et disant, à ce qu'il m'a semblé, des prières avec beaucoup de ferveur, les yeux fixés au ciel et les mains levées dans une attitude suppliante. La cérémonie prit fin après qu'Anderson, ayant découpé le bœuf en petits morceaux et

prélevé les meilleurs pour lui et sa famille, eut distribué le reste à ses esclaves et à ceux de son père. En réalité, j'ai vu dans ce sacrifice malgache tant de pratiques conformes à celles que mentionne l'Ancien Testament à propos des sacrifices des Juifs, que je n'ai pu m'empêcher de reconnaître que la copie se rapprochait beaucoup de l'original.

Comme j'étais constamment à terre très occupé à soigner nos malades, je n'ai pas porté de suite à Sa Majesté le roi de Baba les médicaments que je lui avais promis, ce qui fut fort heureux, d'autant que je devais faire cette visite avec plusieurs officiers de notre escadre qui voulaient se livrer à quelques innocentes plaisanteries, notamment chanter en chœur l'antienne : « Que Dieu sauve le roi ! Que le roi ait une longue vie ! » Or, la nuit même qui précéda le jour où j'avais décidé d'y aller, le roi mourut subitement. D'après les renseignements que nous avons recueillis, sa mort fut causée par un violent accès de goutte à la tête, accès qui a été probablement produit par un usage immodéré de l'eau-de-vie que nous lui avions donnée. Si, par malheur, je lui avais fourni des médicaments et qu'il en eût pris une parcelle, si minime fût-elle, il n'y a pas à douter que ses loyaux et vindicatifs sujets m'eussent imputé son décès et s'en fussent vengés sur moi, qu'ils auraient accusé de l'avoir empoisonné.

Les chefs ont paru profondément affectés de ce malheur si soudain et si inattendu ; ils eussent bien voulu tenir cette mort secrète, mais, jugeant que c'était impossible, ils partirent pour la ville du roi vers 11 heures de la nuit, emportant avec eux le corps du monarque défunt et accompagnés des membres de la famille royale ; avant de partir, ils mirent le feu à toutes les huttes de leur camp. Les habitants des environs suivirent l'exemple de la cour et se rendirent aussi à la ville, ne laissant

rien derrière eux, à l'exception des chiens qui aboyèrent furieusement pendant toute la nuit, nous empêchant de fermer l'œil un seul instant. Nous avions du reste une autre raison de ne pas dormir, car nous n'étions pas sans nous apercevoir que les indigènes s'agitaient beaucoup et qu'il était nécessaire pour notre sécurité que nous fissions bonne garde toute la nuit. Le chef malgache Frederick Martin vint prendre congé de nous et, avant de partir, nous demanda avec une grande insistance de la poudre, disant à voix basse que, le roi étant mort, ils allaient probablement faire la guerre pour en avoir un autre. On nous avait dit que le duc de Baba succéderait certainement à son oncle, mais par la suite nous avons appris que Philibey [Filohambé] ou le général prenait fait et cause pour Rhapani [Rafaniby?], le fils du feu roi qui n'avait que seize ans et dont il s'était fait le tuteur et le protecteur; ce fut lui, en effet, qui succéda à son père comme roi de Baba.

Heureusement que notre commis aux vivres avait abondamment pourvu de toutes sortes de provisions les navires de l'escadre avant le décès du roi; car, à la suite de cet événement, toutes les affaires furent suspendues et il nous eût fallu aller à Anjouan ou dans quelque autre port pour compléter notre approvisionnement.

Il peut être utile aux navigateurs appelés à venir dans ce pays de savoir que, pour avoir de la bonne eau dans la baie de Saint-Augustin, il est nécessaire d'envoyer un canot remonter la rivière pendant quatre à cinq milles et de remplir les barils, non pas à eaux basses, comme on le fait dans la plupart des autres rivières, mais au quart environ de la marée montante : la raison qu'on en donne est que la rivière ne communique pas avec la mer seulement par le chenal qui débouche dans la baie de Saint-Augustin; on a constaté par expérience que l'eau de

mer amenée dans la rivière par le flux n'est complètement écoulée en amont qu'au moment où la marée suivante atteint le quart de sa hauteur dans la baie. Jusqu'à trois milles de l'embouchure, l'eau de la rivière est toujours très saumâtre et même tout à fait salée.

En terminant, je dois mentionner les grandes quantités de limons et d'oranges que produit Saint-Augustin; on y peut remplir de leur jus de gros barils et à peu de frais, car on achète ces fruits avec des pots de fer, des mousquets, de la poudre, des balles, des pierres à fusil, etc. Il est certain qu'une petite quantité de ce jus mélangé tous les jours à la boisson ordinaire des marins les empêcherait, dans une large mesure, de contracter le scorbut, qui survient si fréquemment dans tous les voyages au long cours et qui, comme me l'a montré une triste expérience, fait périr plus d'hommes de valeur que toutes les guerres. Il serait donc tout à fait digne de l'attention du gouvernement de décider que tout navire de guerre touchant à Madagascar devra être approvisionné, aux frais de l'État, de jus de limons et d'oranges, auquel on ajouterait la quantité nécessaire de rhum ou de toute autre liqueur pour l'empêcher de se corrompre. Pendant notre séjour ici, je me suis procuré et j'ai conservé la moitié d'un muid de ce jus qui a rendu à l'équipage du *Kent* les plus grands services contre le scorbut, tant avant l'arrivée de l'escadre dans le Gange qu'après son départ de l'Inde.

Le 11 août, ayant complété notre provision d'eau et embarqué autant de bétail vivant que nous pouvions en arrimer, ainsi qu'une grande quantité de limons et d'oranges, nous avons quitté l'île de Madagascar et nous nous sommes dirigés vers nos établissements des Indes Orientales.

Les renseignements donnés jusqu'ici par les divers écri-

vains sur cette partie de Madagascar, ses productions, etc., étant très superficiels et erronés, j'aime à croire que le fait de suppléer à cette lacune mérite l'approbation du lecteur (Dr Edward Ives, *A Voyage to India in the year 1754*, Londres, 1773. — La partie relative à la relâche de la flotte anglaise dans la baie de Saint-Augustin est reproduite dans l'*Antananarivo Annual*, 1898, pp. 241-244, et 1899, pp. 288-294).

RELÂCHE DE L'AMIRAL KEMPENFELT[1] DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN ET NOTES SUR L'ÎLE DE MADAGASCAR D'APRÈS M. REGLADE (1757-1761)

Le roi Massaleidge[2] [le roi de Massalège ou de la baie de Mahajamba] est, paraît-il, le prince le plus puissant de toute l'île de Madagascar et entretient des relations commerciales avec les Français pour lesquels il a une grande amitié. Il a bâti un fort en terre, à la manière des Européens, et y a placé de 30 à 40 gros canons et une forte garnison de soldats malgaches ; M. Réglade en a vu plusieurs milliers, armés de mousquets et bien disciplinés.

Son palais est dans le style européen et a deux étages ; il y a un magasin d'armes et divers meubles apportés d'Europe, tels que tables, chaises, glaces, etc., ainsi qu'un magnifique palanquin, tout recouvert de velours rouge, et fort commode.

1. Richard Kempenfelt, vice-amiral anglais (1718-1782), est parti pour les Indes à bord de l'*Élisabeth* comme commodore le 17 janvier 1757 (voir plus haut, p. 235, note *d*). Il a pris part aux combats navals livrés, sur les côtes de l'Inde par l'amiral Georges Pocock, les 29 avril et 3 août 1758, à la flotte française que commandait le comte d'Aché. Les notes sur Madagascar lui ont été fournies par M. Réglade, qui a été au service de la Compagnie française des Indes pendant plus de cinquante ans et qui prit passage sur le vaisseau de l'amiral Kempenfelt, avec lequel il revint en Europe, le navire la *Paix* à bord duquel il se trouvait ayant fait naufrage sur les côtes de l'île Bourbon.

2. Cette orthographe est celle du manuscrit du *British Museum*. Grant écrit à tort : le roi Massilige.

M. Réglade pense que ces divers objets ont été apportés par les pirates qui autrefois infestaient la mer des Indes et croisaient le long de ces côtes.

Le roi a un pouvoir absolu sur ses sujets, qu'il punit très sévèrement lorsqu'ils se conduisent mal envers les Français ou qu'ils les insultent.

Il paraît que ce pays produit en abondance du coton et de la soie, dont on a expédié en France des échantillons qui y ont été fort appréciés; aussi, des personnes compétentes dans ce genre de produits y ont-elles été envoyées pour en améliorer la culture.

En remontant une rivière[1], M. Réglade a trouvé un gros rocher de cristal, avec lequel il a chargé plusieurs canots et dont il a fait présent à diverses personnes de distinction qui l'ont estimé à un haut prix.

Dans la baie, où le mouillage est excellent, se trouve une petite île très fertile, où l'on peut commodément réparer et radouber les navires ; le roi a permis aux Français d'y établir un comptoir. Il y a dans le pays plusieurs familles arabes, qui construisent de petits boutres et font le commerce avec la Perse et la mer Rouge, touchant aux îles de Mohély et d'Anjouan pour y prendre des vivres. M. Réglade croit que les habitants de ces deux îles font un commerce suivi avec différents ports de Madagascar.

A Madagascar, les Arabes sont les seuls habitants qui affrontent la pleine mer; ils servent de pilotes aux navires qui atterrissent à cette île ou qui en partent. Le dernier navire français qui est venu sur cette côte, ayant pris un de ces Arabes pour le piloter, a touché sur un récif; le capitaine, le croyant perdu, déclara dans un transport de colère qu'il se plaindrait

1. Il y a là une erreur. La rivière où l'on a exploité le cristal de roche au XVIII[e] siècle est située sur la côte Est, presque en face de l'île de Sainte-Marie.

au roi et lui ferait couper la tête, sur quoi l'Arabe, tirant son poignard, le tua ainsi qu'un de ses officiers, puis, sautant dans la mer, se noya. L'équipage, ayant réussi à dégager le navire, s'en est allé à Maurice et, depuis cette époque, le commerce avec Madagascar a cessé.

Le Port-Dauphin [Fort-Dauphin], qui a été le premier établissement fondé à Madagascar par les Français, est depuis longtemps abandonné; ils s'étaient aussi établis à Foulpointe d'où les Malgaches les ont également chassés. Ces événements ont été occasionnés plutôt par la mauvaise conduite des agents français et par la manière dont ils traitaient les indigènes que par la perfidie ou la cruauté de ceux-ci, qui, en général, sont sociables et hospitaliers, mais qui ne veulent pas être traités comme des esclaves. C'est une faute que commettent beaucoup d'Européens dans les pays d'outre-mer où cependant on les accueille bien d'ordinaire, mais aucune nation n'y a été plus sujette que la nation française qui a déjà eu beaucoup de désagréments à cause de sa manière de faire et qui est, je le crains, appelée à en avoir encore plus par la suite.

Le roi de cette partie de l'île [de Foulpointe] s'appelle Tom Similo [1] [Ratsimilaho [2]], suivant la prononciation française

1. Orthographe du *British Museum.* Grant écrit Tom Simcols.

2. Ratsimilaho est le fils du pirate anglais Tom Tew (voir la note *b*, p. 498 du tome III de cette *Collection*) et d'une princesse malgache, Rahona, de la famille des Zafindramisoa. Emmené en Angleterre pour y recevoir de l'instruction, ce jeune homme, qui avait dix-sept ans et qui était fort intelligent, fut pris de nostalgie après trois mois de séjour à Londres et demanda à retourner dans son pays où son père le renvoya avec de l'argent, des marchandises et des munitions de guerre.

A cette époque, la région côtière au nord de l'Irangy était, depuis un certain nombre d'années, au pouvoir des Tsikoa, qui habitent entre cette rivière [60 kil. S. de Tamatave] et le Manampontsy [27 kil. N. de Mahanoro] et qui, n'ayant aucun port sur leur côte, et jaloux de voir leurs voisins du Nord en relations de commerce avec les Français et avec les forbans qui venaient constamment à Tamatave, à Foulpointe, à Fénerive,

habitants des îles de France et de Bourbon, que ce roi a toujours traités fort amicalement; mais ceux-ci, prétendant que le pays sur lequel il régnait leur appartenait, voulurent après sa mort en prendre possession, ce qui les fit chasser par les indigènes.

Quand M. de la Bourdonnais eut ses navires démâtés sur cette côte par un cyclone, il se réfugia dans la baie d'Antongil et n'y trouva dans les forêts des arbres propres à faire des mâts, qu'avec les plus grandes difficultés et au prix de nombreuses et comme, du reste, lui-même et sa sœur prononcent ce nom. Ce sont les enfants d'un pirate anglais [Thomas Tew]; ils parlent assez bien la langue de leur père, mais ils parlent encore mieux le français par suite de leurs relations continuelles avec les

à l'île de Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, s'étaient unis et, ayant formé une armée considérable, s'étaient emparés de Tamatave, de Foulpointe et de Fénerive, où ils exerçaient leur autorité d'une manière cruelle.

Riche et ambitieux, Ratsimilaho, dès son retour, conçut le projet de délivrer son pays de l'oppression de ces Tsikoa et de chasser leur chef Ramanano de Fénerive où il s'était établi. Ayant convoqué à un grand « kabary » tous les chefs de familles ou clans qui habitaient depuis Fénerive jusqu'au Nord de la baie d'Antongil, il leur proposa de s'unir pour chasser les envahisseurs. Sa proposition fut adoptée avec enthousiasme, et, sous sa direction intelligente et hardie, se forma une armée avec laquelle il réussit à vaincre les Tsikoa et à les repousser dans le Sud. Pour prendre Fénerive, après plusieurs tentatives infructueuses, il usa de ruse et fit semblant d'avoir peur de Ramanano et de ses soldats, si bien que ceux-ci, reprenant courage, sortirent pour ensemencer leurs terres, pataugeant dans l'argile rouge des rizières, d'où leur est venu le sobriquet de *Betanimena* [litt. : qui sont couverts de terre rouge] que leur donnèrent les assiégeants et qui leur est resté. Quant aux vainqueurs, ils adoptèrent le nom de *Betsimisaraka* [litt. : les inséparables].

Le roi des Tsikoa paya une amende de 7 à 800 bœufs et de 150 esclaves et évacua Fénerive et Foulpointe, mais conserva Tamatave. Quant à Ratsimilaho, il prit le titre de roi des Betsimisaraka et reçut, dans un « kabary » solennel, le nom de Ramaromanompo [litt. : le seigneur qui a beaucoup de serviteurs]. Les autres Malata (ou Mulâtres, fils des pirates européens et de femmes malgaches), qui étaient jusque-là restés neutres, se rallièrent à lui. Ces faits se passaient vers 1712 (Histoire de la fondation du royaume betsimisaraka par Guillaume Grandidier, in *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1898, p. 275-286).

vies d'hommes il fit amener au bord de la mer, ce qui lui permit de remettre sa flotte en état. En traînant les arbres à travers champs et marais, les marins firent de grands dégâts dans une vaste rizière, pour lesquels les indigènes demandèrent une indemnité de quatre piastres [soit vingt francs], mais, en fin de compte, ils se contentèrent de deux [soit une dizaine de francs].

Voici, suivant les dires d'un officier français, quel était le genre de trafic que faisaient ses compatriotes avec les Malgaches, payant[1] : pour un homme ou une femme ayant de treize à quarante ans, 2 fusils, 2 boîtes à cartouches pleines de poudre, 10 pierres à fusil et 10 balles, ou bien 1 700 pierres à fusil, ou bien 1 500 balles, ou bien deux marmites en fonte; pour un bœuf, 1 fusil ou de 12 à 15 livres de poudre, et pour une génisse, 2 boîtes à cartouches ou 10 livres de poudre; pour un chapon gras, 1 couteau ou 7 balles ou 10 aiguilles ou une paire de ciseaux, et, pour une volaille ordinaire, 8 aiguilles ou 4 balles ou 6 pierres à fusil, etc.; pour une perdrix, une caille ou une tourterelle, 2 à 3 balles ou 4 à 5 pierres à fusil ou 3 aiguilles; pour une calebasse de « toaka » [rhum malgache] ou d'hydromel d'une contenance de trois quarts [d'environ 3 litres 1/2], 2 couteaux ou 12 aiguilles; pour une calebasse de miel avec la cire, 1 couteau, ou 10 balles ou 6 pierres à fusil; pour une calebasse contenant trois quarts [environ 3 litres 1/2] de lait, 2 livres de poudre ou 6 balles ou 8 pierres à fusil ou 8 aiguilles; pour 1 chèvre, 8 onces de poudre; pour 1 mesure de riz blanc, pesant une douzaine de livres, 5 onces de poudre.

Il est d'usage qu'à sa première visite à bord d'un navire le

1. Il y a quelques différences entre les listes de prix du manuscrit du *British Museum* et de l'*History of Mauritius* de Grant, qui a copié le dit manuscrit d'une manière assez incorrecte. C'est le texte du manuscrit dont nous donnons ici la traduction.

roi apporte au capitaine comme cadeau 2 bœufs, 1 vache, 3 chapons, 2 poulets, 2 paniers de riz et quelques pots de miel avec la cire. Il est très content qu'on reçoive son cadeau avec plaisir et lui-même est heureux de recevoir en échange des fusils, des toiles blanches et bleues, des miroirs, des pierres à fusil, etc.

Tels sont les renseignements que j'ai eus de la bouche d'officiers français, mais, comme j'ai observé que les habitants de la côte occidentale de Madagascar, à la baie de Saint-Augustin où j'ai relâché deux fois dans les quatre dernières années, font des progrès considérables dans leur manière de trafiquer et augmentent de plus en plus leurs prix, je ne doute pas qu'il en soit de même dans l'Est et que les prix des diverses denrées et marchandises y subissent aussi d'importantes fluctuations.

Je suis d'avis que les capitaines des navires de notre Compagnie des Indes ne perdraient pas leur temps en cherchant sur les côtes de Madagascar quelqu'autre port commode dont les habitants ne seraient pas encore gâtés par un long commerce avec les Européens. Depuis bien des années, nous n'avons ajouté que fort peu de choses à nos connaissances sur les côtes de cette île et nous paraissons nous contenter des découvertes de nos pères, comme si nos cartes avaient atteint la perfection. Les capitaines qui, ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance en mauvaise saison, viennent relâcher dans la baie de Saint-Augustin où, en attendant la faute des vents, ils séjournent parfois pendant deux ou trois mois sans avoir rien à faire, pourraient utiliser ce temps à des recherches intéressantes, en envoyant leurs officiers étudier les côtes et les ports.

Un officier français m'a dit qu'ayant été trafiquer sur la côte Est de Madagascar, au commencement de 1754, les indigènes

se montrèrent, contrairement à leurs habitudes, très réservés à son égard, s'enquérant avec insistance à quelle nation il appartenait et s'il était Français ou Anglais; car, paraît-il, il était venu récemment sur leur rade deux navires de guerre anglais auxquels ils avaient rendu tous les services qui étaient en leur pouvoir et fourni tous les vivres qu'ils avaient demandés, et les marins de ces navires les en avaient récompensés en leur donnant des piastres fausses et en emmenant plusieurs hommes libres qui étaient venus en toute confiance à bord et qu'ils ont vendus comme esclaves. Cette histoire semble peu croyable et cependant je ne puis pas ne pas y croire, étant donnés l'honnêteté et le bon sens de la personne de qui je la tiens, et qui m'a ajouté que les indigènes ont juré de se venger sur le premier navire anglais qui enverrait une embarcation à terre, et nous pouvons être sûrs que les Français n'ont rien fait pour apaiser leur juste fureur, car leur intérêt est de laisser se répandre dans le pays la plus mauvaise opinion possible sur notre nation[1] (Manuscrit du *British Museum*, Add. 33765, fol. 18-19; reproduit en partie, avec un certain nombre d'erreurs de copie, in Grant, *History of Mauritius*[2], 1801, pp. 301-304).

OBSERVATIONS SUR L'ILE DE FRANCE PAR L'AMIRAL KEMPENFELT (1758)

Ce n'est qu'en 1730 que les Français ont reconnu la valeur de l'Ile de France, qui a commencé alors à prendre de l'importance.

1. Tout ce dernier paragraphe manque dans l'*History of Mauritius* de Grant.

2. Dans cette histoire, il y a la liste des plantes de Madagascar importées à Maurice, p. 32-57, ainsi que la description du Dronte, p. 144-145 et celle des animaux marins, p. 57-64, des animaux terrestres, p. 65-69, et des animaux qui y ont été introduits, p. 69-71.

Cinq ans auparavant, aucun navire français n'y avait encore abordé et, maintenant, on y envoie des bateaux, des ingénieurs et des ouvriers pour venir en aide aux colons et pour mettre à exécution les projets de la Compagnie des Indes. Dans ce but, on avait fortement encouragé les habitants de l'île Bourbon à venir s'établir à l'Ile de France. M. de la Bourdonnais, que le Roi a envoyé comme gouverneur des deux îles, était qualifié sous tous les rapports pour remplir ces fonctions; en effet, c'est à son mérite, à son zèle infatigable et à son esprit entreprenant que la Compagnie française des Indes doit tous les avantages qu'elle a retirés d'une de ses colonies les plus florissantes et d'un des meilleurs ports de l'Océan Indien. Jusqu'à son arrivée, les habitants vivaient dans de vraies huttes; ils étaient ignorants, entêtés, paresseux; ceux venus de l'île Bourbon avaient été si longtemps abandonnés à eux-mêmes par la Compagnie qu'ils avaient un esprit d'indépendance dangereux et tous les défauts qui étaient la conséquence naturelle d'un semblable état de choses. Il fallut le bon sens et la rare habileté de M. de la Bourdonnais pour surmonter ces difficultés, plier ces gens à la discipline, les amener à l'obéissance et leur communiquer l'esprit industrieux si nécessaire à l'accomplissement de ses projets.

Ces grossiers individus, que leur vie indolente avait avilis, se plaignirent fort lorsqu'il leur ordonna de travailler, de couper des arbres, de cultiver la terre, d'extraire des pierres, de scier des planches et de construire des maisons. Néanmoins, la population s'accrut. Quoique les habitants eussent toute raison de craindre la famine, ce ne fut pas sans quelques difficultés que M. de la Bourdonnais les amena à bêcher la terre et à planter du manioc, ou racine de cassave, afin de prévenir cette calamité; un grand nombre des esclaves venus de Mada-

gascar étaient déjà morts de faim. Le manioc est une racine qui croît sur le bord de petites rivières[1] dans les Indes Occidentales et qui a de grandes feuilles vertes; il constitue un aliment très nutritif pour les esclaves, mais, à l'état frais, c'est un véritable poison, et il est indispensable de le faire sécher avant de le transformer en pain comestible. M. de la Bourdonnais apporta cette racine du Brésil[2] et obligea tous les planteurs et tous les habitants qui possédaient de la terre à cultiver en manioc 5 000 pieds carrés par esclave; malheureusement, les habitants étaient tellement paresseux et si désireux de secouer son autorité qu'ils firent tout ce qu'ils purent pour discréditer cette racine; bien souvent, ils allaient pendant la nuit arroser les plants d'eau bouillante afin de les faire périr. Néanmoins à la longue, car que ne peuvent la persévérance, le talent et l'affabilité, ils reconnurent l'utilité de cette racine qui, aujourd'hui, nourrit tous les esclaves de l'île qui sont très nombreux et y font des travaux très pénibles.

L'Ile de France n'ayant jamais été cultivée, il était au début très difficile de travailler la terre de sorte qu'elle fournît une quantité suffisante de vivres pour nourrir les habitants et ravitailler les marins qui y touchaient. Pourtant M. de la Bourdonnais parvint à résoudre cette importante question en concédant aux habitants une certaine quantité de terres non défrichées et des esclaves en proportion, ces derniers aux frais de la Compagnie. Les habitants se mirent dès lors à défricher les forêts, à cultiver la terre, à construire des maisons, des moulins, etc.

Malheureusement, toutes ces améliorations ne se faisaient

1. L'amiral Kempenfelt semble confondre le manioc avec l'igname de Sainte-Hélène, car le premier pousse dans un terrain sec et le second dans des lieux humides.

2. D'autres disent de Santiago (une des îles de l'archipel du Cap Vert).

que lentement et il se passa quelque temps avant qu'un changement sensible se produisît dans l'aspect de l'île, d'autant que les habitants étaient peu industrieux et en somme mécontents.

M. de la Bourdonnais était la seule personne de l'île qui connût la théorie et la pratique de l'architecture; comme il n'avait sous sa main que très peu d'artisans, il plaça sous leur direction un certain nombre de jeunes gens dont il se plut à surveiller lui-même l'instruction, et, au fur et à mesure qu'ils firent des progrès dans leur utile métier, il leur confia des esclaves pour qu'ils fissent leur apprentissage avec eux; on ne peut imaginer la peine qu'il eut à obliger les uns à enseigner et les autres à apprendre; néanmoins, malgré toutes ces difficultés et bien d'autres, il trouva moyen de faire couper du bois, extraire et tailler des pierres, bâtir des maisons, construire des routes, organiser des transports par eau et par roulage, important des chevaux et dressant des bœufs au joug. Il construisit une maison fort convenable pour lui et pour ses successeurs, des magasins pour la Compagnie, un hôpital à deux étages avec 500 lits pour les malades, quatre moulins à vent, ainsi que des greniers et des quais; il convient d'y ajouter un arsenal, des batteries, des casernes, des ateliers pour les divers métiers et un bassin de radoub, toutes constructions fort utiles et agréables pour les habitants.

C'est à Port-Louis, sur la côte nord-ouest de l'île, que résident le gouverneur et son Conseil. Cette ville est située dans une vallée qu'entourent de hautes montagnes; elle compte environ 500 maisons, qui sont en bois; en effet, les arbres étaient autrefois communs dans les deux îles de France et de Bourbon, qui étaient toutes couvertes de forêts à l'origine. Ces maisons sont généralement petites; elles n'ont qu'un étage et un grenier, mais elles sont néanmoins bien comprises; élevées à environ trois

pieds au-dessus du sol sur un soubassement de pierres brutes et de mortier, elles sont toujours sèches, et, comme le bois ne touche pas au sol, elles n'ont pas les inconvénients auxquels sont sujets d'ordinaire les bâtiments construits avec des matériaux de ce genre.

Aujourd'hui, le bois devient rare, non pas qu'il n'y en ait encore en abondance, mais à une telle distance des villes que le transport coûterait fort cher et présenterait de grandes difficultés, et même, par suite du défrichement qu'ont opéré les colons autour de tous les lieux habités, il y a beaucoup d'endroits où il ne serait pas possible. Aussi commence-t-on à bâtir en pierres, dont il y a une grande abondance dans toute l'île; c'est un genre de construction qui coûte, il est vrai, très cher, car il faut un grand nombre d'esclaves pour leur extraction, leur transport et leur taille, et, d'autre part, il n'y a pas de maçons européens dans l'île, à l'exception de ceux qui appartiennent à la Compagnie et qui, étant des hommes libres, se font payer de une à trois piastres par jour.

La ville est très irrégulière; car, au début, les constructions ont été faites suivant la fantaisie de chacun, sans plan général. Il y a des quais très commodes tant pour charger que pour décharger les navires d'un petit tonnage. L'eau douce vient d'une rivière qui est à environ une lieue de la ville et qui est amenée par un canal à l'extrémité ouest de la ville, jusqu'au pied d'une haute montagne où les barques viennent accoster à un grand réservoir dans lequel elles remplissent leurs barriques avec la plus grande facilité. Au centre de la ville, existe un vaste espace enclos d'une haute et solide muraille en pierres, où sont groupés les logements des esclaves de la Compagnie, les étables publiques, etc., et sur lequel les habitants n'ont pas la permission d'empiéter, car la Compagnie se le réserve pour ses besoins futurs.

La vallée, dans laquelle la ville est située, est basse et plate, toute couverte de pierres qui rendent les rues et les chemins durs et raboteux, mais, tout autour des bâtiments qui appartiennent à la Compagnie, le sol est parfaitement nivelé. Au bout de la vallée, au pied même des montagnes, il y a un immense terrain qui a été débarrassé des pierres et qui est gazonné : c'est le Champ de Mars, où les troupes font l'exercice et qui sert aussi de promenade aux habitants; on y a établi une corderie.

Le port est peu spacieux et il l'est encore moins depuis que deux navires ont coulé presque au milieu [1]; il est toutefois suffisant pour les besoins de la Compagnie. L'entrée est étroite et défendue par deux batteries qui sont établies en face l'une de l'autre sur deux pointes de terre basses, et dont la construction a été commencée lorsqu'est apparue au large de l'île la flotte de l'amiral Boscawen; elles ont coûté fort cher à la Compagnie, quoiqu'elles ne soient pas terminées; en effet M. Cossini [Charpentier de Cossigny], qui remplissait les fonctions d'ingénieur, a rencontré dans la nature du sol de très grandes difficultés pour établir des fondations solides. Les navires s'amarrent à deux portées de fusil du quai, et les bateaux d'un petit tonnage accostent le quai même. Il y a plusieurs pontons pour le carénage des navires, et les ateliers des charpentiers, des

1. On a compté les coques de trente-quatre navires qui ont sombré à différentes époques dans ce port et ses environs. On a conservé le nom de la plupart d'entre eux, ce sont : la *Renommée*, la *Clotilde*, la *Colombe*, le *Pierre*, le *Bourbon*, la *Danae*, l'*Aigle*, le *St-Philippe*, le *Maurepas*, le *Walpole*, le *Centaure*, le *Vigilant*, l'*Illustre*, le *Grantham*, le *Désir*, le *Machault*, le *Bertin*, l'*Auguste*, le *Duc d'Anjou*, la *Fulire*, le *Choiseul*, le *Nécessaire*, la *Pénélope*, le *Mars*, la *Constance*, le *Moras*, le *Duc d'Orléans*, le *Duc de Bourgogne*, la *Reine* et la *Silhouette*, dont D'Après de Mannevilette a marqué sur sa carte du Port-Louis les places respectives, qui ont été reproduites par M. de Boisquesnay en 1775 et par M. Dalrymple en 1793.

cordiers, des armuriers, des tonneliers, etc., sont si près qu'on peut héler les ouvriers des navires mêmes.

Il y a dans la rade deux rochers ou îlots sur chacun desquels on a construit un moulin à vent en pierres ; il y a aussi un petit bassin ou étang naturel d'eau salée, où l'on conserve les tortues qu'on apporte de l'île Rodrigue qui est à environ 90 lieues dans l'est-sud-est.

M. de la Bourdonnais avait formé le plan très judicieux, qui n'a pas été mis à exécution, de construire un fort sur le point le plus élevé de la ville, qui est près de l'hôpital et qui commande la rade ainsi que le petit havre qui communique avec elle et forme un bassin spacieux et commode où des navires d'un petit tonnage peuvent mouiller en toute sécurité ; n'était un petit banc de corail qui se trouve au beau milieu de ce bassin, banc que M. de la Bourdonnais avait décidé de faire sauter, il y aurait une profondeur suffisante pour les navires du plus gros tonnage.

Le mortier employé dans les constructions de l'île de France est fabriqué avec du corail blanc qui se trouve en grande abondance tout autour de l'île et qui est d'une excellente qualité : il est utile de bien laver ce corail dans l'eau douce afin de le débarrasser des matières salines dont il est naturellement imprégné.

Parmi les nombreuses autres améliorations qu'a opérées dans l'Ile de France M. de la Bourdonnais, il faut citer une machine de son invention avec laquelle on soulève hors de l'eau les canots et les petits bateaux de manière à pouvoir les réparer rapidement, sans peine et à peu de frais : un navire d'une centaine de tonneaux qui faisait eau de toutes parts et était impropre à tout service au moment où l'on en avait un grand besoin, fut amené auprès de cette machine et, en une heure,

on a pu aveugler les voies d'eau, nettoyer et réparer la carène et le mettre à flot.

Il y a diverses essences d'arbres dans les forêts de l'île; mais, à cause de la grande distance à laquelle ces forêts se trouvent dans l'intérieur et des montagnes et des rivières qu'il y aurait à franchir, il est à peu près impossible de les transporter dans les parties habitées de l'île. Le bois d'ébène [1] est fort commun ainsi que d'autres espèces à bois extrêmement dur, notamment le « Nattier » ou « Bois de natte » [2], qui est d'une couleur rougeâtre et a le grain très fin et qu'on emploie généralement pour les constructions. J'ai vu quelques-uns de ces arbres qui avaient de quarante à cinquante pieds de haut; leur bois est trop lourd pour être employé dans la construction de navires, comme M. de la Bourdonnais en a fait l'expérience en construisant à Port-Louis le navire appelé l'*Insulaire*; néanmoins, on en a fait quelques-uns qui font le service entre les îles de France et de Bourbon et Madagascar, Pondichéry, etc.

A environ deux ou trois milles dans l'ouest de la ville, il y a une belle rivière, appelée « la Grande Rivière », qui fournit l'eau à la ville et au port; on est en train de construire à son embouchure un moulin à poudre.

Il serait très facile à un ennemi de débarquer à Port-Louis ainsi qu'en d'autres points de l'île. Il y a bien, il est vrai, quelques batteries de grosses pièces et quelques petits magasins de munitions près du rivage, qui ne sont pas visibles de la mer à cause des broussailles qui les masquent, mais, étant donnés leur dispersion et leur éloignement du port, il faudrait de nom-

1. *Diospyros tessellaria* [Bois d'ébène noir], *D. chrysophyllos* [Bois d'ébène blanc], *D. leucomelas* [Bois d'ébène à veines noires], *D. melanida* [Bois d'ébène marbré].

2. *Mimusops erythryoxylon* [Bois de natte rouge], *Imbricaria maxima* [Bois de natte à grandes feuilles], *I. media*, *I. petiolaris*.

breux corps de troupes pour les utiliser. Au sommet d'une haute montagne escarpée, à l'extrémité ouest de la ville, il y a une vigie où l'on hisse un drapeau dès qu'un navire paraît à l'horizon ; à un endroit encore plus élevé, mais plus éloigné, il y en a un autre qui sert aux habitants pour se faire des signaux, de sorte que, au moyen de ces deux postes, les nouvelles sont communiquées instantanément à toute l'île. Lorsqu'avant d'aller à Pondichéry l'amiral anglais menaçait l'île de France, M. de la Bourdonnais réussit, non sans d'énormes difficultés, à placer quelques mortiers sur la première de ces montagnes.

Il y a des scorpions dans l'Ile de France, mais il n'y existe aucun fauve dangereux. Ses havres aussi bien que ses rivières et la mer fournissent du poisson en abondance.

L'Ile de France comprend quatre paroisses et autant d'églises ; comme la population devient chaque jour plus considérable, on est en train d'augmenter le nombre de ces paroisses et de construire de nouvelles églises. Le gouverneur, outre sa maison de ville, possède à la campagne une villa, qu'on nomme « le Réduit » et qui est au milieu d'un bois, gardée par quelques pièces de canon ; il y existe un curieux jardin que dirige M. Oblette, botaniste distingué.

Sur la côte sud-est, il existe un autre port spacieux, qui possède une entrée infiniment plus commode que le Port-Louis, mais, comme les vents soufflent généralement vers l'intérieur de ce port, il est difficile d'en sortir et par conséquent il est peu fréquenté ; à côté, se trouve une petite ville où la Compagnie a un dépôt de marchandises.

Les forêts étaient jadis pleines de cerfs, mais on en a tant détruit qu'il y en a peu maintenant, si ce n'est dans les parties impénétrables de la forêt où ils se sont réfugiés.

Il y a beaucoup de hautes montagnes, dont la plus remar-

quable s'appelle Peterbot [Mont de Peter Both], nom qui lui a été donné par les Hollandais[1] : elle est d'une hauteur extraordinaire et son sommet est généralement dans les nuages. Beaucoup des rochers et des pierres qui sont épars dans l'île sont fendillés d'une manière régulière, comme si ces fissures, qui sont à des distances variant de six à douze pouces, étaient faites de main d'homme au lieu d'être le résultat d'une opération singulière de la nature. Sous ces rochers et ces pierres se cachent des nuées de rats qui font des ravages considérables dans les plantations; toutefois les habitants sont suffisamment encouragés dans leurs travaux par l'écoulement facile de leurs produits et le prix qu'on les leur paie. Aussi défriche-t-on les forêts de plus en plus et la superficie cultivée s'agrandit-elle et s'améliore-t-elle. Les plantations, qui, par conséquent, augmentent en nombre, en étendue et en valeur, emploient suivant leur importance de 30 à 200 esclaves; en général, elles sont agréablement situées sur le bord d'une petite rivière et entourées de haies. Les maisons sont construites en bois et, à une petite distance, se trouvent les huttes où demeurent les esclaves; beaucoup de planteurs sont riches et améliorent continuellement leur situation. Au fur et à mesure que la population augmente, le prix des denrées hausse, et, comme l'île leur fournit pour leur consommation plus de vivres qu'il ne leur est nécessaire en tant que grains, bétail, volaille, fruits, etc., ils sont à même d'approvisionner en vivres frais les navires qui y touchent. Aussi élèvent-ils autant de bétail qu'ils peuvent, car ils en ont toujours la vente à des conditions très avantageuses.

1. En mémoire du premier gouverneur hollandais des Indes qui a péri en 1615 dans un naufrage en rade du « Port du Nord » [Port-Louis] (voir t. II de cette *Collection*, pp. 95-97, 113-114, 284, 287, 499, et t. V, p. 212). C'est un énorme obélisque de roc, haut de 815 mètres.

Il m'est impossible de dire avec quelque précision combien il y a d'habitants; mais l'île semble très peuplée. Les artisans et les ouvriers sont très nombreux, et, si l'on ajoute les soldats, les esclaves et les marins qui vont et viennent continuellement, il y a certainement beaucoup de milliers d'âmes.

Les esclaves viennent soit de la Gorée, île située sur la côte de Guinée, soit de Madagascar, de la côte est de l'Afrique ou du Bengale; pour le service domestique, on donne la préférence à ces derniers qui sont doux et dociles et, par conséquent, plus propres aux travaux de la maison que les autres qui, plus robustes, sont plus capables de supporter les durs travaux des plantations.

Beaucoup de ces esclaves sont intelligents et deviennent de bons ouvriers, ce qui est naturellement fort avantageux pour leurs maîtres, car il y en a qui gagnent jusqu'à une piastre par jour. En cas d'attaque, on pourrait donner sans danger des armes à la plupart, surtout à ceux qui sont nés dans l'île. Lorsque l'amiral Boscawen a mis le siège devant Pondichéry, un nombre considérable d'esclaves nés dans les îles de France et de Bourbon se sont engagés volontairement au service de la France et ont été transportés à Pondichéry où ils ont fortement contribué à sauver cette importante forteresse.

Les femmes sont jolies et il y en a beaucoup, de sorte que chaque ouvrier, chaque soldat a la sienne; elles sont très fécondes, ce qu'on attribue au climat; elles font beaucoup d'exercice et sont d'intrépides écuyères. Dans la classe pauvre, hommes et femmes vont toujours pieds nus.

Les deux principaux établissements qu'a fondés dans l'île de France M. de la Bourdonnais, sont une usine pour fabriquer du fer et une sucrerie, comprenant des moulins, des machines de diverses sortes et des canaux; ils ont coûté fort cher avant

d'avoir le degré de perfection qu'ils ont atteint aujourd'hui, surtout ceux où l'on fabrique le fer; la sucrerie, qui est à Vilbague, produit actuellement assez de sucre non seulement pour la consommation des deux îles, mais pour l'approvisionnement des navires qui y relâchent. Ce sucre a le grain fin, est bien blanc et est très bon; dans les boutiques de l'île, il se vend cinq sous la livre.

M. de la Bourdonnais et l'ingénieur principal, le comte de Rostaing, ont découvert dans une de leurs plantations du minerai de fer ou, du moins, cette espèce de terre d'où l'on extrait le fer en Europe; les échantillons qui ont été envoyés à la Compagnie des Indes, ont donné, à l'essai, une plus grande quantité de métal que le minerai ordinaire. La mine a été ouverte sous les auspices de la Compagnie et on a construit une usine qui a été pourvue de toutes les machines nécessaires; on a fait venir des ouvriers d'Europe et, après qu'on a eu surmonté les difficultés inhérentes au début de toute grande entreprise. un certain nombre de barres de fer ont été envoyées, comme échantillons, en France, à Mahé, à Pondichéry et à Chandernagor, et partout on a reconnu que ce fer était d'une excellente qualité. Un peu plus tard, on a fondu dans cette usine des canons et des mortiers; j'en ai vu quelques-uns qui sont sur les remparts de Pondichéry et dans les batteries de l'Ile de France, où on les considère comme n'étant pas inférieurs aux pièces venues d'Europe; mais on consommait dans cette usine une telle quantité de bois qu'il n'y en aurait pas eu dans le voisinage pour plus de huit à dix ans. Pour cette raison et pour d'autres, on a modéré la fabrication et on a même fini par la cesser complètement.

En somme, M. de la Bourdonnais a transformé une île déserte en une colonie florissante, et j'ai toute raison de penser que ce port donnera aux Français dans l Océan Indien un avantage

marqué sur nous, ce dont, à mon avis, nous n'apprécions pas comme il conviendrait les conséquences. Il eût été certainement très désirable que l'amiral Boscawen eût pris l'île de France, au lieu de faire une tentative infructueuse contre Pondichéry; à ce moment-là, la conquête en eût été très facile, car elle n'était pas alors fortifiée comme aujourd'hui, et beaucoup d'habitants étaient mécontents et aspiraient en secret à un changement de gouvernement.

Les colons qui habitent ce pays sain, hommes et femmes, sont vigoureux et d'une belle constitution; ils font continuellement de l'exercice et se distinguent par leur bonne conduite et leur sobriété. Les femmes sont remarquables par leur beauté et l'élégance de leur taille; sous ce rapport elles surpassent celles de la vieille France (Grant, *History of Mauritius*, 1801, pp. 464-471).

OBSERVATIONS SUR L'ILE BOURBON PAR L'AMIRAL KEMPENFELT (1758).

L'île Bourbon a été habitée, quelque temps avant Maurice, par les Français échappés au massacre de Fort-Dauphin. Quelques-uns des pirates qui infestaient ces mers et qui comprenaient des renégats de toutes les nations, des Français, des Anglais, des Irlandais, des Écossais, des Portugais, etc., se joignirent à eux pour former une colonie sous le drapeau français; ils se marièrent avec des femmes malgaches qu'ils amenèrent avec eux et en eurent des enfants qui la peuplèrent.

L'île Bourbon est située par 21° de latitude Sud et par 55° de longitude Est du méridien de Londres [1]. Elle se trouve à environ 40 lieues à l'Ouest-Sud-Ouest de l'île Maurice.

1. L'île Bourbon est comprise entre 20°50′ et 21°22′ de lat. S. et entre 52° et 53°32′ de long. E. de Paris, ou 54°20′ et 55°52′ de long. E. de Greenwich; elle est située, à 185 kilomètres S.-O. de l'île Maurice.

Les habitants y ont semé du blé et du riz et y ont planté du café avec un grand succès; ils avaient apporté de Madagascar des bœufs et des volailles, qui y multiplièrent rapidement et servirent à leur subsistance. Du reste, pour tous leurs besoins, ils avaient recours à l'île de Madagascar, avec laquelle ils entretenaient de fréquentes communications. Foule-pointe et l'île Sainte-Marie ne sont pas, en effet, à plus de cent quarante-cinq lieues de Bourbon et ils y allaient facilement avec leurs grands canots. Vers 1720, les pirates, chassés de Madagascar par les croiseurs du roi, s'y réfugièrent et firent leur soumission au gouvernement français.

Le sol de l'île Bourbon est extrêmement fertile, et l'air y est salubre, quoiqu'il y ait deux volcans en éruption dont on voit de fort loin les flammes la nuit et la fumée le jour.

C'est parce que cette île manque d'un port qu'elle est moins peuplée que Maurice, car les choses nécessaires à la vie y sont en si grande abondance qu'elle fournit des provisions à l'île sœur, ainsi qu'à tous les navires qui y atterrissent.

La belle saison dure de juin à novembre; pendant les autres mois, particulièrement en février, en mars et en avril, il y a de terribles cyclones qui déracinent fréquemment les plus grands arbres, renversent les bâtiments les plus solides et ravagent l'île d'un bout à l'autre. Beaucoup de navires ont fait naufrage sur cette côte sous la poussée de ces cyclones qui surgissent avec une telle rapidité qu'ils défient toute prévision; tous les ans, beaucoup d'esclaves périssent sur rade, surpris par la tempête pendant qu'ils sont occupés à charger ou à décharger les navires ou qu'ils pêchent à quelques lieues du rivage. Il n'y a comme embarcations à Saint-Denis, et dans toute l'île du reste, que des pirogues creusées dans un tronc d'arbre, dont quelques-unes sont si grandes qu'il faut de dix à

douze rameurs pour les manœuvrer. Au premier signe de la tempête, les vaisseaux français coupent leurs câbles et prennent la mer plutôt que d'aller à la rade de Saint-Paul, sous le vent de l'île, où cependant l'ancrage est excellent à environ deux milles du rivage par trente à trente-cinq brasses d'eau et où la mer est beaucoup moins agitée que du côté du vent.

Toute l'île est divisée en dix quartiers ou paroisses : Saint-Denis est la principale : c'est la résidence du gouverneur; les autres sont Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Benoît, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Gilles, la Rivière et le Golfe.

La petite ville de Saint-Denis, où j'ai été et qui est agréablement située dans une petite plaine au bord de la mer, compte à peu près une centaine de maisons en bois; celle du gouverneur, qui est spacieuse et commode, et quelques autres, peu nombreuses, sont seules bâties en pierre; autour de la plupart, il y a un jardin. Ici, tout comme dans l'île Maurice, elles sont couvertes de bardeaux ou planchettes qu'on dispose comme nos tuiles et qui forment une toiture légère et solide, d'un aspect fort plaisant. On y construit en ce moment un très joli bâtiment à deux étages, avec des ailes et une belle façade, qui doit être le collège où viendront s'instruire les jeunes gens des deux îles et des autres colonies françaises des Indes Orientales.

Du côté de la mer, il y a trois batteries, mais, ce qui mérite une attention particulière et est le plus curieux dans cette ville, c'est la jetée ou sorte de pont suspendu qui s'avance dans la mer et au moyen duquel, par les temps les plus mauvais, lorsqu'il est impossible d'approcher du rivage à cause de la violence avec laquelle les vagues s'y brisent, on embarque et débarque facilement et avec sécurité les marchandises; avant que ce pont curieux ait été construit, on ne pouvait embarquer ou débarquer

des marchandises sans de grands risques, même par beau temps : il est formé par quatre grands madriers qui sont attachés et maintenus ensemble par de grosses et lourdes chaînes de fer; on hisse les caisses et colis, au moyen de cordes et de poulies, à environ trente pieds au-dessus de l'eau et même plus haut, quelque démontée que soit la mer; une échelle de corde qui est suspendue au bout permet d'y monter. C'est le second pont de ce genre qu'on a construit à Bourbon; le premier a été emporté par un cyclone, mais celui-ci est si solidement attaché au moyen de fortes chaînes à des pièces de canon et à des ancres enterrées dans la terre qu'il n'y a plus à redouter un semblable accident. Il a été fait par ordre de M. de la Bourdonnais, sur le modèle d'un pont semblable qui existe dans l'île de Malte et qui était, je crois, le seul de ce genre dans le monde.

Le principal article d'exportation de Bourbon est le café, dont on fait trois récoltes par an. Les plantations sont cultivées avec soin, et c'est avec leur produit que la Compagnie des Indes se rembourse des frais que lui occasionne l'entretien des deux îles; elle reçoit tous les ans trois grands navires chargés de café qu'elle paie aux planteurs à un prix qu'elle fixe elle-même, et qui est toujours fort bas, ne dépassant pas quatre sous de papier-monnaie par livre, soit vingt livres [de vingt sous] par balle d'un quintal; au début, elle donnait un prix plus élevé pour encourager les colons, mais maintenant que les plantations ont pris de l'extension et que la récolte de café augmente, elle diminue le prix proportionnellement, et, comme les planteurs n'ont pas d'autre débouché, ils sont obligés d'accepter les conditions qu'il lui plaît de leur imposer. Ce café, dit-on, est de très peu inférieur à celui de Moka; mais son transport par mer comporte des risques, la moindre humidité suffisant à gâter toute une cargaison. Une balle, pesant un

quintal à son embarquement à l'île Bourbon, produit généralement à son arrivée en France de 104 à 106 livres de café. Ces balles ou sacs sont faits avec des nattes que tressent les esclaves malgaches avec des roseaux qui poussent dans l'île.

Les rats et les souris font de terribles ravages dans les plantations, mais il n'y a ni singes, ni bêtes fauves.

Outre le café, l'île Bourbon produit du blé, du riz, du maïs, et du manioc, dont s'approvisionnent les habitants de l'île Maurice à des prix fixés par la Compagnie des Indes ou par le gouverneur général des deux îles : le blé, à 9 livres; le maïs, à 4 livres, et le riz non trié, à 5 livres le quintal, soit par conséquent à un sou la livre.

La plupart des habitants sont riches ou tout au moins très à leur aise. Leurs plantations sont en effet d'un bon rapport et ils les étendent au fur et à mesure qu'ils arrivent à défricher de nouvelles terres. Néanmoins, beaucoup d'entre eux se plaignent du gouvernement et iraient volontiers dans quelqu'autre partie du monde où ils jouiraient d'une plus grande liberté, s'ils trouvaient à s'en débarrasser; à Maurice, au contraire, la colonie prend un grand développement et sa population ne cesse de s'accroître à cause des avantages que lui donnent ses ports qui sont sûrs et spacieux.

Comme les Bourbonnais tirent tout ce qui est nécessaire à leur existence de leurs cultures, qui sont en général dans de charmants sites, ils vivent à peu de frais, tranquilles et en paix. Il y en a qui n'ont pas moins de huit cents à mille esclaves sur leurs propriétés; M. de Forges, qui a considérablement amélioré et étendu la sienne, en a au moins quinze cents. C'est du reste l'homme le plus riche de l'île; il est l'ingénieur de la Compagnie et il est parfaitement apte à remplir cette charge. Dernièrement, il s'est bâti une magnifique maison en pierres,

qui a plutôt l'aspect d'un palais que de l'habitation d'un planteur; elle ne contient pas moins de quatre-vingts lits et est entourée de beaux jardins, ainsi que d'un parc où paissent des troupeaux de « daims » [?] et où sont creusées de grandes pièces d'eau qui sont pleines de poissons; il a aussi construit, à très grands frais, une route allant de sa maison à la ville et, le seul de tous les habitants de l'île, il a une voiture.

J'ai déjà dit qu'il n'existe pas de ports à l'île Bourbon, qui est tout entière bordée de falaises à pic contre lesquelles les vagues se brisent avec violence, spécialement du côté du vent. Le seul endroit où l'on pourrait en créer un où les vaisseaux seraient en sûreté à l'ancre, est l'embouchure d'une petite rivière, au lieu dit Sainte-Marie: M. de la Bourdonnais pensait qu'il était possible d'y faire un havre pouvant contenir trois ou quatre navires et, dans ce but, il a demandé un million de livres à la Compagnie qui en a perdu dans ces parages plusieurs, faute d'une semblable installation. Pendant que j'étais à l'île Bourbon, un navire de 800 tonneaux, *La Paix*, qui venait prendre une cargaison de café pour l'Europe, a sombré dans un cyclone tout près de la baie de Saint-Denis.

Les Bourbonnais sont exposés aux mêmes dangers et à la même dévastation que les Mauriciens de la part des esclaves marrons qui se réfugient dans les forêts. Autrefois il n'y en avait pas moins d'un millier, mais, à la suite des primes considérables offertes à ceux qui les tueraient ou les prendraient, on croit que leur nombre ne dépasse pas aujourd'hui deux cents : pour chaque esclave fugitif, pris mort ou vif, la Compagnie en donne un évalué généralement à cent dollars [plus de cinq cents francs]. Un capitaine en a, il y a quelque temps, détruit plus de quarante par le stratagème suivant : sachant que, du sommet des montagnes qui leur sert de retraite, ils voyaient tout ce qui se

passait sur la rade où était son navire, il ordonna d'embarquer dans un canot du biscuit, du fromage et quelques bouteilles d'eau-de-vie mélangée d'arsenic et chargea deux marins de mettre à terre cette cargaison perfide et de faire semblant de s'en régaler. A cette vue, les pauvres diables auxquels en voulait le capitaine descendirent le plus vite qu'ils purent pour s'emparer de ce butin inespéré; les marins regagnèrent leur canot, en apparance à contre-cœur, et les nègres, croyant avoir fait une bonne prise, se gavèrent de ces victuailles. Le lendemain, vingt d'entre eux étaient morts et vingt autres, qui étaient encore en vie, étaient tellement enflés par suite de la quantité d'eau qu'ils avaient bue à une source voisine qu'ils ne pouvaient bouger de place, et ils ne tardèrent pas non plus à aller dans l'autre monde, où très probablement ils auront trouvé un meilleur sort que celui qui attendait le capitaine lorsqu'il fit le même voyage.

Quelques habitants m'ont dit que la vigne réussirait dans les deux îles, mais que la Compagnie n'encourage pas cette culture, de peur qu'elle n'en entrave d'autres plus nécessaires et plus avantageuses.

La Compagnie s'est procuré à grands frais dans les colonies néerlandaises de jeunes plants d'arbres à épices, dont quelques-uns se sont développés, mais dont la plupart ont dégénéré; on en continue néanmoins la culture avec beaucoup d'ardeur dans l'espoir qu'elle finira par réussir. On a, dans ce but, fait venir un nouveau lot plus considérable de ces plants (Grant, *History of Mauritius*, Londres, 1801, pp. 159-163).

RELACHE DU NAVIRE DE GUERRE ANGLAIS LE *LENOX* DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN (1759).

[Parti de Saint-Helens (port d'Angleterre sur la côte de l'île de Wight) le 15 avril 1759, le *Lenox*, que commandait le contre-

amiral Cornish, mouilla à Madère le 2 mai, d'où] il fit voile le 8 vers la baie de Saint-Augustin. Il y arriva le 11 août et, après y avoir fait de l'eau et s'y être ravitaillé, il en est parti le 1er septembre.

Les notions qu'on a de Madagascar sont très imparfaites, car elle est peu fréquentée par les Européens, sauf en temps de guerre, les navires anglais de la station de l'Océan Indien y venant alors prendre des provisions. En somme, ce pays est, par rapport à nous, ce qu'étais jadis le nôtre pour les Romains, *penitus toto divisa orbe* [à peu près séparé du monde]. Ce qui est certain, c'est que c'est une très belle île, qui produit non seulement toutes les choses nécessaires à la vie, mais où l'on trouve toutes sortes d'agréments. Si je vous rapportais tous les récits que l'on m'en a faits et toutes les observations que nous venons d'y recueillir pendant notre séjour, je remplirais beaucoup de pages.

Il me suffira de dire que, dans les parages de la baie de Saint-Augustin, nous avons vu beaucoup de baleines nager auprès de notre navire dont elles avaient presque la moitié de la longueur. Ce sont des bêtes effrayantes; les indigènes les appellent *tushes* (*trozona*); elles crachent de l'eau à une hauteur énorme et, en remuant leurs queues, elles transforment une mer calme en grosse mer. Il y en a tant dans ces parages qu'on en voit souvent une douzaine envoyer en l'air des jets d'eau qui feraient croire à quelque gros rocher sur lequel se briseraient les vagues.

Madagascar est divisé en une foule de petits États, dont le plus grand est celui des Bouques [Sakalava], qui, m'ont dit les indigènes, abonde en mines d'or, comme le royaume de Volambo [des Amboalambo ou Hova] en mines d'argent. Et il y a tout lieu d'ajouter foi à cette assertion, car les dents de beaucoup des moutons et des bœufs que nous avons tués à notre bord étaient

recouvertes d'une couche métallique, de sorte qu'on eût dit qu'elles étaient en cuivre, ce que les mineurs, m'a-t-on dit, considèrent comme un indice sûr de l'existence de minerais sous les pâturages où paissent ces animaux. Je n'oserais me porter garant de ces faits, mais c'est en tout cas plus croyable que les baguettes magiques.

Dans le premier volume des *Éléments de Chimie* du savant Boerhaave, page 22, partie 11, j'ai remarqué le passage suivant relatif à l'or : « A Madagascar, il y a une terre très fine, qui fond comme le plomb à un feu modéré », et il en réfère à l'*Histoire de Madagascar* de Flacourt, chap. 49. Je n'ai pas ce livre, mais j'ai remarqué que les princes malgaches attachent sur le sommet de leur tête, comme ornement, un gros bouton jaune, semblable à ceux que les Hollandais portent à leurs culottes, et, au toucher, ce métal m'a semblé mou, ce qui m'a fait penser que c'était de l'or natif; tous m'ont affirmé que c'était de l'or pur. J'ajouterai pour confirmer mon opinion que, dans les états du roi Baubau [Baba], non loin du « Tent-rock » dans la baie de Saint Augustin, il y a une source minérale, ce qui est toujours un indice que dans le voisinage il y a quelque mine d'une espèce ou d'une autre. Cependant il n'y a pas encore de Mammon [1] européen qui ait mis le pied sur le sol malgache (Lettre du Rev. M. Hirst [2] Rev. M. Duncombe, écrite au bord du *Lenox*, au départ de Madagascar, le 6 septembre 1759 [3], et publiée dans « In

1. On sait que Mammon est, d'après la mythologie, le premier qui ait appris aux hommes la valeur de l'or.

2. Le Rév. M. Hirst était le chapelain du navire de guerre le *Lenox* et le secrétaire du contre-amiral Cornish qui commandait ce navire. Il a fait deux observations du Transit de Vénus, l'une à Madras en 1761 (6 juin) et l'autre à Greenwich le 3 juin 1769. Il a résidé à Calcutta de 1763 à 1765, comme chapelain. Il est mort dans le naufrage de l'*Aurora* en septembre 1799.

3. C'est à M. Pastield Oliver que l'on doit la connaissance de cette lettre.

re Robert Drury's fiction », *Antananarivo Annual*, 1889, p. 192-195, ainsi que dans l'édition de *Madagascar or Drury's Journal during fifteen year's Captivity in that island* de 1890, avec notes du cap. S. Pasfield Oliver, p. 10-15.

LES ILES COMORES : LEUR POSITION ET LEUR DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE, PAR THOMAS HOWE[1] (1762 ET 1766).

Thomas Howe a fait des observations géographiques aux îles Comores, qu'Alexandre Dalrymple a utilisées pour ses cartes et ses publications hydrographiques; il a notamment déterminé la longitude d'Anjouan à l'aide d'observations de lune (44°30′ à l'Est de Greenwich). On trouve dans le tome I des *Nautical Memoirs and Journals* de Dalrymple (1806) l'ensemble de ces observations ainsi que celles de divers autres marins (sur les bancs et écueils avoisinants) qui ne présentent plus aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif, sans grande valeur.

Dalrymple discute la question de l'existence ou de la non-existence de l'île de John Martins ou la Petite Comore, sur laquelle on n'était pas encore d'accord depuis les premiers voyages des Européens dans ces mers. En 1600, Aleixo da Mota l'a vue en allant à Goa et en a fixé la latitude par une observation du soleil, 10°20′ S.; elle est, dit-il, petite, basse et couverte d'arbres. Pimentel estime qu'elle est à 35 lieues à l'Est du Cap Delgado; il ajoute que, malgré l'assertion d'Al. da Mota, presque tous les marins modernes en nient l'existence, mais que cependant il est fort possible qu'elle leur ait échappé. Un pilote, qui a été retenu longtemps dans ces parages par des vents contraires, prétend

1. Thomas Howe a fait plusieurs voyages aux Indes à bord des navires *Winchelsea* et *Nottingham*, qu'il commanda en 1762 et 1766. Il a pris beaucoup d'azimuts dans l'archipel des Comores, dont il a dressé la carte.

en avoir approché et dit qu'elle a à peine une demi-lieue de long sur un quart de lieue de large, qu'elle s'élève très peu au-dessus de l'eau et qu'elle est couverte d'arbres.

OBSERVATIONS SUR L'ILE BOURBON, PAR UN OFFICIER DE LA MARINE BRITANNIQUE (1763).

L'île Bourbon est située par 21° de latitude Sud environ et 54° 30′ de longitude Est du méridien de Londres [1], à 80 lieues de Madagascar. Elle a à peu près une forme ovale, son plus grand diamètre étant du nord au sud; son périmètre est d'environ cent cinquante milles. Elle est divisée en huit paroisses, dont Saint-Denis est la principale; chacune a une église desservie par un ou deux prêtres. Le nombre des habitants est d'environ 25 000, dont les trois quarts sont des esclaves.

Ce sont les Portugais qui ont découvert cette île; ils lui ont donné le nom de Mascaregnas et y ont laissé quelques chèvres et des tortues de terre qui s'y sont multipliées au delà de toute prévision; aujourd'hui les tortues sont entièrement détruites.

Après la révolte de Fort-Dauphin, les Français qui furent chassés de cet établissement vers 1680 en prirent possession et la nommèrent Ile Bourbon. Il y vint aussi quelques colons de France et quelques pirates anglais des troupes d'Avery, d'England, de Condon [Condent] et de Pattison, qui, ayant acquis des richesses considérables dans la mer Rouge et sur les côtes d'Arabie et de Perse, s'y sont établis et auxquels le roi de France a accordé son pardon : quelques-uns vivaient encore en 1763 et leurs descendants sont très nombreux.

Le centre de l'île Bourbon est très montagneux, coupé de vallées profondes dans lesquelles coulent des rivières rapides

1. Voir la note de la page 290.

qui roulent avec leurs eaux d'énormes pierres et qu'il est très difficile de traverser dans la saison des pluies; les précipices y sont effrayants et, aux mois de juillet et d'août, les sommets des montagnes sont couverts de neige. La route de Saint-Denis à Saint-Paul a exigé un travail considérable; elle franchit de hautes montagnes en faisant beaucoup de sinuosités; celle qui conduit en haut de la montagne à laquelle est accotée la ville de Saint-Denis et qui n'est pas de beaucoup la plus haute, ne fait pas moins de vingt-deux lacets avant d'atteindre le sommet. Deux autres, qui sont très élevées et couvertes de petits arbres, forment ce qu'on appelle la « Grande Chaloupe », parce que leurs flancs ressemblent à ceux d'une barque; entre elles se trouvent une ravissante vallée et une jolie rivière qui sont tout à la fois charmantes et effrayantes à voir.

Le sol s'élève, en pente régulière, du bord de la mer jusqu'aux montagnes; quelques plaines et quelques montagnes s'avancent cependant jusqu'au bord même de la mer. Il y a, çà et là, des maisons de campagne, des champs de blé, des plantations de café et des cascades.

La partie de l'île où habitent les Créoles est mal cultivée, car ils ne sont pas assez riches pour acheter des esclaves et ils sont trop orgueilleux pour travailler de leurs mains; d'ailleurs aucune loi ne les force au travail. Le sol est généralement fertile, quoique la terre végétale n'ait qu'une faible profondeur, deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus; au-dessous se trouve le roc. La terre produit en grande abondance et avec peu de travail les diverses céréales d'Europe, aussi bien que le riz, le maïs, la canne à sucre et une grande variété de légumes, de racines et de plantes alimentaires. On fait deux récoltes par an; c'est pendant les mois d'hiver qu'on sème les céréales d'Europe.

On y trouve du miel et de la cire d'une qualité supérieure.

Les fruits de l'Inde y viennent bien, mais je ne me rappelle pas y avoir vu des fruits d'Europe, excepté des pêches et des framboises. La cannelle Talameha[1] [*Talameha cinnamon*] et le benjoin y réussissent, mais, si l'écorce de cannelle y est fort bonne, le benjoin ne donne pas une grande quantité de gomme. On y trouve aussi la racine de Chine [le gingembre], l'ipecacuana, qui est inférieur à celui d'Amérique, le grand cardamome et d'autres plantes médicinales. Les habitants en connaissent qui sont d'excellents remèdes contre la dysenterie et contre les maladies vénériennes.

Le bois de construction y est bon, très durable et susceptible d'un beau poli; il y a aussi des arbres qui peuvent servir à construire des navires. Mais le produit principal est le café qui a été apporté de Moka; il a un peu dégénéré, mais il est néanmoins supérieur à celui des Indes occidentales.

Le caféier est généralement cultivé sur le flanc des montagnes; c'est un arbuste haut de cinq à six pieds, qui porte de petites fleurs blanches et des fruits semblables à des cerises, qui contiennent deux grains enfermés dans la même coque ou enveloppe; on les cueille en mai ou en juin et on les sèche au soleil, puis on les bat pour les débarrasser de leur coque et on les exporte en sacs faits avec des nattes. La Compagnie achète le café aux habitants à raison de vingt livres de France le quintal et s'engage à leur en prendre quinze cents tonnes par an, c'est-à-dire trois millions de livres; en Orient, il est généralement vendu à raison de soixante-dix à quatre-vingts livres le quintal.

Les Bourbonnais fabriquent de l'arack, du sucre et de l'indigo[2],

1. La cannelle, qui se propage par boutures, pousse très rapidement à Bourbon et n'est guère inférieure à celle de Ceylan.

2. L'indigotier se trouve à l'état sauvage dans l'île Bourbon, et le mûrier y est en grande abondance.

et ils ont même élevé des vers à soie, mais la Compagnie ne les a pas encouragés dans cette industrie qui n'a pas eu de suites, quoiqu'elle ait paru au début pleine de promesses.

Ils ont de grands troupeaux de bœufs, des moutons et des chèvres, ainsi que des porcs, des volailles de toutes sortes et beaucoup d'oiseaux sauvages.

Ils exportent chaque année une grande quantité de céréales et de vivres divers à Maurice, et ils ravitaillent largement tous les navires qui touchent à leur île. Ils ont beaucoup de chevaux, qui sont de petite taille, mais très vigoureux.

Cette île est infestée de colimaçons, de sauterelles et d'autres insectes, ainsi que de rats et de petits oiseaux qui ravagent les récoltes. Parfois aussi, elle souffre de la sécheresse.

L'air y est sain, aussi les habitants sont-ils en général très bien portants et robustes et ils atteignent un âge très avancé. Ce sont les maux d'estomac qui sont la maladie la plus commune; ils sont causés par des vers et par des indigestions; les convulsions dues à un refroidissement après l'absorption d'émétique ou d'autres purgatifs, ne sont pas rares; les blessures entraînent fréquemment la mort. Les fièvres putrides sont à peu près inconnues; le mal de dents y est si commun qu'il y a bien peu de gens qui, à l'âge de vingt ans, n'en aient pas perdu quelques-unes.

Les premiers habitants de l'île ont, en épousant des femmes noires de Madagascar, transmis dans une certaine mesure cette couleur à leurs descendants dont le teint rappelle celui de leurs aïeules. Il n'y a pas un créole sur cinquante qui soit tout à fait blanc : ceux qui ont ce caractère distinctif descendent pour la plupart des pirates anglais. Les créoles jouissent des privilèges de la petite noblesse française.

Comme il y a peu ou point de commerce à Bourbon, les

habitants vivent du produit de leurs plantations : café, blé, riz, bétail et autres animaux, avec lesquels ils approvisionnent les vaisseaux de passage et l'île Maurice. Les travaux sont exécutés par des esclaves nés dans l'île ou amenés soit de Madagascar, soit de la côte d'Afrique; la nourriture principale de ces esclaves consiste en maïs, en manioc et en patates. Ceux qui sont nés à Bourbon et ceux qui y ont été amenés tout jeunes sont chrétiens; il est juste de reconnaître que les prêtres n'épargnent aucune peine pour les instruire. On ne leur permet pas de parler une autre langue que le français.

Les principales curiosités de l'île Bourbon sont le volcan, la « plaine des Cafres » et la route de Saint-Denis à Saint-Paul. Le volcan est dans le sud de l'île; il lance souvent de la fumée, mais rarement des flammes; tout autour, à une distance considérable, le pays n'est pas habitable, on lui donne le nom de « Brûlé », parce qu'il est couvert de cendres et de matières volcaniques, vomies par la montagne.

La « plaine des Caffres », qui est à une grande altitude au-dessus du niveau de la mer, est située sur le haut des montagnes et a, dit-on, une superficie de vingt milles; elle est toute plate, sans pierres; l'accès en est très difficile, mais on peut cependant y monter à cheval. L'air y est très pur, aussi froid qu'en Angleterre pendant l'hiver; lorsque les nuages passent sur cette plaine, ils produisent l'effet d'une rosée. Elle est traversée par un ruisseau, large, mais peu profond, qui sort d'un grand rocher aride et nu, situé dans le nord-ouest, et qui coule sur un lit de sable; il gèle en hiver. Il y a dans cette plaine plusieurs petits pitons à base très étroite, hauts de 150 pieds environ, qu'on appelle les « Quilles » à cause de leur forme. Çà et là, poussent de petits arbres, des genêts, des ajoncs, une sorte d'avoine sauvage et des fougères qui sont de vrais arbustes.

On y trouve aussi quelques oiseaux curieux qui ne descendent jamais jusqu'au bord de la mer et qui sont si peu habitués à voir des hommes qu'ils n'en ont point peur et se laissent tuer à coups de bâton. Il pleut souvent sur les flancs des montagnes, quand, au contraire, dans cette haute plaine le temps est merveilleux.

L'île Bourbon est sujette à des cyclones depuis le milieu du mois de décembre jusqu'au 1er avril; ils sont souvent très violents et très nuisibles aux récoltes, renversant les maisons, déracinant les arbres et, comme il n'y a pas de ports dans l'île, jetant les navires à la côte, à moins qu'ils ne puissent gagner la haute mer; néanmoins il y a des signes précurseurs de leur arrivée, qui permettent de prévoir leur approche; ils durent généralement vingt-quatre heures; pendant ce temps, les vents soufflent de tous les côtés, plus violemment au centre. Ils ne couvrent pas un espace très considérable, car il arrive parfois qu'un cyclone qui ravage l'île Maurice ne se manifeste à l'île Bourbon que par l'enchevêtrement des nuages et leur teinte sombre, ainsi que par une sorte de bruit sourd dans l'air. Il y en a eu un le jour de mon arrivée à Bourbon : nous avions jeté l'ancre au large de la ville de Saint-Paul et, à la toute première heure du matin, le pilote vint à bord me dire de descendre à terre, parce qu'il y avait des indices de l'approche d'un cyclone, quoique la nuit eût été très belle et que le ciel fût clair et serein. L'approche d'un cyclone peut en effet être reconnue dix ou douze heures avant son arrivée à un bruit sourd dans l'air, à des sifflements qu'on entend dans les montagnes et à une agitation particulière des feuilles. Un créole était descendu du centre de l'île dans la nuit pour en aviser le gouverneur. Avant que nous ayions quitté le navire, les nuages commencèrent à se grouper au-dessus des montagnes; ils étaient noirs; s'entr'ouvrant subitement, ils

découvrirent un ciel clair et brillant, puis se refermèrent et se rouvrirent plusieurs fois; la pluie commença alors à tomber et le vent se mit à souffler avec une telle violence que, peu d'heures après notre arrivée à terre, notre navire fut mis en pièces.

Bourbon se trouve à environ 35 lieues dans l'ouest de Maurice. Tous les navires qui partent de cette dernière île y touchent pour y prendre des provisions; ils atterrissent sur sa côte Est, à environ 12 lieues de Saint-Denis, qui est la ville principale et qui se trouve sur la côte Nord. De là, ils rangent la terre à une petite distance du rivage; on y peut jeter l'ancre partout, quoique le fond ne soit pas bon. Le rivage est escarpé et couvert de galets; la houle y est généralement si forte que dans beaucoup d'endroits il est très difficile d'aborder. A Saint-Denis, l'ancrage est bon par 18 pieds d'eau environ, mais la rade est exposée au vent de sud-est, qui, sous ces latitudes, souffle à peu près pendant toute l'année. Les navires n'y restent que peu de temps, puis ils se rendent à Saint-Paul, qui est sous le vent et où la rade est bonne et la plage formée de sable mélangé de petit corail.

Saint-Denis est situé dans une grande et belle plaine assez élevée au-dessus de la mer; les maisons, qui sont d'ordinaire construites en bois, sont coquettes; à cause des cyclones, elles sont basses. La résidence du gouverneur est un édifice en pierres grand et convenable, où sont aussi installés les services publics et où se trouvent les magasins. Pour faciliter le débarquement des marchandises, il existe un pont en bois, dû à M. de la Bourdonnais, qui est un chef-d'œuvre; il avance d'environ 80 pieds dans la mer et a environ 20 pieds de haut et 10 de large, avec une balustrade en bois : il est porté par des poutres plantées verticalement qui sont, solidement reliées les unes aux autres et amarrées au rivage par de fortes

chaînes en fer. Il a été combiné de façon à avoir une élasticité qui le mette à même de résister à la violence des cyclones. L'après-midi, la haute montagne qui est à l'ouest de Saint-Denis jette de l'ombre sur cette ville, de sorte que les soirées y sont très agréables.

Saint-Paul est une grande ville populeuse, la seconde de l'île après Saint-Denis; il y a en outre dans ce quartier six bourgs avec des magasins pour le café, dans chacun desquels réside un agent de la Compagnie.

Les Français envoient tous les ans de Bourbon et de Maurice à Madagascar du bétail [!], du riz [!] et du sel [1] afin d'y acheter des esclaves, de sorte que, d'avril à décembre, il y a toujours des navires sur la côte orientale de Madagascar, entre l'île Sainte-Marie, qui est, je crois, par 18° de latitude sud, et Fort-Dauphin, qui est tout à fait au sud. Les ports principaux sont Foulepointe, Matatan [Matitanana] et Fort-Dauphin. On paie les esclaves, qui reviennent environ à 25 piastres chaque, soit avec des piastres espagnoles, soit avec des fusils, de la poudre et des balles.

Le gouvernement civil de l'île Bourbon est composé d'un gouverneur et de sept conseillers, qui sont subordonnés au gouverneur de l'île Maurice, et d'une trentaine d'autres agents, chefs de traite, facteurs et commis aux écritures; les conseillers tiennent leur commission du Roi. Le gouverneur a un traitement de douze mille livres françaises par an et un casuel qui lui paie à peu près ses dépenses de table; le lieutenant-gouverneur a quatre mille livres par an, les conseillers deux mille et les officiers inférieurs quatorze cents; les conseillers touchent en outre une allocation sur les marchandises ven-

1. Il y a maintenant des « puits de sel » dans l'Ile de France, près de Port-Louis.

dues dans leurs magasins ainsi que sur les exportations, allocation qui double leurs appointements. Les articles qu'il y a dans les magasins sont vendus aux officiers et aux colons à environ 45 p. 100 au-dessus du prix d'Europe; on alloue aux officiers une certaine quantité de vin au prix réel, tandis que les autres habitants le paient le double.

La monnaie légale de l'île est la piasre espagnole qui y est prise au taux de trois livres douze sous, tandis qu'en France elle vaut cinq livres cinq sous, mais dernièrement on a émis des « billets de guerre » qui sont aujourd'hui la seule monnaie courante. Pendant la guerre, le crédit de la Compagnie est tombé si bas que la piastre espagnole a monté de trois livres douze sous à quinze livres, et le prix des provisions, des marchandises, etc., a monté dans la même proportion, de sorte que, quand nous étions prisonniers, les six livres quinze sous en papier qu'on nous allouait quotidiennement ne valaient en réalité pas plus de deux shillings six pence [3 fr. 15 c.].

Tout commerce avec l'Europe est interdit aux habitants de Bourbon, auxquels on permet seulement un commerce limité avec l'Inde et avec Madagascar, sur lequel on prélève un droit de 2 et demi p. 100.

Les navires de la Compagnie mettent d'ordinaire à la voile pour l'Europe aux mois d'octobre et de novembre; ceux qui viennent d'Europe arrivent généralement à Maurice en mai ou en juin.

Je vais maintenant faire quelques observations sur les défenses de cette île, telles qu'elles étaient pendant la dernière guerre et à la fin de l'année 1763. Saint-Denis, que j'ai déjà mentionné comme étant la ville principale, est située dans une plaine étendue, assez élevée au-dessus de la mer; le rivage y est très escarpé et couvert de galets, de sorte qu'aucune espèce d'em-

barcations ne peut entrer dans la rivière; il est défendu du côté de la mer par trois batteries, une en briques avec quinze canons de dix-huit livres, une autre en fascines avec vingt-quatre pièces de dix-huit ou de vingt-quatre livres, la troisième moins importante avec seulement douze pièces de neuf livres. Du côté de la terre, il y a, après une petite plaine, une haute montagne qui domine la ville et où s'élèvent deux redoutes, l'une avec une petite batterie commandant la ville, l'autre avec douze canons et quatre mortiers commandant la rade; il existe également, entre celle-ci et le bourg de Sainte-Marie sur la côte Est, quelques autres petites batteries armées chacune de huit à dix canons. La ville de Saint-Paul est défendue par une grande batterie de vingt-quatre pièces de dix-huit livres; il y a en outre quelques petites batteries le long de la mer et une ou deux du côté de la montagne pour garder le passage. Telles sont les défenses de l'île Bourbon; à en juger par ces détails, il semblerait qu'elle possède une force considérable; ses habitants n'étaient pas cependant de cet avis pendant la dernière guerre et ils se considéraient comme incapables de se défendre du côté de la mer, mais il leur aurait été facile d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans l'intérieur, en défendant les montagnes et les défilés.

J'ai déjà dit qu'il y avait environ vingt-cinq mille âmes[1] dans l'île Bourbon, dont près de dix-huit mille sont esclaves, de sorte que, si on déduit les femmes, les enfants et les vieillards, il ne reste pas plus de six mille hommes capables de porter les armes. A la dernière guerre, il y avait de sept à huit cents miliciens et soixante dragons pris parmi les habitants libres, deux cents soldats européens et environ cinquante artilleurs. Telles étaient les forces totales de l'île; comme elles étaient

1. La population de Bourbon est actuellement (vers 1800) de plus du double.

dispersées en six districts différents, il ne semble pas qu'on eût pu amener rapidement sur un point déterminé deux mille hommes pour s'opposer à une descente de l'ennemi, surtout si l'on considère qu'il y a de nombreux esclaves marrons, toujours prêts à se révolter et à mettre le feu aux plantations, de sorte qu'une partie de la milice aurait dû s'employer à les surveiller et à empêcher leurs dévastations, ainsi qu'à protéger les femmes et les enfants. Donc, en considérant les forces réelles de l'île, le peu de confiance qu'on peut avoir dans les esclaves et la terreur qu'inspirent aux Bourbonnais les armes anglaises, on peut présumer que, si notre flotte sous le commandement de l'amiral Cornish, qui croisait en 1761 au large de l'île Rodrigue, avait reçu l'ordre d'attaquer l'île Bourbon, l'amiral s'en serait emparé sans rencontrer une grande résistance [1] (Grant, *Hist. of Mauritius*, pp. pp. 163-171).

LE COMMERCE D'ESCLAVES A MADAGASCAR EN 1765.

Il se faisait un commerce régulier d'esclaves entre Madagascar et le Cap de Bonne-Espérance, d'où l'on envoyait fréquemment de petits navires en chercher. Leur prix ne dépassait pas 75 francs, malgré la concurrence que se faisaient les Anglais, les Français et les Portugais et qui n'était pas sans en augmenter le prix et en rendre l'achat plus difficile.

D'ordinaire, un quart et même un tiers de la cargaison d'esclaves mourait pendant la traversée, et un tiers, sinon la moitié

1. Ces réflexions sont très justes; mais l'auteur ne fait pas attention que la prise de l'île Bourbon seule n'avait pas un grand intérêt et que les Anglais, après s'en être emparé, se seraient trouvés aux prises avec les mêmes difficultés que les Français, car, comme il n'y a pas de port où les vaisseaux de guerre puissent séjourner pour en défendre l'approche, la puissance qui est en possession des ports de l'Ile de France, est seule capable de s'y maintenir.

de ceux mis à terre, périssait de désespoir et aussi par suite du changement de climat et de nourriture. On trouve dans les journaux de bord de ces navires négriers (qui sont conservés dans les *Archives du Cap*) des pages entières où sont inscrits les noms des morts, avec quelques réflexions sur la perte éprouvée par la Compagnie, mais, même sous le gouvernement d'un homme aussi excellent que Ryk Tulbagh, sans le moindre mot de pitié pour ces malheureux êtres; on aurait, aujourd'hui, plus de compassion pour une cargaison de chevaux. Quelquefois les prisonniers ont tenté de s'échapper, mais les précautions étaient si bien prises qu'ils ne réussirent pas.

Il y a dans les *Archives du Cap* des premières années du XVIII[e] siècle le récit d'un fait qui montre bien la manière de voir qu'on avait à cette époque au sujet des esclaves et qu'on trouve dans le rapport d'un capitaine négrier qui allait aux Indes occidentales qui, obligé de mouiller au Cap pour s'y ravitailler, demandait à être traité d'une manière toute particulière à cause de son voyage qu'il qualifiait de désastreux : au départ de Madagascar, ayant surpris des symptômes de mécontentement parmi sa cargaison d'esclaves, il avait jugé utile, pour éviter qu'ils se révoltassent et massacrassent l'équipage, de jeter par-dessus bord les plus mutins; il en parle dans son rapport tout comme s'il avait jeté des ballots de toile.

En 1765, le navire du Cap le *Meermin* fut envoyé par la Compagnie à Madagascar pour y prendre un chargement d'esclaves; le subrécargue fit escale à plusieurs ports et en acheta cent quarante des deux sexes. Pendant le voyage de retour, le capitaine, Gerrit Mulder, leur fit enlever leurs fers, et, peu de jours après, le 18 février 1766, le subrécargue, leur ayant remis imprudemment un certain nombre de sagaies pour les polir, ils saisirent l'occasion qui leur était offerte et, se levant tous à la

fois, tuèrent le subrécargue et les hommes qui étaient sur le pont, au nombre de vingt-quatre. Il y en avait vingt-neuf dans l'entre-pont, dont aucun n'eut la permission d'en sortir pendant 48 heures, mais après ce temps, par l'intermédiaire d'une femme, il fut fait l'arrangement suivant : que les Malgaches ne feraient pas de mal aux blancs, mais que ceux-ci s'engageaient à les reconduire à Madagascar. L'équipage ne tint pas parole et fit route pour le Cap des Aiguilles, où ils arrivèrent après une traversée de quatre jours. Les Malgaches, croyant que c'était leur pays, demandèrent aux matelots de jeter l'ancre à quelques milles de la côte et de mettre à la mer les deux canots où une cinquantaine d'entre eux, tant hommes que femmes, prirent place, promettant d'allumer des feux dès leur débarquement, si tout était bien, et de renvoyer les embarcations chercher leurs compagnons. Auprès de l'endroit où ils atterrirent, il y avait la ferme d'un nommé Mathieu Rostock; dès qu'ils eurent aperçu la maison, ils comprirent qu'on les avait trompés. Leur arrivée fut vite connue; les fermiers des environs accoururent et, comme ils ne voulaient pas se rendre, les attaquèrent à coups de fusil; quatorze furent tués et les autres furent faits prisonniers.

Ceux qui étaient restés à bord s'impatientaient de ne pas voir revenir les canots. Comme le courant portait à terre, les matelots exposèrent leur situation dans plusieurs lettres qu'ils mirent dans des bouteilles et jetèrent par-dessus bord; dans ces lettres, ils demandaient qu'on allumât des feux sur le rivage; deux des bouteilles ayant été recueillies sur la plage, on alluma les feux comme ils le désiraient. Les Malgaches coupèrent alors le câble et, quand le *Meermin* fut près du rivage, six d'entre eux montèrent dans une petite barque et allèrent à terre où ils furent de suite appréhendés; l'un d'eux fut tué, les

cinq autres furent faits prisonniers. A cette vue, ceux qui étaient encore à bord attaquèrent l'équipage qui put leur résister jusqu'au moment où le navire fut à la côte; les Malgaches durent alors se rendre. Cent douze de ces esclaves furent menés au Cap. Quant au *Meermin*, on ne put le renflouer et la mer le mit en pièces (Mc Thl's *History of South Africa*, pp. 150-151).

LES ESCLAVES MALGACHES AUX ILES DE FRANCE ET DE BOURBON, EN 1768.

Madagascar fournit à l'île Bourbon des noirs pour la culture de la terre. Leur prix ordinaire est un baril de poudre, quelques fusils, quelques pièces de toile et surtout une certaine quantité de piastres : les plus chers coûtent environ 50 couronnes de France.

Ces noirs de Madagascar n'ont pas le nez aussi épaté, ni le teint aussi foncé que ceux de la Guinée; quelques-uns sont simplement bruns. Il y en a, comme les « Balambous » [Amboalambo (Hova)], qui ont les cheveux longs; d'autres les ont blonds et même roux. Ils sont adroits, intelligents et ont le sentiment de l'honneur et de la reconnaissance. La plus grande insulte qu'on puisse leur faire, c'est de parler de leurs parents avec mépris; ils ressentent beaucoup moins les injures personnelles. Dans leur pays, ils sont industrieux et travaillent avec art; leurs sagayes sont bien forgées, quoiqu'ils n'aient pour enclume et marteau que deux pierres. Les étoffes que tissent leurs femmes sont fines et teintes avec goût; ils s'en vêtissent avec grâce et la manière dont ils arrangent leurs cheveux est très seyante : ce sont les femmes qui sont chargées de ce soin et qui les disposent en une foule de tresses et de boucles. Ils sont passionnés pour la danse et la musique; l'instrument

dont ils se servent est le « tam-tam », qui est un arc fixé à une calebasse d'où ils tirent des sons doux et harmonieux avec lesquels ils accompagnent leurs chants, dont l'amour est toujours le sujet inépuisable les jeunes filles dansent pendant que leurs amoureux chantent et les spectateurs battent la mesure et applaudissent.

Ils sont très hospitaliers; un noir en voyage entre sans cérémonie dans la première case venue, sans en connaître le maître qui s'empresse de lui en faire les honneurs et de l'inviter à partager son repas, ne s'enquérant ni d'où il vient, ni où il va.

Lorsqu'ils arrivent à l'Ile de France, ils sont sans autre vêtement qu'un lambeau de toile enroulé autour des reins. On fait ranger les hommes d'un côté du débarcadère et les femmes et les enfants de l'autre, et les planteurs les passent en revue et font leurs achats. Frères et sœurs, amis et amoureux sont alors séparés et menés chacun à la plantation à laquelle ils sont destinés; il y en a qui se livrent au désespoir, s'imaginant que les blancs vont les manger, qu'ils font du vin rouge avec leur sang et de la poudre avec leurs os.

Voici quelle est leur vie : au lever du jour, le claquement du fouet les appelle, et ils s'en vont aux champs où ils travaillent presque tout nus, sous un soleil ardent : un petit morceau de toile forme tout leur vêtement. Leur nourriture consiste en maïs moulu bouilli ou en manioc. Pour la moindre négligence, on les lie pieds et poings à une échelle et le surveillant leur administre avec un long fouet un certain nombre de coups sur le dos, puis on les renvoie au travail avec un collier qui porte intérieurement trois pointes. On peut se douter avec quelle sévérité ces punitions sont quelquefois infligées. A leur retour au camp, le soir, ils doivent prier Dieu pour la prospérité de leurs maîtres.

Il existe un « Code Noir » qui ordonne : qu'à chaque châtiment on ne dépasse pas le nombre de 30 coups de fouet, qu'on ne les fasse pas travailler le dimanche, qu'on leur donne une fois par semaine de la viande et tous les ans une chemise, mais il n'est pas observé.

Les noirs sont d'un naturel gai, l'esclavage les rend mélancoliques, et seul l'amour semble soulager leur peine; ils font tous les efforts possibles pour se procurer une femme, et, lorsqu'ils peuvent choisir, ils en prennent toujours de préférence une qui soit âgée, parce que, disent-ils, ce sont les vieilles femmes qui font la meilleure soupe; ils lui donnent de suite tout ce qu'ils possèdent, et, si elle est sur une autre plantation, ils ne reculent devant rien pour aller la voir, le voyage fût-il très pénible et dangereux et dussent-ils encourir de graves punitions. Ils se réunissent souvent par groupes au milieu de la nuit, dansant au bruit lugubre d'une calebasse pleine de petits cailloux.

Les noirs mécontents s'enfuient d'ordinaire dans les forêts, où des détachements de soldats leur donnent la chasse; quand on les prend, on les punit avec la plus grande sévérité, et, à la troisième récidive, ils sont condamnés à mort.

On tâche quelquefois d'alléger leurs maux par le secours de la religion; occasionnellement, on en baptise quelques-uns et on leur dit que, par ce sacrement, ils deviennent les frères des blancs et qu'ils iront au paradis, mais il n'est pas aisé de les convaincre que les Européens les mèneront au ciel.

Nous n'avons pas à traiter ici la question de l'esclavage, sur laquelle ont été écrits par d'habiles auteurs tant de volumes. Qu'une discipline, quelquefois très sévère, soit nécessaire dans une plantation, on ne peut le nier; on doit aussi reconnaître que les maîtres exercent quelquefois leur pouvoir avec une sévérité exagérée. Toutefois, il serait ridicule d'affirmer que, parce

qu'un blanc est propriétaire d'une plantation, il est forcément cruel et que, parce qu'un noir est esclave, il est nécessairement une canaille.

Voici ce qu'a écrit sur ce sujet en 1758 l'amiral Kempenfelt :

« Les esclaves de Madagascar sont, de tous, ceux qui ont le plus de propension à déserter. Un grand nombre d'entre eux, par amour de la liberté, se sont enfuis dans les montagnes, au milieu de forêts inaccessibles et viennent en troupes attaquer les plantations où ils étaient esclaves et qu'ils ravagent, quelquefois d'une manière terrible, se vengeant même parfois sur ses habitants. Poussés par la faim, ils prennent tous les animaux, domestiques ou sauvages, qui leur tombent sous la main, même les singes. Ils fabriquent une sorte de lance courte ou javelot qu'ils lancent à une grande distance avec beaucoup d'adresse. Il y en a et en assez grand nombre, qui se sont emparés d'embarcations et sont partis pour leur île natale, se livrant à la merci des flots, et quelques-uns d'entre eux, poussés par le vent et les courants qui sont d'ordinaire favorables, y sont arrivés ; des Français qui les avaient vus à Maurice les ont reconnus.

« Beaucoup de ces esclaves marrons ont été pris et détruits par les détachements de soldats qu'on a envoyés à leur poursuite ; il y en a encore cependant beaucoup, qui sont, à cause de leur caractère féroce, un sujet continuel d'alarmes pour les planteurs qui vivent dans le voisinage des forêts où ils ont leur refuge. Quand on les prend, on les punit très sévèrement ; ce qui peut à quelques-uns paraître de la cruauté est en réalité une nécessité inéluctable, car les Français sont naturellement humains, mais, s'ils ne faisaient pas des exemples terribles, il n'y aurait pour eux aucune sécurité. Il n'est pas douteux en effet qu'il est résulté de très graves inconvénients de la bonté de certains planteurs, particulièrement de ceux qui ont donné la liberté à

leurs esclaves favoris, de sorte qu'il a été absolument nécessaire de leur ôter ce pouvoir, ne laissant la possibilité d'affranchir que les esclaves qui ont sauvé la vie de leur maître » (Grant, *History of Mauritius*, 1801, pp. 75-78).

NAUFRAGE DU NAVIRE L'*HEUREUSE* AU SUD DE L'ILE JEAN DE NOVA[1], EN 1769.

La frégate l'*Heureuse*, que commandait M. Campis, partit de l'Ile de France le 30 août 1769, faisant route pour le Bengale. Le 5 septembre, elle fut à vue de l'île Jean de Nove, à cinq ou six lieues dans l'ouest; la nuit, elle fit naufrage sur la partie sud du récif qui entoure ce petit archipel; l'équipage se sauva sur un banc de sable qui était à sec, à une lieue environ dans l'intérieur du récif, et d'où les hommes gagnèrent une petite île située à environ sept lieues au nord, à laquelle ils donnèrent le nom d'*Ile de la Providence*[2].

« Cette île a une longueur d'une lieue du nord au sud et une largeur d'environ 500 mètres au milieu. Le sol est un mélange de sable et de corail blanc. Le récif qui entoure l'île commence à la pointe septentrionale de l'île, puis se dirige vers le sud, de sorte que la pointe méridionale de l'île en est environ à une demi-lieue de distance. Il continue sur une longueur de six à sept lieues vers le sud ; sa plus grande largeur, qui se trouve vers son milieu, est d'environ deux lieues. L'intérieur est plein de bancs de sable et de corail,

1. Jean de Nova est un petit groupe d'îles et d'îlots au large de l'extrémité Nord de Madagascar, entre 10° 5′ et 10° 26′ de lat. S. Il ne faut pas les confondre avec la petite île du même nom qui se trouve dans le canal de Mozambique par 17° 3′ de lat. S.

2. L'îlot de la Providence est à 385 kilomètres au N.-N.-E. du Cap d'Ambre, par 9° 10′ de lat. S. et 48° 45′ de long. E. de Paris.

dont quelques-uns sont à sec; aux basses eaux, un canot pourrait à peine y naviguer, et, même à haute mer, il faut ouvrir l'œil, car il y a du danger.

« L'Ile de la Providence est couverte de cocotiers dans sa partie méridionale et, vers le nord, d'arbres à bois très spongieux, assez semblables aux figuiers d'Europe, hauts de quarante à cinquante pieds et tout droits, avec des nœuds comme le bambou, nœuds qui sont distants les uns des autres de six pieds; leur fruit ressemble à de petites mangues[1]. Il y a aussi une espèce de liane ou bois rampant, de couleur rouge et très dur. Chose très singulière! les cendres des bois qui ont été brûlés dans cette île, ayant été mouillées par la pluie, sont devenues si dures qu'il a été nécessaire d'employer le marteau pour casser cette sorte de pétrification, dont la cassure brillait comme les écailles des poissons.

« Il y a une grande abondance de tortues, ainsi que de crabes de terre très gros et bons à manger, dont quelques-uns pèsent jusqu'à six livres. Il y a aussi beaucoup de rats qui font leurs nids dans les cocotiers.

« La latitude de l'île, d'après quatre observations dont deux ont été faites lorsque le soleil était au nord de l'île, et deux lorsqu'il était au sud, est 9°7'[2]; la variation était alors de 11°45' nord-ouest.

« Après avoir travaillé pendant deux mois dans l'île à allonger leur canot de six pieds et à le radouber, les naufragés s'y sont embarqués au nombre de trente-cinq, le 8 novembre; ils ont eu le bonheur d'avoir un vent de nord-est, qui les a menés en quatre jours à Madagascar; ils ont atterri à huit lieues au sud du Cap d'Ambre, d'où ils se sont rendus dans leur canot jusqu'à

1. Cereiba, Maho, Cereibuna.
2. Voir la note 2 de la page précédente.

Foule Pointe qu'ils ont atteint après un voyage d'un mois environ. Entre le Cap d'Ambre et la baie de Vohémar, ils ont constaté l'existence de trois beaux havres qui leur ont semblé dignes d'attention (Grant, *History of Mauritius*, 1801, pp. 329-330).

RELATION DES OURAGANS ARRIVÉS A L'ILE BOURBON de 1733 à 1754, PAR L'ABBÉ DE LA CAILLE, AUX ILES BOURBON ET DE FRANCE en 1768 PAR GRANT, A L'ILE DE FRANCE en 1771 PAR ROCHON ET 1773 PAR BRUNEL

1733. Dans la nuit du 10 au 11 décembre, grand coup de vent du Nord; les vaisseaux en rade de Saint-Paul ont appareillé et sont revenus quelques jours après sans dommage; un seul a tenu bon au mouillage. Un vaisseau et un bateau qui étaient à Saint-Denis ont été jetés à la côte; neuf hommes ont péri.

Le 22 décembre, il y a eu un coup de vent du Sud.

1734. Le 9 janvier, il y a eu un coup de vent de l'Est qui a duré avec peu d'heures de calme jusqu'au 15. Le vent a tourné jusqu'à l'Ouest. Un navire qui était à Saint-Denis a appareillé.

La nuit du 25 au 26 janvier, coup de vent violent qui a duré avec de la pluie jusqu'au 29.

Le 13 mars, coup de vent au large, assez fort à l'île de France; un vaisseau qui était à Saint-Paul a appareillé.

1735. Le 26 janvier, il y a eu un coup de vent qui a commencé par l'Ouest vers les quatre heures du soir; il a tourné à l'Est et il a venté toute la journée du 27.

1736. Le 22 janvier, il y a eu un coup de vent qui a duré jusqu'au 25; la pluie n'a cessé que le 30.

Le 5 février, pluie continuelle jusques et y compris le 10; coup de vent le 7.

1737. Le 28 janvier, violent coup de vent de midi au

lendemain cinq heures du matin; il venait du Sud-Ouest.

Le 4 avril, coup de vent de trois heures du matin au lendemain midi; il s'était fait sentir à l'Est de l'île dès le 1er du mois.

1738. Le 13 février, coup de vent qui a commencé au Sud-Est à onze heures du matin; il a passé au Sud et au Sud-Ouest jusqu'au Nord le 14 au matin.

1739. Le 12 janvier, il y a eu un coup de vent médiocre de huit heures du soir à minuit; il venait de l'Ouest.

Le 22 mars, coup de vent du Nord; pluies continuelles jusqu'au 26.

1740. Le 21 janvier, coup de vent du Sud jusqu'au Nord-est; il a commencé à trois heures du matin et a duré jusqu'au lendemain midi.

Le 28 février, coup de vent à Saint-Denis, dont on ne s'est aperçu à Saint-Paul que par la mer qui était grosse.

Le 13 mars, coup de vent du Sud qui a commencé à huit heures du matin et a duré tout le jour et toute la nuit.

1742. Le 10 janvier, coup de vent du Nord de sept heures du soir au 11 dans la matinée.

1743. Le 8 mars, coup de vent du Sud qui a commencé à huit heures du soir jusqu'au lendemain quatre heures du soir; il a fait plus de tort à l'Ile de France qu'à l'île Bourbon.

1744. La nuit du 9 au 10 janvier, coup de vent du Nord; le 10 à midi, le vent ayant heureusement passé au Sud, un navire qui allait à la côte s'est relevé et a pu appareiller.

1745. Le 12 février, coup de vent du Nord depuis trois heures de l'après midi et le lendemain tout le jour; la pluie a duré jusqu'au 19.

1746. Le 19 janvier 1746, coup de vent violent qui a commencé le matin par l'Est, a passé au Nord et a duré jusqu'à la

nuit; après un peu de calme, il a passé à l'Ouest, à l'Est et au Sud; il n'a fini que le 22 au soir.

La nuit du 16 au 17 février, coup de vent qui a peu duré mais qui a fort endommagé le maïs.

Le 6 avril, terrible coup de vent du Nord, dont la violence a duré de six heures du matin à six heures du soir. Un vaisseau portugais sans gouvernail et réduit à un mât a échoué sur le sable; douze personnes ont péri. Le vent ayant passé au Sud vers le soir, la mer est devenue belle tout à coup et le vaisseau est resté à sec sur le sable où il avait fait son lit; ceux qui étaient restés dedans ont été sauvés.

1747. Le 11 janvier à sept heures du soir, coup de vent qui a commencé par le N.-E. et a duré toute la nuit en passant au Sud.

1748. Le 21 janvier, coup de vent de quatre heures du soir jusqu'à la nuit.

Le 28 mars, violent coup de vent du Sud; il a commencé à une heure du soir et a cessé au coucher du soleil, après un calme d'une heure vers les cinq heures; beaucoup de pluie ce jour-là et le suivant, pendant lequel on a senti quelques fortes bouffées de vent.

1750. Le 31 janvier, coup de vent pendant la nuit précédant le 1er février; il était du Nord et a été violent à Saint-Denis; à Saint-Paul, il a été moins fort et du Sud-Ouest.

Le 4 mars, coup de vent médiocre.

Le 18 mars, coup de vent plus violent que le précédent; il a duré jusqu'au 20 à neuf heures du matin.

1751. La nuit du 26 au 27 mars, il y a eu le plus terrible ouragan qu'aucune personne vivante dans l'île ait jamais vu; il a fait des ravages épouvantables depuis l'Est, d'où venait le vent, jusqu'à Saint-Paul.

1752. Le 4 février, coup de vent de l'Est-Nord-Est, qui n'a pas été général dans toute l'île.

Le 21 décembre, coup de vent du Nord et grande pluie. Deux bateaux se sont jetés à la côte.

1753. Le 12 mars, coup de vent du Nord qui a mis en danger un des vaisseaux de la Compagnie.

Le 26 mars, espèce de coup de vent qui a obligé un vaisseau à appareiller.

1754. Le 10 janvier, espèce de coup de vent qui a commencé par le Nord-Est, est resté quelque temps au Nord-Nord-Ouest et a passé ensuite au Sud-Ouest.

Les 19, 20 et 21 avril, coup de vent et ouragan qui ont fait de grands ravages dans l'île (*Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1754*, Paris, 1759 : *Mém. de mathématiques et de physique*, pp. 122-126).

1768. Dans l'île Bourbon [à Saint-Pierre] la brise, qui vient toujours du Sud-Est, se lève à six heures du matin et cesse à dix heures du soir; en novembre, elle souffle avec force jour et nuit.

Le 1er décembre 1768, le vent cessa subitement et, à la marée haute, une vague s'abattit avec tant de violence sur le rivage que la sentinelle dut quitter son poste; les sommets des montagnes étaient couverts de nuages épais qui paraissaient immobiles; le vent commença alors à souffler un peu du Sud-Est, tandis que, dans la mer, d'énormes vagues, hautes comme des montagnes, venant de l'Ouest, se succédaient sans interruption, trois par trois, projetant vers le ciel un embrun qui formait comme leur chevelure et se brisant sur la plage en lançant leur écume à une hauteur de cinquante pieds. L'air était lourd et le ciel sombre; on respirait difficilement. Des nuées de corbigeaux[1] et

1. Le corbigeau est le *Numenius arquatus* qui est un oiseau de rivage et non de haute mer.

de paille-en-queue [1] quittaient la haute mer et ralliaient la terre, cherchant un refuge sur la côte; dans toute l'île, les animaux de toutes sortes témoignaient une agitation extraordinaire et les habitants éprouvaient une secrète terreur, appréhendant la tempête qui allait succéder au calme.

Le 2, au matin, le vent tomba tout d'un coup et la mer grossit; les vagues augmentèrent, venant de plus loin, et fouettèrent avec violence le rivage qui devint tout blanc de l'écume dont elles le couvrirent et qui ressemblait à un amas de flocons de coton. Il n'y avait plus de doute qu'un cyclone approchait. Plusieurs navires levèrent l'ancre et déradèrent; les canots et tous les objets qui étaient sur la plage furent halés à terre et tout le monde se hâta de consolider sa maison à l'aide de cordes et de poutres. Sur le rivage était amassée une foule de gens qu'attiraient l'extraordinaire spectacle de la mer et le danger que couraient les navires.

Vers midi, il se produisit un grand changement dans le ciel et le vent commença à soufler frais du Sud-Est. Comme on craignait qu'il tournât à l'Ouest et jetât les navires à la côte, on leur donna de la batterie l'ordre de dérader; ils coupèrent leurs câbles de suite et, en moins de deux heures, disparurent dans le Nord-Ouest, dans un horizon absolument noir.

A trois heures de l'après-midi, le cyclone arriva avec un bruit épouvantable; le vent soufflait de tous les côtés, la mer était déchaînée et furieuse, lançant sur la terre des nuages d'écume et de sable et des masses de coquillages et de pierres; en quelques instants, les embarcations qui étaient en réparation à 50 mètres de la plage se trouvèrent enterrées sous les galets. Une partie de la toiture de l'église fut emportée par l'ouragan, ainsi que le

1. *Phaeton.*

portique du gouvernement. L'ouragan ne prit fin qu'à trois heures du matin.

Le 6, deux bateaux, une petite barque et une galiote, revinrent au mouillage et apportèrent des nouvelles du *Penthièvre* qui avait perdu son grand mât. Les autres navires ne rentrèrent sur rade que le 19 décembre (Grant, *Hist. of Mauritius*, pp. 171-172).

1771. Ile de France. — Il faut avoir été témoin d'un cyclone pour se faire une idée de ce redoutable météore. Il est presque toujours accompagné de pluie, de tonnerre et de tremblement de terre; l'atmosphère est en feu et le vent souffle avec une égale violence de tous les coins de l'horizon. Ce sont des espèces de trombe qui semblent devoir tout renverser, c'est du moins sous cette forme que les marins les aperçoivent dans le lointain; souvent les vaisseaux sont en mer calme à peu de distance des lieux où ils font explosion. Lorsque la vitesse du vent excède 150 pieds par seconde, rien ne résiste à leur force : les gros arbres sont déracinés; les maisons les plus solidement bâties sont renversées; ni le poids des ancres, ni la force des câbles, ni la bonne tenue du fond ne sont capables d'assurer le mouillage des vaisseaux, que le vent jette à la côte et brise, lorsqu'ils ne s'enlizent pas dans la vase.

J'ai vu, dans l'ouragan de mars 1771, se rompre au ras du chouquet le grand mât de hune du vaisseau de soixante-quatre pièces de canons, le *Mars*, qu'on avait cependant amené, et cet ouragan n'a pas été, à beaucoup près, aussi fort que celui de février de la même année. Les marins qui savent quelle force il faut pour briser au ras du chouquet un grand mât de hune amené, ne trouveront certainement pas que j'exagère la vitesse du vent en l'estimant à cent cinquante pieds par seconde dans les plus violentes bourrasques. La chute brusque du baromètre

est le seul indice que l'on ait jusqu'à présent dans les pays tropicaux pour prévoir quelques heures d'avance le commencement de l'ouragan.

Au mois de février 1771, la descente subite du mercure me causa de l'inquiétude, ainsi qu'à M. Poivre ; il était quatre heures du soir. M. Poivre fit de suite appeler le capitaine du port ; cet officier, qui avait assisté à l'ouragan de 1761, ne fut pas frappé comme nous de cette variation si brusque du baromètre et il nous dit qu'il y avait des indices plus certains. « Vingt-quatre heures avant les ouragans, affirma-t-il, on voit toujours les Noirs descendre de la montagne et venir nous annoncer la tempête. D'ailleurs, le coucher du soleil me décidera sur les mesures que je devrai prendre pour prévenir, autant qu'il sera en mon pouvoir, les accidents inséparables de ces affreuses tourmentes ». Nous eûmes beau insister, M. Poivre et moi, nous n'arrivâmes pas à le persuader ; il voulut attendre le coucher du soleil. Le ciel était pur et serein, quoique le mercure baissât toujours dans le tube du baromètre, et le coucher du soleil fut très beau. Ce capitaine du port, qui avait longtemps servi sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, nous quitta fort content et tout à fait rassuré sur les malheurs dont nous croyions l'île menacée ; il semblait nous prendre en pitié d'attacher tant d'importance à la variation d'un baromètre. On vient rarement à bout de vaincre l'obstination d'un homme qui, n'ayant que la pratique de son métier, a, de plus, l'absurde préjugé que la théorie n'est bonne à rien. Cette espèce d'homme n'est malheureusement que trop commune, et celui qui dévoilerait les maux que des chefs ignorants et présomptueux ont causés et causent encore tous les jours, ne ferait pas une œuvre inutile à l'humanité.

L'ouragan se déclara à sept heures du soir, c'est-à-dire une

heure après le coucher du soleil, et, avant neuf heures, tous les navires furent jetés à la côte, à l'exception de la flûte l'*Ambulante* et d'une petite corvette nommée le *Vert-Galand*; prise dans un tourbillon, cette flûte fut chassée en pleine mer et la corvette, qui lui était attachée par une amarre, fut engloutie. L'*Ambulante*, sans voiles, sans gouvernail, sans vivres pour l'équipage et le détachement du régiment irlandais de Clare qui était de garde à son bord, erra pendant plus de douze heures au gré de l'ouragan ; les changements de vent lui firent faire tout le tour de l'île et la jetèrent enfin comme par miracle sur le seul endroit de la côte où, dans une tourmente aussi violente, les hommes avaient chance de se sauver. Ce qui rend ces désastres encore plus affligeants, c'est l'impossibilité dans laquelle on est de se secourir; il faut rester sans bouger au milieu des ruines dont on est entouré et attendre son sort, sans qu'il soit possible de le prévoir et de l'éviter; la violence du vent, l'impétuosité des torrents empêchent de sortir du lieu où l'on est bloqué.

L'ouragan dura dix-huit heures sans interruption, tout le temps avec la même violence, sans que la pluie, le tonnerre, les éclairs calmassent la force du vent, mais, à trois heures, le mercure qui avait descendu de vingt-cinq lignes [0 m. 056], après être resté quelques minutes stationnaire, remonta; dès lors, les tourbillons cessèrent, le vent devint plus régulier et, enfin, à six heures du soir, il fut possible de se porter au secours des malheureux naufragés.

Dans ces terribles moments, l'homme semble avoir perdu toute sensibilité; il attend dans une sorte de stupeur les coups qui vont le frapper et supporte en silence et sans murmurer les maux qui l'affligent.

Pendant cet ouragan, les voies de communication établies entre les différentes parties de l'île furent obstruées par les

nombreux arbres jetés à bas et par les torrents et les rivières qui débordèrent; on ne fut pas moins de trois semaines avant d'avoir des nouvelles de l'*Ambulante*, quoiqu'elle eût fait naufrage dans un lieu qui n'est distant que de six lieues environ de Port-Louis. Toutes les récoltes furent détruites, et ce ne fut qu'au prix des plus grands efforts qu'on réussit à relever les vaisseaux les moins maltraités : ce fut M. de Tromelin qui rendit ce service important à la colonie et au commerce; on envoya à la hâte la plupart de ces vaisseaux à Madagascar pour y prendre des vivres et des provisions de toutes sortes. C'est dans ces moments malheureux que le talent d'un administrateur se montre avec le plus d'éclat : M. Poivre[1], qui dans le cours de son administration a montré autant d'intelligence que de sagesse, avait eu la sage prévoyance de faire hiverner plusieurs vaisseaux au Cap de Bonne-Espérance, et ces vaisseaux, avertis du malheur de l'Ile de France, apportèrent des secours qui sauvèrent la colonie, car ils arrivèrent peu de temps après le second ouragan dont les nouveaux ravages avaient abattu l'espoir et le courage des infortunés habitants de cette île.

Les avaries que les vaisseaux éprouvèrent dans le port par la violence des vagues et par la force du vent lors de ce second ouragan, furent beaucoup moindres que dans le premier. La variation du baromètre avait averti du danger et chacun s'était empressé de pourvoir à sa sûreté (Rochon, *Voyage à Madagascar et aux Indes Orientales*, 1791, *Discours préliminaire*, pp. XXVIII-XXXVII, et Grant, *Hist. of Mauritius*, 1801, p. 172-174 [traduit en anglais]).

1773. Ile de France. — L'ouragan fit son apparition vers neuf heures du soir le 10 avril, juste au moment où la lune paraissait

1. Voir aussi les *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'île de France*, de Magon de Saint-Elier, Port-Louis, 1839, pp. 174-176.

à l'horizon : c'est entre onze heures et une heure du matin qu'il fut le plus violent : le bruit du vent qui se mêlait à celui du tonnerre était épouvantable, et les éclairs qui embrasaient toute l'atmosphère augmentaient l'horreur du spectacle. La terreur des habitants qui passèrent toute la nuit dans des transes mortelles ne commença à se calmer que vers cinq heures du matin. Lorsque le jour parut, on eut un spectacle effroyable : plus de trois cents maisons de la ville de Port-Louis étaient détruites, toutes les toitures avaient été arrachées, et l'église principale n'était plus qu'un monceau de ruines. Beaucoup d'habitants étaient enterrés sous les décombres ; d'autres, les membres meurtris ou cassés, réclamaient le secours de leurs voisins qui n'étaient pas en état de le leur apporter ; les rues étaient jonchées de toutes sortes de débris, morceaux de bois, pans de murs, meubles, etc. Tous les navires qui étaient dans le port, au nombre de trente deux, avaient été jetés à la côte avec des avaries plus ou moins grandes et on ne voyait plus de tous côtés que les quilles des embarcations qui avaient chaviré ; des cadavres flottaient entre les épaves, et les marins qui avaient encore quelque force tâchaient en vain de gagner la terre.

Ce n'était partout que désolation, désastre et misère. Dans l'intérieur de l'île, la dévastation était tout aussi grande : les récoltes de maïs, de riz et de blé étaient perdues ; les plants de café et de coton, les cannes à sucre et les canneliers étaient déracinés ; de gros arbres avaient été jetés par terre ; les maisons et les usines étaient détruites ; l'herbe était desséchée et grillée comme si le feu y avait passé. Dans un des districts de l'île du côté du vent, la mer avait envahi la côte jusqu'à 40 pieds au delà de ses limites ordinaires, obligeant les habitants à chercher un refuge sur les hauteurs voisines ; quand elle se fut retirée, le sol était jonché de toutes sortes de poissons.

A la suite de ce désastre les vivres ont tellement renchéri que le pain a été vendu à dix-huit pence [environ 36 sous] la livre; au bout de peu de temps cependant, il est arrivé des secours de toutes sortes de la côte de Coromandel, du Cap de Bonne-Espérance, de l'île de Madagascar et du golfe Persique (Grant, *History of Mauritius*, 1801, p. 175).

AFFINITÉS DE LA LANGUE MALAISE ET DES LANGUES DES INSULAIRES DE LA MER DU SUD (1775).

Il y a une conformité très remarquable entre plusieurs mots de la langue des Insulaires de race blanche de la mer du Sud et de la langue malaise; mais, de cette similitude d'un petit nombre de termes, il ne faudrait pas conclure que ces Insulaires descendent des Malais, car, comme on trouve des mots malais dans les langues des Persans, des Malabars, des Brames, des Singalais, des Javanais et des Malgaches, il faudrait dire aussi que tous ces peuples viennent des Malais; cette manière de raisonner mènerait trop loin. Je suis porté à croire que tous ces dialectes conservent un certain nombre de mots d'une langue ancienne qui avait une grande aire de dispersion et qui s'est divisée peu à peu en différents idiomes. Les mots de la langue des îles de la mer du Sud, qui sont semblables à ceux de la langue malaise, démontrent clairement, suivant moi, que les îles orientales de cette mer ont été peuplées par des gens venus des îles de l'Inde ou des îles septentrionales de l'Asie, et que celles qui sont plus à l'Ouest ont tiré leurs premiers habitants des environs de la Nouvelle-Guinée. Si nous avions des vocabulaires exacts des différentes langues qu'on parle dans ces îles, nous pourrions dire de quelle tribu en particulier elles tirent leur origine (Forster, *in* t. V du *Voyage de Cook dans l'hémi-*

sphère austral et autour du monde de 1772 à 1775, trad. française 1778, p. 253).

RELÂCHE DU *RIPPON*, DE L'*ASIA*, DE LA *BELLE-ISLE* ET DU *MOSS* DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1780.

Le capitaine Burn, R. N., était à bord du navire de guerre le *Rippon*, qui mouilla, avec l'*Asia* et la *Belle-Isle*, dans la baie de Saint-Augustin le 15 juin 1780, à cause du scorbut qui décimait les équipages de cette flotte. A la même époque, des navires de la compagnie des Indes, le *Moss* et quatre autres, y atterrirent aussi pour la même cause de scorbut; il en vint encore quatre autres. Le 29 juillet 1780, les trois navires de guerre et les neuf navires de la compagnie des Indes sont partis (*Memoirs of the Life of late Major-general Andrew Burn*).

OBSERVATIONS SUR L'ILE DE MADAGASCAR ET SES HABITANTS, PAR MAKINTOSH (1780).

Il est inutile de donner une description de l'île de Madagascar, puisqu'on sait qu'on la regardait, avant que l'audacieux capitaine Cook eût découvert que la Nouvelle-Hollande et d'autres terres australes étaient des îles, comme la plus grande de la Terre; elle s'étend du douzième au vingt-sixième degré de latitude Sud et du quarante-troisième au cinquante-unième degré de longitude à l'Est de Londres.

Les préjugés, lors même qu'ils sont fondés sur les récits fabuleux de navigateurs ignorants et peu curieux ou sur les relations romanesques d'écrivains qui ne voyagent que dans leur cabinet, l'emportent presque toujours sur la raison et sur la vérité; Madagascar en est une preuve. On a accusé ses habitants de férocité, de barbarie, d'ignorance, de stupidité, d'ir-

réligion et de toutes sortes de crimes et de vices : ces imputations sont absolument fausses.

Les Français sont le seul peuple de l'Europe qui ait essayé de former un établissement dans l'île de Madagascar, sur le même plan qu'ils avaient déjà adopté dans les Indes Orientales; mais, après avoir persévéré pendant plusieurs années et dépensé beaucoup d'argent, ils ont abandonné leur entreprise, les indigènes, que favorisait le climat, leur ayant résisté et ayant réussi à en massacrer quelques milliers.

Vers l'année 1770, le comte Beniowsky, gentilhomme polonais hardi et entreprenant, s'étant sauvé de Sibérie où l'avait envoyé en exil l'Impératrice de Russie, alla au Kamtchatka, où il construisit un vaisseau dans lequel il s'embarqua avec quelques compagnons d'infortune, audacieux comme lui. Il côtoya la côte Est de l'Asie jusqu'à la rivière de Canton en Chine et, de là, passa aux îles françaises où il recueillit des renseignements sur les indigènes de Madagascar. Ayant le goût des entreprises extraordinaires, il vint en France présenter le plan d'un nouvel établissement dans cette île; on prêta attention à ses projets et on lui permit de lever une troupe de 300 Européens, de toute nation et de toute religion, et de leur donner l'uniforme qu'il jugerait à propos : il choisit l'uniforme russe, c'est-à-dire vert, ainsi que les armes dont on se sert en Russie. Il s'embarqua avec ce corps pour l'île de France et, de là, pour le Fort-Dauphin [1], engageant un grand nombre de colons à le suivre. Il traita avec les naturels, qui consentirent à ce qu'il s'établît dans une baie au bord de la mer, mais ils ne lui permirent pas de pénétrer dans l'île. Il fit construire un fort, où

1. Ce n'est point à Fort-Dauphin, dans le Sud-Est de Madagascar, mais au fond de la baie d'Antongil, dans le Nord-Est, que Beniowsky a fait son établissement.

il mit une garnison avec les munitions et provisions nécessaires, et des cabanes pour ses hommes. Les habitants ne lui donnèrent aucun sujet de mécontentement, tant qu'il resta dans les limites qui lui avaient été fixées, et se conformèrent au traité qu'ils avaient conclu avec lui; mais, le comte voulant ouvrir des chemins à travers le pays, ils s'y opposèrent et les hostilités commencèrent.

Comme cet établissement avait été inconsidérément installé dans une plaine basse et marécageuse, les soldats et les colons périrent en masse et il y eut parmi eux un grand mécontentement et des murmures; ils adressèrent des plaintes au gouvernement suprême de l'Ile de France, et des différends s'élevèrent à ce sujet entre les chefs des îles et Beniowsky; on en appela à la Cour de Paris qui le rappela en France.

A son arrivée, il fut l'objet d'un blâme et, quoiqu'on ne l'ait pas ouvertement révoqué, la réception qu'on lui fit équivalait à un congé; on dit que, depuis, il a eu l'adresse de se procurer un emploi militaire honorable au service de l'Empereur d'Allemagne [1].

En octobre 1778, il n'y avait plus à Madagascar que quatre officiers commissionnés, trois en prison pour des fautes militaires, et environ cinquante sans commission. Quant aux colons, ils étaient tous morts. Ainsi se termina cette tentative de colonisation.

Les naturels maltraitèrent aussi les traitants, ce qui nuisit beaucoup à l'approvisionnement des îles de Bourbon et de France, qui tirent du riz et du bétail en grande quantité de Sainte-Marie, de Foulpointe et de Saint-Antongil : on met de

1. Ce dernier fait est inexact. Le comte de Beniowsky a quitté le service de la France en 1783, s'est retiré en Angleterre et a tenté l'année suivante de faire pour ce pays un nouvel établissement à Madagascar. Des nouvelles récentes apprennent qu'il y a été massacré par les naturels du pays. (Note de l'éditeur, 1786.)

deux à cinq jours de l'île Bourbon ou de l'Ile de France à l'une de ces baies, mais le retour est plus long à cause des alizés et des courants qui obligent d'aller soit au nord, soit au midi pour trouver des vents favorables.

Notre flotte a jeté l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 14 et le 15 juin [1780]. Les naturels vinrent bientôt à bord ; ils font le commerce avec une adresse mûrie par l'expérience. Si leur habileté dans les arts mécaniques est plus que médiocre, ils savent en effet assez bien trafiquer : les articles qu'ils échangent pour de la poudre, des balles, des pierres à fusil, des mousquets et des liqueurs spiritueuses sont de très beaux bœufs, des moutons, des chèvres, des volailles, des coqs d'Inde, du lait et toutes les espèces de végétaux de la saison.

Dans le nord-est comme dans le sud-est, ils cultivent une grande quantité d'excellent riz et ils ont en abondance des « plantins » [des bananes], des yanes [yams ou songes], de la chaux, des citrons, des oranges, des tamarins, etc. On y trouve dans le sein de la terre les plus gros et les plus purs cristaux de roche de l'univers. Les baies abondent en poissons d'espèces excellentes et on trouve, sous les rochers et dans les rivières, différentes sortes de poissons à écailles. Il y a dans les forêts de quoi exercer les talents des naturalistes.

L'île est divisée, dit on, en sept royaumes, gouverné chacun par un roi qui jouit héréditairement de son autorité et de son titre. Ces princes, dans leurs hostilités, suivent les mêmes règles que nous ; ils se contentent de piller et d'enlever les bêtes à cornes, et les prisonniers sont vendus comme esclaves aux traitants français ou hollandais.

Les hommes sont d'une taille moyenne, propres, agiles, actifs ; ils sont hardis et braves à un haut degré et ne pardonnent jamais une injure, même à leurs supérieurs ; ils se

vengent avec le mousquet ou la lance qu'ils jettent avec une adresse remarquable : c'est d'un coup de lance qu'ils tuent leurs bœufs, à une très grande distance, touchant au défaut de l'épaule l'animal qui tombe mort presque instantanément. Ils aiment beaucoup les liqueurs alcooliques et, lorsqu'ils sont ivres, ils sont portés à la licence et aux querelles. Ils sont sensés, intelligents et jaloux de leur liberté, mais en général peu fidèles à leurs engagements, en sorte qu'il serait imprudent de leur faire des avances, à l'exception des présents qu'on offre d'ordinaire au roi et aux autres chefs. Ils prostituent leurs femmes aux étrangers et font souvent passer des personnes d'une classe inférieure pour des princesses afin de les faire payer plus cher. Dans l'est, les Français achètent aux chefs et aux princes leurs filles pour une ou quelques semaines, temps pendant lequel elles s'occupent non seulement à préparer la nourriture et aux affaires du ménage, mais veillent à ce qu'il n'arrive rien de fâcheux à leur seigneur et maître, notamment à ce qu'il ne soit pas trompé par les autres habitants dans ses transactions commerciales. Ils sont fort tourmentés par le mal vénérien, qui fut sans doute introduit par les Européens, mais ils ont trouvé dans de certaines herbes un remède efficace et prompt.

Leurs cheveux laineux, leurs traits et leur caractère montrent qu'ils descendent pour la plupart des Cafres qui habitent le sud-est de l'Afrique. Il y a au nord une région habitée par des descendants d'Arabes, et, quoiqu'ils soient continuellement en guerre avec leurs voisins, il est plus que probable que c'est à eux que les malgaches doivent d'avoir la figure moins plate; mais il est étonnant que, malgré le commerce fréquent de leurs femmes avec les Européens, je n'aie pas vu un seul mulâtre à Madagascar, et je soupçonne que, par une jalousie politique, ils proscrivent ce genre de métis.

Je n'ai jamais pu savoir s'il y avait des bêtes féroces dans cette île. Il y a des crocodiles dans toutes les rivières ; il y a aussi une grande quantité de chiens et de sangliers et diverses espèces de canards sauvages et d'oies qu'on ne trouve pas ailleurs.

Je ne crois pas qu'il soit à souhaiter qu'il y ait un établissement européen dans cette île parce que, si les capitaines de navires voulaient se conformer à quelques règles judicieuses, on pourrait s'y fournir de tout ce dont on aurait besoin à un prix plus raisonnable et d'une manière plus agréable que s'il y en avait un. Les seuls produits nécessaires à l'existence qu'on n'y trouve pas sont des légumes pour la soupe, tels que choux, navets, carottes, etc., et, en se donnant un peu de peine, on pourrait certainement en faire pousser. Les indigènes, en voyant les Européens se bien comporter avec eux et exécuter fidèlement leurs engagements, prendraient vite les mêmes habitudes.

Ayant été réduit à la dernière extrémité par une maladie de foie, qui m'a forcé à garder la chambre pendant six semaines, et dans l'incapacité de digérer des aliments substantiels, j'ai bien craint de laisser mes os à Madagascar. J'y ai heureusement trouvé un remède prompt et efficace, une source d'eau minérale qui sort à la marée basse d'un rocher dans la baie de Saint-Augustin, à environ cent verges au Nord du rocher de la Tente. Cette eau cause d'abord une sorte d'étourdissement, comme l'eau de Bath, mais elle m'a guéri complètement, en moins d'une semaine, de toutes mes obstructions bilieuses. J'en ai pris pendant toute la traversée jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et son effet a été de tout point excellent ; mon appétit est redevenu fort bon et je dînais avec une tranche de bœuf tué le matin même, sans avoir la moindre indigestion. Les bœufs de cette île sont du reste excellents ; ils pèsent de cinq cents à huit cents livres et leur chair est tendre, délicate et d'un bon goût.

Les moutons ont de très grosses queues, comme ceux de l'Afrique, et ils sont aussi énormes.

L'hospitalité des Malgaches est une preuve de leur caractère sociable. Le lendemain de notre arrivée, un de nos jeunes gens descendit à terre dans une pirogue avec un indigène; le vent du soir et le courant de la marée qui était fort mettant obstacle à leur retour, l'indigène le mena chez lui, et un des princes de l'île, le tuteur du jeune roi Baba, alla le voir, soupa avec lui et l'invita à venir dans sa maison; il fit tuer une poule de Guinée [une pintade], qu'on cuisit à leur manière pour son souper, et l'hôte et sa femme couchèrent par terre, abandonnant leur lit à l'étranger. Nous avons eu plusieurs autres exemples de cette hospitalité (Makintosh, *Travels in Europe, Asia and Africa*, Londres, 2 vol. in-8°, et *Voyages en Europe, en Asie et en Afrique, contenant la Description des mœurs, coutumes, lois, productions, manufactures de ces contrées, et l'état actuel des possessions anglaises dans l'Inde, commencés en 1777 et finis en 1781*, traduits de l'anglais, Londres, 2 vol. in-8°, 1786, t. II, lettre LXX[e] datée du Cap de Bonne-Espérance le 1[er] octobre 1780, pp. 235-247).

DE LA LANGUE MALGACHE, PAR LE RÉV. DON LORENZO HERVAS (1784-1788).

1. Il n'est pas facile de fixer le nombre des îles qu'ont peuplées les Malais, dont descendent les habitants de la grande île africaine de Madagascar. Il est probable qu'ils ont aussi été dans l'Inde et les îles voisines; en effet, dans le Bengale, on parle un dialecte malais, comme j'en conclus d'après l'oraison dominicale que j'ai en langue Bengali (art. 142).

Je base mon opinion que les Malais ont jadis été dans l'Inde

sur les trois observations suivantes : 1° que quelques populations indiennes ont des noms de nombre qui sont évidemment d'origine malaise; 2° que je crois que les habitants des îles Maldives parlent un dialecte malais, et enfin 3° que, les Malgaches parlant aussi sans conteste un dialecte malais, les Malais, qui n'ont pu passer directement de la presqu'île de Malacca à Madagascar, ont dû certainement aller de l'Inde aux Maldives et des Maldives à Madagascar, ce qui leur a été facile (art. 143).

2. La langue malgache est un dialecte du malais. Dans la relation du Voyage du pilote Davis en 1598, qui se trouve dans le tome III de la « Storia de Viaggi », on lit que, chez les habitants de l'île de Madagascar, il trouva un langage aux sons très doux et très agréables, d'une prononciation claire, tandis qu'au contraire il remarqua que la langue des nègres du Cap de Bonne-Espérance, qui sont de la même race que ceux d'Angola, est dure et mal articulée. J'ai pu me procurer les noms de nombre de Madagascar et j'ai constaté, comme je l'ai indiqué dans le tableau p. 102, qu'ils sont malais; cette observation, jointe à la remarque du pilote Davis, me fait conjecturer que la langue malgache est un dialecte du malais, car le malais est une langue douce et harmonieuse comme je l'ai constaté dans les dialectes tagal et bisaye [des îles Philippines] que j'ai souvent entendu parler (Hervàs, *Idea dell'Universo : Catalogo delle lingue*, Césène, t. XVII, 1784, p. 240) [2].

J'ai écrit les noms de nombre de 1 à 90 [p. 140 (n° 288)] sous la dictée d'un Malgache, nommé Söl, qui est élève de la Propagande et, comme la prononciation des Malgaches est aussi

1. Voir Voyage John Davis in : t. I, *Ouvr. anc. Madag.*, p. 255.

2. Dans le t. XVII, le tableau joint à la p. 88 contient la salutation angélique en tagal, en bisaye, en havaye et en malgache, et, dans ceux joints à la p. 76 (p. 7), il y a une liste de 42 mots malgaches comparés aux mêmes mots malais, tagals et bisayes.

claire que la meilleure prononciation italienne, ils sont écrits avec exactitude. De la liste de ces noms, il ressort que c'est à tort que quelques auteurs [1] ont affirmé que les Malgaches ne savent pas compter au delà de dix; peut-être cependant est-ce le cas de quelque tribu sauvage de l'île, car il y a différents dialectes. En effet, j'ai l'oraison dominicale et la salutation angélique dans l'un de ces dialectes, dont le susdit Söl n'a pu comprendre que quelque mots çà et là et une ou deux phrases [2]. Quoique Madagascar appartienne à l'Afrique, j'ai mis ces noms de nombre parmi les asiatiques, parce que, comme je l'ai prouvé dans les deux tomes du « Catalogo delle lingue » [t. XVII et XVIII], la langue malgache est d'origine malaise.

Les dix noms de nombre des dialectes malgaches (p. 140, à la fin du n° 288) sont tirés de la relation du général de Beaulieu [insérée dans Thevenot en 1664 et dans le tome XXIX de la « Storia generale de' Viaggi » [3]] (Hervàs, *Idea dell' Universo*, t. XIX, 1786, pp. 138-140).

3. Le calendrier malgache est similaire des calendriers tamoul et canara (Hervàs, *Idea dell'Universo*, t. XIX, 1786, pp. 188-190 [noms malgaches des jours de la semaine], 191-192 [noms malgaches des sept planètes], 194-195 [noms malgaches des mois] et 200 [noms malgaches des signes du zodiaque analogues à ceux tamoul et canara]).

Les langues de Madagascar, d'une part, et de Tahiti, d'autre part, sont apparentées au malais; il y a certains mots malgaches analogues à des mots tibétains [Hervàs, *Idea dell'Universo*, t. XX, 1787 : *Vocabolario poligloto* (pp. 161-236), précédé des *Prolegomeni* (pp. 9-161, pp. 29, 37-43 et 135) [le malgache est un

1. Voir le Voyage du navire le *Barneveld*.
2. Cela tient uniquement à ce qu'ils avaient été mal écrits par les prêtres.
3. Voir Voyage du Gal de Beaulieu, in : t. II, *Ouvr. anc. Madag.*, p. 350.

dialecte malais], 61 [analogie de mots malgaches avec des mots tibétains], 139 et 140 [mécanisme de la langue malgache], et pp. 161-236 [63 mots en 2 dialectes malgaches, *passim*]).

4. MADAGASCAR.

Rait-sicca. . . .	Notre père
An danghitsi. .	au ciel,
Angare anoho. .	ton nom
Fissa-tife. . . .	grandisse !
I fansag-ano . .	Ton règne
Avi aminaie . .	vienne avec nous !
Amorompo-ano.	Ta volonté
Ho efa iz. . . .	se fasse elle-même
Au tanne. . . .	sur la terre
Ucua an danghitsi	comme au ciel !
Mahume anaie .	Donne-nous
Anru-anne . . .	ce jour
Muse abi. . . .	tout le pain.
Tane-iu zahaie .	pardonne-nous,
O Zanhar. . . .	ô Dieu,
Gni fannahe-naie.	nos actions
Ratsi abi. . . .	toutes mauvaises,
Tua zaie	comme nous
Mivale	pardonnons
I fannahe ratsi.	les actes mauvais
A gni rafi naie. .	à nos ennemis.
Aca manatitse. .	N'induisez pas
Anaie	nous
Vetse-vetse ratsi.	en idées mauvaises.
Fea an	mais toi,
Mitteheza anaie.	délivre-nous
Tabin ratsi abi..	de tout ce qui est mauvais.

Oraison copiée dans le catéchisme français-malgache que Mgr Étienne Borgia a fait imprimer au Collège de la Propagande en 1785. J'ai orthographié à l'espagnole les mots écrits avec l'orthographe française, selon ce que j'ai entendu d'un élève malgache de la Propagande qui m'a prononcé les mots de cette oraison.

[Raintsika andanitsa, anaranao hofisaotsa! I fantsakanao avy aminay! Aram-ponao ho efa izy an-tany koa an-danitsa! Omeo anay andro anio mofo iaby. Tanio izahay, o Zanahary,

NORD DE MADAGASCAR.

Amproi antsica.	Notre père
Izau hanau tang.	qui es
An danghitsi . .	au ciel,
Anghara nau . .	ton nom
Hofissabots. . .	soit grand !
Uahuach nau . .	Ton règne
Hoavi aminai. .	vienne avec nous !
Fiteja nau . . .	Ta volonté
Hoe-faizangh . .	soit faite
An tane.	sur la terre
Tüa an-danghitsi. . . .	comme au ciel !
Mahumeho hanau.	Donne-nous
Anru aniu. . .	ce jour
Abi-na hane antsica	tout notre pain.
Amanhanau . .	Et à nous
Manghafaca. . .	pardonne
Hota antsica . .	nos fautes,
Toua zahai. . .	comme
Manghafaca. . .	nous pardonnons
Hota	les fautes
Anreo mouanai.	aux offenseurs,
Aman-hanau aca.	et laisse-nous non
Mahalet seanai.	en tentation,
Abin liuet. . . .	mais délivre
Seuetsie vatsi. .	des choses mauvaises.

Oraison copiée dans le dictionnaire français-malgache de Flacourt, Paris (1658). J'ai orthographié à l'espagnole les mots écrits avec l'orthographe française, en corrigeant quelques-uns, et j'en ai fait la traduction avec un dictionnaire malgache (Hervàs, *Idea dell' Universo*, t. XXI, 1787 : *Saggio pratico delle lingue*, art. V, p. 225-226).

[Raintsika, anao tany an-danitsa, anaranao hofisaotsa! Vahoa-kanao ho avy aminay! Fitianao ho efa izany an-tany toa an-danitsa. Omeonao andro anio aminay iaby hanin-

any fanahinay ratsy iaby toa izahay mivalo ny fanahy ratsy any ratinay[!]. Aka manatitsa aminay vetsivetsy ratsy, fa hianao miteheza (?) anay taminy ratsy iaby].

tsika. Amana hianao manafaka anay amy ny otantsika, toa izahay manafaka ota any ireo manota aminay. Amana hianao aza manatitsa anay amy ny fivetsivetsy ratsy].

5. Dans l'île de Madagascar, on parle un dialecte malais, dont j'ai vu des dictionnaires, et je possède un ouvrage sur la religion chrétienne traduit en cette langue. Il n'est pas croyable que les Malais aient passé directement de Malacca dans cette île qui en est si éloignée et qui appartient à l'Afrique ; mais il est plus probable qu'ils y ont été des Maldives où ils ont pu aborder en venant de l'Inde (Don Lorenzo Hervàs, *Catalogo de las lenguas de las naciones conocidas*, Madrid, t. II, 1800, pp. 44 et 46).

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES DE JOSEPH LINDLEY[1] DANS LES ILES COMORES, EN 1787.

D'après J. Lindley, la longitude du piton d'Anjouan est, par le transport du temps, 44° 38′ et, par les observations de distances lunaires, 44° 44′ [44° 20′] Est de Greenwich [Dalrymple a adopté cette position dans ses cartes ; auparavant, dans ses premières publications hydrographiques, il avait mis 44° 30′ qu'il croyait un nombre plutôt trop fort. Le capitaine Austin Bissel, en 1798, a donné 44° 1′ par une distance de la lune au soleil prise à l'île de la Selle [qui forme la pointe N.-O. d'Anjouan] (43° 44′ auxquels il a ajouté 17′ [12′] pour le piton)] (Note *in* Comoro Islands by Thomas Howe, *Nautical Memoirs and Journals of Alex. Dalrymple*, t. I, 1806).

1. Joseph Lindley a fait un voyage aux Indes en 1787, à bord du *Henry-Dunlas* ; il avait un excellent chronomètre de poche Arnold et il a pris de nombreuses observations de distances lunaires dont Dalrymple a adopté les résultats dans ses cartes hydrographiques.

RELÂCHE DE LORD KEITH DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1791.

En 1791, Lord Keith, se rendant aux Indes, a relâché dans la baie de Saint-Augustin pour s'y ravitailler. Depuis cette époque, très peu de navires de guerre ont visité cette baie et les navires de commerce qui avaient l'habitude de venir y faire de l'eau et des provisions n'y viennent plus depuis longtemps; aujourd'hui, les relations des Anglais avec les indigènes de Madagascar sont limitées à quelques baleiniers et à de rares négriers qui y relâchent pour s'y approvisionner et quelquefois pour y compléter leur cargaison d'esclaves (Owen, *Narrative of voyages to explore the shores of Africa, Arabia and Madagascar*, 1833, t. II, p. 90, et Thomas Boteler, *Narrative of a voyage of discovery to Africa and Arabia* 1835, t, II, p. 97).

LE NAUFRAGE DU *WINTERTON* SUR LA COTE DE MADAGASCAR, EN 1792

Le navire *Winterton*, ayant pour capitaine George Dundas, a quitté l'Angleterre pour Madras et le Bengale le 2 mai 1792. Il y avait à bord environ deux cent quatre-vingts personnes, dont dix femmes. Du Cap de Bonne-Espérance, il fit route par le canal de Mozambique à cause des vents qui n'étaient pas favorables à la traversée dans l'Est de Madagascar. Le capitaine comptait reconnaître cette île dans les parages de Saint-Augustin, mais les vents contraires l'en empêchèrent; des observations de distances lunaires qu'il fit les 16 et 17 août lui donnèrent toutefois confiance [1]. Le dimanche 19, la brise qui venait du Sud-

1. Il avait en outre deux chronomètres dont il s'était déjà servi dans son voyage précédent et qui lui avaient toujours fourni des positions exactes.

Ouest et qui était favorable fraîchit considérablement; dans l'après-midi, on aperçut à l'horizon comme des brisants et on envoya un canot pour s'en assurer, mais, comme il y avait nombre de baleines autour du navire, on pensa que ce qu'on avait pris pour des brisants n'était que l'eau rejetée par les évents de ces animaux et on tira un coup de canon pour rappeler l'embarcation. Étaient-ce des brisants? c'est ce qu'il est à présent impossible de dire; toutefois c'est probable, étant donné ce qui nous est arrivé après.

Nous eûmes beau temps tout le dimanche et, quand le capitaine se retira vers les dix heures du soir dans sa cabine, il dit qu'il sentait la terre et qu'on la verrait probablement le lendemain. Étant remonté sur le pont vers trois heures du matin, il marqua sur la carte le point où il pensait, d'après ses observations, que nous étions, c'est-à-dire à 60 milles environ de terre, puis il se retira. Nous marchions vers l'est-nord-est à six nœuds. Il n'y avait pas sept à huit minutes qu'il avait quitté le pont, et la mer était tout à fait calme et unie quand le navire éprouva un choc violent; tout le monde se précipita sur le pont. Un instant nous crûmes pouvoir nous dégager à l'aide d'une habile manœuvre, mais cette espérance fut de courte durée.

Au lever du jour, nous vîmes que nous étions sur un récif de rochers, à six milles environ de terre; ce récif s'étendait vers le nord à perte de vue et vers le sud jusqu'à la baie de Saint-Augustin; le lieu de notre naufrage, d'après une observation prise le lundi 20 par le capitaine Dundas, était près de la pointe Saint-Félix [Pointe d'Ambatomifoka], à 63 milles de Saint-Augustin qui est par 23° 30′ de lat. S. [1].

1. Sur la plage, vis-à-vis de cet écueil, on trouva un mât et quelques épaves d'un grand navire portugais qui, d'après ce que M. Dale apprit plus tard à Mozambique, s'était perdu quelques années auparavant en

Dans la journée du lundi on allégea le navire en jetant par-dessus bord les canons et tous les objets lourds dans l'espoir qu'à la prochaine marée il flotterait; il n'en fut malheureusement rien et, les vagues heurtant le navire avec force, on commença à embarquer du monde dans les canots, quoiqu'il fît pleine nuit. A un moment, il s'éleva des cris horribles; toutes les embarcations avaient chaviré et une foule de personnes que, dans l'obscurité de la nuit et avec une mer démontée, on ne put secourir, furent noyées : on n'en sauva que trois. La perte de ces embarcations rendait notre situation très grave, d'autant que le vent était si violent et les vagues si fortes que nous n'étions pas assurés que le navire pût tenir jusqu'au lendemain matin.

Dès l'aube du jour, le 21, on se mit à construire des radeaux avec des planches et tous les morceaux de bois qu'on put trouver. Le bateau qui avait été envoyé à la découverte revint annoncer qu'il y avait des brisants tout le long de la côte et, ne pouvant accoster le navire dans la crainte d'être brisé contre lui par les lames, s'en alla à Saint-Augustin chercher du secours. Quelques pirogues vinrent assez près de nous, mais l'état de la mer ne leur permit pas de nous aborder.

Ayant constaté dans l'après-midi que tous les objets jetés par-dessus bord étaient entraînés vers la côte par le courant, nous mîmes à l'eau trois ou quatre radeaux qui emportèrent une soixantaine d'hommes; quelques-uns se cramponnèrent à des cages à poule ou à des barils vides. Ils furent pendant quelque temps arrêtés par la ceinture de récifs qui nous séparait de la terre, mais, dès que la marée commença à monter, ils réussirent à passer par-dessus et atteignirent le rivage sains et saufs.

retournant en Europe. Le capitaine avait gagné Mozambique avec son grand canot et était revenu au bout d'un mois chercher le reste de l'équipage, mais beaucoup étaient déjà morts de maladie.

Il restait encore à bord près de deux cents personnes, notamment les femmes. Le capitaine Dundas songea d'abord à emmener celles-ci sur deux radeaux, mais la difficulté de franchir les récifs sur lesquels déferlaient d'énormes vagues lui fit abandonner ce projet, et il résolut de construire avec l'avant du navire, une grande et solide embarcation; malheureusement, la mer, devenant de plus en plus mauvaise, mit le navire en pièces, de sorte que nous n'avions plus aucun espoir de nous sauver. Cependant une centaine de personnes se réfugia sur une épave et atteignit la terre après dix-neuf heures de traversée; des cent qui restèrent à bord, une quarantaine, au nombre desquelles se trouvaient trois jeunes filles, fut emportée par les vagues; les soixante autres, y compris Mrs Cullen et sa fille qui était âgée de dix ans, réussirent à se sauver; leur radeau s'arrêta vers les onze heures du soir sur un haut-fond où ils passèrent une fort mauvaise nuit, trempés jusqu'aux os et mourant de faim; vers les trois heures du matin, il flotta à nouveau, mais, peu après, il toucha un autre haut-fond. Dans l'après-midi, quelques pirogues s'approchèrent de nous pour nous reconnaître, mais nous eûmes beau leur crier : « Salamanca dollar! Salamanca dollar! [1] », elles s'en allèrent.

Peu après, heureusement, il en vint une qui nous accosta et nous fîmes passer à son bord Mrs Cullen et sa fille qui gagnèrent rapidement la terre; quant à nous, nous restâmes des heures et des heures sans pouvoir franchir la ligne de brisants. Le dimanche 26, nous aperçûmes partant de terre cinq ou six pirogues qui, par bonheur, vinrent à nous et transportèrent

1. L'auteur de ce récit dit que l'expression *Salamanca* est très usitée à Madagascar et signifie probablement : « Donnez-moi une piastre de Salamanque »; c'est simplement le salut ordinaire des Malgaches de l'ouest, qui vient de l'arabe « Salama ».

à terre les trente ou quarante personnes qui étaient à bord du radeau.

Récit de M. Dale. — Dès que nous eûmes mis pied à terre, nous suivîmes le rivage à la recherche de ceux de nos compagnons qui nous avaient précédés ; à chaque pas nous trouvions des épaves de notre navire, mais aucune ne nous a fait plus de plaisir que les canards et les poulets morts que nous avons ramassés pour les manger. Nous rencontrâmes un de nos soldats qui nous prit pour des indigènes, car il n'en avait pas encore vu, et qui nous demanda le prix de ces volailles[1] : il fallait que nous fussions étrangement défigurés pour donner lieu à une semblable méprise.

A trois milles environ de l'endroit où nous avons atterri, nous avons trouvé la proue du navire et les gens qui avaient gagné le rivage avec elle ; les dames étaient dans une grotte, occupées à sécher leurs vêtements ; la vue des volailles que nous avions ramassées leur fit grand plaisir et nous eussions eu un bon repas, si le manque d'eau ne nous eût mis dans un fâcheux embarras. Nous étions en train d'en chercher de tous les côtés, lorsque quatre indigènes, armés de sagayes, nous abordèrent amicalement, demandant à parler au capitaine et disant que le roi de Baba voulait le voir et qu'il lui donnerait de l'eau et tout ce dont il pouvait avoir besoin. Comme j'étais l'officier le plus ancien présent [Dale], on me les amena ; ayant écouté leur requête, je consentis à les accompagner et, sans prendre même le temps de manger un morceau, je partis avec deux ou de trois de nos gens. La route fut

1. Quelques-uns des soldats et quelques-uns des marins avaient en leur possession des sommes d'argent considérables ; il n'y avait pas en effet, à bord du *Winterton*, moins de 400 000 piastres et, lorsque le navire fut perdu, qui le voulut en prit autant qu'il put : le poids de cet argent rendait toutefois la chose dangereuse.

pénible, car nous marchâmes la plus grande partie du temps sur des rochers de corail. Au coucher du soleil, nous atteignîmes un hameau de trois ou quatre huttes habitées par des pêcheurs; le roi n'y était pas, mais nous eûmes le plaisir d'y trouver Mrs. Cullen et sa jeune fille, ainsi que quelques autres personnes qui venaient d'atterrir; c'est probablement ce que les indigènes avaient voulu nous dire et que nous n'avions pas compris. Ils étaient en train d'acheter aux indigènes de l'eau, qui était du reste fort mauvaise, au prix d'une piastre le quart [soit un peu plus d'un litre]. Quant à moi, j'ai donné un couteau pour un peu d'hydromel, et j'ai fait un repas très réconfortant. A force d'argent et de bonnes paroles, nous avons réussi à obtenir pour Mrs. Cullen une hutte où elle pût dormir; la pauvre femme était fort affligée de la perte de sa fille aînée, qui était réellement charmante, mais elle supportait son malheur avec beaucoup de courage et remerciait Dieu de lui en avoir conservé une.

Le lendemain, le bosseman échangea son sifflet contre un bœuf, ce qui nous permit de faire un vrai festin. Ce même jour, je trouvai sur la plage, où la mer les avait rejetées, une caisse de souliers de dame et une caisse de vin de Bordeaux, qui furent les bienvenues. Après en avoir donné une partie à mes compagnons, j'envoyai le reste dans une pirogue par un de nos hommes à nos camarades que nous avions laissés en arrière; cet homme revint le lendemain et nous annonça qu'ils avaient toutes choses en abondance et qu'ils nous invitaient à venir les rejoindre, ce que nous nous décidâmes à faire. Ce fut à grand'peine que nous trouvâmes une pirogue pour Mrs. Cullen, car, dans l'état où elle était, elle n'aurait jamais pu faire le trajet à pied; quant à moi, en repassant sur les rochers de corail, je crus que jamais je n'arriverais, car, comme je n'avais pas de souliers, mes pieds étaient tout meurtris et coupés. En arrivant, nous trouvâmes une vraie

foire où il y avait toutes sortes de choses : des caisses de vin de diverses espèces, de la bière, du porter, de l'ale, du cidre, du bœuf, du porc, de la farine, des balles de tissus, des souliers, des bottes, des bas, etc. Mr. Wilton, le quatrième lieutenant, exerçait très à propos une surveillance active sur tous ces objets pour en empêcher le gaspillage. Étant l'officier le plus ancien, je mis, avec l'aide des autres officiers, un peu d'ordre dans le camp des naufragés qui, je dois leur rendre cette justice, se conduisirent fort bien. La nuit, on montait la garde auprès des provisions et, dès que des objets étaient signalés sur la plage, quelques hommes allaient les chercher et les transportaient dans notre magasin.

Le samedi 25 (août), je réunis tous mes compagnons et leur fis connaître mon intention de partir le lendemain, leur recommandant de se munir des provisions nécessaires pour le voyage. Je les priai instamment de se conduire convenablement et honnêtement, non seulement entre eux, mais aussi avec les indigènes, ce qui était indispensable autant pour nous procurer notre subsistance que pour notre sécurité, et j'insistai sur les conséquences fâcheuses qui résulteraient d'une mauvaise conduite de leur part. Ma harangue fut fort applaudie.

Nous nous mîmes en route le dimanche 26 août. Au début, nous étions, tant officiers du navire que passagers, de soixante-dix à quatre-vingts personnes dont sept dames. Dans l'état de dénûment où nous étions, notre aspect était risible et nous aurions fourni d'excellents sujets pour des caricatures. Les dames aux formes grêles et délicates avaient de grosses chaussures d'homme, et leur toilette défiait toute description, n'étant vêtues ni en hommes, ni en femmes, et chacune portant sur le dos une petite pièce de toile, roulée comme un manteau de troupier, qui leur servait de lit la nuit. Les hommes avaient

tous des vêtements trop courts et étaient chargés de provisions diverses et de bouteilles. Pour ma part, en outre de mon petit bagage personnel, je portais au bout d'un bâton un petit baril de cinq gallons [22 litres 1/2] plein d'eau. J'étais souvent obligé de rester en arrière pour surveiller notre caravane et y mettre un peu d'ordre. Nous n'avions pas de guide, ce qui était sans importance puisque nous suivions le bord de la mer; le chemin était, il est vrai, plus long, mais nous jouissions de la brise de mer qui nous rafraîchissait agréablement.

Nous nous mettions en route au lever du jour, ou même avant, car il faisait alors un beau clair de lune, et nous marchions jusqu'à ce que le soleil fût trop chaud, nous arrêtant alors au premier endroit ombragé que nous trouvions et où nous prenions un léger repas, tel que nous le permettaient nos modestes provisions.

Le 28 août, ayant l'intention de faire une longue étape le matin, nous partîmes avant le lever du jour. Nous avions à contourner une pointe de rocher qui avançait dans la mer. Arrivés à mi-chemin, une avalanche de grosses pierres et de quartiers de roc tomba tout à coup sur nous, en blessant un grand nombre; nous entrâmes dans la mer, nous écartant du rivage le plus que nous pûmes pour nous mettre à l'abri. Nous entendions des voix, mais nous ne voyions rien, car il faisait noir et, chaque fois que nous essayions d'avancer, les pierres tombaient plus drues. Convaincu qu'on nous assaillait pour nous piller, j'envoyai quelques hommes avec des piastres et des couteaux pour découvrir et tâcher d'apaiser les assaillants : ils n'en trouvèrent que deux auprès de l'endroit où nous avions passé la nuit, mais il y en avait certainement beaucoup d'autres qui se tenaient cachés. Il fallut leur donner une quarantaine de piastres pour avoir la permission de continuer notre route.

Notre provision d'eau étant épuisée, nous dûmes nous contenter de celle que nous nous procurions en creusant des trous dans le sable et qui était tout à fait saumâtre. Ce même jour, nous trouvâmes un pieu fiché en terre auquel était attaché un papier avec les mots : « Allez à gauche et vous trouverez un petit puits où il y a de la bonne eau ». Cet avis venait de ceux de nos gens qui nous précédaient, car, les pauvres dames ne pouvant marcher vite, un certain nombre de nos compagnons, de peur de manquer de provisions, étaient partis en avant. Suivant leurs indications, nous allâmes au puits, qui était situé en un lieu gazonné et ombragé qui était fort plaisant et où nous passâmes toute la journée; nous le mîmes presque à sec : c'est un des plus charmants endroits que j'aie vus dans l'île; de nombreux arbres y fournissent un excellent abri contre les ardeurs du soleil et servent de retraite aux oiseaux à tel point que, dès que nous nous en éloignions pendant quelques instants seulement, ils y accouraient en foule.

Ce jour-là, nous reprîmes un peu d'espoir, ayant rencontré un indigène qui venait de la baie de Saint-Augustin et qui nous affirma, du moins c'est ce que nous comprîmes, que le *Roi Georges*, navire de la Compagnie qui était parti d'Angleterre en même temps que nous, se trouvait dans ce port. Les dames oublièrent immédiatement leurs peines et leurs fatigues; quant à moi, je n'ai pas ajouté une grande foi à ce rapport, tout en faisant semblant d'y croire pour des raisons faciles à comprendre. Il est très probable que nous avions mal compris ce que disait cet indigène, car la nouvelle était fausse; en tout cas, il nous donna une belle anguille de mer qu'il avait dans son canot et qui nous fournit un bon repas[1].

1. Il y a ici une lacune dans le récit de M. Dale, que comble le passage suivant du manuscrit du « Passager [Buchan, of Kelloe] » auquel on doit

Le dernier jour de notre voyage, c'est-à-dire le samedi 1er septembre, à quelques milles seulement de la ville du roi, nous rencontrâmes quelques-uns de nos gens et nous apprîmes par eux avec plaisir que ce roi était bien disposé à notre égard. Le soir, nous arrivâmes à Tuléar, après avoir traversé la rivière sur le bord de laquelle est située cette ville, et nous fûmes conduits auprès du roi, que nous trouvâmes assis sur une natte, à l'ombre de grands tamariniers, au milieu de ses chefs et principaux sujets qui étaient tous armés de mousquets et de sagayes. L'accueil qu'il nous fit fut tel que jamais je ne l'oublierai : il m'embrassa avec affection et, comme je lui offrais en présent un petit bijou et quelques autres colifichets, tout ce que nous avions, il les refusa, me faisant dire par son interprète combien il était peiné de nos malheurs et qu'il ne voulait rien accepter de nous, mais qu'il nous donnerait avec plaisir tout ce qu'il avait et que, le roi de Baba et le roi Georges étant frères, il nous prenait sous sa protection. Puis il ajouta

la publication du « Naufrage du *Winterton* » : « Le mercredi, 29 août, les naufragés continuèrent leur voyage dès le lever du jour. Leur crainte de manquer d'eau et de vivres se dissipa lorsqu'ils virent des indigènes leur apporter de l'eau et des patates et qu'ils purent, dans le courant de la journée, acheter un bœuf. Le soir, au moment où ils allaient s'engager dans une grande forêt, les indigènes les engagèrent à passer la nuit là où ils étaient, leur expliquant de leur mieux qu'il leur serait impossible de passer par la route qu'ils voulaient prendre. Ils s'y résignèrent, mais non sans craindre d'être attaqués à nouveau, d'autant que plusieurs d'entre eux avaient été volés ce jour-là pendant leur marche. Ils montèrent la garde toute la nuit, qui se passa néanmoins sans incident. Le lendemain au lever du soleil, un indigène se présenta, envoyé, d'après ce qu'ils comprirent, par le roi pour leur servir de guide ; il les conduisit à travers la forêt qu'ils n'auraient pu en effet, comme ils le constatèrent, traverser sans aide, puis ils regagnèrent le bord de la mer, où ils furent obligés de passer sur des rochers pointus, qui blessèrent plusieurs d'entre eux et retardèrent leur marche. Le vendredi 31, ils s'éloignèrent de nouveau de la mer et entrèrent dans l'intérieur. Leur guide tua un bœuf à leur intention, probablement sur l'ordre du roi ; ce soir-là, ils firent halte plus tôt que de coutume, plusieurs d'entre eux étant exténués de fatigue ».

qu'il avait donné ordre de nous amener un bœuf pour notre repas et qu'on construirait, aussitôt que possible, des huttes où nous puissions habiter. Nous nous retirâmes alors et, avant de nous coucher, nous fîmes un bon repas que nos compagnons nous avaient préparé pendant ce temps-là.

Nous avions mis huit jours pour venir du lieu du naufrage à Tuléar, mais beaucoup de nos gens avaient fait le trajet en moitié moins de temps. D'après mes calculs, je crois que la distance que nous avons parcourue n'est pas inférieure à 100 milles; car nous nous mettions en route au lever du jour, c'est-à-dire entre cinq et six heures du matin et, à en juger par la hauteur du soleil, nous marchions jusque vers neuf heures, puis nous repartions à quatre heures jusqu'à sept ou huit; si donc nous faisions de deux à deux milles et demi par heure, nous n'avons pas parcouru moins de 12 à 15 milles par jour. Il est toutefois possible que la distance à vol d'oiseau ne fût pas plus des deux tiers de celle-là, car nous longions la mer, doublant les promontoires et suivant les courbes des baies qui sont souvent profondes. Toute la côte depuis le lieu de notre naufrage était bordée par un banc de roches dangereux qui n'était quelquefois qu'à deux milles de terre, quoiqu'en général il en fût plus éloigné, et sur lequel la mer brisait avec une grande violence.

Le lendemain ou le surlendemain de notre arrivée, nous eûmes nos huttes qu'on nous força à payer deux piastres chaque; telle n'était point l'intention du roi, mais les hauts personnages qui avaient reçu l'ordre de les construire et dont quelques-uns étaient de sinistres et rapaces individus virent là une bonne occasion de nous extorquer de l'argent.

Comme nous dépendions entièrement de la bienveillance du roi et que nous pouvions craindre qu'il nous la retirât, il convenait que chacun de nous ménageât, pour le cas de besoin, les

maigres ressources qu'il possédait; dans ce but, les sept dames, les officiers et la plupart des passagers de cabine s'associèrent, laissant les matelots libres d'agir à leur guise, et mirent en commun les petites sommes qu'ils possédaient et dont je fus comptable, jusqu'à ce que M. Spens se joignît à nous. Chacun de nous fut à tour de rôle chargé pendant un jour de pourvoir à la nourriture et à la cuisine. Tant que j'ai été là, le roi nous a donné presque tous les jours un bœuf, mais il ne nous a fourni ni riz, ni lait, ni patates qu'il ne possédait pas, disait-il, en quantité suffisante et que nous dûmes acheter de nos deniers. D'ordinaire, les dames avaient, pour leur déjeuner, du lait bouilli et du riz ou des patates et, pour leur dîner, du bœuf ou quelque autre mets; le cuisinier du jour servait toujours les dames en premier et avait l'honneur de dîner avec elles (*A Narrative of the loss of the « Winterton », East Indiaman, by a Passenger in the Ship* [Buchan, of Kelloe], Edimbourg, 1820, pp. 51-62).

2° Récit du passager auteur du livre [Buchan, of Kellœ][1]. — Ayant atterri, nous fûmes conduits au village où Mrs. Cullen avait logé en arrivant à terre, et où nous retrouvâmes quelques-uns de nos marins qui étaient restés en arrière, laissant le gros de la troupe se rendre à la ville du roi. Ils nous donnèrent une partie du vin qu'ils avaient trouvé sur le rivage et qui nous réconforta, mais ce fut un cordial dangereux, car, affaiblis comme nous l'étions, beaucoup d'entre nous, quoique n'en ayant pris qu'une très petite quantité, en ont ressenti terriblement l'effet et se sont même enivrés.

M. C., un des passagers qui était resté en arrière, ainsi

1. Ici il y a (p. 62-73) un second récit du naufrage et des péripéties par lesquelles ont passé les malheureux naufragés, récit que nous n'avons pas jugé utile de reproduire.

que M. de Souza et moi, nous nous assîmes à l'ombre d'un arbre qui était proche. M. C. s'était sauvé sur la proue, et nous avions beaucoup de renseignements à lui demander; il nous apprit que ses compagnons s'étaient mis en route ce jour-là même et qu'ils avaient employé tous les moyens possibles, offres d'argent, prières, etc., pour décider les indigènes à se porter à notre secours, mais en vain. Il est probable qu'ils ont craint que, réunis, nous ne fussions trop forts. Car, le jour même où le gros de la troupe partit, ils vinrent avec leurs pirogues à notre secours de leur propre mouvement. Nous n'étions pas depuis longtemps sous l'arbre qu'un vieillard vint nous inviter par signes avec insistance à aller avec lui dans sa hutte où il nous fit l'accueil le plus cordial; il nous donna à manger et à boire ce qu'il avait de meilleur et qui consistait, principalement, en lait et en miel, et, le soir, il prépara avec une voile une sorte de tente pour nous abriter pendant la nuit.

Comme il nous fallait des provisions pour aller jusqu'à la ville du roi où nos compagnons nous avaient précédés, nous allâmes le lendemain à l'endroit où la plus grande partie de la cargaison de notre navire avait été rejetée par la mer, et qui était à environ huit ou neuf milles au nord de celui où nous avions atterri; nous y arrivâmes dans la matinée et y trouvâmes, comme nous l'avait dit Mr. Dale, la plage toute couverte d'épaves diverses, d'animaux morts et de toutes sortes d'objets. Quoiqu'on eût déjà pris beaucoup de bouteilles de vin et une foule d'articles faciles à transporter, il en restait encore tant que nous n'eûmes aucune difficulté à nous munir des quelques provisions dont nous avions besoin, c'est-à-dire de deux ou trois bouteilles de vin et de liqueur, d'un peu de viande salée et d'un peu de fromage. Nous fîmes un bon feu et

passâmes cette nuit très confortablement à l'abri des buissons.

Le mardi, 28 août, après avoir empaqueté nos provisions, nous retournâmes à la hutte de notre vieil ami; mais, comme la marée était haute, il nous fallut grimper sur des rochers hauts et pointus, ce qui, à cause de la chaleur excessive qu'il faisait et de la charge que nous portions, nous fatigua beaucoup. Comme j'avais perdu mes souliers dans le naufrage et que la paire que j'avais ramassée ne m'allait pas, j'eus les pieds grièvement blessés. Je n'ai pas noté et je ne me rappelle pas la réception que nous fit ce soir-là notre vieil ami, ni même si nous l'avons vu; mais le lendemain, tandis que nous pensions, en allant lui faire visite, être les bienvenus, nous avons constaté qu'il n'en était rien et que ses idées étaient toutes changées; il nous reçut en effet de telle manière que nous comprîmes qu'il n'y avait plus rien de bon pour nous à espérer dans ces parages et que ce que nous avions de mieux à faire était de nous en aller le plus promptement possible. Comme nous n'avions pas d'interprète, nous n'avions aucun moyen de savoir la cause de ce changement; toutefois, quoique je n'en aie pas la preuve, je ne suis pas éloigné de croire que notre ami de la veille a eu sa part dans le guet-apens dont nous avons été victimes le lendemain.

Nous nous mîmes en route le 29 août au soir; pendant plusieurs milles[1], nous avons longé la côte jusqu'à un endroit où des pêcheurs avaient allumé des feux. Comme il était tard, nous nous y sommes arrêtés, encouragés, du reste, par un parent de notre vieil ami que nous y rencontrâmes et qui nous avait déjà témoigné de la bienveillance; il nous

1. En longeant le rivage, nous avons vu quelques cadavres que la mer avait rejetés, mais il nous était impossible de nous arrêter pour leur rendre les derniers devoirs.

reçut très bien et nous donna quelques patates; nous dormîmes à côté de son feu.

Le lendemain, le jeudi 30, ne pouvant obtenir une pirogue pour finir notre voyage, nous engageâmes deux indigènes comme guides, ce qui retarda notre départ, de sorte que, après un trajet assez court sur des rochers rugueux, nous nous sommes arrêtés pour déjeuner, ce qui a consisté à manger une bouchée de fromage et à boire une rasade de rhum, festin assez maigre, mais dont nous ne nous inquiétions pas ayant l'espoir de voir bientôt se terminer heureusement notre pérégrination.

Étant repartis et nous étant aperçus que nos guides étaient restés en arrière, nous nous assîmes pour les attendre. Quelles furent notre surprise et nos alarmes en les voyant venir avec sept autres indigènes que nous avions rencontrés un peu auparavant! Ils se saisirent de nos provisions, sans que nous pussions nous y opposer. En effet, comment trois hommes, sans force et sans armes, eussent-ils pu lutter contre un nombre d'assaillants aussi supérieur? En outre de nos provisions, ils ont enlevé à M. de Souza plus de cent guinées qu'il avait sauvées du naufrage et qui étaient tout notre avoir, mais, comme le dit le proverbe, « l'argent a des ailes et s'envole! » Ignorants de la langue et des coutumes des indigènes, ne connaissant point la route que nous avions à suivre, dans un pays stérile, loin de tout endroit où nous pussions trouver de l'eau ou des vivres et n'ayant pour toute ressource qu'un mauvais petit morceau de fromage, nous étions dans la plus triste des situations, sans compter que la méchanceté et la malhonnêteté des Malgaches à notre égard ne nous portaient pas à augurer favorablement de l'avenir. Était-ce un complot tramé par notre ancien ami ou bien une attaque non

préméditée? c'est ce que nous ne saurions dire. En tout cas, nous n'avions pas d'autre alternative que d'aller de l'avant le plus vite possible.

Peu après, nous rencontrâmes un groupe de huit ou neuf de nos marins qui étaient en train de se reposer, mais, comme ils avaient à peine assez de provisions pour eux-mêmes, nous ne nous arrêtâmes pas et continuâmes notre route. Vers trois heures, nous nous assîmes pour manger le peu que nous avions, c'est-à-dire deux petites bananes que des femmes indigènes nous avaient données et qui n'étaient pas mûres et le morceau de fromage qui avait échappé au pillage, soit guère pour chacun de nous plus d'une bouchée que n'arrosa aucun liquide.

Poursuivant notre route au coucher du soleil, nous aperçûmes en mer une pirogue qui venait à terre; les trois indigènes qui étaient à bord nous crièrent de nous arrêter, ce que nous fîmes. Dès qu'ils eurent halé leur pirogue sur le rivage, ils allumèrent du feu et, nous ayant fait asseoir à côté d'eux, ils nous donnèrent en abondance du bœuf et du bouillon, qui nous réconfortèrent, car nous n'avions pour ainsi dire rien mangé ni rien bu ce jour-là, mais ils ne nous laissèrent pas digérer en paix, car ils exigèrent que nous leur donnions les foulards que nous avions autour du cou et ils m'enlevèrent les quelques guinées que j'avais dans une des poches de mon pantalon; ils se disposaient à me prendre ma montre et les cachets que j'avais dans l'autre, quand, y mettant précipitamment la main, j'en retirai, au hasard, un des cachets que je leur donnai, et ils ne poussèrent pas leurs recherches plus loin [1]. Mes compagnons de voyage ont, eux aussi, perdu tout leur avoir ce jour-là.

1. L'eau de la mer avait mis ma montre hors d'usage; mais j'y tenais, parce qu'elle m'avait été donnée par quelqu'un qui n'est plus et qui a toujours eu pour moi une grande bienveillance. Le cachet était un cadeau

Le chef de la troupe de ces indigènes, qui parlait un peu anglais, nous apprit qu'il venait de la baie de Saint-Augustin, où notre yole avait atterri, et qu'elle était retournée à l'épave où eux-mêmes se rendaient. Il nous engagea fort, malgré ce qui s'était passé, à rester là la nuit et à faire route avec eux le lendemain, mais, comme nous les soupçonnions d'avoir le projet de nous dépouiller de nos vêtements, nous n'avions nulle envie de demeurer en leur compagnie ; toutefois, nous jugeâmes prudent de rester cois jusqu'à la venue des marins que nous avions croisés le matin et qui, à notre grande joie, arrivèrent moins d'une heure après. Nous profitâmes de l'occasion pour nous en aller en hâte.

Avant que nous fussions loin, nous aperçûmes deux des bandits qui nous suivaient, l'un armé d'un mousquet et l'autre d'une sagaye; quant à nous, nous n'avions aucune arme pour nous défendre; du reste, n'ayant aucun moyen d'obtenir du secours, ne sachant rien du pays que nous traversions, nous n'avions pas le droit d'être délicats sur le point d'honneur et de tenter de leur résister. Ils ne nous suivirent pas du reste longtemps, mais, comme nous pouvions craindre qu'ils ne s'unissent à d'autres de leurs pareils et ne nous tendissent un guet-apens pendant la nuit, et comme il faisait un beau clair de lune et que la plage était très unie, nous marchâmes jusqu'à minuit environ avant de faire halte. Nous nous couchâmes alors, mais une forte rosée mouilla nos vêtements, tout comme si nous étions tombés dans l'eau, et, comme nous n'avions pas de feu, nous ne dormîmes guère et ne prîmes pas le repos qui nous eût été si nécessaire après

d'un de mes camarades d'école; l'homme qui me l'a volé l'a vendu dans la ville du roi, pendant que j'étais très malade, à un de nos hommes à qui je l'ai racheté. Ces souvenirs furent, avec d'autres, perdus dans un autre naufrage que j'ai fait quelques années plus tard.

les émotions et les fatigues d'une journée aussi néfaste pour trois d'entre nous : comme on l'a vu, nous avions été volés deux fois, et on nous avait enlevé toutes nos provisions, de sorte que nous étions à la merci de gens dont la conduite à notre égard jusque-là ne nous donnait aucune confiance dans l'accueil qui nous était réservé.

Le 31 août, nous reprîmes notre voyage au lever du jour et, vers les dix heures, nous arrivâmes à un village où heureusement ceux qui n'avaient pas d'argent purent, avec les boutons de leurs habits, acheter quelques patates et un peu d'eau. Après une marche pénible sur le sable brûlant de la plage, nous rencontrâmes un de nos marins qui venait de la ville du roi [1] et allait à l'épave du navire avec quelques pirogues que, dans un sentiment d'humanité, le roi envoyait au secours de ceux qui étaient incapables de marcher[2]. Comme lorsqu'il était parti, les dames n'étaient pas encore arrivées à la ville du roi, il ne put nous renseigner à leur sujet, mais il nous donna d'utiles indications sur la route que nous devions suivre et sur laquelle il y avait un village où il avait été bien traité.

Après avoir pris notre repas, qui consista en deux petits poissons et les quelques patates que nous avions pu nous procurer et que nous partageâmes entre les dix ou onze personnes qui composaient alors notre petite troupe, nous repartîmes. La marée étant haute, nous dûmes, pendant deux ou trois milles, suivre un chemin raboteux et difficile, puis, nous conformant aux indications que nous avions reçues, nous

1. Ceux qui avaient quitté l'épave sur les radeaux dans la matinée du mardi étaient arrivés auprès du roi quelques jours avant ceux qui restèrent plus longtemps sur le navire.

2. Je ne me rapelle plus aujourd'hui pourquoi on ne nous donna pas une de ces pirogues, car personne plus que nous n'était fondé à réclamer une semblable aide.

quittâmes la côte et, après un long trajet dans l'intérieur, nous arrivâmes à quelques huttes auprès desquelles il y avait une source d'eau fraîche, ce qui nous fut un grand réconfort, car jusque-là l'eau nous avait complètement fait défaut, ou bien elle était saumâtre au point qu'il était impossible de la boire; aussi, comme il n'y a rien de meilleur que de la bonne eau fraîche pour ceux qui souffrent de la soif, en bûmes-nous plus qu'il ne convenait.

Nous trouvâmes dans ce hameau un guide qui nous conduisit au village qu'on nous avait indiqué. Nous eûmes à traverser, en pleine nuit, un pays accidenté et sauvage, coupé de ravins profonds; après les tristes incidents de la veille, il était tout naturel que nous eussions la crainte qu'il n'eût à notre égard de fâcheuses intentions, il n'en fut heureusement rien et nous arrivâmes au village sains et saufs, mais, pour ne parler que de moi, j'étais tout trempé et extrêmement fatigué. Nous y trouvâmes un vieillard qui paraissait être le chef de l'endroit et qui nous témoigna beaucoup d'égards. Le fait est que plus nous approchions de la ville du roi, plus nous trouvions les gens obligeants et honnêtes. Nous allumâmes un feu et, après nous être chauffés et dans une certaine mesure séchés, nous tuâmes une chèvre que nous avions achetée; ayant de la bonne eau fraîche en abondance et nous sentant relativement en sûreté, nous fîmes un assez bon repas.

Le samedi 1er septembre, après avoir déjeuné des restes de la chèvre de la veille, nous reprîmes notre voyage de bonne heure, escortés par deux indigènes qui se chargèrent de nous conduire, mais, dans la matinée, deux autres indigènes, qui allaient dans la même direction que nous, nous ayant rejoints, nous renvoyâmes les guides dont nous ne pensions plus avoir besoin; nous nous en repentîmes bientôt, car, faibles comme

nous étions, il nous était impossible de marcher du même pas que des gens frais et dispos et qui ont une grande agilité naturelle, de sorte que nous fûmes de nouveau réduits à chercher nous-mêmes notre chemin.

Nous continuâmes notre route au bord de la mer que nous venions de regagner. Vers neuf heures du soir, nous rencontrâmes heureusement trois indigènes qui étaient, je crois, envoyés à notre secours par le roi et qui nous offrirent leurs services, que nous acceptâmes avec empressement. Ils nous firent prendre à travers bois, et, après un très long trajet, nous fîmes halte pour la nuit. Ils allumèrent du feu, sur lequel nous fîmes griller un peu de maïs et les quelques patates que nous avions. Ce fut, à la suite de la longue étape de ce jour-là faite sous un soleil brûlant, que je tombai très malade de la fièvre et de fatigue: si M. C..., un des plus dispos de notre troupe, n'avait eu la bonté de m'aider, je serais resté en chemin. Faute de souliers convenables, mes pieds étaient tellement endoloris et blessés que j'eusse eu beaucoup de peine à marcher, eussé-je même eu toute ma vigueur, mais, étant donné mon état d'épuisement, je suis tout étonné d'avoir pu tant bien que mal supporter les marches rapides et longues que nous avons faites. Par bonheur, le terme de notre voyage était proche.

Le dimanche, 2 septembre, nous nous mîmes en route dès le lever du soleil, marchant sous un soleil de feu à travers de hautes broussailles sur du sable brûlant dans lequel nous enfoncions jusqu'à la cheville. Il ne fallut rien moins que la perspective de la fin prochaine de notre voyage pour nous donner le courage de supporter la grande fatigue qu'il nous fallut endurer pendant la première partie de cette journée. Après une étape des plus fatigantes, nous arrivâmes enfin à un village qui n'était plus qu'à deux milles de la ville du Roi, mais ceux

d'entre nous qui n'avaient pas d'argent n'eurent pas à se louer des habitants qui ne voulurent pas accepter nos boutons et autres menus objets que nous étions à même de leur donner en échange de lait et de patates. Nous n'en fûmes pas toutefois attristés, car notre voyage touchait à sa fin. Je me rappelle très bien comment je me suis efforcé de rassembler le peu de forces qui me restaient pour faire bonne figure au moment où nous avons retrouvé nos compagnons, ce qui eut lieu heureusement ce jour-là même, vers les trois heures de l'après-midi; à ce moment, il me sembla que je rentrais dans mon pays. Nous n'avions plus à craindre de mourir de faim, nous avions une hutte pour nous abriter et, pour nous coucher, un lit de joncs secs après tout assez confortable, et nous étions de nouveau au milieu de nos compagnons, dont la plupart du reste n'étaient arrivés que la veille : nous avions donc fait le même trajet qu'eux en moitié moins de temps [1]. Ma vie en eût-elle dépendu,

1. M. Dale, en s'appuyant sur des données assez bonnes, évalue la distance parcourue à environ 100 milles; quant à moi, je crois être plus près de la vérité en l'estimant seulement à 80 milles, car, du pas que nous allions, nous avons dû faire environ 18 milles par jour. Je ne me rappelle plus aujourd'hui si quelqu'un de notre troupe, autre que M. de Souza et moi, avait quitté le navire sur le dernier radeau, mais je ne le crois pas; aussi, au moment de nous mettre en route, étions-nous dans un réel état d'infériorité. En quittant le radeau le dimanche 26 août, je pouvais à peine me traîner, et cependant le lundi et le mardi nous avons fait une marche qui nous a causé à tous une fatigue extrême; le mercredi après-midi, a commencé notre rude voyage, pendant lequel nous avons souvent manqué de nourriture et n'avons eu d'un bout à l'autre que peu de repos, mangeant les maigres rations que nous avons pu nous procurer à des heures irrégulières, tard dans la nuit, tôt le matin, avec de la mauvaise eau ou quelques rares gorgées de lait pour toute boisson. Nous n'avons pas eu d'abri une seule nuit depuis le jour de notre naufrage jusqu'à notre arrivée dans la ville du roi, sauf le soir de notre atterrissage lorsque notre prétendu vieil ami nous fit une tente avec une voile; les rosées froides et abondantes, qui nous mouillaient toutes les nuits, aggravèrent nos souffrances, car nous n'avions pour nous couvrir que nos vêtements. C'est un exemple de ce que les hommes sont en certains moments capables de

je n'aurais pu, je crois, aller beaucoup de milles plus loin. La fièvre qui m'avait pris en route augmenta et, pendant quelque temps, j'ai été très oppressé, mais je me suis bientôt remis dans une certaine mesure.

Le village où réside d'ordinaire le roi, sous la protection duquel nous étions maintenant placés, s'appelle Tuléar et est sur le bord d'une rivière du même nom, qui se jette dans la mer à trois milles plus loin environ, rivière large, mais peu profonde, et dont l'eau est vaseuse à la marée montante.

Il y a lieu de rappeler ici qu'au moment où eut lieu le naufrage, la yole, la seule embarcation qui nous restât, était allée à la baie de Saint-Augustin d'où M. Spens, l'officier qui la commandait, n'y ayant point trouvé, comme il l'espérait, un navire qui eût pu nous assister, retourna à l'épave, mais, avant que M. Spens y fût arrivé, les naufragés survivants s'étaient, comme on l'a vu, mis en route; aussi se passa-t-il un long temps avant qu'on en eût des nouvelles, et c'était d'elle que dépendait maintenant notre seul espoir de pouvoir quitter l'île, car la saison était trop avancée pour qu'un navire vînt toucher à Saint-Augustin avant l'année suivante. Enfin, elle arriva et on la mit de suite en état de prendre la mer [1], afin que MM. Dale et Wilton, les 3e et 4e lieutenants allassent, avec M. de Souza et quatre matelots, chercher du secours à Mozam-

supporter; je n'ai jamais eu beaucoup de goût pour les longues marches et, si quelqu'un m'avait prédit ce que je supporterais pendant quinze jours sous ce rapport et sous d'autres, la chose m'eût paru impossible. Pendant tout ce temps, que mes vêtements fussent mouillés ou secs, je n'en ai jamais changé, ayant perdu presque tous mes effets dans le naufrage. A vrai dire, je ne me suis jamais complètement remis des suites de ce voyage et je ne m'en remettrai probablement jamais, mais, néanmoins, je l'ai bien supporté à ce moment-là.

1. Nous passons les détails que donne, pp. 89-96, M. Dale au sujet des préparatifs pour cette traversée, qui n'ont pas d'intérêt spécial au point de vue de Madagascar.

bique (*A narrative of the loss of the « Winterton », East Indiaman*, Edimbourg, 1820, pp. 73-96).

Aperçu des mœurs des habitants de Madagascar et particularités de notre séjour parmi eux. — Nous sommes restés à Madagascar pendant près de sept mois; mais la maladie et la mort ont fait de tels ravages parmi nous que nous n'avons guère pu accroître nos connaissances sur cette île si peu connue encore cependant. Je ne puis présenter que quelques observations générales qui donneront une idée du caractère des Malgaches et de la nature du pays où le mauvais sort nous a jetés et qui, toutes imparfaites qu'elles sont, ne sont peut-être pas tout à fait dénuées d'intérêt.

Tout le monde sait que l'île de Madagascar est une des plus grandes connues; située entre 15° et 26° de latitude sud, elle a environ 800 milles de long. Elle a été découverte en 1506 [1] par les Portugais, qui lui ont donné le nom d'île Saint-Laurent, nom sous lequel on l'a longtemps désignée, mais son nom actuel se rapproche davantage de celui que ses habitants lui donnent (!). Selon des rapports que je ne puis affirmer être d'une bonne source, elle est divisée en vingt-huit provinces et sa population est évaluée, d'une manière vague sans doute, à trois ou quatre millions d'âmes, chiffre qui n'est nullement en proportion de son étendue et de sa fertilité naturelle; elle est gouvernée par une foule de petits chefs qui sont surtout adonnés à la guerre et au pillage et qui ne songent guère à tirer parti, comme il serait à souhaiter, des ressources qu'une nature généreuse a mises à leur disposition.

Ces maux se sont malheureusement beaucoup accrus depuis

1. C'est en 1500 qu'en réalité la découverte a eu lieu (voir : Sur la date de la découverte de Madagascar par Alfred Grandidier, *Bull. du Comité de Madagascar*, nov. 1898, pp. 529-531).

que les Européens entretiennent des relations avec Madagascar; tout pénible que soit l'aveu, il faut en effet confesser qu'ils ont amené à leur suite, dans tous les pays qu'ils ont découverts, beaucoup de maux, et aucune des nations qui ont pris part à ces découvertes n'est exempte de reproches, toutes ont commis de nombreuses injustices envers les peuples sauvages et ont infligé à des millions d'êtres innocents une foule de calamités, les Français surtout qui ont tenté de créer à Madagascar des établissements permanents, dont nous n'avons point ici à faire l'histoire détaillée, mais il est certain que dans toutes leurs tentatives, de la première à la dernière, leur administration a été mauvaise et qu'ils ont été injustes et cruels envers les malheureux indigènes.

Leur premier établissement fixe a été créé en un lieu qu'ils ont nommé Fort-Dauphin, environ par 25° de latitude sud, en vertu d'une charte accordée à la Compagnie des Indes Orientales en 1642 par le cardinal de Richelieu à la fin de sa vie. Depuis cette époque jusqu'en 1655, où leur fort fut attaqué avec succès et réduit en cendres par les indigènes qui en massacrèrent les habitants, la région avoisinante semble avoir été la scène de guerres sanglantes continuelles et de trahisons réciproques. En 1663, Fort-Dauphin fut reconstruit et l'établissement réorganisé, mais les mêmes causes amenèrent les mêmes résultats et, en 1671 ou 1672, la place fut de nouveau prise et les malheureux Européens qui s'y trouvaient eurent le même sort que leurs prédécesseurs. Les Français, qui semblent avoir attaché une importance fort exagérée à Madagascar autant au point de vue militaire qu'au point de vue commercial, ressuscitèrent pour la troisième fois en 1768 ce même établissement de Fort-Dauphin. En quelle année fut-il définitivement abandonné, je ne saurais le dire, mais

ce que je sais, c'est qu'il n'a produit aucun résultat utile.

Dès leur arrivée à Madagascar, les Français ont, suivant les circonstances, établi des relations plus ou moins fréquentes avec le nord de l'île, notamment avec Foule-Pointe, avec l'île Sainte-Marie et avec la baie d'Antongil On prétend que cette partie de l'île est particulièrement fertile et on fait un grand éloge du caractère de ses habitants. Le célèbre La Bourdonnais a séjourné pendant un temps considérable dans la baie d'Antongil et en a tiré des ressources qui lui ont permis de remettre en état sa flotte, qui avait été dématée par un cyclone, et d'accomplir les actions d'éclat par lesquelles il s'est illustré dans l'Inde. C'est aussi dans la baie d'Antongil que le fameux aventurier Beniowsky, qui prit le titre pompeux de gouverneur général de Madagascar et aspira à la conquête de toute l'île, forma l'établissement que le gouvernement français, apparemment induit en erreur, couvrit de son autorité en lui allouant des hommes et de l'argent pour l'exécution de ce projet chimérique. Il en résulta que Madagascar fut mis à feu et à sang et qu'une grande misère régna à l'Ile de France qui ne put plus s'y approvisionner de riz. L'enquête faite en France dévoila le caractère perfide et téméraire de l'aventurier polonais et aboutit à l'abandon de sa folle entreprise. Désavoué par le gouvernement français, Beniowsky tenta de la reprendre sous main, mais il ne réunit que des ressources modiques, qu'il se procura en Amérique : une balle qui le frappa en pleine poitrine dans une attaque qu'il eut à soutenir contre des troupes envoyées de l'Ile de France, mit fin à la fois, en 1786, à sa vie et à ses espérances romanesques.

Je n'ai pas de renseignements sur les forces militaires qui pendant ces dernières années ont résidé sur la côte orientale de Madagascar; je crois qu'il n'y a plus de troupes à présent et

que les relations entre l'île de Madagascar et l'Ile de France sont, comme elles auraient toujours dû être, uniquement commerciales, cette dernière dépendant presque entièrement de la première pour tout ce qui est nécessaire à la vie, car depuis longtemps le gouvernement français a dû reconnaître l'impossibilité de faire de Madagascar une colonie militaire et, dans l'état actuel de sa population, d'en tirer de grands profits commerciaux, ce qui n'eût pu y avoir lieu que si l'on n'y avait jamais fait la traite des esclaves, terrible fléau qu'ont déchaîné sur cette malheureuse île les Européens et dont l'Angleterre a sa grande part de responsabilité.

Le cœur saigne lorsqu'on pense aux misères que les habitants de Madagascar endurent de ce chef depuis tant d'années, à juger d'après ce que j'ai vu. Les Malgaches, quoique bien bâtis et même ayant, peut-on dire, des formes élégantes, n'ont pas une grande force musculaire, et il est probable que leur esprit s'accorde dans une certaine mesure avec leur physique. Leur caractère facile et enjoué, qui s'allie à une grande intelligence, s'adapte mal aux horreurs de l'esclavage. C'est avec une vraie peine que je revois en pensée ces pauvres esclaves qui ont débarqué devant moi soit à Mozambique, soit à l'Ile de France, qu'on menait en troupeau comme des animaux et dont beaucoup étaient malades et avaient dépéri au point de ne plus être que des squelettes ambulants. Pauvres êtres, brutalement arrachés à leur pays natal et à leur famille, où ils eussent été à même de vivre heureux, jetés à bord de navires où l'existence était extrêmement pénible à cause de leur entassement et de la chaleur et, à leur arrivée, assujettis à un dur labeur et au fouet de gardes-chiourme cruels! L'esclavage ne distinguant pas ses victimes, il y en a sans doute beaucoup qui appartiennent aux hautes classes de la société et qui tombent au même niveau de

misère que les autres. Il serait à souhaiter que les souverains et les ministres des pays qui s'opposent avec une obstination blâmable à l'abolition de ce trafic infernal pussent assister aux scènes que j'ai vues; si leurs cœurs ne sont pas fermés à toute pitié, ils ne resteraient pas insensibles à ces misères effroyables dont, par leur faute, des milliers d'êtres sont chaque année les innocentes victimes, et ils joindraient sûrement leurs voix aux nôtres pour proscrire de la terre l'odieux commerce des nègres qui déshonore depuis si longtemps le monde soi-disant civilisé.

On a vu que notre naufrage a eu lieu dans la province de Saint-Augustin, que les indigènes désignent sous le nom de Feraignher [Fiherenana]. La baie de Saint-Augustin est fort belle et a longtemps été fréquentée par les navires européens, car on peut s'y approvisionner facilement de vivres. C'est dans cette baie que se jette la grande rivière de l'Onehagloyhe [Onilahy]. La côte y est, comme tout autour de l'île, je crois, entourée de bancs de roches dangereux; Madagascar peut à juste titre être appelé « l'île à la ceinture de brisants ». Pendant notre séjour à Madagascar, la plupart de nos gens ont résidé à Tuléar, où se tient d'ordinaire le roi; les autres s'étaient fixés à Saint-Augustin qui est à 15 ou 20 milles plus au sud, car il était nécessaire que quelques-uns des officiers ou des passagers fussent tout près de la rade où mouillent les navires, afin de les renseigner sur notre naufrage au cas où il en arriverait un; mais il avait été convenu qu'on se relaierait et qu'on y irait à tour de rôle deux par deux, ce qui eut lieu tant que la maladie ne nous eût pas tous mis à bas, le trajet qui se faisait à pied étant impraticable pour des gens affaiblis comme nous l'étions. La province de Feraignher [Fiherenana] est très étendue et son chef, qui était notre protecteur, était, d'après ce qu'on nous a dit, le plus puissant du pays. Le titre sous lequel il est connu est « Roi de Baba »,

mais je crois que cette appellation est européenne[1] et, quant au mot « roi », je ne crois pas qu'il soit employé par les indigènes, qui, dans le sud de l'île, donnent aux chefs aussi bien qu'aux nobles le titre générique de « Dean » [Andriana]. Les habitants de la province de Saint-Augustin ont depuis longtemps pour les Anglais une grande amitié, et il y en a quelques-uns qui parlent suffisamment bien l'anglais pour se faire comprendre jusqu'à un certain point; ils se plaisent, comme les habitants de Joanna [Anjouan], à emprunter les titres et noms de princes et de nobles anglais.

Le pouvoir de ce roi semble absolu, mais, qu'il le fasse de son plein gré ou qu'il y soit légalement obligé, il réunit toujours une sorte de conseil d'État pour discuter les questions importantes; ce conseil se tient à l'ombre d'un grand tamarinier. Ses états sont divisés en plusieurs districts dont les chefs, ses vassaux, viennent à l'occasion lui faire foi et hommage. Pendant notre séjour, un haut personnage qui était gouverneur de Saint-Augustin et qui s'affublait du nom de « prince de Galles » mourut; il était fort âgé et, je crois, proche parent du roi.

Comme j'en ai déjà fait la remarque, les habitants du Feraignher [Fiherenana], hommes et femmes, ont une jolie tournure. Leur habillement, quoique fort simple, ne manque pas d'une certaine élégance : les hommes enroulent autour de leurs reins une petite pièce de toile et se servent comme manteau d'une autre plus grande, qui est fabriquée dans le pays et qu'ils drapent avec grâce, mais qu'ils nouent au-dessous des bras, lorsqu'ils travaillent, de manière à avoir les mouvements libres; le vêtement des femmes diffère un peu de celui des

1. Dans le dialecte du nord de Madagascar, Baba veut dire père; c'est de ce nom sans doute qu'est dérivé ce titre patriarcal.

hommes; elles portent notamment un petit caraco qui serre tout le haut du buste. Les deux sexes portent au cou un collier en or ou en argent et, aux bras, des bracelets de ces mêmes métaux précieux ou, lorsque leurs moyens ne le leur permettent pas, en métaux plus communs. Tous vont jambes et pieds nus et tous portent leurs cheveux, qui ne sont pas laineux comme ceux des nègres, très élégamment tressés en de nombreuses petites boucles qui flottent autour de leur cou. Leur coiffure n'a pas du tout mauvais air, mais, comme leurs cheveux sont abondamment enduits de graisse et qu'une fois coiffés ils n'y touchent que rarement, il en résulte des inconvénients. Les traits des habitants de la partie de l'île où nous avons résidé diffèrent totalement de ceux des nègres d'Afrique, ils sont plus fins, et leur teint est beaucoup plus clair : sous ce rapport, ils ressemblent bien davantage aux Indiens [1].

Ayant donné ces renseignements généraux, je crois préférable de ranger les détails que j'ai à y ajouter sous les rubriques suivantes :

Population et Territoire. — On a calculé que la superficie de Madagascar était de 200 millions d'acres [800 000 k² (en réalité 590 000 k²)]; évaluant la population à 3 millions, on ne trouve pas plus d'une personne par 66 acres environ [soit par 26 hectares ou, par conséquent, moins de quatre personnes au k² (en réalité, environ 5)].

Aux environs de Tuléar, le sol est sablonneux et stérile,

1. Les hauts personnages et les soldats sont toujours armés d'un mousquet et d'une sagaye dans le maniement de laquelle ils sont très adroits, mais ils n'excellent guère dans le tir des armes à feu. Les sagayes sont fabriquées dans le pays et sont très élégantes; mais les mousquets sont d'importation européenne et considérés comme le plus grand des cadeaux; on se les transmet de père en fils comme un trésor de famille.

2. La superficie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande étant d'environ

mais, du côté de Saint-Augustin, il est très fertile, et on dit qu'il en est de même dans presque toute l'île, dont la plus grande partie du reste est inhabitée et couverte d'énormes forêts où vivent de nombreux troupeaux de bétail sauvage. Il est inutile de dire que les Malgaches attachent, par conséquent, peu de valeur à la propriété foncière, la terre étant, je crois, avec quelques petites restrictions, à la disposition de qui veut la prendre ; ils ne se préoccupent pas du reste de la production au delà de l'année courante. Les grands du pays ont généralement des plantations où ils cultivent du riz, du maïs, de la canne à sucre, des citrouilles et des bananes qu'ils consomment surtout vertes, les faisant griller ou bouillir. Leurs vraies richesses sont les esclaves et le bétail. Les guerres et les pillages auxquels se livrent continuellement les nombreux chefs qui se partagent le pays, expliquent suffisamment pourquoi la population y est si clairsemée et pourquoi ils n'attachent de valeur qu'aux biens qu'il leur est plus facile, en cas d'alarme, d'emmener avec eux que les fruits de la terre.

Il y a des raisons de croire que les Malgaches sont pour la plupart de sang mêlé. Flacourt, dont les dires sont confirmés par d'autres autorités, mentionne une race d'immigrants qui sont arrivés, il y a quelques siècles, des environs de la Mecque et qui ont pris possession d'une grande partie de la côte orientale : on les appelle Zafferehimini [ZafindRaminia]; ils sont, dit-on, divisés en différentes castes, les Rhoandrians [Roandriana], les Anacandrians [Anakandriana] et les Ontzatsi [Onjatsy]. La première est la classe la plus élevée, et plusieurs

90 millions d'acres [363 700 k² (en réalité 316 086 k²)] et la population étant évaluée à 18 millions d'âmes, la proportion est d'une personne par cinq acres [2 hectares]. L'estimation de la superficie de Madagascar s'appuie sur l'autorité de l'abbé Rochon ; mais il y a des raisons de croire qu'elle est très exagérée.

de ses membres sont devenus les rois du Sud-Est de l'île; les Anacandrians [Anakandriana] descendent des Rhoandrians [Roandriana] et de femmes indigènes; quant aux Onzatsi [Onjatsy], ce sont eux, dit-on, qui constituent l'armée. Il est probable que ce sont ces immigrants qui ont apporté à Madagascar, où elle est très répandue, la religion musulmane, quoique les mêmes auteurs mentionnent une immigration postérieure, venue aussi d'Arabie à une époque beaucoup plus récente; on prétend que ce sont ces immigrants, qu'on appelle Casimambou [Kazimambo] et qui possèdent les ouvrages arabes qu'on trouve dans ce pays, qui ont attaqué et soumis leurs compatriotes les Zafferehimini [ZafindRaminia].

Flacourt parle aussi des habitants de la partie de la côte orientale, voisine de Tamatave, qu'on appelle Zaffehibrahim [Zafiboraha], c'est-à-dire « race d'Abraham », et chez qui, paraît-il, on retrouve beaucoup de noms patriarcaux, tels que Noah [Noé], Abraham, David, etc.; on les tient ou plutôt on les tenait dans une estime toute particulière à cause de leur industrie et de leur honnêteté.

Les aborigènes sont divisés en quatre classes : les Vadziri [Voajiry], les Lohavits [Lohavohitsa], les Ontzoa [Ontsoa] et les Endeves [Andevo]. Les premiers descendent, dit-on, des anciens chefs et ont de vastes domaines et de grands privilèges; les deux classes intermédiaires sont d'un rang inférieur et étroitement unies l'une à l'autre; quant aux Endeves [Andevo], c'est-à-dire dans la langue du pays « les hommes perdus », ce sont les esclaves.

Selon la tradition, chacune des sept castes dont est formée la population de Madagascar, tire, par ordre de rang, à commencer par les Rhoandrians [Roandriana], son origine d'une partie différente du corps des ancêtres. La première est sortie du

cerveau et la dernière de la plante du pied. Si cette tradition est exacte, et je ne vois pas pourquoi elle ne le serait pas, elle a une analogie frappante avec la légende sur l'origine des castes indiennes : en effet, les Brahmanes sont sortis, dit-on, de la tête du Dieu Brahma, les Chatrya ou Rajahs de ses épaules, les Vaisya ou marchands de son ventre et les Sudras ou cultivateurs de ses pieds. Le nombre des castes n'est pas le même dans les deux pays; mais l'addition des trois castes supplémentaires n'est-elle pas due tout simplement au désir de flatter l'orgueil des immigrants arabes?

Il existe, dans l'Est et dans le Sud de l'île, une coutume singulière dont l'authenticité semble bien établie et qui veut que, seules, les hautes classes aient le privilège d'abattre du bétail; en effet, un bœuf ne peut être tué que de la main du chef ou de celle d'un de ses parents. Non seulement cette coutume est affirmée par les voyageurs français, mais Drury raconte que, pendant sa captivité, il a été promu à l'honneur d'être boucher, que lui a concédé son maître qui trouvait pénible d'avoir à faire souvent un trajet de plusieurs milles pour exercer ces fonctions : Drury était jugé digne de remplir cet emploi, parce qu'on le supposait fils du capitaine du navire naufragé dont le rang était jugé égal à celui de chef. Il n'avait rien d'autre à faire du reste qu'à couper la gorge de l'animal, le dépeçage étant opéré par les propriétaires eux-mêmes. Je ne voudrais pas me laisser aller à former des conjectures chimériques, mais il me semble que cet usage rappelle un peu la vénération que les Hindous ont pour les bœufs; toutefois, à supposer que cette superstition ait été importée de l'Inde à Madagascar, elle s'y est modifiée et il semble qu'il s'est fait un compromis entre les scrupules de la conscience et la gourmandise, et qu'en conséquence on a, d'une part, décidé que l'animal serait tué, mais, d'autre part,

comme correctif, qu'il ne mourrait que d'une main noble. Je crois pouvoir dire en toute assurance que cette pratique n'a pas lieu dans la partie de l'île où nous avons résidé et où, lorsque, à la grande joie des habitants, il s'agit d'abattre un bœuf, ils y mettent tous la main sans scrupule ni hésitation, avec toute l'ardeur dont ils sont capables.

Langue. — Je ne me serais certes pas risqué à faire les hypothèses que je viens d'émettre, si le fait d'une parenté entre les Malgaches et les Hindous n'était clairement établi par la plus incontestable de toutes les preuves, par l'affinité des langues. Le grand orientaliste sir William Jones a montré en effet que les dialectes parlés à Sumatra dérivent du sanscrit, qui est apparenté aux langues de l'Inde[1], et nous savons, par M. Marsden et d'autres éminents savants, que « la même langue existe dans toutes les îles de l'Océan Oriental, depuis Madagascar jusqu'aux plus lointaines qu'a découvertes le capitaine Cook[2] ». Plus loin, il dit encore que le malais est un dialecte de la langue qui se parle dans toute cette zone, qui a été mutilée et s'est modifiée, il est vrai, dans le cours des temps. « Cette similitude de langues sur un espace de la Terre aussi étendu indique que les habitants ont une origine commune, mais les circonstances de leur séparation et de leurs migrations sont enveloppées dans les ténèbres ».

Les quelques mots de malgache que j'ai sus sont depuis longtemps sortis de ma mémoire, mais j'ai par hasard pris note de quelques-uns des noms de nombre qui sont en usage à Saint-Augustin, et je constate qu'ils s'accordent presque mot pour mot avec ceux du dialecte « Lampoon » de Sumatra, qu'a indiqués M. Marsden. Tous ceux qui ont quelque connaissance des écrits

1. Voir sa huitième Dissertation asiatique.
2. *Histoire de Sumatra*, 1re édition, p. 162.

de sir William Jones savent qu'il a démontré que les langues de l'Inde, ainsi que le grec, le latin et la plupart des langues de l'Europe moderne, ont jailli de la même source, étant toutes issues de la langue primitive de la Perse. Lorsque, il y a un siècle et demi environ, Flacourt écrivait son histoire de Madagascar, la littérature indienne était encore inconnue au monde européen; il a donc eu le mérite de précéder les auteurs dont nous venons de parler dans leurs découvertes, sans s'être par conséquent appuyé sur eux, lorsqu'il a dit : « La langue malgache est unique et seule dans toute l'isle; elle a en beaucoup de choses quelque rapport avec la langue grecque, soit en sa façon de parler, soit dans la composition des mots et des verbes [1] ».

Je dois toutefois faire observer que cette affirmation, touchant l'unité de la langue malgache, ne se concilie pas bien avec l'invasion musulmane dont nous avons parlé, car la langue des conquérants n'aurait certainement pas pu se fondre, en un temps si court, avec celle du peuple conquis, d'autant que les caractères et l'écriture arabes sont largement employés à Madagascar. Je ne désire point lancer mes lecteurs dans un labyrinthe où nous risquerions fort de nous égarer, en recherchant par quelles voies s'est déversé à Madagascar le premier flot de sa population; je me bornerai à observer que la division des Malgaches en castes ne s'oppose pas absolument à ce que les premiers immigrants, bien qu'appartenant à la souche hindoue, soient venus par les golfes Persique ou d'Arabie. En effet, sir William Jones assure que la division des castes chez les Hindous remonte aux premiers âges du monde et est antérieure

1. Il résulte des preuves morales que l'*Histoire* de Flacourt n'a pas été écrite par lui-même, mais par l'un des prêtres qui l'ont accompagné à Madagascar.

à la grande migration des tribus qui ont peuplé l'Inde en venant de la Perse. Les quelques bribes de littérature qu'on trouve à Madagascar sont, comme nous l'avons dit, d'origine arabe et sont confinées presque exclusivement sur la côte orientale, où l'on sait fabriquer du papier avec l'écorce d'un certain arbre, de l'encre avec la décoction d'un bois particulier et des plumes avec des filaments de bambou, tous objets qui semblent être analogues à ceux dont on se sert dans l'Inde. Nos amis de la province de Feraignher [Fiherenana], tout en ayant beaucoup de qualités, ne sont certainement pas des gens de lettres. A une seule et insignifiante exception près[1], je ne me souviens pas avoir vu chez eux la moindre trace d'écriture, ni en avoir entendu parler.

Religion. — M'appuyant sur l'autorité de Drury, je puis dire que les habitants du sud de Madagascar reconnaissent et adorent un seul Dieu suprême qu'ils appellent Dean Unghorray [Andriananahary] et trois ou quatre divinités subalternes qui sont censées présider aux quatre quartiers du monde, probablement les quatre points cardinaux, et qui sont regardées comme les médiateurs entre les hommes et l'Être suprême; on leur fait des sacrifices. Nous n'avons pas été à même de nous former des idées exactes à ce sujet, n'ayant pas une connaissance suffisante de la langue. Si des pratiques supertitieuses peuvent passer pour des actes de dévotion, je dirai que nous avons souvent vu les indigènes s'y livrer; mais je n'ai pas souvenir d'en avoir jamais vu adorant directement l'Être suprême. Nous

1. Le seul écrit dont j'aie entendu parler, et que quelques-uns d'entre nous ont vu, comprenait quelques feuilles de papier que possédait un des « Umossees » [Omasy] de Saint-Augustin. Je ne l'ai pas vu moi-même, mais ceux qui l'ont vu disent que c'était un manuscrit en caractères arabes contenant des formules magiques (dans le livre de Buchan of Kelloe, ce passage est placé à la fin de l'article religion, mais il est mieux à sa place ici).

n'avons vu ni temples ni lieux de culte public; dans quelques villages on semblait regarder comme sacré un grand tamarinier dont on prenait un soin particulier.

Lorsqu'un indigène est malade, les voisins s'assemblent devant sa porte et font un grand vacarme, chantant, battant des mains et frappant le sol de leurs pieds, étrange moyen de guérir un malade; si c'est quelque haut personnage, à ce vacarme s'ajoute le bruit d'un tambour et de la sonnerie d'une grande conque[1]. Lorsqu'il y a danger de mort, on sacrifie un ou plusieurs bœufs, le mode de sacrifice variant suivant le genre de maladie, mais le résultat est toujours le même : la viande des victimes propitiatoires se partage entre les amis présents; on eût considéré comme un sacrilège d'en donner une partie quelconque aux chiens.

Les hommes portent pendu au cou un petit sachet en cuir, deux ou trois pièces d'une espèce particulière de bois et des dents de crocodile : c'est ce qu'ils appellent « Owley » [Oly]; ils ont la plus grande vénération pour ces objets, croyant qu'ils les protègent contre les malheurs qui les menacent, et ils ne sortent jamais, pour quelque raison que ce soit, sans les avoir sur eux; pendant la nuit, ils les suspendent au chevet de leur lit, comme gardiens de leur vie. Ce sont en somme des gris-gris, pareils à ceux des indigènes de la côte occidentale d'Afrique[2].

Il y a peu de parties dans le monde où la pernicieuse science de la sorcellerie et de la nécromancie est pratiquée autant qu'à

1. Le tambour des Malgaches a la forme d'un cylindre que recouvre une peau de bœuf à chaque extrémité. Quant à la conque, c'est la même que celle que décrit le capitaine Cook dans la relation de son voyage aux îles de l'Océan Pacifique. Ce vacarme était fort ennuyeux, surtout la nuit.

2. Je n'ai pas noté et je ne me rappelle pas aujourd'hui si les femmes portent aussi l' « Owley » [Oly].

Madagascar; en effet, les Malgaches ont la plus entière confiance dans l'efficacité des charmes que préparent les magiciens appelés « Umossees » [Omasy]. On prétend même que leur superstition va jusqu'à tuer les enfants nés un des mois, un des jours, ou une des heures réputés néfastes; pendant notre séjour à Madagascar, je n'ai cependant pas entendu parler de faits de ce genre : il est donc probable que, s'il s'en est produit, on nous l'a caché. Les « Umossees » [Omasy] ou sorciers sont en même temps médecins et, quoiqu'en tant que sorciers on les craigne beaucoup, leur métier n'est pas exempt de dangers. Je me rappelle qu'un matin nous entendîmes, non sans une certaine émotion, un grand bruit : c'était un de ces « Umossees » [Omasy] que le roi venait de condamner à mort et dont l'exécution eut lieu séance tenante; dès qu'il connut l'arrêt prononcé contre lui, il prit la fuite, mais, poursuivi par une foule armée, il fut vite rattrapé et tué à coups de lance à un demi-mille de nos huttes : le pauvre homme avait soigné un prince qui venait de mourir, d'où la fureur du roi et sa terrible sentence. Le corps fut abandonné aux chiens, qui le dévorèrent. Est-ce comme sorcier, est-ce comme médecin qu'il a été jugé coupable? je ne sais.

On peut compter au nombre de leurs usages religieux l'ordalie, qui est fréquente à Madagascar. Mais, s'il est permis d'en juger d'après l'exemple que je vais citer, l'ordalie des Malgaches est beaucoup moins terrible que celle, qui nous est familière, des charbons ardents ou du soc de charrue. L'homme que j'ai vu soumis au jugement de Dieu était accusé de vol; il essaya de se défendre, mais ne réussit pas à se disculper d'une manière satisfaisante et on le condamna à boire un peu de sang d'un bœuf qui l'empoisonnerait, disait-on, s'il était coupable. Un bœuf fut donc amené et renversé par terre, puis un

des membres du tribunal récita une longue prière pleine d'anathèmes contre l'accusé au cas où il serait coupable, ne cessant pendant tout ce temps de frapper l'animal avec le plat du fer de la sagaye qu'il tenait à la main; la prière finie, il perça le flanc de la victime avec cette sagaye et recueillit un peu de sang dans une coupe, où il plaça une pièce d'or que le roi portait au cou et lui remit à cet effet, puis il la présenta à l'inculpé qui en avala immédiatement le contenu; naturellement celui-ci ne mourut pas et il nous faut par conséquent croire à sa parfaite innocence. L'animal fut alors tué et, comme toujours, fut partagé entre les assistants qui le dévorèrent de grand appétit[1]. Au nombre des superstitions malgaches, on peut compter une coutume touchant le sel qui est assez répandue et qui, sous des formes diverses, existe en différentes parties du monde : c'est, aux yeux des Malgaches, une faute grave que de mettre du sel dans du lait ou dans tout aliment où il y a du lait, car agir de la sorte amène suivant eux la mort de la vache qui l'a donné. Je ne puis dire s'ils connaissent le remède infaillible qui consiste à jeter un peu de sel par-dessus l'épaule droite ou par dessus l'épaule gauche; je ne suis pas sûr laquelle des deux est la bonne, le meilleur moyen de le savoir est d'essayer des deux côtés[2].

Climat. — Le climat de Madagascar est universellement considéré comme insalubre. Il ressort des rapports des Français qu'une proportion considérable des soldats qu'ils ont mis en garnison dans leurs établissements a péri des maladies du pays et Flacourt parle d'un fort établi à Saint-Augustin en 1642 par quatre

1. M. Marsden a mentionné une cérémonie assez analogue qui est pratiquée à Sumatra pour les prestations de serments.

2. Ici viennent quelques lignes ayant trait à un manuscrit arabico-malgache qui n'est pas à sa place et que nous avons transporté à une des pages précédentes, p. 375 (note).

cents Anglais environ dont, en deux ans, les trois quarts sont morts [1]; on pourrait citer d'autres cas analogues, notamment, comme exemple tout récent, les naufragés de notre pauvre navire le *Winterton*, car, pendant les sept mois que nous avons passés dans l'île, nous avons perdu de quatre vingt à cent personnes; je me rappelle que nous en avons enterré trois en un seul jour, et ceux qui ont quitté l'île vivants, ont été plusieurs fois aux portes de la mort. L'île est en effet tellement couverte d'arbres et de broussailles qu'il n'est pas possible, d'après ce que l'expérience nous a appris sur les contrées tropicales, que Madagascar ne soit pas insalubre, surtout pendant la saison des pluies et de la chaleur qui augmentent grandement les émanations malsaines. Nous y étions précisément pendant cette saison; mais, heureusement, la chute des pluies y a été cette année-là extraordinairement faible; il n'y a guère eu en effet plus de quatre à cinq averses. Nous ne nous rendions pas compte de l'effet funeste que les pluies auraient eu et souvent, en voyant les nuages, nous souhaitions que la pluie vînt rafraîchir l'air, ce qui montre combien les hommes sont souvent portés à désirer ardemment ce qui leur serait funeste, car, en tombant, la pluie aurait certainement beaucoup accru la mortalité parmi nous.

On ne peut rien dire en faveur du climat de Madagascar, qui probablement ne deviendra salubre que lorsque les indigènes s'adonneront davantage à l'agriculture et défricheront les terres; il y a cependant des circonstances atténuantes dont il y a lieu de tenir compte et il ne faudrait peut-être pas

1. Quel qu'ait pu être l'objet que se proposaient ces Anglais, on a dit en les blâmant, quand, en vérité, on eût dû les en louer, qu'ils avaient encouru la haine des indigènes en observant une stricte neutralité entre les diverses tribus et en refusant d'intervenir dans leurs querelles. La haine contre leur nation, si elle a jamais existé, a depuis longtemps fait place à des sentiments d'une nature toute différente.

attacher une trop grande importance aux récits d'autrefois, quand la plupart des sciences, notamment la navigation et la médecine, étaient encore peu développées. Flacourt a établi une sorte de code de santé et de longévité pour les personnes allant aux Indes, or, si quelques-unes des règles qu'il recommande ont été observées, ce qui est étonnant, c'est non pas que les gens soient morts, mais qu'un seul ait pu vivre; ainsi, par exemple, ne dit-il pas qu'il faut se faire saigner tous les mois et qu'on sera alors infailliblement à l'abri de toute maladie sérieuse[1] !

Quant à nous, dans la situation où nous nous trouvions, nous devons attribuer au climat, avec quelques restrictions toutefois, la mortalité qui nous a frappés si cruellement. En arrivant à terre, nous avons été exposés à de grandes souffrances, notamment à une chaleur torride pendant le jour et à de fortes rosées pendant la nuit. Pour beaucoup d'entre nous, le régime alimentaire a été mauvais pendant très longtemps; car, au début, nous n'étions pas assez riches pour acheter suffisamment de lait et, le plus souvent, nous n'avions à manger que du bœuf et des aliments qui étaient indigestes pour des estomacs malades; nous n'avions aucun fortifiant, ni vin, ni autre liquide analogue. Nous ne possédions que peu de médicaments, et les quelques paquets d'émétique et de calomel que nous avions pu sauver, étaient gardés précieusement et on n'y recourait que dans les cas extrêmes. Quant aux médecines que nous nous sommes administrées de notre propre initiative, c'est-à-dire du jus de tabac et de l'eau de mer, il est probable qu'elles nous ont fait plus de mal que de bien[2], et il eût certainement

1. Il y a ici dans le livre de Buchan of Kelloe une très longue note, qui est la traduction littérale de la partie du récit de Pyrard de Laval que nous avons donnée dans le tome I de cette *Collection*, pp. 290-300.

2. Je suis convaincu, en effet, que quelques-uns de nos compagnons se

mieux valu, le plus souvent, laisser la nature faire son œuvre. Pendant les six premières semaines de notre séjour à terre, la santé générale a été relativement bonne ; elle est ensuite devenue peu à peu mauvaise et ce sont les causes mentionnées plus haut, auxquelles s'ajoutait l'insalubrité du climat qui augmentait au fur et à mesure que la saison pluvieuse avançait, qui ont amené ce changement fatal.

Productions animales et végétales. — Nos observations personnelles sur les productions de Madagascar ont été forcément très restreintes, de sorte que j'ai peu de choses à ajouter sous ce rapport à ce que j'ai dit incidemment plus haut.

L'animal qui mérite d'être mentionné en premier lieu est le bœuf, qui est d'espèce supérieure ; il se distingue par une grosse bosse sur les épaules, bosse qui, salée, est considérée comme un manger très délicat. Comme il a déjà été dit, le bétail constitue une des principales richesses des habitants de Madagascar; il existe en outre de grands troupeaux de bœufs sauvages qui errent dans les forêts et qu'on chasse à l'occasion.

Il n'y a pas de chevaux à Madagascar, ni, du reste, aucun animal de trait ou de somme; le labourage est fait, d'ordinaire, par les esclaves. Il y a beaucoup de chiens qui errent çà et là, comme au Cap de Bonne-Espérance, et, autant que je m'en souviens, on ne les domestique guère. On dit que dans l'intérieur du pays il y a de nombreux sangliers et des renards[1], mais, heureusement, il n'y a pas de fauves dangereux; en effet, ce

sont fait beaucoup de mal en buvant de l'eau de mer, quand même leur santé était en somme bonne; ils avaient la fausse idée qu'ils se préserveraient ainsi d'attaques bilieuses, tandis que c'était peut-être le moyen infaillible de les provoquer. Aucun de ceux qui ont suivi ce genre de traitement n'a, je crois, survécu.

1. Ce sont des fosa (*Cryptoprocta ferox*) ou des galidies, mais il n'y a pas de renards à Madagascar.

n'est pas sur terre, mais dans l'eau, qu'on a des craintes à avoir sous ce rapport, car toutes les rivières sont pleines de crocodiles dangereux aussi bien pour les hommes que pour le bétail et, quand on les traverse, il faut prendre les plus grandes précautions pour se préserver d'une attaque de ces animaux qui sont cruels, mais lâches.

Il y a des singes [des Makis][1] d'espèces diverses, et je ne puis manquer de mentionner la multitude innombrable de rats qui sont la plaie du pays et dont je n'ai pas gardé un bon souvenir : nos huttes en étaient pleines, mais on s'habitue à tout et, à la fin, je n'y faisais plus attention.

Il y a des oiseaux d'un beau plumage, mais, selon l'ordre presque invariable de la nature, leur chant n'est pas harmonieux; il y a beaucoup de pintades et des perdrix[2], que le plus mauvais tireur n'a pas de peine à tuer, car elles sont beaucoup plus grosses que celles d'Angleterre et si peu farouches qu'elles laissent au chasseur tout le temps qu'il veut pour les viser à coup sûr; la chair en est néanmoins grossière.

Les poissons abondent sur la côte et ils sont excellents, mais les indigènes, à l'exception de ceux qui vivent au bord même de la mer[3], ne paraissent pas s'en préoccuper.

J'ai déjà signalé quelques-uns des principaux végétaux qui croissent à Madagascar. D'après tous les rapports, qui sont unanimes à cet égard, l'intérieur de l'île est un champ de recherches inépuisable pour les botanistes; il y existe des espèces variées d'arbres aussi bons pour la construction de

1. Il n'y a pas de singes à Madagascar; les quadrumanes y sont représentés par des *Lemur* ou *Makis*.

2. Ce ne sont pas à proprement parler des perdrix, mais des gangas, qui du reste ne sont nullement beaucoup plus grosses que nos perdrix.

3. Ceux-ci sont très adroits et prennent fréquemment au harpon le poisson, même quand il est de petite taille et à distance.

navires que pour tout autre usage. Les Français en ont tiré autrefois de l'ébène et d'autres bois précieux qu'on va chercher maintenant dans l'hémisphère occidental, où ils sont abondants. Le coton semble croître spontanément à Madagascar, et on peut également s'y procurer de la soie. Je ne sais ce qu'il en est dans les autres parties de l'île, mais, là où nous étions, il n'y avait aucune espèce de fruits en abondance; le seul que les habitants y cultivent est la banane, qu'ils ne produisent pas du reste en grande quantité. Le cocotier constituerait pour les Malgaches une acquisition précieuse et je crois qu'aucun sol ni aucun climat ne seraient plus favorables à sa culture.

Le minerai de fer y est commun, et les indigènes savent l'utiliser. On dit qu'on y trouve de l'or et de l'argent, mais évidemment en petite quantité; lorsque nous sommes arrivés, les indigènes n'avaient aucune idée de la valeur relative de ces deux métaux, et, si mes souvenirs sont exacts, quelques-uns de nos compagnons ont profité de leur ignorance pour faire quelques bonnes affaires. Doit-on en conscience taxer leur conduite de malhonnête, je ne le crois pas, car tout est relatif et conventionnel, et, du moment que les indigènes par goût préféraient l'argent à l'or pour faire leurs bijoux, nous n'avions pas à discuter avec eux à ce sujet; ce n'est que lorsque l'argent est devenu abondant, par suite du grand nombre de piastres que nous leur avons distribuées, qu'il a perdu à leurs yeux de sa valeur et que l'or, au contraire, en a pris.

Caractère, mœurs et genre de vie des indigènes. — Les opinions des divers voyageurs sur le caractère des Malgaches varient beaucoup. Les uns les représentent comme des gens perfides, cruels et foncièrement vicieux, les autres en font au contraire le plus grand éloge; il est probable que c'est entre ces deux opinions

qu'est la vérité. Que les Malgaches aient beaucoup des défauts et des vices inhérents aux peuples barbares, ce n'est pas douteux, mais il est tout aussi certain, comme nous l'avons observé, qu'il y a en eux les germes d'excellentes qualités qu'une culture appropriée amènerait rapidement à maturité.

La société malgache se divise en trois classes. La classe la plus élevée, celle qui vient après le roi et qui fournit les hauts dignitaires de l'État, est en même temps la classe militaire; le rang de chacun y est marqué par l'importance de ses biens, c'est-à-dire par le nombre de ses esclaves et de son bétail; la classe suivante est celle des pêcheurs qui habitent la côte et qui s'occupent de navigation et de pêche; la dernière est celle des esclaves. Le roi, tout vénéré qu'il est et qui, autant que nous avons pu voir, est obéi aveuglément, ne peut pas cependant être considéré comme ayant un pouvoir absolu et despotique, car, s'il lui plaisait d'agir avec une rigueur imméritée, ses sujets le quitteraient et émigreraient chez un autre roi; l'attachement au sol natal, à la terre des ancêtres, qui, chez nous, est la source féconde de tant de vertus héroïques, n'a pas de profondes racines chez les Malgaches, qui sont trop habitués à une vie errante pour le ressentir comme nous. L'habitude de traiter en assemblée publique toutes les questions importantes entretient l'indépendance et l'élévation de leur esprit; j'ai été frappé de leur facilité à s'exprimer et je dirai même de leur éloquence; l'abbé Rochon, dans la relation de son voyage à Madagascar, a fait la même constatation chez les habitants de la côte orientale et il dit que M. Poivre, l'administrateur zélé et remarquable de l'Ile de France, a aussi fréquemment exprimé son étonnement de la réelle éloquence des Malgaches.

Comme de bons soldats qui doivent toujours être prêts à la guerre, au premier signal, les Malgaches entrent immédiatement

en campagne. Leur tactique diffère beaucoup de la nôtre, elle consiste plutôt à surprendre l'ennemi qu'à l'attaquer ouvertement. J'ai assisté à des simulacres de combat : l'agilité avec laquelle ils sautent de côté et d'autre ne peut qu'embarrasser l'adversaire qui n'a pas été dressé à la même école. Pour eux, la grande affaire est le pillage, et, d'après tout ce qu'on en dit, ils se livrent à de terribles carnages et dévastations, saccageant les villages et les champs, massacrant ou réduisant à l'esclavage les habitants, enlevant le bétail. Naturellement, ce genre de guerre amène des représailles, qui en provoquent de nouvelles, de telle sorte que le temple du Janus de Madagascar n'est jamais clos.

Pendant notre séjour, nous avons été plus d'une fois alarmés, sinon par des guerres, au moins par des bruits de guerre. Je crois que notre présence a empêché les rois voisins d'en venir aux mains, car ils ont en grande vénération le nom européen, et, quoique nous n'eussions rien d'autre à leur opposer que ce nom, il a sans doute suffi à les arrêter. Nous nous serions trouvés dans un terrible embarras, si une invasion s'était produite pendant notre séjour; notre lot eût été probablement la mort ou l'esclavage, car la résistance ou la fuite auraient été à peu près également impossibles.

Les mœurs des Malgaches sont très simples. Leurs huttes sont d'ordinaire en roseaux et en joncs; elles ont de treize à quinze pieds de long; on allume le feu au milieu. Le mobilier consiste en un lit de roseaux recouvert d'une natte et en quelques calebasses, quelques cuillères de bois et deux ou trois pots de terre; de ces divers objets, à la première alerte, ils font un paquet qu'ils transportent en un autre endroit. En somme, c'est un peuple sociable et heureux. Ils terminent généralement la journée par un souper qui est leur principal repas, puis ils

s'asseoient et bavardent indéfiniment devant la porte de leurs huttes. A l'occasion, ils s'amusent à un jeu pour lequel ils se servent de la graine d'un arbre[1], jeu qui semble les intéresser vivement et qui exige de l'attention.

. Ils paraissent vivre en famille dans la plus parfaite harmonie. La polygamie est permise, mais elle est loin d'être généralemont pratiquée. Leur bienveillance à l'égard des esclaves est remarquable; je ne me rappelle pas en avoir jamais vu un seul maltraité. Leur esprit est vif et fin et ils sont curieux d'apprendre. Nous avons souvent eu la visite d'un jeune homme qui était le gouverneur d'une ville située à quelques milles dans l'intérieur et qui nous a beaucoup étonnés : il avait un maintien digne et était fort intelligent; très désireux de s'instruire, il semblait tout à fait capable d'arriver à un haut degré de connaissances. Il ne paraissait pas avoir des sentiments de grand respect pour le roi, dont il parlait avec circonspection, mais laissant entendre qu'il le considérait comme inférieur à son père[2].

Beaucoup de Malgaches, comme nous l'avons déjà dit, ont une légère teinture d'anglais; l'un d'eux, qu'on appelait Tom Busch et qui d'ordinaire nous servait d'interprète, le parlait même assez bien.

Sans doute, ils n'ont guère l'occasion de montrer d'habileté manufacturière, mais leurs vêtements, qui sont en coton et même parfois en soie, sont fort bien tissés.

Je ne sais jusqu'à quel point ils ont à proprement parler des lois, car ils n'ont pas de code écrit; mais, étant donné l'ordre

1. C'est le *Katra*, sorte de trictrac.

2. Ce prince perdit un enfant pendant qu'il avait coutume de nous visiter et je me rappelle qu'il pria les dames qui étaient avec nous de n'en pas parler à sa femme quand elles la verraient, « parce que les femmes, nous dit-il, pleurent ».

avec lequel les affaires publiques sont menées, je n'ai pas de doute que, tout en n'étant pas très versés dans les Pandectes de Justinien, ils aient des lois naturelles ou plutôt des coutumes qui guident leurs actions.

Ils sont très irascibles et prompts à se venger. Le capitaine Dale a donné un exemple de leur susceptibilité, mais je dois dire que, à l'exception de ce cas, aucun malentendu sérieux ne s'est jamais élevé entre eux et nous, ce qui est à l'honneur de tous, d'autant que la masse des indigènes ne nous aimait pas beaucoup, contrariée, non sans raison, de ne point bénéficier de la vente de vivres qu'ils nous eussent faite, si le roi ne nous les avait donnés généreusement. D'autre part, il y avait longtemps que les officiers avaient perdu toute autorité sur nos marins et nos soldats, qui faisaient tout ce qui leur plaisait; ceux qui étaient assez bien portants pour marcher rôdaient de côté et d'autre, se livrant souvent à des actes qui eussent pu avoir de fâcheuses et même de dangereuses conséquences. Dans les différents voyages que nous avons faits entre Tuléar et Saint-Augustin et ailleurs, nous n'avons eu à nous plaindre d'aucun attentat sur nos personnes.

Nos amis les Malgaches s'abandonnaient volontiers à deux vices qui sont invétérés chez eux. Le premier est l'ivrognerie, dont peu d'entre eux, du plus grand personnage au plus petit, sont exempts; ils estimaient l'eau-de-vie autant que les bons vivants de l'Olympe estiment le nectar, l'avalent à pleines rasades quand on leur en donnait; lorsqu'il n'en ont pas, ils se contentent d'une boisson de leur fabrication appelée « toaky » [toaka (rhum malgache)], qui est faite avec le jus de la canne à sucre, des tamarins et du miel. Les personnes qui ne sont pas habituées à cette boisson lui trouvent un goût nauséabond, qui donnerait des haut-le-cœur même à un éléphant, mais qui

convient parfaitement aux palais malgaches. Tel est le plaisir qu'éprouvent dans tous les pays certaines gens à perdre sens et raison que quelques-uns de nos hommes, plutôt que de se priver de cette jouissance, devinrent d'intrépides buveurs de « toaky » [toaka].

L'autre vice des Malgaches est, d'après nos idées européennes, pire : c'est le vol. Il ne faut pas cependant que nous soyons trop sévères en les jugeant sous ce rapport; car n'y a-t-il pas eu des États célèbres où l'on applaudissait le voleur, lorsqu'il était assez habile pour ne pas se laisser prendre en flagrant délit. Le voleur malgache pourrait faire valoir pour sa défense beaucoup de circonstances atténuantes, car le pillage fait partie de leur système social et est leur grande préoccupation depuis leur plus jeune âge jusqu'à la vieillesse la plus avancée; il en doit naturellement résulter une disposition d'esprit toute particulière. Il y a lieu toutefois de remarquer que, s'ils pillent leurs voisins, ils sont entre eux plus honnêtes que beaucoup de gens de nos pays, qui eux cependant n'ont aucune excuse. Avec nous ils ne se sont pas gênés pour mettre leur talent en pratique, ce qui leur a parfois réussi ; lorsqu'une occasion propice se présentait, que ce fût de jour ou de nuit, quoiqu'ils préférassent d'ordinaire la nuit, ils se glissaient par la porte de nos huttes avec le sang-froid et la souplesse d'un chat et raflaient tout ce qui se trouvait à leur portée. Lorsque par hasard la porte ne cédait pas, ils trouaient la paroi de jonc auprès de laquelle se trouvait notre lit, ayant vraisemblablement étudié auparavant les lieux, et s'emparaient de cette façon en un clin d'œil d'objets qui avaient pour nous une valeur inappréciable. O honte! les grands du pays eux-mêmes prenaient parfois part à ces entreprises criminelles. Pendant les premiers temps de notre séjour, officiers et passagers montaient régulièrement la garde

à tour de rôle, pendant la nuit, chacun pendant deux heures; c'était une corvée pénible que la maladie ne nous a pas permis de continuer longtemps.

Ayant à présent dit tout ce qui est, je crois, essentiel au sujet des mœurs des Malgaches, il convient de les comparer à d'autres peuples plus ou moins civilisés, ce qui permettra de leur assigner leur place au milieu des nations. Sans aucun doute, ils sont très inférieurs aux habitants de Sumatra et de Java, où des progrès importants ont été réalisés dans la plupart des connaissances humaines, mais ils sont très supérieurs aux Hottentots, du moins tels qu'ils étaient avant que les missionnaires ne les aient catéchisés, aux Boschimans et autres tribus semblables de l'Afrique du Sud, de sorte que leur place est entre ces divers peuples.

Jusqu'ici, les Européens qui ont eu le plus de relations avec Madagascar sont d'affreux pirates [1] et des négriers, si nous laissons de côté les Français dont les opérations à différentes époques ont été marquées par des guerres sanglantes. Il est très douteux que, pour compenser tant de maux, quelqu'Européen y ait jamais fait un peu de bien; il est temps qu'on cesse des trafics aussi odieux et que notre nom s'y montre enfin sous un aspect plus attrayant. Envoyons-y donc des messagers de paix avec la branche d'olivier dans une main et les bienfaits de l'instruction chrétienne dans l'autre, et, à moins que les dispositions des Malgaches n'aient bien changé depuis que je les ai connus, je puis certifier en toute assurance qu'avec une semblable échelle ils ne tarderont pas à gravir les degrés de la civilisation.

1. Madagascar a été en effet, il y a environ un siècle, le rendez-vous des pirates de toutes les nations; on dit qu'ils ont été tellement nombreux sur la côte orientale qu'ils ont exercé une influence sur l'aspect physique des habitants.

Caractère du roi. — Le roi a joué un rôle trop important dans les évènements qui ont eu lieu pendant notre séjour à Madagascar pour que nous ne parlions pas de son caractère. Il pouvait avoir environ vingt-cinq ans; il était de petite taille et d'un aspect plutôt grêle, mais il était bien proportionné. Il ne semblait pas très intelligent, mais il avait beaucoup de vivacité et de bonté. Son teint était cuivré, remarquablement clair. Lorsque les circonstances l'exigeaient, il paraissait en grande cérémonie, entouré de nombreux soldats en armes et d'une foule de serviteurs, mais il n'aimait pas beaucoup les galas et, d'ordinaire, il sortait accompagné seulement de quelques personnes, parfois même d'un simple boy[1] qui portait sa pipe et son attirail de fumeur : cette pipe était un tube creux, long de trois à quatre pieds, dans l'un des bouts duquel on bourrait le tabac, dont il aspirait la fumée par l'autre bout. Son palais était une hutte simplement un peu plus grande que les autres, mais il y avait plus de meubles et elle était placée au milieu d'un vaste enclos qu'entourait une palissade de bambou. Là aussi résidait la reine, qu'on appelait la reine Charlotte; si elle avait eu jadis des charmes, ils avaient disparu : c'était une femme très grosse, mais bienveillante et toujours de bonne humeur. Sa Majesté le roi ne concentrait pas toutes ses affections sur elle; peut-être même allaient-elles exclusivement à une très jolie et toute jeune femme qui était comme son épouse de la main gauche et dont la maison était située non loin de nos huttes, de sorte que nous la voyions souvent. Elle était fort coquette et avait parfaite conscience de l'ascendant qu'elle exerçait. Le roi était toujours traité avec les marques du plus profond respect : lorsque ses sujets l'approchaient, ils mettaient la main sur leur tête et

1. Ce boy, qui s'appelait Luna, était un petit bonhomme très éveillé qui, grâce à sa bouffonnerie, était le favori du roi.

se courbaient jusqu'à terre; il n'y a pas du reste à s'en étonner, car, quoiqu'en réalité son pouvoir ne soit pas absolu, il décide en somme de leur vie ou de leur mort.

Pour donner une idée de la façon dont les choses se passaient à la cour du roi Baba, je vais raconter ce que j'ai vu lorsqu'il a donné audience aux quelques envoyés d'un roi voisin avec lequel il avait, comme cela lui arrivait souvent, un différend. Accompagné d'environ quatre-vingts hommes en armes, il alla s'asseoir à une petite distance de sa maison dans une plaine de sable; au bout d'une demi-heure, les ambassadeurs parurent. Ils avaient, selon l'usage du pays où les tentes sont inconnues et où les habitations sont rares, allumé leur feu à environ un quart de mille de là et ils venaient, poussant devant eux quatre ou cinq bœufs destinés à être offerts au roi. S'arrêtant à quelques pas de distance, ils expliquèrent le but de leur mission; plusieurs des hauts personnages qui entouraient le roi leur répondirent. Le message était, du reste, nous dit-on, tout amical et l'affaire s'arrangea facilement; les ambassadeurs présentèrent au roi, en témoignage d'amitié, un paquet de perles de verre dans un panier en paille, puis ils partirent.

La bienveillance dont nous avons été l'objet de la part de ce roi a été telle que nous ne pourrons jamais lui en être assez reconnaissants. Le capitaine Dale en a rapporté un ou deux exemples; or, pendant tout notre séjour dans son pays, il n'a cessé de se conduire très généreusement à notre égard, qu'il s'agît de choses importantes ou non. Peu de temps après notre arrivée, un de nos marins, s'étant mal conduit envers un indigène, fut condamné à une punition corporelle[1]; en

1. C'est de cette façon que, pendant quelque temps après notre arrivée à terre, les officiers ont maintenu leur autorité sur les marins; mais il a été rarement nécessaire d'appliquer la peine.

ayant été avisé, demanda sa grâce, disant qu'il était certain que, si un de ses sujets avait été jeté à la suite d'un naufrage sur les côtes d'Angleterre, le roi Georges n'eût pas permis qu'il fût puni et que, par conséquent il ne pouvait pas permettre qu'un sujet du roi Georges fût puni dans ses États.

Tant que nous fûmes à Tuléar, le roi, malgré l'embarras que cela lui causait, y resta sans s'en éloigner; nous n'étions pas sans inquiétude à ce sujet, car fréquemment le bruit courait qu'il avait l'intention de se rendre à une autre de ses résidences; un jour même, il vint nous dire qu'il partirait le lendemain pour un village situé à environ 50 milles, et il nous engagea à venir avec lui ou à nous rendre à Saint-Augustin, nous faisant observer que, pendant son absence, nous ne serions pas en sûreté où nous étions. A ce moment, nous étions très malades et tout déplacement était absolument impossible pour la plupart d'entre nous : nous fîmes connaître au roi notre triste situation et son bon cœur en fut touché; il nous dit que, tout désireux qu'il était de partir, à cause de nous, il demeurerait, ce qu'il fit. Le capitaine Dale a mentionné dans son récit les généreux dons de bétail qu'il nous a faits; au début, il nous a donné en effet beaucoup de bœufs, mais dans la suite il s'est relâché et nous n'en eûmes plus que de temps en temps. Notre entretien n'a pas été sans lui occasionner beaucoup de dépenses et sans causer du mécontentement parmi ses sujets.

Avec une générosité que nous avons admirée et qui nous a étonnés, ce roi nous a du reste mis en mesure de pourvoir nous-mêmes à la plupart de nos besoins; les circonstances qui se rattachent à ce fait sont assez intéressantes pour que nous les exposions en détail. Il y avait à bord du *Winterton* une somme d'argent considérable appartenant à la Compagnie des Indes; les pêcheurs qui sont allés visiter le navire naufragé et qui étaient

d'excellents plongeurs, en ont sauvé une grande partie qu'ils ont retirée sans peine ni difficulté à eaux basses. L'habitude dans ce pays est d'offrir au roi une sorte de dîme de toutes les épaves maritimes; un groupe de ces pêcheurs lui apporta cette dîme une quinzaine de jours après notre arrivée à Tuléar; le roi alla à leur rencontre escorté par plusieurs centaines de soldats et, après un certain nombre de cérémonies préliminaires, danses, salves de mousquets, etc., on lui remit l'argent. Immédiatement, il ordonna qu'une somme d'un peu plus de 20 000 piastres fût versée entre les mains des officiers du navire pour être distribuée entre les naufragés; cet argent n'eut pas plutôt été entre les mains des officiers que, sans attendre le partage, les soldats et les marins se jetèrent dessus et s'en emparèrent fort malhonnêtement. Les officiers avaient des scrupules au sujet de cet argent, car, étant les agents de la Compagnie, ils croyaient qu'il était de leur devoir de tâcher de lui conserver ces fonds qui en somme lui appartenaient : mais la façon brutale dont les naufragés s'en étaient emparé ne leur laissait pas le choix sur la façon de rentrer en possession du trésor qui leur avait été donné et ils s'adressèrent au roi pour avoir son appui. Celui-ci, avec beaucoup d'à-propos, fit observer que cet argent lui appartenait à lui et non à la Compagnie, car c'étaient ses sujets qui l'avaient retiré du navire après que nous l'avions abandonné, et que c'était un don qu'il nous faisait volontairement; il ajouta que toutefois il entendait que les gens de condition eussent une part plus forte que les gens du commun et il expédia sur-le-champ un détachement de soldats pour reprendre possession de l'argent, qu'on ne recouvra toutefois pas en totalité, sans que je puisse dire exactement à combien la perte s'est élevée [1]

1. C'est le second cas d'indiscipline qui s'est produit au début de notre

Le lendemain, le roi invita tous ceux qui le pouvaient à assister à la distribution, qui eut lieu alors d'une façon correcte : on divisa la somme d'après le nombre de classes et, à chacune, on remit la quantité de sacs de piastres lui revenant. Les soldats ont touché chacun environ quatre-vingts piastres et les marins environ cent; quant aux passagers, ils n'en n'ont pas reçu plus de 50 chacun; on a donné une somme beaucoup plus importante aux dames; M. Spens, le second, et M. Dun, l'agent comptable, qui avaient les principales fonctions, en ont eu chacun, je crois, 900 [1]. Comme le roi avait une passion toute particulière pour le fifre, il gratifia deux hommes qui savaient bien jouer de cet instrument de 300 piastres chacun [2].

Sans cette générosité extraordinaire, beaucoup d'entre nous eussent été réduits à mourir de faim, car nous étions alors dénués de toutes ressources. Un tel acte eût fait le plus grand honneur à son auteur dans un pays civilisé, mais, pour l'appré-

séjour à Tuléar. On ne peut pas certainement excuser des faits semblables de la part de marins et de soldats; mais on est bien obligé d'avouer qu'ils sont jusqu'à un certain point inévitables. Il est en effet impossible, même lorsque la discipline est rigoureusement observée, d'empêcher les Européens de basse classe de considérer les noirs comme leurs inférieurs et de les traiter comme des esclaves; mais lorsque la discipline est relâchée, surtout à un haut degré, comme c'était le cas parmi nos compagnons après notre naufrage, suivi de la mort du commandant et de plusieurs officiers et de la disparition de la plupart des autres, il n'y a pas à s'en étonner. Ajoutons que nos gens avaient la pensée qu'ils recouvraient de la sorte un bien sur lequel ils croyaient, à tort certainement, avoir un droit de priorité et que la plupart du reste étaient dans le plus grand dénûment. Les faits que je viens de mentionner se sont produits tout au début de notre séjour à terre; par la suite, tout est rentré plus ou moins dans l'ordre et a marché à peu près régulièrement.

1. Étant à ce moment très malade, je n'ai pas assisté à cette distribution, mais je crois que les quotes-parts étaient bien celles que j'indique; il est certain que la distribution n'a pas été faite conformément à ce qui avait été décidé au début, probablement pour une cause accidentelle dont je n'ai pas gardé le souvenir.

2. L'un de ces hommes était le caporal Mackoy.

cier à sa juste valeur, il faut se rendre compte que cet argent était pour le roi et ses sujets une nouveauté et avait à leurs yeux une valeur supérieure à celle que l'avare le plus forcené peut lui attacher, et qu'ils le considéraient comme un des meilleurs moyens d'obtenir le bonheur non seulement ici-bas, mais encore dans l'autre monde [!]. Cette passion a trouvé certainement dans l'esprit du roi un contre-poids dans sa pitié pour notre détresse [!]; néanmoins, l'effort a dû lui être pénible.

Je n'ai aucune idée exacte de la part qu'il s'est réservée à lui-même, mais je suppose qu'elle a été très élevée et je crois qu'elle fut cachée en terre, car je l'ai vu plus tard nous redemander une des piastres qu'il nous avait données.

Si j'exalte avec plaisir les vertus de ce roi et si je parle de lui avec reconnaissance, je ne dois pas moins reconnaître que, tout noble et grand qu'est son caractère, il n'est pas exempt des habitudes d'ivrognerie de ses sujets; on le voyait souvent aller son chemin plus qu'à moitié ivre, mais conservant cependant une certaine dignité et ne paraissant jamais perdre la raison. Pareil au monarque macédonien, il donnait souvent l'occasion d'en appeler de « Philippe ivre » à « Philippe dégrisé »; il avait du reste coutume de dire, dans un langage qui n'était pas tout à fait classique : « Laissez l'eau-de-vie parler aujourd'hui, demain le roi parlera »[1].

Étant données les circonstances délicates dans lesquelles nous nous trouvions, il est réellement tout à fait remarquable qu'étant dans l'entière dépendance du roi, qui, en pleine possession de ses facultés ou non, était habitué à voir tout son entourage plier sans mot dire sous tous ses caprices, nous

1. Les gens de Madagascar ont souvent une façon de parler imagée : quelqu'un raconte-t-il quelque chose qu'ils ne croient pas vrai, ils disent : « Cet homme a deux langues »!

n'ayons jamais eu à nous plaindre de lui et que sa conduite à notre égard ait toujours été empreinte de la plus parfaite courtoisie. Il venait souvent nous voir dans nos huttes, mais toujours, même ivre, il se conduisait avec bonté et politesse, et je crois qu'aucune des dames n'a jamais été alarmée par sa présence, si peu que ce soit; je tiens de bonne source qu'un de ses serviteurs lui suggéra un jour une idée qu'il considéra comme injurieuse et qu'il rejeta avec rudesse, menaçant l'homme de mort [!]. Le capitaine Dale a parlé à diverses reprises de la noblesse des sentiments de ce prince, dont il sera encore question plus loin, mais, d'après ce que j'ai déjà dit de lui et de ses sujets, on admettra, j'en suis sûr, que j'ai eu parfaitement raison de prédire à un tel peuple des progrès rapides dans la civilisation[1].

Il me reste à ajouter quelques détails aux remarques faites incidemment, dans le cours du récit qui précède, au sujet de notre long et morne séjour dans cette île. Jusqu'au moment où notre bienfaiteur nous a donné l'aide pécuniaire dont il a été question plus haut, les passagers étaient dans une situation plus mauvaise encore que les marins et les soldats dont beaucoup possédaient des sommes d'argent assez considérables; mais, quoique le don royal ait heureusement sauvé beaucoup d'entre nous du besoin, étant donnée la manière dont le partage a été fait, pendant quelque temps, notre état d'infériorité relative ne se trouva pas cependant amélioré. C'était un peu « le monde renversé » et, quoique nous fussions alors assez peu disposés à nous amuser, il nous paraissait drôle de voir les soldats, les marins et leurs femmes transformés en dames et en messieurs, tandis que les gens de qualité étaient occupés à la

1. Je crois qu'un fort beau cadeau a été plus tard envoyé par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales à ce roi, qui certainement méritait au plus haut degré cette marque d'attention.

cuisine et autres travaux domestiques; mais la prodigalité de ceux qui avaient de l'argent en abondance amena promptement la ruine de beaucoup d'entre eux qui, en très peu de temps, retombèrent dans la misère et dès lors accordèrent de nouveau leur aide aux gens de condition. En effet, dès qu'ils eurent en mains l'argent que le roi leur donna si généreusement, ils dépensèrent sans compter et le prix du lait et des autres articles de consommation augmenta d'une façon extravagante.

Au début, beaucoup d'officiers et de passagers couchaient dans une même hutte, sur des couchettes de bambou légèrement élevées au-dessus du sol; par la suite, quand la mort eut éclairci nos rangs, chacun eut la sienne.

Excepté aux heures où nous avions à nous occuper de l'achat des vivres, nous n'avions pour ainsi dire rien à faire d'intéressant, et les jours se succédaient et se ressemblent tous. Avant que la maladie eût fait parmi nous ses ravages, il y en avait qui se plaisaient à visiter les environs de notre résidence, mais nous n'avons pas tardé à être tous trop malades pour continuer à faire de semblables promenades.

J'ai dit plus haut que, pendant quelque temps, des « députés », si je puis les appeler ainsi, se rendaient à tour de rôle à Saint-Augustin. Je n'oublierai jamais la peine que j'ai eue à atteindre cette ville, lorsque ce fut mon tour de service; nous partîmes de Tuléar, mon ami Mr. T. et moi, avant le lever du jour et ce ne fut que le soir que nous arrivâmes au bout de notre course; nous avons traversé un pays que probablement, si j'avais été moins malade et moins harassé, j'aurais beaucoup admiré, car, en quelques endroits, il était réellement joli, mais, à ce moment-là, j'étais encore très imparfaitement remis d'une grave maladie et, en arrivant à Saint-Augustin,

j'eus une nouvelle attaque de fièvre qui aurait pu avoir une issue fatale sans l'infatigable dévouement de mon ami.

Quoiqu'à Saint-Augustin nous fussions sous presque tous les rapports aussi peu confortablement que possible, car nous étions logés dans une hutte sordide, ayant pour lit quelques joncs éparpillés sur le sol et dévorés par les moustiques, nous éprouvions un certain plaisir à nous trouver dans un endroit nouveau, au milieu de figures nouvelles, si peu en état que je fusse d'en jouir. Nous restâmes à Saint-Augustin une quinzaine de jours ; après ce laps de temps, je fus suffisamment remis pour retourner à Tuléar, mais, comme il ne m'eût pas été possible de faire le trajet à pied, je le fis en pirogue, non toutefois sans de grandes fatigues [1]. Nous passâmes une nuit dans la hutte d'un indigène qui nous permit charitablement de dormir chez lui.

Je n'ai pas pris note de l'époque précise à laquelle les maladies graves et la mortalité ont commencé à sévir parmi nous, mais je suis presque sûr que ce fut vers le mois de décembre. Dès lors, nous ne pûmes plus songer à faire d'excursions quelque peu lointaines ; pour ceux qui en avaient encore la force, le principal plaisir était de se traîner hors de leur hutte de grand matin et le soir après le coucher du soleil afin de jouir de la fraîcheur de l'air et, s'ils le pouvaient, de gagner l'ombrage d'un grand tamarinier qui n'était pas loin de notre camp et sous lequel ils restaient pendant la chaleur du jour.

On pourrait croire que, malades et affaiblis comme nous étions, le spectacle quotidien de l'enterrement de nos cama-

1. Je ne me rappelle pas quelle est la route la plus longue de Tuléar à la baie de Saint-Augustin, par terre ou par mer, mais je crois que c'est cette dernière. Comme il fallait payer cher les pirogues, où du reste un malade n'était guère à son aise à cause de leur étroitesse et de leur forme effilée, nous n'y avions recours que dans les cas d'extrême nécessité.

rades morts nous impressionnait d'une manière fâcheuse, mais, dans notre état d'abattement physique et moral, notre sensibilité était émoussée et nos émotions très affaiblies. Chaque jour, nous voyions mourir beaucoup des nôtres et aucun de nous n'était assuré d'avoir encore vingt-quatre heures à vivre, et néanmoins les survivants ne perdaient pas espoir. Les symptômes de cette fièvre, si fatale à tant d'entre nous, variaient suivant les individus, tant pendant la marche qu'à l'issue de la terrible maladie, mais le plus fréquent était un accès de frisson violent, suivi d'accès de chaleur plus forts que dans la fièvre intermittente, c'est du moins ce que j'ai observé sur moi [1]; les malades languissaient pendant un assez long temps, puis déclinaient peu à peu; quelquefois, avant de mourir, ils étaient pris d'un grand délire qui durait de deux à trois jours. Il en est mort quelques-uns subitement sans avoir été, en apparence du moins, malades.

De ce qu'on a eu la fièvre et qu'on s'en est remis, il ne faut pas croire qu'on soit à l'abri d'autres attaques. On a remarqué que les gens les plus robustes et les mieux portants, une fois terrassés par cette triste maladie, sont ceux qui résistent le moins longtemps; c'est un fait qui, je crois, a été observé dans tous les pays chauds.

Au milieu de toutes nos souffrances, nous ne pouvions recourir à une médication sérieuse faute de médicaments, mais le chirurgien du navire, Mr. L., s'il ne pouvait nous donner les soins de son art, nous prodiguait des marques d'amitié et nous consolait de son mieux, ce qui n'était pas tout à fait sans

1. La nostalgie régnait aussi parmi nous quoiqu'elle ne présentât pas de danger immédiat. Nos maladies étaient problablement aggravées par la mauvaise qualité de l'eau, que nous étions obligés d'aller chercher à la rivière, à une distance assez grande et qui était généralement vaseuse; nous avons rarement eu la précaution de la faire bouillir, ne sachant pas quel poison nous absorbions.

utilité, jusqu'au jour où lui aussi, le malheureux, a payé sa dette. Je me rappelle encore sa bienveillance affectueuse et son souvenir me met des larmes aux yeux. Il était Écossais, et je n'ai jamais vu personne aussi attaché que lui à son pays qui était l'objet de toutes ses pensées pendant la veille comme pendant son sommeil; je l'ai entendu une fois dire qu'il se passait peu de nuits sans qu'il en rêvât. C'est le cas de me servir des paroles de ce poète plein de charmes qu'était Cowper :

Lorsque je pense à mon pays natal,
Je crois en un instant y être;
Mais, hélas! la mémoire, me revenant,
Me replonge dans le désespoir.

Mr. L. mourut, je crois, vers Noël, ayant décliné peu à peu, et M. Spens, le second du bord, expira, dans la même hutte, peu de jours après.

J'ai omis de mentionner qu'un jour nous nous sommes crus sauvés, mais notre espoir a été de courte durée. En effet, les baleines, qui abondent le long des côtes de Madagascar, font en lançant leur jet d'eau un bruit étrange, que nous prîmes, le premier jour où nous l'entendîmes, pour le salut d'un navire venant à notre secours; mais nous eûmes beau regarder au loin, rien ne parut! Malgré le désappointement qui suivit vite notre erreur, nous nous laissâmes prendre plusieurs fois au même bruit, car la ressemblance était réellement grande et réveillait en nous des espoirs, hélas! imaginaires; dans notre misérable situation, l'imagination l'emportait sur la réflexion.

Deux mois environ après notre naufrage, nous eûmes, malheureusement pendant un court temps, un nouvel espoir, à la suite d'une conversation avec le roi qui nous laissa entendre qu'il ne nous serait pas difficile, en traversant le sud de l'île, de gagner Fort-Dauphin, l'ancien établissement français qui est

situé sur la côte sud-est; s'il ne nous avait pas encore parlé de ce projet, c'est qu'il croyait que les Anglais et les Français étaient en hostilités constantes et qu'ils s'entre-tuaient les uns les autres chaque fois qu'ils se rencontraient, mais, ayant appris qu'il n'en était pas ainsi, il crut devoir nous en faire part.

Aucun de nous n'avait la moindre idée de la distance qui sépare Fort-Dauphin de Saint-Augustin ni de l'espèce de pays qu'il s'agissait de traverser; il y avait eu là autrefois un établissement européen et cela nous suffisait : montagnes, forêts, rivières, tous les obstacles qui pouvaient exister ne comptaient pas pour nous et il nous semblait y être déjà. Notre compagnon le caporal Mackoy, le soir même où nous discutâmes ce projet, attaqua sur son fifre, avec plus d'entrain que d'habitude, l'air bien connu de *Over the hills and far away!* [A travers les monts et bien au-delà!]. Nous résolûmes d'y envoyer quelques-uns d'entre nous, ceux qui étaient assez forts pour tenter l'entreprise, sous l'escorte d'un détachement de soldats du roi; mais celui-ci ne voulut rien décider sans avoir au préalable consulté son conseil, et il ne se passa pas un long temps avant que tout notre échaffaudage, heureusement, croulât; je dis heureusement, car, quoique à ce moment le désappointement fut grand, nous avons appris, par la suite, que nous n'aurions jamais pu mener à bien ce voyage; tous ceux qui l'auraient entrepris seraient morts soit de fatigue, soit de maladie, ou, s'ils avaient échappé à la mort, ils auraient été pris et réduits à l'esclavage par quelqu'une des nombreuses tribus sauvages qui occupent le sud de l'île. Supposant même, contrairement à toute probabilité, que quelqu'un d'eux fût venu à bout de toutes ces difficultés et fût arrivé vivant à Fort-Dauphin, il n'y aurait trouvé aucun Européen, car, si autrefois Fort-Dauphin a été

célèbre entre toutes les villes du Sud de Madagascar, à l'époque où nous songions à y aller, elle était bien déchue, bien qu'on n'en sût rien à Tuléar. Quoi qu'il en soit, le roi et son conseil déclarèrent l'entreprise trop hasardeuse et il nous fallut y renoncer.

Nous avons mené pendant près de sept longs mois la triste vie dont je viens de chercher à donner une idée. De temps en temps, une fausse lueur d'espérance nous remplissait de joie pendant un temps, hélas! très court, pareille à un météore rapidement disparu, et les ténèbres dans lesquelles nous étions plongés devenaient plus épaisses encore.

Lorsque la barque que nous avons envoyée à Mozambique était partie, on avait estimé à un mois ou six semaines le temps qu'il lui faudrait pour être de retour; ce délai était depuis longtemps écoulé, et nous avions perdu tout espoir de revoir ceux qui étaient partis à son bord. Malgré tout, quoique notre situation fût la plus fâcheuse du monde, nous espérions toujours, nous cramponnant à la pensée qu'un vaisseau viendrait nous arracher à ce triste pays; mais il était à craindre qu'épuisés par les attaques réitérées de graves maladies nous ne pussions leur résister bien longtemps, et en effet, si le secours ne fût pas promptement venu, il est très probable que peu d'entre nous eussent survécu pour raconter notre triste histoire.

Au milieu de tant de tourments et de tant d'épreuves, il plut à Dieu de jeter sur nous un regard miséricordieux et de nous envoyer du secours d'un pays d'où nous ne l'attendions certainement pas. Je n'oublierai jamais ce jour-là : c'était le matin du dimanche 24 mars 1793; notre attention fut subitement attirée par les nombreux coups de fusil que tiraient les indigènes, tout en chantant et témoignant par leurs gestes et leurs cris une joie extravagante, sans que nous nous rendions compte tout d'abord

quelle était la cause de tout ce vacarme. Nous étions en effet loin de penser que ces manifestations bruyantes nous annonçaient une nouvelle des plus intéressantes pour nous, nouvelle qui devait nous combler de joie. Ce fut notre loyal ami et interprète, Tom Bush, qui, le premier, vint dans ma hutte et m'apprit l'heureuse nouvelle, ce qu'il fit en commençant par des phrases à double entente, me disant que bientôt j'apprendrais une nouvelle qui me rendrait très heureux,[1] etc. : cette nouvelle n'était rien moins que celle de l'arrivée imprévue de notre ami, M. Dale, qui, grâce à Dieu, nous délivra de nos misères au moment même où, raisonnablement, nous ne devions plus conserver d'espoir.

. . . .

MM. Dale et Wilton, qui étaient les 3e et 4e lieutenants du *Winterton*, étaient partis de Tuléar le 13 septembre 1792 avec M. de Souza et quatre marins. Leur traversée à travers le Canal de Mozambique sur un frêle esquif, avec des vents contraires et des provisions qu'ils trouvèrent gâtées lorsqu'ils y recoururent, après avoir consommé les vivres frais, avait été pénible et dangereuse. Le 20 septembre, ils avaient atterri sur la côte d'Afrique par 18° de lat. Sud, n'ayant plus d'eau, et ils avaient gagné Sofala par 20° 30′, où ils étaient arrivés le 29, n'osant persister dans leur dessein de se rendre à Mozambique avec leur esquif; ils s'y étaient procurés une embarcation plus grande avec laquelle ils avaient tenté de gagner Mozambique. Après plusieurs tentatives infructueuses, ils s'étaient retrouvés à Sofala le 29 octobre et avaient résolu alors à y aller par terre; pendant ce voyage, plusieurs des naufragés étaient morts. Ils avaient atteint Mozambique le 12 février 1793, après des fatigues énormes.

M. Dale continue son récit ainsi qu'il suit :

Dans la situation où nous nous trouvions et étant données mes fonctions officielles, je me crus en droit d'affréter, au nom de la Compagnie des Indes Orientales, un navire pour aller à Mada-

1. On verra par le récit de M. Dale qu'il était alors en conversation avec

gascar, navire que j'ai équipé promptement grâce au concours actif et généreux du gouverneur de Mozambique et où j'embarquai, en prévision du voyage de retour, une certaine quantité de riz, de biscuits, de rhum, de sucre, de café, etc. N'ayant pu avoir de viande salée, je pris un peu de poisson fumé; le capitaine du navire eut la galanterie de se munir à ses frais de vêtements pour les dames, vêtements qu'il choisit avec beaucoup de goût. J'eus soin d'emporter une petite boîte de médicaments fournis par le médecin de l'hôpital, ainsi que du sel et quelques barriques pour faire des salaisons à Madagascar; je pris encore comme présents pour le roi trois barils de poudre, six mousquets, ainsi que des pierres à fusil et des balles.

Je partis de Mozambique le 1er mars [1] et, après une traversée de 23 jours très pénible, je jetai l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. Pendant cette traversée, j'ai eu un moment de réelle anxiété. Les trois premiers jours, nous eûmes un vent et des courants favorables et nous fûmes assez vite en vue de Madagascar, mais, le vent ayant sauté, il nous fallut louvoyer le long de la côte. Un jour que nous étions à l'ancre à environ 2 degrés au nord de la baie de Saint-Augustin, des pirogues s'approchèrent de notre navire et les indigènes montèrent à bord; l'un d'eux avait sur la tête un chapeau que je reconnus comme venant certainement d'un des naufragés du *Winterton*, et je me hâtai de l'interroger au sujet de nos pauvres compagnons, essayant de toutes les manières possibles d'en avoir des nou-

le roi; c'est ce qui m'empêcha de connaître de suite la bonne nouvelle. Ceux qui se trouvaient à ce moment, par hasard, aux alentours de la demeure du roi, l'ont sue un peu plus tôt.

1. M. de Souza profita d'un navire, qui était en partance pour l'île de France, pour se rendre dans cette colonie où il pensait trouver le moyen de gagner rapidement l'Inde.

velles; je ne pus rien tirer de lui, si ce n'est qu'il mit son doigt sur son cou comme pour le couper. Interprétant ce signe de la façon la plus défavorable, je m'imaginai qu'ils avaient été mis à mort. Aujourd'hui, je crois que cet indigène, pensant que nous lui demandions de venir avec nous, voulait simplement dire que, si le roi de Baba, dont il répétait souvent le nom, l'attrapait, il le mettrait à mort parce qu'il était sujet d'un prince qui était son ennemi.

En arrivant à la baie de Saint-Augustin, nous hissâmes les couleurs portugaises et tirâmes plusieurs coups de canon pour appeler les indigènes, qui se montrèrent d'abord très circonspects, je ne sais pour quelle raison. A la fin cependant, vint une pirogue dans laquelle avait pris place notre maître d'équipage qui résidait depuis quelque temps à Saint-Augustin et qui était fort malade; il m'apprit qu'aux dernières nouvelles reçues de Tuléar, il y avait environ deux mois, quatre-vingts des naufragés étaient déjà décédés et qu'il en mourait en moyenne deux ou trois par jour.

Le lendemain, ayant pris la chaloupe du navire, je me rendis à Tuléar, emportant autant de vivres frais que je pus en prendre avec moi, et, aussitôt débarqué, j'allai au village du roi qui est à environ trois milles de la mer; je trouvai sur ma route tous ceux de nos pauvres compagnons qui étaient encore capables de se traîner et qui m'acclamèrent comme leur sauveur. Le roi, assis dans un fauteuil provenant de notre naufrage, m'attendait sous un arbre au milieu de ses chefs; lui ayant présenté mon cadeau, je lui expliquai le but de ma visite. Comme j'arrivais sur un navire portugais, il ne me reconnut pas tout d'abord; ce n'est que lorsque l'interprète lui eut dit qui j'étais que le souvenir lui revint; il se leva alors et m'embrassa en pleurant de joie [!] de me voir de retour sain et sauf; car, avant mon départ, il

m'avait prédit que je serais certainement noyé et, comme j'avais été absent pendant près de sept mois, il croyait que sa prédiction s'était accomplie. Il m'adressa un discours plein de sentiments élevés et généreux [!] et, me voyant regarder mes compatriotes, malades et amaigris, qui étaient autour de nous et croyant que je l'accusais d'être cause de leur état misérable, il s'empressa de m'assurer que ce n'était pas lui, roi de Baba, qui les faisait souffrir et mourir, mais Dieu, qu'au contraire il leur avait généreusement fourni du bétail, du riz, etc., afin qu'ils pussent vivre confortablement, « mais, ajouta-t-il, comment empêcher ce que Dieu veut! »

Nos préparatifs de départ de Tuléar furent rapidement menés; le soir même du jour où le bateau arriva, l'embarquement commença. Certes, au moment où, ce jour-là, le soleil s'est levé nous ne pensions guère que nous serions si heureux avant qu'il se couchât[1]. Les dames furent transportées au bord de la mer dans des hamacs et, de là, à la baie de Saint-Augustin dans la chaloupe du navire; les passagers qui étaient

1. Au moment même où nous nous mettions en route, quelques-uns de ces coquins de Malgaches, qui nous avaient si souvent tracassés, décidèrent de nous voler une dernière fois. Étant sorti un moment de ma hutte, j'en trouvai, en rentrant, un qui emportait mon pauvre bagage qui, certes, n'était pas bien considérable, puisqu'il consistait tout simplement en une chemise de rechange, un pantalon de travail et quelques aunes de tissu grossier qui me servait de couverture, mais qui n'en était pas moins fort précieux pour moi. Aussi, faisant un grand effort, me précipitai-je, tout faible que j'étais, sur le voleur qui, effrayé d'être ainsi surpris, s'enfuit, quoiqu'il n'eût qu'à lever le doigt pour m'assommer. Je sauvai ainsi mon petit bien. On peut, d'après ce que je viens de dire, se faire une idée de ce qu'était notre garde-robe à Madagascar. Il nous fallait, pour nous vêtir, avoir recours aux étoffes de coton tissées dans l'île, auxquelles nous ajoutions les quelques haillons qui restaient de nos vêtements d'Angleterre. J'étais privilégié, car je possédais deux chemises, dont une que j'avais payé 10 dollars, quoiqu'elle m'eût appartenu précédemment, et j'avais un chapeau de soldat à large bord que j'avais ramassé sur le rivage et qui m'a été fort utile, car je ne le quittais ni jour ni nuit.

hors d'état de marcher furent aussi portés jusqu'au bord de la mer et, de là, gagnèrent la baie de Saint-Augustin en pirogue; comme ces embarcations étaient petites, le voyage fut très pénible pour des gens aussi malades que nous l'étions[1], mais nous n'avions pas le choix et, malgré tout, grandes étaient notre crainte et notre anxiété qu'il ne survînt un nouveau désastre nous enlevant tout espoir.

Il était nécessaire que nous préparions une certaine quantité de viande salée pour notre traversée jusqu'à Mozambique; nous fûmes près d'une semaine à faire les préparatifs, mais, ayant la certitude d'être avant peu au bout de toutes nos misères, nous avons joui d'un repos de corps et d'esprit auquel nous n'étions plus habitués depuis bien longtemps.

En attendant le départ, nous avons demeuré à terre, à l'exception des dames. Quand tout fut prêt, nous nous sommes embarqués; le navire ne jaugeant pas plus de 150 tonneaux, car on n'avait pas pu s'en procurer d'autre, nous étions forcément très entassés, étant plus de cent, et nos souffrances, bien que légères en comparaison de celles que nous avions endurées à terre, n'étaient pas cependant finies. Il n'y avait qu'une seule petite cabine, qu'on donna aux dames. La traversée jusqu'à Mozambique ne dura heureusement pas plus d'une semaine; pendant

1. Nous n'atteignîmes Saint-Augustin que le lendemain vers midi. Je trouve dans le manuscrit de M. Dale la note suivante : « Un de nos marins a trouvé à l'existence qu'on mène à Madagascar un tel charme, charme que pour ma part je ne puis découvrir, qu'il resta dans cette île de son plein gré ». On m'a raconté qu'un navire venant de l'Inde, qui toucha à la baie de Saint-Augustin en 1799 ou 1800, y a trouvé un ancien naufragé du *Winterton* qui, lorsqu'il vint à bord, était dans un état d'effarement extraordinaire. Je n'ai pas à ce moment prêté une grande attention à ce récit que j'ai cru être le résultat d'un malentendu et je n'ai pas fait de recherches particulières à ce sujet; aujourd'hui, je n'ai plus les moyens d'en faire, mais, si l'occasion se présente, je tâcherai de me renseigner afin d'écrire l'histoire de cet individu.

ce temps, nous avons été exposés tantôt à de fortes pluies, tantôt à un soleil ardent pendant le jour et à une température froide la nuit; il n'est pas douteux que nos maladies s'en sont aggravées et que, si la traversée n'avait pas été si courte, nous eussions certainement eu des morts à déplorer; mais, dès notre arrivée à Mozambique, de nombreux décès se sont produits.

Avant de quitter définitivement Madagascar, je crois devoir encore parler de son climat, quoique j'aie déjà donné mon avis à ce sujet, mais, comme je prévois qu'on va s'occuper de prêcher la religion chrétienne dans ce grand pays, j'aurais un vrai chagrin d'être par mes écrits la cause que quelqu'un de ces missionnaires si dévoués qui s'en vont porter la parole du Christ chez les nations païennes exposât sans nécessité sa vie ou sa santé. Pendant que j'écrivais ce récit, j'ai été profondément affecté de voir quel effet fatal a produit le climat de la côte orientale de Madagascar parmi les missionnaires établis dans ces parages[1] : en moins de deux mois, sur six, cinq sont morts dans des circonstances déplorables. On sait, par les nombreux et éloquents exemples qu'ont donnés dans ces dernières années nos missionnaires de la côte occidentale de l'Afrique, que leur zèle part d'un sentiment trop élevé pour se laisser décourager par de semblables événements, si fâcheux qu'ils soient; qui ne sait qu'il est dans les desseins de Dieu que de grands résultats ne peuvent pas être obtenus sans de grandes difficultés et de grands dangers! Néanmoins, il est certain que tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre de propagande civilisatrice doivent employer les meilleurs moyens pour que ces dangers et ces difficultés soient réduits au minimum. Je n'ose pas dire que le climat de la baie de Saint-Augustin est meilleur que celui de la côte orientale, mais

1. Le fait auquel je fais allusion et qui a eu lieu à Tamatave est emprunté au *Missionary Register* de janvier 1820.

je pense qu'avec des précautions ses effets meurtriers peuvent être diminués et même évités. D'après ce que nous avons entendu dire et un peu aussi d'après ce que nous avons vu nous-mêmes, je crois que, pendant la saison froide, c'est-à-dire de mai ou juin à septembre ou octobre, il n'est pas mauvais. Avec les moyens de communications que nous possédons au Cap de Bonne-Espérance, je ne vois pas pourquoi on ne tenterait pas l'expérience pendant ces mois-là, car c'est une question d'intérêt national, et il est probable que les autorités de cette colonie l'envisageraient de cette façon et faciliteraient volontiers le transport des missionnaires.

Je n'ai pas de récentes nouvelles de nos amis les Malgaches, mais je suis sûr qu'ils recevraient à bras ouverts tous les missionnaires qui aborderaient à leur rivage et que ceux-ci, en ce qui touche à leur sûreté personnelle, y seraient aussi protégés que dans leur propre pays.

Les missionnaires pourraient en un temps très court se faire une opinion sur la probabilité de leur succès et aussi sur le climat; du reste, un navire pourrait leur rendre visite périodiquement et les emmener dans le cas où leur santé l'exigerait. On pourrait encore suivre une autre voie avec grande chance de succès; à diverses reprises, on a amené en Angleterre des indigènes de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique et d'autres contrées lointaines, dans le but de leur donner l'instruction religieuse, et ensuite ils sont retournés dans leur pays où ils ont fait profiter leurs concitoyens des connaissances qu'ils y avaient acquises. Certainement la traite des esclaves, si funeste à tous égards, détruit la confiance qui devrait unir tous les hommes les uns aux autres, mais l'attachement que les habitants de la baie de Saint-Augustin avaient et ont certainement encore pour les Anglais, est si fort qu'ils n'hésiteraient pas, j'en suis sûr, à

confier quelques jeunes gens des principales familles aux soins des personnes qui voudraient bien s'intéresser à eux, d'autant qu'il ne serait pas nécessaire de les envoyer plus loin que le Cap de Bonne-Espérance. Ces jeunes gens recevraient l'instruction sous les yeux de quelques-uns des nombreux missionnaires qui travaillent maintenant dans notre colonie sud-africaine. Possédant, comme tous les indigènes de Madagascar, une grande intelligence et une finesse naturelle, ils seraient mis rapidement en état de faire participer leurs compatriotes à notre civilisation. Si l'on suivait systématiquement cette voie pendant un certain nombre d'années, il se produirait peu à peu à Madagascar une grande révolution morale. A mon humble avis, il n'est pas impossible d'atteindre ce but, dans le cas où, à cause de l'insalubrité du climat ou pour d'autres raisons, on ne pourrait pas y établir des missions permanentes; mais si l'on pouvait y en entretenir avec quelque sécurité pendant un certain temps, ne fût-ce qu'une année, le succès auquel on pourrait raisonnablement s'attendre serait sans aucun doute grandement hâté. J'ajouterai que je suis persuadé qu'il est nécessaire que les missionnaires qui voudraient aller à Madagascar passent d'abord quelque temps dans un pays chaud, de façon à s'acclimater, au lieu d'y aller directement de l'Europe, parce que, dans ce cas, on est toujours plus facilement accessible à l'influence des maladies tropicales (*Narrative of the loss of the « Winterton », East Indiaman, wrecked on the coast of Madagascar in 1792, and of the sufferings connected with that event, to which is subjoined a short account of the natives of Madagascar with suggestions as to their civilization*, by a passenger in the ship [Buchan, of Kelloe], Edimbourg, 1820, pp. 210-224)[1].

1. Dans le *Gentleman's Magazine*, avril 1794 (pp. 377-378), il y a une lettre datée de Fort-William du 8 octobre 1793 qui annonce que, aussitôt

Les naufragés restèrent deux mois environ à Mozambique; pendant ce temps, il en mourut à peu près le tiers : il y eut en effet trente décès. Le navire affrété pour le compte de la Compagnie des Indes, qui devait les conduire à Madras, ne fut prêt que le 10 juin 1793; ce navire, qui ne jaugeait pas plus de 250 tonneaux, ne put les prendre tous et il en resta à terre une vingtaine que le navire le *Gloucester*, envoyé à leur secours de Bombay, rapatria peu après.

Ils touchèrent à Anjouan pour y prendre des provisions le 13 juin et furent fort amusés par la masse de « Ducs » et de « Lords » qui envahit leur navire, présentant des certificats où l'on lisait : « Le duc d'Y... a de bonnes chambres à louer »; « Lord M... blanchit très convenablement »; « Lord L... fournit de bons fruits à des prix raisonnables », etc. En réalité, ces certificats ne sont pas parfaitement véridiques et leurs titulaires sont pour la plupart de francs coquins. Ils restèrent dans cette île une semaine, puis firent voile pour l'Inde. En route, ils furent attaqués par des corsaires français qui prirent à leur bord M. Dale, une trentaine de passagers et le capitaine portugais et les déposèrent à Tutticorin, sur la côte de Malabar, d'où M. Dale gagna Madras où il arriva le 20 août 1793.

Quant à notre navire, à bord duquel étaient montés quelques uns des Français, il fut conduit par eux à l'Ile de France comme prise; les naufragés reçurent la meilleure hospitalité dans cette île et obtinrent, après un certain temps, la permission de se rendre à Madras,

le désastre du *Winterton* connu à Bombay, le *Gloucester*, capitaine Billamore, fut envoyé à son secours avec une grande provision de vivres et de vêtements. Parti de Bombay le 2 juin 1793, le capitaine Billamore est arrivé à la baie de Saint-Augustin le 17 juillet; les naufragés avaient quitté cette baie deux mois auparavant à bord d'un navire portugais que le gouverneur de Mozambique avait généreusement mis à leur disposition. Le *Gloucester* quitta Saint-Augustin le 5 août et arriva peu de jours après à Anjouan, où il trouva un midshipman, M. Jolly, et dix marins que le navire portugais qui, en allant dans l'Inde, avait touché à cette île pour prendre des provisions, avait laissés à terre parce qu'ils étaient malades. Le sultan d'Anjouan et les habitants les avaient fort bien traités. Le *Gloucester* les prit à bord et les mena à Madras, où ils sont arrivés le 13 septembre 1793. Cette lettre donne ensuite quelques détails sur la manière dont les naufragés ont été accueillis à Saint-Augustin et qui sont un très court résumé du récit ci-dessus reproduit *in extenso*. — Il est aussi parlé de ce naufrage in *Shipwrecks and Disasters at sea* (Edimbourg, 1812) et in *Ellis' History of Madagascar*, t. II, 1838, p. 95-105.

où (étant partis de l'Ile de France à bord d'un navire américain le 3 décembre 1793) ils arrivèrent le 16 janvier 1794.

RELÂCHE D'UNE ESCADRE ANGLAISE DANS LA BAIE DE ST-AUGUSTIN ET A ANJOUAN, EN 1798. COMBAT CONTRE LES PIRATES MALGACHES À ANJOUAN

Le 18 octobre 1798, l'escadre commandée par le commodore John Blankett [en route pour la mer Rouge] relâcha dans la baie de Saint-Augustin.

Le 29, nous aperçûmes à une distance de 4 à 5 lieues l'île de Mayotte que domine une haute montagne; retenus par des calmes dans ces parages pendant quatre jours, nous en avons fait tout le tour, entraînés par les courants qui y sont très forts de tous les côtés. Elle est enfermée dans des récifs ou bancs de coraux sur lesquels la mer brise en beaucoup d'endroits; ces récifs qui semblent étroits et qui sont à sec dans certaines parties, en sont à 2 ou 3 milles, laissant une ceinture d'eau calme entre eux et la terre. Elle est toute couverte de verdure jusqu'au bord de la mer, le long de laquelle s'étend, çà et là, une belle plage sablonneuse. Il est probable qu'il doit y avoir d'excellentes baies où l'on pourrait mouiller, si l'on avait la connaissance de quelque passe dans la ceinture de récifs. Le pic de Mayotte est par 12° 54′ de latitude Sud et 44° 16 de longitude Est de Greenwich, longitude fixée par de nombreuses observations lunaires. La variation y est de 17° 36′ Ouest.

Tout autour des îles Mayotte, Mohély et Anjouan, il y a par moments de très forts courants. Le temps était très beau et nous avons aperçu la Grande Comore à 25 lieues.

Le 5 novembre, une pirogue nous a apporté à six heures du matin une lettre du *Léopard* qui était mouillé sur la rade d'Anjouan depuis le 29 octobre et qui avait surpris et capturé,

pendant qu'il faisait de l'eau à Anjouan, un corsaire français armé de douze canons et portant 136 hommes.

Nous avons jeté l'ancre à côté du *Léopard* et avons commencé de suite à faire de l'eau; nous avons dressé une tente sur le rivage et avons envoyé le lieutenant John Worth surveiller les matelots.

Saddle Island était à l'O.-N.-O., l'aiguade à un demi-mille dans le S.-E. 1/4 S. et la pointe N.-E. au N.-E. à 11 brasses.

ANJOUAN. — Nous avons eu quelque difficulté à atterrir à Anjouan à cause des calmes et des courants; nous avons du reste été induits en erreur par les renseignements de l'*East India Directory*... Saddle Island est par 12° 6′ de lat. S. et 43° 44′ de long. Est de Greenwich (d'après de nombreuses observations lunaires) et le mouillage de la rade par 12° 8′ de lat. S. et 43° 56′ de long. E. de Greenwich. La marée y monte de 8 pieds et le fond est d'une tenue excellente. L'eau y est assez bonne; elle vient de la montagne... Le vent de terre, du S.-E., dure d'ordinaire de six heures du soir jusqu'au lever du soleil, avec quelques intervalles de calme, puis la brise du large vient. Nous étions depuis trois jours en ce lieu, lorsque la pluie s'est mise à tomber sans cesser pendant près de trente heures... Nous nous sommes procuré dans cette île des bœufs pesant de 300 à 350 livres, assez bons, des chevreaux et des chèvres et de la volaille que nous avons payée très cher. Les naturels nous ont aussi apporté dans leurs pirogues des cocos, des bananes, des ignames, des patates, etc.

Ces gens nous ont présenté d'excellents certificats, louant leur honnêteté et leur bonne volonté de fournir tout ce que peuvent désirer les navires. Ils lavent assez bien le linge, mais ne savent pas le repasser. Ils se parent de titres ronflants et il paraît que c'est l'usage de les leur donner dans leurs certificats;

ils s'attribuent le nom soit d'un navire auquel ils ont fait des fournitures, soit de quelque grand personnage dont on leur a parlé; il y avait un duc de Buccleugh, un duc de Richmond, un marquis Cornwallis, un lord Augustus Fitzroy, etc. Mon blanchisseur s'appelait lord Buckermardy et prétendait tout faire d'une manière noble; mon linge était certainement assez bien lavé, mais il ne savait rien faire de plus; il est malheureusement arrivé à Sa Seigneurie d'être fouetté publiquement dans la ville par ordre du roi pour avoir tenté de voler à l'un des matelots du *Léopard* une demi-guinée. Il m'a cependant demandé instamment de lui donner un certificat attestant son honnêteté et son habileté dans le blanchissage; je lui en ai donné un constatant qu'il était probablement aussi honnête que n'importe quel autre Anjouanais et qu'il avait assez bien lavé mon linge. Il serait ridicule de dire que ces insulaires sont honnêtes, car ils volent et trompent autant et plus que partout ailleurs. Ils professent pour la plupart la religion musulmane, mais il ne nous semble pas qu'ils soient très rigides dans l'observation des règles de cette religion et, lorsque le cœur leur en dit, ils n'hésitent pas à boire un verre et même une bouteille de vin avec autant de plaisir qu'un Anglais.

La ville d'Anjouan n'est pas en état de défense, n'ayant qu'une petite batterie de vieux canons, mal entretenus.

Le roi a fait une visite au commodore et, suivant l'usage, chaque navire de l'escadre lui a fait présent d'un baril de poudre.

Les Anjouanais sont toujours en guerre avec les Malgaches. Lorsque nous sommes arrivés à Anjouan, nous avons appris que ceux-ci avaient fait une descente dans l'Est de l'île et s'étaient emparés de la ville de Demani [Domoni], d'où ils faisaient des sorties, commettant toutes sortes de déprédations, razziant les bœufs et pillant et dévastant les plantations. Toutes les

forces réunies des Anjouanais n'étaient pas arrivées à les chasser. A une incursion précédente, ils avaient débarqué auprès de la ville même d'Anjouan et avaient incendié un petit village après l'avoir pillé entièrement, faisant périr dans les flammes tous ses habitants, hommes, femmes et enfants. Leur cruauté envers leurs prisonniers anjouanais est horrible; ils les coupent en morceaux ou ils les mutilent de sorte qu'ils ne puissent à l'avenir prendre les armes contre eux; un de ces pauvres mutilés, qui est souvent venu à bord du *Dedalus*, avait les deux mains et l'oreille droite tranchées par ces monstres.

A la demande du roi d'Anjouan, au commencement de novembre 1798, le commodore envoya le brick l'*Orestes* dans l'Est pour détruire Demani [Domoni], les Anjouanais promettant d'attaquer les Malgaches lorsqu'ils abandonneraient la ville. L'*Orestes* jeta l'ancre devant elle et la bombarda pendant deux heures, sans grand effet; la plupart des habitants cependant en sortirent, poussant devant eux leur bétail, mais les Anjouanais ne les attaquèrent pas. L'*Orestes* quitta alors la baie et les Malgaches rentrèrent dans la ville. C'est ainsi que se termina cette affaire. Les Malgaches étaient venus à Anjouan dans de grandes pirogues [1].

Le 11 novembre, nous mîmes à la voile, avec le *Léopard* et l'*Orestes*, le *Dedalus* remorquant la prise du *Léopard*, qui nous causa beaucoup de désagréments...; nous arrivâmes le 27 à Brava (A voyage from England to the Red-Sea and along the

1. Ces invasions de Malgaches dans les îles Comores ont continué au XIX[e] siècle. Ainsi, on sait que le sultan d'Anjouan a envoyé, en 1812, au Cap de Bonne-Espérance un ambassadeur pour demander au gouverneur aide et protection contre les indigènes de Madagascar qui, depuis une série d'années, venaient en pirogues, par expéditions de plusieurs milliers de guerriers, ravager et piller son île, incendiant les villes et les

East-Coast of Arabia to Bombay, by a Squadroon under command of Comm. John Blankett, by Austin Bissel, R. N., 1798-1799, publié par Alex. Dalrymple in : *Collection of Nautical Memoirs and Journals*, t. I (1806), p. 5-12).

L'ILE DE FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION : ÉVÉNEMENTS QUI S'Y SONT PASSÉS de 1783 A 1800.

L'aide que l'amiral de Suffren avait trouvée aux Iles de France et de Bourbon pour réparer et ravitailler les navires de son escadre pendant la guerre américaine, avait attiré sur ces îles l'attention du gouvernement français, et, lors de la paix de 1783, il s'en occupa sérieusement. L'état précaire dans lequel elles avaient langui sous la domination de la Compagnie française des Indes Orientales, servit de leçon aux ministres de France, qui, lorsqu'ils établirent en 1784 une nouvelle Compagnie des Indes, prirent les précautions nécessaires pour qu'il n'en fût pas de même à l'avenir.

Ces îles jouirent dès lors de l'avantage de recevoir dans leurs ports tous les navires marchands de France qui ne pouvaient aller plus loin, à cause du monopole commercial qu'avait la Compagnie dans toutes les parties de l'Inde, la Chine seule exceptée; c'était aussi cette Compagnie qui était chargée de

plantations et massacrant les habitants. A cette requête, le gouverneur du Cap y a expédié le « Nisus » que commandait le capitaine James Prior (*a*) (James Prior, *Voyage along the Eastern coast of Africa to Mozambique, Johanna and Quiloa, etc., in the « Nisus » fregate from April to December 1813*, Londres, 1819, 1 broch. in-8 de 114 pages (extrait de *New Voyages and Travels*, t. II, nº 4) [Attaques des Malgaches contre les îles Comores, pp. 38, 41, 57, 58-62, 62-65].

a. James Prior avait déjà antérieurement fait un voyage dans ces mêmes parages, du 21 août 1810 à décembre 1811 (Narrative of a voyage of James Prior in the Indian seas with the « Nisus », in : *New Voyages and Travels*, t. I, nº 2 (Madagascar, pp. 20-21, 22, 34-35, 54, 65, 71-73).

fournir tous les ans à ces îles les marchandises d'Europe dont elles pouvaient avoir besoin.

Dès lors, les marchands français qui faisaient du commerce avec les Indes, établirent leurs comptoirs dans l'Ile de France où les affaires devinrent très actives et très importantes, de sorte qu'elle fut plutôt un entrepôt commercial qu'une colonie agricole. La population s'accrut si vite que les vivres produits dans le pays ne suffirent plus.

Le gouverneur et l'intendant avaient abusé de leur pouvoir d'une manière si arbitraire que beaucoup d'habitants avaient le plus vif désir de s'en affranchir et attendaient avec une grande impatience les résultats de la révolution française commencée en 1789. A cette époque, le gouverneur était le lieutenant général Conway; l'intendant, M. Dupuy, qui avait été précédemment conseiller au Châtelet de Paris et qui était un homme fort aimable et très intelligent, avait su, par sa douceur et sa politique cependant énergique, se concilier la confiance et la sympathie des colons; M. de Macnamara, qui avait commandé dans la dernière guerre les forces maritimes, avait, à juste raison, la réputation d'un officier brave et capable et était l'adversaire déclaré de la révolution.

Un navire, parti de Bordeaux à la fin d'octobre 1789 et arrivé à l'Ile de France à la fin du mois de janvier suivant, apporta la nouvelle du grand pouvoir que l'Assemblée nationale s'était arrogé. Le capitaine du navire, les officiers et tout l'équipage portaient la cocarde aux trois couleurs; lorsqu'ils débarquèrent avec cet emblème révolutionnaire et qu'ils racontèrent les derniers événements survenus en France, la révolution éclata instantanément dans toute la colonie et la cocarde aux trois couleurs fut généralement adoptée. Quelques jeunes gens, désirant profiter de ce moment d'effervescence,

placardèrent dans les rues des avis invitant tous les « citoyens » à se constituer en assemblées primaires, à l'exemple de celles qui avaient eu lieu dans toutes les communes de France, afin de dresser des mémoires de demandes et de griefs.

Le gouverneur, le général Conway, voyant les idées révolutionnaires envahir la population, tenta de s'y opposer et envoya quelques soldats pour arrêter ces jeunes gens, puis il se rendit chez l'intendant pour conférer avec lui à ce sujet; mais le peuple, qui s'était rassemblé sur la place publique, voyant passer les jeunes gens que, sur l'ordre du gouverneur, les soldats menaient en prison, les délivra et, se rendant devant la maison de l'intendant, força M. Conway lui-même à arborer la cocarde nationale.

Le lendemain, les habitants de la ville se réunirent en assemblée primaire, comme on avait fait en France, et constituèrent les diverses autorités auxquelles fut confié le gouvernement intérieur de la colonie.

1790. — Le commandant de la flotte française de l'Océan Indien, M. de Macnamara, arrivant à l'Ile de France pendant ces troubles, les réprouva hautement et, trouvant les 107e et 108e régiments, qui formaient la garnison de l'île, en pleine ébullition révolutionnaire à l'instar de l'armée en France, s'empressa d'en rendre compte au ministre de la Marine; mais il fut trahi et, la copie de sa lettre ayant été envoyée aux baraquements, les grenadiers se rendirent en troupe au port et prirent tous les canots et embarcations dans l'intention d'aller s'emparer de la personne de M. de Macnamara à bord même de son navire.

Informé de leur dessein, M. de Macnamara s'apprêta à les recevoir à coups de canon, mais, quand ils se présentèrent à

bord, les matelots le livrèrent aux grenadiers qui l'emmenèrent à terre et le firent comparaître devant les autorités de la colonie, qui siégeaient alors dans l'église, demandant avec force cris qu'il fût puni. L'effervescence parmi les soldats était telle qu'il ne fut pas possible de les apaiser, et les autorités jugèrent nécessaire, pour sa sûreté, de lui faire subir plusieurs interrogatoires et de l'envoyer en prison; ils espéraient ainsi apaiser la fureur des soldats qui, malheureusement, décidèrent de l'y conduire eux-mêmes. Pendant le trajet, M. de Macnamara, passant devant la porte d'un horloger qu'il connaissait et la voyant ouverte, se précipita dans la boutique, espérant échapper aux forcenés qui l'escortaient et, avec ses pistolets, les intimider, mais ses menaces ne firent que les exaspérer davantage; se jetant sur lui, ils le massacrèrent, meurtre horrible dont le souvenir remplit encore les habitants de l'Ile de France d'indignation; il faut ajouter cependant que, tandis qu'en France le sang de tant d'innocentes victimes coulait à flots, aucun autre forfait n'a été perpétré pendant tout le cours de la révolution.

1791. — M. de Conway ayant résolu de partir pour la France, fut remplacé momentanément par M. de Cossigny, qui était le gouverneur de l'Ile Bourbon.

1792. — M. de Malartic, que le roi nomma gouverneur général à la place de M. de Conway, arriva à l'Ile de France en juin 1792. Les colonies étaient alors gouvernées par des assemblées coloniales dont les décrets avaient force de loi, lorsqu'ils avaient reçu la sanction du gouverneur qui représentait l'État et qui avait le commandement des forces militaires et la direction du département de l'intérieur. L'intendant était chargé de l'administration des finances.

1793. — Lorsque la nouvelle de la prise du pouvoir par

les Jacobins arriva à l'Ile de France, on y forma de suite un club jacobin, qu'on nomma « La Chaumière ».

1794. — Ce club ne tarda pas à être en désaccord avec les autorités constituées. Ses membres forcèrent M. de Malartic à leur donner un sloop pour transporter à l'île Bourbon un de leurs détachements, composé d'une centaine d'hommes, dans le but d'arrêter le gouverneur, M. Duplessis Vigoureux, le commissaire civil, M. Fayol, et M. de Saint-Félix, qui avait été commandant de la marine, sous le prétexte qu'ils correspondaient avec les Anglais. Ils exécutèrent leur projet et ramenèrent ces trois prisonniers, qui, débarqués à l'Ile de France sous bonne escorte, furent conduits à « La Chaumière ». Le président de ce club, qui avait été officier de police, leur dit gravement : « Le peuple vous accuse, c'est le peuple qui vous jugera » ; puis il les fit conduire en prison et mettre aux fers; ils y restèrent environ six mois. Entre temps, « La Chaumière » fit monter une guillotine sur la place publique à leur intention. L'Assemblée coloniale, mieux disposée, réussit à calmer l'effervescence des Jacobins et ordonna que ces prisonniers fussent jugés par une cour martiale, nommée par tous les citoyens de la colonie réunis en assemblées primaires, chacune dans son district. Les membres de ces assemblées purent alors se concerter et appeler à siéger dans la cour martiale des hommes de bonne foi; du reste, quand celle-ci fut nommée, elle trouva dans son mode d'élection de bonnes raisons pour ne pas siéger.

A ce moment arriva la nouvelle du décret qui abolissait l'esclavage dans toutes les colonies de la République française, nouvelle d'une telle importance pour les habitants de l'Ile de France qu'elle opéra un revirement complet dans leur opinion sur la révolution et, à partir de ce moment, le Club des Jacobins ne comprit plus que des gens tarés. Lorsque la

chute de Robespierre et la fermeture des clubs de Jacobins en France furent connues à l'Ile de France, l'Assemblée coloniale, qui avait déjà repris de l'autorité à la suite du revirement qui s'était opéré dans l'esprit public, s'affranchit du joug de « La Chaumière », qu'elle fit fermer et dont elle fit arrêter les trente principaux membres qui furent immédiatement envoyés en France. La guillotine fut enlevée de la place publique et les prisonniers furent mis en liberté, sans passer par un jugement pour lequel, dans l'opinion générale de la colonie, il n'y avait pas de raisons plausibles.

1795. — Les informations qu'on avait reçues à l'Ile de France au sujet du décret accordant la liberté aux esclaves, causaient aux colons la plus grande inquiétude, autant à cause de leur attachement à la France qu'à cause des malheurs qui s'ensuivraient certainement le jour où une semblable mesure serait mise à exécution. Les événements de Saint-Domingue faisaient en effet prévoir les terribles conséquences qui en résulteraient.

Les planteurs étaient donc effrayés de l'avenir, sachant que leur existence serait précaire aussi longtemps que le décret ne serait pas annulé; peut-être avaient-ils l'idée qu'ils seraient plus heureux s'ils dépendaient d'un gouvernement qui les protégerait. Quant aux commerçants, ils gardaient de l'attachement pour la France, tout en désirant néanmoins que la mise à exécution du décret fût retardée le plus possible, mais sans vouloir se compromettre dans cette affaire et décidés à ne pas s'y mêler au cas où il viendrait à ce sujet des ordres officiels et péremptoires.

1796. — Tel était l'état des esprits, lorsqu'arriva, le 18 juillet, une escadre de quatre frégates, sous le commandement du vice-amiral Sercey, ayant à bord deux agents du Directoire,

nommés Baco et Burnel, qui étaient envoyés pour prendre en mains le gouvernement de la colonie. C'était « décadi » [par conséquent jour férié] et la plupart des commerçants de la ville ainsi que plusieurs membres de l'Assemblée coloniale étaient, selon l'habitude, à leur maison de campagne; cependant, dès que l'escadre eut été signalée, tous regagnèrent le port. Malgré les mesures prises pour empêcher l'entrée de qui que ce fût dans la colonie sans la permission de l'Assemblée coloniale, aussitôt l'ancre jetée, les deux agents, revêtus de leur costume de directeurs, s'étaient hâtés de quitter le navire, escortés par une compagnie de grenadiers appartenant aux troupes qui étaient à bord sous le commandement du général Magalon.

L'officier qui commandait la pinasse du port avait en vain protesté et essayé de s'opposer au débarquement des agents jusqu'à ce qu'ils en eussent l'autorisation de l'Assemblée coloniale signée par le gouverneur général; mais, aucune troupe n'ayant été mobilisée pour s'opposer à leur débarquement, ils passèrent outre à cette opposition, et la population qui s'était rassemblée en foule pour venir à leur rencontre et qui se flattait qu'ils apportaient des ordres favorables à la colonie, les conduisit avec respect et en grande cérémonie à l'Assemblée coloniale qui s'était réunie en hâte dans le local ordinaire de ses séances.

Ayant été admis comme agents du Directoire, ils prononcèrent des discours très flatteurs pour la colonie et annoncèrent que le Directoire les avait chargés d'une commission qui n'avait d'autre objet que le bonheur et la prospérité de la colonie; on leur fit, en conséquence, le meilleur accueil possible. Néanmoins, un des membres de l'assemblée, plus courageux et plus clairvoyant que les autres, leur demanda de communiquer les

ordres et les instructions dont ils étaient chargés à une commission qui en rendrait compte à l'assemblée tout entière. Les agents éludèrent cette question et, le soir même, ils s'installèrent au gouvernement.

Le lendemain, 19 juillet, ils passèrent en revue les deux régiments, le 107e et le 108e, qui formaient la garnison de l'île et ils firent débarquer le bataillon d'environ huit cents hommes et les deux compagnies d'artillerie qu'ils avaient amenés avec eux. A la revue, ils se firent bienvenir des soldats, en semblant blâmer la colonie de les payer en papier-monnaie. Leurs paroles ne tardèrent pas à être connues et confirmèrent les craintes de ceux qui s'alarmaient de la venue de ces personnages devenus, en vertu des grands pouvoirs dont ils étaient investis, les maîtres du sort des habitants; déjà le fait que les agents n'avaient pas voulu rendre de suite publiques leurs instructions avait frappé les colons qui ne tardèrent pas du reste à être renseignés, car, dès que les agents du Directoire se crurent solidement établis dans la place, ils cherchèrent, sous un prétexte quelconque, querelle au gouverneur Malartic qu'ils menacèrent même de faire pendre, et ils furent assez impudents pour menacer de même M. des Crozilles, le membre de l'Assemblée coloniale qui leur avait demandé de soumettre leurs instructions à l'assemblée.

Le 20 juillet, ils passèrent en revue la garde nationale de Port-Louis et furent étonnés de constater qu'elle comptait quatre mille hommes. Les habitants de la ville, dont la défiance à leur égard croissait chaque jour, firent part de leurs craintes aux planteurs de l'intérieur de l'île, qui, après s'être entendus, vinrent en armes à Port-Louis.

Pendant ces deux jours, l'Assemblée coloniale avait procédé à la nomination d'un comité de neuf membres pour entrer

en pourparlers avec les agents du Directoire et obtenir des renseignements au sujet de leurs intentions, mais, comme ils continuèrent à garder le silence, les habitants ne conservèrent, aucun doute sur leur dessein de mettre à exécution le décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises et, convaincus du danger imminent qui les menaçait, ils prirent la résolution de les faire partir coûte que coûte; comme ils avaient lieu de craindre que les troupes se rangeassent de leur parti, vingt jeunes créoles, par dévouement pour le bien de la colonie, jurèrent la mort de ces suppôts du despotisme républicain.

Le 21 juillet au matin, presque tous les habitants de la colonie s'assemblèrent sur la place publique, devant le gouvernement où les agents du Directoire continuaient à résider quoiqu'ils fussent au courant du danger qui les menaçait, et, prenant le gouverneur général Malartic, le portèrent en triomphe à l'Assemblée coloniale. Les agents ordonnèrent alors au général Magalon, qui était venu avec eux, de faire prendre les armes aux troupes, mais le général s'excusa de ne pouvoir obéir à cet ordre, déclarant qu'il était sous le commandement de Malartic et qu'il ne pouvait accepter d'ordre qui ne portait pas sa signature; en vain, l'informèrent-ils qu'en vertu de leur pouvoir ils déposaient le général Malartic et qu'ils le nommaient à sa place : il ne voulut rien entendre.

Plusieurs jeunes créoles entrèrent alors par les fenêtres dans la maison du gouvernement et annoncèrent aux deux agents que, puisqu'ils étaient chargés d'ordres qui devaient ruiner la colonie, ils méritaient la mort : l'un d'eux manqua d'être tué d'un coup de pistolet; l'autre fut protégé par les commissaires de l'Assemblée coloniale qui était à ce moment en discussion avec eux.

Informés de cet événement et voyant que les soldats restaient tranquillement dans leurs quartiers, les habitants se contentèrent d'insister pour que les agents se réembarquassent de suite, et les membres de la commission, ayant obtenu d'eux qu'ils se soumissent, les accompagnèrent afin de les sauvegarder contre la fureur populaire : ils partirent sur un sloop, le *Moineau*, qui les transporta aux îles Philippines, probablement afin de les mettre le plus loin possible de la France. Ce départ eut lieu avec l'autorisation du général Malartic, qui n'a cessé pendant toute cette échauffourée d'assister aux séances de l'Assemblée coloniale.

Le *Moineau*, ayant reçu en douze heures toutes les provisions nécessaires à la traversée, mit à la voile pour sa destination, mais, le lendemain de leur départ, les deux agents, ayant revêtu leur costume « directorial », haranguèrent l'équipage qui, à leur instigation, se révolta contre le capitaine et consentit à faire voile pour la France, après avoir touché à Madagascar pour y prendre les provisions nécessaires à un voyage aussi long.

La colonie, une fois débarrassée de la présence de ces deux agents, témoigna sa gratitude aux chefs militaires et aux troupes qui avaient refusé de leur obéir et de verser le sang de leurs compatriotes; tous les habitants s'empressèrent de faire des dons aux soldats, et le bon ordre régna sous l'administration des autorités constituées. La nouvelle de ces événements fut immédiatement envoyée en France en même temps qu'une adresse de l'Assemblée coloniale aux deux Conseils et au Directoire, rendant compte du renvoi des deux agents et présentant naturellement les affaires de la colonie sous le jour le plus favorable.

Le danger imminent auquel ils auraient tous été exposés à la

suite de l'émancipation subite des esclaves, avait amené l'union de tous les habitants de la colonie qui, après le départ des agents du Directoire, se livrèrent à des réjouissances dans toute l'île; mais, bien peu de temps après, la discorde se mit de nouveau parmi eux pour des questions d'intérêt, et quelques méchants individus, toujours prêts à fomenter le mal, cherchèrent à troubler de nouveau l'ordre avec l'aide des soldats de la garnison, qui, malgré les preuves de reconnaissance que les colons ne cessaient de leur donner, abusèrent de leur bienveillance : ayant des relations avec des négresses, ils conçurent le projet de proclamer la liberté des esclaves afin d'affranchir leurs maîtresses.

1797. — L'Assemblée coloniale, qui veillait avec soin au bien de l'île, ayant été informée des nouveaux dangers qui menaçaient la colonie, réussit à obtenir du gouverneur général Malartic l'ordre d'envoyer à Batavia tous les soldats arrivés avec les agents à bord de la flotte du vice-amiral Sercey, ce qui fut fait vers la fin de l'année 1797, sous le prétexte d'aller au secours d'une colonie amie que menaçait l'ennemi commun.

1798. — En cette année, arrivèrent à l'Ile de France deux ambassadeurs de Tippoo Sultaun [Tippoo Saëb], qui vinrent demander des secours au gouverneur de Malartic contre les Anglais, en même temps qu'il se mettait en relations avec le général Bonaparte.

L'Assemblée coloniale avait réduit le nombre de soldats composant la garnison de l'Ile de France dans l'espoir qu'il serait plus facile d'y maintenir la discipline et l'obéissance, et, en effet, l'île fut tranquille jusqu'en mai 1798, mais, à cette époque, ces soldats ayant formé le projet de proclamer l'affranchissement des noirs, l'Assemblée obtint du général Malartic l'ordre d'embarquement de deux compagnies de grenadiers à

bord de la frégate *La Seine*, qui était en partance pour une croisière; comme les grenadiers sont l'âme des régiments français, leurs frères d'armes, se rendant compte par cet ordre que leur complot était découvert, jugèrent qu'il était nécessaire de mettre de suite à exécution l'insurrection qu'ils complotaient depuis si longtemps et représentèrent aux grenadiers que l'ordre d'embarquement avait été obtenu du général par surprise et qu'on ne les faisait pas partir pour une simple croisière, mais qu'on les envoyait à Tippoo Saëb, dont la cruauté et la despotisme étaient bien connus de tous, et que leur départ avait été décidé par l'Assemblée coloniale dans le but de les faire périr. Les grenadiers se laissèrent facilement persuader et refusèrent de s'embarquer. Le général Malartic leur exposa les conséquences de leur refus d'obéissance et poussa la condescendance jusqu'à leur assurer qu'on ne les débarquerait point dans les États de Tippoo Saëb et qu'ils n'avaient d'autre mission que de renforcer l'équipage de la *Seine*, qui partait pour une croisière et dont ils partageraient avec cet équipage, pour leur plus grand bénéfice, les prises qu'ils feraient. Ils ne voulurent rien entendre. Le général les menaça alors de punitions sévères; ils lui répondirent insolemment et, malgré les efforts de leurs officiers, ils entraînèrent tous leurs camarades dans leur mutinerie et prirent les armes, s'emparant de huit pièces de campagne qui étaient dans leur quartier et brisant les portes de l'arsenal où étaient gardées les cartouches et les gargousses; heureusement, les officiers, qui étaient pour la plupart attachés aux colons par les liens du sang et avaient des propriétés dans l'île, réussirent à les empêcher de sortir du quartier en armes et évitèrent de la sorte qu'ils commissent quelqu'acte de violence. La nuit se passa ainsi. La nouvelle de leur rébellion fut vite connue et des ordres furent envoyés partout pour que tout homme capable de

porter une arme vînt de suite en toute hâte à Port-Louis.

Le 25 avril, au point du jour, on battit le rappel et chacun des gardes nationaux se rendit au poste qui lui avait été assigné, sachant que le sort de la colonie allait se décider. Une batterie de quatre pièces de canon et deux obusiers furent établis sur une colline qui dominait la cour de la caserne où se tenaient les soldats, toujours en armes; d'autre part, douze pièces de campagne, servies par de jeunes colons qui en avaient appris le maniement, et quatre compagnies de gardes nationaux furent disposées de divers côtés, prêtes à l'attaque. Une fois ces dispositions prises, le général Malartic, accompagné des membres de l'Assemblée coloniale, somma les grenadiers de s'embarquer pour la croisière, les prévenant que, s'ils persistaient dans leur refus, il emploierait les moyens en son pouvoir pour les y contraindre. Comme ils continuaient à refuser d'obéir, les membres du Comité de Salut public de l'Assemblée coloniale suggérèrent au général Malartic de donner l'ordre aux deux régiments tout entiers d'embarquer pour retourner en France à bord de la frégate *la Seine* et d'un autre grand navire de commerce qu'on affréterait dans ce but, leur donnant jusqu'à midi pour faire leurs paquets. Après avoir longtemps hésité, ils acceptèrent cette proposition et, à midi, le 25 avril 1798, l'Ile de France fut libérée de 800 soldats de la République française, qui avaient comploté sa perte, mais que la sagesse et le bon sens de leurs officiers, joints à l'énergie et au courage des colons, avaient empêchés de mettre leurs mauvais desseins à exécution [1]. Les deux agents du Directoire et les soldats qu'ils avaient amenés, ainsi que les anciens régiments qu'ils avaient débauchés, étant partis, l'Ile de France, qui ne comptait plus parmi ses habitants que

1. La frégate *la Seine* a été capturée sur les côtes de France par les Anglais et emmenée en Angleterre.

des gens intéressés à sa prospérité et dont le gouverneur était en plein accord avec l'Assemblée coloniale, nommée chaque année par tous les colons, recouvra sa tranquillité.

Cependant, la discorde ne tarda pas à se mettre entre les habitants, lorsque les deux conseils des Cinq-Cents et des Anciens édictèrent les lois relatives au paiement des dettes contractées en papier-monnaie, dont la dépréciation était devenue telle que les billets émis à l'Ile de France par les administrateurs ne valaient pas plus que la 1000e partie de la somme nominale. Les créanciers se réjouirent de ces lois qui les favorisaient et en demandèrent l'application immédiate; les débiteurs, au contraire, soutenaient avec raison que les dettes contractées dans la colonie l'avaient été dans des circonstances toutes différentes de celles contractées en France et que, par conséquent, il serait injuste de leur appliquer les mêmes lois. L'Assemblée coloniale tâcha d'accorder ces intérêts différents et, tenant compte du passé, fixa un mode de paiement qui était basé sur la justice, mais les créanciers, se jugeant lésés par cet arrangement, complotèrent la dissolution de l'Assemblée afin d'avoir une loi qui leur fût plus favorable et, aveuglés par leur intérêt, sans réfléchir aux conséquences de leur conduite, ils s'associèrent à tous les mécontents et « Sans-Culottes » de la Colonie qui étaient toujours prêts à prêter la main au désordre et à l'insurrection.

La conspiration éclata dans l'après-midi du 4 novembre 1799 dans le Port du Nord-Ouest [Port-Louis], à trois heures, au moment où la population faisait la sieste. Entendant le rappel qu'on battait dans le faubourg où habitaient la plupart des conspirateurs, le gouverneur Malartic envoya un de ses aides de camp pour le faire cesser et la municipalité, également inquiète, prêta son appui au général. L'aide de camp et l'officier muni-

cipal, n'arrivant pas malgré leurs représentations à se faire obéir, voulurent saisir les baguettes, mais ils n'y réussirent pas et un coup de pistolet fut tiré sur eux. Les conspirateurs, qui s'étaient empressés d'accourir au bruit des tambours, se rendirent en toute hâte, au nombre de six cents, au Champ de parade, où ils s'emparèrent des pièces de campagne qui étaient dans la cour de la Municipalité, pièces appartenant à un corps de jeunes volontaires, tous amis de l'ordre, qui, en entendant le rappel, y coururent, mais trouvèrent la place prise; n'écoutant que leur courage, quoiqu'ils n'eussent pour toute arme que leur sabre, ils tentèrent de reprendre leurs canons; ils furent repoussés et plusieurs tombèrent victimes de leur dévouement sous le feu de leurs ennemis, qui placèrent des sentinelles de tous les côtés pour empêcher le peuple de s'assembler et qui demandèrent à grands cris au général Malartic de dissoudre l'Assemblée coloniale. Les membres de cette Assemblée, malgré le danger, se réunirent courageusement dans une salle de la Municipalité qui avait vue sur le Champ de parade pour pouvoir mieux suivre les événements, et où le général Malartic vint les rejoindre.

La salle ne tarda pas à être envahie par les conspirateurs qui, les armes à la main, menacèrent avec fureur le général s'il ne prononçait pas immédiatement la dissolution de l'Assemblée coloniale. Son président, le citoyen Journel, qui en maintes circonstances avait fait preuve de courage et d'intelligence, se montra à la hauteur des circonstances et conquit l'estime générale par sa noble et fière conduite. Toutefois, pour éviter de plus grands malheurs, le vieux général prononça la dissolution de l'Assemblée que réclamaient les rebelles, mais il exigea la promesse qu'il ne serait fait aucun mal à ses membres, qui durent toutefois se sauver par une porte de derrière, et il fut malgré tout contraint de signer l'ordre de mettre en prison douze d'entre eux.

Les habitants respectables de la ville s'enfuirent pendant la nuit pour échapper à la fureur des conspirateurs, qui disposèrent les canons et la troupe de manière à empêcher les habitants de l'intérieur de revenir avec les transfuges leur livrer combat.

Les habitants de l'intérieur de l'île avaient bien en effet le désir de rétablir l'ordre dans la ville, mais ils jugèrent qu'il ne fallait pas se hâter et, après s'être consultés, ils décidèrent de marcher en masse contre les rebelles, partant chacun de leurs quartiers respectifs le 6 novembre. Ce délai donna aux conspirateurs le temps de réfléchir et il s'opéra dans leur esprit un revirement, si bien que ceux qui s'étaient unis aux « Sans-Culottes » dans le but d'obtenir le remboursement intégral des dettes contractées envers eux à l'époque de l'énorme dépréciation du papier-monnaie, ayant réfléchi aux conséquences que pouvait avoir leur conduite inconsidérée, en furent fort effrayés et refusèrent de livrer combat aux gens de l'intérieur lorsqu'ils vinrent rétablir l'ordre, et les « Sans-Culottes » qui, en somme, étaient peu nombreux, se voyant abandonnés, n'opposèrent pas de résistance. On se contenta d'expulser les principaux meneurs, qu'un navire, l'*Hippolyte*, emmena en France le 15 novembre.

Ayant chassé les agents du Directoire et renvoyé les soldats de la garnison, ayant refusé d'accepter la loi relative à l'abolition de l'esclavage, n'ayant plus d'Assemblée coloniale, qui venait d'être dissoute, mais voulant néanmoins rester colonie française, les habitants résolurent de faire élire par les assemblées primaires une nouvelle Assemblée coloniale, composée de 21 membres (au lieu de 51, qui était un nombre réellement trop élevé), 14 pour la campagne et 7 pour la ville, assemblée qui fut chargée d'administrer la colonie avec la sanction du général Malartic

et de défendre ses intérêts. Tel était en 1800 l'état de l'Ile de France.

Ce n'est qu'à partir de 1798 que les impôts ont suffi à couvrir les dépenses intérieures de l'Ile de France, l'Assemblée coloniale ayant cette année-là frappé d'un droit de 5 pour 100 toutes les marchandises importées par des navires neutres; les navires français ne payaient que les 2/3 de cette taxe.

POPULATION ET FORCES MILITAIRES, DES ILES DE FRANCE ET DE BOURBON, EN 1799 [1].

Ile de Bourbon.		*Ile de France.*	
Esclaves	48 000	Esclaves	55 000
Blancs et Mulâtres.	8 000	Blancs et Mulâtres.	10 000
Total. . . .	56 000	Total. . . .	65 000 [2]

FORCE ARMÉE DE L'ILE DE FRANCE.

Garde nationale formée de Blancs et de Mulâtres	2 000
Noirs et Mulâtres qu'on peut armer de fusils ou qui peuvent servir les canons.	3 000
Total.	5 000

DÉPENSES DE L'ILE DE FRANCE EN 1798, A LA CHARGE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE [3].

Pour 800 hommes de troupes, état-major, etc.	299 302	piastres [4].
Fortifications.	19 335	—
Artillerie.	10 560	—
Port.	33 297	—

1. Les canons de l'Ile des Tonneliers et du Fort Blanc qui défendent l'entrée de Port-Louis, ainsi que ceux de l'Ile de la Passe, peuvent tirer des boulets rouges, grâce à des fourneaux spéciaux.

2. La population de Port-Louis ou Port du Nord-Ouest est estimée aux trois cinquièmes de celle de l'Ile de France tout entière.

3. Il y a lieu de remarquer qu'en 1798 il y avait 800 hommes de troupes régulières, qui, cette même année, ont été renvoyés en France.

4. La piastre valait un peu plus de six francs.

Hôpital	53 892	piastres.
Administration	27 216	—
Marine du port et Cayenne (bateau servant de prison)	10 163	—
Six cents rationnaires	28 758	—
Les noirs de la République	27 632	—
Pensions pour diverses personnes	1 229	—
Diverses menues dépenses	1 897	—
Jardin de la République (M. Céré)	927	—
Piastres fortes (espagnoles)	514 208	piastres.
	ou environ 3 000 000	francs.

Par une loi de l'Assemblée coloniale, le blé de l'Ile de France est pris dans les Magasins publics au prix de 4 piastres le quintal; le riz étranger varie de 1 à 4 piastres le quintal, mais celui de l'Ile ne vaut jamais moins de 2 piastres, étant meilleur et plus frais (Grant, *History of Mauritius*, pp. 524-532 et 559-568).

ÉTAT DE L'AGRICULTURE DANS L'ILE DE FRANCE, EN 1800

Le sol de l'Ile de France est de valeur très inégale. Quoique le climat soit favorable aux productions coloniales, toutes les cultures n'y ont pas réussi[1]. On y a d'abord fait des plantations de café qui sont faciles et peu coûteuses à établir et à cultiver, mais, la culture du coton ayant paru plus profitable, elles ne se sont pas autant développées qu'on l'eût cru tout d'abord.

Au coton, pour la même raison, on a substitué l'indigo qui a eu la vogue à son tour. Enfin, les premières plantations de cannes à sucre ayant donné des profits extraordinaires, tous ceux qui disposaient d'une chute d'eau propre à faire marcher un

1. Les habitants de l'Ile de France se plaignent que le sol ne soit pas très fertile; la vérité est qu'ils l'épuisent, ne le laissant jamais en jachères et ne le fumant pas.

moulin à sucre s'empressèrent de se livrer à leur culture qui semble devoir réussir et donner toute satisfaction à leurs propriétaires. Les montagnes, qui sont couvertes de belles forêts, n'ont malheureusement qu'une mince couche d'humus au-dessous de laquelle se trouve une roche blanche; les concessionnaires se livrent au commerce de bois[1].

PRODUITS AGRICOLES DE L'ILE DE FRANCE, EN 1800.

	Quantités probables à récolter en 1800.	*Prix pendant la guerre actuelle.*
Café.	6 000 balles de 100 livres.	de 50 à 120 fr. la balle.
Indigo.	300 000 livres (dans les bonnes années). . . .	de 2,50 à 10 fr. la livre.
Coton	2 000 balles de 250 livres.	de 0,80 à 2 fr. 50 la livre.
Sucre brut. . .	20 millions de livres . .	de 25 à 60 fr. le quintal.
Clous de girofle.	20 000 livres.	de 2 à 6 fr. la livre.

PRODUITS AGRICOLES DE L'ILE DE BOURBON,
APPELÉE A PRÉSENT ILE DE LA RÉUNION.

Café	6 000	balles environ de	100 livres.
Coton.	2 000	—	250 —
Clous de girofle	60 000 livres.		

Sucre brut (il n'y a que deux ou trois sucreries pour la consommation de l'île).

PRIX DES ANIMAUX A L'ILE DE FRANCE, EN 1800.

Bœuf, chevreau, mouton. .	environ	1 fr. 25 la livre.
Porc.	—	0 fr. 60 —
Poules.	—	3 fr. » l'une.
Poulets	—	1 fr. 25 l'un.
Canards	—	de 2 fr. 50 à 3 fr. 75 l'un.
Oies.	—	de 8 fr. 50 à 10 francs l'un.
Dindons.	—	de 12 fr. 50 à 15 francs l'un.
Pigeons	—	de 2 fr. 50 à 7 fr. 50 la paire.

1. Il y aurait lieu de réglementer l'abatage des arbres, car les habitants ne se gêneront pas pour défricher peu à peu l'île entière, qui devien-

Le prix du pain et du vin, dans ce temps de guerre, est variable; il est quelquefois de quatre à huit fois plus cher qu'en Europe.

Une plantation, toute défrichée, se vend environ 35 000 francs (moitié comptant), avec une trentaine d'esclaves des deux sexes évalués en moyenne 750 francs l'un ; elle suffit à faire vivre une famille très confortablement.

L'Ile de France importe d'Europe tout ce qui lui est nécessaire, excepté les toiles et cotonnades qui viennent des côtes de Coromandel et du Bengale et la porcelaine et la soie qu'on apporte de Chine; une partie du blé est produit dans les deux îles sœurs et le surplus arrive d'Europe sous forme de farine ou de biscuit; on va chercher le riz, en outre de ce qu'on cultive dans l'île même, à Madagascar et dans d'autres ports de l'Océan Indien. Quant aux esclaves, ils sont originaires de Madagascar ou de l'Afrique.

En 1779, toutes les affaires se traitaient soit en échange de productions du pays, soit en piastres espagnoles d'une valeur de six francs environ; il y eut plus tard du papier-monnaie émis par les administrateurs de la colonie au nom de la République française, mais, comme sa valeur allait en diminuant constamment, l'Assemblée coloniale lui assura en 1798 une valeur fixe par une réserve de marchandises destinées à son remboursement. A ce moment, la valeur effective de ces billets était tombée au millième de leur valeur nominale : un billet de 10 000 francs valait en tout et pour tout 10 francs ; c'est sur cette base que leur rachat fut fixé.

Le projet d'établir un entrepôt général dans l'Ile de France n'a pas eu de suite : 1° parce qu'il est plus avantageux de s'appro-

drait alors inhabitable. Aujourd'hui, en 1800, il y a encore plus de la moitié de l'Ile de France boisée.

visionner aux lieux mêmes de production; 2° parce que, les marins indiens ont beau être beaucoup moins payés que ceux d'Europe, il n'en résulte pas que la navigation par navires de l'Inde soit plus économique ou plus avantageuse que celle par les nôtres, qui naviguent mieux et dont les équipages ne comportent pas le tiers des matelots qu'exigent les boutres d'Orient.

En réalité, son principal avantage consiste dans sa situation et ses ports, qui en font un point d'appui excellent pour une nation maritime (Grant, *History of Mauritius*, pp. 568-571).

ADDENDA AU TOME III [1]

REGISTRE DES CONSEILS TENUS POUR LE COMPTE DE LA COLONIE ANGLAISE DE MADAGASCAR (DE W. COURTEEN ET Cie) [2]

I. — CONSEILS TENUS PENDANT LA TRAVERSÉE D'EUROPE A MADAGASCAR A BORD DU NAVIRE, LE *Sun*, NAVIRE AMIRAL DE LA FLOTTE QUI COMPRENAIT EN OUTRE LE *James* ET L' *Hester* DE 220 TONNEAUX, PAR MM. JOHN SMART, HUMPHREY SLANG, THOMAS SPENCER, ROBERT HOGG, THOMAS CLARKE, ROGER WRIGT, HENRY HINDE, ABRAHAM READE, THOMAS PAGE, HENRY BARRETT, JOHN BENION, POWLE WALDEGRAVE, JOHN STOCKE, DANIELL WHEATLYE, SAMUEL LEVETT ET ABRAHAM ALDINGTON :

1° Le 18 septembre 1644 dans la baie de Puttata (Ténérife) : John Smart et ses compagnons décident d'acheter du vin et diverses denrées, mais ils ne peuvent rien y obtenir.

2° Le 17 octobre, à l'île de Mai (archipel du Cap-Vert) : remplacement du capitaine du *James*, Bartholomé Churchman, à cause de son incapacité notoire, par Jérémie Weddall ainsi que du second, Hilliard, par Georges Comodell. Le navire *Hester* avait pour commandant Robert Hogg et le *Sun*, Thomas Spencer.

3° Le 24 octobre, à l'île de Mai : instructions données à

1. Ce journal aurait dû être inséré dans le tome III à la page 187.

2. C'est cette expédition dont Richard Boothby a fait, dans *A Brief Discovery of Madagascar*, un si grand éloge, invitant « ceux de ses compatriotes désireux de s'enrichir à s'y joindre pour mener à bien la digne et noble entreprise du Squire Courteen » (Voir t. III, *Ouvr. anc. Madag.*, pp. 175-176). — Nous avons déjà dit que Sir William Courteen, le père du dit Squire, avait obtenu le 12 déc. 1635 du Roi d'Angleterre une charte l'autorisant à fonder une colonie et faire le commerce dans l'Océan Indien. La première tentative, avec une flotte de six vaisseaux, fut désastreuse; après la mort de Sir W. Courteen qui y avait perdu 3 millions de francs, en 1641, son fils envoya en Extrême-Orient une flotte de sept vaisseaux qui fut attaquée par les Hollandais et eut le même sort. Enfin, au moment où ses affaires périclitaient, il fit l'entreprise dont il est ici question et qui fut aussi malheureuse que les précédentes (Voir t. III, *Ouvr. anc. Madag.*, p. 184 [note]).

Jérémie Weddall [1], le nouveau commandant du *James*, pour aller au Cap de conserve avec les deux autres et, s'il les perdait, après s'être ravitaillé au Cap, pour aller les attendre à la baie de Saint-Augustin, à Madagascar; autorisation de s'arrêter à l'île de l'Ascension pour y prendre des tortues, à la Trinidad pour s'y approvisionner de poivre de Cayenne et à Tristan da Cunha pour y prendre du bétail; recommandation de bien administrer le navire, etc.

4° Le 24 octobre, à l'île de Mai : le second du navire, Comodell, refuse de quitter l'*Hester*.

5° Le 16 janvier 1645, dans la baie de Saldanha : on propose que le *James*, qui a beaucoup de malades, aille avec l'*Hester* à l'île aux Lapins, « Connie Island », où il pourrait se procurer des lapins, des pingouins et de jeunes veaux marins, mais les colons décident de s'en remettre à la décision des trois commandants des navires plus compétents qu'eux à ce sujet.

6° Le 16 janvier 1645 : les trois commandants des navires décident l'envoi à Connie Island du *James* et de l'*Hester*, qui, après s'y être ravitaillés, notamment en huile à brûler, reviendront à la baie de Saldanha chercher le *Sun*.

7° Le 25 janvier 1645, à la baie de Saldanha : le conseil rédige une lettre qu'il envoie à Londres, relatant les événements de la traversée et annonçant la mort de James Morse, médecin, le premier colon qui ait péri, bien qu'il y ait à bord beaucoup de femmes, d'enfants et d'hommes n'ayant jamais été en mer auparavant; il y a eu quatre naissances et on en attend d'autres. Il y a eu une grande mortalité de chiens à l'île de Mai, et il demande qu'on renvoie des chiens de chasse, des mâtins, etc. Il se plaint des médicaments et regrette qu'il n'y

1. Ce nom est écrit dans ce manuscrit tantôt Weddall, tantôt Weddell.

ait qu'un chirurgien (Peter Leigh) et il donne des détails sur leur ravitaillement à l'île de Mai et au Cap et demande qu'on envoie divers objets, notamment des vêtements.

II. — CONSEILS TENUS A MADAGASCAR ET AUX COMORES ET LETTRES DU 25 MARS 1635 AU 25 JUIN 1646.

1° CONSEIL TENU A BORD DU NAVIRE LE *Sun*[1] DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN[2], LE 25 MARS 1645. — Attendu qu'Abraham Reade a été envoyé avec le canot du *Sun* à 7 ou 8 lieues au nord de la baie de Saint-Augustin, où il devait trouver Dian Massara [Andriamahatsara] et entrer en pourparlers avec lui dans le but de se procurer du bétail et des provisions pour les colons et pour les équipages des navires, que, ne l'y ayant pas rencontré, il est allé à douze lieues dans l'intérieur et lui a acheté vingt-huit bœufs qu'il a expédiés par terre sous la conduite de trois Anglais et de trois noirs;

Attendu qu'il est demeuré en ce lieu pour y continuer son trafic et qu'une lettre en date du 21 mars, dans laquelle il demande qu'on lui envoie des marchandises, laisse espérer l'achat d'autres bœufs :

Il est décidé que, dès que le temps et le vent seront favorables, le commandant du *Sun*, expédiera son canot à l'endroit où l'on a laissé M. Reade, avec tous les articles que celui-ci a demandés, pour son trafic et que le canot y restera vingt-quatre heures et même, s'il est besoin, douze heures de plus. Signé : John Smart, Thomas Clarke, Samuel Levett, Humphrey Morse, Henry Barrett, Powle Waldegrave, Abraham Aldington.

1. Dans le manuscrit de John Smart, le nom de ce navire est toujours orthographié « Sunn ». — 2. C'est à Salara, sur la côte sud de la baie de Saint-Augustin, un peu à l'ouest du rocher d'Andriamihaly (Tent rock des Anglais) qu'était leur établissement (Voir t. III, *Ouvr. anc. Madag.*, p. 314-315).

2° Ordres et instructions pour vous, Abraham Reade, chef de traite, Thomas Spencer, commandant du navire le *Sun*, et Abraham Aldington, traitant, en vue d'un voyage d'exploration sur la côte sud-est de l'ile de Madagascar, en vertu de la commission donnée par Sa Majesté, sous le grand sceau d'Angleterre et avec l'approbation du Parlement, a l'honorable Wm Courteen esq.[1] et a m. Thomas Kynnaston, négociant, de qui j'ai reçu les pouvoirs a cet effet. — Dès que, par la volonté de Dieu, le temps et le vent seront favorables, vous mettrez à la voile et, quittant cette baie de Saint-Augustin, vous vous dirigerez vers le cap Sébastien [cap Sainte-Marie], Zampatto [le pays d'Ampatrana], Antipra [l'anse d'Itaperina], Santa Lucea [la baie de Sainte-Luce ou Manafiafy], Ambula [le pays d'Ambolo], Matatana [Matitanana], Mattatinga [Manantenina][2], l'île de Sainte-Marie et la baie d'Antingeele [Baie d'Antongil].

En chacun de ces endroits, vous tâcherez de découvrir les produits qui peuvent donner lieu à un trafic et vous y achèterez les marchandises bonnes pour l'Europe, telles que bois de santal, rouge, blanc et jaune, bois d'ébène, riz, fèves, peaux de bœuf, cire, fer, sucre, coton et cotonnades, écorces d'arbres pour teinture, gingembre, safran de l'Inde, suif, tamarin, benjoin, aloès, soie, indigo, cuivre, séné et tous autres articles, drogues et matières tinctoriales propres au commerce en Europe ou dans les Indes Orientales.

Les renseignements et informations que vous devrez prendre auront trait non seulement aux objets pouvant donner lieu à un trafic rémunérateur, mais aussi aux lieux, tels que ports,

1. Dans le manuscrit de John Smart, le nom de Courteen est toujours écrit Courten. Du reste, les mêmes noms y sont souvent orthographiés de plusieurs manières.

2. Manantenina est entre Sainte-Luce et Matitanana, et non au nord de cette dernière rivière.

rivières, etc. qui seraient favorables à l'établissement de plantations et de colonies, ainsi qu'aux vivres que pourraient s'y procurer les colons et les navires qui y relâcheraient et aux matériaux propres à la construction de navires et d'embarcations pouvant servir tant à la colonie qu'à l'exploration de l'île.

Vous toucherez, si c'est possible, à l'île Maurice, où vous prendrez la cargaison et les épaves du *Henrie Bonaventure* : poivre, fer, ancres, câbles, cordages, munitions de guerre, ferrures, provisions et tous matériaux provenant du navire et de sa coque que vous démolirez pour en retirer tout ce qui peut être utile à notre colonie de la baie de Saint-Augustin.

Vous porterez votre attention sur les minerais et rapporterez une assez grande quantité de chacune des sortes que vous trouverez afin qu'on en puisse faire l'essai, ainsi que du cristal d'Antengeile [Antongil] et du talc ou verre de Moscovie de Sainte-Luce, dont il faudra vous procurer des morceaux les plus grands possible, sans quoi ils n'auraient que peu de valeur.

Dans ces divers ports, vous achèterez des esclaves, du riz et des produits du sol, tels que fèves ou pois chiches et autres qui vous sembleront utiles au voyage, en tant naturellement que votre cargaison vous permettra d'en embarquer. Une copie de la liste des articles de la cargaison est annexée à la présente.

Quand vous aurez terminé ce voyage d'études, vous profiterez des premiers vents favorables pour revenir à Saint-Augustin afin de nous rendre compte de votre exploration et de recevoir de nouveaux ordres pour la suite.

Si vous croyez que le pays de Sainte-Luce est convenable pour y faire du commerce et y installer une colonie, vous traiterez avec le chef du pays pour obtenir une certaine étendue de

territoire et le droit exclusif de faire le commerce dans le pays pendant un certain nombre d'années.

Quand vous serez à Sainte-Luce, envoyez-nous d'une manière quelconque un messager par terre pour nous en apporter la nouvelle et nous dire où les Français sont établis et dans quelles conditions ils se trouvent. Si les Français se livrent à des actes hostiles à votre égard, rendez-leur la pareille et repoussez la force par la force.

Dans le cas où nous aurions omis dans la présente des instructions que vous jugeriez utiles par la suite ou bien où celles que nous vous donnons ne seraient pas utiles à notre but, nous vous accordons le pouvoir d'y suppléer et d'y faire telles modifications qu'après mûre délibération vous jugerez bonnes. Vous tiendrez un journal de toutes vos opérations.

Vous souhaitant un heureux et bon voyage, nous prions Dieu de vous bénir et de vous faire prospérer, vous et votre exploration. Vos amis fidèles et dévoués : John Smart, Thomas Clarke et Samuel Levett.

3° Conseil tenu a bord du navire le *Sun* dans la baie de Saint-Augustin, le 12 mai 1645. — Étant donnés le désir et les ordres de nos armateurs et considérant que le navire le *Sun*, que commande M. Thomas Spencer, nécessite de trop grands frais et est d'un trop fort tonnage pour servir à des explorations, nous jugeons qu'il convient de le renvoyer le plus tôt possible en Europe, et, après avoir pris en sérieuse considération les meilleurs moyens d'exécuter leurs ordres, nous ne voyons rien de mieux que d'envoyer le dit navire à la côte sud-est de cette île pour y prendre une cargaison d'esclaves, de riz, de fèves ou pois chiches et de toutes autres provisions et objets qu'on y peut trouver ; le navire devra ensuite revenir ici avec cette cargaison

et se rendra au Brésil, à la Baya de todos los Santos [Bahia], pour y vendre ladite cargaison d'esclaves, etc., le prix devant être employé à l'achat de sucre et d'autres produits de ce pays ou à un fret quelconque; le navire retournera ensuite en Europe. C'est ce qui nous semble le mieux et le plus profitable aux intérêts de nos armateurs; il y a là en effet de grandes chances de succès et on connaîtra ainsi rapidement en Angleterre les conditions dans lesquelles se trouve notre établissement. Toute autre entreprise serait pleine de risques et entraînerait des pertes de temps et de grands frais, sans résultat certain. Signés : John Smart, Thomas Spencer, Thomas Clarke, Abrah. Reade, Samuel Levett, Humphr. Morse, Thom. Page, Abrah. Aldington.

4° Ordres et instructions pour vous, Thomas Page, chef de traite, Jérémie Weddall, commandant le navire le *James*, et Joseph Cuttance, aide-traitant, pour un voyage a entreprendre de cette baie de Saint-Augustin a Messelage [baie de Boina] et a Assada [baie d'Ampasindava], sur la côte nord de cette ile de Madagascar, afin de l'explorer et d'y faire du commerce, puis sur les côtes de la Perse et de l'Inde, en vertu de la commission qu'a donnée Sa Majesté, sous le grand sceau de l'Angleterre et avec l'approbation du Parlement, a l'Honorable Wm Courteen, esq., et a Thomas Kynnaston, négociant, de qui j'ai reçu les pouvoirs a cet effet. — Dès que, par la volonté de Dieu, les vents seront favorables, vous mettrez à la voile et, quittant cette baie de Saint-Augustin, vous vous rendrez dans l'île de Messelage [Boina] et Assada [baie d'Ampasindava], où vous achèterez autant d'esclaves et de vivres pour eux que vous pourrez vous en procurer avec les marchandises que vous emportez d'ici à cet effet. Avec votre cargaison d'esclaves qui vous coûteront de 3 à 6 Ps^s 8^t [piastres de 8 réaux]

par tête de riz, de bois et de tout autre article que vous jugerez utile, vous irez à Gombroun [Bender Abbas] dans le golfe de Perse, touchant en chemin, si les circonstances le permettent et si vous pouvez le faire avec sécurité, à l'île de Maseras [Masirah] et à la ville de Muskatt [Mascate] sur la côte d'Arabie.

Vous tâcherez d'y faire du commerce et vous prendrez des informations sur ce qu'on y pourrait faire à l'avenir. Vous y vendrez vos esclaves, etc., en échange soit d'argent, soit de tels articles qui vous paraîtront devoir donner de beaux bénéfices utiles à notre colonie.

Après y avoir terminé vos affaires, vous poursuivrez votre voyage vers l'Inde, vous dirigeant sur Sinda [Sindh (Kurrachee)] et Daman. Vous verrez lequel de ces deux ports vous paraîtra le plus favorable pour y employer votre argent et vendre les articles pris à Gombroun [Bender Abbas], mais essayez d'abord dans le port de Sinda [Sindh (Kurrachee)].

Il faudra vous informer quels sont les articles de l'Inde qui sont les plus faciles à vendre à Assada [baie d'Ampasindava] et à Messelage [Boina] et vous en achèterez une bonne quantité, puis vous retournerez dans ces deux baies pour y faire de nouveau la traite, si vous voyez que le voyage de Madagascar en Perse et dans l'Inde avec des esclaves, du bois, etc., promet des bénéfices. Vous tâcherez de vous y procurer les articles qui conviennent pour notre établissement de Saint-Augustin et les pays voisins, tels que des « rangoes » [haranga ou olives de cornaline] de grande dimension et d'une belle couleur, des perles de l'Inde rouges, jaunes, bleu foncé, etc., mais surtout rouges; vous prendrez particulièrement une grande quantité de celles appelées ici « vacca » [vakana], de couleur orange et d'une bonne grosseur, article très demandé à Saint-Augustin. Il faudra, bien entendu, acheter aussi des vêtements, des souliers

et du linge pour nos gens, de la toile à voile, une bonne provision de sel, de riz, de beurre, de blé ou d'autres grains, diverses espèces de graines pour les jardins, notamment de la graine d'indigo, une certaine provision d'arack [rhum] qu'on peut se procurer à bon marché à Daman, ainsi que du coton et du fil de coton pour les besoins de notre colonie, cet article convenant au commerce ici et, à l'occasion, à Johanna [Anjouan].

En outre à Assada [Ampasindava], à Messelage [Boina] et sur la côte de l'Inde, vous recueillerez des informations sur les articles qu'on y trouve et qui pourraient convenir au commerce sur la côte de Mozambique, et vous pourrez vous en approvisionner si vous voyez qu'il y a quelque chose de bon à faire de ce côté. N'oubliez pas de rapporter tous les objets nécessaires pour gréer un petit navire : cordages, agrès et apparaux, toile à voile, poix, etc., et, si vous en trouvez un de 30 à 40 tonneaux à un prix raisonnable, ne manquez pas de l'acheter.

Dans le cas où vous ne disposeriez pas, ce qu'à Dieu ne plaise, d'assez de temps pour aller de Messelage [Boina] et d'Assada, [Ampasindava] au port de Gombroun [Bender Abbas] en Perse, vous pourrez mettre le cap sur Brava et sur Patta, deux villes musulmanes de la côte de Mel India [Malindi], où, me dit-on, les esclaves se vendent à bas prix. On y trouve en outre de l'argent, de grandes quantités de cire d'abeille qui constitue l'un des principaux articles d'exportation pour l'Europe, ainsi que divers autres également bons pour le commerce, tels que l'ambre gris. N'oubliez pas d'acheter une certaine quantité de vivres et de vêtements pour notre colonie de Saint-Augustin, si vous le pouvez, et informez-vous de toutes les marchandises qu'on y peut trouver, de façon que nous puissions prendre nos dispositions pour l'avenir. Si vous le jugez nécessaire, vous pourrez visiter les îles de Pemba et de Zansebarr [Zanzibar], qui sont sur la même

côte et où, dit M. Churchman, il y a abondance de vivres de toutes sortes. Mais les gens de ces pays passent pour perfides et il faudra vous en méfier.

Si vous n'y trouvez pas de céréales, telles que riz ou autres, allez alors à Johanna [Anjouan], Assada [Ampasindava] et Messelage [Boina], et rapportez-en une bonne quantité pour les besoins de notre établissement, car vous savez que nous en manquons et, ici à Saint-Augustin, on ne peut s'en procurer que très difficilement et encore n'est-on jamais sûr d'en avoir.

Si vous trouvez qu'Assada est convenable pour y fonder une colonie et y faire du commerce, vous conclurez un arrangement avec le chef du pays pour l'acquisition du lot de terre nécessaire à cet établissement, et vous ferez avec lui un traité afin que nous puissions nous y installer et qu'il nous réserve le commerce exclusif pendant un certain nombre d'années. Vous vous informerez des articles qu'on y peut trouver, tant marchandises que vivres, soit pour les exporter en d'autres lieux, soit pour notre colonie, et vous vous rendrez compte des facilités que présente le pays pour la navigation, vous étudierez s'il y a des ports où les petits navires peuvent être en sûreté et surtout s'il est possible d'y construire des fortifications, ce qui est de la plus grande importance. Vous nous ferez un plan des lieux, de façon que nous puissions juger de leurs avantages, ainsi que des rivières et des criques voisines.

Vous vous informerez avec soin des espèces de minerais et de métaux qui s'y trouvent et vous nous apporterez de gros échantillons de tout ce que vous recueillerez, de façon qu'on puisse les essayer au point de vue de leur valeur.

Si vous pouvez le faire sans inconvénient, vous vous arrêterez en revenant à l'île de Comorah [Comore]. En approchant, vous verrez deux petites collines distantes l'une de l'autre de deux

milles, dont celle qui est le plus au nord ressemble beaucoup à une forteresse. C'est à environ un mille au sud de celle-ci que le *Roebucke*, dont le commandant était Wm Aires, a jeté l'ancre par 46 brasses. Près de terre, il n'y a que 14 brasses. A deux câbles du rivage, il y a une petite ville fortifiée du côté de la mer, où vous tâcherez de vous procurer des renseignements au sujet d'un rubis dont M. Aires a offert 300 piastres; si vous le trouvez, vous pourrez le payer ce prix-là et même plus si vous le jugez utile.

Dans le cas où, au retour, vous toucheriez à Johanna [Anjouan], prenez-y une cargaison de « jaggara » [soukkar (sucre ou mélasse)], etc., avec lequel on pourra faire de l'arack [rhum] ou de l'eau-de-vie; prenez également du riz, des chèvres, des volailles, des bananes, etc., en un mot tout ce que vous jugerez nécessaire pour notre colonie.

Rappelez-vous que M. Goubard a dit qu'on trouvait en grande abondance à Assada [Ampasindava] de l'ébène, du bois de santal, de l'ambre gris, de l'écaille de tortue, de la mélasse et des cannes à sucre; profitez-en si vous en trouvez l'occasion. Mais, avant tout, organisez votre trafic de façon à ne pas dépenser plus de la moitié de l'argent en espèces que vous rapporterez de l'Inde. En effet, quand vous serez à Messelage [Boina] et à Assada [Ampasindava], si vous voyez qu'on pourra à l'avenir s'y procurer des esclaves, du riz, des fèves, etc., en même temps que de la monnaie d'argent, il sera plus profitable que vous rapportiez ici une moitié de votre argent en espèces et qu'avec l'autre moitié vous achetiez des articles pour le commerce et des vivres et des provisions pour notre colonie.

Au cas où vous ne pourriez pas vous procurer une quantité suffisante d'esclaves pour vous rendre directement d'Assada [Ampasindava] et de Messelage [Boina] à Gombroun [Bender

Abbas] en Perse, alors vous irez à Patta et à Brava afin de vous rendre compte des articles qu'on y peut trouver et, quand vous aurez fini vos opérations sur cette côte, vous retournerez à Assada et à Messellage où vous achèterez des provisions pour notre colonie. Vous devrez être ici au plus tard à la fin de février. Dans votre voyage de retour, vous tâcherez d'explorer, autant qu'il vous sera possible, l'extrémité nord de cette île et toute la côte au sud du cap Saint-André.

Si vous croyez qu'il n'y a pas de danger à le faire, soit à l'aller, soit au retour, vous pourrez toucher à Aden sur la côte d'Arabie; car, selon ce que dit le capitaine Blackman, le commerce s'y fait librement depuis que les Turcs et les Maures en ont été chassés par les Arabes.

Quand vous serez à Gombroun [Bender Abbas], procurez-vous de ces écorces d'arbre dont on s'y sert pour fabriquer de l'arack et qui, d'après le rapport de Lewis Hall, sont un excellent article pour l'Inde. Vous y prendrez aussi une petite quantité de cet arack, un peu de vin de Sherash, des dattes et d'autres fruits, des noyaux d'abricots, de pêches, de prunes, de cerises et d'amandes, du vin si vous pouvez en avoir et, si vous en trouvez, un peu de graines de ver à soie.

Vous ne devrez pas oublier de faire une bonne provision de poudre et d'acheter une certaine quantité de cotonnades pour notre colonie, car, si nous n'en recevons pas d'Angleterre et j'ai peu d'espoir sous ce rapport, nous en manquerons. Vous tâcherez de vous procurer aussi, à n'importe quel prix, un peu de plomb ou d'autre métal similaire afin de fabriquer du plomb de chasse.

De Gombroun [Bender Abbas], vous enverrez des nouvelles de vos opérations à l'honorable Wm Courteen; c'est à lui seul que vous devrez adresser vos lettres, ce que vous pourrez faire

par la voie de Bagdad et d'Alep sous le couvert de « L'Illustrissimo Sig[re] Barnardo, Consulo della Nacion Inglese, o, absente, Al suo successore », le priant d'expédier votre lettre en Angleterre par la première occasion.

N'oubliez pas de rapporter les objets que M. Morse a indiqués sur la note ci-jointe, car il en a absolument besoin.

En cas que nous ayons fait quelque omission ou bien que vous ne jugiez pas profitable à votre expédition ce que nous disons dans ces instructions, nous vous donnons, par ces présentes, le pouvoir d'y suppléer ou d'y apporter après mûre délibération toutes les modifications que vous jugerez nécessaires, sous la condition que votre retour ici à Saint-Augustin n'ait pas lieu au-delà du mois de mars prochain, pour les raisons que nous vous avons indiquées ci-dessus, à moins toutefois que vous n'ayez des motifs sérieux et importants de faire autrement.

Vous tiendrez constamment un journal de vos opérations ainsi qu'une comptabilité exacte.

Nous vous souhaitons un heureux et favorable voyage, priant Dieu de vous bénir, vous et vos travaux, et nous restons toujours vos amis fidèles et dévoués. Signé : John Smart, Thomas Clarke, Sam. Levett, Humphr. Morse.

5° Conseil tenu a bord du *Sun* dans la baie de Saint-Augustin, le 14 aout 1645. — Attendu qu'à la suite du conseil tenu le 12 mai dernier le navire le *Sun*, que commande M. Thomas Spencer, a reçu l'ordre de partir de cette baie de Saint-Augustin, avec la cargaison qu'on a pu lui fournir, pour un voyage d'exploration et de traite sur la côte sud-est de cette île et y faire l'acquisition, dans un ou plusieurs ports, d'une cargaison d'esclaves, de riz, d'autres vivres et d'articles divers,

et que, de là, ledit *Sun* devait partir avec ses esclaves pour Bahia, au Brésil :

Le navire est allé d'abord à Sainte-Luce, pensant pouvoir y faire du commerce avec les indigènes ; mais, contrairement à leur attente, nos Anglais ont trouvé les Français très solidement établis sur cette côte, à Tallengara [Taolankarana (Fort-Dauphin)], à Mattatana [Matitanana] et à l'île Sainte-Marie, où ils se sont fortifiés, ayant en outre à leur service un navire de 300 tonneaux dans un port bien défendu. Aussi ne purent-ils mettre à exécution leur projet, d'autant que les Français leur interdirent d'entrer en relations avec les indigènes, sous peine de répression à main armée. Une protestation formelle a été faite à ce sujet.

En outre, pendant que notre navire était à Sainte-Luce, il y arriva un yacht hollandais qui apprit à nos gens, ce que leur confirmèrent les Français, que les Hollandais étaient établis et fortifiés à Antongil.

Voyant qu'ils ne pouvaient acheter d'esclaves sur la côte est, nos Anglais, après avoir tenu conseil, décidèrent de s'en retourner à la baie de Saint-Augustin pour y prendre de nouveaux ordres au sujet des opérations à faire.

Le navire est rentré à Saint-Augustin le 22 juillet dernier et il y est encore aujourd'hui. On avait pensé à l'expédier en Europe, mais, les choses ne s'étant pas arrangées comme on l'avait cru au début, ce n'était vraiment plus la peine ; on avait d'ailleurs l'espoir, d'après les nouvelles que nous avaient données des navires de la Compagnie, quoique nous n'en ayons reçu aucun avis par lettre, de pouvoir avec les envois venant d'Angleterre avoir du fret pour les factoreries de l'Inde.

Dans le présent conseil, il a été décidé que le meilleur moyen de couvrir les frais et de réaliser un bénéfice pour nos arma-

teurs était d'envoyer le *Sun* dans l'Inde, où le capitaine, M. Thomas Spencer, visiterait les ports qu'il jugerait les meilleurs pour ses opérations, cherchant du fret soit pour la Perse, soit même pour l'Europe, s'il le jugeait convenable, ou bien une cargaison appropriée de perles de « Rangoes » [haranga (sorte de bijou en cornaline, taillé en forme de fuseau[1])], de « Callicoes » [Calicots], etc., pour notre trafic ici à Madagascar. Dans ce cas, il devra revenir à Saint-Augustin le plus rapidement possible afin d'y prendre un chargement de bois et quelques esclaves; le navire partirait ensuite, au commencement de l'année prochaine, pour l'Arabie et la Perse, où il prendrait, s'il était possible, du fret pour l'Inde, la baie de Bengalor ou Muslapatam [Masulipatam], et où, en tout cas, il s'emploierait de la façon qui serait la plus avantageuse. Signé : John Smart, Thomas Clarke, Thomas Morse, Samuel Levett.

6° Lettre a m. Farren. — Cher ami, dans une lettre précédente, je vous ai mis au courant de nos projets et de notre arrivée dans l'île de Madagascar, ainsi que de l'emploi des trois navires. Aujourd'hui il advient, contrairement à ce que nous attendions, que le *Sun*, que commande M. Thomas Spencer, est obligé d'aller à l'aventure quérir une cargaison; nous ne voyons pas de meilleur moyen que de l'envoyer dans l'Inde afin de s'y procurer du fret pour la Perse, pour l'Europe ou pour toute autre région, ce qui peut être lucratif ou ce qui tout au moins couvrira ses frais.

Si donc Dieu fait arriver le navire à bon port à Rajapour, je vous prie de lui prêter en toute occasion aide et assistance et aussi de mettre à sa disposition, conformément aux instructions

1. Voir t. II, *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, pp. 433, 434, et t. III, pp. 9, 85, 176.

que vous avez certainement reçues à cet égard de M. Hogg, tout l'argent dont il aura besoin pour se procurer, s'il ne trouve pas un meilleur emploi, les vivres et surtout les articles utiles pour trafiquer à Madagascar ainsi que sur la côte de Mozambique. Avec cette cargaison, le navire reviendra alors ici à Saint-Augustin, où il achètera des esclaves, du bois, etc., qu'il portera l'année prochaine en Perse, afin de s'y procurer un chargement d'abord pour l'Inde, puis pour l'Angleterre. Nous ne pouvons douter en effet, d'après ce que nous ont appris les navires de la Compagnie qui ont mouillé ici, ainsi que j'en ai donné avis, et qui sont partis le 29 du mois dernier, que vous avez en mains tout ce qu'il faut pour tirer notre navire d'affaire, quoiqu'on ne nous ait rien écrit à ce sujet; en tout cas, il nous paraît préférable, nous fiant à ces récits, bien qu'ils ne soient pas officiels, d'expédier le navire d'ici aux Indes, plutôt que de le renvoyer vide en Angleterre avec une perte certaine.

Par le navire le *James* qui est parti d'ici le 8 de ce mois pour Assada [baie d'Ampasindava] et Messelage [baie de Boina], afin de s'y procurer des esclaves pour la Perse et de là un autre fret pour l'Inde, je vous ai adressé un exposé détaillé des opérations que nous avons faites ici; aujourd'hui, par M. Spencer, j'ordonne à MM. Thomas Page et Jérémie Weddall, qui sont les chefs de traite de ce navire, de vous rembourser toutes les sommes que vous pourriez avoir dépensées pour les besoins du *Sun*. Le *James* est un excellent navire, propre à tous les services, et son commandant est un bon marin qui est d'une toute autre trempe, comme vous le verrez, que les gens auxquels vous êtes habitué; il mérite toute votre estime, que vous lui accorderez certainement avec plaisir par égard pour votre ami sincère et dévoué. Signé : John Smart.

7° Lettre a MM. Thomas Page et a Jeremie Weddall a bord du navire le *James*. — Cette lettre est pour vous donner avis que le navire le *Sun*, que commande M. Thomas Spencer et qui avait une autre destination à laquelle nous avons dû renoncer, est en partance pour l'Inde où le hasard vous le fera peut-être rencontrer; il est possible qu'il ait besoin d'argent pour faire face à ses dépenses. Car, au cas où il ne trouverait pas de fret pour la Perse, pour l'Europe ou pour ailleurs, il devra revenir ici à Saint-Augustin en passant par la côte Sud-Est de cette île, afin d'y acheter du bois et des esclaves avec lesquels il se rendrait l'année prochaine en Perse. Or, nous vous ordonnons par les présentes de mettre à sa disposition tous les fonds qui pourraient lui être nécessaires pour faire dans l'Inde une cargaison à destination des susdites contrées. Il vous en donnera un reçu, qui constituera avec cette lettre une décharge suffisante pour vous, et cela nonobstant tous ordres antérieurs contraires. Vous rembourserez également à M. John Farren, s'il le demande, toutes les sommes qu'il pourra avoir payées pour ledit navire le *Sun*.

Voilà tout ce que nous avons à vous dire pour le moment. Nous vous recommandons à Dieu et nous restons vos fidèles et dévoués amis. Signé : John Smart, Thomas Clarke, Humphr. Morse, Sam. Levett (Baie de Saint-Augustin, 16 août 1645).

8° Lettre adressée de la baie de Saint-Augustin en Angleterre le 18 aout 1645, par l'intermédiaire du capitaine Blackman. — Notre dernière lettre du Cap de Bonne-Espérance portait la date du 27 janvier 1645. Nous l'avons confiée à un noir nommé Henry et en avons caché un double sur le bord de la mer sous une pierre pour être remise au premier navire en route po

l'Europe. Nous espérons que vous l'avez reçue depuis longtemps.

Le 28 de ce même mois, nous avons mis à la voile, omettant d'envoyer une lettre adressée de Ténériffe à John Fowler par un de ses serviteurs nommé Richard Pew, qui nous avait été remise par Lewis Hall à l'île de Mai et qui a été la cause de nos embarras aux Canaries par la faute d'Henry Saint-John, de Londres, l'ami intime du dit Fowler, chez qui Hugh a logé. Nous y avons rencontré un certain M. Samon. Je crois que M. Saint-John se dit l'ami de mon cousin Kynnaston, mais, comme vous pourrez le voir, il vous a trompés, vous et lui, et je vous prie d'en prendre note. Ci-joint l'original de cette lettre ainsi qu'une copie de celle que nous avons écrite du Cap et à laquelle je vous renvoie.

Le 27 février 1645, nous avons eu la vue de l'extrémité sud de Madagascar et, le 3 mars, nous avons jeté l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. En ce qui concerne l'accueil que nous y avons trouvé et que, suivant toute apparence, nous continuerons à y recevoir, nous vous renvoyons aux notes journalières qui accompagnent cette lettre, de même que pour l'obstination de M. Hogg et la manière dont il s'est comporté jusqu'à son départ. Pendant qu'il était ici, il a reconstruit toute une partie de son navire, qui, prétendait-il, était complètement pourrie.

M. Hogg était arrivé un jour avant le *Sun*, et le surlendemain vint le *James*, dont la plupart des gens étaient malades; s'ils étaient restés en mer une semaine de plus, sans la protection de Dieu, ils auraient tous péri. Le lendemain, nous fîmes transporter les malades à terre, où plusieurs décédèrent.

Trois jours après notre arrivée, nous reçûmes des lettres qu'avait laissées ici M. Bowen et qui mentionnaient la perte du

William. M. Cockes alla avec ses gens à bord du navire de la Compagnie, qui se rendait à Muslapatam [Masulipatam]; comment ils s'y sont comportés, son capitaine, M. Blackman, vous le dira.

Nous avons trouvé également des lettres de MM. Dudson et Dorrill; elles sont entre les mains de M. Earle qui n'est parti d'ici que le 7 septembre, comme vous pourrez vous en rendre compte par les originaux que nous joignons à cette lettre; en ce qui concerne l'emploi qui leur a été donné, nous vous renvoyons au capitaine Blackman.

Conformément à vos ordres touchant les explorations à entreprendre, nous avons expédié d'ici, le 15 mai 1645, les navires le *Sun* et le *Hester*; le premier à Sainte-Luce, à l'île Maurice et à Antengeile [Antongil] avec une cargaison des objets qu'on nous avait remis pour ces régions et des instructions au sujet du trafic à faire. Le *Hester*, que commandait M. Hogg, n'a voulu accepter ni noter nos ordres ni nos instructions; il devait, nous dit-il, opérer en vertu d'une commission particulière qu'il a reçue de vous, c'est tout ce que nous pouvons vous dire à son sujet.

Les navires de la Compagnie, à savoir l'*Eagle*, commandé par M. Thomas Stevens, le *Falcon* et le *Lunnerett*, à destination de Surate, sont arrivés ici le 21 juillet et y ont séjourné jusqu'au 29, date à laquelle ils sont partis. Ils n'ont pu se procurer à Saint-Augustin que très peu de vivres, ces coquins d'indigènes refusant de trafiquer, soit avec eux, soit avec nous, à moins que nous ne leur donnions des perles qu'ils appellent « vacca » [vakana], petites perles de couleur orange qui viennent de l'Inde et que ni les navires de la Compagnie, ni nous, n'étions à même de leur fournir. Ils refusèrent le cuivre jaune, les « rangoes » [haranga] et tous les autres objets de troc que nous

leur avons offerts, de sorte que les navires se sont hâtés d'aller s'approvisionner à Anjouan. Si le *William* et le *Sun* n'avaient pas été ici, j'aurais pu leur fournir une vingtaine de bœufs; ils ne nous ont du reste rien demandé. Quoiqu'ils aient pu s'en procurer quelques-uns en payant très cher, j'ai offert à chacun d'eux un jeune taureau et un mouton qu'ils ont acceptés avec reconnaissance, et ils nous ont donné en échange un peu des provisions qu'ils avaient à bord, telles que du pain, de la bière, etc.

Nous n'avons reçu par ces navires aucune lettre, si courte fût-elle; nous ne pouvons cependant pas croire que nous soyons des hommes perdus, oubliés par tout le monde; nous pensons plutôt que quelques amis se sont souvenus de nous et nous ont écrit, mais que leurs lettres ne nous sont pas parvenues; c'est la meilleure explication que nous puissons suggérer de ce manque de nouvelles. Les navires de la Compagnie nous ont bien parlé de quelques vaisseaux qui sont en route pour la côte de Guinée et Atchin, tels que le *Broockhaven*, le *Buckham* et un autre; ils nous ont dit aussi qu'un M. Thompson équipait un grand navire pour Saint-Augustin et qu'il est possible qu'il ait mis à la voile peu de temps après eux; mais, comme il n'arrive pas, la plupart de nos gens sont très découragés et désespèrent de recevoir des provisions sans lesquelles il nous sera impossible de subsister ici. Veuillez, Monsieur, vous rappeler combien nous avons été pauvrement approvisionnés en Angleterre, tant en argent et en marchandises qu'en munitions et en vivres; si vous ne nous faites pas des envois importants, nous ne pourrons guère rien faire de bon pour vous; nous n'avons pas trouvé ici les choses comme vous le pensiez, ni au point de vue du trafic, ni à d'autres points de vue; cependant, ce que nous avons apporté avec nous, nous l'avons employé et nous l'emploierons

à votre plus grand avantage comme vous pourrez le voir par nos comptes.

Le lendemain, qui était le 22 juillet, arriva ici le *Sun*, que commande M. Thomas Spencer, revenant de Sainte-Luce, où il a appris que les Français étaient établis à Talangara, [Taolankarana (Fort-Dauphin)], à Mattatana [Matitanana], à Sainte-Marie et en d'autres endroits et où il lui a été fait défense de faire un trafic quelconque avec les indigènes, comme il résulte de la protestation et du procès-verbal ci-inclus (voir p. 450).

Pendant que le *Sun* était à Sainte-Luce, il y est arrivé un yacht hollandais par lequel il a su que les Hollandais s'étaient établis à Antengeele [Antongil], ayant pour ainsi dire abandonné l'île Maurice, et qu'on ne pouvait rien s'y procurer, sauf des esclaves et des vivres en échange de pièces de 8 [piastres de 8 réaux], de sorte que, d'après la relation de Thomas Spencer et de M. Reade, il n'y a guère d'espoir de faire du commerce ou de fonder un établissement sur cette côte de l'île. Nous joignons à cette lettre le journal et les procès-verbaux de ce voyage. Vous verrez, en les parcourant, que les faits n'ont pas répondu à votre attente en ce qui concerne les différents articles qu'on croyait pouvoir vendre aux indigènes. Les Français ont à Sainte-Luce un navire de 300 tonneaux, armé d'une douzaine de canons.

A leur départ de Sainte-Luce, nos gens avaient à peine le tiers de leur chargement en bois d'ébène et autres objets; ils n'avaient pu s'y procurer que juste la quantité de riz nécessaire pour la consommation de notre établissement de Saint-Augustin et un millier de livres de cire. C'est un résultat bien minime pour un temps aussi long.

Je dois maintenant vous parler du navire le *James*, que commande M. Jérémie Weddall et qui est parti pour Messelage

[baie de Boina] et Assada [Ampasindava] avec la cargaison que nous avons été à même de lui fournir et qui est confiée à Thomas Page, à Jérémie Weddall et à Joseph Cuttance, qui sont à bord de ce navire. Le compte ci-joint vous en fera connaître le détail. Le *James* doit acheter en deux endroits des esclaves, du riz et d'autres vivres pour l'équipage, puis se rendre en Perse, après avoir pris un chargement de bois de palétuviers pour la construction de maisons. Après avoir vendu sa cargaison en Perse, il fera route pour l'Inde, où il se procurera tous les articles pouvant convenir pour trafiquer à Madagascar, à Mozambique et sur la côte Est de l'Afrique; il reviendra ici le plus vite possible, car les marins du *James* savent dans quelles tristes conditions nous sommes. Du reste, vous trouverez ci-jointe une copie de toutes ces instructions, ainsi que de celles qu'ils ont pour le cas où ils ne pourraient se procurer d'esclaves à Assada [Ampasindava] et à Messelage [baie de Boina]. Nous croyons humblement que nous y avons tout prévu.

Cette baie de Saint-Augustin ne convient nullement pour un établissement, car elle ne fournit rien de ce qui est nécessaire pour vivre. La terre est stérile et imprégnée de sel et les graines que nous y avons semées, les plantes et les racines qui y ont été plantées n'ont pas poussé; quant au bétail, que nous achetons à quelques 100 milles au sud ou à 70 ou 80 milles au nord et à l'est, il ne peut vivre ici; au bout de quatre ou cinq jours, il maigrit, car il n'y a ni pâturage, ni herbe pour le nourrir. C'est à peine que nous avons pu nous procurer assez de bois pour construire une chaloupe de quatre ou cinq tonneaux et une petite barque d'un tonneau; il n'y a donc point d'espoir de pouvoir y construire un petit navire, encore bien moins de grands vaisseaux, ce pays ne produisant d'autres arbres que des palétuviers qui ne peuvent servir à autre chose

qu'à fabriquer de petites poutres et des chevrons pour la construction des maisons.

Comment donc pourriez-vous espérer que vos navires se ravitailleront ici, tant à l'aller qu'au retour, étant données les difficultés que nous avons à nous procurer les aliments nécessaires à notre existence? Parfois, nous sommes restés dix jours sans vivres, nos réserves étant presque entièrement épuisées et n'ayant pas même un filet, un hameçon ou une ligne pour pêcher. Veuillez prendre en considération cet état de choses. D'autre part, il nous est impossible d'avoir du sel pour la cuisine, et nous n'avons ni vase pour conserver la viande, ni chaudière.

En vérité, Monsieur, un navire qui arriverait ici d'Angleterre mal approvisionné, avec la pensée de s'y ravitailler, paierait fort cher — j'en ai la triste expérience — les quelques rares et mauvaises provisions qu'il trouverait à y acheter, ce à quoi, ni nous ni personne au monde, nous ne pouvons rien changer.

Les indigènes sont d'un caractère vil et perfide; ils n'ont pas sous ce rapport leurs pareils dans le monde entier. Ils ne tiennent jamais leur parole ni leurs promesses, et M. Hamond[1] m'excusera si je lui dis qu'il ment en prétendant qu'ils sont justes et loyaux; il n'y a pas sur toute la terre de gens plus voleurs et plus perfides. A plusieurs reprises, ils nous ont volé plus de cinquante têtes de bétail et, le jour même où le navire de la Compagnie est parti d'ici, Andrea May [Andriamay], qui était chargé de surveiller le troupeau d'une quarantaine de bêtes que nous possédions, s'est sauvé avec toute sa famille, emmenant ce troupeau, sans nous laisser une seule bête pour notre subsistance, de sorte que ce jour-là nous n'avons eu pour notre

1. Voir Hamond, t. III de cette *Coll. des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, pp. 5, 20-21, 46-47, 52-53.

nourriture que quatre ou cinq vaches maigres que nous avons prises aux indigènes dans les bois, et qui n'avaient que la peau et les os, et un peu de poisson que la barque du *Sun* nous a rapporté du nord.

Notre condition ne saurait être plus lamentable. En effet, nos provisions sont à peu près épuisées, et il nous faut aller à 100 milles pour trouver du bétail qui, dès que nous l'avons ramené ici, meurt de faim en peu de temps, à moins que nous ne les confiions à ces coquins d'indigènes. Du reste, pas de vase, ni de sel pour conserver la viande, pas de chaudières, pas de filet pour pêcher du poisson, qui cependant, Dieu soit loué! est très abondant. Songez, en outre, que nous sommes au milieu d'une population scélérate et perfide, sans espoir de recevoir de provisions d'Angleterre. Veuillez donc, je vous prie, prendre sérieusement ce triste état de choses en considération.

Quant aux produits qu'on disait abonder dans ce pays, tels que l'ébène, la cire, le miel, le gingembre, le safran indien, la mélasse, le coton, l'aloès, etc., ils n'y existent pas, et il n'y a aucune chance d'y trouver une mine quelconque; par conséquent on ne peut espérer en tirer aucun bénéfice, on ne peut compter que sur des pertes certaines. Pour toutes ces raisons, il n'y a pas lieu de former un établissement à Saint-Augustin, à moins que, à cause de la rade, vous n'ayez l'intention d'y établir un entrepôt pour le commerce avec l'Inde.

Aussi, après le retour de votre navire le *James*, nous projetons de quitter cette baie et d'aller à Assada [Ampasindava]; nous eussions même déjà mis ce projet à exécution, si nous avions été à une autre époque de l'année, mais nous n'avons rien pour nous garantir des pluies, et cependant il est à craindre que les Hollandais nous y devancent, auquel cas il n'y aurait aucun espoir pour nous de faire des affaires à Madagascar.

Ayez la bonté de noter qu'après le retour du *Sun* de Sainte-Luce, nous avions la pensée de le renvoyer en Europe, mais, les affaires n'ayant pas réussi comme nous l'espérions, nous n'avons pas donné suite à cette idée et nous lui avons assigné une autre destination, qui nous paraissait plus avantageuse. La décision a été prise par le Conseil dont le procès-verbal est ci-inclus (voir plus haut, pp. 449-451).

Le départ du *Sun* est fixé au samedi 16 de ce mois; nous demandons à Dieu la grâce de favoriser ses entreprises. M. Spencer, pensant que son voyage sera long et qu'il aura besoin de goudron et de poix, m'a demandé deux barriques de goudron et une de poix, que nous n'avons pu lui refuser, quoique nous n'en ayons qu'une très petite provision. Nous sommes également à court de cordages, et la toile à voiles qu'on nous a envoyée ne peut guère servir, car elle est pourrie.

En ce qui concerne les munitions, poudre, balles, mèches, etc., vous ne pouvez vous imaginer combien on en a consommé; en effet, nous sommes obligés d'aller chercher le bétail au loin; parfois nous avons une trentaine d'hommes dehors pendant vingt jours, sans parler de la surveillance qu'il faut continuellement exercer ici. Il y avait 17 barriques de poudre à bord du *Hester* pour notre colonie; M. Hogg en a gardé 3 ainsi que 8 quintaux de plomb, dont il ne nous a laissé que 4 et dont il ne nous reste pas en ce moment plus de 300 livres; quand nous les aurons consommées, de même que les mèches dont nous n'avons plus aussi que 300 livres, si nous venons à avoir une querelle avec ces gredins d'indigènes, comme c'est très probable après le départ des navires, vous pouvez vous faire une idée de la triste situation dans laquelle nous nous trouverons, et à laquelle vous voudrez avoir la bonté de porter remède par le plus prochain navire.

Si votre intention est que nous continuions à demeurer à Saint-Augustin, il sera absolument nécessaire que vous nous envoyiez un ou deux petits bateaux de 40 ou 50 tonneaux, avec lesquels nous pourrons aller trafiquer soit à Anjouan, etc., soit à la côte de Mozambique, à des époques et en des lieux où des navires de gros tonnage ne peuvent naviguer ou atterrir. Ces bateaux nous permettraient en outre d'explorer les côtes de Madagascar sans risques et à peu de frais.

Vous trouverez ci-joint les inventaires et les pièces relatives aux hommes décédés. Vous y verrez que la main de Dieu s'est lourdement abattue sur nous pendant ces deux premiers mois; bien peu, comme moi et une dizaine d'entre nous, ont toujours été en bonne santé; les autres ont eu leur part de fièvres intermittentes, si fâcheuses et si déprimantes, et il y en a plusieurs qui n'ont pas encore recouvré la santé. Quelques-uns ont la dysenterie, ce que nous attribuons à la consommation de bœuf frais, sans sel et sans pain, ou des fèves du pays et aussi à la mauvaise eau. En ce moment, nous n'avons pas plus d'une quarantaine d'hommes pouvant porter les armes; les autres sont si âgés, si ignorants et si faibles qu'ils ne sont pas capables de remplir leurs devoirs d'homme; il y a, en outre, des enfants et des femmes qui ne sont pas capables d'autre chose que de consommer force victuailles, aussi désirons-nous qu'on ne nous en envoie pas d'autres, et nous nous considérerions comme déchargés d'un lourd fardeau si nous pouvions nous débarrasser du troupeau de femelles que nous avons avec nous.

Pour ce qui est du commerce, veuillez noter que les indigènes sont les êtres les plus inconstants et les plus capricieux qui aient jamais vu le jour. Autrefois, rien ne pouvait les contenter si ce n'est des « vacca » [vakana (perles de l'Inde)]; maintenant, ils les refusent tout comme les « rangoes » [haranga], les « samy-

samies » [samsams (petites perles de verre rouges)] et en somme toute espèce de perles, et ils ne veulent que du fil de laiton. Ayez donc la bonté de nous en envoyer par le prochain navire une bonne quantité, assez gros, ayant de 16 à 20 anneaux à la livre, conforme au modèle ci-joint, mais qu'on prenne grand soin qu'il soit bien étiré et bien poli; celui que nous avons apporté est de la fabrication la plus grossière qu'on puisse imaginer, à tel point que nous avons été forcés de l'étirer à nouveau avant de pouvoir le vendre. Nous n'en avons plus que 75 livres; M. Hogg en a emporté 230 livres, le navire le *James* 80 et le *Sun* quelque peu. En somme, il nous a fallu jusqu'ici vivre avec notre provision de 500 livres de laiton, n'ayant pu utiliser que fort de peu de « rangoes » [haranga] et de « samysamies » [samsams], et, s'il n'avait plu à Dieu de nous envoyer le capitaine Jérémie Blackman qui nous a comblé de ses faveurs et qui nous a notamment fourni 146 livres de fil de laiton, nous ne savons comment nous aurions pu vivre jusqu'au moment où il nous viendra des provisions; nous espérons recevoir au moins de 1 500 ou 2 000 livres de ce fil de laiton qui, comme nous vous le disons, est l'article principal de vente courante, aussi bien à Saint-Augustin que dans l'intérieur du pays, d'où Mathew Catchpole, qui a été jusqu'à 140 milles dans l'Est, est revenu depuis trois jours, ramenant avec lui quarante têtes de bétail qu'il a achetées en échange de fil de laiton; il aurait pu avoir cent bêtes de plus s'il en avait eu suffisamment. Les indigènes n'ont voulu accepter aucune des autres marchandises qu'il avait emportées.

Ces gens ont également du goût pour une espèce de « rangoes » [haranga] que nous avons fait fabriquer par des bijoutiers avec du verre imitant le saphir, l'émeraude ou l'améthyste et que les indigènes semblent beaucoup estimer; car, dans le sud, à

100 milles d'ici où il y a abondance de bétail, ils ne veulent le vendre qu'en échange de ces sortes de « rangoes ». Il est donc nécessaire que vous nous envoyiez un lot de strass d'une couleur de jacinthe ou plutôt orange et aussi d'une couleur d'ambre si l'on en peut trouver. Les indigènes estiment beaucoup ces deux couleurs; communiquez aux bijoutiers les divers modèles que nous vous envoyons et sans lesquels ce qu'ils feront ne pourra nous être d'aucune utilité ici.

Nous avons le plus grand besoin de vêtements pour nos hommes, spécialement de souliers, de chemises, etc., nous en manquons complètement. On réalisera un bon bénéfice sur ces objets, dont on retiendra le prix sur leurs gages.

Il sera nécessaire que, par le prochain navire, vous envoyiez quelques hommes sachant fabriquer le salpêtre et, en même temps, des chaudières et des récipients de toutes sortes pour cette fabrication. M. Morse a fait à deux reprises différentes des essais et il croit qu'on peut se procurer ici une quantité considérable de ce sel, qu'on ne peut pas tirer du sous-sol de la plaine au bord de la mer, comme on l'avait dit à M. Goubard, mais qu'on trouve à la surface des collines environnantes. M. Morse a pris en quatre endroits différents des échantillons de terre qui tous lui ont donné un bon rendement. C'est le seul produit intéressant qu'on trouve en ces lieux. Des hommes expérimentés vous diront ce qu'on en peut faire; peut-être cette découverte a-t-elle un grand intérêt et sera-t-elle l'occasion d'une très bonne affaire. Si vous vouliez nous envoyer du soufre et quelqu'un qui sache fabriquer la poudre, nous croyons qu'on pourra faire quelque chose de bon sous ce rapport.

Monsieur, nous sommes infiniment reconnaissants au capitaine Blackman de nous avoir fait cadeau de sa barque, d'un filet, de fil de laiton et d'autres articles, dont le compte séparé

est ci-joint. Sans ces objets, nous n'aurions pas pu vivre; aussi vous prions-nous instamment de prendre particulièrement note de cet acte généreux du capitaine Blackman qui, de son initiative, a disposé de ces objets pour le plus grand intérêt de votre service et qui a été très bienveillant pour vos humbles et pauvres serviteurs : John Smart, Thomas Clarke, Humphr. Morse, Samuel Levett, Powle Waldegrave, John Stocke, Daniell Wheatlye, Henry Barrett.

9° Conseil tenu a terre a l'établissement de Saint-Augustin a Madagascar, le 29 octobre 1645. — Notre grande chaloupe est arrivée aujourd'hui même, venant du nord où nous avions envoyé Daniell Wheatlye le 20 courant pour y acheter du bétail. Dans ce but, nous lui avions fourni les divers articles dont nous disposions, c'est-à-dire du fil de laiton, des « rangoes » [haranga] et des « samysamies » [samsams].

Une fois rendu sur les lieux, il a traité avec Birinde [Barandy?] au sujet de la mission dont il était chargé, qui consistait à acheter du bétail. Birinde [Barandy] lui a donné toutes sortes d'espérances, lui promettant de lui amener le bétail qui nous avait été volé et de lui en vendre d'autre. Mais, après avoir attendu en vain six jours et avoir constaté que c'étaient des promesses en l'air, qui n'avaient point de suite, Wheatlye est revenu aujourd'hui, n'ayant pas pu se procurer plus de sept bœufs qui arriveront par terre.

Dans ce Conseil, après avoir discuté ces faits, ainsi que les vols dont nous avons été précédemment victimes, lorsque, d'une part, les indigènes nous ont enlevé les bœufs que nous leur avions achetés et payés et que, d'autre part, ils ne nous ont pas donné les cinquante têtes de bétail qu'ils nous avaient promises pour les aider à combattre leur ennemi Rajament

[Rasoamanana?] et ses sujets, lesquels les auraient certainement anéantis, eux et leurs troupeaux, si nous n'avions pas pris leur parti et combattu dans leurs rangs, nous avons jugé que nous avions toute raison de prendre des mesures pour récupérer notre bien, car nous avons eu beau employer tous les moyens de persuasion possibles, nous voyons qu'ils n'ont aucune prise sur les méchantes gens de ce pays.

En conséquence, il est résolu qu'un parti de quarante hommes, c'est-à-dire vingt hommes de chaque bord, sera mis de suite sur pied et ira dans le nord, et que, comme la douceur n'a jusqu'à présent produit aucun effet sur les indigènes, il les contraindra par la force à s'exécuter; une des barques des navires actuellement sur rade sera expédiée sur les lieux avec la chaloupe de la colonie. Signé : John Smart, Rich. Buckham, James Moorecocke, Math. Bradinge, Thomas Lamberton, Humphr. Morse, Samuel Levett, Jervas Davies, Henry Barrett, Abraham Reade, John Stocke, Daniell Wheatlye.

10° Conseil tenu a terre a l'établissement de Saint-Augustin a Madagascar, le 28 novembre 1645. — Dans ce Conseil, on a discuté les conditions dans lesquelles se trouve l'excellent navire la *Rebecca* qui est actuellement à l'ancre avec le navire le *Friendship* dans cette baie de Saint-Augustin, où il est arrivé d'Angleterre le 13 du mois dernier; depuis lors, le 19 de ce mois, il a plu à Dieu dans sa miséricorde de recevoir l'âme de son commandant M. Buckham, ce qui fait que ce navire est actuellement sans capitaine et, par conséquent, sans chef pouvant commander à l'équipage; or, si cette situation se prolongeait, il pourrait en résulter de grands dommages.

En conséquence, la question de savoir quel est l'homme

apte à en assumer le commandement, a été posée et, de l'avis général, il a été décidé que M. Edward Roades succéderait au pauvre M. Buckham, malgré les diverses objections qu'ont élevées contre cette nomination quelques-uns des membres présents à ce conseil et auxquelles il a été passé outre, parce que la majorité n'a pas jugé qu'elles méritassent d'être prises en considération. Il paraît, du reste, que son beau-père a exprimé sur son lit de mort le désir que son gendre, le dit Edward Roades, lui succédât comme commandant à bord de son navire et que, si Dieu lui donne vie et santé, son autre lieutenant, M. Mason, fût le subrécargue pour le compte des armateurs pendant la durée du voyage ; conformément à ce désir, cette charge a été conférée à M. Mason par le présent conseil.

Il a été résolu en outre que, si le dit Edward Roades ne se comporte pas comme un homme digne du commandement qui lui est conféré par les présentes, la preuve évidente de son incapacité étant faite, à son arrivée à Acheene [Atchin], il sera sous l'autorité et la direction du chef de la factorerie de là-bas qui lui fera rendre compte de ses actes et qui, s'il y a des raisons suffisantes, lui enlèvera la charge de commandant du dit navire et lui donnera un remplaçant.

11° Commission délivrée, en vertu des lettres patentes que Sa Majesté m'a données sous le grand sceau d'Angleterre et qu'a approuvées le Parlement, par moi, John Smart, gouverneur de cette île de Madagascar et représentant de l'honorable William Courteen, Esqre, a vous, Edward Roades, pour succéder a votre beau-père Richard Buckham décédé comme capitaine de la *Rebecca* de Londres, navire de 200 tonneaux environ, et aller de cette île de Madagascar a Atchin dans l'île de Sumatra et en d'autres lieux des Indes Orientales de ce côté-ci du Cap de

Bonne-Espérance. — Considérant qu'il a plu à Dieu tout-puissant d'appeler à lui votre beau-père et prédécesseur Richard Buckham, vous allez, conformément à la charte-partie qu'il a signée en Angleterre, faire voile directement de cette baie de Saint-Augustin à Atchin dans l'île de Sumatra et, de là, à Ballasara [Balasore] et autres ports de la baie du Bengale, d'où vous retournerez à Atchin, faisant le commerce de port à port tout le temps fixé par la charte-partie, ainsi que vous le prescrira M. Arthur Kynnaston, le chef de la factorerie d'Atchin.

Ayez soin de bien tenir votre comptabilité et faites attention de prendre la voie la plus courte pour vous rendre à votre destination, observant le temps, les vents et les moussons de manière à éviter les vents contraires et à toujours profiter des vents favorables. A votre retour, vous aurez, vous et chacun de vos lieutenants, à remettre à l'honorable Wm. Courteen Esqre un journal authentique des événements de chaque jour, où seront indiqués le temps, les vents, votre route avec la latitude, la longitude et la déclinaison, et tous les incidents dignes d'être notés qui se produiront pendant le voyage ; vous tiendrez ou ferez tenir un livre où seront inscrits les comptes des hommes de l'équipage ainsi que ce qui leur sera dû, un livre de copie de toutes vos lettres, un registre où seront consignés les inventaires et les dernières volontés des hommes décédés, ainsi que les procès-verbaux des conseils tenus à bord ; quant au livre de l'économe il sera tenu par Jervas Davies qui est préposé aux vivres et, en son absence, par celui que le chef de la factorerie d'Atchin désignera pour le remplacer.

Il faudra que vous donniez à M. Courteen des nouvelles par tous les navires que vous rencontrerez en mer, afin de le tenir au courant de tous les événements qui peuvent l'intéresser, ainsi que de l'état de votre navire et de vos hommes. Vous

laisserez ici des lettres à votre départ, comme aussi à Atchin, à Carwar et aux autres ports.

Donnez votre aide complète à vos traitants et à vos facteurs, aussi bien à terre qu'à bord, particulièrement à Jervas Davies, et mettez vos marins et vos embarcations à leur disposition pour toute besogne qu'ils jugeraient utile.

Au cas où les facteurs achèteraient à Atchin ou ailleurs une ou plusieurs jonques pour naviguer de conserve avec vous, mettez à bord de chacune d'elles quatre de vos matelots, que vous remplacerez par des noirs ou par des gens du pays que vous embaucherez à leur place.

Notez que la commission que je vous octroie n'a de valeur que tant que vous vous comporterez en homme honnête, prudent et sobre, ce dont, du reste, nous ne doutons pas ; votre administration sera contrôlée à Atchin par le chef de la factorerie, à la disposition de qui vous vous mettrez.

Priant Dieu de vous être miséricordieux et de bénir et de faire prospérer vos opérations, nous restons vos amis affectionnés. Fait à la baie de Saint-Augustin, le ...... novembre 1645 (voir aussi plus loin pp. 484-485).

12° Conseil tenu a terre en l'établissement de Madagascar, le 17 décembre 1645. — Le dimanche 14 de ce mois [le 14 décembre 1645], le vent soufflant du N.-N.-O., il a plu à Dieu de déchaîner une violente tempête dans la baie de Saint-Augustin où étaient à l'ancre l'excellent navire le *Friendship*, commandé par James Moorecocke, et la *Rebecca* qui venaient d'Angleterre de conserve, ainsi que le *Thomas and John*, commandé par William Far, qui était arrivé ce matin-là même de l'Inde. Ces trois navires ont chassé sur leurs ancres et ont été pendant cette tempête en danger de sombrer, et le

Friendship, ayant perdu deux de ses ancres dont les câbles ont été coupés, n'en a plus eu qu'une seule.

Prenant en considération ces faits, ainsi que le grand danger dans lequel se trouve ce navire avec son équipage et sa cargaison, sachant que le navire la *Rebecca*, que commande M. Edward Roades, possède quatre bonnes ancres, qui sont du même modèle, et qu'elle peut parfaitement disposer de l'une d'elles, nous avons décidé dans le présent Conseil, d'autant que M. Moorecocke prétend que ce sont les deux autres navires qui ont faussé ses deux ancres d'arrière, que la *Rébecca* lui cède une ancre afin de lui permettre de continuer son voyage, sans quoi il serait hors d'état de naviguer et courrait le grand danger de périr, corps et biens.

Pour ces raisons, nous vous requérons, Edward Roades, commandant du navire la *Rebecca*, de donner une ancre au *Friendship*, d'autant que la charité chrétienne et les rapports de bon voisinage vous feraient un devoir de lui en céder une, lors même que vous n'appartiendriez pas à la même Compagnie. Signé : John Smart, Samuel Levett, Humphr. Morse, Thom. Lamberton, James Moorecocke, Jervas Davies.

13° Lettre a M. Thomas Kynnaston, a Londres, de la baie de Saint-Augustin, le 15 décembre 1645. — Très honoré monsieur et maître, vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre que nous vous avons envoyée par le capitaine du navire le *William*, Jeremie Blackman, qui est parti de Saint-Augustin le 19 août dernier avec une pleine et riche cargaison (voir plus haut pp. 453-465). Il a emporté en outre, à votre adresse, une copie de notre livre de comptes, la liste des hommes décédés, etc. J'espère que vous aurez reçu le tout longtemps avant que cette lettre vous parvienne. Il est vrai qu'en partant Blackman avait

l'intention, n'ayant pas trouvé de contre-ordre ici, de faire voile pour Livourne, où j'espère que Dieu l'a conduit sain et sauf.

Depuis son départ, il est arrivé ici le 13 octobre le navire le *Friendship*, que commande M. James Moorecocke et à bord duquel se trouve le chef de traite Thomas Lamberton, ainsi que la *Rebecca*, que commande Richard Buckham et à bord duquel il y a comme chef de traite Nathaniel Brading; s'ils étaient seulement restés dix jours de plus en mer, ils seraient tous morts de faim. A leur arrivée, ils n'avaient plus de vivres que pour une semaine, ayant consommé toutes leurs provisions de bœuf, de porc, de poisson, de pois, etc.; il est réellement déplorable qu'ils n'aient pas été mieux approvisionnés à leur départ d'Angleterre. Néanmoins, ils avaient beaucoup plus de provisions que nous n'en avons eues sur le *Sun* et sur les autres navires qui sont venus de conserve avec nous.

Le jardinier John Millett, qui est le plus brave homme de la terre, est arrivé avec les autres passagers des susdits navires, ayant réussi à préserver une trentaine de pieds de vigne; toutes les autres plantes, y compris les rosiers, sont mortes en route.

Le 17 novembre, il a plu à Dieu d'appeler à lui M. Nathaniel Brading; en vérité, nous ne pouvons assez déplorer la mort de ce jeune gentleman qui donnait de grandes espérances; elle est d'autant plus regrettable qu'il avait toutes les qualités voulues pour vous rendre d'utiles services et que vous faites en sa personne une perte réelle.

Le 19 du même mois, M. Richard Buckham est également mort; c'est son gendre, M. Roades, qui était un de ses lieutenants, qui lui succède dans le commandement du navire (voir p. 467). Il y a une grande différence entre ce navire et l'autre, si je m'en rapporte à ceux qui sont venus à bord du premier.

Quand nous avons vu atterrir ces deux navires, sans colons et

sans stock de fil de laiton, qui est le principal article de trafic dans cette partie de Madagascar, nous avons été extrêmement découragés, et nous n'avons su comment faire pour acheter des bœufs afin de les approvisionner et de subsister nous-mêmes, car nous n'avions à nous tout au plus qu'une quarantaine de têtes de gros et de petit bétail. Après avoir bien réfléchi sur ce qu'il y avait de mieux à faire, nous avons résolu d'envoyer notre chaloupe dans le nord avec l'assortiment de « samysamies » [samsams] et de « rangoes » [haranga] qu'ils nous ont apportés. C'est ce que nous avons fait le 20 octobre. Nos gens avaient l'ordre d'acheter une quantité suffisante de bétail pour l'approvisionnement des navires et de ne pas chercher à établir un prix uniforme, mais de s'en procurer à des prix raisonnables. Les indigènes, auxquels ils s'adressèrent, après une longue discussion, ne leur fournirent, en fin de compte, que six vaches maigres qu'il fallut leur payer de 60 à 70 « samysamies » [samsams] l'une; ils se comportèrent mal avec le chef de l'expédition et lui tinrent un langage des plus injurieux, lui disant, entre autres choses, de manger son laiton, ses « rangoes » [haranga] et ses « samysamies » [samsams]; ils ajoutèrent, toutefois, que, si nous voulions leur envoyer quarante ou cinquante hommes pour combattre avec eux contre leurs ennemis, ils nous donneraient comme récompense un bon lot de bœufs gras. Deux jours après que la chaloupe fut de retour à Saint-Augustin, ils nous envoyèrent onze bêtes qu'ils nous avaient précédemment volées, espérant de la sorte nous décider à nous hâter de les secourir. J'ai pensé qu'il fallait profiter de cette occasion et, dès le lendemain, qui était le 1er novembre, nous nous sommes mis en route avec deux embarcations et quarante hommes, dont vingt, sans me compter, appartenaient à la colonie et les vingt autres venaient des navires.

Le 2, nous sommes arrivés à la ville de Metorees [Mahatoro?[1]] qui est à 20 lieues au nord de la baie de Saint-Augustin. Les indigènes manifestèrent une grande joie en nous voyant arriver et nous souhaitèrent la bienvenue; ils nous dirent que Dian Brindah [Andriambarandy?], qu'ils appelaient « Captain King » [le capitaine roi], ne pourrait pas venir nous voir ce soir même, mais qu'il allait toutefois nous envoyer un bœuf, ce qui eut lieu en effet, et qu'il viendrait le lendemain de bonne heure, ce qui nous arrangeait parfaitement, car nous avions l'intention de nous saisir de lui et de ses enfants, afin de nous faire rendre les cinquante bœufs qu'il nous avait précédemment promis en récompense du service que, à la fin du mois de mai dernier, nous lui avions rendu contre son ennemi Ragiment [Rasoamanana?], et aussi pour nous venger de toutes les déprédations que ses sujets avaient commises à notre égard et des nombreux vols de bétail qu'ils avaient faits à notre préjudice ainsi que des affronts que nous avions reçus d'eux à diverses reprises.

Le roi arriva vers les 8 heures du matin. M. Reade lui servit du vin, puis de l'eau-de-vie, boissons qui furent les bienvenues et dont il se donna à cœur joie; quant à moi, je me tins à l'écart. Quand le roi eut bu tout son soûl, la marée étant haute et toutes choses se trouvant à point suivant nos désirs, je fis prendre les armes à nos hommes et j'ordonnai à mon lieutenant Samuel Levett de se tenir sur la plage avec eux prêt à obéir à mes ordres. Dès que nos embarcations furent à flot, je me dirigeai vers le lieu où dormait Brindah [Barandy]; me dissimulant au milieu de la compagnie qui avançait sous les ordres de mon lieutenant, au moment voulu, je criai le mot d'ordre : « King Charles! » le roi et trois de ses fils furent aussitôt appréhendés

1. Il est probable qu'il s'agit de la ville située à l'embouchure du Manombo, et que Mahatoro était le nom du chef.

et portés à bord de la chaloupe qui démarra de suite. Les indigènes ne firent aucune résistance, de sorte qu'il n'y eut pas de sang versé.

Au bout de cinq jours, nous arrivâmes à la baie de Saint-Augustin où je mis nos prisonniers Dian Brindah [Andriambarandy?] et ses trois fils à bord du *Friendship* sous la surveillance du capitaine James Moorecocke. Ses autres fils, ses amis et ses serviteurs qui nous suivaient par terre avec un troupeau de bétail m'ont offert à plusieurs reprises, chaque fois qu'ils eurent l'occasion de m'approcher, quelques bœufs comme rançon de leur roi. Je refusai de traiter avec eux jusqu'à ce que je fusse arrivé à la baie de Saint-Augustin, leur disant qu'ils devraient me fournir là, au bord même de la mer, 200 bœufs comme amende. Ils ne purent satisfaire de suite à ma demande; mais ils me promirent de m'amener prochainement 60 bœufs et 140 vaches ou bêtes d'un an, ce que j'acceptai. Le 24 novembre, en effet, ils me les livrèrent et, en échange, je leur remis le roi et ses fils et je conclus avec eux un traité d'amitié; ils reconnurent qu'ils s'étaient mal conduits avec nous et que la façon dont j'avais agi était juste et raisonnable. Il y a eu beaucoup d'autres palabres, mais le peu de temps que la *Rebecca* doit séjourner sur cette rade ne me permet pas de vous en parler. Si nous n'avions pas profité de la guerre entre ces deux chefs malgaches, je ne sais comment nous nous y serions pris, soit pour approvisionner les navires, soit pour subvenir à notre propre subsistance.

Sans une violente tempête soufflant du nord-ouest, la *Rebecca*, que commande M. Edward Roades, serait partie hier pour Atchin, ayant reçu pour sa traversée 22 bœufs, dont le moindre pèse 600 livres, sans parler de 45 autres bêtes que son équipage a consommées en rade. M. Thomas Clarke s'en va à bord de ce

navire, conformément à vos ordres. Nous prions pour leur heureux succès et nous souhaitons que l'affaire ait une base plus solide que nous ne le croyons.

Quant au *Friendship*, nous l'avons gardé ici pour les raisons suivantes : d'abord, Thomas Lamberton dit que, s'il était en ce moment à Atchin, il ne pourrait en repartir pour une autre destination que vers le mois de juin prochain; qu'il serait donc obligé d'y rester sans rien faire, tout en ayant de gros frais à supporter; en outre, ce serait un déshonneur et un discrédit pour notre Compagnie que deux navires arrivassent dans ce port et y séjournassent trois ou quatre mois avec peu ou point de marchandises dans l'attente d'un emploi aussi incertain. D'autre part, il était avantageux pour nous de l'utiliser pour explorer la côte nord-ouest de Madagascar jusqu'au Cap d'Ambre et tâcher d'y acheter des esclaves et des vivres pour toute une année; car, s'il lui fallait s'approvisionner à Atchin, son stock de marchandises en serait considérablement diminué. C'est, du reste, le meilleur moyen de nous assurer de ce qu'on peut trouver dans cette île et de savoir quel est le résultat qu'a obtenu le *James* à Assada [baie d'Ampasindava] et à Messelage [baie de Boina]. Si Dieu le permet, j'ai l'intention de faire moi-même ce voyage, car je suis résolu à ne plus me fier aux yeux ni à la langue d'autrui; j'ai été trop souvent trompé. La tâche sera pénible, mais j'y consacrerai assez de temps et j'y risquerai, s'il le faut, ma vie plutôt que de continuer à vivre dans la misérable prison qu'est le lieu où nous résidons et qu'il m'est impossible de qualifier autrement. Notre départ doit avoir lieu dans six jours. Que Dieu dans sa miséricorde favorise notre voyage!

Le navire le *Thomas and John* est arrivé ici le 14 de ce mois; il a jeté l'ancre vers huit heures du matin, et presque aussitôt il s'est élevé une si furieuse tempête qu'il lui a été impossible

jusqu'au lendemain d'envoyer personne à terre, de sorte que nous ne savions quel navire c'était, ni d'où il venait. Dans cette tempête, le *Friendship* a perdu deux ancres avec leurs câbles, de sorte qu'il ne lui en reste qu'une, et, ce qui est pis, c'est qu'il n'y a pas un forgeron valide pour en fabriquer.

Par le *Thomas and John*, j'ai reçu une lettre de M. Spencer, datée de Rabagg [Rabagh sur la côte Ouest d'Arabie] le 3 octobre dernier, dans laquelle il m'annonce qu'il est arrivé à Rajapour le 22 septembre et qu'il ne voit pas grande chance de s'y employer. Il m'a envoyé par M. Dorrill deux livres de ces perles appelées « vacca » [vakana] qui coûtent deux larrees [environ 2 francs[1]]; j'espère avec elles me procurer une centaine de têtes de bétail. M. Spencer me dit aussi qu'au retour du *James*, que commande M. Farren, il m'en enverra une bonne quantité; cela vaudra de l'or, si cet article continue à être aussi estimé qu'il l'est en ce moment.

On nous annonce que M. Hogg est allé à Mozambique, d'où il est parti pour Surate avec un fret de marchandises portugaises. A Surate, d'après ce qu'il a dit à notre agent, il a l'intention, pour l'honneur de notre nation et de la Compagnie, de demander satisfaction des pertes subies par le *John* que commandait M. Muckland.

On nous apprend que le *James* était à Johanna [Anjouan] en septembre dernier, avec des esclaves, mais combien en avait-il? on n'a pas pu me le dire.

M. Morse part avec moi pour Assada [Ampasindava], afin de tâcher d'y découvrir quelque mine. Dans le cas où il ne recevrait pas d'Angleterre les objets et le matériel que nous avons demandés pour son usage dans une lettre écrite des Canaries, il est décidé

1. Les « larrees » sont une monnaie en usage aux Indes et aux Maldives et dont cinq font une piastre.

à abandonner toute opération à Saint-Augustin, où il ne faut pas, du reste, penser à trouver de mines, car il a parcouru le pays dans tous les sens jusqu'à 100 milles et il n'a rien découvert, pas même une mine de fer. Partout où nous avons vu des indigènes avec quelque objet en métal, lorsque nous leur avons demandé d'où ils le tiraient, ils nous ont toujours répondu : Lavick [Lavitra], c'est-à-dire de loin! Ce sont les seuls renseignements que nous avons pu tirer d'eux sous ce rapport.

Le fait que nos lettres envoyées des Canaries ne vous sont pas parvenues, nous a causé un tort considérable. Nous y donnions des détails sur tout ce qui s'était passé jusque-là. Nous vous en avons envoyé des duplicata par M. Lawrence Browning, ainsi que des copies [des lettres écrites] du Cap. Je ne doute pas que quelques-unes vous soient arrivées, et je prie Dieu que vous ne me croyiez pas de mauvaise foi, car mes intentions sont droites et, comme je l'ai toujours proclamé, je n'hésiterai pas, s'il est nécessaire, à risquer ma vie à votre service; aussi ne voudrais-je pas recevoir de reproches.

Ayez la bonté de prendre connaissance de la lettre de M. Billidge ci-incluse, qui est datée de Goa; je l'ai reçue des mains de M. John Dorrill qui vous portera la présente. A ce sujet, permettez-moi de vous exprimer mon étonnement que le capitaine Bond[1] soit désigné comme le chef de la colonie résidant ici et qu'il n'y soit pas fait la moindre mention de moi. C'est M. Hogg, de Mozambique, qui, volontairement ou non, est la cause de cette erreur; comme je vous l'ai signalé, ce généreux gentleman ne se conforme pas à vos ordres et, de sa propre autorité, il se lance, pour l'honneur de l'Angleterre, dit-il, dans

1. Le capitaine Bond a eu, en effet, des lettres-patentes pour coloniser l'île de Madagascar, mais il n'a pas mis son projet à exécution (voir le t. III de la *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, p. 43, 44-45, 46 et 73-74).

des entreprises dont je laisse l'appréciation à votre jugement. Je vous envoie aussi avec la présente l'original de la lettre de M. Spencer, qui est datée de Rabag [Rabagh]. Voilà un homme qui, je le déclare de bon cœur, se montre en toute occasion plein de dévouement pour votre service.

Maintenant, il me faut vous adresser nos plaintes au sujet des mauvaises conditions dans lesquelles nous nous trouvons en ce pays qui est tout à fait stérile et où il n'y a aucun espoir d'y trouver une quantité un peu importante de n'importe quel produit utile; tout ce que raconte M. Goubard dans ses conseils sur les cargaisons à tirer d'ici n'est que chimère et invention. Il n'y a non plus aucun espoir de réussir ici des cultures, ni de s'y livrer à une industrie quelconque; peut-être cependant y pourrait-on faire du salpêtre. Nous avons perdu tout espoir, même en ce qui concerne le bétail. Lorsque nous parvenons avec les plus grandes peines à nous procurer quelques bœufs et à les amener ici en bon état, ils meurent de faim au bout d'une huitaine de jours, aussi sommes-nous forcés de les confier à ces barbares qui les gardent à quelques 20 ou 30 milles d'ici; il n'y a pas moyen de faire autrement.

J'ajouterai qu'il y a eu dans notre camp, depuis notre arrivée, une grande mortalité et que nous sommes dans les plus déplorables conditions possibles par suite du manque de pain et de blé et de médicaments pour nos malades qui meurent sans soins comme des bêtes; il y en a beaucoup qui sont, en ce moment même, à l'agonie, entre autres mon cousin Escott et le vieux maçon Persons, homme fort laborieux et bon travailleur. Tous nos forgerons, charpentiers, menuisiers, scieurs de long sont ou morts ou dangereusement malades, et, en dehors de moi et d'un ou deux de nos compagnons qui seuls n'avons pas été éprouvés par la maladie, il ne reste que bien peu d'hommes valides.

Telle est la déplorable situation dans laquelle nous sommes, ayant perdu la plupart de nos meilleurs hommes, comme le montre la liste que je vous envoie, et n'ayant à manger que de la viande de bœuf maigre, sans pain ni farine, et à boire que de l'eau minérale, excepté depuis le premier de ce mois. Car, comme nous sommes en pleine saison des pluies, j'ai alloué à chaque homme une demi-pinte de « sacke by » [de vin des Canaries?], prélevé sur les deux pipes que les deux navires nous ont données pour la consommation de l'établissement. C'est une légère amélioration dans notre régime, qui durera ce que cela pourra.

Si, après ce que je viens de dire, Monsieur, connaissant notre triste situation, vous ne nous envoyez pas de renfort en hommes, car, quant aux femmes, nous n'en avons que trop, il faut vous attendre à ce que cet établissement soit avant peu réduit à néant, car, en ce moment, nous ne pouvons pas mettre sur pied trente hommes, tous les autres étant dangereusement malades de la fièvre ou de la dysenterie, et nous n'avons rien pour les guérir. La boîte de médicaments que j'ai apportée est depuis longtemps épuisée et, du reste, comme je vous l'ai déjà écrit, il n'y avait dedans rien qui fût propre à guérir ces maladies. Envoyez aussi avec les médicaments quelqu'un qui soit capable de s'en servir.

L'arrivée inattendue du *Thomas and John* et son prompt départ, d'autant que, à cause de la tempête, nous avons été tout un jour sans savoir quel navire c'était, sont cause que je ne vous envoie pas la copie de mon journal depuis le départ du capitaine Blackman; je crois néanmoins convenable de vous envoyer une copie de notre livre de comptes, afin que vous puissiez voir ce que nous avons dépensé et ce qui nous reste.

Si, au lieu de l'étain que nous ont apporté les derniers

navires, nous avions reçu du fil de laiton, nous aurions été heureux, mais ici l'étain, quoi qu'on vous ait dit, ne vaut pas un penny [2 sous] la tonne. J'ai l'intention de l'emporter avec moi à Assada [baie d'Ampasindava] où, d'après M. Goubard, c'est un article marchand. Je prie Dieu qu'il en soit ainsi! En tout cas, soyez assuré que je montrerai toute l'énergie dont je suis capable, dans l'unique but de faire prospérer vos affaires. Veuillez bien croire aussi que M. Morse est tout disposé à en faire autant pour se procurer des esclaves avec lesquels il achèterait une cargaison pour ce navire. Nous aurions pu vous en dire plus long, mais le temps nous presse, le navire devant mettre à la voile demain au petit jour.

Veuillez prendre les faits que nous venons de vous exposer en sérieuse considération et compatir à la triste situation de vos serviteurs débilités, malades et dans le dénuement. Signé : John Smart, Samuel Levett, Humphrey Morse, Powle Waldegrave et John Stocke.

14° Lettre a Arthur Kynnaston, a Atchin, de la baie de Saint-Augustin, le 15 décembre 1645. — Cher cousin Arthur Kynnaston [1], je vous envoie mes respects et mes meilleurs souhaits qui, j'espère, vous trouveront en bonne santé et pleine prospérité, ce que je désire ardemment comme tous vos amis d'Angleterre.

Par le *Hester*, que commande M. Robert Hogg et sur lequel est parti le chef de traite, M. Humphrey Slang, je vous ai envoyé un paquet de la part de M. Courteen et de votre frère Thomas, mais je ne vous ai pas écrit parce que je ne savais pas si Hogg irait à Atchin, tandis que je savais bien que de

1. Arthur Kynnaston était chef de la factorerie d'Atchin.

toute façon, qu'il y touchât ou non, il vous expédierait les lettres de M. Courteen. Du reste, je n'avais rien de bien particulier à vous dire, car je venais seulement d'arriver [le 3 mars dernier], et, d'autre part, il s'est si mal conduit envers moi, refusant d'accepter mes ordres et de suivre les instructions que, conformément à ma commission, je devais lui donner pour la continuation de son voyage, que j'ai mieux aimé ne lui demander aucun service. Je prie Dieu que, s'il est arrivé auprès de vous, il n'ait pas déjà commencé à se mêler de vos affaires et à vous ennuyer, car vous pouvez être assuré qu'il n'a rien à faire avec vous ni avec votre factorerie ; sa seule mission est de se montrer bon économe à bord de son navire et d'exécuter vos ordres et ceux de M. Slang, qui est à bord. Je sais qu'il montrera de plus grandes prétentions, mais notez bien que vous n'avez qu'à le remettre à sa place, ainsi que tous ceux qui voudraient prendre son parti ; car, à présent, le vent a tourné et on lui a coupé les ailes, de sorte qu'il n'a plus la puissance de vol qu'il avait autrefois. Il a uniquement à commander ses propres hommes à bord et rien de plus, comme vous en êtes certainement informé.

Il est parti d'ici le 13 mai dernier. Quelle route a-t-il prise? Dieu seul le sait. D'après ma commission, il devait aller à Mozambique, mais il a refusé absolument d'obéir à mes ordres et j'ai du le laisser suivre la voie qu'il a choisie de sa propre initiative. Je prie Dieu qu'il réussisse au mieux des intérêts de nos armateurs.

Le capitaine Jérémie Blackmann est arrivé ici sain et sauf le 3 juillet dernier avec le *William*. De l'Inde jusqu'ici, il n'a pas perdu un homme. Le ministre [M. Chester], M. Gawton et tous les officiers vous envoient leurs vœux de bonne santé. En arrivant, ce navire enfonçait beaucoup, car il avait une voie

d'eau qu'on a aveuglée ; sa relâche dans la baie de Saint-Augustin avait pour but de laisser reposer les hommes et de prendre des bœufs pour la traversée jusqu'en Europe ; je lui en ai fourni. Il attendait aussi le *Thomas and John* qui était allé d'Angleterre aux Indes pour le compte de M. Courteen et qui, n'y ayant trouvé aucune cargaison, avait été affrété pour l'accompagner, mais qui, paraît-il, n'a pas pu quitter l'Inde en temps utile, le *William* étant parti en avril, et qui y a vraisemblablement hiverné. Quant au *William*, il a séjourné à Saint-Augustin jusqu'au 19 août dernier, jour où il est parti avec l'intention de se rendre à Livourne à cause des troubles existant en Angleterre. Que, dans sa miséricorde, Dieu l'y fasse arriver sain et sauf, car il a une riche cargaison, d'une grande importance pour M. Courteen.

Le capitaine Blackman m'a donné d'excellents renseignements sur votre manière de faire et sur la façon dont vous gérez vos affaires ; je m'en réjouis, mais il m'a dit aussi qu'il n'avait ni lettres ni comptes de vous pour M. Courteen, pour votre frère, ni pour aucun de vos amis. J'en ai été surpris ; j'ai demandé à M. Gawton, au ministre M. Chester et à d'autres si vous aviez confié à l'un d'eux des papiers, ils m'ont tous fait la même réponse négative. On m'a parlé aussi de bruits fâcheux qui couraient sur la mort de Samuel Page ; j'ai dit que le récit d'une personne n'avait de valeur que s'il était contrôlé par le témoignage d'autres, car je ne mets nullement en doute votre innocence.

Je pense que vous aurez appris, longtemps avant que cette lettre vous arrive, le désastre du petit *William* qui, allant de Barbarie [du nord-ouest de l'Afrique] à Atchin avec une cargaison de 6 000 livres en or, etc., s'est perdu sur une île située à 150 lieues de ce côté-ci du Cap, dont on ne m'a pas donné la

latitude. Les hommes ont mis à l'eau leur grande chaloupe et sont arrivés sains et saufs à Madagascar avec leur cargaison en or. Ils ont séjourné à Saint-Augustin jusqu'au mois de mai et sont partis sur [le navire de] M. Bowen qui allait à Masulipatam, emportant leur or. Quand ils sont arrivés dans ce port, où ils pensaient trouver un navire pour Atchin, la Compagnie des Indes Orientales a saisi cet or et leur a donné des traites sur l'Angleterre pour rembourser M. Courteen au taux de 5 p. le dollar. C'est très croyable, car elle a fait beaucoup d'actes semblables. C'est le capitaine Blackman qui nous a apporté ces nouvelles de l'Inde.

Pendant qu'il était ici à Saint-Augustin, M. Cockes, le commandant du petit *William*, a perdu dix de ses hommes; à son départ, il n'a laissé aucun écrit relatant ce qui s'était passé; mais, par une lettre que M. Bowen a remise à des noirs pour la délivrer au capitaine de quelqu'un des navires de M. Courteen qui viendrait à passer, nous avons su que, si le bateau était arrivé sain et sauf, vous auriez eu une riche cargaison. Il a plu à Dieu qu'il en fût autrement; il faut nous soumettre à sa volonté avec résignation.

Vous désirez sans doute avoir des détails sur l'emploi des navires le *Sun* et le *James* qui sont venus avec moi en compagnie du *Hester*. Il serait ennuyeux de vous raconter tous les événements qui se sont passés et les étranges chimères que certaines personnes se sont mises en tête en Angleterre; je laisse le soin de vous faire ce récit au porteur de la présente, M. Thomas Clarke, qui est à même de le faire en détail. Ces deux navires sont partis d'ici, l'un pour la côte de l'Inde, l'autre, le *James*, pour la Perse, avec une petite cargaison, allant chercher fortune.

Le 13 octobre dernier, sont arrivés ici le navire le *Friendship*,

que commande James Moorecocke et à bord duquel est le chef de traite Thomas Lamberton, et le navire la *Rebecca*, que commande Richard Buckham et dont le chef de traite est Nathaniel Brading, tous deux à destination d'Atchin. Je ne puis vous dire quels sont leurs projets, ni ce qu'ils ont à bord comme marchandises ; je laisse ce soin à Thomas Lamberton, qui vous écrit longuement à ce sujet par cette même occasion.

Depuis leur arrivée ici, M. Nathaniel Brading est mort ; il était destiné à être votre second et plus tard à vous remplacer. C'était un vrai gentleman, prudent et sensé, et je ne doute pas qu'il eût gagné toute votre estime ; nous déplorons tous sa perte. J'ai eu un moment l'idée de vous envoyer à sa place mon lieutenant Samuel Levett, mais je n'ai personne d'autre à qui me fier et je suis obligé de le garder. Néanmoins, ne désespérez pas de le voir venir ; car, si le *James* arrive ici avant le départ du *Friendship*, vous pouvez compter sur lui. Si je vous l'envoie, accordez-lui votre estime qu'il mérite à tous égards et que ses qualités, du reste, vous imposeront, j'en suis sûr. Si vous trouvez l'occasion d'augmenter son traitement, je vous en serai fort reconnaissant, car je sais qu'il a droit à toute votre confiance et qu'il est parfaitement capable de remplir toutes les fonctions que vous lui assignerez. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, étant données nos anciennes et affectueuses relations.

Le capitaine de la *Rebecca* est mort deux jours après M. Brading. C'était un homme sérieux, qui avait de la conduite. Pour le remplacer, j'ai donné, par « commission », le commandement de ce navire à son gendre, Edward Roades, qui était un de ses lieutenants ; c'est le désir qu'il nous a exprimé en mourant. La commission octroyée à Roades est conditionnelle ; il ne sera commandant que tant qu'il se comportera en homme

honnête et zélé pour le service de ses armateurs. Je vous laisse le soin de l'annuler ou de la ratifier selon ce que vous jugerez convenable. Cet homme, qui est d'un caractère présomptueux, sera ainsi obligé de veiller sur sa conduite. Je vous conseille de tenir tous ces gens-là à distance et de ne pas les laisser devenir trop familiers; c'est la meilleure manière d'être respecté et obéi, autrement ils deviendront vite insupportables et insolents. Comme vous connaissez leur caractère, il n'est pas besoin, je crois, que je vous en dise davantage (voir pp. 465-468).

Vous serez peut-être étonné que j'aie gardé ici le navire le *Friendship* et que je ne l'expédie pas en compagnie de ce navire-ci. Mes raisons sont, je crois, péremptoires et d'accord avec nos intérêts et les vôtres.

En effet, Thomas Lamberton m'a affirmé par écrit que, s'il était en ce moment à Atchin, il serait obligé d'y rester sans rien faire jusqu'en juin, tout en ayant de grands frais à supporter; dans ce cas, je ne pouvais mieux faire que de le garder pour explorer sous ma direction toute la côte nord-ouest de cette île, car le pays autour de la baie de Saint-Augustin ne se prête en aucune manière à l'établissement d'une colonie, ne produisant rien de ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme ou du bétail.

J'emporterai tout l'argent que nous avons ici afin d'acheter à Assada [baie d'Ampasindava] ou à Messelage [baie de Boina] une quarantaine d'esclaves pour Atchin et d'y faire des provisions au moins pour une année. En agissant ainsi, je ne ferai du reste que me conformer aux ordres de M. Courteen qui nous a recommandé d'explorer Madagascar. J'ai déjà envoyé le *Sun* sur la côte est, où les Français sont établis à Sainte-Luce, à Mattatana [Matitanana] et à l'île de Sainte-Marie, et les Hollandais à Antongil; or, si ceux-ci venaient sur la côte nord-

ouest, à Assada par exemple, qu'on sait être un centre commercial important, d'où les gens de Mozambique tirent leur subsistance, toutes les espérances que M. Courteen a fondées sur Madagascar seraient déçues et il ne nous resterait plus qu'à faire nos paquets et à nous en retourner d'où nous venons. Telles sont les raisons qui ont décidé de ma conduite, mais il en est d'autres, tout aussi décisives, je crois, qui vous concernent plus particulièrement. En effet, en agissant comme je le fais, je diminue dans une notable proportion les frais qui, autrement, retomberaient sur vous et amoindriraient le stock de vos marchandises, puisque ce navire en est peu pourvu. En outre, à mon avis, il serait très fâcheux que deux navires de notre Compagnie vinssent dans votre port avec une aussi petite quantité de marchandises et y demeurassent à grands frais, ce qui prêterait à rire à nos bons amis les autres Européens et nous nuirait aux yeux des indigènes. Tels sont les motifs qui m'ont amené à profiter de cette occasion pour le plus grand bien des affaires de M. Courteen; il m'eût, certes, été bien plus facile de me croiser les bras après leur avoir fourni pour trois ou quatre mois de vivres jusqu'à Atchin, où il vous eût incombé ensuite de vous en occuper. Ma manière de faire vous agréera-t-elle? je ne sais; mais aux grands maux, les grands remèdes!

Le porteur de cette lettre vous remettra un paquet de journaux qui vous mettront au courant des événements déplorables qui affligent notre cher pays. Que Dieu miséricordieux y mette un terme! Vous trouverez aussi une lettre de votre frère Thomas qu'il m'a adressée pour que je vous la fasse parvenir, après en avoir pris connaissance; elle vous fera savoir en quelle condition il se trouve.

Par le *Friendship*, vous aurez des nouvelles de tous vos amis, par lettres et autres souvenirs.

Vous recevrez sans doute de M. Goubard une longue liste des objets que, suivant lui, on peut trouver à Saint-Augustin et vous expédier par ces navires. Je vous préviens de ne compter sur aucun, car ils n'existent pas ici, comme pourra vous le dire le porteur de cette lettre [Thomas Clarke], à moins cependant que nous ne trouvions dans le nord quelque produit intéressant à Assada [baie d'Ampasindava] et à Messelage [baie de Boina], ce qu'il faut espérer.

Veuillez, je vous prie, accueillir M. Thomas Clarke avec une grande bienveillance. Il a été autrefois agent de la Compagnie sur la côte de Coromandel, et, ici, il était comptable. Il nous quitte par ordre de M. Courteen pour être employé soit à la baie du Bengale, où il a déjà séjourné du reste, soit dans un autre poste, comme vous le jugerez à propos. Il me manquera beaucoup, mais le désir d'agir au mieux des intérêts de M. Courteen, de vos besoins et de ses propres préférences m'ont décidé à me séparer de lui.

Hier, est arrivé de l'Inde le *Thomas and John* avec une pleine cargaison; M. Jérémie Honeychurch, que le capitaine Blackman a laissé derrière lui pour charger ce navire qu'il avait affrété, est à bord pour retourner en Angleterre. Au moment où il venait de jeter l'ancre, il s'est élevé une grande tempête qui a duré jusqu'à une heure ce matin; je crois que, sans cela, la *Rebecca* aurait mis à la voile aujourd'hui. Le *Friendship*, que commande M. Moorecocke, a perdu deux ancres; il ne lui en reste plus qu'une. Jamais, depuis que nous sommes à Saint-Augustin, nous n'avons eu un aussi mauvais temps; j'espère qu'à l'avenir nous serons plus favorisés.

Je suis très fâché que ce lieu soit, comme peut en témoigner M. Clarke, tout à fait stérile et ne produise rien que je puisse vous envoyer en cadeau, mais je ne manquerai pas de vous

offrir le premier objet digne de vous être présenté que nous découvrirons. Votre ami et parent bien affectionné, John Smart.

Je vous envoie ci-jointe la copie de la « Commission » que j'ai donnée à Edward Roades, comme commandant de la *Rebecca* (voir plus haut, pp. 467-469).

15° Conseil tenu a terre en l'établissement de Madagascar, le 26 décembre 1645. — Étant donné, d'une part, le peu d'espoir qu'il y a de faire ici, à la baie de Saint-Augustin, quelque bonne opération pouvant tourner au profit de nos armateurs, ce lieu ne produisant rien dont on puisse tirer quelque gain; étant donné, d'autre part, qu'il vient d'arriver d'Angleterre deux navires, le *Friendship*, que commande M. James Moorecocke, et la *Rebecca*, que commande Edward Roades, tous deux à destination d'Atchin :

Il a été décidé que, dans l'intérêt de MM. Courteen et Compagnie, le mieux est d'employer le *Friendship* à explorer la côte nord-ouest de cette île, et à se rendre à Assada [baie d'Ampasindava], à Messelage [baie de Boina], etc., plutôt que de le faire partir de suite pour Atchin où, à cause de la saison, il resterait dans ce port avec de grands frais sans rien faire.

Étant donnés, d'autre part, les faux rapports qu'on nous a faits sur les grands profits qu'on pourrait réaliser en divers ports de cette île, rapports contraires à la vérité, comme nous l'avons constaté, notre gouverneur a résolu d'aller en personne sur ce navire, ne voulant pas avec raison se fier, dans une affaire d'une telle importance, aux rapports d'autrui et nous tous étant d'avis que c'est le meilleur et même le seul moyen d'avoir des renseignements sûrs et précis sur les chances qu'offre ce pays pour y établir une colonie :

En conséquence, ce Conseil a décidé que le dit navire *Friend-*

ship mettra à la voile au premier vent favorable pour se rendre à Assada [Baie d'Ampasindava], etc. Nous prions Dieu de faire que ce voyage soit prospère. Signé : John Smart, gouverneur, Humphr. Morse, Samuel Levett, Abraham Reade, Powle Waldegrave, John Stocke, Daniell Wheatlye.

16° Conseil tenu a terre en l'établissement de Madagascar, le 6 janvier 1646[1]. — Étant donné que votre gouverneur, le capitaine John Smart, vient de partir pour aller explorer la côte nord-ouest de cette île, à bord du navire le *Friendship* que commande M. James Moorecocke, étant donnée, d'autre part, la petite quantité de bétail que nous avons avec nous, nous jugeons utile et urgent de retirer le plus tôt possible des mains des indigènes le grand troupeau dont nous leur avons confié la garde. Dans ce but, nous avons envoyé mardi dernier, c'est-à-dire le 30 décembre 1645, John Stocke et John North avec un de nos noirs auprès de Andrean Peallah [Andriampela[2]] à Virrinyooke [Voronioka[3]] pour aller chercher notre bétail et en même temps pour en acheter d'autre afin de faire de la salaison ; dans ce but, ils ont emporté des marchandises.

Le vendredi 2 janvier, notre noir est arrivé avec 27 têtes de bétail, petit et gros, ayant laissé Stocke et John North, ce dernier gravement malade, venant derrière lui. Inquiets de n'avoir aucune nouvelle de nos deux camarades, nous avons donné l'ordre à M. Reade de partir avec six mousquetaires pour Vir-

1. Le manuscrit porte 1645, mais c'est évidemment une erreur.

2. Voir dans le t. II de cette *Coll. Ouvr. anc. concernant Madag.*, p. 434, et dans le t. III, pp. 5, 9, 15, 55, 59, 84 et 88-89.

3. *Voronioka* est le nom d'une grande famille d'Antitiberenana ou habitants de la province de Saint-Augustin, et non pas le nom d'une ville. D'après ce passage, il semblerait qu'Andriampela n'appartenait pas à la famille royale des Andraivola (?), mais à celle des Voronioka, simples chefs de la côte.

rinyooke [Voronioka], afin de s'informer de ce qu'ils étaient devenus, ainsi que le reste de notre bétail. Reade s'est mis en route la nuit dernière et il est revenu aujourd'hui avec la sinistre nouvelle qu'ils avaient été assassinés : il a vu le corps de l'un d'eux percé de plusieurs coups de lance; chaque jour cependant, il venait dans notre camp des indigènes, qui nous disaient que nos deux camarades étaient en bonne santé à Virrinyooke [Voronioka] et qui nous pressaient de venir chercher le reste de notre bétail, dans le but, nous le voyons à présent, de nous attirer dans un guet-apens et de nous massacrer.

Quand Reade arriva, nous avions deux noirs d'Andrean Peallah [Andriampela] chez nous. Considérant le tort irréparable que nous occasionne la mort de deux de nos gens, qui ont pour nous plus de valeur que tous les noirs de Madagascar ensemble, nous avons décidé dans ce Conseil que ces deux noirs seraient exécutés séance tenante, comme prélude de notre vengeance; c'est ce qui a été fait aujourd'hui. Tous les noirs que nous prendrons à l'avenir seront exécutés de même, jusqu'à ce que nous ayons exercé de justes représailles et pleinement vengé nos morts, etc. Signé : Samuel Levett, Abraham Reade, Henry Barrett, Daniell Wheatlye.

17° Conseil tenu a terre en l'établissement de Madagascar, le 9 février 1646[1]. — Considérant, d'une part, que nous n'avons entendu parler ni de Deane Peala [Andriampela], ni d'aucun autre indigène depuis la malheureuse mort de John Stocke et de John North qui a eu lieu il y a plus de cinq semaines, et, d'autre part, qu'il a plu à Dieu de laisser la plupart de nos hommes tomber malades, dont, depuis le départ de notre gou-

1. Le manuscrit porte par erreur 1645.

verneur, nous n'avons pas perdu moins de dix-sept, de sorte qu'il nous est impossible de quitter notre établissement, qui est dans une situation très misérable et pour ainsi dire désespérée, et d'aller en d'autres lieux; considérant en outre que nous nous sommes mis le mieux que nous avons pu en sûreté dans un fort et que quelques-uns de nos hommes, ce dont Dieu soit loué! ont assez bien recouvré leur santé; considérant encore que notre bétail est presque entièrement épuisé, car nous n'avons plus en ce moment que cinq misérables vaches, et que nous n'avons aucune certitude de voir revenir à bref délai notre gouverneur ou arriver quelque navire qui puisse nous venir en aide :

Nous avons jugé bon d'expédier Abraham Reade avec une troupe d'hommes à Vernuke [Voronioka] pour demander à Deane Pela [Andriampela] de nous restituer le reste de notre bétail. Au cas où il entrerait en pourparlers avec les indigènes, il a pour instruction d'agir avec douceur à leur égard et de s'abstenir pour le moment, jusqu'au retour de notre gouverneur, de nous venger des nombreuses injures que nous avons reçues d'eux, mais, si Dean Pela [Andriampela] refuse de lui remettre notre bétail et lui résiste, de se défendre et de prendre tous les moyens possibles pour s'emparer de tout le bétail qu'il rencontrera. Signé : Samuel Levett, Abraham Reade, Henry Barrett, Daniell Wheatlye.

18° Conseil tenu a terre en l'établissement de Madagascar, le 14 mars 1646[1]. — Considérant que le voyage de découverte dans le nord de Madagascar, qui a été commencé le 28 décembre dernier sous la protection de la divine Providence avec l'excellent navire le *Friendship* que commande M. James Moorecocke, n'a

1. Dans le manuscrit, il y a par erreur 1645.

donné que peu ou même point de résultats en achat de vivres dont nous avons cependant le plus grand besoin, tant pour le navire que pour les colons à terre; considérant encore qu'à notre retour nous avons trouvé la colonie dans une situation très misérable et dans le plus grand dénuement, vivant dans la crainte continuelle d'être surprise par les indigènes et de mourir de faim; considérant que les indigènes ont massacré cinq des nôtres et que les autres sont très affaiblis par la maladie; considérant enfin que notre voyage ne leur a, contrairement à l'attente, apporté aucun secours :

Nous avons jugé bon, autant pour le salut de nos vies que pour venger la mort de nos frères, de nous rendre avec la chaloupe à vingt lieues au nord d'ici avec une troupe d'hommes, dont les noms sont annexés à la présente, afin de forcer les indigènes à nous fournir les vivres nécessaires à notre subsistance et au ravitaillement du navire qui a consommé toutes ses provisions pendant l'exploration dans le nord-ouest. Signé : John Smart, gouverneur, Humphrey Morse, Thomas Lamberton, Henry Barrett, Daniell Wheatlye, Powle Waldegrave.

19° Lettre de John Smart a M. Kynnaston, datée de la baie de Saint-Augustin le 15 mai 1646. — Monsieur, nous vous avons envoyé par MM. John Dorrill et Jérémie Honeychurch, chefs de traite à bord du navire le *Thomas and John*, des lettres, les dernières que nous avons écrites, en date du 17 décembre 1645; nous espérons que, avec l'aide de Dieu, ils sont actuellement en Angleterre et que le capitaine Jérémie Blackman est, de son côté, arrivé sain et sauf dans le port où il désirait aller. Dans les lettres remises à chacun de ces navires, nous avons exposé en détail tous les événements qui sont survenus ici. Aujourd'hui, nous ne vous envoyons pas la copie de ces lettres, parce que nous

craignons que la présente ne vous parvienne pas, comme vous le comprendrez facilement par ce qui va suivre. Soyez toutefois assuré que nous ne négligerons aucune occasion de vous envoyer toutes les nouvelles que nous pourrons et nous souhaitons de grand cœur qu'elles soient meilleures que celles que nous avons eu à vous communiquer jusqu'à présent. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi !

Je vous ai déjà dit, monsieur, que le pays où nous sommes établis est absolument stérile, sans bonne terre où l'on puisse cultiver des grains ou des fruits et sans pâturage ; il n'y a que du sel et du sable, et le bétail qu'on y amène y meurt de faim ; en effet, il ne tombe pas de pluie ici : pendant tout notre séjour nous n'avons pas eu dix bonnes averses. Toutes les graines que nous avons mises en terre, ainsi que les ceps de vigne que nous y avons plantés, ont été brûlés par le soleil dès qu'ils ont poussé ou bourgeonné. Il faut ajouter, en outre, qu'il n'y a ici aucun article de commerce et qu'il n'y a pas à compter en trouver dans l'avenir. Nous avons été jusqu'à 100 milles dans le nord et dans le sud, et nous n'y avons vu aucun de ces produits qu'on vous avait signalés dans un rapport mensonger. Prenant tous ces faits en considération, je me suis résolu à partir sur le *Friendship*, emmenant avec moi MM. Humphrey Mors, Powle Waldegrave, droguiste, notre maître charpentier et Lewis Hall, de sorte que, si quelque événement survenait, ils fussent à mes côtés pour me donner leur avis, sans tarder.

C'est le 28 décembre dernier que nous avons mis à la voile avec l'intention d'aller à Assada [baie d'Ampasindava] et, chemin faisant, d'explorer la côte ; dans ce but, j'avais pris avec nous notre chaloupe, de sorte que j'étais bien équipé. Mais, dès que nous fûmes sortis des bancs de sable qui encombrent la baie de Saint-Augustin, au lieu de longer la côte, le

capitaine gouverna à l'ouest; je lui en demandai la raison, car j'avais l'intention d'explorer la rivière Priscilla [rio de Pracel Rafinenta (une des bouches du Tsiribihina)] et le cap Saint-André. Il refusa de s'y rendre, disant que, le soleil étant au zénith, il ne pouvait avoir d'observations pour se diriger et que, par conséquent, il n'osait pas longer la terre avant d'être 3 ou 4 degrés plus au nord, qu'alors il satisferait à mon désir; je dus me contenter de cette réponse; il ajouta qu'au retour il tâcherait d'explorer cette côte soit avec le navire, soit avec la chaloupe. Nous fîmes donc route vers Anjouan, où je pensais devoir apprendre ce que le *James*, commandé par M. Weddall, avait fait à Assada [baie d'Ampasindava]; j'espérais en effet y trouver des lettres qui m'eussent dit s'il avait réussi, combien d'esclaves il s'était procurés à Assada et aussi quelles chances d'avenir pouvait y avoir un établissement, renseignements qui devaient nous être très utiles pour notre exploration. Ce qui nous a aussi décidés à y aller, c'est que nous savions par M. Honeychurch que le *James* y avait touché en septembre dernier, ayant à bord, au dire des Anjouanais, un certain nombre d'esclaves, quoiqu'ils n'aient pu dire combien il y en avait.

Au lieu d'atterrir à Anjouan, nous sommes tombés sur la côte sud de l'île Mayotte, où nous avons dû lutter pendant trois jours, sans succès, contre le vent qui a soufflé d'abord du nord, puis de l'est. Cependant un coup de vent nous ayant porté à 5 ou 6 lieues d'Anjouan, je résolus de me rendre à terre avec la chaloupe, prenant avec moi M. Thomas Lamberton, M. Morse, M. Waldegrave, notre maître-charpentier et Peter Quint, qui y avait été précédemment avec le capitaine Quayle et qui disait y connaître un excellent mouillage, qu'il ne put du reste retrouver. Il nous disait aussi que nous pourrions faire dans cette île à bas prix de grandes provisions de vivres, riz,

légumes, fruits, etc., et que les habitants étaient affables et hospitaliers.

Nous quittâmes le navire vers huit heures du soir, par une nuit calme, mais noire; il nous fallut gouverner à l'aide de la boussole, qu'on éclaira avec une mèche allumée. Au point du jour, quoiqu'on eût ramé toute la nuit, nous constatâmes que nous étions à peu près à la même distance du rivage qu'à notre départ du navire, mais à 8 heures, la brise ayant fraîchi, nous hissâmes la voile. A 10 heures, le vent venant du sud-ouest commença à souffler avec une très grande violence, accompagné de coups de tonnerre, d'éclairs et de pluie : ce fut une très grosse tempête et il nous fallut caler la voile à mi-mât. A trois lieues de l'île, ayant tout à coup rencontré des bancs de sable et des récifs sur lesquels il n'y avait pas plus de six pieds d'eau et où la mer déferlait furieusement, ne pouvant songer à retourner en arrière, nous dûmes faire force voiles et, en moins d'un mille, lofer sur un rocher, puis laisser porter sur un autre; en beaucoup d'endroits, il n'y avait pas plus de quatre pieds d'eau et notre chaloupe en calait plus de trois. A la fin, grâce à Dieu, nous avons franchi cette barrière de récifs et alors nous n'avons pas trouvé de fond par 50 brasses, sauf le long même des rochers où, sur une largeur de quelques mètres, il y avait de 10 à 12 brasses. Nous avons échappé par miracle à un grand danger, Dieu en soit loué! nous lui en serons à jamais reconnaissants.

Enfin, à deux heures de l'après-midi, nous avons abordé l'île sains et saufs; sur le rivage, il n'y avait qu'une pauvre cabane, d'où sortit un noir qui, en nous voyant, prit la fuite, abandonnant son mobilier et ses ustensiles, auxquels, du reste, nous n'avons pas touché. L'après-midi, il plut beaucoup et nous avons tous été mouillés jusqu'aux os. Pour nous réchauffer un

peu, nous nous sommes promenés de côté et d'autre, regardant si nous ne découvrions rien et espérant qu'avant le coucher du soleil des indigènes viendraient à nous. Toutefois, avant la tombée de la nuit, nous avons aperçu plusieurs troupeaux de bœufs dont quelques-uns n'avaient pas moins d'une vingtaine de bêtes; ces bœufs sont petits, mais leur viande est très bonne; car le lendemain, comme personne ne venait, et, que, croyant d'après le dire de Peter Quint qu'à terre nous trouverions des vivres en abondance, nous n'avions apporté de provisions que pour un jour, nous en tuâmes deux avec l'intention de les payer dans le cas où on nous en réclamerait le prix. Vers midi enfin, parut un indigène qui n'osa pas d'abord s'approcher de nous et nous demanda de loin si nous étions Flamands; nous répondîmes que nous étions non pas Flamands, mais Anglais. Il hésita un moment, puis il vint hardiment à nous sans avoir l'air de prêter la moindre attention aux vaches que nous avions tuées, ce qui nous fit penser que c'étaient des bêtes sauvages, et, ce qui nous confirma dans cette idée, c'est qu'elles ne portaient aucune marque et que le troupeau auquel elles appartenaient était au moins à six milles de toute habitation. Vers deux heures de l'après-midi, j'expédiai dans l'intérieur M. Lamberton avec sept hommes armés en compagnie de ce noir qui les mena à une ville ayant environ 500 habitants, tant adultes qu'enfants, qui est située à une dizaine de milles dans le nord. Les maisons étaient bien bâties et il y avait dans les champs des céréales et beaucoup de cocotiers, de bananiers, de citronniers et d'autres arbres fruitiers. Nos hommes furent bien reçus; on leur donna du vin de palmier, des noix de coco vertes, des bananes et d'autres fruits, avec une chèvre et un poulet. En échange, Lamberton leur remit une pièce de grosse toile et un peu de pep [?] qu'ils acceptèrent avec reconnaissance. Ils ne nous parlèrent pas

non plus des vaches que nous avions tuées. Après être restés quelque temps dans cette ville, M. Lamberton et ses compagnons revinrent auprès de nous : M. Morse était malade au moment où Lamberton était parti, c'est pourquoi il ne l'avait pas accompagné. Il était environ minuit lorsqu'ils arrivèrent, escortés de six noirs qui apportaient les objets mentionnés ci-dessus et auxquels nous donnâmes une récompense. Ces noirs passèrent la nuit dans notre camp et promirent de revenir le lendemain avec de plus amples provisions pour trafiquer avec nous. Mais les circonstances ne nous permirent pas de les attendre; le délai qui nous avait été fixé pour être de retour au navire était déjà expiré, de sorte que le lendemain de bonne heure, aussitôt que notre barque fut à flot, nous démarrâmes et nous nous dirigeâmes vers l'ouest. Deux heures après, nous avons aperçu le navire qui était à environ quatre lieues de terre. Nous marchions rapidement, poussés par un vent du nord, quand tout à coup nous butâmes contre un banc de récifs; il faisait heureusement beau et le flux nous était favorable, de sorte que nous nous sommes facilement tirés de ce mauvais pas et avons laissé tomber notre grappin pour ne pas être entraînés par la marée. Une heure après, nous l'avons levé et avons remis à la voile; nous avons de nouveau touché sur un écueil et nous sommes trouvés environnés de roches de tous côtés, ne sachant quel parti prendre; nous avons heureusement trouvé un endroit où nous avons pu jeter le grappin, au moment où il s'éleva une tempête qui fit grossir la mer; nous y sommes restés jusqu'aux hautes eaux et alors, nous en remettant à la grâce de Dieu, nous sommes partis, car le navire, qui se trouvait sous le vent à nous, ne nous voyait pas, et il nous fallait courir le risque puisque, si nous ne l'atteignions pas, c'était la mort d'un côté comme de l'autre. Il plut à Dieu de se montrer une seconde fois misé-

ricordieux envers nous, car le navire, nous ayant aperçus malgré la tempête, la pluie, le tonnerre, les éclairs et une mer démontée, nous attendit. Lorsque nous l'accostâmes, nous eûmes beaucoup de peine à monter à bord et nous avions grand'peur que notre chaloupe chavirât. Si nous n'avions pas saisi cette occasion de regagner le navire, nous serions encore à Madagascar, car le vent continua à souffler en tempête pendant plusieurs jours.

Une fois à bord, nous avons réfléchi à ce que nous avions de mieux à faire. C'était le mardi 20 janvier. Le vent étant de l'ouest, nous résolûmes de mettre le cap sur Assada [la baie d'Ampasindava] et nous fîmes route vers l'est et l'est 1/4 nord. Nous continuâmes dans cette direction avec une bonne brise jusqu'au mercredi minuit, heure à laquelle, par un effet de la Providence, le vent tomba presque totalement et le calme nous prit. J'étais couché dans ma cabine quand soudain j'entendis comme un coup de tonnerre; le mousse Adam Cox que j'interrogeai me dit que le navire venait de toucher sur un récif, ce qui était déjà arrivé le lundi précédent pendant que nous étions à terre. Étant monté sur le pont et ayant regardé par-dessus bord je vis sous nous, à la clarté de la lune qui était presque pleine, des rochers sur lesquels il n'y avait pas 13 pieds d'eau; à ce moment, on put virer au large et, grâce à Dieu, sortir de cette dangereuse position; en moins d'une demi-heure, nous nous retrouvâmes en eau profonde. Nous avions déjà fait 26 lieues et il ne nous restait plus à parcourir que 14 lieues environ jusqu'au port d'Assada [Ampasindava].

Cet accident nous avait tous fortement émus, de sorte que, cette nuit-là, nous gouvernâmes au large. Le matin, M. Moorecocke me demanda ce que je voulais qu'il fît. Je lui dis d'aller à Assada; il me répondit qu'il n'irait certes pas tant qu'il serait le capitaine du navire, ayant déjà fait plus que sa charte-partie

ne l'exigeait, vu que ses conventions étaient d'aller directement du port de Londres à Atchin, et il formula diverses autres objections impertinentes. Je lui dis alors qu'il savait quelles étaient mes intentions en entreprenant cette exploration et que, s'il ne voulait pas aller à Assada, il nous ramenât à la baie de Saint-Augustin, où se trouvait mon point d'attache. Le vent était favorable pour cette traversée et nous avions comme vivres à bord six quintaux de viande de bœuf; mais les gens de l'équipage objectèrent que, tout le pain et tous les pois étant consommés, on ne pouvait aller sans légumes ni céréales. Je les laissai alors libres de faire comme ils l'entendraient, ne voulant plus sous aucun prétexte me mêler de leurs affaires. Ils ne furent pas tous du même avis, les uns pensant qu'il serait bon certainement de relâcher à Anjouan, mais qu'il fallait d'abord essayer de gagner la côte de Mozambique, où ils vendraient une partie de leurs vins et, avec l'argent de cette vente, achèteraient des provisions à Anjouan. Je crus devoir les avertir que c'était peine inutile, vu qu'ils ne trouveraient point à s'y ravitailler. On perdit dix jours à chercher à exécuter ce projet; quand, d'après leurs calculs, ils se croyaient à moins de 15 lieues de terre, espérant l'atteindre dans la nuit, ils furent le lendemain matin tout surpris d'en être à 80 lieues et d'être en vue de Mayotte, ce qu'ils attribuèrent à un fort courant.

Nous louvoyâmes dans ces parages pendant quatre à cinq jours, sans pouvoir atterrir ni à Anjouan, ni à Mayotte, et, lorsque nos vivres furent presque entièrement consommés, nous reprîmes, sans avoir rien fait, la route de l'île Saint-Laurent [Madagascar].

Dans cette traversée de retour, nous avons longé la terre, sans avoir à craindre les récifs et les bancs de sable qui sont plus au large. Nous arrivâmes à la rivière de Priscilla [Rafinenta]

qui est, comme nous le pensions, par 19° de latitude et qui est en réalité un vaste estuaire où débouchent plusieurs rivières qui ont toutes une barre; la rade est tout aussi ouverte que celle de Saint-Augustin : à 20 lieues en mer, il y a des hauts-fonds. Là où nous avons jeté l'ancre, à 3 ou 4 milles de terre, il y avait de 15 à 7 brasses d'eau sur un fond de vase rouge.

Nous y avons passé huit jours et n'avons obtenu des indigènes, à des prix excessifs, que deux vaches, huit chèvres et quelques poulets. Le pays n'est pas tout à fait aussi mauvais que celui de Saint-Augustin, mais il est encore loin d'être bon et il est tout aussi dépourvu de tous produits.

Nous en sommes partis le 27 février; la nuit, nous avons essuyé une violente tempête du nord et du nord-est, avec une mer très grosse. Jamais je n'ai entendu des coups de tonnerre aussi terribles, ni vu de semblables éclairs; le vent soufflait de terre et il nous était impossible de garder une seule voile. Le lendemain, le temps fut assez beau ainsi que pendant les cinq ou six jours suivants.

Nous étions par 23°40′ de latitude, à peu près par le travers de notre port, quand le vent, soufflant du sud et du sud-est et fraîchissant fortement, souleva de grosses vagues et nous poussa au large, au moins à 40 lieues de terre; le vent ayant alors tourné du sud à l'ouest, nous revînmes vers Madagascar; en approchant du rivage, nous avons trouvé comme d'ordinaire la brise de terre, et, le jeudi 12 mars, par la grâce de Dieu, nous sommes arrivés sains et saufs à Saint-Augustin. Il ne restait plus à bord pour toutes provisions que quarante morceaux de bœuf; si nous n'avions pas pu atterrir, nous eussions tous péri de faim en mer, faute de vivres. En cette circonstance, Dieu a été très miséricordieux; qu'il en soit loué à jamais!

Et maintenant, Monsieur, je ne saurais trop vous dire combien le cœur me saigne en voyant le triste état dans lequel je trouve à mon retour notre pauvre établissement. C'est une lugubre histoire que j'ai à vous raconter, comme vous le verrez si vous voulez bien l'entendre. Au moment de mon départ, j'avais laissé à l'établissement 40 vaches et 160 autres sous la garde d'Andia Pela [Andriampela], d'Andia Soris [Andriantsoritsa], d'Andia May [Andriamay] et d'autres chefs de pays, avec l'ordre que nos gens fissent venir ici au fur et à mesure des besoins autant de ces bêtes qu'il leur serait utile, soit pour les garder sur pied, soit pour les abattre et en saler la viande. Conformément à cet ordre, quatre jours après mon départ, mon lieutenant Samuel Levett envoya John Stocke et John North avec un noir et deux boys pour amener ici une partie de notre bétail et aussi pour en acheter d'autre, aussi bien comme réserve que pour la consommation courante, les animaux que nous gardions auprès de notre camp étant pitoyablement maigres et peu en état d'être mangés. Nos hommes ramenèrent 27 de nos bêtes en assez bon état et 16 vaches grasses qu'ils avaient achetées pour deux rangs de « vacca » [vakana] l'une ; je leur avais donné assez de ces perles pour en acheter 150. En revenant, ils rencontrèrent plusieurs noirs d'Andia Pela [Andriampela] et d'autres chefs, dont ils ne se méfièrent pas et qui les assaillirent à l'improviste et les massacrèrent, et les 16 vaches grasses qu'ils venaient d'acheter leur furent enlevées ; quant aux 27 autres, notre noir et les boys qui purent s'échapper les amenèrent en bonne condition à l'établissement, où elles furent abattues ainsi que celles qu'on possédait déjà, et leur viande fut préparée pour être conservée. C'est tout ce qu'avaient nos gens pour leur subsistance.

M. Reade partit à la tête d'un petit détachement pour savoir ce que nos hommes étaient devenus. A une dizaine de milles dans

l'intérieur, ils trouvèrent le cadavre de John North étendu dans le bois, auprès du sentier; après avoir cherché en vain celui des M. Stocke, ils revinrent. Ils ont alors tenu conseil et M. Reade reçut l'ordre de se rendre auprès d'Andia Pela [Andriampela] avec un fort détachement d'hommes choisis parmi ceux qui étaient encore valides, car il y en avait beaucoup de dangereusement malades, et de réclamer le restant de notre bétail et de demander, en ayant l'air de ne pas savoir que North et Stocke avaient été tués, pourquoi ils les retenaient. Il devait encore demander pourquoi on avait volé les vaches grasses qu'ils avaient achetées. Vous recevrez avec la présente la relation détaillée de M. Reade sur ce qui s'est passé dans cette expédition. Ayez la bonté de vous y reporter (voir plus haut, pp. 488-490).

A la même époque, Henry Heath et Edward Hopkins ont été tués par trahison, après quoi les indigènes brûlèrent pendant la nuit notre chaloupe et laissèrent aller à la dérive notre esquif que nous n'avons jamais revu. Ils mirent aussi le feu à notre forge et aux soufflets. Enfin, ils assassinèrent John Bourne qui était parti à l'aventure pour cueillir des melons d'eau dans les bois et qui, étant tombé au milieu d'un parti de noirs, eut la gorge coupée.

Voilà ce qu'ils ont fait pendant mon absence; avant mon départ, ils n'avaient jamais tenté de se livrer à de semblables abominations, jamais ils ne s'étaient permis d'assaillir nos gens de la sorte; il est vrai que je ne leur en avais jamais donné l'occasion, usant envers eux de la plus grande bienveillance et entretenant avec eux des relations du meilleur voisinage, d'autant que j'étais obligé de leur confier notre bétail; mais ces païens sont cupides et veulent néanmoins être traités avec égard.

A mon départ, j'avais laissé à l'établissement plus de cent personnes, la plupart en bonne santé; à mon retour, je n'en ai

retrouvé que soixante-trois en vie[1] dont vingt tout au plus valides; tous les autres sont gravement malades et en pitoyable état. La plupart meurent faute d'un bon médecin et de médicaments; celui que nous avons est l'homme le plus indigne qu'on puisse voir. Je vous ai déjà parlé de lui, et je me promets d'exprimer le vœu qu'on prenne à l'avenir des mesures, si votre intention est que nous restions ici ou à Mayotte, afin que les hommes ne meurent pas comme des bêtes faute de soins. Autrement, ils se décourageront et n'auront pas le cœur d'affronter les dangers auxquels nous sommes continuellement exposés. Que Dieu dans sa miséricorde nous garde!

Leur malheur n'eût pas été complet s'ils n'eussent en même temps cruellement souffert de la famine; ils n'avaient par jour que 4 livres de bœuf salé pour leurs repas et rien d'autre, de sorte que, pour ne pas mourir tout à fait de faim, ils dévorèrent les peaux des animaux qu'ils avaient tués, peaux qu'ils avaient conservées et dont naturellement ils gaspillèrent plus qu'ils n'en mangèrent. Comme mon lieutenant était fort malade et incapable par conséquent d'exercer une surveillance quelconque, les colons devinrent insolents et indociles, disant tout ce qui leur plaisait sans que personne osât les réprimander.

Tel est l'état déplorable dans lequel j'ai trouvé notre colonie à mon retour. Quant à nous, nous n'avions plus de provisions que pour quatre jours, et, s'il n'avait plu à Dieu de nous conduire ici aussi à propos, nous eussions péri en mer faute de vivres, et nos compagnons restés à terre n'eussent pas eu un sort beaucoup meilleur.

Le lendemain de notre arrivée, nous avons décidé en Conseil

1. Dans la partie de la lettre suivante, où sont relatés ces mêmes événements et que nous avons naturellement supprimée, il est dit qu'il ne restait plus que 30 hommes, 11 femmes et 18 enfants.

d'aller dans le nord avec quelques marchandises et, s'il était besoin, d'employer la force pour nous procurer des vivres. J'y suis allé en personne avec trente hommes pris tant à terre qu'à bord et nous avons trouvé les indigènes assez disposés à troquer avec nous, quoique montrant une certaine circonspection. Nous n'avions pas assez de marchandises pour acheter du bétail, ayant dû donner en présent la plus grande partie des objets que nous avions apportés, et les indigènes, qui connaissaient nos besoins, demandaient des prix élevés, huit et dix rangs de « vacca » [vakana] par bête, et ils ne voulaient ni « rangoes » [haranga], ni « samysamies » [samsams]. Nous n'avons pu acheter que trois vaches, que nous avons laissées momentanément à terre jusqu'à notre départ; le reste de nos marchandises a été employé à l'achat de produits du sol, dont nous avons obtenu environ trois quintaux. Une des vaches a été donnée au navire et les deux autres ont été amenées à terre où il n'y avait rien d'autre à manger que des peaux. Ce voyage a duré sept jours.

Le lendemain, la chaloupe est repartie pour le nord avec une assez grande quantité de marchandises. Onze jours après nos hommes sont revenus par terre avec six quintaux de produits du sol et trente vaches dont, en route, il mourut deux qu'ils mangèrent. Le troupeau tout entier fut abattu et on prépara huit quintaux de viande salée. Les hommes du navire et les colons se nourrirent des déchets et des peaux qui, bien préparés, constituent en somme un bon manger.

Étant quelque peu réconfortés, nous avons commencé à rembarquer notre artillerie, ce qui nous donna beaucoup de peine; nous avons réussi à la mener à bord, à l'exception de la plus grande pièce. Des outils, comme la grue, ayant été renversés par le vent, nous n'avons pu les relever de suite, n'ayant pas de forgerons, qui sont tous morts, et en étant réduits aux expé-

dients; en fouillant parmi les vieux fers, nous avons fini par en trouver un qui nous a servi de levier, sinon nous aurions été obligés d'enterrer une partie de nos objets et de les abandonner.

Nous avons mis une quinzaine de jours pour faire nos préparatifs et tout porter à bord, après quoi j'ai de nouveau envoyé la chaloupe dans le nord avec MM. Morse et Lamberton, qui ont emporté toutes les marchandises dont je pouvais disposer, c'est-à-dire 470 rangs de « vacca » [vakana], 200 « rangoes » [haranga], 1 500 « samysamies » [samsams], ces deux derniers articles peu demandés, et un stock de perles de verre de Venise pour acheter des céréales ; avec ces marchandises, ils ont pu se procurer 68 vaches, plus ou moins grasses, et 14 chèvres. Ils ont été de retour le 1er mai, ayant été absents une quinzaine de jours. Pendant ce temps, j'avais fait porter à bord avec nos embarcations tous les boulets de canon, toute la ferraille, etc. Aussitôt l'arrivée du bétail, on s'est occupé de faire de l'eau et du bois et on a abattu les bœufs et fait les conserves de viande. Aujourd'hui, tout est à bord, de sorte qu'on ne peut pas dire que nous ayons perdu une seule heure par notre faute. Tel est l'emploi de notre temps depuis le 12 mars, jour où nous avons été de retour à Saint-Augustin, jusqu'à aujourd'hui.

Le navire a donc maintenant comme provisions tant pour nous que pour les hommes du bord : 26 quintaux d'excellent bœuf et près de 6 quintaux de produits du sol. Jusqu'à présent nous avons tous vécu sur les déchets et les bas morceaux. Que Dieu nous bénisse !

Nous ne pouvons vous donner aucune nouvelle du *James*. Je vous ai avisé précédemment que ce navire avait l'ordre d'être de retour à Saint-Augustin au plus tard à la fin du mois de mars, et cependant il n'est pas encore ici, de sorte que nous sommes

dépourvus de tout approvisionnement de l'Inde ; il nous est également impossible de rien vous dire de ses opérations ou de ses découvertes. Il semble que les hommes d'aujourd'hui n'ont ni cœur, ni conduite, ne se souciant que de leurs propres affaires, sans s'inquiéter de la déplorable situation dans laquelle ils laissent autrui.

Samedi dernier, le 9 de ce mois, notre chaloupe, qui était toute chargée d'objets divers, a eu en accostant le navire, alors qu'il faisait nuit, un de ses bordages enlevés et a coulé immédiatement par l'avant ; on avait déjà constaté du reste qu'elle faisait eau ; on s'est dépêché de sauver tout ce qu'on a pu et nous n'avons en somme perdu que 4 barriques de poix, 3 barriques de goudron et 800 clous ; nous devons à la grande miséricorde de Dieu de ne pas avoir perdu tous les hommes qui étaient à bord de cette chaloupe. Dès qu'elle a eu coulé bas, on a jeté un grappin avec lequel on a réussi à la gripper quoiqu'elle fût à six brasses sous l'eau, et, pendant le reste de la nuit, elle est restée amarrée au grand chaland par un bout de filin. Le matin, M. Moorecocke s'est mis en devoir de la mener au rivage ; trois fois la corde a cassé, mais, avec l'aide d'un cabestan installé à terre, on a fini par la hisser sur la plage où on l'a réparée et équipée : elle a été remise à flot le mardi matin 12 de ce mois. Cet accident nous a un peu retardés.

Je joins à cette lettre le compte de ce qui nous reste de marchandises, dont il nous faudra nous contenter jusqu'à ce que nous nous soyons réapprovisionnés dans l'Inde ou bien en Angleterre ; j'y ajoute la liste des hommes qui sont décédés et de ceux qui partent avec moi. En quel triste et misérable état ne nous serions-nous pas tous trouvés, s'il n'avait plu à Dieu de faire arriver le *Thomas and John* qui nous a apporté de la part de M. Spencer une petite quantité de perles « vacca » [vakana] ! Avec

ces perles qui n'ont coûté que 2 larees [2 francs environ][1] par rang et un autre lot pareil que M. Honeychurch m'a donné, je n'ai pas acheté moins de 100 têtes de bétail grand et petit, et encore les ai-je payées un prix excessif [6, 8 et même 10 rangs par bête]; sans cela, n'ayant pas les moyens de nous procurer des vivres, nous serions tous morts de faim, aussi bien les colons à terre que les marins à bord des navires. En effet, notre stock de marchandises était épuisé et nous n'avions notamment plus de fil de laiton, qui est un des articles le plus demandés; quant aux « rangoes » [haranga] et aux « samysamies » [samsams], les indigènes ne les acceptaient qu'à des taux excessivement bas, d'autant plus qu'ils savaient que nous étions dans le besoin.

Prenant en considération tous ces faits et n'ayant plus ici de quoi vivre, nous avons résolu de quitter ce lieu exécrable et d'aller à l'île Mayotte, où nous resterons jusqu'à ce que nous ayons reçu des provisions, soit de l'Inde par le *James*, soit d'Angleterre, ainsi que de nouveaux ordres. Je préfère agir ainsi, même au risque de notre vie, plutôt que de vous occasionner une plus grande dépense en allant à Atchin, n'ayant jusqu'ici obtenu aucun bénéfice qui pourrait la couvrir.

Comme je vous l'ai expliqué précédemment, nous avons de grands besoins sous tous les rapports et je vous prie de vouloir bien y pourvoir le plus tôt possible. Si nous ne sommes pas ravitaillés de l'Inde par le *James*, nos souffrances augmenteront forcément dans des proportions énormes.

Nous avons le plus urgent besoin de mèches et de boulets

1. Voir la note p. 475.

2. Dans la vingt-deuxième lettre, qui n'est pas reproduite parce qu'elle est à peu près identique à la lettre dix-neuvième, il est dit qu'on coupe le fil de laiton en tronçons ou baguettes de 8 pouces de long environ et qu'avec 12, 14, 16, 18 ou 20 de ces baguettes, de grosseur moyenne, on peut acheter une belle vache grasse.

pour notre grosse artillerie, ainsi que de plomb pour fondre des balles dont il ne nous reste pas 100 livres, soit 10 coups pour le « sacre »[1] et le reste pour les couleuvrines et les demi-couleuvrines; la plupart de nos boulets n'étant pas de calibre pour nos canons, nous avons échangé quatre de nos demi-couleuvrines contre quatre « sacres » qui sont plus petits et que M. Lamberton a apportés d'après vos ordres. Ce sont là toutes les munitions dont nous disposons, M. Lamberton n'ayant pas voulu nous en donner du magasin de son navire.

Nous aurions beaucoup d'autres plaintes non moins lugubres à vous adresser, mais nous y renonçons pour le moment, vous suppliant de ne pas oublier vos serviteurs qui sont très découragés et dont la situation est la plus misérable possible.

20° Lettre de John Smart a MM. Th. Spencer, R. Hogg, John Dudson et Jérémy Weddall, de la baie de Saint-Augustin le 18 mai 1646. — Chers amis, cette lettre [que nous laissons ici à Saint-Augustin pour vous être remise lors de votre relâche sur cette rade] a pour unique but de vous faire connaître en peu de mots les raisons pour lesquelles nous abandonnons cette place maudite : d'abord à cause de sa stérilité; ensuite, à cause de son insalubrité, nous n'avons plus en effet que 30 hommes, 11 femmes et 19 enfants qui soient encore en vie; enfin, à cause de la méchanceté et de la perfidie de ces scélérats d'indigènes qui nous ont volé plus de 200 têtes de bétail, qui ont assassiné cinq de nos hommes, John Stocke, John North, Edw. Hopkins, John Bourne et Henry Heath, et qui ont fait tous leurs efforts pour nous affamer en laissant aller à la dérive l'une de

1. Le « sacre » est le nom qu'au XVIe et au XVIIe siècle on donnait à une bouche à feu dont les boulets pesaient cinq livres, sorte de canon de campagne.

nos embarcations et en mettant le feu à l'autre. Tous ces actes criminels ont été commis sans que nous leur en ayons donné le moindre motif. Au bord de la mer, il n'y a aucun pâturage où l'on puisse garder du bétail; nous avons donc été forcés d'envoyer notre troupeau de 160 bœufs à Verunko [Voronioka], où les indigènes, à l'époque des pluies, mènent paître leurs animaux. Les individus qui ont été les principaux acteurs de ce vol sont Andia Pela [Andriampela], Andia Soris [Andriantsoritsa] qui habite sur le bord de la rivière, Andia Pison [Andriampesina] qui a tué de sa main Hopkins, Andia-Copiuk [Andriankopoka], l'assassin de John North et de John Stocke, comme l'ont déclaré plusieurs des noirs que nous avons pris et passés par les armes, et Andia-May [Andriamay] que nous considérions comme un vrai ami depuis notre arrivée. Plusieurs indigènes nous ont avoué qu'ils avaient agi ainsi parce que, ayant peu de bétail à eux, ils voulaient s'emparer de celui que nous leur avions confié, ce qui leur eût été facile du moment qu'ils nous auraient massacrés ou affamés.

Vous voilà avertis de ne pas vous fier à ces coquins, ni sur le bord de la mer, ni dans l'intérieur, quelques belles promesses qu'ils vous fassent; ne sortez jamais sans armes, et, si vous pouvez mettre la main sur quelques-uns de ces « chiens », exterminez-les sans pitié. Malgré tout notre désir, nous n'avons pu en attraper que trois que, comme je l'ai dit, nous avons fusillés; les autres se sont retirés au loin dans l'intérieur, où il nous a été impossible de les poursuive avec le petit nombre d'hommes qui nous restaient, et qui étaient affaiblis par la maladie et par la faim, car ils n'ont eu pour toute nourriture pendant deux mois que de la peau de bœuf. Ce dont je suis le plus peiné, c'est de ne pas pouvoir me venger d'eux comme je le désire; car, comme vous le savez, j'ai agi envers eux avec

la plus grande humanité possible, espérant ainsi nous les attacher. En somme, je crois que vous ne trouverez jamais à faire ici que très peu de trafic et même, à vrai dire, point du tout.

L'article de troc courant est la perle de l'Inde de couleur orange, appelée « vacca » [vakana]. A 20 lieues dans le nord, dans les villes de Massarae [d'Andriamahatsara], de Berinde [de Barindy] et de Matora [de Mahatoro], nous avons acheté pendant ces six dernières semaines, en plusieurs fois, 100 vaches vraiment grasses pour 5, 6, 8 et parfois 10 rangs de ces perles par bête. On n'y veut pas de « rangoes » [haranga], ni de « samysamies » [samsams]; mais, avec du fil de laiton de fabrication anglaise et non pas de fabrication chinoise, on peut s'y procurer du bétail et des produits du sol aux taux d'autrefois que vous connaissez.

Maintenant, veuillez noter que, demain ou après-demain, nous avons, si Dieu le veut, l'intention de quitter ce lieu avec le *Friendship*, que commande M. James Moorecocke, pour Mayotte où j'ai été dernièrement; c'est une île fertile où, étant donné notre petit nombre d'hommes, nous aurons plus de sécurité qu'en tout autre endroit de ces parages. En conséquence, dès que vous serez arrivé ici, où nous vous avons vainement attendu pendant lontemps, comptant vous y voir revenir conformément à mes ordres, nous vous requérons, vous, M. Jérémie Weddall, de nous rejoindre à Mayotte le plus vite possible, afin de nous y ravitailler ou de nous transporter en un endroit où nous ne soyons pas exposés à mourir de faim. Vous savez avec quel soin nous vous avons pourvu de marchandises et vous avons tracé la route à suivre, vous savez, d'autre part, dans quelle triste situation vous nous avez laissés; jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucun secours d'Angleterre, ni en hommes, ni en marchandises, et, au contraire, de nouvelles charges sont venues

grever le petit fonds dont nous disposions, notamment le ravitaillement des deux navires à destination d'Atchin, c'est-à-dire de la *Rebecca*, commandée par M. Richard Buckham, et du *Friendship*, qui n'avaient pris de provisions en Angleterre que pour la traversée jusqu'ici. Dieu sait à quels expédients nous avons dû recourir pour leur fournir des vivres. Aujourd'hui, nous dépendons entièrement de vous et notre unique espérance repose en votre succès, tant au point de vue des vivres qu'au point de vue des marchandises de troc pour trafiquer dans ces pays-ci ou dans ceux que vous avez visités et qui vous auraient, comme j'ai tout lieu de le supposer, paru bons pour y faire un établissement; j'ai en effet appris par le *Thomas and John*, qui est parti d'ici au mois d'octobre dernier, que vos opérations ont été rapidement menées à Assada [baie d'Ampasindava], où, paraît-il, vous avez acheté des esclaves, et que, au mois de septembre dernier, vous avez touché à Anjouan. J'espère que vous aurez réussi dans la suite de votre expédition.

Comme vous pouvez en juger d'après tout ce que je vous dis, vous devez en conscience vous hâter le plus possible de venir à notre secours, car il ne nous reste plus pour pourvoir à notre subsistance que 200 piastres [?] et un lot de fer; ces fonds une fois épuisés, nous n'aurons plus qu'à mourir de faim, à moins que Dieu dans sa miséricorde ne pourvoie autrement à nos besoins.

Nous avons jugé à propos d'emmagasiner dans la maison de M. Barrett toutes les peaux que nous n'avons pas mangées et qui sont au nombre de 120; nous laissons cette maison debout parce que, avec ses cheminées et ses poêles, elle peut être utile pour des malades et pour divers usages. Quant aux autres, qui étaient nombreuses et bien bâties, nous y avons mis le feu et les avons brûlées avec les objets qu'elles contenaient, afin que ces méchants coquins ne puissent pas s'en servir.

Nous avons transporté à bord, non sans difficulté, notre artillerie ainsi que les objets indispensables, mais ceux-là seulement. Nous désirons que la personne entre les mains de qui cette lettre tombera, en laisse des copies pour ceux qui viendront par la suite, en particulier pour M. Jérémie Weddall, et prenne soin du paquet destiné à M. Courteen.

Nous vous recommandons à la protection de Dieu et nous restons vos amis fidèles, qui sont dans la plus triste des situations.

21° LETTRE DE JOHN SMART A M. JOHN FARREN [A GOA], DE LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN LE 20 MAI 1646[1]. — Mon noble ami, ma dernière lettre vous a été transmise par M. Thomas Spencer, le commandant du navire le *Sun*. Par le *Thomas and John*, qui est arrivé ici le 14 décembre dernier, j'ai appris que vous l'aviez reçue, quoique ce navire ne m'ait pas apporté de réponse; ce jour-là même, il a eu à supporter une tempête dangereuse, dont vous trouverez certainement tout le détail dans la lettre ci-jointe de MM. Dorrill et Honeychurch; il est resté sur notre rade jusqu'au 19, puis il a fait voile pour l'Angleterre où j'espère que, grâce à Dieu, il est à présent sain et sauf.

Au mois d'octobre, ont relâché ici, venant d'Angleterre, deux navires frétés par M. Courteen pour Atchin, la *Rebecca*, de 200 tonneaux, commandée par M. Buckam, et le *Friendship*, commandé par M. James Moorecocke, n'ayant pas à eux deux 500 tonnes de marchandises.

J'ai expédié le premier de ces navires le jour où est parti le *Thomas and John*. Ils n'avaient tous deux de vivres que pour leur traversée jusqu'ici et ils ne nous ont apporté ni provisions, ni marchandises, ni renfort en hommes! Dieu sait que j'ai eu

1. Cette lettre étant la répétition presque textuelle des deux précédentes, nous n'en donnons que quelques passages.

assez de peine à exécuter les ordres donnés en Angleterre pour des projets que je ne connais pas.

Un jeune homme, un certain Thomas Lamberton, qui y est embarqué comme subrécargue, doit se mettre, dès son arrivée, aux ordres de mon cousin Arthur Kynnaston. Je ne puis pas m'expliquer qui a pu mettre en tête de M. Courteen l'étrange idée d'envoyer au loin deux navires comme ceux-ci, sans vivres, sans marchandises, dans l'unique but de chercher du fret. Au mois de février, il y avait, je crois, douze mois qu'ils étaient partis de Londres et ils sont arrivés ici le 12 octobre dernier, ce qui réellement fait un bon laps de temps pour des navires affrétés au mois.

Nous avions mis tout notre espoir dans le retour du *James*, auquel j'avais ordonné d'être ici au plus tard à la fin de mars. Je suis convaincu qu'il aurait pu être ici longtemps avant cette date; les marins de ce navire savaient parfaitement qu'ils avaient pour unique mission d'approvisionner notre établissement et de faire le commerce avec les ports voisins, et ils savaient aussi quelle était notre triste situation. En conséquence, si ce navire est sur la côte de l'Inde ou dans quelqu'un de vos ports, je vous confère par la présente pleins pouvoirs et autorité pour ordonner à son capitaine, Jérémie Weddall et aux chefs de traite, Thomas Page et Joseph Cuttance, qui sont à son bord, de venir me retrouver à l'île Mayotte le plus promptement possible et, dans le cas d'un refus, de les rendre responsables de tous les dommages qui pourront en résulter, tant pour nos personnes que pour nos biens et pour ceux de l'honorable William Courteen.

Et, s'il plaît à Dieu que vous ne puissiez exécuter notre volonté, je vous supplie en tout cas de bien vouloir compatir à notre misérable situation et de nous envoyer de l'Inde quelques marchan-

dises de troc, telles que des cotonnades grossières et autres tissus bon marché, cinq ou six cents livres de poivre, un peu de riz ou plutôt du pain, une provision d'arack et tous autres articles que vous jugerez nécessaires pour notre soulagement; si vous ne venez pas à notre secours, il ne nous restera plus, selon toute probabilité, qu'à mourir misérablement. Signé : John Smart.

22° Lettre aux agents de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, de la baie de Saint-Augustin le 20 mai 1646. — Cette lettre ne faisant que répéter ce que John Smart a dit dans les lettres précédentes nos 19, 20 et 21, il est inutile de la reproduire.

23° Ordre donné a bord du *Friendship*, en rade d'Anjouan, le 22 juin 1646. — Je vous invite et vous requiers, vous tous qui êtes actuellement au service de l'honorable William Courteen Esq. et sous mes ordres, de vous disposer, dès que vous aurez pris connaissance de ce rescrit, à vous rendre à bord du *Friendship* pour gagner l'île Mayotte, où j'ai l'intention d'aller ainsi que je vous l'ai fait savoir à notre départ de Madagascar. Ceux qui refuseront de m'obéir devront signer ci-dessous. Signé : John Smart, gouverneur.

24° Lettre de John Smart a l'honorable Thomas Kynnaston, écrite a bord du *Friendship* en rade d'Anjouan le 23 juin 1646. — Ci-jointe la copie de la lettre que nous avons laissée à la baie de Saint-Augustin en deux endroits différents pour le cas où l'une des cachettes viendrait à être découverte par les indigènes. Craignant que les navires de la Compagnie ne touchent pas ici [à Anjouan] et ne voulant négliger aucune occasion de vous donner de nos nouvelles nous laissons cette lettre ici pour

qu'elle soit remise au capitaine Edw. Thompson lors de son prochain passage sur cette rade. En effet, nous avons vu son nom écrit avec un morceau de charbon sur un mur, ainsi que celui de William Hix, marchand; ils sont venus ici le 4 mars dernier sur le navire le *Ruth* sans laisser aucun écrit, mais les insulaires nous ont dit que, après avoir séjourné ici quelque temps, ils sont allés à Mozambique, puis à Messelage [baie de Boina] et à Assada [baie d'Ampasindava] où, ainsi que nous l'a annoncé un boutre qui vient d'arriver de Messelage [baie de Boina] avec 500 esclaves, il est mouillé depuis 50 jours avec l'intention de revenir ici à Anjouan et de faire route ensuite pour l'Inde.

Partis de la baie de Saint-Augustin le 19 mai dernier, nous avons vu l'île Mayotte le 26. Le lieutenant du bord, Peter Quint, qui y a déjà été deux fois avec le capitaine Quayle, nous a assurés que, le lendemain, il nous mènerait dans un bon port; il n'y a pas réussi, n'ayant pu le retrouver. J'ai alors envoyé notre chaloupe à terre qui nous a amené, pour nous piloter des indigènes, un nommé Bouty [Boto] et trois autres qui sont restés à bord avec nous pendant six jours et ont mené le navire aussi près que possible de la terre. Ils ont en vain cherché un chenal et ont dit à la fin au capitaine qu'ils ne pouvaient pas mieux faire, car ils n'en connaissaient pas ayant plus de 2 brasses d'eau et même parfois moins, et que, s'il voulait s'approcher davantage, il fallait faire faire des sondages par le canot. Le capitaine les fit mettre alors à terre.

A ce moment, j'étais allé avec la chaloupe faire une visite au roi dans sa ville; comme ce roi désirait beaucoup que notre navire entrât dans le port, il renvoya avec nous le meilleur pilote du pays qui affirma qu'il amènerait le navire en un lieu où il y

avait de 8 à 10 brasses. Malheureusement, pendant ce temps, il s'était élevé une grande tempête et le navire avait dû gagner la pleine mer, de sorte que la chaloupe ne le trouva pas, et, après trois jours, elle revint sans avoir rien fait.

Deux jours après, le temps s'étant remis au beau, je l'ai envoyée de nouveau à sa recherche; M. Lamberton, qui était à bord, ayant cru, le jeudi 10, apercevoir au loin en pleine mer la silhouette du navire qui semblait se diriger sur Anjouan, fit mettre le cap dans cette direction et alla jusqu'à la tombée de la nuit sans pouvoir s'assurer que c'était bien notre navire, puis il revint à terre. De nouveau, je le renvoyai le lundi 15 et il ne fut pas plus heureux. Le roi, qui était, lui aussi, très fâché de ce contre-temps, offrit de sa propre initiative d'expédier son pilote à Anjouan pour ramener le navire à Mayotte, à la condition toutefois que, à la place du pilote et d'un indigène qu'il enverrait avec lui, nous laisserions comme otages deux de nos hommes, ce qui fut fait : ce sont Abraham Reade et un boy, nommé Thomas Horne, qui sont restés à terre de leur plein gré; cette expédition, du reste, d'après l'avis de Thomas Lamberton, ne devait pas durer plus de 48 heures; il est vrai qu'il n'y a pas lieu d'ajouter une grande foi à tout ce qu'il dit, ainsi que je m'en suis aperçu dans la suite.

Nous partîmes donc le mardi 16 de ce mois pour l'île d'Anjouan avec la chaloupe et la barque, qui, ayant ramené à terre les premiers noirs venus à bord, n'avait pas pu rejoindre le navire. Le roi nous fit attendre pendant une demi-journée les lettres qu'il voulait envoyer à Anjouan; nous ne pouvions lui refuser ce service, car il nous avait donné de nombreuses marques d'amitié : il avait nourri vingt-deux des nôtres pendant seize jours et plus dans sa maison et à sa table, sans accepter la moindre rémunération; il avait même l'air fâché lorsque je lui

parlais de le dédommager plus tard, car nous étions venus à terre, ne pensant pas du tout à y rester et par conséquent sans provisions et sans cadeau à lui offrir; il nous dit que son désir était d'être « fils et sujet » du roi d'Angleterre, ajoutant d'autres bonnes paroles.

Le jeudi matin, 18, nous arrivâmes à Anjouan où nous trouvâmes le *Friendship* à l'ancre. C'était bien lui qui, huit jours auparavant, s'était éloigné de Mayotte, parce qu'il n'avait pas de pilote et qu'ayant beaucoup de monde à bord et n'ayant presque plus d'eau, il lui fallait de toute nécessité se ravitailler. Il nous croyait perdus, mais, grâce à Dieu, nous étions de nouveau réunis à notre grande joie.

Arrivé ici, j'envoyai à terre le lendemain un « Ordre[1] » pour sommer nos gens, qui presque tous étaient descendus avec leurs paquets, de venir à bord, car mon intention était, conformément à ce qui avait été décidé, d'aller à Mayotte. Ils me firent répondre d'une manière très nette que, se trouvant maintenant en un lieu d'où ils pouvaient espérer regagner l'Angleterre, ils y resteraient et qu'ils ne voulaient pas aller à Mayotte où ils savaient qu'aucun navire ne viendrait les chercher et où ils resteraient esclaves pendant toute leur vie. Telle fut la décision à laquelle s'arrêtèrent la plupart des hommes et toutes les femmes, disant qu'ils aimeraient mieux être pendus que de revenir à bord. J'ai eu beau protester, je n'ai rien obtenu; ils ne veulent pas bouger d'ici, si ce n'est pour aller aux Indes et, de là, regagner l'Angleterre. Vous pouvez facilement vous imaginer, Monsieur, combien notre situation est fâcheuse.

En ce qui concerne M. Weddall, le capitaine du *James*, je n'ai aucun renseignement certain sur ce qu'il est devenu. Je sais

1. Voir plus haut, p. 513, n° 23.

seulement qu'en septembre dernier il faisait voile pour l'île de Patty [Patta], sur la côte de Malindi, avec peu ou même point d'esclaves d'Assada [de la baie d'Ampasindava], mais où est-il allé ensuite? je l'ignore. Il court ici des bruits étranges sur sa conduite à Assada. Un boutre qui est arrivé il y a trois jours, venant de Messelage [baie de Boina], raconte qu'il a tenté d'enlever de force les habitants d'une île située non loin d'Assada [baie d'Ampasindava], ainsi qu'une grande quantité de marchandises; nous supposons que cette île est celle où les indigènes enterrent leurs rois avec leurs trésors, mais je me demande avec étonnement pourquoi il aurait commis un acte pareil, car il avait assez d'argent pour acheter, même à un prix très élevé, 200 esclaves et des vivres pour eux. Si les choses se sont passées ainsi, — et nous espérons que non, — il a bien mal agi et ruiné un commerce qui eût pu être très lucratif. Vous saurez certainement la vérité par le capitaine Edward Thompson, qui vous donnera ou vous fera donner des renseignements à ce sujet.

Ce boutre a apporté ici plus de 500 esclaves de Messelage [baie de Boina], la plupart des enfants et de tout jeunes gens qui ont coûté de 2 à 4 pièces de 8ᵗ [piastres de 8 réaux] par tête et qu'on ne vendra pas ici moins de 8 à 16 pièces de 8ᵗ [piastres] l'un dans l'autre et même plus cher si c'est nous qui les achetons. Vous pouvez facilement calculer le gros bénéfice qu'on peut faire en transportant ces esclaves soit à la côte de Malindi, soit dans la mer Rouge, où on les vend de 50 à 70 pièces de 8ᵗ [piastres] par tête, c'est ce que nous disent les marchands eux-mêmes. Je ne crois pas cependant qu'il soit bon de se mêler de leur trafic.

Pour le cas où M. Weddall serait allé ou aurait l'intention d'aller aux Indes, j'ordonne par ce même courier à l'agent Farren

de prendre bien soin de vos intérêts et de disposer du *James* et des marchandises de la manière que lui et le Conseil jugeront la plus avantageuse et la plus lucrative; pour ma part, je ne puis m'imaginer ce qu'est devenu ce navire et je prie Dieu que tout aille bien de ce côté; en tout cas, nous avons cru devoir prendre ces mesures en ce qui le regarde. J'ai aussi décidé qu'à l'avenir l'agent suivrait vos ordres.

Sur l'avis de mes compagnons, je me suis décidé à partir avec ce navire-ci, le *Friendship*, pour Atchin où je pourrai sans doute vous être de quelque utilité et, en tout cas pourvoir à notre subsistance, car ici nous n'avons pas de quoi vivre et nous sommes l'objet du mépris et de la risée de tous. M. Lamberton, qui prétend que le délai d'un an est passé depuis longtemps, est très pressé de s'en aller d'ici et c'est moi maintenant qui ai l'air d'être sous ses ordres. Aussi ne puis-je cette fois-ci vous envoyer de journal, d'autant qu'il me faut mettre un peu d'ordre dans la bande de barbares que j'ai laissés à terre.

J'ai choisi parmi les plus raisonnables vingt-trois personnes que j'emmène avec moi, la plupart pour le service du navire et quelques-uns pour le service à terre, si besoin il y a. A ceux que nous laissons à Anjouan, je donne tout ce qui me reste de perles et de fil de laiton de Chine, 60 doubles barres de fer et 10 bottes de baguettes de fer, 40 pièces de tissu et 100 barres d'étain, que je tiens de Thomas Lamberton. Je leur laisse en même temps la chaloupe qui, je le crains, sera vite hors d'état si M. Thompson n'arrive pas bientôt, car ils n'en prendront certainement pas soin. Mais M. Thompson pourra la réparer et elle lui sera certainement utile. Telle qu'elle est, elle ne peut nous servir en pleine mer; en effet, le navire ne peut l'embarquer et, s'il la traînait à sa remorque, elle serait vite démolie et, en tout cas, sa traversée en serait retardée.

M. Barrett[1] restera ici, à Anjouan, avec sa femme, car il a été et est encore très malade; il voudrait aller aux Indes et, s'il reçoit de vous des ordres en conséquence, il s'y fixera; le capitaine Jérémie Blackman lui a fait espérer que vous accueillerez favorablement sa demande. J'emmène l'artillerie avec moi à Atchin et j'essaierai d'en tirer le meilleur parti dans votre intérêt. Je crains que nous n'y trouvions pas suffisamment de marchandises pour occuper nos deux navires; il est à souhaiter qu'en Angleterre on vous conseille mieux et que vous n'entrepreniez pas de semblables voyages sur les rapports du premier venu, rapports faux et mensongers qui promettent sans raison d'énormes bénéfices. Je prie Dieu qu'il en soit ainsi, mais je crains le contraire.

Vous savez maintenant, Monsieur, quelle est notre misérable situation; qu'adviendra-t-il de nous? nous l'ignorons. Ne nous oubliez pas et ayez la bonté de venir à notre secours. Nous sommes dans la main de Dieu; que sa volonté soit faite! c'est la prière de votre serviteur plein de chagrin et très inquiet, — Signé : Smart[2].

25° Protestation de John Smart, a bord du *Friendship*, en rade d'Anjouan, le 25 juin 1646. — Considérant que, par un ordre signé par moi le 22 de ce mois, que vous ont transmis MM. Humphrey Morse et Powle Waldegrave, je vous ai enjoint de revenir à bord du *Friendship*, que commande M. James Moorecocke, pour aller à l'île Mayotte, ainsi qu'il a été décidé

1. Dans la lettre à M. Farren, dont nous parlons dans la note suivante et qui est une simple copie de celle-ci, il est dit que Henry Barrett était autrefois au service du Lord trésorier, évêque de Londres.

2. Il y a une lettre, également d'Anjouan, du 23 juin 1646, adressée à M. John Farren, qui est la copie textuelle de celle-ci; il est donc inutile de la reproduire. Elle porte le n° 28.

en Conseil avant notre départ de la baie de Saint-Augustin.

Considérant que vous avez refusé de la façon la plus séditieuse d'obéir à cet ordre,

La présente a pour but de vous libérer du service de l'honorable William Courteen Esq. et Compagnie, de qui j'ai reçu ma commission et au service de qui vous étiez. Par la même, je proteste, au nom et pour compte des dits William Courteen et Compagnie, contre toutes les dépenses et dommages qui résulteront ou pourront résulter de votre refus d'obéissance et je vous le notifie, afin que, dans les temps à venir, vous ne puissiez prétendre l'avoir ignoré. Signé : John Smart, gouverneur.

26° Inventaire des objets que j'ai laissés a la garde de M. Henry Barrett pour les besoins de ceux qui sont restés a Anjouan : Une enclume ; un soufflet de forge ; des outils de forgerons et de cloutiers ; une meule ; 98 barres de fer ; quelques barres d'acier ; 9 bottes de baguettes de fer ; le reste de nos perles, contenues dans 2 caisses ; tout notre fil de laiton de Chine, soit 110 bottes ; 100 barres d'étain, pesant 300 livres ; des tuyaux d'orgue, venant d'Angleterre ; 30 livres de poivre m'appartenant et 30 livres de poivre de M. Lamberton ; 38 pièces de calicots de M. Lamberton et 2 pièces de calicots m'appartenant ; 6 chemises pour garçons ; une blouse de toile pour boucher ; 16 paires de bas d'Irlande ; 11 assiettes de laiton (6 ont été perdues à bord). Anjouan, le 25 juin 1646.

La présente est pour vous autoriser vous, M. Henry Barrett, à prendre soin et à disposer de toutes les marchandises que je laisse à terre chez vous pour le compte de l'honorable W. Courteen et Compagnie. Vous prendrez pour vous aider telle personne que vous jugerez la plus capable, et vous enverrez le compte de ces articles par le premier courrier.

Ces marchandises sont principalement destinées à vous permettre de fournir des vivres à tous les navires de M. Courteen qui pourraient venir à Anjouan pour vous emmener en d'autres lieux ; elles serviront en partie à secourir les individus ingrats qui restent à terre malgré mes ordres, quoique je n'y sois nullement obligé. Je reste votre ami constant et affectionné. Signé : John Smart.

27° Lettre de John Smart a M. Reade, a Mayotte, écrite en rade d'Anjouan le 25 juin 1646. — Monsieur Reade, jeudi matin après vous avoir quitté, je suis arrivé ici à Anjouan où j'ai trouvé le *Friendship* à l'ancre ; tout le monde désespérait de nous revoir. Le navire avait pris le large faute d'un pilote et à cause du manque d'eau le jour où, vous et mon vieil ami Davies, vous l'avez aperçu.

Depuis mon arrivée, j'ai sommé les gens sous mes ordres, qui étaient à terre, de revenir à bord afin de partir pour l'île Mayotte, conformément à ce qui était convenu et comme ils le savaient. Ils ont séditieusement refusé de le faire. En conséquence j'ai fait une protestation contre toutes les dépenses et les dommages qui en ont résulté ou qui pourront en résulter au détriment de nos armateurs. Vous savez dans quelles conditions nous aurions pu vivre à Mayotte.

Quoique ces individus aient été assez peu intelligents pour ne pas comprendre leur propre intérêt, je n'ai pas voulu cependant les laisser dans le dénuement, comme vous le verrez en arrivant. Vos vêtements et tous les autres objets qui vous appartiennent ont été remis, comme vous en avez exprimé le désir, à Madame Barnes qui, à mon avis, est une femme raisonnable; vous saurez par elle tous les autres détails.

Je laisse la chaloupe ici, ce que je n'aurais pas fait, si vous

ne restiez pas en arrière et s'il ne fallait pas ramener à Mayotte les deux indigènes qui nous ont pilotés. Présentez mes respects au sultan Omar et remerciez-le bien pour sa courtoise hospitalité. Je désire qu'il accepte, comme souvenir, la carabine que je vous ai remise.

Hâtez-vous d'arriver à Anjouan et faites en sorte que nos compatriotes que j'y laisse se conduisent convenablement et qu'à l'avenir ils ne donnent plus de sujets de mécontentement à la reine, comme ils l'ont fait jusqu'ici avec leur ivrognerie et leurs extravagances insipides dont elle s'est plainte à moi. Je n'ai rien d'autre à vous dire et je vous recommande à la protection de Dieu, dans la main de qui nous sommes tous et qui seul sait ce qu'il adviendra de nous. Que sa volonté soit faite! Je reste votre ami fidèle. Signé : John Smart.

28° Lettre de John Smart a M. John Farren, écrite en rade d'Anjouan le 23 juin 1646. — Cette lettre est la copie de celle à M. Th. Kynnaston [n° 24], écrite le même jour; il est donc inutile de la reproduire.

29° Lettre de John Smart au Capitaine Edward Thompson et a M. William Hix, écrite en rade d'Anjouan le 23 juin 1646. — Cette lettre est la copie de celle que j'ai laissée la veille de mon départ de la baie de Saint-Augustin où j'avais espéré vous voir. Je suppose que vous n'avez pu y venir à cause du mauvais temps qui régnait à l'époque où vous êtes arrivé ici, c'est-à-dire le 4 mars dernier, époque à laquelle je revenais de Mayotte à Saint-Augustin avec le *Friendship* que commande M. James Moorecocke. Nous avons eu, en effet, pendant cette traversée, un temps abominable, surtout entre les 19e et 20e parallèles, des vents violents du sud-est et une mer démontée, d'où je conclus

que vous avez dû être obligé de vous écarter de votre route et de vous rendre directement à Anjouan. On nous a dit ici que vous êtes parti pour Mozambique et, de là, pour Messelage [baie de Boina] et Assada [baie d'Ampasindava], et nous venons d'apprendre par un boutre, qui est ici depuis trois jours, que vous y êtes arrivé sain et sauf et que vous avez l'intention de revenir ici sous peu. Puisse Dieu rendre votre voyage prospère!

J'aime à croire que la conduite de M. Weddall sur le *James* que j'avais expédié de la baie de Saint-Augustin à Assada pour ensuite se rendre en Perse, n'a pas été telle que le disent les marins du dit boutre; si néanmoins la chose était vraie, ce serait certainement la ruine du trafic très lucratif que nous aurions pu faire dans ces régions. J'espère toutefois qu'il n'en est rien. Quant à ses autres opérations, je n'en ai aucune nouvelle, si ce n'est qu'il est parti de là pour l'île de Patty [Patta] sur la côte de Malindi, mais dans quel but, je l'ignore, à moins que, ayant perdu l'occasion de profiter des moussons, il se soit dirigé sur cette côte en vue de l'explorer, comme il en avait l'ordre.

Je ne veux pas vous ennuyer du récit insipide de nos aventures et de nos désastres depuis la date à laquelle a été écrite la copie susmentionnée, ni de ce qui s'est passé depuis notre arrivée ici et des conditions dans lesquelles nous nous trouvons; le porteur de cette lettre, M. Henry Barrett, vous donnera tous les détails que vous voudrez. Je désire seulement que vous lui accordiez, à lui et à sa femme, le passage pour l'Inde, où je sais que M. Courteen l'aurait envoyé si nous avions continué à demeurer à Madagascar. Ce sera de votre part une marque de courtoisie, dont je vous serai très reconnaissant. Ma dernière requête est que vous ayez la bonté de remettre à notre agent, l'honorable John Farren, toutes les lettres et autres objets que vous avez

à mon adresse, dans le cas où vous n'iriez pas à Atchin. Mais il me serait plus agréable que vous y vinssiez, car j'ai l'intention d'y établir ma résidence, autant pour avoir les moyens de vivre, car ici je ne saurais comment gagner ma vie, que pour y rendre quelques services à mon armateur. A Atchin, si Dieu vous y envoie sain et sauf, vous trouverez votre ami très triste et très ennuyé. Signé : John Smart.

P.-S. — Si vous pouviez donner aux veuves et aux filles qui ne sont pas mariées le passage pour l'Inde, d'où elles pourraient rentrer en Angleterre par la première occasion, ce serait faire acte de charité, car elles ne sont pas sans me causer de grands tracas.

Nota. — La suite du manuscrit a trait à Atchin : 1° Conseil tenu à Atchin le 19 août 1646 (John Smart, etc.); 2° Ordres et instructions à Thomas Clarke et à Powle Waldegrave, chefs de traite, pour un voyage d'Atchin au Bengale, en Perse, etc. (24 août 1646); etc. — La dernière dépêche est datée du 26 janvier 1647.

MANIÈRE DE PÊCHER LES TORTUES EN USAGE DANS LE CANAL DE MOZAMBIQUE ET À MADAGASCAR, D'APRÈS DAMPIER (1699) [1].

« Les habitants de la côte du Natal emploient quelquefois le moyen suivant pour s'emparer des tortues de mer : ils prennent un de ces petits poissons nommés « remora » et, après lui avoir attaché deux cordelettes, l'une à la tête [qui porte sur son sommet une sorte de ventouse] et l'autre à la queue, ils le jettent là où il y a de jeunes tortues, puis, dès qu'ils

1. Ce paragraphe aurait dû être intercalé dans le tome III, p. 436. — Voir aussi, dans ce t. III, la note de la page 573 où Dampier parle des grosses tortues de terre de Madagascar.

s'aperçoivent que le poisson s'est collé sur une d'elles, ce qu'il ne manque pas de faire assez rapidement, ils le halent et la tortue vient avec lui. On m'a dit que les Malgaches emploient ce même moyen » (Capt. Dampier : *His Discourse of the Trade-Winds, Breezes, Storms, Seasons of the year, Tides and Currents of the Torrid Zone throughout the World*, III[e] partie du t. II : *Dampier's Voyage*, 1699).

LISTE

DES CARTES ET VUES CONTENUES DANS CE VOLUME

1° Cartes :

2° Vues :

TABLE DES MATIÈRES DU TOME V

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

TABLE ALPHABÉTIQUE

B

C

F

G

H

I

N

O

P

S

846-06. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 7-07.





3 1158 01121 6610
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 467 183 0